

JEAN-CLAUDE COLIN

ENTRETIENS SPIRITUELS

Choisis et présentés par

JEAN COSTE, S.M.

Deuxième tirage

Rome

Via Alessandro Poerio, 63

1975

instar manuscripti

De licentia Superiorum

Mise en page informatique de cet ouvrage (596 p.)

(indication des pages du livre imprimé entre crochets []

et table de matières générée pour retrouver facilement des passages

par

Jean Rousson, fms

Saint-Paul-3-Châteaux 26130

Le 1 septembre 2010

AVANT-PROPOS

Promue par l'Administration générale des Pères maristes pour marquer l'année centenaire du P. Colin, l'édition en deux langues de ses Entretiens voudrait aider tous ceux qu'intéresse son message spirituel à prendre avec sa parole le contact le plus direct possible. Voulu maniable avec le minimum de notes, le volume n'en est pas moins le résultat d'un travail critique, et présente, d'après les notes originales et par ordre chronologique, les conversations qui ont paru les plus représentatives d'une pensée nullement systématique et jamais achevée. Pour la première fois, les Maristes lisant le français ou l'anglais auront en mains les mêmes textes, pourvus d'un index identique, et posséderont ainsi une base commune de réfé-

rence pour réflexion, échanges et études sur la pensée du fondateur.

A cette pensée comme telle on ne trouvera ci-dessous aucune introduction d'orientation. Le lecteur est invité au contraire à la découvrir de lui-même, sans autre aide qu'une discrète remise des entretiens dans leur contexte historique et l'éclaircissement de certains passages.

Les conseils, préceptes ou exhortations que l'on trouvera dans les pages qui suivent ne reçoivent de leur insertion dans ce volume aucune autorité particulière et n'ont point force de loi. Ils aideront toutefois grandement à mieux saisir en leur surgissement cet esprit et ces intentions spécifiques du fondateur, dont Vatican II a fait un des principes du renouveau de la vie religieuse (Perfectae Caritatis 2, b). Puisse la vie mariste des individus et des communautés retrouver, au contact de cette pensée jaillissante, la fécondité qui a marqué la période de fondation et que, après cent ans, Jean-Claude Colin plus que jamais attend nous.

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

ACTA S.M. = *Acta Societatis Mariae*.

Ant. textus = *Antiquiores textus constitutionum Societatis Mariae*.

CMJ = *Correspondance de Mère Saint-Joseph, fondatrice des sœurs maristes (1786-1858)*. Rome-Anzio, 1965.

Doctrine spirituelle = Doctrine Spirituelle, Vertus et Esprit du Vénérable J.-Cl.-M. Colin, fondateur de la Société de Marie. Vitte, 1917.

JEANTIN = [JEAN JEANTIN, s.m.,] *Le très révérend Père Colin*. 6 vol., Lyon, Vitte, 1895-1898.

ND 1 = MAYET, *Notes détachées*, tome 1.

OM 1, OM 2, OM 3, OM 4 = J. COSTE, s.m. - G. LESSARD, s.m., *Origines maristes (1786-1836)*, 4 vol. Rome, 1960-1967.

RMJ = *Recueil Mère Saint-Joseph, fondatrice des sœurs maristes (1786-1858)*. Rome-Anzio, 1971.

SI, S2 = MAYET, premier et second suppléments.

Les chiffres placés à la fin du titre de chaque document renvoient aux Mémoires originaux du P. Mayet. Par exemple : 1, 418 = Mémoires, tome 1, page 418 ; 1, 418m = Mémoires, tome 1, page 418 en marge.

INTRODUCTION GÉNÉRALE

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Ce qui est offert au lecteur dans le présent ouvrage est un choix des conversations du P. Jean-Claude Colin, fondateur des Pères et des Sœurs Maristes, telles qu'on les trouve notées dans des Mémoires d'un de ses premiers religieux, le P. Mayet¹, choix destiné à faire connaître de la manière la plus objective possible les thèmes fondamentaux de celui en qui un certain nombre d'hommes et de femmes de par le monde reconnaissent un maître spirituel.

Pour introduire à la lecture de ces pages, on présentera tout d'abord les deux personnages principaux : celui qui parle, Jean-Claude Colin et celui qui note ses dires, Gabriel-Claude Mayet. Puis, après avoir donné une idée du contenu des Mémoires nés de cette providentielle rencontre, on s'efforcera de préciser les critères du choix opéré en ces milliers de pages, et notamment le sens de l'adjectif spirituel accolé à cette sélection d'entretiens. On terminera enfin par une rapide information sur les options faites par l'éditeur en ce qui concerne l'établissement et le classement des textes, les introductions et les notes.

[3]

Jean-Claude Colin

Il ne saurait être question de donner ici une biographie, même résumée, de l'homme que l'on va apprendre à connaître à travers ses propres paroles. Quelques points de repères toutefois sont indispensables, d'autant plus qu'il n'existe point actuellement sur le marché de biographie française du personnage à laquelle on puisse commodément renvoyer.

Jean-Claude Colin naît le 7 août 1790 à Saint-Bonnet-le-Troncy dans le Beaujolais. La Révolution est en marche, et son village est de ceux que la question religieuse divise profondément. Fidèles à la cause catholique, ses parents meurent à quinze jours d'intervalle comme suite des épreuves subies. Jean-Claude n'a pas encore cinq ans. Il est confié, ainsi que ses frères et sœurs, à un tuteur et à une domestique et grandit comme un enfant timide et solitaire. Quand il a quatorze ans, son confesseur lui parle du sacerdoce. Il n'a nulle envie de devenir curé, mais accepte d'aller au séminaire, où ses exigences intérieures seront plus reconnues qu'au village. Là son désir de vie pour Dieu s'affermir, sans se réconcilier encore avec la perspective du sacerdoce. Les deux choses s'unissent au grand séminaire, quand un séminariste du diocèse du Puy, Jean-Claude Courveille, apporte l'idée d'une Société de Marie en plusieurs branches qui aurait les mêmes buts que la Société de Jésus, mais ferait tout dans l'esprit d'humilité de la Vierge.

Sachant désormais qu'il pourra être prêtre tout en restant caché, Colin donne son nom au projet avec plusieurs autres. Le 23 juillet 1816, une promesse de se consacrer à la fonda-

¹ Après 1854, d'autres personnes ont noté occasionnellement des déclarations, confidences, récits ou avis du fondateur. Les plus importantes de ces paroles sont liées à la double controverse sur les règles de la Société et sur l'histoire des origines et ont été à ce titre publiées en OM 3. Voir surtout docc. 802; 803; 807; 808; 811; 812; 819; 831; 839; 842, §§ 10-20; 843, §§ 1-12; 846, §§ 5-24 et 30-42; 848, §§ 4-8; 849.

tion de la congrégation des Maristes est signée par douze adhérents. La plupart, dont Colin, ont été ordonnés prêtres la veille et sont dispersés dans les paroisses du diocèse de Lyon, qui comprend alors le Rhône, la Loire et l'Ain.

[4]

Jean-Claude Colin est nommé à Cerdon, vicaire de son frère Pierre qu'il gagne au projet et qui, en 1817, appelle, pour commencer la branche féminine, deux jeunes filles qu'il a connues à Coutouvre, une de ses précédentes paroisses. De son côté, la même année, un autre adhérent du grand séminaire, Marcellin Champagnat, commence à Lavalla (Loire) à réunir les premiers Frères maristes. Jean-Claude quant à lui, au cours d'une longue période de confiance intérieure, jette sur le papier les éléments d'une règle et mûrit les idées spirituelles qui seront à la base de la Société. Une formule les résume, qui a été pour lui une véritable illumination : « Inconnus et cachés dans le monde ... ».

En 1822, après quelques démarches restées, sans effet, le Saint-Siège invite les aspirants maristes à prendre contact avec la nonciature de Paris. Commence ainsi une série de démarches où Jean-Claude Colin, le plus libre de ses mouvements comme vicaire, et le mieux préparé avec la règle qu'il a rédigée, occupe une place centrale. Un fait nouveau vient toutefois modifier profondément la situation des premiers Maristes : Un nouveau diocèse, celui de Belley, est créé, qui aura pour territoire le département de l'Ain, et donc Cerdon. Les tentatives pour regrouper les Maristes des deux diocèses en un seul échouent. Colin reste ainsi attaché à Belley où l'évêque, Mgr Devie, l'emploie comme chef d'un petit groupe missionnaire où, petit à petit, se rassemblent les prêtres aspirants au projet. D'autres aspirants se sont groupés, dans le diocèse de Lyon, autour de Champagnat. En 1830, Courveille étant déjà disparu de la scène depuis plusieurs années, les deux groupes élisent en secret Colin comme supérieur central. A ce titre il se rend à Rome en 1833, sans réussir à faire approuver le plan de la Société, jugé trop vaste avec ses trois branches de religieux et surtout son tiers ordre de laïcs, potentiellement coextensif au monde entier et tout juste bon à « épouvanter [5] les princes ». L'attitude de Rome toutefois se modifie quand, deux ans plus tard, les Maristes acceptent la mission de l'Océanie occidentale qui est à créer. Le 29 avril 1836, un bref de Grégoire XVI approuve la congrégation des prêtres maristes et, le 24 septembre suivant, Colin, élu supérieur général, reçoit les vœux de ses dix-neuf confrères.

Commence alors la longue période du généralat, celle même que couvre le présent volume. Les introductions de chaque partie situeront chaque fois le P. Colin et son fidèle Mayet, puisque ce sont leurs périodes de cohabitation qui ont permis la notation des entretiens et commandent, par conséquent, la structure de l'ouvrage. Il est clair toutefois qu'une division basée sur un facteur aussi accidentel que la présence de deux hommes dans la même maison, rend mal compte des vraies étapes qui ont marqué le déroulement du généralat. Ce dernier, indépendamment de tout désir d'introduire en histoire une symétrie qui ne lui convient guère, se divise en fait tout naturellement en six triennats, chacun bien individualisé.

Durant le premier (automne 1836 - automne 1839), le P. Colin est encore en résidence à Belley et gouverne de là une société qui, ayant fait de généreux sacrifices pour l'Océanie, ne peut s'étendre beaucoup en France et reste dans les maisons que ses membres occupaient avant l'approbation : Capucinière et petit séminaire de Belley, petit séminaire de Meximieux, l'Hermitage, Valbenoîte. Un noviciat toutefois est ouvert à Lyon dès la fin de 1836 et, en l'été 1838, la Société accepte le pèlerinage-paroisse de Verdélais.

Le second triennat nous mène de l'installation du P. Colin à Lyon, à l'automne 1839, jusqu'à son retour de Rome en septembre 1842. Point de fondation durant cette période, en dehors de l'éphémère résidence de Marcellange, ouverte en 1841. C'est essentiellement un temps de mûris- [6] -sement et de formation, mais aussi celui où apparaissent les premières

difficultés en Océanie, que souligne le martyre du P. Chanel et qui conduisent à la création du vicariat apostolique du centre en l'été 1842.

Le voyage à Rome qui a conduit à ce résultat en a eu aussi un autre. Celui de convaincre le P. Colin que Rome n'est point prête à approuver les Constitutions de la Société, qui placent encore les quatre branches sous un même supérieur général. Le triennat suivant (septembre 1842 - septembre 1845) va être marqué en partie par un effort pour redéfinir les rapports entre les différentes congrégations maristes, et le chapitre général de 1845 renoncera officiellement à l'idée d'un unique général. Durant le même temps, la Société poursuit son expansion avec la fondation d'Agen et de Paris, tandis que son retrait définitif du petit séminaire de Belley vient trancher un des liens qui la tenaient attachée à ses origines, tout en lui permettant d'ouvrir une autre maison d'éducation, le pensionnat de Valbenoîte.

Le chapitre général de septembre 1845 marque également une étape à un autre point de vue. Le P. Colin a essayé d'y faire accepter sa démission. Il n'y a pas réussi, mais dès l'année suivante, il choisit en la personne du P. Lagniet un vicaire général qui le décharge d'une grande part de l'administration. Il peut ainsi se rendre deux fois à Rome pour les questions de plus en plus complexes des missions, tandis que les fondations se succèdent maintenant à un rythme soutenu : résidences de la Seyne et Moulins en 1845, de Rochefort-du-Gard en 1846, scolasticat de Bon-Encontre et collège de Langogne en 1847. Instruit par une flambée d'hostilité contre les Jésuites et autres congrégations en 1845, le supérieur général se montre, durant cette période, beaucoup plus préoccupé de l'avenir et son eschatologie se teinte de pessimisme. La révolution de [7] février 1848 et surtout les journées de juin de la même année confirment que le Roi très chrétien n'est pas près de se manifester.

Le cinquième triennat va de la retraite de 1848 à l'occasion de laquelle le P. Colin réunit à nouveau les confrères qu'il avait dispersés en mars, jusqu'à l'automne 1851, où il rédigera une lettre de démission dont l'expédition sera retardée mais dont les termes ne varieront pas. Deux circonstances surtout, outre sa santé qui s'épuise, font ressentir en effet plus lourdement au P. Colin le poids du généralat : une crise de doute sur l'avenir de la Société en Océanie, qui lui fait suspendre tout envoi de missionnaires après 1849, et une conviction croissante que l'essentiel est dans la prière et dans les moyens surnaturels. L'achat en 1850 de la maison de la Neylière, destinée à la retraite contemplative puis très vite à l'adoration eucharistique, symbolise cette nouvelle orientation, et déjà le supérieur général songe à s'y retirer. Que l'on ne croie pas cependant que la Société ralentisse son expansion : durant cette période est ouvert un pensionnat à la Seyne et sont acceptés deux grands séminaires : Moulins et Digne.

Durant le dernier triennat (automne 1851 - 9 mai 1854), le P. Colin est virtuellement démissionnaire. Seules la situation politique (le 2 décembre 1851, le prince Louis Napoléon Bonaparte a restauré à son profit l'Empire de son oncle) et la difficulté de faire approuver un mode sûr pour l'élection de son successeur, retiennent le supérieur général d'envoyer sa lettre de démission. Toutefois, moins encore que les précédents, ces trois ans ne sont un temps de stagnation. Grâce à la loi Falloux du 15 mars 1850 sur la liberté de l'enseignement secondaire, sont ouverts les collèges de Saint-Chamond (héritier de celui de Valbenoîte), Brioude, Montluçon. Par ailleurs, la Société accepte le grand séminaire de Nevers et le petit séminaire de Digne, ouvre [8] des résidences à Riom et Valenciennes, une mission dans le quartier de Spitalfields à Londres, une nouvelle maison de formation à Montbel. Jusqu'au bout, le P. Colin reste le chef incontesté qui assure le succès de cette phase d'expansion. Le 9 mai 1854, le chapitre général réuni à cet effet accepte sa démission, et le lendemain lui donne comme successeur le P. Favre.

Le reste de la vie du P. Colin, postérieure au présent volume, nous intéresse moins directement ici. Disons seulement que, retiré en principe à la Neylière, non sans de fréquents

séjours à Belley et à Lyon, celui que l'on appelle désormais « le P. Fondateur » y connaîtra des épreuves analogues à celles de beaucoup de ses prédécesseurs dans l'histoire de l'Église, et aura l'impression que les idées originelles sur lesquelles s'était édifiée la Société ne sont plus suivies. Il réussira toutefois à faire accepter par un chapitre général en 1870-72, et approuver par le Saint-Siège en 1873, les Constitutions qu'il a préparées. Il meurt à la Neylière le 15 novembre 1875 et repose là sous une chapelle dédiée au mystère de Marie cachée dans l'Église naissante qui était au cœur de sa vision spirituelle du monde. Le 9 décembre 1908, saint Pie X a signé le décret d'introduction de sa cause de béatification qui est encore à l'étude.

Gabriel-Claude Mayet

La figure du P. Mayet nous retiendra moins longtemps que celle du P. Colin, mais n'en mérite pas moins d'être présentée. Né à Lyon le 9 décembre 1809 d'une famille de gros négociants aisés, Gabriel-Claude fait ses études secondaires dans divers petits séminaires du diocèse puis, pour échapper à la surveillance de sa famille, obtient d'aller faire sa philosophie au séminaire de Montferrand. Ses projets [9] d'avenir sont alors plus mondains qu'ecclésiastiques, mais au cours d'une entrevue mémorable avec le supérieur du séminaire, il se convertit soudainement et rompt avec son passé. Après un an de « physique » dans la même maison, puis un an de répétition de mathématiques, Gabriel-Claude décroche son baccalauréat - il sera un des rares Maristes de sa génération à le posséder - et songe dès lors sérieusement au sacerdoce.

Le 21 novembre 1829, il entre en théologie au grand séminaire Saint-Irénée de Lyon et y passe trois ans, en compagnie d'un certain nombre de futurs Maristes. A la fin de sa troisième année, il est ordonné sous-diacre le 16 juin 1832, mais n'est pas encore décidé entre le clergé séculier et la vie religieuse. Le 24 août, le curé d'Ars, consulté par lui, le fait songer pour la première fois à devenir Mariste mais, pour quatre années scolaires, le jeune sous-diacre, sans prendre aucune décision, enseigne au collège des Minimes à Lyon, recevant finalement le sacerdoce le 28 mai 1836, deux ans après l'âge canonique. Plus qu'à des doutes, ce retard est attribuable à l'état de santé du candidat, chez lequel toux et crachements trahissent déjà un mal de larynx qui le tiendra jusqu'à sa mort et qui, en le rendant pratiquement muet, décidera en grande partie l'orientation de sa vie. Précisément en raison de cette fatigue, la première année du jeune prêtre se passe en convalescence chez son beau-frère. C'est de là qu'il écrit au P. Colin pour s'informer. La réponse de ce dernier lui fait une profonde impression et le décide à solliciter son admission. Comme convalescent il est reçu au noviciat de la montée Saint-Barthélemy le 10 octobre 1837. C'est à titre d'essai, mais Mayet vivra cinquante-sept ans dans la Société qui lui ouvre alors ses portes et dont il se sera efforcé de devenir entre temps la mémoire et la conscience.

Sur ses divers postes durant le généralat du P. Colin, [10] on sera renseigné par les introductions aux différentes parties. Pour résumer, disons que Mayet, après avoir été durant deux ans directeur au petit pensionnat de la Capucinière où il fait ses vœux le 2 février 1839, retombe malade, se soigne durant un an et en passe deux autres (1840-42) comme surveillant au petit séminaire de Belley. Après cette date, il reste jusqu'en 1854 sans charge définie, tantôt à Belley, tantôt à Lyon, son mutisme presque total lui interdisant tant l'enseignement que la prédication.

C'est de cette situation, douloureusement paradoxale pour un membre jeune encore d'une congrégation active, que va naître une forme d'activité dans l'exercice de laquelle Mayet va vite découvrir une véritable vocation, avec ce que cela comporte de fidélité spirituelle et d'exigences professionnelles : celle de « collecteur » des paroles du P. Colin et de traits con-

cernant l'histoire et l'esprit de la Société de Marie.

Dès sa conversion de 1827, Mayet avait commencé à noter, dans un gros cahier de *Notes personnelles*, les étapes et les crises d'une vie spirituelle qui restera jusqu'au bout inquiète et tourmentée. Y figuraient naturellement les paroles de ses directeurs et, le P. Colin jouant pratiquement pour lui ce rôle durant les premières années de sa vie mariste, ses avis y furent intégrés aussi. Toutefois l'admiration du religieux pour son supérieur était telle et les occasions de l'entendre si nombreuses que, dès l'été 1838, les *Notes personnelles* étaient devenues pratiquement un recueil de paroles du P. Colin. Cette situation paradoxale ne pouvait durer, d'autant plus que Mayet avait désormais compris que ce recueil des déclarations du fondateur pourrait être utile à d'autres qu'à lui (doc. 44, § 12). S'ensuivit un éclatement en deux types de cahiers bien distincts, dont l'un serait consacré aux *Notes personnelles* proprement dites, et l'autre aux paroles et traits recueillis [11] pour la postérité. A cette seconde série sera donné d'abord le titre de *Quelques souvenirs*, changé au printemps 1847 en celui de *Mémoires* qui lui restera. On reviendra sous peu sur cette collection, base exclusive du présent volume.

Pour le moment, il suffira de dire que le P. Mayet trouve, jusqu'en 1854, dans la compilation et la mise à jour de ses cahiers une de ses activités principales, celle en tout cas qui lui permet de se sentir encore utile à la Société malgré ses limitations de santé. Une fois que le P. Colin eût donné sa démission, le collecteur jugea sa mission terminée et remit à la fin de 1854 ses cahiers au nouveau supérieur général, le P. Favre. Lui-même utilise dès lors ses loisirs forcés et sa plume pour publier de petits volumes faisant connaître les maisons où il réside (Verdelais, Bon-Encontre) ou des défunts liés à l'histoire de la Société (Auguste Marceau, Mgr Douarre). Nommé à l'automne 1860 à Paris, il y restera pratiquement jusqu'à sa mort en 1894, à l'exception de cinq années passées à Chartres, de 1866 à 1871. Durant les quarante dernières années de sa vie, il ne reverra le P. Colin qu'une fois en juillet 1867, mais son existence n'en restera pas moins dominée par la fidélité qu'il avait dès le départ vouée à cet homme.

En 1864 et 1866, par deux mémoires successifs, il fait connaître aux membres du chapitre général l'opposition du P. Colin aux Constitutions du P. Favre, et son intervention eut certainement un rôle déterminant dans la décision prise par le chapitre de 1866 de demander au P. Colin d'achever la règle. Puis, jusqu'à l'approbation pontificale de 1873, le P. Mayet par ses prières et ses lettres, suit avec passion la grande affaire de cet achèvement de la règle de la Société, et de 1878 à 1884, intervient encore auprès de chapitres généraux pour souligner l'imparfaite observation de cette dernière.

[12]

Entre temps, le travail de notation opéré de 1837 à 1854 a eu une suite. Un cahier de *Notes détachées* a recueilli, de 1854 à 1868, de nouvelles données. Puis, ayant récupéré vers 1861 les cahiers remis au P. Favre, le P. Mayet, après les avoir révisés avec scrupule, les fait copier de 1868 à 1870, en deux séries calligraphiées où manquent toutefois de nombreux passages, raturés auparavant dans les originaux. Révisions et corrections mineures se prolongent ensuite jusqu'en 1887. Sept ans plus tard, le 8 décembre 1894, le P. Mayet mourait à Paris, peu de mois avant la parution des premiers volumes de l'ouvrage du P. Jeantin, où la matière des Mémoires devait être si largement utilisée.

Les Mémoires

Les Mémoires originaux du P. Mayet, source unique, on l'a dit, du présent volume², comprennent onze cahiers, neuf de Mémoires proprement dits³ et deux de suppléments, formant un ensemble de près de six mille pages, principal résultat du patient travail accompli, de 1837 à 1854, par celui qui avait pris à cœur de faire connaître à la postérité les origines et l'esprit primitif de la Société de Marie.

Il y a de tout dans cette collection : des transcriptions de lettres ou de rapports fournis par des confrères ou même des étrangers, des récits oraux notés par le P. Mayet [13] ou par d'autres, des traits dont l'auteur a eu directement connaissance et qu'il nous livre accompagnés ou non de commentaires, des études récapitulatives basées sur des détails obtenus séparément et, enfin et surtout, des paroles du P. Colin, rapportées avec une abondance et une fidélité d'autant plus grandes que leur notation a été, on l'a dit, le point de départ des Mémoires. On va revenir dans un instant sur cette partie, relativement la plus importante de l'œuvre et, en tout cas, la seule qui nous intéresse directement ici.

Deux mots s'imposent toutefois auparavant sur l'essai de structure donné par le P. Mayet à cet ensemble un peu hétéroclite. L'auteur semble en fait avoir choisi assez sagement une voie moyenne entre le désordre total et un cadre trop rigide que la croissance vivante de l'entreprise n'aurait pu respecter. L'ensemble de la matière est divisé en neuf grands chapitres : 1. Historique et esprit de la Société ; 2. Esprit de la Société : respect pour les évêques et modestie ; 3. Esprit de la Société : humilité et mépris de soi-même ; 4. Esprit de la Société : esprit de force et de courage ; 5. Esprit de la Société : esprit d'enfance, aisance, liberté d'esprit, rondeur, simplicité ; 6. Esprit de la Société : prudence ; 7. Esprit de la Société : espoir de foi, prière, recours à Marie ; 8. Esprit de la Société : esprit de chasteté et de circonspection ; 9. Quelques notes sur l'éducation.

Dans chaque cahier, un certain nombre de pages était réservé pour chacun des chapitres, quitte à ce qu'un chapitre se continue sur la partie laissée blanche par un autre, ou qu'un cahier ne possède qu'un nombre limité de chapitres, s'il y avait encore place pour les autres dans le cahier précédent. C'est à l'intérieur de ces chapitres que le P. Mayet copiait ou faisait copier par d'autres, à mesure qu'ils lui arrivaient, les « articles » qui avaient pris forme [14] dans un stade antérieur sur quelque carnet ou feuille volante. Par « article » le P. Mayet entendait toute unité indépendante, de quelque longueur ou nature qu'elle fût, à laquelle il donnait généralement un titre et une date et qu'il séparait par un trait de l'article suivant. Une marge gauche, correspondant au tiers de la page, était laissée blanche à ce stade pour additions et renvois de toutes sortes, lesquels ne manquaient pas de venir par la suite, donnant à ces cahiers originaux l'aspect tourmenté qu'ils ont aujourd'hui. Parfois, surtout dans les dernières années du généralat, le P. Mayet tirait d'un même entretien du P. Colin plusieurs articles, les distribuant entre les différents chapitres suivant leur contenu⁴. Comme il n'est jamais possible de remonter au delà de l'article tel qu'il est copié dans les Mémoires, c'est évidemment ce dernier qui sera la base de la présente édition.

Ceci dit, venons-en à la notation des paroles du P. Colin. Ce point a déjà fait ailleurs l'objet d'une étude détaillée⁵, mais on ne peut omettre de présenter les diverses circonstances

² Voir supra, p. 3, note 1. Seul le dernier document, doc. 190, est extrait des *Notes détachées* qui constituaient pour leur auteur une suite directe aux Mémoires.

³ Il y en avait originellement onze. Le P. Mayet lui-même en a détruit deux : le t. 9, relatif au fait du 10 juillet 1849 à Valbenoîte (après sa transcription dans la grande copie) et le t. 11, tout entier consacré au *Journal des bons enfants* du collège de la Seyne, dont il ne reste rien.

⁴ Voir docc. 119-121 et 129-130.

⁵ Voir OM 2, pp. 48-58.

dans lesquelles ont été notées les paroles du P. Colin que l'on va lire, et de dire un mot du degré de fidélité que l'on peut reconnaître à cette notation.

Le plus grand nombre des entretiens retenus dans le présent volume est constitué d'avis donnés lors des retraites générales annuelles, qui réunissaient alors la presque totalité des confrères⁶. L'importance de la circonstance, son caractère attendu, la présence plus que probable de tables ou pupitres dans la salle d'exercices, et, dans l'audience, de plusieurs confrères intéressés à prendre des notes [15] (cf. doc. 102, § 48), créaient les conditions les meilleures pour une mise par écrit des paroles du supérieur général. On peut considérer par ailleurs que les thèmes abordés alors représentaient ceux que le P. Colin entendait le plus inculquer à l'ensemble des confrères. On n'hésitera donc pas à donner toute leur importance, pour une étude systématique de la pensée du fondateur, au compte rendu qui nous est donné de ces séances.

Il s'en faut toutefois qu'on trouve là l'écho le plus caractéristique et le plus spontané de la parole du P. Colin, dont le tempérament passionné et peu systématique excellait au contraire dans l'improvisation. Le second grand groupe d'entretiens, celui que l'on pourrait qualifier de « propos de table »⁷, n'est pas, en ce sens, moins intéressant que le premier. A la fin du repas, après la lecture, soit pour se débarrasser la tête, soit parce qu'il n'avait pas d'autres moments pour s'adresser aux confrères, le P. Colin prenait la parole et développait librement ce qu'il avait le plus à cœur. Le P. Mayet tirait alors son calepin et, le cachant sous la table, notait le plus qu'il pouvait, non sans bénéficier, même en ces cas-là, de l'aide d'autres confrères (doc. 132, § 38). Le lecteur sera peut-être étonné de constater que certains des textes les plus connus du P. Colin proviennent de semblables improvisations de réfectoire.

Très proches des précédentes, sans aucun doute, sont les conversations notées en récréation⁸ auxquelles on doit sans doute aussi un bon nombre des paroles sans circonstances définies que l'on trouvera dans le volume, telles celles rapportées en doc. 87, qui nous valent de la part du [16] P. Mayet un honnête aveu sur la limite de sa méthode (*ibid.* § 1).

En dehors de ces grandes catégories, qui représentent en un certain sens les deux extrêmes pour ce qui est du caractère plus ou moins officiel des déclarations du P. Colin, on a aussi beaucoup d'autres circonstances bien déterminées dans lesquelles sa parole à un groupe a été recueillie. On entendra ainsi le supérieur général intervenant dans des séances capitulaires⁹, ou parlant librement en conseil auquel le P. Mayet est souvent admis lorsqu'il est à Lyon¹⁰, ou animant une réunion de communauté¹¹ ; on l'écouterà aussi s'adressant à un groupe plus restreint de novices-scolastiques¹², de jeunes prêtres¹³, de prédicateurs¹⁴, ou de confrères réunis pour des conférences sur l'éducation¹⁵. Mayet n'appartenant pas, par définition, aux groupes visés, on n'entend là le P. Colin qu'à travers le rapport d'un des participants à la réunion. Par contre, dès que le fidèle annaliste est présent, il s'efforce de noter ou de mémoriser, que le P. Colin parle dans sa chambre (doc. 13 ; 77), dans le corridor du séminaire (doc. 46), ou dans la cour en attendant le passage de la diligence (doc. 41).

⁶ On les trouve en doc. 9, 38, 58-60, 78, 102, 104, 109, 111-116, 141-143, 174-178, 182, 188, 190.

⁷ Doc. 27, 31, 73, 92, 97, 98, 110, 117, 119-121, 124, 132, 146, 147, 152, 154, 158, 160, 161, 166, 171-173, 183.

⁸ Doc. 70, 71, 135.

⁹ Doc. 55, 56, 100, 101, 103, 189.

¹⁰ Doc. 82, 85, 89, 106 (?), 129, 130, 133 (?), 136, 138, 155.

¹¹ Doc. 39 et 44.

¹² Doc. 74, 79, 140.

¹³ Doc. 165.

¹⁴ Doc. 178.

¹⁵ Doc. 179-181.

Restent enfin toutes les paroles adressées non plus à un groupe mais à un individu, qu'il s'agisse du P. Mayet lui-même, pour qui le P. Colin servait de directeur spirituel¹⁶, d'autres confrères comme le P. Eymard¹⁷, le P. Four- [17] -nier¹⁸, le P. Maitrepierre¹⁹, le frère scolastique Germain²⁰, soit même de non-Maristes tels que l'abbé de Charbonnel²¹ ou le commandant Marceau²².

Évidemment, chaque fois que le P. Mayet n'était pas là au moment où le P. Colin parlait, la fidélité du rapport repose tout entière sur l'intermédiaire qui a recueilli les paroles, et on n'a guère d'éléments pour l'évaluer. Tout ce que l'on peut dire c'est que, connaissant ses confrères ainsi que les thèmes et les expressions du fondateur, l'annaliste avait, lui, des éléments d'appréciation qu'il n'hésite pas à l'occasion à communiquer, permettant ainsi choix et éliminations. Chaque fois au contraire que Mayet s'est trouvé là en personne, on peut avoir un préjugé extrêmement favorable, basé sur la connaissance que des milliers de pages nous donnent de sa manière de procéder. Excusé par son mutisme d'avoir sans cesse en main calepin et crayon, aidé par une très bonne mémoire, habitué à saisir les mots ou image-clefs à partir desquels le discours d'un homme dont on connaît à fond style et expression peut être aisément reconstruit, le P. Mayet, tout en ne possédant pas la sténographie, arrivait à ne rien perdre d'essentiel (cf. docc. 44, § 12; 104, § 5). Pratiquement, lorsqu'il notait *ex professo* un entretien, on peut considérer qu'il ne laissait tomber que ce qu'un discours improvisé contient inévitablement de répétitions, de développements lâches, de mots superflus appelés par le débit familier, surtout chez quelqu'un aussi verbomoteur que l'était le P. Colin. Une analyse plus précise de tout ceci a été faite ailleurs, appuyée par un remarquable test de fidélité²³. Plutôt que [16] d'y revenir, on préfère donner au lecteur deux autres exemples parlants.

Parmi les confrères recueillant à l'occasion les avis du P. Colin, se trouvait le P. Gilibert dont les notes de retraite et de direction contenaient ainsi de nombreuses paroles du fondateur. Quand le P. Favre, par sa circulaire du 9 avril 1877, prescrivit aux confrères la communication des écrits du P. Colin qu'ils pouvaient détenir, le P. Gilibert copia ces extraits dans un fascicule récemment retrouvé. En voici deux passages, choisis parmi ceux pour lesquels la confrontation avec la notation Mayet est la plus facile :

20 janvier 1849 - Messieurs, il faut travailler et faire du solide. Il faut instruire le peuple. Nous sommes dans un siècle d'ignorance, Depuis dix-huit cents ans, le peuple n'avait pas été aussi ignorant que dans le siècle où nous vivons. Oh ! Messieurs, vous avez beaucoup à faire. Chacun de vous doit sauver plusieurs âmes. Il y en a qui attendent les missionnaires. J'en ai trouvé qui attendaient depuis bien longtemps. Une fois j'en ai trouvé un qui attendait depuis vingt-six ans, époque à laquelle il avait commis une faute qui l'avait retenu depuis et, sauf cette faute et l'omission du devoir pascal, il n'y avait pas matière d'absolution. Messieurs, vous êtes jeunes, vous pouvez faire beaucoup de bien. Il me semble que si j'étais à votre âge ... Si je pouvais aller en mission, il me semble que je vivrais vingt ans de plus²⁴.

Retraite de septembre 1849 - Mes chers confrères, nous sommes appelés à marcher sur les traces des apôtres. Nous voilà réunis en grand nombre pour la retraite. Nous pouvons nous comparer en quelque sorte aux apôtres après l'Ascension de leur divin maître. Après être restés quelques jours réunis, ils se dispersent pour convertir le monde et bientôt l'univers, est chrétien et catholique. Nous

¹⁶ Docc. 1, 8, 22, 26, 27, 42, 64, 68, 94, 125

¹⁷ Docc. 45, 48, 51-53.

¹⁸ Doc. 50

¹⁹ Docc. 144, 145

²⁰ Docc. 65, 67 (?)

²¹ Doc. 150

²² Doc. 184

²³ Voir OM 2, pp. 56-58

²⁴ Dossier Gilibert, « Entretiens du P. Colin », pp. 2-3.

aussi nous devons être envoyés. Notre bonne mère, Marie, va nous renvoyer. Comme les apôtres, nous avons de grands ennemis à combattre et peut-être de plus grands ! Car les idolâtres n'avaient pas abusé de la grâce comme ceux contre qui etc. Que c'est [19] malheureux d'abuser de la grâce ! Que ne voit-on pas de nos jours ! les erreurs les plus absurdes sont mises à la place de la vérité... C'est contre de tels obstacles que nous aurons à lutter. Donc il nous faut du courage et surtout la sainteté, le zèle²⁵.

Le lecteur qui aura la curiosité de comparer le premier extrait avec doc. 171 et le second avec doc. 176, §§ 2-3, touchera du doigt la différence qu'il y a entre la pâle notation de quelques pensées et l'art d'un homme qui sait non seulement noter le développement entier, mais lui restituer son souffle oratoire et sa vigueur, et fournir les petits détails qui donnent à celui qui lit l'impression de se trouver lui-même dans l'audience. On comprendra mieux, après cela, pourquoi, renonçant à d'autres sources mineures, on livrera uniquement dans les pages qui suivent la parole du P. Colin telle qu'elle nous parvient dans les Mémoires Mayet.

Critères de choix

Vu la rare qualité avec laquelle cette parole nous était livrée, fallait-il songer à une édition intégrale des pages des Mémoires la contenant ? La chose eût été, pour bien des raisons, absolument impraticable. Non seulement le coût élevé de l'opération déconseillait de l'entreprendre, mais la masse même des textes eût découragé le lecteur et ôté par surcroît au volume son unité et son caractère, vu que, pour n'omettre aucune parole Colin, il eût fallu intégrer, outre des récits purement historiques ou anecdotiques faits par ce dernier, bien des histoires racontées par Mayet et émaillées d'un mot du fondateur. Pratiquement il n'y avait guère de milieu entre l'édition critique de la totalité des Mémoires en plusieurs volumes, et ce que l'on [20] a tenté ici : un ouvrage encore maniable livrant avec le minimum d'indications indispensables le meilleur des « Entretiens spirituels » du P. Colin.

Il a donc fallu choisir, et l'on se doit de donner au lecteur les critères qui ont présidé à la constitution de la collection de textes mise ici entre ses mains.

On s'est efforcé, tout d'abord, de se limiter au genre littéraire de l'entretien au sens large, c'est-à-dire d'une conversation, brève ou longue, notée pour elle-même par le P. Mayet ou un de ses amis, dans le but précisément de fixer par écrit et transmettre la parole du fondateur. Ce faisant, on a laissé de côté ce qui constitue une des principales richesses des Mémoires, à savoir les multiples traits recueillis par le P. Mayet sur un homme qu'il admirait profondément. On remplirait aisément un autre volume avec ces descriptions, ces petites histoires au jour le jour, ces remarques pertinentes de l'annaliste, qui donnent du supérieur général un portrait extrêmement fouillé et attachant. Notre but était autre. Il ne s'agissait point, dans le présent ouvrage, de faire connaître comme telle la personne de Jean-Claude Colin, mais de lui laisser la parole.

Encore ne pouvait-il s'agir de n'importe quelle parole. Très souvent le P. Mayet a tiré son calepin quand le P. Colin racontait les souvenirs de Cerdon ou des premières missions, donnait des nouvelles récentes ou livrait quelque anecdote. L'historien mariste ne peut que se réjouir de ce matériel, souvent irremplaçable. Toutefois, non seulement une bonne partie en a déjà été publiée²⁶, mais, à côté de ceux qu'intéresse directement la reconstitution du passé, il y a ceux, bien plus nombreux, qui désirent surtout [21] connaître la pensée d'un homme dont la sagesse spirituelle les a frappés. C'est donc aux « Entretiens spirituels » que l'on s'est délibérément cantonné, non sans être bien conscient de l'ambiguïté d'un tel terme. Pris dans l'acception la plus classique qu'il aurait eue pour un contemporain du P. Colin, cet adjectif eût englo-

²⁵ Ibid., pp. 5-6.

²⁶ Notamment dans la première partie de OM 2, pp. 115-627, en CMJ, docs, 23, 24, 28, 30, 31, en RMJ, pp. 194-244.

bé principalement, voire exclusivement, des paroles de caractère descriptif ou exhortatif relatives à la « vie spirituelle » du Mariste, c'est-à-dire aux moyens et étapes de l'union de son âme à Dieu. Ascèse, pratique des vertus et des vœux, exercices de piété, croissance dans la foi, la prière, l'union au Christ, ces thèmes fondamentaux seront, on s'en doute bien, abondamment représentés dans les pages qui suivent. On a tenu, toutefois, à ne pas s'y limiter. La vérité spirituelle d'un prêtre ne se juge pas moins dans le type de relations qu'il sait instaurer avec ceux auxquels s'adresse son ministère ou avec les membres de sa communauté, dans l'écoute qu'il maintient des besoins de ses contemporains et sa participation à tout ce qui vit dans l'Église. Déjà la vieille *Doctrina spirituelle* du P. Colin²⁷, s'était largement [22] ouverte aux avis du fondateur concernant les ministères. On a été ici plus large encore, accueillant volontiers des appréciations du P. Colin sur événements ou courants d'idées caractéristiques de son époque, et tout ce qui pouvait aider à caractériser cet esprit propre de la Société qui ne se saisit bien qu'à travers mille applications pratiques.

Ainsi délimité le genre d'« Entretiens spirituels », un choix s'imposait encore entre tous ceux qui auraient eu un titre à figurer dans le présent volume. L'appréciation personnelle joue en ce domaine un rôle qu'on ne peut prétendre éliminer. On s'est toutefois efforcé d'en réduire l'importance, en utilisant simultanément un certain nombre de critères objectifs complémentaires, relatifs aux thèmes abordés, à la date des textes, et à leur genre.

Concernant les *thèmes spirituels* des entretiens, on a pris comme règle de n'en omettre aucun d'une certaine importance et, d'autre part, d'éviter le plus possible les pures redites, surtout quand il s'agissait d'idées courantes dans la tradition spirituelle, sur lesquelles l'apport personnel du P. Colin s'avérait limité. Par contre, s'agissant de points mis directement par le fondateur en relation avec le but et l'esprit propre de sa congrégation, ou portant nettement sa marque personnelle, on a non seulement accueilli les insistances ou variations sur le même thème, mais on s'est même efforcé de fournir au lecteur un dossier complet permettant une étude systématique de ces thèmes. C'est ainsi que le lecteur verra souvent revenir les idées sur le rôle de Marie dans l'Église naissante et à la fin des temps, la formule « Inconnus et cachés », la référence à Nazareth, ainsi que des remarques sur la nature de la prière ou la tenue du conseil. Par ailleurs, une place privilégiée a été donnée aux entretiens contenant une référence au texte des Constitutions, vu le caractère [23] officiel de ce dernier. Là où on a été le plus attentif à ne pas multiplier les répétitions, c'est quand retournaient les grandes antithèses rhétoriques un peu faciles chères à l'éloquence chrétienne, ou de simples exhortations à faire ceci ou cela. Autant la pluralité de ses auditoires obligeait le P. Colin à renouveler ces dernières, autant n'était-il pas nécessaire d'en laisser de nombreux spécimens dans le même volume. Par ailleurs, entre deux développements sur la même idée, on a évidemment retenu celui qui contenait les formules les plus originales et les plus caractéristiques. Ce que l'on s'est par contre interdit de faire - et il ne sera pas superflu de le souligner - c'est une sélection basée sur le caractère plus ou moins agréable aux oreilles modernes des paroles du fondateur, un choix des textes considérés comme plus « ouverts », plus « positifs », plus « actuels ». L'échantillonnage

²⁷ Cet ouvrage est la réédition de l'essentiel des tomes IV et V et des chapitres 1 et 23 du tome III de JEANTIN. (Voir titres complets de l'une et l'autre publications *supra*, p. VII). Le P. Jeantin, auteur de la première grande biographie du P. Colin, y avait reproduit, surtout dans les tomes cités, de très larges passages des Mémoires Mayet, d'après l'une des copies. Il n'avait pas hésité toutefois à couper, retrancher, adapter et il n'était pas toujours facile pour le lecteur de distinguer la parole du P. Colin des remarques du commentateur. Le contenu du présent volume est en partie le même que celui de la *Doctrina spirituelle*, mais en partie seulement. Les textes entièrement neufs des *Entretiens* sont fort nombreux et tous peuvent être considérés comme la première édition des paroles du P. Colin d'après l'original des Mémoires Mayet, si l'on excepte ceux que le P. Touzet avait déjà insérés dans son excellent mais court volume : *Marie et l'Église missionnaire*, Paris, 1965. Une concordance des passages communs à ces différents ouvrages a paru présenter à la fois trop de difficultés pratiques et trop peu d'intérêt réel pour mériter d'être réalisée et l'on s'est contenté de renvois occasionnels quand l'occasion s'en présentait.

- qui représente certainement plus de la moitié et pas loin des deux tiers des entretiens spirituels contenus dans les Mémoires - donne, croyons-nous, une vue passablement équilibrée de ce qu'étaient les thèmes du fondateur, avec une simple accentuation sur ce que lui-même présentait comme plus caractéristique de l'esprit de sa congrégation.

Autre critère adopté pour le choix entre des textes dont le sujet et l'intérêt se trouvaient plus ou moins identiques, a été celui de leur date. Loin de privilégier une époque, on s'est efforcé au contraire de représenter les différentes étapes du généralat, afin de permettre au lecteur l'appréciation des permanences et des évolutions dans la pensée du P. Colin.

Une dernière préoccupation a été enfin de documenter le plus possible les différents genres d'entretiens présents dans les Mémoires, tout en limitant le nombre des avis personnels donnés par le P. Colin au P. Mayet, dont l'intérêt était réel, mais souvent trop dépendant de la [24] situation particulière du sujet pour avoir vraiment valeur universelle.

Ceci dit, il importe de souligner nettement que l'emploi simultané des critères ci-dessus n'a pas conduit à un découpage des entretiens. Pratiquement, chaque fois que cela a été possible, on a fait coïncider le document avec ce qui est l'élément de base des Mémoires, à savoir « l'article » tel qu'il nous est donné par le P. Mayet. Il ne pouvait être question toutefois de reproduire en entier certains articles composites, œuvre de ce dernier, lesquels contenaient, mêlés à divers faits et aux remarques de l'auteur, d'importantes paroles du P. Colin qui méritaient d'en être extraites²⁸. On peut en dire autant de paroles du P. Colin contenues dans de longs récits historiques²⁹, ou dans un compte rendu de cérémonie (doc. 115). Même dans le cas d'articles rapportant un seul et même entretien, on s'est vu obligé quelquefois, sous peine de trop alourdir le volume, de ne retenir qu'un passage, laissant tomber la plus grande partie qui n'était que de caractère anecdotique³⁰, ou qui ne constituait que la répétition banale de thèmes déjà abordés³¹. Trois fois aussi on n'a retenu d'avis personnels du P. Mayet que ce qui avait portée générale³², et deux fois enfin, à titre exceptionnel, a été opérée une coupure à l'intérieur d'un entretien³³. En dehors des vingt-quatre documents auxquels on vient de faire allusion, pour tous les autres, soit 166 sur 190, ce que l'on trouvera édité ci-dessous est, dans son intégralité, le corps de l'article original du P. Mayet³⁴. Que si le document commence [25] de manière abrupte, sans introduction ni indication de circonstances, c'est tout simplement parce que Mayet ne nous a pas livré autre chose. Le lecteur doit savoir qu'en se reportant à l'original il n'en trouverait pas plus long et n'en apprendrait pas plus sur ce que le P. Colin a dit ce jour-là. Chaque fois que les indications de dates et de circonstances figuraient non dans le corps de l'article mais en marge, on les a incorporées dans le titre et l'introduction du document, sans s'astreindre à les reproduire littéralement, pas plus que le titre, souvent trop long, donné par le P. Mayet. A la différence de ce qui s'est fait dans les *Origines Maristes*, on n'entend en effet aucunement publier ici des pages des Mémoires comme telles, mais les entretiens du P. Colin, gardant pleine liberté vis-à-vis de ce que le collecteur a pu y ajouter de son cru.

²⁸ Docc. 85, 94, 128, 136.

²⁹ Docc. 57, 93, 156-158.

³⁰ Docc. 18, 24, 40, 71, 95, 131, 168.

³¹ Docc. ,176-177. Voir aussi le doc. 190.

³² Docc. 1, 26 et 30.

³³ Docc. 41 et 115.

³⁴ En deux cas, une finale faisant figure d'appendice de l'article lui-même a été omise (docc. 129 et 172).

Principes d'édition

On en arrive ainsi aux principes adoptés pour la présente édition. Celui que l'on vient d'énoncer à l'instant commande pratiquement la manière dont a été établi le texte des entretiens. On a pris pour base l'article du P. Mayet, se refusant à modifier, fût-ce d'un mot, les paroles du P. Colin qu'il rapporte, tout en ne s'astreignant à reproduire ni l'orthographe ni la ponctuation, absentes par définition de la parole elle-même et œuvre de celui qui l'a mise par écrit³⁵. Le principal problème regardait l'introduction ou non dans le texte des guillemets et tirets par [26] lesquels se signalent généralement dans un imprimé les paroles citées et les changements d'interlocuteur. En fait, après examen, il a fallu renoncer à cette toilette du texte qui, en certains cas, eût amené à le modifier ou à trancher entre diverses hypothèses d'interprétation. Que l'on prenne, par exemple, doc. 44, § 4. Le « et » de la première ligne ne permet pas d'introduire des guillemets sans retoucher la phrase. En doc. 9, § 11, la distribution des éléments de phrase entre deux interlocuteurs eût porté à discussion. En doc. 19, § 1, l'introduction de doubles guillemets eût alourdi plus qu'aidé la lecture. En doc. 27, § 2, on ne pouvait que laisser subsister le tiret mis par le copiste avant la dernière incise, sans pour autant pouvoir se prononcer sur sa signification. Par ailleurs, en bien des endroits, le P. Mayet a laissé subsister des anacoluthes ou autres irrégularités propres au style parlé (doc. 9, § 15; 11, § 5 etc.).

Ceci étant, il n'y avait guère d'alternative entre mettre l'article en un français construit et ponctué suivant toutes les règles, ou le reproduire substantiellement tel que le P. Mayet nous le livrait. L'exemple du P. Jeantin montrait assez sur quelle pente glissante on se serait engagé en acceptant de réécrire, même grammaticalement ou stylistiquement, certains passages³⁶. On trouvera donc ci-dessous le texte Mayet sans guillemets, sans autres tirets que ceux mis par lui, et sans aucune retouche de mots, avec seulement une certaine unification de la ponctuation courante, surtout dans l'usage du point-virgule et des deux points, inévitables dans la reproduction d'un style oral riche en juxtapositions. Pour l'usage des majuscules, on a évidemment gardé toute liberté. Quant aux paragraphes, numérotés [27] pour faciliter les références, ils correspondent en principe aux alinéas de l'original, sauf dans le cas de trop longs passages dans lesquels on a introduit, suivant le sens, une ou plusieurs divisions.

Au texte du document ainsi établi on a donné un numéro d'ordre, suivant un classement strictement chronologique, le seul susceptible d'éviter des regroupements arbitraires et subjectifs. Aussi bien, le premier élément indiqué ensuite pour chaque document est-il sa date, telle qu'indiquée le plus souvent par le P. Mayet, avec toutefois une précision plus poussée quand elle était possible, voire même rectification en cas d'erreur. Pour tous les textes datés seulement de 1838 ou 1839, on a, pour des raisons expliquées ailleurs, adopté la datation unique 1838-1839³⁷ et classé les textes suivant l'ordre des pages des Mémoires. Quand la date ne comportait que le mois, on a mis le document à la fin des textes datés du même mois et, quand le mois manquait, à la fin du trimestre, du semestre ou de l'année, suivant le cas.

Après le numéro d'ordre et la date, vient le titre du document que l'on a voulu à la fois bref et évocateur, renonçant sans regrets à reproduire ceux du P. Mayet, généralement trop longs et trop vagues. Chaque fois qu'il était connu, le genre du document (avis aux retraits, conversation de réfectoire, remarques au P. Mayet, etc.) a été également indiqué. Suit enfin la référence au tome et aux pages des originaux. Quand il n'a pas d'autres indications, le premier

³⁵ Dans le cas de confusion auditive certaine, on n'a pas hésité, en vertu de ce principe à restituer le mot que le P. Colin avait réellement prononcé. Ainsi, en doc. 141, § 17, avant-dernière ligne, le copiste, recopiant sans doute une erreur du P. Mayet lui-même, avait écrit « l'aguerrir » au lieu de « la guérir ». La rectification s'imposait.

³⁶ Une telle ré-écriture est inévitable dans l'acte de traduction et, aussi bien, la traduction anglaise a-t-elle pu utiliser les guillemets et donner à son texte une perfection formelle plus grande.

³⁷ Voir *infra*, pp. 33 et 45 et OM 2, pp. 121-122.

chiffre renvoie à un tome des Mémoires proprement dits ; les sigles SI, S2 et ND1, qui précèdent occasionnellement ce premier chiffre, renvoient, pour leur part, au premier ou au second supplément et au premier cahier des *Notes détachées*.

[28]

Dans la plupart des cas, à ces indications sommaires fait suite une brève introduction. Son but n'est point de dégager la portée du texte ni d'en analyser le contenu, mais uniquement de fournir les éléments pouvant aider la lecture, en précisant les circonstances de l'entretien ou l'objet précis auquel il s'appliquait. Bien des affirmations érudites eussent pu prendre place là sur l'époque, les institutions, les personnes. On s'est limité au minimum, se souvenant que les paroles du P. Colin n'étaient point données là comme documents historiques, mais pour leur valeur intrinsèque. Paradoxalement, les textes les plus riches en contenu spirituel, seront souvent les moins introduits, non parce que jugés moins importants, mais parce que moins liés à des circonstances particulières. On voudra bien se souvenir, à ce propos, que le volume comme tel n'est ni un commentaire des thèmes du P. Colin, ni une introduction à leur intelligence, mais une simple présentation de textes offerts à la réflexion et à l'étude du lecteur, que l'on a laissé libre de ses réactions et de ses jugements, quitte à signaler, occasionnellement, tel ou tel texte plus significatif.

Les notes des documents s'inspirent des mêmes critères. Il eût été aisé de les multiplier. On en a mis en fait uniquement pour éclairer des passages qui auraient risqué de rester obscurs, ou fournir des éléments d'information indispensables, présumés inconnus de la majorité des lecteurs, ainsi que pour identifier les citations et les traduire quand elles étaient en latin. Précisons, à propos des citations bibliques, que les références en ont été indiquées d'après le système d'abréviations de la Bible de Jérusalem et qu'un index biblique en finale inclura un certain nombre de citations implicites pour lesquelles n'ont pas été rédigées de notes.

[29]

Rappelons enfin que la division de l'ouvrage en neuf parties a été commandée par les diverses périodes de cohabitation du P. Colin et du P. Mayet en des lieux et circonstances qui demandaient chaque fois à être précisées. C'est à quoi s'emploieront les introductions, tout en fournissant, quand cela s'avérera nécessaire, les indications sur les principaux événements politiques de la période et un bref aperçu du contenu des entretiens.

Sur les index qui terminent le volume et doivent en faciliter l'utilisation, on ne peut que renvoyer à ce qui sera dit en tête de chacun d'eux.

[30]

Première partie

I - PREMIÈRES VUES SUR LA SOCIÉTÉ DE MARIE

Novembre-décembre 1837

[31]

[32] *page blanche*

On a rassemblé dans la présente section cinq documents qui ont en commun de remonter, selon le P. Mayet, aux tout premiers mois de sa vie aux côtés du P. Colin et d'exprimer des vues du fondateur sur les destinées de la Société de Marie.

Entré au noviciat de Lyon le 10 octobre 1837, l'abbé Mayet a l'occasion d'y voir et entendre le supérieur général durant un voyage que ce dernier fait dans cette ville autour des 20-22 novembre. Il le revoit le 21 décembre, quand le P. Colin revient avec l'idée de l'emmener avec lui à Belley. En fait, le novice, convalescent, n'est pas encore en état de faire le voyage et c'est simplement quelques jours plus tard qu'il peut supporter la voiture. Le 6 janvier 1838, il succède au P. Convers comme directeur du petit pensionnat de la Capucinière à Belley.

L'année 1837 resta donc liée pour le P. Mayet aux trois mois de son noviciat à Lyon, en un cadre et dans des conditions de vie bien différentes de celles qu'il connut au pensionnat de Belley durant 1838 et 1839. Autant les paroles recueillies durant ces deux dernières années, sans notation de date, ne purent ensuite, dans le premier volume des Mémoires, qu'être référées vaguement à cette période de la vie au pensionnat, autant les datations « 1837 environ », doivent être présumées beaucoup plus précises et renvoyer pratiquement aux premiers mois passés par l'abbé Mayet dans la Société durant le dernier trimestre 1837.

[33]

A cette époque, le nouveau novice n'a pas encore entrepris de noter systématiquement les paroles du P. Colin, mais il est assez naturellement frappé par des déclarations qui paraissent entrouvrir le voile couvrant l'avenir de la Société où il vient d'entrer. Sans doute, son goût inné pour le merveilleux lui fait-il majorer quelque peu la portée « prophétique » d'assertions un peu mystérieuses. Celles-ci ont surtout l'intérêt de montrer combien le fondateur aimait situer sa congrégation en référence à l'histoire de l'Église et notamment à ces « derniers temps » qui désormais semblaient proches. On pourra regretter de ne pas entrer en contact avec les paroles du P. Colin à travers d'autres textes, plus riches en doctrine ou expérience spirituelle qu'en projections sur le futur. En réalité, rien ne pouvait être plus utile sans doute que d'entendre, dès l'ouverture, quelques-uns des thèmes qui traverseront l'œuvre toute entière et qui sous-tendent bien des développements. Marie au début de l'Église et à la fin ; époque des Jésuites et époque actuelle ; crise religieuse contemporaine et derniers temps : ces points de référence comparés resteront constants tout au long des *Entretiens*. Ils balisent précieusement le champ où va se mouvoir une pensée qui ne sépare pas le spirituel d'une interrogation sur les signes des temps et les crises de son époque.

[34]

1

Doc. 1 - 20-22 novembre 1837 - TOUT L'UNIVERS MARISTE. Remarques au P. Mayet - 1, 275-276.

Sous les dates des 20-22 novembre qui sont celles d'une visite du P. Colin à Puylata, l'abbé Mayet, encore novice, a noté dans ses *Notes Personnelles* de longs conseils reçus du supérieur général, recopiés ensuite dans les Mémoires. Laissant de côté ce qui n'est qu'avis de direction, on retient ici deux remarques sur la Société. Ce sont les premières paroles du fondateur sur sa congrégation qui aient été directement mises par écrit.

[1] Du courage. Hélas, dit-il, notre but n'est pas moins que de rendre l'univers mariste¹.

[2] Notre corps est pour faire ce que les autres corps ne peuvent pas faire : voilà tout. Non seulement nous ne devons rien penser ou dire contre les autres corps, mais nous devons tout faire pour les favoriser, travailler pour eux, être portés pour eux. Le but de la Société est d'imiter la sainte Vierge qui était en même temps si modeste et si pleine de zèle pour le salut du monde auquel elle travaillait dans le silence.

2

Doc. 2 - Fin décembre 1837 - LE JUGE ET LA MÈRE. Réponse au P. Mayet - 1,5.

Revenant sur son assertion relative à l'univers mariste (voir document précédent) le P. Colin s'explique d'une manière assez elliptique, en référence à la Société de Jésus, point de comparaison tout naturel pour une Société qui en décal- [35] quait le nom. Sur d'autres usages de ce parallèle voir l'index analytique à SOCIÉTÉ DE JÉSUS.

[1] Quelqu'un le faisant souvenir de ce qu'il avait dit qu'il fallait que tout l'univers fût mariste, il dit : Oui, Dieu le Père a établi Notre-Seigneur le juge des vivants et des morts. Le corps de Jésus est un corps pur¹. Chez les Jésuites il faut des talents, beaucoup d'autres choses.

[2] Dans le corps de la sainte Vierge, il n'en est pas ainsi. Elle est mère de miséricorde². Son corps aura plusieurs branches. Elle s'ouvrira à toutes sortes de personnes³.

[36]

¹ Allusion au tiers ordre qui serait ouvert à tous. Voir document suivant.

¹ C'est à dire non composé. En effet, même si la spiritualité ignatienne a fortement marqué certaines congrégations féminines et les fameuses congrégations mariales de laïcs, les noms de *Compagnie de Jésus* et *Jésuites* ne se sont jamais appliqués à autre chose qu'à l'ordre religieux masculin de structure bien définie sans branches collatérales ni affiliations d'aucune sorte.

² *Mère* s'oppose ici à *juge*. Le second, par définition, introduit des distinctions entre les personnes en fonction de leur attitude par rapport à une même loi. Pour la première, tous les fils sont égaux, quel que soit leur comportement. A la perspective de stricte sélection qui fut celle du fondateur des Jésuites à l'époque de la contre-Réforme, le P. Colin va opposer le désir de Marie de réunir à la fin des temps tous les fidèles dans le sein de l'Église.

³ Le P. Mayet a ajouté ici la réflexion suivante : « Ceci s'applique surtout au tiers ordre. Car, pour les prêtres, quoique la règle admette plus facilement que d'autres, néanmoins elle demande un discernement dans le choix et l'admission des sujets ». On ne pouvait mieux souligner les deux aspects paradoxaux de la pensée du P. Colin : d'un côté l'idée, déjà présentée au pape en 1833, d'une société qui, grâce à son tiers ordre, serait idéalement coextensive au peuple de Dieu réuni sous les auspices de Marie (*Ant. Textus*, fasc. 1, p. 83, *Summarium*, n. 109) ; de l'autre côté, la réalité d'une société sacerdotale dont la structure était largement copiée sur celle de la Compagnie de Jésus. Pour ultérieures annotations sur ce texte voir OM 2, doc. 421.

3

Doc. 3 - c. 1837 - DESTINÉES DE LA SOCIÉTÉ - 1, 5-6.

En référence à une prédiction faite vers 1819-1820 (sans doute par la personne non identifiée dont il est question en o M 2, docc, 451, 452 et 600) le P. Colin laisse entrevoir l'arrière-fond eschatologique de son idée de la Société de Marie.

[1] Il y aura dans la Société beaucoup de martyrs, je le crois.

[2] La Société sera, je crois bien, un des derniers corps avant le jugement dernier. Elle doit passer par des temps bien difficiles.

[En marge de cet article, le P. Mayet a noté la précision suivante] :

[3] Le 29 octobre 1846, le P. Colin nous dit : Il y a vingt-six ans environ qu'il nous a été dit qu'il y aurait beaucoup de martyrs dans la Société. Il ajouta : Eh bien, tant mieux ! Car alors nous aurons beaucoup de saints¹.

4

Doc. 4 - c. 1837 - MARIE DANS L'ÉGLISE NAISSANTE et à la fin des temps - 1, 11.

Sur ce thème, le plus constant dans les déclarations du P. Colin jusqu'à la fin de sa vie, voir, outre l'index analytique du présent volume, l'étude parue en ACTA S.M., 1. 5, pp. 262-281; 418-451; t. 6. pp. 52-87; 178-197.

[37]

[1] La sainte Vierge a dit : J'ai été le soutien de l'Église naissante ; je le serai aussi à la fin des temps : mon sein s'ouvrira à tous ceux qui voudront y entrer.

[En marge de cet article, le P. Mayet a rassemblé certaines précisions ultérieures du P. Colin sur cette déclaration. On croit devoir les conserver ensemble ici]:

[2] Le 25 septembre 1844, je lui dis : il semble que les prodiges si multipliés que fait la sainte Vierge présagent la fin du monde, car la dévotion à Marie est ordinairement la dernière ressource qu'emploie la providence quand elle veut ramener un pécheur. Eh oui, me répondit-il : *J'ai été le soutien de l'Église naissante ; je le serai aussi à la fin des temps...* ces mots ont présidé aux premiers commencements de la Société.

[3] Le 26 octobre 1844, il nous répéta ces paroles et dit : il y a une trentaine d'années que cela a été dit à un prêtre.

[4] Il répéta les mêmes paroles le deux décembre 1847, à Puylata et dit : Il y a environ trente-six ans.

5

Doc. 5 - c. 1837 - VIE ET MORT DES ORDRES RELIGIEUX - 1, 28m-29.

On ne pouvait trouver pour cet article de meilleur titre que celui de l'ouvrage du P. Raymond Hostie, paru à Paris en 1972. Normal chez l'enquêteur professionnel, le sens du relativisme historique en la matière n'est pas aussi fréquent chez les fondateurs. Le recul adopté ici par le P. Colin aidera à

¹ Voir aussi doc. 154, § 3.

corriger l'impression d'illuminisme qu'auraient pu laisser ses déclarations précédentes.

[38]

A Rome, un religieux lui parlait beaucoup contre les ordres nouveaux, disant qu'il fallait s'attacher aux anciens. Quand il eut tout dit, le père dit : Permettez-moi, Monsieur, de n'être pas de votre avis. Chaque siècle a vu naître des ordres. Dieu les a fait naître pour des besoins actuels. Chaque ordre a sa vocation, sa mission, son temps. En lisant l'histoire de l'Église, nous voyons que dans chaque siècle il en a paru. Il n'y a à proprement parler qu'un corps qui doit toujours subsister : c'est le corps de l'Église, celui qui a Jésus-Christ pour chef. Les autres, reconnaissant des hommes pour leurs fondateurs, ne doivent pas durer, et ils tombent quand le besoin pour lequel Dieu les a créés est satisfait. Ou, s'ils durent encore, ce n'est plus avec l'éclat et la bénédiction qu'ils avaient dans les commencements : ils rentrent dans l'ordre commun quand leur mission est finie.

[39]

[40] *page blanche*

Deuxième partie

II - AU PENSIONNAT DE LA CAPUCINIÈRE

Année 1838-1839

[41]

[42] page blanche

Comme on a déjà eu l'occasion de le dire, les deux années 1838 et 1839 furent passées par le P. Mayet à Belley comme directeur du petit pensionnat. C'est là qu'il a l'occasion de rencontrer presque quotidiennement le P. Colin qui réside comme lui à la Capucinière. Dire quelques mots de cette dernière ne sera pas superflu, car les entretiens que l'on va lire ne se comprennent bien que si l'on a présente à l'esprit la situation particulière de cette maison polyvalente.

L'ancien couvent des Capucins, fondé en 1620, désaffecté à la Révolution et acheté en 1826 par l'évêque de Belley, Mgr Devie, fut cédé par ce dernier en 1832 au P. Colin et à ses compagnons. Pour la première fois, les prêtres aspirants à la Société de Marie avaient ainsi une maison qu'ils baptisèrent immédiatement le « berceau de la Société ». La Capucinière devint d'abord résidence pour les missionnaires, puis, à son retour de Rome en février 1834, Jean-Claude Colin vint y habiter et c'est de là qu'il conduira les affaires de la Société, avant comme après son élection au généralat, jusqu'à l'automne 1839. A la Toussaint de la même année 1834, un cours de théologie commence avec trois sujets, embryon du noviciat-scolasticat qui, durant tout le généralat du P. Colin, sera la principale maison de formation de la Société. En même temps que ce cours de théologie, commence également un petit pensionnat, où les familles plus aisées de Belley placeront leurs enfants pour leur fournir l'avantage d'une pédagogie plus suivie, d'un milieu moins mêlé et de conditions de vie moins rudes que celles qu'ils auraient eues au petit séminaire dont ils se borneront à suivre les cours comme externes. Il s'agit surtout d'enfants de petites classes dont [43] le nombre ne dépassera jamais vingt-six¹. C'est de cette maison d'éducation en miniature que le P. Mayet est directeur (docc. 7 et 36).

Résidence, maison mère, noviciat-scolasticat et pensionnat, la Capucinière est donc tout cela durant ces années 1838 et 1839 où déjà on commence à l'agrandir. Le P. Colin a donc là sous les yeux un raccourci de la Société dans ses diverses formes d'activité et, par le fait même, ne manque pas d'occasions d'exprimer ses vues sur les aspects les plus variés de la vie mariste. A priori les paroles non accompagnées d'indications plus précises sont censées avoir été prononcées là.

A dix minutes de la Capucinière, se trouve le petit séminaire de Belley, où les Maristes ont fait leurs premières armes dans l'éducation. Durant l'année scolaire 1837-1838, il est sous la direction d'un prêtre du diocèse, M. Bertrand, mais durant l'été 1838 Mgr Devie réussit à obtenir du P. Colin qu'il reprenne la direction de la maison, ce qui se fera effectivement à l'automne avec une dizaine de Maristes sous l'autorité effective du P. Lagniet, vice-supérieur. Il sera plusieurs fois question dans les pages qui vont suivre (docc. 12, 13, 16) de cette reprise qui coûta beaucoup au P. Colin mais maintint les Maristes dans l'éducation, à un moment où il n'y avait pas de possibilités concrètes d'ouvrir d'autres établissements de ce genre.

Les autres confrères d'Europe se répartissent alors entre la résidence de Lyon - Puylata (docc. 18, § 3; 23; 30), Meximieux, où quelques confrères aident au petit séminaire le P. Maître pierre, supérieur, et où se fait la retraite de 1838 (docc. 8, § 2; 9; 10), l'Hermitage maison mère des Frères maristes où quelques pères se trouvent comme aumôniers (doc. 8) et le pèlerinage de Verdelaïs pris en charge

¹ Sur cet établissement peu connu, le premier fondé par la Société de Marie, voir J. COSTE, *Une maison d'éducation à Belley sous la monarchie de juillet : le pensionnat de la Capucinière (1834-1840)*, en *Bulletin d'Histoire et d'Archéologie du diocèse de Belley*, 1970-1971, pp. 61-90.

avec sa paroisse en août 1838 [44] (doc. 21, § 3). Au même moment partent pour l'Océanie trois confrères qui vont rejoindre ceux qui étaient partis en 1837 et que l'on n'oublie pas (doc. 26, § 2).

Outre ces échos de la vie mariste, on va dans les paroles du P. Colin retrouver ceux du monde dont les Maristes, pour soucieux qu'ils soient d'y rester cachés et inconnus, ne se désintéressent pas. La politique, à vrai dire, n'y est guère commentée. Les événements de juillet 1830 ont servi de leçon (doc. 31, § 8) et c'est à un niveau académique seulement que l'on y discute la légitimité d'un changement de régime (*ibid.*). Rien n'est conservé de ce que le P. Colin aurait pu dire sur les diverses crises ministérielles de ces deux années, ou la politique étrangère. Par contre, les discussions en cours dans le monde ecclésiastique ont, comme on pouvait s'y attendre, plus de retentissement, qu'il s'agisse de la mort sans sacrements d'un polémiste en vue (doc. 14), des attaques d'un auteur contre l'épiscopat (doc. 11, § 1), de la fermeté d'un archevêque à l'égard d'un couvent de moniales en ébullition (doc. 14, § 16), ou tout simplement de questions de morale, importantes à un moment où le clergé français commence à se rallier thèses liguoriennes, moins rigoristes que celles que les Maristes ont étudiées dans les grands séminaires (doc. 14, § 12-13; 37).

Quant à l'essentiel, à cet enseignement spirituel qu'au hasard des circonstances le P. Colin dispense à ses fils, on laisse au lecteur le soin de le découvrir par lui-même. Il reste seulement à faire remarquer que les paroles du supérieur général ne nous parviennent encore souvent, à cette époque, que sous forme de petits articles sans indication de dates ni de circonstances. Les entretiens qui ont pu être datés ont été placés en tête de la section. On trouvera ensuite tous les autres sous la même date 1838-1839, dans l'ordre où ils apparaissent dans les Mémoires Mayet.

[45]

6

Doc. 6 - Premier semestre 1838 - LA VOIE DE L'OBÉISSANCE - 1, 34.

Paroles datées par l'allusion qui y est faite dans le document suivant.

[1] On croit quelquefois qu'il y a des mots dans la règle qui ont été mis au hasard. Par exemple, en parlant de l'obéissance, on a mis que *rectá viá ducit in coelum*¹. Ce mot *rectá viá* n'a pas été mis là pour faire de l'éloquence. Il a été pesé longtemps. Il exprime précisément ma pensée, il est conforme à l'Évangile, à l'Écriture sainte, à toutes les règles de tous les ordres qui l'ont exprimé les uns d'une manière, les autres d'une autre.

[2] Ainsi, par rapport à la chasteté, on a mis en très peu de mots tout ce qui concerne les précautions à prendre par rapport à cette vertu.

7

Doc. 7 - Premier semestre 1838 - REMARQUES AU P. MAYET SUR UN RÈGLEMENT - 1, 586-590.

De janvier à juillet 1838, le P. Mayet exerça, en remplacement du P. Convers, la direction du petit pensionnat de la Capucinière. C'est certainement à cette période et probablement à son début qu'est à situer la mise à jour du règlement de la maison qui va donner au P. Colin l'occasion d'exprimer certaines de ses conceptions pédagogiques.

[46]

[1] J'avais copié un règlement pour le pensionnat (règlement qu'il avait dit de retoucher). Pour moi, je n'avais fait qu'y ajouter ou retrancher quelque chose. Il me dit qu'il fallait le faire court, n'y mettre que le fond, l'essentiel, en termes forts : que chaque mot portât, four-

¹ « Elle conduit au ciel par une voie droite ». En fait dans la règle le P. Colin n'avait pas écrit *rectá viá* (voie droite), mais *securá viá* (voie sûre). (*Ant. Textus*, fasc. II, p. 50, texte a. n. 111).

nit à une application, et alors il cita ce qui est écrit ci-dessus (doc. 6) et qui va là par conséquent. Il trouva les articles secs. Je voudrais, disait-il, mettre en un peu de mots beaucoup plus d'affaires qu'on n'en a mis là-dedans. Il faut retrancher tout ce qui ne regarde que les maîtres, tout ce que vous ne serez pas sûrs de pouvoir observer, tout ce qui regarde les détails d'heures, d'arrangements. Tout ceci n'entre pas dans une règle. On peut changer une autre année. Ceci se met dans le coutumier ou dans la marge à côté du règlement. Il faut qu'un élève dise, en entendant cette lecture : Je peux suivre mon règlement.

[2] Je n'ai jamais vu dans mes études qu'un règlement bien fait, celui de Saint-Jodard par Mr Gardette¹ ; il était affiché et tenait tout entier sur une feuille de papier. Quand je fus nommé supérieur à Belley, je le fis demander ; on me dit qu'il avait été brûlé dans l'incendie. Voyez le P. Gardette au grand séminaire, expliquant le mot règlement, expliquant ces mots donnés par Monseigneur l'évêque, et faisant ressortir son autorité. Eh bien, ici les petits sont bien peu capables de comprendre : mais vous pouvez, en parlant aux grands, leur donner estime pour le règlement, en en faisant voir la nécessité.

[3] Il y avait : La confession d'une fois le mois au moins est de rigueur. Je n'aime pas cette forme, dit-il, c'est dur. J'aimerais mieux : Les élèves se souviendront que le sacrement de pénitence est une source de force et de [47] consolations, et ils ne passeront pas un mois sans se confesser.

[4] Il y avait : On dira chaque jour une dizaine du saint Rosaire. Oh, ce n'est pas cela ; je réunirais, moi, dans un seul article tout ce qui regarde la dévotion de la sainte Vierge, et je placerais cet article parmi ceux qui regardent la religion. Je mettrais par exemple : Ils auront de l'affection pour le chapelet, et puis quand j'expliquerais la règle, je dirais : Mes enfants, nous ne le disons pas en entier, ce chapelet (un mot sur son utilité) ; nous ne pouvons en dire qu'une dizaine. Mais celui qui le réciterait en entier ferait sans doute une chose qui attirerait sur lui de grandes bénédictions. On peut donc le partager, dire une dizaine ici, une dizaine là, etc... ainsi on leur inculque la piété sans qu'ils s'en aperçoivent.

[5] A l'article de la messe, il y avait : Ils entendront la messe le jeudi ; je leur dirais en expliquant le règlement : la messe une fois par semaine, c'est sans doute bien peu, mes enfants. (Un mot sur la sainte messe). Cela vient de votre petit nombre, et de l'âge encore bien peu avancé de plusieurs. Mais si un jour l'âge ne s'y apposait pas, nous pourrions y assister tous les jours ; je suis sûr que plusieurs d'entre vous, que la plupart, en seraient fort contents. Même dès à présent, ceux d'entre vous parmi les grands qui désireraient y assister, pourraient le demander, et on pourrait peut-être leur fournir le moyen, du moins quelques fois par semaine, de contenter leur dévotion etc...

[6] Il faut travailler le cœur des enfants, chercher leur confiance, les travailler au confessionnal ; peu de pratiques. Tout ce que je demande, moi, pour les jeunes gens, c'est qu'ils fuient le péché mortel. On ne cherche pas assez à se faire aimer par les jeunes gens : on ne sait pas [48] se faire aimer ; ah ! ce n'est pas pour nous que je demande cela : c'est pour eux, pour leur âme. Enfin, cela viendra ; ce n'est pas étonnant : voilà le premier collègue que nous prenons (le collègue de Belley).

8

Doc. 8 - 10-17 septembre 1838 - REMARQUES SUR LES FRÈRES - 1, 48-50.

C'est seulement à la retraite de 1839, un an après les remarques ci-dessous, qu'eut lieu la sépa-

¹ Voir OM 2, doc. 491

ration officielle entre frères maristes enseignants et frères coadjuteurs de la Société de Marie. Jusque là, tous les frères appartenaient canoniquement à l'Institut des Petits Frères de Marie dont la maison mère et le noviciat étaient à l'Hermitage. On ne s'étonnera donc pas de voir le P. Colin mentionner cette maison, alors qu'en réalité ses remarques et celles du P. Mayet visent en premier lieu les frères vivant avec les pères et non les frères des écoles.

[1] Ah ! nous dit-il, quand je vais à l'Hermitage, je suis au milieu des frères maristes, je leur dis souvent : mes enfants, j'envie votre bonheur. Ils font dans la Société ce que faisaient Jésus et Marie à Nazareth. Que ferions-nous sans eux, Messieurs ? Ils ont le bonheur de servir les autres. Pour moi, Messieurs, vous me le pardonnerez, je vous avoue que j'ai plus de plaisir quand je vais passer ma récréation avec un frère, que quand je la passe avec vous. Puis, parlant des pauvres : notre siècle, dit-il, est un siècle qui n'aime pas les pauvres. Il ne peut pas même les voir : pour cela il a inventé les prisons où on les ferme, afin de les soustraire aux regards (il parlait des dépôts de mendicité).

[2] Quelqu'un lui dit : Oh ! Monsieur... que je suis content de ce que vous avez dit sur les frères maristes, [49] pendant la retraite de Meximieux ! J'ai été dans une maison de la Société où l'on recommandait de ne pas leur parler, où l'on disait que cela ne convenait pas de rester avec eux. (Ce prêtre avait mal compris). De sorte que moi, ajouta-t-il, qui aimais beaucoup à causer avec eux, à faire connaissance avec eux quand ils arrivaient, je me retenais pour ne pas le faire, et je pensais que c'était l'esprit de la Société. Je l'aurais cru, si vous n'aviez dit cela à la retraite. Eh ! mon Dieu, et comment a-t-on pu dire cela ? Mais je ne comprends rien à cela. Mais ne sont-ils pas nos frères ? Ne sont-ils pas d'une même société, membres de membres ?¹ Il s'anima beaucoup. Nous n'avons pas dit-il, d'autre but : nos intentions sont-elles autres ? Et d'ailleurs que ferons-nous sans les frères ? Au commencement on ne voulait pas que les frères mangeassent avec les prêtres et moi je n'ai jamais voulu consentir à ce qu'on fît une séparation, je m'y suis opposé de toutes mes forces. Non, je ne veux pas que nos frères puissent nous reprocher que nous nous nourrissons mieux qu'eux. Et à Rome, n'est-ce pas au contraire ce qui contribue le plus à la charité chez les Jésuites, que la manière de faire toute fraternelle qui est entre les pères et les frères ?

9

Doc. 9 - c. 15-16 septembre 1838 - AVIS SUR LA PRIÈRE DURANT LA RETRAITE GÉNÉRALE - 1, 332-343.

La retraite de 1838 réunit du 10 au 17 septembre, au petit séminaire de Meximieux, trente prêtres maristes, c'est-à-dire la presque totalité de ceux qui n'étaient pas partis pour l'Océanie en 1836. Les conférences spirituelles furent données par le P. Maître-pierre, l'explication de la règle par [50] le P. Girard. Pour sa part le P. Colin se borna à des séances d'avis dont deux au moins, que l'on va lire, roulèrent sur la prière et la méditation.

[1] Eh bien, Messieurs, voilà déjà une bonne partie de la retraite passée : où en sommes-nous ? Sentons-nous maintenant un grand désir de servir Dieu ? Avons-nous bien mis à profit le temps que sa miséricorde nous a ménagé ? Voyez, Messieurs, dans les retraites que vous avez faites les années précédentes, si en vous en allant vous avez été aussi secs qu'auparavant, c'est que vous n'avez pas été courageux. Sur votre règlement il y a que vous devez vous tenir dans le recueillement et garder le silence, et vous vous entretenez librement de choses étrangères, vous ne vous gênez pas pour dire un mot à vos voisins, et s'il vous vient une nouvelle extérieure, voilà que vous vous empressez de la connaître ; vous vous en occupez et vous ne vous mortifiez point, et alors on vient dire : Mais que faut-il donc faire ?

¹ 1 Co 12, 27.

Je ne sais rien trouver dans mes méditations, je n'en retire point de fruit, je suis sec comme un morceau de bois. On veut des douceurs, des consolations, on n'en a point et l'on se dégoûte.

[2] Eh ! ce n'est pas sur la terre qu'il en faut chercher, des consolations : c'est là-haut dans le ciel que vous jouirez : *fides est sperandarum... argumentum non apparentium*¹. Sur la terre il faut souffrir, il faut travailler. Oh ! Messieurs, rappelez-vous bien qu'il faut du courage. Quand on vous dira : Voilà un homme bien avancé dans la piété, une âme solidement vertueuse : allez, vous pouvez dire que c'est une âme grande, une âme forte, une âme courageuse : vous pouvez le dire sans crainte, en [51] toute assurance que cette âme n'en est pas venue là sans faire de grands efforts, sans remporter de grandes victoires sur elle-même.

[3] Quand on veut servir Dieu, on ne doit voir que lui, il faut être indépendant, indépendant des créatures, indépendant des supérieurs, ne pas vouloir être estimé d'eux ; autrement, tant qu'on tient à quelque chose on ne peut aller à Dieu. Voyez un oiseau : liez-le par un fil : il voltigera bien un peu, mais jamais il ne pourra s'envoler là-haut. Il faut mépriser et l'estime des confrères et l'estime même des supérieurs, vivre en un mot dans un détachement complet de tout le monde, se détacher de tous les jugements que les hommes peuvent porter sur notre compte. Nous devons être devant Dieu, voyez, comme s'il n'y avait que lui, ne voir que lui, marcher hardiment par le moyen de la foi. Si une pensée étrangère à lui se présente, une pensée inutile, dangereuse même, une tentation, on la rejette bonnement, tranquillement, comme on chasserait une mouche avec la main. Mes frères, mes chers confrères, écoutez bien cela, c'est très important : car si l'on fait si peu de fruit dans les âmes, si l'on est si peu vertueux, c'est que l'on manque de courage ; c'est que l'on ne prie pas comme il faut ; un homme qui sait se vaincre vaut plus à lui seul que des centaines d'autres qui n'ont qu'une vertu commune. Appliquez-vous à bien prier : ne vous cherchez pas dans la méditation, et vous deviendrez forts. On vous a beaucoup parlé de la méditation ; mais joignez-y la prière ; autrement vous ne ferez rien. Interrompez votre méditation pour prier ; dans le cours des exercices, priez ; dans les intervalles, priez. Sans la prière votre retraite est manquée. C'est la prière qui a fait les saints. D'où vient que les Jésuites ont fait tant de traités sur l'oraison ? D'où vient qu'ils ont écrit en si grand nombre sur la manière de faire la méditation ? C'est qu'ils [52] ont été bien formés sur cette matière ; c'est que saint Ignace leur a enseigné une excellente méthode. Eh bien, il faut aussi, nous, avoir une petite méthode. Voyez ! quand vous allez à l'oraison, n'y allez jamais sans avoir bien préparé votre sujet, sans vous être réservé deux ou trois points de méditation, afin que lorsque l'un sera épuisé, vous puissiez passer à l'autre, et puis persévérez courageusement, quoiqu'il vous en coûte. Ne quittez pas pour un petit mal de tête que vous auriez. Il y en a qu'un rien fatigue, et qui laissent tout à la plus légère indisposition ; ce n'est pas ça. Il faut se faire violence et aller jusqu'au bout ; et puis si vous ne recevez rien, ni goûts, ni lumières, ni consolations, eh bien, continuez toujours : cette méditation est toujours plus utile que vous ne pensez. Quelquefois vous aurez été tout-à-fait secs, même pendant longtemps, vous n'aurez pas eu la moindre lumière, et puis, quand l'occasion sera venue, vous parlerez bien ; l'Esprit Saint vous éclairera si bien que vous en serez étonnés. Mais pourquoi ? Hommes de peu de foi, *modicae fidei*, ne savez-vous pas, comme disait Notre-Seigneur à ses apôtres, que votre Père céleste connaît tous vos besoins ? Oui, il les connaît ; ainsi soyez sans crainte, parce qu'Il vous donnera dans l'occasion tout ce dont vous aurez besoin. Et puis, pourquoi vous plaindre quand vous éprouvez des peines dans la méditation ? Ne devez-vous pas être déjà bien heureux de ce que Dieu vous souffre en sa présence ? Eh ! c'est alors, au contraire, que vous devez prier avec plus de ferveur, et que vous devez lui dire : ô mon Dieu, que je suis heureux de ce que je puis encore vous parler, de ce que vous me supportez là à vos genoux, moi qui ne suis rien ! ô mon Dieu, que vous êtes bon de ne pas anéantir un malheureux tel que moi ! Je vous en bénis : ayez pitié de moi... Et si vous ne pouviez rien dire du

¹ « La foi est la garantie des biens que l'on espère, la preuve des réalités qu'on ne voit pas » (He 11, 1).

tout, eh bien, contentez-vous du sentiment de la foi, non pas du sentiment, mais de la connaissance que la foi vous donne, [55] que Dieu vous voit : Allez, marchez par cette sûreté de la foi, et vous deviendrez forts.

[4] Mais, direz vous, j'ai un attrait. Mais cet attrait ne vous dispense pas de vous préparer ; et puis, c'est que ces attrait vous exposent à beaucoup d'illusions ; et avant que de permettre à quelqu'un de suivre son attrait, je voudrais l'éprouver de bien des manières. Si je vois quelqu'un qui, avec son attrait, n'est pas plus humble, plus mortifié, s'il cherche toujours ses aises, s'il n'est pas plus recueilli, qu'il dise mal son bréviaire, etc.... je lui dirai : Laissez cet attrait, c'est une illusion. Voyez ce prêtre qui monte à l'autel d'une manière si édifiante. D'où cela vient-il ? C'est qu'il a fait une bonne préparation ; l'Esprit Saint imprime dans toute sa personne, sur le visage, dans la marche, le maintien, un air tout particulier que l'on reconnaît tout de suite ; et le sentiment de la bonne prière qu'il a faite le matin se gardera, non seulement tout : le jour, mais continuera quelquefois longtemps après. Voyez, Messieurs, je tiens bien à ce qu'on suive la méthode ordinaire de méditation ; je le recommande à tous les supérieurs ; et l'on ne doit permettre à personne de suivre un attrait particulier que sur l'avis du directeur, et non pas du premier directeur venu, mais d'un homme pieux, instruit et expérimenté, ou bien du supérieur.

[5] Les Jésuites l'avaient bien senti, eux qui font suivre une méthode pour l'oraison ; qui la font précéder de tant d'actes préparatoires. Je voudrais bien encore vous parler là-dessus. Je me propose de le faire à la première occasion. Ayez tous un Petitdidier¹ : je l'aime bien, parce qu'il est court et substantiel, etc...

[54]

[6] Le lendemain il revint encore là-dessus fortement. Que les supérieurs de chaque maison se réveillent, et je me réveillerai moi-même sur ce point. Qu'on s'informe si chaque religieux fait bien sa préparation le soir et la méditation le matin.

[7] Oh ! Messieurs, pour la méditation, suivons le chemin battu, commun ; le reste est sujet à beaucoup d'illusions. Pour moi, j'aimerais mieux contrarier un peu l'Esprit Saint en moi, en suivant la route ordinaire pour quelque temps, que de suivre un attrait particulier. Pourquoi ? Parce que si je me trompe en faisant ainsi, le bon Dieu, qui verra ma bonne foi, me pardonnera ; au lieu que, si je me trompe dans le second cas, je tombe dans mille illusions.

[8] Mais, dira quelqu'un, ce n'est pas mon attrait : Je ne prépare pas le soir, je ne lis pas de sujet le matin, et je me tiens devant Dieu en l'oraison.

[9] Et moi je vous dis que votre attrait est une illusion. Oui, Messieurs, j'ai examiné cela devant Dieu : il m'a semblé que cette manière de faire vient d'un grand fonds de paresse. Que font les sermons où il n'y a que des sentiments ? Hélas ! Messieurs, pour faire du sentiment en chaire, il n'est pas besoin d'un cœur pieux : il ne faut qu'un cœur sensible. On sort du sermon : on se demande : qu'a dit le prédicateur ? On répond : je n'en sais rien. Il ne reste rien. Mais mettez en chaire un homme qui dise du solide, du bien senti, un homme d'oraison : on est de suite pénétré, convaincu. Il ébranle la conviction, plein qu'il est de Dieu, il entre dans l'âme. Ce n'est pas seulement de l'esprit, c'est du cœur qu'il parle, Ah ! on connaît bien un prédicateur qui est plein.

[10] Eh bien, il en est de même de la méditation ; avec votre attrait, que vous reste-t-il dans le cœur après [55] l'oraison ? Rien, rien ! C'est tout vague. Aussi, point de fruit dans la conduite. Rien dans le cœur à la sainte messe. Messieurs, il ne pleut pas toujours : quand le

¹ Jean-Joseph Petitdidier, s.j., publia en 1755 une édition latine des Exercices spirituels de Saint Ignace, pourvue de brefs commentaires, souvent rééditée par la suite.

jardin est sec, le jardinier tire à tour de bras l'eau du puits, il arrose, et c'est ainsi qu'il fait croître les plantes. Et vous, vous voudriez que Dieu vous ouvrît tous les matins ses grâces sans que vous fassiez rien pour les avoir ? Et moi, je vous dis qu'il ne le fera pas, et même qu'il ne le doit pas. Oui, j'ose dire qu'il doit à sa propre gloire de ne pas agir ainsi : il faut que l'homme sente son vide, sa faiblesse, son néant, sa sécheresse... Autrement il ne le sentirait pas.

[11] Et puis après, on se tiendrait tranquille si on a des distractions. Vous me direz : Mais, je ne les ai pas voulues... : illusion ! Vous les avez voulues dans la cause. Je ne les ai pas voulues, ce n'est pas ma volonté. C'est une velléité. Il n'y a pas une âme tiède qui ne dise : je ne voudrais pas faire ceci, je voudrais faire cela. Il fallait lever l'obstacle auparavant en vous préparant.

[12] Oui, Messieurs, que chacun prépare bien le soir sa méditation : un, deux, trois points ; au moins un. Qu'il se couche en y pensant ; que le matin, il y pense en se réveillant ; qu'il commence sa méditation suivant la méthode : actes de foi, d'adoration, de repentir, et puis les préludes. Eh ! Messieurs, saint Ignace en met quelques fois jusqu'à deux et trois pour préparer l'âme à entrer dans la méditation.

[13] Et puis tirez, si vous le voulez, votre attrait du sujet. Par exemple, la reconnaissance est mon attrait ; je médite sur l'enfer : Eh bien, qui m'empêche de produire sur ce sujet des affections et mouvements de reconnaissance en cette manière : que Dieu est bon ! Il m'a arraché de l'enfer, etc... on peut toujours faire ainsi.

[56]

[14] Allons, Messieurs, j'insiste beaucoup sur la méditation, je ne saurais trop insister : je m'y sens porté. C'est que de ce seul point (l'oraison) dépend tout le succès de notre œuvre.

[15] Hélas ! en vous parlant ainsi, c'est pour moi comme pour vous, et encore plus pour moi que pour vous. Oh ! oui, que chacun ait son livre ; j'y tiens beaucoup, je recommande à chaque supérieur d'y veiller. Essayez seulement pendant un mois. Ah ! quelle différence de dévotion entre deux hommes dont l'un monte à l'autel après des méditations profondes et l'autre après je ne sais quel repos où la paresse a plus de part que tout autre chose ! On lit son oraison sur la figure du premier.

[16] Quelques jours après, parlant de tout ceci, il dit : Ah ! la chose que je redoute le plus c'est que, n'ayant pas tous été formés dans la même maison, nous ayons une marche différente.

10

Doc. 10 - c. 18 septembre 1838 - NAZARETH, DÉBUT DE L'ÉGLISE. Aux confrères de Belley - 1, 9.

En revenant de cette retraite¹ il dit : C'est cependant à Belley, ce petit trou, qu'arrivent les lettres les plus importantes de Rome et d'ailleurs ; c'est de ce petit trou au milieu des montagnes qu'elles partent. Qui pourrait croire cela ? Qui pourrait croire que cette Société prenne naissance dans ce coin ? - Quelqu'un dit : Il n'y a point d'ordre qui ait ainsi commencé dans une petite ville. - Il dit : Si. Mais il n'y en a qu'un. C'est l'ordre de l'Église. Nazareth est son berceau. Jésus, Marie, Joseph : voilà l'Église qui commence. Elle a commencé là.

[57]

¹ Celle de Meximieux en 1838. Voir document précédent.

11

Doc. 11 - c. octobre 1838 - PAROLES GROUPEES sur les rapports avec les évêques et les curés, la simplicité - 1, 177-181.

A ces paroles réunies par le P. Mayet on a donné une date approximative, suggérée par le § 1 et également par le § 4 qui semble se rapporter à l'époque de la reprise par la Société du supérieurat du petit séminaire de Belley.

[1] En 1838 parut un ouvrage de M. Pagès contre le titre de la loi¹ dans lequel ouvrage les évêques et notamment Mgr l'évêque de Belley étaient très maltraités. Il en prit occasion pour s'élever fortement contre ceux qui parlaient contre les évêques et il ne manquait jamais ces occasions, désirant que la Société ne fit qu'un avec les évêques et se tint serrée de si près à eux qu'on ne pût attaquer les uns sans attaquer les autres. Les paroles irrévérentes de M. Pagès le pénétraient de douleur. Il dit même que si le conseil de l'évêché, dont il était membre, avait lieu, il provoquerait une lettre à Mgr de Belley du clergé du diocèse, dans laquelle les prêtres exprimeraient à Monseigneur leur douleur et en même temps leur adhésion aux sentiments exprimés dans son Rituel et à la réponse qu'avait faite Monseigneur à M. Pagès².

[58]

[2] Oh ! Messieurs, dit-il, que la Société ait toujours le plus grand respect pour les évêques.

[3] Pour moi, à l'époque même de nos orages, dans le temps que les évêques nous contrariaient, douze ans avant notre approbation, je savais que nous ne réussirions que par les évêques, et que ce seraient ceux-mêmes qui nous feraient le plus souffrir (quoique avec de bonnes, d'excellentes vues)¹.

[4] J'aimerais mieux, dit-il un jour, renoncer à tout et voir crouler la Société, que de la savoir en désunion avec les évêques : nous sommes pour travailler de concert avec l'épiscopat. Ayant fait des observations à l'évêque de Belley (Mgr Devie) par rapport au petit séminaire diocésain que dirigeaient les Maristes, Monseigneur lui fit demander quelles étaient ses conditions. Il répondit : oh ! à Dieu ne plaise, Monseigneur, que jamais nous tracions nos conditions à notre évêque : c'est à vous, Monseigneur, de parler. Il m'ajouta : Nous ne devons pas agir par un motif tout humain ; mais si nous le faisons, cette manière de faire serait encore la meilleure manière d'obtenir davantage. Car si les conditions de Monseigneur ne nous avaient pas convenu, nous lui aurions fait d'honnêtes représentations, et nous serions arrivés, sans lui manquer le moins du monde, à ce que nous aurions désiré. Mais ce n'est pas pour ce motif que nous devons agir ainsi. C'est un motif indigne. Je dis seulement que si on cherchait l'adresse en ceci, cette manière de faire serait encore la plus adroite.

[5] Puis, comme on lui parlait de certains membres d'une Société qui parlaient beaucoup contre les évêques, contre les curés, il dit : Ah ! j'ai peur toutes les fois que [59] j'entends dire de pareilles choses. Que je craindrais, je tremble que cet esprit ne vienne à s'intro-

¹ La question était de savoir si l'existence d'une loi civile relative au prêt à intérêt constituait en conscience un titre suffisant pour user de ce dernier, L'abbé Etienne Pagès (1763-1841), doyen de la faculté de théologie de Lyon, s'était constitué le défenseur de la position intransigeante tenue en ce domaine par l'Église jusqu'au XVIIIe siècle. Il venait de publier en 1838, en 758 pages, un *Discours préliminaire* à la réédition du second volume de sa *Dissertation sur le prêt à intérêt*. Le 9 octobre 1841, M. Pagès vendra à la Société de Marie sa bibliothèque de douze à quinze mille volumes, aujourd'hui conservée à la maison généralice.

² Mgr Devie avait répondu à M. Pagès en une circulaire imprimée de 78 pages datée du 20 septembre 1838.

¹ Voir sur ce passage OM 2, doc. 432 et ses notes.

duire dans la Société.

[6] Dans une autre occasion, il dit, parlant de l'esprit de simplicité : Ah! je lutterai tant que je pourrai pour empêcher que cet esprit de simplicité vienne jamais à se perdre dans la Société. Je veux bien en parler à notre prochaine retraite. (Il répétait ces paroles sur la simplicité à tout moment).

[7] Ah ! je voudrais bien, dit-il, que nos commencements fussent écrits. On y verrait avec quelle simplicité on faisait les missions. Je vois que c'est encore la meilleure manière de bien connaître l'esprit de la Société : car je tremble que plus tard l'esprit de suffisance ne vienne à se glisser dans la Société.

[8] Qu'un missionnaire, quand il arrive dans une paroisse, soit petit, bien petit. Ah ! qu'il me soit permis de le dire : les Maristes, les petits Maristes sont déjà cause d'un bien. Il y avait quelquefois des missionnaires, qui, arrivés dans une paroisse, prenaient le haut bout, disaient le bénédicité, prenaient la première place. Et maintenant dans le diocèse de Lyon, dans ce diocèse (de Belley), on ne fait plus ainsi. Nos exemples y ont contribué. Oui, Messieurs, un Mariste missionnaire doit se soumettre au curé, prendre ses avis. Qu'il prêche, qu'il confesse, à la bonne heure : voilà son affaire. Mais pour le reste qu'il ne fasse pas la loi.

[9] On m'a parlé d'un missionnaire (heureusement il n'est pas Mariste) qui arrive dans une paroisse. Au dîner il y avait plus de deux plats : il appelle avec autorité la domestique et lui donne à emporter tous les plats qu'il trouvait de trop sur la table. Ah ! que jamais Mariste ne fasse pareille chose ! Et à ce dîner il y avait plusieurs [60] personnes témoins de cela. Le curé fut fort fatigué de ce procédé : il avait droit de l'être. A la bonne heure, qu'un missionnaire dise : Monsieur le Curé, je vous prie bien de ne rien changer à votre ordinaire : il nous suffira bien ; veuillez faire comme si nous n'y étions pas. Mais si le curé ne veut pas se rendre à cela et s'il veut faire honneur à ses missionnaires, il faut s'en tenir là.

12

Doc. 12 - Novembre 1838 - MARIE SUPÉRIEURE, dévotion à Marie - 1, 509-510.

Remarques faites aux confrères de la Capucinière. Sur le même sujet voir le document suivant.

[1] Il nous dit un jour en 1838, lorsqu'il prit la supériorité du collège de Belley¹ ; Cette supériorité m'accable ; il faut que je me démette de cette charge de supérieur ; c'est résolu : je m'en décharge, je ne veux plus m'en inquiéter. Je vais mettre la sainte Vierge sur un piédestal devant ma chambre au collège ; ici, nous la placerons dans la cour. Je l'établis supérieure. C'est son affaire ; qu'elle fasse son affaire. (On fit cela au collège).

[2] Puis il parla beaucoup de la dévotion à la sainte Vierge. Et par quoi, Messieurs, devons-nous nous distinguer des autres religieux, nous Maristes, si ce n'est par notre dévotion pour la très sainte Vierge ?

[3] Puis il parla des litanies de la sainte Vierge, dont il voulait répandre les différentes invocations sur tous les murs de la maison, gravées sur de petits tableaux.

[61]

13

¹ Cf. *supra* p. 44.

Doc. 13 - Novembre 1838 - LA REPRISE DU COLLÈGE DE BELLEY - 1, 620-622.

Déjà installé dans la chambre du supérieur au collège, le P. Colin, devant quelques confrères ou peut-être le P. Mayet seul, laisse libre cours à ses réflexions.

[1] En 1838, lorsque le P. Colin reprit le collège de Belley, Monseigneur voulait qu'il fît mettre un article sur le journal. Il ne voulut jamais.

[2] Oh ! mon Dieu, dit-il, qu'il faut être fou pour compter sur soi. Malheur à celui qui compte sur soi ! Il ne fera jamais rien !

[3] Quelqu'un m'a dit : J'ai bien peur que le collège tombe ; prenez garde, Monsieur le Supérieur. – Hélas ! lui ai-je répondu, vous avez bien raison. - Mais vous relèverez tout cela. – Hélas ! malheur à celui qui croit qu'il peut faire quelque chose !

[4] Puis, frappant sur sa commode (il était dans la chambre du supérieur au collège) : Voilà, dit-il, où je vais faire mettre une statue de la sainte Vierge, là¹. C'est la supérieure de la maison. C'est à elle que les élèves viendront demander les permissions. Ils lui diront : Madame, voulez-vous ? Moi je leur répondrai pour elle, et, si le bon Dieu me fait la grâce de me tenir près d'elle, je leur répondrai encore bien ce qu'elle voudra.

[5] Oui, c'est la sainte Vierge qui est la supérieure. Le premier acte d'autorité que je ferai cette année, en prenant possession de la maison, c'est une consécration solennelle [62] à Marie des élèves et des professeurs, et chaque professeur la signera¹.

[6] Je voudrais répandre dans toute la maison, sur de petits tableaux, les litanies de la sainte Vierge. Sur l'un on mettrait : *Refugium peccatorum, ora pro nobis*². Sur l'autre : *Janua Coeli*³ 3, etc.... mais le temps n'est pas encore venu.

[7] Puis, parlant de la chambre où il était : Ah ! que j'ai souffert dans cette chambre ! Mais c'est ainsi. Nous n'avons jamais rien fait de bon dans la Société qu'au milieu des tribulations. Souvenez-vous de ce que saint Vincent de Paul disait, que sa congrégation était malheureuse si elle ne souffrait rien.

[8] D'ailleurs, ajouta-t-il, se reprochant cette peine, si l'on ne voulait rien que la sainte volonté de Dieu, rien ne coûterait.

[9] Oui, rien que cela : tout est là.

[10] O mon Dieu, quelle grande œuvre que l'éducation. Il n'est rien de si pénible, rien qui demande autant de tact : oui, j'ose le dire, il en faut plus que pour conduire les grandes personnes. Mais rien de plus méritoire, rien de plus grand. J'ai hésité si dans la Société nous ferions un vœu particulier pour nous consacrer à l'éducation : c'est la plus grande œuvre.

[11] Oui, on contribue avec Dieu pour former un homme : c'est vrai ; quand l'homme sort des mains de sa nourrice, il n'est qu'ébauché : il faut le faire homme, former [63] son cœur, son caractère, sa vertu, etc... C'est ce que fait l'éducation. Rien de plus élevé. On lui donne comme une seconde création.

¹ Finalement la statue sera placée devant la porte comme annoncé en doc. 12, § L Voir *infra* doc. 46.

¹ Sur cette cérémonie qui eut lieu le 8 décembre 1838, voir MAYET 1, 829-837 et S1, 80.

² « Refuge des pécheurs, priez pour nous ».

³ « Porte du ciel ».

Doc. 14 - 16-22 décembre 1838 - LA MORT DE MONTLOSIER – S1, 66-73.

Le 9 décembre 1838, mourut à Clermont-Ferrand François-Dominique, comte de Montlosier, qui s'était signalé douze ans plus tôt par un fameux *Mémoire à consulter* dirigé contre les Jésuites. Sa mort sans sacrements déclencha en France une véritable « affaire » qui connut deux temps : polémique sur le refus de sépulture ecclésiastique décidé par l'évêque de Clermont ; polémique sur la tentative du gouvernement de faire condamner comme d'abus ledit évêque en raison de ce refus.

Le P. Colin dut être informé de l'affaire par le journal catholique *l'Ami de la Religion* (voir doc. 92, § 12) qui en parla pour la première fois dans son numéro du 15 décembre et annonça l'appel comme d'abus dans celui du 22 décembre. L'entretien ci-dessous, qui ignore le second développement, est à situer entre ces deux dates. On lira avec intérêt sur ce brûlant problème d'actualité la prise de position du P. Colin, beaucoup plus avancée que celle de son journal et annonciatrice des principes de pastorale sacramentaire qu'il développera par la suite (voir doc. 37, 95, 163).

[1] En 1838, il y eut une affaire qui fit beaucoup parler : A Clermont, M. de Montlosier, auteur d'écrits contre les Jésuites, tomba malade. Il demanda à se confesser. L'évêque lui fit dire qu'il exigeait une rétractation écrite. M. de Montlosier dit : Je la ferai demain. Et il commença à se confesser. Le lendemain, ayant été obsédé par ses amis, il promit de la faire de vive voix, refusa de la donner par écrit : le vicaire sortit, disant : Il n'y a rien à faire.

[64]

[2] M. de Montlosier mourut peu après : on lui refusa les honneurs de la sépulture ecclésiastique. M. le supérieur parla peu après de ceci et dit : A Dieu ne plaise, Messieurs, que je veuille censurer la conduite de l'évêque ; je le plains : il était dans une position embarrassante : je le mets donc en dehors de cette discussion : mais examinons la chose en soi-même.

[3] Je vous avoue franchement qu'en lisant tout ceci mon cœur n'a pas été satisfait. Je ne sais pas ce que j'aurais fait, mais j'aime mieux que ce soient d'autres qui aient agi de cette manière que si c'était moi.

[4] Il nous dit : Voilà cependant une âme qui, au moment d'entrer dans son éternité, a été poussée à bout, et qui, sans cela, se serait peut-être sauvée. La chose cependant ici est majeure, et d'une importance comme infinie.

[5] Mais, dit un jeune théologien, comment aurait-il pu recevoir l'absolution ? A-t-on la contrition, quand on refuse une rétractation ? - Il ne la refusait pas entièrement, dit M. le supérieur, la refusait seulement de la signer, de l'écrire, de la rendre publique. Pour avoir la contrition, on n'est pas obligé de faire des choses héroïques.

[6] Mais, ajouta le jeune théologien, cette rétractation est indispensable.

[7] Elle est indispensable, oui, dit M. le supérieur. Je ne sais pas cependant s'il était indispensable qu'elle fût publique *hic et nunc*. Il me semble qu'on n'aurait pas dû peut-être du premier coup lui faire envisager tout le sacrifice qu'on demandait de lui. Peut-être n'aurait-on pas dû mettre la concession d'une absolution à si haut prix. Si on lui eût demandé moins, lui-même aurait peut-être fait [65] après beaucoup plus qu'on aurait demandé. Il fallait peut-être continuer à l'entendre en confession, le mettre en rapport et en contact avec la grâce. Puis, quand la grâce commence à travailler un cœur, elle travaille bien puissamment.

[8] Pour moi, je suis persuadé que Monseigneur l'évêque de Belley n'aurait pas fait ce qu'a fait l'évêque de Clermont.

[9] Quant à moi, il me semble que je me serais contenté d'une rétractation faite de vive voix, ou bien que je lui aurais promis de remettre sa rétractation écrite entre les mains de l'évêque lui seul. Puis serait venue l'absolution, la contrition, la communion ; peut-être aurait-il fait plus que je n'aurais demandé. Dans tous les cas, après la mort, il y aurait eu moyen de

faire réparation. D'ailleurs, mes rapports seul avec lui, connus par le public, pourraient peut-être, en toute rigueur, être regardés comme une réparation. Je faisais ainsi couler cette affaire sans bruit, et je savais peut-être une âme.

[10] Mais, dit le théologien, comment ? J'ai fait de mauvais livres : je devrais désirer les effacer avec mes larmes, je crains pourtant une rétractation ! Ai-je donc la contrition ?

[11] Ah ! dit M. le supérieur, la contrition est l'affaire d'un moment, *in ictu oculi*¹. Le sentiment est opéré dans l'âme ; que l'absolution s'y joigne : l'âme est justifiée.

[12] Pour moi, ajouta-t-il, j'ai trouvé une fois un certain homme. Après l'avoir entendu avec beaucoup de bonté, je lui apportai un livre et je lui dis : Tenez, lisez : [66] Je suis bien un peu embarrassé. Il lut, il vit qu'il ne pouvait être absous, sans faire un certain écrit, d'après la déclaration même du Souverain Pontife. Ceci l'effraya. Voulez-vous donc, me dit-il, m'obliger à cela ? Je vis qu'il était effrayé ; je ne le pris pas en visière : j'aurais peut-être arrêté sa conversion. Je cherchai seulement à exciter sa foi. Au bout de trois fois il consentit lui-même à me remettre cet écrit : il me demanda seulement qu'il restât dans mes mains. L'Église ne demandait pas qu'il fût publié. Je lui promis de le garder, de le tenir secret. Et maintenant il est mort, et a fait, je crois, une bien bonne mort. Je l'aurais perdu en le prenant de front.

[13] Pour M. le général Carrier¹, on m'écrivit qu'il ne pouvait consentir à recevoir le saint Viatique publiquement, qu'il désirait qu'on le lui portât le soir, sans bruit. J'avoue que si j'eusse été à même de prendre la chose sur moi, je l'aurais prise sans hésiter. Car je me faisais seulement cette question : peut-il y avoir en cet homme assez de bonne foi ou d'ignorance pour qu'on puisse attribuer à cette cause ce désir ? Il me semblait qu'on pouvait répondre : Oui. Cependant, n'étant pas grand-vicaire, j'allai trouver Mr. le grand-vicaire de Belley, Grep-po : celui-ci ne crut pas qu'on pût faire la chose, pensant qu'il y avait là du respect humain. J'écrivis à Monseigneur de Belley : Monseigneur me dit : Allez en avant, et portez-lui le Saint Viatique, comme il l'entend. Eh bien, quand le moment fut venu, il a fait la chose avec beaucoup d'édification : il a béni son fils, il a [67] consenti qu'on avertit ses domestiques, qu'on les mit en prières, etc... Il a fait beaucoup plus qu'on ne lui demandait.

[14] Ah ! quand il s'agit de la perte d'une âme qui est au moment décisif, il faut y regarder à deux fois.

[15] Comme on lui avait objecté cependant qu'il y avait des déclarations qui obligeaient à ces rétractations, sans nier la chose, sans dire qu'il ne fallait pas viser à les obtenir, il dit cependant qu'il fallait distinguer entre un temps et un temps, que l'Église, qui est sage, se conforme au malheur des temps, que par des ménagements elle peut obtenir plus de réparation peut-être qu'en faisant autrement.

[16] En conversation privée, il me dit qu'il ne fallait pas prendre personne de front. Les Visitandines de Lyon, me dit-il, n'auraient jamais fait cet esclandre, si on n'avait pas voulu les réduire en ligne directe¹. Il fallait biaiser. Moi-même, croyez-vous qu'avec nos propres sœurs maristes, j'aie tout droit ? je ne gagnerais rien. Je prends souvent la traverse. En allant de

¹ « En un clin d'œil ».

¹ Louis Carrier, maréchal de camp en retraite, était décédé le 30 octobre 1838. Il avait un fils au pensionnat de la Capucinière dirigé par les Maristes, d'où l'intervention du P. Colin en cette affaire. Quelque temps plus tôt, ce dernier avait dit qu'il comptait sur Jean-Marie Millot, préfet dans cette maison, pour décider à la confession cette notabilité belleysanne dont l'opposition aux sacrements était notoire (MAYET I, 522-523).

¹ En 1834, la non admission d'une candidate parmi les religieuses de chœur de la Visitation de Lyon produisit une rupture dans la communauté et amena l'archevêque, Mgr de Pins, à sévir contre les rebelles et à recourir au Saint-Siège. Par un décret du 8 septembre 1834, la S.C. des Évêques et Réguliers soutint le droit de l'archevêque mais il lui recommanda « d'écarter les causes de la discorde et des contestations et de réprimer les écarts de la fragilité humaine par les voies de la douceur plutôt que par les rigueurs de la sévérité ».

front, on ne gagne rien avec les femmes.

[17] Puis il revint encore sur l'évêque de Clermont. Que je serais fâché, dit-il, qu'on crût que j'ai voulu blâmer : je n'examine pas sa conduite ; je parle seulement [68] de la chose, indépendamment des personnes, de la chose en elle-même. Il répéta cela plusieurs fois.

[18] Après cette discussion, il dit : Après tout, voyons la Providence de Dieu là-dedans. Cette même Providence, qui pour punir l'Angleterre, permit que la cour de Rome, qui ordinairement va si doucement, allât un peu vite dans l'excommunication de Henri VIII, laquelle excommunication fut l'occasion du schisme ; c'est elle aussi, cette Providence de justice, qui a permis tout ainsi à l'égard de Montlosier. Nous, prêtres, nous voyons tous les jours semblables choses...

15

Doc. 15 - Fin 1838 - CONTRE LE DÉTOURNEMENT DES VOCATIONS - 1, 36-38.

Conversation à Belley durant le dernier trimestre 1838. L'occasion de cette forte intervention - une lettre reçue par la fondatrice des Sœurs maristes, mère Saint-Joseph - n'a pu être datée plus précisément.

[1] Il parla un jour très fortement contre ceux qui détournent les sujets de leur première vocation, pour les faire entrer, par exemple, dans la Société. Il avait beaucoup parlé de cette manière de faire à Meximieux en 1838, pour nous prémunir contre. Quelqu'un le lui rappelant, il dit en riant : je prêcherais bien cent fois, que cent fois je prêcherais contre le même sujet. Quelqu'un lui dit en riant : Oh ! Monsieur, vous aurez beau faire, il y aura toujours là-dessus quelques manquements. Oh ! oui, dit-il, mais je dirai toujours tout ce que je pourrai. Oh ! Messieurs, gardons-nous bien de cela. Outre que ceci ne convient pas, nous ferions bien crier contre la Société. Il [69] y a des curés, qui, quand les missionnaires arrivent chez eux, leur disent : Messieurs, nous vous en prions, ne vous mêlez pas des vocations de ces personnes : nous les connaissons depuis longtemps, et sommes mieux à même d'en juger.

[2] Et puis, n'est-ce pas, tout à fait inconvenant, et cela n'a-t-il pas mauvaise façon de voir des prêtres maristes chercher à recruter des sœurs maristes ? La supérieure de Bon Repos vient de recevoir une lettre ainsi conçue : « Enfin Monsieur... a tant fait qu'il a pu attirer ces deux personnes dans son cher couvent¹ ». (L'imputation était fausse). Oh ! que je crains qu'on ait à dire de pareilles choses ! ce mot : *son cher couvent*. Eh bien, elles ne seront reçues ni l'une ni l'autre. Gardons-nous, Messieurs, de cet esprit. Je sais des religieux qui se sont fait grand tort en allant confesser dans des maisons religieuses, et dont ensuite on leur a refusé l'entrée, parce qu'ils ne savaient pas retenir ces personnes dans la voie où elles étaient, et parce que peut-être, au contraire, ils favorisaient trop d'autres pensées... J'ai vu une fois un frère de la Doctrine Chrétienne, un saint, qui a un attrait prononcé pour la solitude, pour aller vivre dans un bois, seul avec Dieu, ce qu'il a fait plusieurs fois pendant les vacances. Son supérieur ne veut pas le lui permettre. Ses directeurs, ses confesseurs, des hommes très pieux, des religieux, lui conseillent de passer outre et de suivre son attrait, parce que la vie où il veut passer est plus parfaite. Il est venu me consulter : il m'a cité ses autorités. Je lui ai dit : Mon cher frère, vous me citez des autorités si grandes, si respectables, qui je n'ose pas aller contre. Mais si vous voulez cependant avoir mon sentiment, sans vouloir contre- [70] dire ce qui vous a été dit, le voici : une grande grâce, une des plus grandes grâces que Dieu vous ait faites, c'est de vous donner cet attrait si profond pour la solitude. Comme toute votre vie se passe dans l'ac-

¹ Il devait s'agir de la lettre d'un curé se plaignant de ce qu'un missionnaire mariste avait décidé, contre son avis, deux vocations en faveur des Sœurs maristes.

tion, il a mis ce contrepoids afin que la nature n'y eût point de part, et qu'en agissant, vous agissiez surnaturellement. Si votre supérieur vous permet de suivre votre attrait (il le lui avait refusé plusieurs fois déjà), allez, à la bonne heure : Mais s'il ne veut pas, mon avis est que vous ne passiez pas outre.

[3] Pour continuer la conversation, il ajouta : Oui, Dieu fait ainsi et, lorsqu'une âme est portée à la solitude, il arrive souvent que Dieu la pousse à l'action. Ceci est nécessaire pour épurer l'action. Autrement la nature y aurait trop de part, et la grâce pas assez.

16

Doc. 16 - Fin 1838 - NOVICIAT APOSTOLIQUE - 1, 60.

Datées par la nomination des PP. Rocher et Fournier au collège de Belley en novembre 1838, ces remarques du P. Colin furent sans doute faites en privé au P. Mayet.

[1) On a une fausse idée du noviciat : on se figure que faire son noviciat c'est être toujours en prière. Ce n'est pas cela du tout. Voyez saint Ignace : dans le noviciat qu'il a établi, à une certaine époque les novices doivent aller voir les malades, aller dans les prisons, aller dans les hôpitaux, etc...

[2] Voyez M. Rocher et M. Fournier que je viens de placer au collège de Belley : ils n'ont jamais été dans le [71] noviciat proprement dit¹ : Eh bien, ils sont aptes à la chose, ils sont aguerris ; ils me rendent service. Il faut au noviciat se former à l'action comme à la prière. Oh ! si les novices sortaient du noviciat aussi neufs qu'on sort du grand séminaire, sans qu'on pût les mettre à rien, notre noviciat ne serait plus rien. C'est dans l'action qu'on meurt à soi-même.

17

Doc. 17 - c. 2 juin 1839 - LA PROCESSION DE SAINT-PAUL - 1, 206.

L'église de Saint-Paul à Lyon est la paroisse de la maison de Puylata, achetée par la Société en 1837. Le P. Colin commençait à résider de plus en plus souvent dans cette maison qui deviendra officiellement maison mère à l'automne suivant. On ne sait qui, en l'absence du P. Mayet, y recueillit ses paroles.

Il dit un jour à ceux qui devaient aller à l'office et à la procession du saint sacrement à Saint-Paul : Messieurs, souvenez-vous bien que nous devons être modestes. Laissons les autres se disputer pour la préséance, il y en a assez qui veulent être à la tête. Nous, nous ne devons nous distinguer que par notre modestie. Ainsi, dans ces cérémonies, mettons-nous toujours après monsieur le curé et les vicaires, sans être ridicules cependant, et sans s'obstiner si l'on veut absolument nous placer avant. J'ai [72] dit à Monsieur Cattet, curé de Saint-Paul, lorsqu'il m'a dit que si nous pouvions aller à la procession, quelques-uns, il en serait reconnaissant : Oui, Monsieur, mais à une condition : c'est que vous ne nous ferez point d'honneur, et que nous serons simplement assistants. Alors nous irons volontiers. Chacun porte son surplis, on ne fait point d'embarras, on ne gêne personne. Cela même est plus édifiant. On dit que cette procession de Saint-Paul est très simple : c'est donc bien ce qu'il nous faut.

¹ Jean-Louis Rocher, le futur procureur des missions à Sydney, et Marin Fournier, tous deux séminaristes, résidaient depuis l'automne 1837 dans le noviciat-scolasticat de la Capucinière. Ayant fait, à la Toussaint de cette année-là, le vœu d'obéissance, ils avaient consacré leur année à la théologie et, sans doute, donné occasionnellement un coup de main au petit pensionnat établi dans la même maison.

18

Doc. 18 - 2-10 août 1839 - VIE CACHÉE ET VOCATIONS - 1, 184-186.

Extraits d'une conversation familière tenue à Belley dont un passage d'intérêt plus historique a été édité en OM 2, doc. 437. Il est suivi immédiatement des considérations qu'on va lire sur la vraie source des vocations maristes. La référence au cas de celui qui est maintenant saint Pierre-Julien Eymard donne à ces remarques de circonstance un relief tout particulier.

[1] Je vous dirai, Messieurs, et je suis bien aise qu'on le sache ici : on m'a demandé des renseignements sur la Société. Je ne les ai pas donnés, j'ai mieux aimé que nous restions cachés, dans l'oubli, dans le néant. Oh ! à Dieu ne plaise que les Maristes veuillent paraître ! Et la sainte Vierge que faisait-elle ? Ce n'est pas que je condamne ceux qui prennent une autre voie pour faire aimer Dieu, pour travailler à sa gloire : ils font bien, puisque c'est là l'esprit de leur vocation : chacun doit se conformer à l'esprit de sa vocation. Tout le monde n'est pas appelé à être Mariste : l'Église serait bien à plaindre si elle n'avait pour la servir que les petits Maristes ! Mais l'esprit de [73] notre Société est différent : nous devons faire comme notre mère.

[2] Soyons simples, Messieurs, soyons simples. Je ne voudrais pas même qu'on eût aujourd'hui des manières de piété affectées, une certaine dévotion, une modestie trop apparente : il faut une certaine manière aisée, accommodée, pour ainsi dire, au tempérament du siècle. On m'a parlé d'un prédicateur qui est monté en chaire : il a joint les mains d'un air si dévot, levé les yeux au ciel, puis il s'est écrié : ô scandale, quel grand scandale vient d'arriver ! Toute la paroisse paraissait étonnée. Ensuite on a su ce dont il s'agissait : ce n'était rien ; alors ç'a été une risée. Ah ! que jamais Mariste ne fasse cela.

[3] Que je souhaite qu'à Lyon on continue toujours ainsi, Ils ont l'œuvre des maçons, qui est une œuvre basse, ils vont dans les prisons, ils desservent le dépôt de mendicité... voilà des emplois où j'aime voir les Maristes. Eh bien, ce sont ces occupations qui déterminent des vocations : il y en a qui rusent : [es Maristes vont dans les prisons, soignent les pauvres... oui, c'est ainsi qu'il faut faire : c'est bien, là une œuvre de Dieu, et ils demandent leur admission, et voilà ce qui les affectionne à la Société. Ah ! ne soyons pas de ceux qui ne veulent que prêcher dans les villes, que faire de beaux sermons...

[4] Puis il dit : Il y a un prêtre qui vient de s'y prendre d'une manière que j'aime bien pour obtenir de son évêque la permission d'entrer dans la Société : il lui a dit : Monseigneur, vous aimez bien la sainte Vierge ; eh bien, donnez à la Société les prémices de votre diocèse, dans ce pauvre petit prêtre de votre diocèse qui ne vous sert de rien, et qui est comme un petit roseau ; la sainte Vierge vous saura gré de votre petit présent, tout modique qu'il est. L'évêque a souri, le prêtre a obtenu ; c'est le [74] premier qui vient du diocèse ; je l'attends le vingt du mois d'août¹.

19

Doc. 19 - 1838-1839 - FAIRE ET NE PAS FAIRE. Paroles groupées - 1, 17-18.

[1] Le P. Colin nous dit un jour : Un jour je dis à Monseigneur de Belley : Monseigneur, nous sommes pour faire ce que les autres ne peuvent pas ou ne veulent pas faire. Ceci lui fit plaisir.

¹ Le vingt août 1839, entrant au noviciat de Lyon Pierre-Julien Eymard, premier sujet venant du diocèse de Grenoble. Il n'y eut pas d'autre entrée cette année-là entre juillet et octobre.

[2] Une fois il nous dit : Je demandais à Dieu ce que la Société de la sainte Vierge devait faire et ce mot me fut mis dans l'esprit avec une forte impression : Rien, oui rien. Autrement, il semblerait que la Société peut faire quelque chose d'elle-même, tandis que nous ne pouvons rien ; vous comprenez bien ce que je veux dire par ces mots.

[3] Ne rien faire, ajouta-t-il, (On venait de dire que le moyen de faire beaucoup pour Dieu c'était de s'anéantir, puis de s'abandonner).

[4] Une fois, on lui dit qu'une personne avait un don à faire, mais qu'elle était indécise entre la Propagation de la Foi et la Société des Maristes. Eh bien, puisqu'elle est indécise, je ne le recevrai pas ; qu'elle donne à la Propagation de la Foi : c'est une œuvre catholique.

[75]

[5] Si l'on demandait dans un endroit notre Société et que je susse qu'une autre ferait autant de bien dans ce lieu, je ne voudrais pas y envoyer les nôtres et je céderais aux prêtres de l'autre compagnie ; alors, au moins, nous aurions le mérite de l'humilité.

20

Doc. 20 - 1838-1839 - PRUDENCE DANS LES COMMENCEMENTS - 1, 19-21.

Pour le commentaire historique de ce texte on se référera à OM 2, doc. 453. On a cru devoir le rééditer ici pour compléter le dossier des passages relatifs à l'Église primitive comme modèle de la Société de Marie, ainsi que celui d'un autre thème cher au P. Colin : celui du développement progressif de la Société.

[1] Les commencements de la Société sont comme ceux de l'Église. Ici on permettait la circoncision, là on la défendait ; ici on permettait de manger les viandes immolées aux idoles, là on ne le permettait pas ; petit à petit les choses s'établirent, et la discipline ne se régla et ne devint uniforme qu'avec le temps. Il en est de même dans la Société. Je n'aime pas ceux qui veulent aller vite et que tout se fasse comme qui jette dans un moule. L'homme se presse parce qu'il vit peu et qu'il veut voir la fin de ses entreprises ; mais il n'en est pas de même de Dieu qui est dans tous les temps, et devant qui cent ans sont comme un jour.

[2] J'aime bien qu'on essaye, qu'on commence par manière d'essai. Cette latitude nous a été extrêmement utile. Je vois que la Société, avec les embarras des commencements, et de plus avec les embarras qui lui ont été [76] particuliers, avec la position de ses membres placés dans différents diocèses, n'aurait jamais pu marcher si il n'y avait pas eu quelque chose de large et d'aisé dans notre manière de faire.

[3] Je vois nos confrères de * * *, qui ont voulu faire autrement, tracer des règles bien sévères... Eh bien, qu'est-il arrivé ? Leur règle affichait des privarications¹ : ils ont été obligés d'y renoncer, de reculer pour avoir trop voulu s'avancer, de détruire pour avoir voulu bâtir avant le temps, et de revenir à ma pensée.

[4] Notre vœu de pauvreté, par exemple, si nous l'avions fait absolument, nous nous serions jetés dans une perplexité continuelle, dans une nécessité continuelle d'y manquer ou de demander dispense : embarras pour les membres, embarras pour le supérieur. Mais, en ajoutant la clause que nous avons ajoutée², tout va bien. Oui, Messieurs, allons doucement : petit à petit, nous resserrons nos nœuds, nous avançons d'un cran, et nous marchons sûrement parce que nous marchons lentement. Il en est d'ailleurs des corps religieux comme d'un corps

¹ Lire évidemment privations. Il s'agit des confrères de Lyon qui, en 1830, avaient rédigé un sommaire de règles.

² Cette clause donnait au supérieur la faculté d'autoriser le religieux à disposer d'une partie de ses revenus. Elle sera supprimée en 1842 (Cf. *Ant. Textus*, fasc. II, pp. 20 (e, 26) et 37 (a, 23)).

humain, qui passe d'abord par l'état d'enfance et arrive par degrés à la maturité de la vitalité. Les Jésuites eux-mêmes n'avaient au commencement que deux seuls exercices de règle : la méditation et l'examen particulier ; ce n'est pas même saint Ignace qui leur a donné leur perfectionnement.

[77]

21

Doc. 21 - 1838-1839 - Pluralité de congrégations dans un même diocèse - 1, 46-48.

Postérieure à l'appel des Maristes à Verdélais durant l'été 1838, cette conversation familière eut sans doute lieu à la Capucinière durant l'année scolaire 1838-1839.

[1] Parlant un jour de Monseigneur l'évêque de Belley, de son grand mérite, des biens immenses qu'il avait faits dans son diocèse, il dit que celui qui lui succéderait n'aurait rien à faire qu'à soutenir.

[2] Je ne veux pas, dit-il, juger ni condamner l'évêque de Belley ; je m'en garderai bien ; mais je veux seulement exprimer une pensée ici en famille.

[3] De tout ce que Monseigneur de Belley a fait, la seule chose que je ne comprends pas, c'est ce qu'il a fait par rapport aux Sœurs de Saint-Joseph. Il n'a répandu que ce corps de religieuses dans ce diocèse ; il n'en a pas appelé d'autres ; au contraire, il les a éloignées. Monseigneur de la Croix, évêque de Gap, a été plus politique. A peine arrivé dans son diocèse, il a introduit les Sœurs de Saint-Joseph, mais en même temps il a appelé d'autres corporations religieuses ; les Sœurs de Saint-Joseph ont réclamé ; il n'a eu aucun égard à leurs réclamations. Monseigneur Donnet, appelant les Maristes dans son diocèse, a appelé en même temps les Jésuites et les Capucins aussi, je crois.

[4] Oui, il est très utile au bien que les communautés religieuses se trouvent en regard les unes des autres : on s'observe, on se tient sur la réserve.

[78]

[5] Il leur est même très utile pour leur bien personnel de n'être pas seuls. Un corps qui se voit seul admis à l'exclusion de tous les autres dans un diocèse, peu à peu se croit nécessaire ; une petite vanité, un petit orgueil s'empare de tous ses membres ; l'observance régulière, l'humilité, l'obéissance, la soumission même à l'évêque en souffrent.

[6] Oh ! dit-il, je ne voudrais pas que jamais les Maristes fussent seuls dans un diocèse ; Je regarderais cela comme un malheur pour nous.

[7] Puis, parlant des Sœurs de Saint-Joseph de ce diocèse, répandues partout : Elles sont si nombreuses, dit-il, que les supérieures ne peuvent pourvoir à tout, et alors il est dangereux que, l'esprit primitif venant à s'altérer, chaque maison veuille être un peu indépendante et ne se laisser pas gouverner facilement par l'autorité supérieure ; au lieu que, s'il y avait plusieurs de ces différents ordres, chaque supérieure pourrait mieux veiller à ses maisons. Ajoutez à cela la nécessité où chaque corps serait de se veiller, afin de pouvoir également contribuer au bien.

[8] Il faut qu'un corps se tienne dans l'humilité, qu'il soit persuadé qu'on pourra se passer de lui et qu'il voie à droite, à gauche, des gens qui, s'il venait à manquer, le remplaceraient du jour au lendemain.

[9] On m'a dit à Rome que, quand le pape Ganganelli se crut forcé de détruire les Jésuites, à Rome il avait si bien pris ses mesures que, le jour où ils furent supprimés, personne ne s'en aperçut : au collègue romain et dans tous les autres postes qu'ils occupaient, leurs places

furent occupées aussitôt, et tout marcha comme à l'ordinaire.

[79]

22

Doc. 22 - 1838-1839 - AVIS AU P. MAYET SUR LA DISCRÉTION - 1, 235-236.

[1] Dans la Société il faut des vertus communes, parce que nous devons traiter avec toute sorte de monde et n'éloigner personne. Mais il faut en même temps qu'elles soient extraordinaires, toutes communes qu'elles sont.

[2] J'avais parlé de la sainte Vierge dans un endroit où je ne devais pas en parler : il me fit une leçon sur la discrétion.

[3] Voyez, mon cher, il faut que la raison et la discrétion règlent toute chose. Il ne faut pas même à l'égard des enfants ne parler que de la dévotion à la Sainte Vierge : quand ils sont grands, ils s'en souviennent et cela fait mauvais effet. On ne parle pas assez de l'amour de Dieu : voilà le fondement. Après on dirait bien : Est-ce qu'ils ne parlent que de la sainte Vierge ? Est-ce ainsi qu'ils forment les enfants ? Voyez, ce qui attire les uns, repousse les autres. Il faut même éviter l'affectation dans la dévotion à la sainte Vierge. A l'intérieur, en votre particulier, oh ! à la bonne heure, mais autrement, non. Vie commune. Tenez. Un des nôtres qui est mort (Monsieur Cellier) avait une tendresse de dévotion à la sainte Vierge extraordinaire, mais c'était trop fort à l'extérieur, et cela n'était pas à propos pour le bien des âmes. Ce bon curé qui est venu¹, je le vénère comme un saint. Je fais [80] plus que le vénérer : je ne ferais nulle difficulté de l'invoquer. Mais son genre ne le rend pas propre à être utile à beaucoup de monde. Il en lasse d'autres ; et je sais même des prêtres qui ont donné des missions chez lui, qui ont été fatigués, à la fin, de cette manière de faire, malgré toute leur bonne volonté. Oh ! que je désire que dans la Société il y ait de la grandeur dans l'âme : qu'on voie les choses en grand.

23

Doc. 23 - 1838-1839 - L'ÉVANGILE AUX PAUVRES. Paroles groupées - 1, 239.

Parlant un jour du soin des pauvres, des prédications dans les prisons, dans le dépôt de mendicité¹, etc. Ah ! que je désire, dit-il, que les enfants de la sainte Vierge soient connus comme Notre-Seigneur à cette marque : *Pauperes evangelizantur*². Il insista fortement là-dessus, disant : J'aime les œuvres abandonnées, cachées, secrètes, les pauvres. Un jour je lui dis : Monsieur, la Société se chargera-t-elle aussi des petits séminaires, quand les évêques l'y appelleront ? Il s'anima, et me dit : Ah ! est-ce que vous croyez que nous ne devons élever et aimer que les riches³ ? Eh oui, la Société élèvera les pauvres, eux les amis de Notre-Seigneur.

[81]

24

¹ En marge le P. Mayet a noté : « C'est M. Castaing, curé dans le diocèse de Belley, un saint prêtre qui sera bien élevé dans le ciel, mais qui depuis le matin jusqu'au soir voulait faire prier tous ceux qui étaient autour de lui ou faire de la dévotion avec eux ».

² On sait que ces diverses œuvres étaient alors exercées par les pères de Puylata (cf. *supra*, doc. 18, § 3).

³ « Les pauvres sont évangélisés » (Mt 11,5).

³ Allusion probable à ce que la Société faisait alors au pensionnat de la Capucinière, ministère dépendant d'une situation locale particulière et qui ne devait pas devenir le prototype de l'action mariste.

Doc. 24 - 1838-1839 - INAPERÇUS DANS L'ÉGLISE - 1, 258-260.

Extrait d'un entretien avec les pères chargés du pensionnat de la Capucinière. Le début, consacré à des remarques sur divers confrères, n'a pas été reproduit.

[1] Messieurs, que jamais nous ne comptions que sur Dieu. Oh ! je désire que cela germe dans la Société ! Il y en a qui ont reproché des fautes à certains corps, et qui sont (dans la Société même) tombés déjà dans les mêmes fautes : voilà ce que c'est que de ne pas savoir reconnaître la faiblesse humaine. Ah ! Messieurs, ne soyons jamais de ceux qui ne peuvent pas souffrir d'entendre parler d'autres corps : ne sommes-nous pas tous du même dessein, du même but ? Tous les corps ne sont-ils pas les corps de la sainte Vierge, et plus que nous ? Je craindrais bien cela. Je désire que nous soyons inaperçus dans l'Église : *quasi ignoti*¹ : inaperçus pour tout. Je ne voudrais pas même que nous nous fissions remarquer par la piété. Piété simple, ordinaire, qui n'ait rien de saillant.

[2] Pour la modestie, rien d'extraordinaire. Quand les jésuites sont venus, les luthériens criaient contre le clergé, et les temps étaient bien différents d'à présent, les besoins différents aussi : il fallait beaucoup de précautions. On leur prescrivait (aux Jésuites) des règles de modestie tout-à-fait particulières : maintenant il y en a que ça attire ; mais il en est que ça repousse. Je ne voudrais donc pas que notre modestie sortît de la ligne d'une modestie bien réglée et ordinaire : ne nous faisons pas plus remarquer par cela que par autre chose : *quasi ignoti*.

[82]

[3] Avec les parents des élèves¹, il y a une certaine manière de faire : ne parlez pas trop de piété : cela éloigne. Ils disent : Oh ! qu'est-ce donc que c'est que cela ? Souvent ceux qui réussissent le mieux ce sont ceux dont la piété est la plus simple, la plus naturelle. On s'en défie moins. Voyez Monsieur * * * : Eh bien, souvent en une ou deux conversations il amène à la confession un homme qui en était bien loin.

25

Doc. 25 - 1838-1839 - BIENFAITS DE LA CONSULTATION. Aux pères de la Capucinière - 1, 268s.

Depuis que je suis ici², je n'ai jamais écrit une lettre importante sans la communiquer ou à Mr Humbert ou à Mr Favre, sans consulter quelqu'un ; je me suis toujours bien trouvé de faire cela et je ferai toujours ainsi. Je désire que cet esprit prenne dans la Société. Faites ainsi avec vos confrères : cela unit. Tenez, pendant la première année que nous vivions ensemble, avant que Rome eût parlé, nous vivions unis, en frères, nous nous consultions, nous ne faisions rien l'un sans l'autre³.

[83]

26

¹ « Comme inconnus ».

¹ Il s'agit des élèves du petit pensionnat. Les maisons bourgeoises dont ils venaient (OM 2, doc. 747, § 6) devaient, en bien des cas, garder leurs distances vis-à-vis d'une religion par ailleurs officiellement acceptée. On a vu plus haut le cas du général Carrier (doc. 14, § 13).

² A la Capucinière de Belley où résidaient le P. Humbert, économiste général, et le P. Favre, professeur de théologie.

³ Sans doute le P. Colin réfère-t-il à la première année passée avec son frère Pierre à la cure de Cerdon.

Doc. 26 - 1838-1839 - LA NUIT DE LA FOI ; extrait d'une direction au P. Mayet - 1, 317-321.

Parfaitement adaptés au cas du P. Mayet, qui avait tendance à s'organiser son propre univers religieux, ces vigoureux avis de direction s'enracinent par ailleurs assez profond dans la meilleure doctrine spirituelle pour avoir valeur universelle et mériter d'être reproduits ici.

[1] Allons, mon cher ami, mon enfant, il faut faire mourir la nature. Ah ! n'ayez pas peur que je vous ménage, que je vous épargne. Vous ne trouverez pas en moi de flagorneries. Permettez-moi de vous le dire : jusqu'ici vos pénitences, vos longues prières, vos œuvres de zèle, tout cela n'a pas été d'un grand mérite devant Dieu, et le pur effet de la grâce. La nature y a une grande part. Vous n'avez souvent, en tout cela, suivi que l'instinct de votre volonté. Il faut tout refondre dans la foi. Il faut que toute votre vie passe par une grande purification pour revêtir la vie nouvelle. Il faut que la volonté soit purifiée par l'épreuve des contradictions ; il faut que l'entendement soit purifié. Le bon Dieu permet qu'on ne voie plus rien, qu'on soit comme dans une nuit profonde, que, de même que la volonté ne sait plus que faire, l'entendement n'y comprenne plus rien. Et puis, quand on sort de cette nuit, on ne sent plus le bon Dieu de la même façon : c'est la foi. On goûte les vérités de Dieu d'une manière toute nouvelle : on a une toute autre idée de la sainteté de Dieu, etc... Il faut passer donc premièrement par la nuit des sens : on n'a plus que la foi, et la foi toute ténébreuse (car la vraie foi est dans les ténèbres) : alors se découvre un nouvel horizon, où les vérités paraissent dans un jour tout nouveau. Alors, si Dieu le veut, on goûte les plus douces consolations, mais consolations de la foi. Allons, mon enfant, courage.

[84]

[2] Eh ! pourquoi nous sommes-nous réunis en Société, si ce n'est pour la plus grande gloire de Dieu ? Notre but, notre emploi, nos œuvres, tout est surnaturel ; partout il faut que la nature soit morte. Voyez nos missionnaires de la Polynésie : la nature meurt là continuellement. Voyez saint Ignace. Le seul lien qui l'arrêtât c'était sa Société, et il ne lui fallait encore qu'un quart d'heure pour en faire le sacrifice. Voyez saint Paul. Quelle mort à lui-même ! Aussi quand Dieu l'appela, il lui dit : Je lui montrerai combien il faudra qu'il souffre pour mon nom. Voyez le P. Claver couchant avec ses nègres et les pansant : tout cela est contre nature, et il est impossible de faire la moindre de ces choses naturellement. Plus tard, eh bien, quand vous serez au confessionnal, si vous entendez des grands du monde, il faudra tenir bon pour la conscience, toujours être miséricordieux pour les pécheurs, oh ! sans doute, mais lorsque vous ne pourrez pas accorder l'absolution, on aura beau vous prier, il ne faudra pas vous laisser gagner : Eh bien, tout cela est contre la nature : ne faudra-t-il pas que la nature soit morte ?

[3] Je connais un saint prêtre qui court toujours après le sensible : il restera une heure ou deux en oraison, et il y persévère jusqu'à ce qu'enfin, à force de chercher, il se soit attendri l'âme. Ceci abîme le corps et l'âme. Ah ! que je lui ai dit souvent : que vous vous retardez en faisant ainsi ! Il se trompe grandement. C'est la foi qu'il nous faut. La vie de la foi ! Ne courez pas vous-même après le sensible. Souvent quand vous l'éprouvez c'est plutôt un effet de la nature, une faiblesse et comme un besoin du tempérament que toute autre chose. Pour moi, ajouta-t-il dans plusieurs occasions, je fuis tant que je peux ces assauts de grâce sensible, parce que, quand je les éprouve, cela me fatigue et m'empêche de vaquer à mes occupations pendant deux ou trois jours. Je n'ai plus la [85] force de m'occuper. Ah ! mon cher, que la créature ne vous soit rien. Ne voyez que Dieu. Ne faites rien pour plaire au supérieur ; ne regardez jamais le supérieur en vos actions.

Doc. 27 - 1838-1839 - C'EST LA VOLONTÉ QUI FAIT LES SAINTS. Remarques au réfectoire - 1, 346-347.

[1] On avait parlé au réfectoire de saint Siméon stylite, et quelqu'un, parlant des voies extraordinaires, dit : Enfin, Dieu le voulait ! Le P. Colin dit : Ah ! certes, ne donnons pas tout à la volonté de Dieu : la volonté de l'homme est toujours libre ; elle joue un grand rôle dans notre salut, dans notre perfection ; c'est la volonté qui a fait les saints. Je suis si persuadé, me dit-il une autre fois, que c'est la volonté qui fait les saints, que je connais des personnes qui ont reçu des grâces extraordinaires de Dieu, et qui sont toujours restées enfoncées dans leurs mêmes infidélités.

[2] Après, il me repara de cette phrase : Oh ! que je craindrais, dit-il, que ce langage, que cette manière de voir, ne prît dans la Société, que ces pensées de prédestination... ne se répandissent dans les conversations: pour moi, au séminaire ni ailleurs, je n'ai jamais voulu m'arrêter sur ces questions. Ce que je sais, c'est que si nous voulions nous deviendrions des saints. Il y en a beaucoup, qui, s'ils avaient une plus forte et plus déterminée volonté, feraient des choses extraordinaires. On mènerait une vie commune, il est vrai, mais extraordinairement commune, c'est-à-dire ils seraient des saints. Dira-t-on que Dieu ne les appelait pas à cette haute perfection, parce qu'ils n'auront pas voulu y parvenir ? - Mais, ils ont été infidèles.

[86]

28

Doc. 28 - 1838-1839 - ESPRIT DE SIMPLICITÉ ET D'ENFANCE - 1, 398-400.

Ces confidences du P. Colin sur sa manière de faire en direction sont parmi les rares témoignages que l'on possède sur le sujet. Le P. Mayet résume peut-être ici des paroles prononcées en diverses circonstances.

Il recommandait beaucoup de porter les âmes pieuses à l'esprit de simplicité et d'enfance, disant que c'est un moyen extrêmement propre à leur donner la paix de l'âme, à éclairer et à simplifier leur conscience, et à les faire avancer dans la vertu. Je leur dis quelquefois de se considérer comme des enfants de deux ans, et j'ai vu des personnes qui étaient toujours inquiètes me dire, après quelques années d'une pareille direction : Je ne me comprends plus ; jamais mon âme n'a été si calme. Puis je trouvais dans leurs consciences une lucidité, - une droiture étonnantes ; on voyait clair dans leur âme. Quand ces âmes se plaignent d'elles-mêmes, je leur dis : Tenez, examinez bien : cette peine que vous éprouvez au milieu de vos sécheresses vient peut-être moins de la peine que vous pouvez faire à Dieu, que de l'amour-propre. Elles en conviennent. Je leur fais alors quelquefois cette comparaison, en ménageant cependant auparavant quelques mots pour la leur rendre moins choquante. Par exemple : Permettez-moi de vous faire une petite comparaison : elle est un peu simple et familière ; mais ce n'est que pour bien vous faire comprendre ma pensée. Vous avez vu quelques fois de ces petits chiens qui sont toujours à caresser leur maître : si ce maître parle à une autre personne, le petit animal ne cesse cependant de sautiller autour de lui, de lui lécher la main. Mais, s'il voit que son maître ne fait point d'attention à lui, eh bien alors il ne [87] s'éloigne pas néanmoins, mais il se couche à ses pieds. Faites de même.

29

Doc. 29 - 1838-1839 - ABANDON À DIEU - 1, 371.

J'ai fait à Dieu l'abandon de tous mes intérêts spirituels et éternels, et je le renouvelle encore bien souvent. C'est seulement en faisant ainsi que j'ai pu avoir une paix parfaite. Je lui

demande seulement de bien faire sa volonté : voilà toute la grâce que je lui demande. Il disait, je crois, cela à propos du grand goût qu'il a pour la vie cachée, inconnue, de silence, de prière, de néant, goût qui est contrarié par sa position de supérieur.

30

Doc. 30 - 1838-1839 - OBÉISSANCE ET INITIATIVE. Réponses au P. Mayet - 1, 456-457.

D'une longue conversation personnelle du P. Colin avec le P. Mayet, on extrait le passage suivant qui a valeur générale.

[1] Je lui dis dans la même conversation que messieurs tels et tels de Lyon avaient des idées bien rétrécies sur l'obéissance, les mêmes que j'avais lorsque j'étais entré dans la Société, qu'ils se figuraient que l'obéissance devait mener comme par la main, qu'on ne pouvait pas dans cet état faire un pas..., que c'était ce qu'ils appelaient le bonheur et la sûreté de l'obéissance.

[2] Oh ! me dit-il, certes, si l'obéissance était ce qu'ils disent, il faudrait un supérieur pour chaque religieux : car le supérieur en aurait assez d'un pour l'exercer [88] et pour le mener en tout. Non, non, ils se trompent. L'obéissance fixe l'emploi, et puis tout ce qui est de l'emploi se trouve par là-même dans la ligne de l'obéissance. Autrement les supérieurs n'y tiendraient pas ; autrement, ce serait une gêne, un embarras ; on perdrait son temps, on ne ferait rien pour le bon Dieu.

[3] L'obéissance me commande quelque chose ; j'y vois un inconvénient que le supérieur n'a pas vu : je dois le lui dire, je le dois. Il me dit : Allez tout de même. Eh bien, allons : c'est l'obéissance maintenant d'aller.

31

Doc. 31 - 1838-1839 - GOUVERNEMENTS LÉGITIMES ET USURPATEURS. Discussion au réfectoire de la Capucinière - 1, 467-473.

Depuis qu'à l'issue de la révolution de juillet 1830 Louis-Philippe d'Orléans avait succédé sur le trône de France à Charles X, le prétendant de la branche aînée des Bourbons était le jeune Henri, duc de Bordeaux, en faveur duquel Charles X avait formellement abdiqué et qui, s'il avait régné, aurait porté le nom de Henri V.

Jusqu'en 1873, cet homme cristallisa les espérances des légitimistes français qui n'acceptaient pas de reconnaître Louis-Philippe et ses descendants. Sur la part prise à ces espoirs par les Maristes, pères et sœurs, voir Recueil Mère Saint-Joseph, doc. 106, §§ 3 et 5. On remarquera ici la réserve du P. Colin et son recours à l'exemple de la primitive Église.

[1] Un jour le P. Colin souleva, en 1839, au réfectoire cette question à propos de je ne sais quoi. Un laïc pourrait-il en conscience prendre une part active à un complot qui aurait pour but de faire revenir Henri V sur le trône de ses pères ?

[89]

[2] Un jeune prêtre qui se trouvait là et qui enseignait la théologie avec succès¹, dit : Pourquoi non ? Je ne vois pas qui l'en empêcherait. C'est la légitimité.

[3] Le P. Colin dit : Que voyez-vous dans l'Évangile qui autorise votre réponse ? Le

¹ Le P. Julien Favre, futur supérieur général.

théologien : Que voyez-vous qui la condamne ? Alors le père s'anima beaucoup, citant le passage de saint Paul : *omnis anima potestatibus sublimioribus subdita sit*². L'Écriture sainte, dit-il, ne distingue pas entre le pouvoir de fait et le pouvoir de droit. Le pouvoir de fait est celui auquel il faut se soumettre. Le bien public l'exige : autrement le repos public serait troublé. Comment pourrait-on autoriser en conscience la démarche d'un homme qui, pour replacer un prince même légitime, sur le trône, veut d'abord faire des bouleversements, susciter des révolutions, et faire couler beaucoup de sang ? Qu'on fasse des vœux, des prières pour le retour du prince, pour voir reflourir les bons principes, à la bonne heure ! C'est là le moyen, le moyen permis, le grand moyen et même le moyen le plus efficace. Oui, si le quart de la France, je dis trop, quand même il y en aurait moins, si une petite partie de la population se mettait en prière fervemment, elle obtiendrait tout ce qu'elle voudrait. Mais pour le reste, il faut se soumettre. Et que faisaient les premiers chrétiens ? Pendant les trois premiers siècles y a-t-il eu beaucoup de princes légitimes ? Et n'est-ce pas là encore la conduite de l'Église et que répond-on à Rome ?

[4] Le jeune prêtre répliqua que le bien général, le droit des nations autorisaient sa réponse : si vous obligez la conscience à se soumettre à un usurpateur, dit-il, et à ne rien faire pour le possesseur légitime, vous autorisez toutes [90] les usurpations, vous ouvrez la porte à tous les ambitieux qui pourront dire : Si mon crime est heureux ils seront obligés de m'obéir en conscience. Ainsi vous attaquez le bonheur de tous les peuples, en attaquant le principe de la légitimité qui est le fondement de la tranquillité publique.

[5] Oh ! ce n'est pas cela, dit le P. Colin. Au contraire, je dois me sacrifier quand l'usurpation se lève, pour soutenir le prince légitime. Je dois donner jusqu'à la dernière goutte de mon sang pour la cause de la fidélité. Mais une fois que les choses sont établies, quand l'usurpateur triomphe, qu'il a en main le pouvoir, qu'il est en possession de son crime, alors je dois reconnaître là la providence. C'est Dieu qui mène tout, ou dans sa justice ou dans sa miséricorde. Il châtie et relève un peuple : il faut dans ces événements voir sa main, et s'y soumettre. N'est-ce pas ce qui perce de toute part dans l'histoire du peuple juif ? N'est-ce pas Dieu qui donne à Jéroboam les dix tribus d'Israël, pour punir les Israélites ? Les usurpateurs se lient chez le peuple juif avec les crimes des Israélites : Oui, oui, ce sont nos péchés qui sont la cause de nos maux. Prenons-nous-en à nous-mêmes : priions, convertissons-nous, et cependant soumettons-nous à la providence.

[6] Comme l'autre prêtre faisait encore quelques réflexions à ce sujet, le P. Colin dit : Ce sont des questions graves, difficiles, et que je voudrais bien voir éclaircir. Du reste, Messieurs, ce n'est pas pour nous prêtres, pour nous Maristes, que je parle. Tout le monde se réunit dans cette pensée, et le jeune prêtre qui avait pris la parole le premier. Tous disaient hautement que cela ne nous convenait pas, et que la question présente était seulement une question spéculative et concernant les laïcs.

[7] Oui, dit le P. Colin, et je crois bien qu'à Belley on nous rend justice là-dessus, et qu'on nous met entière- [91] -ment en dehors de toute la politique, comme nous le sommes en effet. Oh ! Messieurs, cela me fait bien plaisir. Continuons bien. Quelle peine ce serait pour moi, si jamais j'apprenais qu'un Mariste a trempé dans quelque parti, a travaillé pour une cause politique ! Souvenez-vous, Messieurs, que nous ne sommes pas pour changer le gouvernement, mais pour sauver les âmes : en prenant une nuance, nous écartons de nous nécessairement ceux qui ont une autre couleur, et nous sommes pour sauver tout le monde. D'ailleurs, il n'est rien qui compromette tant une Société religieuse, que ces adoptions d'opinions. Voyez tout ce que l'on a dit contre les Jésuites pour avoir seulement élevé l'assassin de Henri IV ! Que dirait-on donc si réellement on prêtait flanc à des récriminations tant soit peu raison-

² « Que chacun se soumette aux autorités en charge » (Rm 13, 1).

ables? D'ailleurs nous vivons dans un temps où les gouvernements se succèdent avec une rapidité étonnante : Nous sommes vraiment dans un temps malheureux : il faut gémir, prier. Voyez, depuis cinquante ans, que de bouleversements, que de changements, que de formes diverses ! Si la légitimité reparait elle-même, ce n'est que pour un temps. Ainsi rien de stable, rien de fixe. Faut-il qu'une Société soit flottante au milieu de cette mobilité continuelle, et participer à la variabilité qui l'entoure ? Si Henni V revenait, sans doute dans le cœur on pourrait se réjouir, remercier Dieu, en pensant que les bons principes reviendront avec lui ; mais je ne laisserais point faire de manifestations extérieures, à moins que le contentement fût tellement universel, qu'on se rendît ridicule en ne s'associant pas à la totalité des Français.

[8] Oh ! je fus trop fâché d'avoir laissé illuminer le collège de Belley à la prise d'Alger : les professeurs étaient dans une joie, dans une exaltation bien grande ; toute la maison fut illuminée. Quelques jours après, les journées [92] de juillet arrivaient¹. Monsieur l'adjoint vient me trouver et me dit : Monsieur le supérieur, vous voyez où en sont les esprits : Veuillez, je vous prie, illuminer : c'est le bien qui le demande ; je craindrais pour votre maison. Je laisse coucher tout mon monde : je ne dis rien, ni aux professeurs, ni aux élèves, et, quand tout mon monde est bien tranquille, je vais avec deux chandelles au corridor où il y avait deux fenêtres qui donnaient sur la rue ; je pose une de mes chandelles sur l'une, l'autre sur l'autre, et quand elles ont un peu brûlé toutes les deux je les emporte sans que personne s'en aperçoive. Je me disais à moi-même : et que penseraient donc les enfants de nous, s'ils nous voyaient illuminer un jour pour une chose, le lendemain pour son contraire ? Cela nous rendrait méprisables à leurs yeux. Je m'en allai avec le ferme propos de ne plus y revenir, et de ne plus illuminer, ni pour ceci, ni pour cela : car si nous ne l'avions pas fait pour Alger, on ne l'aurait pas demandé pour les journées de juillet. Qu'on se souvienne bien de cela dans la Société, je le désire bien.

32

Doc. 32 - 1838-1839 - NOTRE-DAME DES SEPT DOULEURS - 1, 507.

[1] Il recommandait beaucoup la dévotion à Notre-Dame des Sept Douleurs. Il nous fit dire, pendant un ou deux mois, sept Ave Maria en son honneur. 1. Afin de prier Marie de nous envoyer des renforts pour la Société. 2. Afin qu'il fût éclairé dans le choix de ceux qu'il devait envoyer en Océanie.

[93]

[2] C'est lorsqu'il s'agit de faire ce choix, que je sens le plus le poids de ma charge, dit-il.

[3] Il désirait beaucoup avoir sept tableaux sur lesquels fussent exprimées les sept douleurs, et les sept allégresses de Marie : Nous en ferons, dit-il, quatorze stations, où nous pourrions honorer les joies et les peines de Marie.

33

Doc. 33 - 1838-1839 - DÉVOTIONS MARIALES - 1, 509.

Honorer Jésus ou Marie dans un mystère donné c'est, dans le vocabulaire de l'École Française dont le P. Colin dépend ici, reconnaître la grandeur des actions qu'ils ont posées et des dispositions qui les ont animés, y fixer délibérément son attention et laisser son propre comportement s'imprégner de cette méditation. Dans cette perspective d'identification spirituelle, le P. Colin insiste sur deux mo-

¹ Alger fut prise le 4 juillet 1830, et le 31 juillet la province apprit le succès de la révolution parisienne.

ments de la vie de Marie : ceux où s'exerça sa double maternité sur le Christ grandissant et sur l'Église en expansion.

Il disait souvent qu'on n'honore pas assez la sainte Vierge dans les services qu'elle a rendus à son fils pendant son enfance. Il recommandait cette pratique aux Maristes, et aux enfants du collège. Par cela il a obtenu des résultats bien consolants. Un petit enfant de peu de moyens ne comprenait rien au latin ; il prit cette bonne pratique: au bout de très peu de temps, sa petite intelligence se développa au point qu'il étonna tous ceux qui savaient combien auparavant son esprit était bouché. Il avait aussi une grande dévotion à honorer Marie dans les prières qu'elle faisait pour la propagation de l'Évangile, et il unissait ses prières aux siennes. Il nous engageait beaucoup à cette salutaire pratique.

[94]

34

Doc. 34 - 1838-1839 - PLUS DE RÉOLUTIONS ! - 1, 518.

Je ne prends plus de résolutions maintenant : je vois qu'il ne faut pas même compter sur mes bons propos. Mais je prie Dieu de me faire être sage, et de me faire pratiquer ce que je prendrais en résolutions.

35

Doc. 35 - 1838-1839 - AUTEURS SPIRITUELS PRÉFÉRÉS. Remarques groupées - 1, 525-528.

[1] *Le Petit directeur*¹ m'a été d'une grande utilité : pendant peut-être plus de vingt ans, je l'ai porté sur moi. Je le savais presque tout par cœur.

[2] Sainte Thérèse m'a été fort utile, et vous le sera aussi : elle a souvent décrit les mouvements de l'amour-propre.

[3] Mais il n'est rien comme saint Jean de la Croix pour faire voir l'amour-propre, la viciation de toute la nature par le péché. Oui, il faut haïr son âme même d'une certaine manière, afin de l'aimer d'une manière plus surnaturelle. *Le Règne de Dieu* de Monsieur Boudon : excellent. Les livres de saint François de Sales m'ont été fort utiles, et je m'en suis bien servi pour la conduite des âmes. Oh ! que de personnes inquiètes, empressées, étaient, par le [95] moyen de cette admirable doctrine, agréablement surprises de trouver une paix inaltérable.

[4] Je voudrais que chaque Mariste eût *Le directeur spirituel de saint François de Sales* dans sa poche jusqu'à l'âge de quarante-cinq ans. Je désire que dans la Société chacun connaisse bien les lettres de saint François de Sales. Je connais un bon curé qui longtemps a porté sur lui le directeur de saint François de Sales. On ne sait pas dans quelle position d'esprit on peut se trouver ; ce livre alors fait du bien à l'âme ; la remet dans son assiette. On peut dire que c'est ce saint qui a donné une vraie idée de la vraie piété. Conseillez beaucoup à vos pénitents saint François de Sales, ses écrits. *Le directeur spirituel des âmes dévotes et religieuses tiré des écrits de saint François de Sales*. Ces lectures tranquilisent les âmes, les simplifient, et par là-même les mettent en état de faire des progrès bien plus grands dans la vertu.

[5] Il me recommanda beaucoup le *Catéchisme spirituel* de Surin, les *Dialogues*. Il me

¹ Le titre exact de cet ouvrage qui sera cité plusieurs fois de manière différente dans le cours de l'article est : *Le directeur spirituel des âmes dévotes et religieuses tiré des écrits de saint François de Sales*. Publié au XVIIIe siècle, il avait connu de nombreuses rééditions.

parla aussi beaucoup des vies des saints, comme étant une des choses qui devaient le plus se lire au noviciat. Il me parla encore d'un petit *Abrégé des nuits de saint Jean de la Croix* par le P. Lallemand, des œuvres de saint Jean de la Croix ; mais il ajouta cependant de prendre garde de ne pas faire lire des choses trop fortes, ni que tous ne pourraient pas comprendre. Il y en a, dit-il, qui ne mordent pas dans ces choses-là, qui n'y sont pas appelés. Pour moi, dit-il, oh ! que je remercie le bon Dieu de m'avoir donné du goût pour les livres spirituels et mystiques autrefois : si je n'avais pas eu ce goût, maintenant je ne peux, depuis que je suis supérieur, lire la moindre chose. J'ai lu autrefois Surin, Guilleré, Lallemand, sainte Thérèse, saint Jean de la Croix. C'est aussi pour les novices que le P. Surin avait fait son catéchisme. Je remercie Dieu de [96] m'avoir aussi donné du goût pour les œuvres de saint François de Sales. La première fois que j'en ai lu, c'est en sixième. Mon professeur me donna ses Lettres choisies. J'y pris goût dès ce temps.

[6] Néanmoins, il dit un jour qu'à cause de l'abus que pouvaient faire les jeunes gens des écrits de sainte Thérèse, de saint Jean de la Croix, de Surin, et des autres auteurs de ce genre, il voulait défendre à une de nos retraites de lire, avant l'âge de trente ans, aucun livre ascétique, excepté saint François de Sales. Pour les écrits de ce saint, dit-il, il n'y a aucune illusion à craindre, non plus que pour Rodriguez, et le *Combat spirituel*. Nous devrions savoir par cœur le *Combat spirituel*. Mais pour les autres, souvent ils sont mal compris, et à leur occasion ceux qui ont peu d'expérience s'entretiennent dans des idées fausses, et se jettent dans de fausses voies.

[7] Il faut être bien prudent aussi quand on permet aux femmes tel et tel livre : pour moi, je n'ai jamais voulu permettre qu'on lût à Bon-Repos, dans le couvent de nos sœurs, les œuvres de sainte Thérèse pour lesquelles j'ai cependant tant de vénération.

36

Doc. 36 - 1838-1839 - REMARQUES SUR LES ENFANTS aux éducateurs du pensionnat de la Capucinière - 1, 601-604.

[1] Oh ! mon Dieu, quelle grande chose que de former un homme ! Et que cela est difficile ! Qu'il faut de patience ! *Grande opus*¹. Est-il rien de plus grand ? Puis [97] se sentant attendri : Mais, Messieurs, dites-moi, reprit-il d'une voix altérée, les aimez-vous ces enfants ? Pour Dieu, en vue de Dieu, les aimez-vous ?

[2] On parlait d'autres très légers à l'église, dans les prières, mais qui dans les conversations particulières lui donnaient de grandes marques de foi. Ah ! Messieurs, nous dit-il, je juge mieux de la piété d'un enfant par deux ou trois conversations que par tout l'extérieur à la fois. Cet enfant a de la foi, de la piété. Sa légèreté l'entraîne dans les exercices extérieurs : mais je vois son cœur. Tel autre est immobile à l'église : mais c'est un apathique, c'est qu'il n'a point de sang dans les veines, c'est qu'il est pesant, épais, mou, sans ardeur pour rien. Oh ! à Dieu ne plaise que nous fassions comme j'ai vu faire autrefois ! Nous ne sommes plus dans le temps où l'on donnait le prix de sagesse à des bâtons, à des pacifiques qui dormaient à l'église, qui dormaient en étude ; en récréation c'était des gens qui avaient toujours la tête enfoncée dans leur manteau, et puis un air bien compassé... Et les élèves qui voyaient que ces gens-là ne leur faisaient jamais de la peine, leur donnaient bravement le prix de sagesse.

[3] Rappelez-vous bien, Messieurs : ce n'est pas de tenir un enfant à la gêne et à un extérieur bien raide qui le rendra vertueux. Quand un enfant écoute avec une attention ordinaire

¹ « Grande œuvre ».

une lecture de piété, une méditation, cela prouve qu'il a une grâce extraordinaire qui n'est pas naturelle à son âge : cet âge est léger et très variable. Il reçoit en passant les impressions. J'ai vu un petit enfant étourdi autant que possible : Eh bien, ce pauvre petit avait des sentiments de foi extraordinaires, pleurant de tout son cœur en pensant au péché ; puis, l'instant d'après, aussi étourdi que jamais ; et je me disais : Mais, mon Dieu ! quelle vue avez-vous donc sur cet enfant ? Car Dieu ne traite ainsi que ceux sur qui il a des vues particulières. [98] Je l'ai bien reconnu ensuite pourquoi. C'est que le Seigneur voulait l'appeler à lui : il est mort jeune.

[4] Autrefois, je ne pensais pas que ce fût une chose extraordinaire de voir un enfant aimer la prière, la méditation. Maintenant, je vois que ce sont des grâces rares et de choix. On voit peu d'enfants qui soient frappés comme d'un coup de foudre, ainsi que j'en ai connu un, lorsqu'on lui annonça sa première communion : cette nouvelle fit à ce dernier une impression sensible de grâce (je suis à peu près sûr que c'est de lui qu'il veut parler en tierce personne). Ceci est rare, très rare. Souvent, jusqu'à la veille de la première communion, ils sont dissipés.

[5] Appliquons-nous bien à former leur cœur, à les attirer pour qu'ils soient francs et ouverts. La plupart de ceux qui se perdent, dans les collèges et ailleurs, cela vient du défaut de franchise. Ah ! Messieurs, qu'il faut faire de chose pour qu'ils ne mentent pas. Ah ! n'est-on supérieur que pour gronder ? On est pour former et cultiver leurs cœurs.

[6] Mr. N. a quinze ans et a le travail peu vigoureux. Il ne peut peut-être pas faire davantage : en le lui reprochant si souvent, on le lasserait. Il n'a point d'imagination, il n'a pas assez lu. Tel autre ne veut être mené que par la douceur. Ah ! Messieurs, nous ne leur parlons pas assez des grandes vérités, de la mort, du péché, de l'enfer, de l'éternité. Voilà qui doit revenir souvent, bien souvent ; ramenons-les à cela par des comparaisons.

[7] Il renvoyait tout pour un enfant ; quand un enfant se présentait, il congédiait ceux qui étaient avec lui. Une fois il pria un enfant de revenir : il a été toujours fâché de ne l'avoir pas reçu de suite. Les grandes personnes peuvent attendre, disait-il ; les enfants ne peuvent [99] pas toujours. Un péché est vite commis à cet âge, une tentation a triomphé bientôt.

37

Doc. 37 - 1838-1839 - UNE MORALE DE LA MISÉRICORDE – S1, 65.

Si la prédication morale de Jean-Claude Colin, comme l'a montré une thèse récente¹ est restée jusqu'en 1830 très marquée par le rigorisme qui lui avait été enseigné au grand séminaire, son attitude au confessionnal ne tarda guère à s'ouvrir, sous l'influence de son évêque, Mgr Devie, aux perspectives beaucoup plus larges de saint Alphonse de Liguori².

[1] Monseigneur de Belley m'a été grandement utile, pour la théologie, les cas de conscience, les manières de faire au confessionnal. J'ai à peu près sa manière. On dit même que je suis encore plus large que lui.

[2] Dans la Société, on fera profession d'embrasser tous les sentiments qui favorisent le plus la miséricorde divine, à cause de la grande faiblesse de la pauvre nature humaine, sans tomber cependant dans la théologie relâchée.

[100]

¹ GM. BOUCHARD, fms, *La prédication morale de Jean-Claude Colin* (1818-1829). Accademia Alfonsiana, Rome 1973. En cours de publication.

² J. GUERBER, *Le ralliement du clergé français à la morale liguorienne*, Rome P.U.G. 1973, pp. 123-125, compte effectivement Mgr Devie parmi les pionniers du mouvement qu'il étudie.

Troisième partie

III -LES ANNÉES SEREINES

Septembre 1840 – avril 1842

[101]

[102] page blanche

Après la retraite générale tenue à Belley du 28 août au 3 septembre 1839, le P. Mayet, revenu à un état de santé qui lui interdisait pratiquement toute activité, se vit accorder par le P. Colin un an entier pour se guérir. D'octobre 1839 à octobre 1840, il resta donc hors des maisons de la Société, demeurant la plus grande partie du temps chez son beau-frère, et ne put, par le fait même, recueillir durant cette période les paroles du P. Colin.

Rentré à Belley le 14 octobre 1840, le fidèle « collecteur », comme il s'intitule lui-même, va y passer les deux années scolaires 1840-1841 et 1841-1842, employé non plus à la Capucinière, où le petit pensionnat a été fermé, mais au petit séminaire comme aide du P. Jean-Marie Millot, préfet des grands. Le P. Colin, quant à lui, a désormais sa résidence à Puy-lata, où depuis novembre 1839 il a transporté la maison mère. Le P. Mayet ne va donc voir le supérieur général que lors de ses visites à Mey, c'est-à-dire entre le 27 mars et le 9 avril 1841 et quelques jours en juin de la même année, puis lors de la retraite générale au collège du 21 au 28 septembre 1841 et, enfin, lors du séjour que le supérieur général fait à la Capucinière pour y travailler aux Constitutions, entre fin décembre 1841 et le 14 avril 1842.

Du 18 au 24 avril, le P. Colin préside à Lyon le premier chapitre général de la Société, auquel le P. Mayet [103] n'assiste pas, puis le 28 mai 1842 part pour Rome, d'où il ne rentrera que le 3 septembre.

Ce que l'on va trouver dans les pages suivantes ce ne sont donc plus les paroles occasionnelles de quelqu'un avec qui l'on vit tous les jours. Pour le P. Mayet, entendre le P. Colin devient une exception. Aussi bien, demande-t-il désormais à des confrères bénévoles de noter pour lui les paroles du supérieur général. L'un d'eux est son collaborateur immédiat, le P. Millot, qui a des dons de secrétaire (doc. 39) et l'autre le directeur spirituel du collège, le P. Eyrnard. Ce dernier est à la fois un des hommes de confiance du P. Colin, bien placé pour en recueillir des déclarations importantes, et l'ami du P. Mayet dont il apprécie le travail et auquel il ne craint pas de communiquer ce qui peut avoir intérêt pour la connaissance de l'histoire ou de l'esprit de la Société. A lui sont dus les docc. 45, 48, 51, 52, 53. Une autre remarque du P. Colin provient du P. Fournier (doc. 50) tandis que les docc, 38, 55 et 56 proviennent d'une source non nommée qui pourrait bien être encore une fois le P. Eymard, Mayet, de son côté, recueille directement ce qu'il peut, soit paroles aux confrères du petit séminaire, soit remarques faites à lui personnellement.

Les entretiens de cette période ne se font l'écho d'aucun événement particulier du monde politique et ecclésiastique et, même à l'intérieur de la Société, il faut l'annonce du martyre du P. Chanel (doc. 56) pour sortir du quotidien. Ce que l'on va découvrir, c'est le fondateur en contact direct avec ses confrères dans des réunions de communauté (docc. 39 et 44) ou un chapitre général (docc. 55 et 56), en une période où la Société se fortifie là où elle est avant une nouvelle période de fondations. En Océanie, toutefois, la porte est déjà [104] ouverte à de nouveaux développements et la pensée des missionnaires qui y travaillent ou y meurent constitue pour les confrères d'Europe une pressante invitation au travail et à la sanctification (doc. 39, §§ 22, 34-36; 44, § 8; 49, § 5; 56).

Les thèmes spirituels abordés sont eux-mêmes le reflet de cette époque sans grandes crises, orientée vers l'acquisition de solides bases spirituelles. Les références directes à Jésus-Christ y sont relativement plus nombreuses que d'habitude (docc. 39, § 31; 45; 55) et c'est dans cette perspective christologique que le thème de Nazareth commence à acquérir son importance (docc. 44, § 3; 49, § 1). Par ailleurs, aux exhortations habituelles sur la prière, l'humilité, la mortification, la simplicité, s'ajoutent de fréquentes invitations à la joie (docc. 39, § 45; 43; 50; 54, §3). A noter enfin plusieurs échos directs du ministère personnel exercé alors par le P. Cotin auprès des jeunes de Lyon (docc. 39, § 26; 40; 52). A aucune autre époque peut-être, l'enseignement spirituel du fondateur ne sera aussi empreint d'optimisme et de sérénité.

[105]

38

Doc. 38 - 22-28 septembre 1840 - LA PETITE SOCIÉTÉ. Réflexion lors de la retraite générale - 1, 283.

Le P. Mayet, encore en période de repos, n'assista pas à la retraite générale de 1840. C'est sans doute lors de son retour à Belley en octobre qu'il recueillit de quelqu'un des participants la remarque suivante du P. Colin.

Expliquant le règlement de la Société à la retraite de Belley en 1840, quand il lui ces mots : *Haec minima societas*¹ qui sont à la tête de La règle, le P. Colin dit : Ah ! Messieurs, si ces mots ne se trouvaient que sur le papier, ces paroles elles-mêmes seraient un acte d'orgueil.

39

Doc. 39 - 27 mars-9 avril 1841 - RÉUNION DE COMMUNAUTÉ au collège de Belley - 1, 107-121

L'article qu'on va lire est basé sur les notes du P. Jean-Marie Millot (cf. § 43), neveu de la fondatrice des Sœurs maristes et ami du P. Mayet. On a là le premier compte rendu complet d'une de ces longues conversations du P. Colin avec ses religieux, dans lesquelles les sujets les plus divers étaient abordés avec grande liberté et sans ordre préconçu, avec interpellation des membres présents. Les § 1-4 forment en OM 2 le doc. 514, et le § 17 le doc 515.

[1] En 1841, il vint nous voir à Belley. Il réunit les profès du collège et il leur dit : Messieurs, c'est une grande consolation pour moi de me trouver au milieu de vous [106] et de faire ici une petite réunion de famille. J'avais bien intention de faire ma petite circulaire cette année à toutes les maisons de la Société, mais les occupations m'en ont empêché.

[2] Allons, je bénis Dieu de ce que vous êtes tous pleins de bonne volonté, et c'est une consolation pour moi. Le bon Dieu bénit aussi cette maison : les enfants vont bien. Remercions-l'en et gardons-nous bien de rien attribuer à nous-mêmes. Hélas ! Souvent ce serait au moment où nous nous féliciterions de ce que tout va bien qu'il y aurait le plus de misères.

[3] Je vois se réaliser aujourd'hui ce que j'avais souvent en pensée : que ce collège ferait un jour notre consolation. C'est ici, Messieurs, le berceau de la Société, et si nous sommes à la tête de cet établissement, c'est bien le bon Dieu tout seul qui l'a voulu. Vous savez, Monsieur Lagnier¹ tout ce que j'ai fait pour m'en débarrasser, et tout ce que j'ai dit à Monseigneur à

¹ « Cette toute petite Société ». On sait que ces mots se trouvent en tête des Constitutions de la Compagnie de Jésus auxquelles le P. Colin les a empruntés.

¹ Supérieur de la maison.

ce sujet, ici ; vous étiez présent. Je finis par dire : Enfin, Monseigneur, ce sera par obéissance que nous reprendrons cette maison.

[4] Nous y avons bien un peu souffert aussi, dans cette maison. Je revoyais aujourd'hui le petit coin que nous occupâmes pour la première fois. C'était là-haut, au troisième, dans le corridor, derrière la porte vitrée, et tout près du trapon de la chapelle. Ainsi, vous voyez qu'il n'y faisait guère chaud et qu'on n'y était pas trop bien. Je ne dis pas pour moi, car je ne m'en apercevais pas. On passait par ma chambre pour aller à la chapelle ; quand je dormais, on me réveillait plus tôt ; eh bien, je cessais de dormir, voilà tout. Celui qui a le plus souffert, c'est mon frère, parce qu'il était chargé des sœurs [107] (couvent de Bon-Repos), et nous, nous courions en mission pendant l'hiver ; lui, restait toujours. Ce sont encore les plus belles années de ma vie. Eh bien, nous étions là de pauvres gens, quatre pauvres prêtres, qui n'étions pas de fameux hommes. On nous lançait bien de temps en temps quelque lardon, et on avait bien raison ; qu'étions-nous ? Nous n'étrons guère propres qu'à être foulés aux pieds, et on nous eût volontiers craché dessus. Eh bien, voilà que bientôt ces pauvres gens, ces pauvres prêtres, ont changé de position, sont passés à la tête de cette maison, et les autres ont été écartés.

[5] Ah ! Messieurs, c'est par la croix, c'est par les humiliations que tout se fait.

[6] Ah ! quand j'ai vu les Jésuites, tout ce qu'ils ont eu à endurer dans les commencements, combien ils ont été persécutés, combien ils ont eu de difficultés pour être reçus en France, je vois bien qu'il faut souffrir.

[7] Et qu'avons-nous à endurer, nous autres ?

[8] Allons, Messieurs, mes enfants, (il se reprit et dit : Messieurs et mes frères), du courage. Voyez, quelquefois vous vous trouverez en opposition les uns avec les autres. Hélas ! mon Dieu, sommes-nous parfaits, moi le premier ? Ainsi vous souffrirez des défauts des autres ; les autres souffriront de vos défauts. Eh bien, tant mieux ! C'est là le chemin du ciel. Remercions Dieu. Oui, j'ose le dire, il faut remercier Dieu de ce qu'il a semé notre chemin de ces contradictions. Cela nous apprendra à ne compter la créature pour rien, à ne voir que Dieu seul, à n'agir que pour Dieu seul.

[9] Je viens de la Trappe où j'ai fait une retraite. Eh bien, j'ai béni Dieu de ce que quelques Trappistes ont eu la pensée de venir communiquer avec moi, et de ce [108] que l'abbé le leur a permis. Oui, je me réjouirais d'y être allé, quand ce ne serait que pour avoir fait cette petite expérience. J'ai vu que partout les hommes avaient à combattre ; que le démon excitait dans le cœur de ces pieux solitaires les mêmes soulèvements, qu'eux aussi avaient de petites peines les uns contre les autres. C'est ainsi que Dieu fait ses élus. Oh ! Messieurs, Dieu nous aime infiniment plus que nous nous aimons nous-mêmes. Eh bien, n'est-ce pas lui qui est l'auteur des différents caractères ? Oui, c'est lui qui les a faits. Ainsi, ceux qui ont dans le cœur de petites tempêtes, pourraient peut-être se dire : Si j'étais dans la solitude, je ne les éprouverais pas. Ils se trompent : on se porte partout soi-même, quelque part qu'on aille.

[10] Animons-nous bien par ces pensées ; et puis, conservons bien La paix dans notre cœur ; qu'il ne s'y élève point de nuages ; que rien ne brouille notre âme. Je connais une âme bien sainte dont toute l'attention est d'écarter de son esprit tout ce qui pourrait tant soit peu altérer sa tranquillité, Eh bien, quand elle est bien fidèle à cet attrait, tout va bien ; mais aussi, dès qu'elle manque à ce point, tout le reste s'en ressent. Oui, Messieurs, l'union à Dieu et la paix dans notre âme, une grande paix : soyons comme de petits enfants.

[11] C'est cette union à Dieu qui vous rendra suave dans les occurrences. Possédez-vous bien vous-mêmes. Ne vous inquiétez pas cependant mal-à-propos. Saint François de Sales, ce grand saint qui certes était bien avancé dans les voies intérieures, dit qu'on ne doit pas s'étonner si on est un peu moins suave, si on a le cœur un peu moins dilaté à l'égard de

ceux pour qui on a des antipathies. Il dit que c'est l'effet qui est joint à la cause ; mais il veut en même temps qu'on combatte et qu'on ne se laisse pas entraîner par le courant à rien de positif. [109] Hélas ! Messieurs, nous hommes, nous vivons avec des hommes ; rien ne nous doit étonner.

[12] Tenez, il faut que je vous le dise, il y a des jours que les pauvres supérieurs (c'est pour moi que je dis cela) ont la tête fendue. Oh ! que je voudrais alors avoir quelques heures pour me reprendre ces jours-là, on est bourru malgré soi, (et il ajouta en riant :) Malheur à ceux qui viennent alors me trouver !

[13] Allons, Messieurs, vous qui êtes jeunes, prenons de bonnes habitudes ; ne laissez pas prendre à la nature un pli trop fort : ensuite il ne peut se corriger. Je connais un prêtre, un saint prêtre, bien zélé, bien uni à Dieu, qui ne peut s'empêcher de laisser échapper au confessional des paroles piquantes. Il en est désolé ensuite : mais elles sont parties et le mal est fait.

[14] Ah ! que la misère de l'homme est donc grande ! Je pense quelquefois que l'homme est un petit infini ; oui, un petit infini en misères, en bassesse, en amour-propre. Il est impossible d'en trouver le fond. Quelquefois je me dis devant Dieu : Si l'homme était mis à l'alambic, il n'en sortirait que péché, misère, amour-propre. Oui, le péché est dans nos puissances¹. Tout en nous tend au péché. Oh ! attachons-nous donc bien aux humiliations, aimons-les, que ce soit notre consolation de les embrasser.

[15] Aimons-nous bien aussi, Messieurs, aimons-nous bien. Nous devons être aussi jaloux de la perfection de nos frères que de notre propre perfection. Que les moniteurs² s'acquittent bien de leur emploi, mais avec discrétion et charité. Prenons bien nos moments pour nos [110] avis et corrections ; qu'ils soient toujours suaves. Je dis souvent à monsieur Girard que quand il a quelque remontrance à faire à ses novices, il faut les conduire doucement à reconnaître eux-mêmes leurs petits défauts, et les faire juger eux-mêmes par eux-mêmes. Car à quoi servirait de leur faire un reproche, s'ils n'en comprennent pas l'application ? Il faut une grâce particulière de Dieu pour voir ses défauts ; si cette grâce n'y est pas, on éloigne de soi les cœurs, on ne les réforme pas. Voilà donc comme je lui dis de s'y prendre : Prenez-les à part, lui dis-je, et dites-leur : Je veux vous proposer une petite pensée qui m'est venue ; je ne sais pas si vous la partagerez. Il y a telle et telle chose, examinez devant le bon Dieu s'il n'y aurait pas, peut-être, telle ou telle manière de faire qui serait peut-être mieux. Vous faites ainsi : examinez devant Dieu s'il n'y aurait pas peut-être dans cette manière quelque chose de défectueux. Ainsi on met l'âme qu'on veut corriger sur la voie. On le conduit à voir, à juger lui-même sa faute. En faisant autrement, on blesse presque toujours le cœur, et celui qui a été l'objet de la réprimande, lors même qu'il paraît l'avoir bien reçue, se retire avec quelque chose de pénible qui lui pèse un peu, qui le flétrit et le resserre.

[16] Il ne faut pas non plus être minutieux ; une faute échappe, ce n'est pas une habitude ; elle doit passer. Autrement on s'expose à décourager. (Il cita alors le trait suivant. Un saint prêtre était novice à la Trappe ; pour l'humilier, l'abbé trouvait mal tout ce qu'il faisait ; à la coule tout le monde le proclamait. A la fin il se lassa, alla un jour trouver le père abbé, et lui dit : Mon père, je vois que je fais tout mal ; cependant, je fais tous mes efforts pour mieux faire. Je pense que le bon Dieu ne m'appelle pas ici, et qu'il faudra me retirer. L'abbé comprit qu'il était temps de s'arrêter. Les épreuves [111] cessèrent).

[17] Quant aux petites répugnances qu'on peut éprouver les uns contre les autres, je vous disais tout-à--l 'heure qu'il fallait vous tromper vous-mêmes quelquefois, les décliner

¹ Les puissances de l'âme, c'est-à-dire ses facultés.

² Moniteur : religieux chargé de faire à un confrère qui l'a choisi à cet effet des observations sur son comportement extérieur.

adroitement. D'autres fois, pour faire crever la tentation, on peut donner un assaut vigoureux : c'est ce que j'appelle un coup d'état (Il riait beaucoup). Alors, on court se jeter aux pieds de celui qui est l'objet de l'antipathie. Un tel acte dilate, fortifie et élargit l'âme. C'est une victoire éclatante. Il faut que je vous avoue qu'une fois il m'a fallu faire ainsi. J'éprouvais contre Monseigneur l'évêque de Belley un incroyable soulèvement de cœur. C'était à l'époque où nous venions d'acheter la maison des Capucins. Monseigneur nous contrariait beaucoup au sujet d'une détermination. Aussitôt, sans me donner le temps de réfléchir, je cours à l'évêché ; si j'avais réfléchi, je me serais arrêté. J'allais par les rues avec vitesse ; j'entre à l'évêché, je frappe, je pousse rapidement la porte et je me jette aux pieds de Monseigneur, lui avouant ma peine, mes soulèvements et lui demandant pardon. Ce bon évêque me reçut comme un bon père, m'embrassa, me consola. Ce fut fini.

[18] Ah ! Messieurs, ce que je vous recommande par-dessus tout, et avec le plus grand soin, c'est de bien vous attacher à l'esprit de foi, à la prière, aux motifs surnaturels. Que ces motifs influent sur nos pensées, sur nos actions, sur notre conversation : En les faisant valoir, en les proposant aux autres, vous verrez, que vous avancerez plus que par toutes vos industries. Hélas ! Messieurs, si nous agissons *humano modo*¹, le vent balayera bientôt tout ce que nous aurons fait, et il ne restera rien.

[19] Rappelez-vous bien que vous devez conduire [112] votre maison par la prière. Ah ! ceci est bien important. Tout par la Prière. J'ai bien recommandé à monsieur Maîtreperrière dans la dernière visite qu'il vous a faite, d'insister beaucoup sur le recueillement : Il a dû le faire. Vous vous rappelez aussi, sans doute, avec quelle attention et quels soins on s'en est occupé dans la dernière retraite. Appliquons-nous donc bien à cette sainte pratique.

[20] Vous, Monsieur Lagnier, quand il y a quelque chose de nouveau, quelque chose à dire, à faire, priez la sainte Vierge ; allez devant le saint sacrement et puisez là votre secours et vos déterminations.

[21] Il insista avec la plus grande force sur cet esprit de prière. Réveillez-vous de temps en temps par de petites pratiques faites en commun. Ainsi une neuvaine, qui se fera par exemple en visitant le saint sacrement chacun une dizaine de minutes. Ainsi nous voilà à Pâques. Eh bien, que quelqu'un de vous fasse inscrire sur de petits billets une des douleurs de Jésus avec une des douleurs de Marie ; on tirera au sort et chacun honorera particulièrement les mystères qui lui sont échus jusqu'à Pâques. Cette fois, vous ferez cette petite pratique à mon intention. J'ai un grand nombre de choses très importantes pour la Société pour lesquelles nous avons besoin de lumières de plus. Nous pensons que pour l'utilité de la mission de la Polynésie il faut créer un vicaire apostolique pour les îles Wallis et il faut que Dieu nous fasse connaître celui qu'il a choisi. Prions donc. Messieurs, prions. Une autre fois vous convenez de dire telle partie de l'office pour les âmes du purgatoire. D'autres fois, vous pourriez, dans vos intentions secondaires à la messe, avoir en vue les âmes du purgatoire : faites cette dernière application souvent et vous en retirerez de grands avantages pour vous et pour les autres.

[113]

[22] Et nos pauvres bons frères de Polynésie (je dis pauvres, ils sont plus heureux que nous). Ah ! Messieurs, ne les oublions pas non plus. Pour moi, j'avoue que je m'occupe presque plus d'eux que de ceux qui sont autour de moi ; et je suis, pour ainsi dire, plus touché quand j'apprends quelque chose de nouveau sur eux que quand il s'agit des autres. Eh oui, si par hasard je vois des petites difficultés, quelque chose qui souffre, qui n'aille pas là-bas, je suis tenté de voler et d'aller visiter tous ces chers confrères.

[23] Puis, Messieurs, soyons bien simples, bien simples. Voyez, voilà cependant que

¹ « de manière humaine ».

nous nous répandons, on nous accueille encore, on s'empresse un peu pour nous. Je suis embarrassé pour me défendre des demandes. Ce carême, on nous voulait de tous côtés et dans des endroits considérables. Ce qui attache à nous, c'est la simplicité ; un curé disait à nos missionnaires : Vous êtes sept ici qui faites moins de bruit que un tel qui était tout seul ici il y a quelque temps ; et il a redemandé les Maristes. Avant de les avoir vus, il était opposé aux missions.

[24] Eh bien, Messieurs, faisons ainsi. Il y a quelqu'un qui me disait, il n'y a pas encore bien longtemps, et cette réflexion m'a fait plaisir, qu'il regardait comme un avantage que tous les professeurs du collège ne fussent pas Maristes ; que cela habitait les Maristes à la réserve. Oui, Messieurs, c'est vrai ; vous devez vivre au milieu du monde, et vous faites ici l'apprentissage. Cette réflexion m'a paru juste. Dans toutes nos maisons, dans tous nos emplois, vous aurez à vivre avec le monde et à veiller sur vous.

[25] Par rapport à la charité, Messieurs, soyez bien réservés quand vous êtes ensemble. Ne parlez jamais des [114] enfants que quand vous faites *ex officio*¹. En parlant de leurs petits défauts, vous ne feriez pas sans doute toujours des péchés, parce que ce sont vos enfants (quoique cela puisse arriver quelquefois) ; mais il y a toujours imprudence. Vous pourriez ainsi éloigner les enfants, les décourager, les déprimer si cela leur revenait : ils se figureraient qu'on est toujours à leur tirer dessus et delà s'ensuivraient de mauvais effets. En outre, vous pourriez donner à vos confrères des impressions dont ensuite on ne peut plus se défaire. Il faut bien prendre garde à cela. Je recommande ainsi par exemple à messieurs les professeurs et autres, lorsqu'ils ont eu quelque sujet de plainte sur un enfant, de ne pas courir sur-le-champ même au supérieur ; étant encore émus, ils pourraient trop influencer sur lui et surprendre son jugement ; mais il faut qu'ils se calment. Nous-mêmes, Messieurs, nous devons nous défier du premier moment, et ne pas agir ni nous emporter avant d'avoir réfléchi et attendu, à moins cependant qu'il se commit devant nous une offense de Dieu ; alors on ne peut se taire et il y a une sainte indignation qui est bien permise, qui est du devoir. Par exemple, ne parlons jamais de nous, des Maristes, hors de la Société, ni en bien ni en mal. En mal, ce serait un scandale ; en bien, ceci ne convient pas et on en serait mal édifié. J'excepte le cas où celui dont on dirait du bien serait un ami de ceux avec lesquels on s'entretient.

[26] Ah ! Messieurs, la belle mission que celle de travailler autour de la jeunesse : j'ai un faible pour cet âge. Il semble même qu'il y a plus à gagner avec lui parce que le cœur n'a pas encore été flétri ni dominé par les passions, Qu'il y aurait du bien à faire à Lyon à ces pauvres jeunes gens ! Je voudrais avoir quelqu'un. Mais [115] il y a une manière. Ah ! si j'avais le temps, je me jetterais dans ce ministère avec joie et consolation. Ces pauvres jeunes gens qui n'ont pas d'expérience et qui ne peuvent pas se défendre, n'est-ce pas touchant ? Ah ! moi, tout ce que je demande à cet âge, c'est de conserver la foi et les mœurs. Ah ! Messieurs, quand on est à un âge un peu avancé et qu'on n'a pas de grandes choses à se reprocher dans sa vie, qu'on est heureux ! Eh bien, vous cherchez à procurer cet avantage à ces enfants : courage, Messieurs.

[27] Je vous ai dit qu'il ne fallait jamais parler en mal des enfants, sauf les exceptions naturelles et légitimes. Ne disons non plus jamais rien sur personne. Que les supérieurs soient bien discrets à cet égard. On peut s'oublier. Pour moi, je vous dirai, Messieurs, que je ne parle jamais des petits défauts qui ne sont pas des péchés des Maristes, si ce n'est que je suis obligé d'en parler avec un ou deux des conseillers, quand il y a quelque détermination à prendre ; et quant aux défauts qui seraient des fautes, jamais à personne, c'est pour moi seul. Soyons bien charitables.

¹ « dans le cadre de vos attributions ».

[28] Veillez bien cependant vos enfants, Messieurs, et quand les regards, les gestes, ont semblé vous dire quelque chose, Messieurs les professeurs, avertissez monsieur le supérieur de tout ce qui est un peu important.

[29] Ayez une obéissance large et bien entendue ; il faut que chacun ait une certaine liberté dans ses attributions. Quand les supérieurs font trop (hélas ! je parle pour moi), cela rend timides les inférieurs et ils n'osent toucher à rien. Je sens bien que ç'a été un de mes défauts. Aussi tout me retombe dessus, et quand je m'en vais, pendant mon absence, personne n'ose donner des réponses, même pour des choses peu importantes. A moi [116] la faute. Aussi, je veux quitter Lyon pendant six mois et laisser faire. Les choses n'en iront que mieux et elles se font tout de même ; elles n'en vont que mieux. Il ne faudrait pas non plus, quand le supérieur demande des avis, qu'il laissât percer le sien ni qu'il parlât le premier. Au contraire, il doit émettre son sentiment le dernier, afin de pouvoir laisser à chacun la liberté, et de ne pas se priver lui-même des lumières des autres.

[30] Quelquefois aussi, le supérieur pourra se mettre à genoux, demander pardon d'une manière générale des scandales qu'il aurait pu donner et de la peine qu'il aurait pu faire, et baiser les pieds de ses confrères. Je n'ai vu nulle part, même à la Trappe, et dans aucun ordre, qu'on lui permît d'entrer dans le détail des manquements, et ne crois pas que ce soit à propos. Les autres font la coulpe¹, et les petits défauts dont on s'accuse sont des fautes extérieures. Cette pratique, Messieurs, élargit, simplifie, et établit une grande paix dans l'âme. A la Trappe, on fait ce qu'on appelle la proclamation. Une voix dit : Je proclame frère un tel ; le frère se lève, va au milieu de la salle, se met à genoux, se prosterne, puis au signal donné, se lève, se tient debout ; il entend ce qu'on lui reproche, et reçoit la pénitence. S'il dit un seul mot pour se justifier, tous les frères se prosternent la face contre terre comme pour demander pardon de cet orgueil, jusqu'à ce que l'autre ait reconnu sa faute. Dernièrement je crois, un Trap-piste qui venait d'un autre ordre fut proclamé et on lui reprocha une action qui n'est pas mauvaise en soi et qui peut être un effet de la simplicité chrétienne, comme elle peut l'être d'une petite immortification. Il voulut s'excuser : [117] tous tombent à genoux. Il veut insister. L'abbé lui dit : Mon frère, avec un pareil esprit vous ne pourrez rester parmi nous. Je partirai quand vous voudrez, dit l'ancien Capucin. Dix minutes après, il était hors de la maison. Je vous cite tous ces traits pour vous édifier. Chez nous, on ne fera pas cette proclamation mais un jour, je pense, quand nous serons majeurs, (oui, reprit-il, majeurs en vertu) on pourra après la coulpe, sans signaler personne, dire d'une façon générale les manquements qu'on aura remarqués. On ne nommera pas, mais, ajouta-il en riant, les choses iront à leur adresse. Ce que je vous ai dit du supérieur baisant les pieds, monsieur Maître-pierre l'a fait à la Capucinière dans sa dernière visite. C'est une consolation pour les supérieurs. Hélas ! Messieurs, les pauvres supérieurs, il faut les plaindre. Ah ! certes, il n'y a rien à envier ; pour moi, je sais bien que ce n'est pas pour mon plaisir que je suis supérieur.

[31] Puis il ajouta : Quand on s'abaisse ainsi, on s'honore. Ah ! depuis que Notre-Seigneur s'est mis aux pieds des apôtres et que saint Pierre lui dit : Lavez-moi, Seigneur, non seulement les pieds, mais la tête¹, il n'y a plus d'humiliation pour personne. Le monde se révolte et s'indigne parce qu'il ne comprend pas les choses de la foi ; mais que nous importe le monde ? Allons, Messieurs, pour ma consolation, permettez-moi...

[32] Au même instant, il se jeta à genoux : nous étions assis. Quelqu'un fit un mouvement comme pour se mettre à genoux, il dit : ne bougez pas. Puis il dit : je vous demande bien pardon des scandales et des sujets [118] de peine que je vous ai donnés ; et se traînant sur ses genoux vers chacun de nous, il nous baisa les pieds.

¹ Coulpe : exercice au cours duquel un religieux s'accuse devant ses confrères de ses manquements extérieurs.

¹ Jn 13, 9.

[33] Il nous dit de nous tenir dans le cœur de Notre-Seigneur, et de tirer toute notre force de ce séjour.

[34] Il nous parla aussi de monsieur Séon¹ (celui qui est parti pour la Polynésie le 8 décembre 1840).

[35] Ah ! Messieurs, que j'ai été touché de sa lettre écrite de Londres ! Il m'a attendri, il a fait couler mes larmes. Un malheur était arrivé, la division s'était mise dans sa petite bande. Vous savez, plusieurs sont partis pour la Polynésie n'ayant passé que peu ou point de temps avec nous. Il y en avait même qui partaient à leurs frais. Il y a bien un petit inconvénient, mais je ne veux pas faire tort à la mission et empêcher de partir ceux qui ont vocation. Grâce à Dieu cependant, et je dois vous le dire, aucun de ceux qui sont Maristes n'a manqué à son devoir.

[36] M. Séon m'écrit : Jamais mon embarras n'avait été si grand. Vous savez, mon père, combien mes petits moyens sont courts. J'ai dit pendant deux jours la messe et je me suis donné (je vous le dis, Messieurs, dit à cet endroit le père Colin, parce que je pense que jamais M. Séon ne reviendra en France, et je serais très fâché que jamais on lui répêât chose pareille, mais il ne reviendra pas en France), je me suis donné deux fois la discipline, je vous l'écris confidentiellement, puis je les ai réunis. La première chose que j'ai faite, a été de me jeter à leurs pieds. On s'est embrassé. Jamais l'union n'a été si entière et si pleine depuis.

[37] Ensuite, il s'adressa à chacun de nous pour [119] nous demander ce que nous savions de propre à édifier, en commençant par le supérieur du séminaire et nous interrogeant tous par ordre. Quelqu'un se plaignît de ce qu'il ne pouvait faire son examen particulier, en étant empêché par le catéchisme qu'il faisait à cette heure.

[38] Je ne voudrais pas non plus, dit le Père Colin, qu'on fût trop esclave. Il faut bien être exact ; ainsi on ne doit jamais laisser son examen particulier pour travailler, ou parce qu'on est pressé, ou parce qu'on est en train de travailler ; mais quand on en est empêché par le devoir de sa charge, par un emploi, eh bien, on y supplée en s'en occupant pendant le temps qu'on met à se rendre de sa chambre au réfectoire. Je vous recommande, Messieurs, dans cet examen particulier, de donner beaucoup plus de temps à la contrition qu'à l'examen. On peut aussi lire quelque sujet de l'Évangile mais cependant, ce n'est point là le but de cet exercice. L'examen particulier n'est pas une lecture spirituelle, c'est un quart d'heure d'oraison, d'union à Dieu, pour reprendre haleine au milieu de la journée.

[39] Avez-vous encore quelque chose à dire, Monsieur Eymard ? Quelqu'un lui souffla : La coulpe. On pourrait faire, dit-il, de temps en temps la coulpe.

[40] Oh ! oui, dit le P. Colin, vous avez déjà commencé l'année dernière ; maintenant vous pourriez faire cela plus régulièrement. Cette pratique simplifie l'âme, l'établit dans une grande paix, et établit plus d'esprit de simplicité, d'abandon et d'enfance dans vos rapports. Puis vous pourriez parler un peu de piété, prendre quelque pratique.

[41] Alors chacun se récria pour demander l'établissement d'une petite réunion de piété ; on disait corn- [120] bien on en sentait le besoin ; combien on s'était trouvé heureux après ces petites conférences.

[42] Le P. Colin applaudit beaucoup à cette demande ; et on convint de se voir une fois par semaine vingt minutes. Vous pourrez, dit-il à monsieur le supérieur, nommer tantôt l'un, tantôt l'autre pour dire quelque chose de pieux et d'édifiant : On fit remarquer que pour que cette pratique fût utile et durable, il fallait être exact, court, et ne parler de rien que de spirituel et d'édifiant. Monsieur Colin dit qu'il fallait donner à l'entretien vingt minutes et voilà tout,

¹ Antoine Séon.

montre en main.

[43] Puis il dit : Et vous, Monsieur Milllot, qu'avez-vous à dire ? Je n'avais rien autre à dire qu'à demander l'usage de la coulpe. Le P. Colin dit encore un mot pour louer cette habitude. Et vous, Monsieur Dupont... et vous Monsieur Fournier... et vous... et vous... il s'adressa à chacun.

[44] Il insista encore beaucoup sur l'esprit de foi, sur l'esprit de prière. Quelquefois, dit-il, j'ai besoin d'un petit moment de calme et de repos en Dieu. J'ouvre mon *Imitation* et je lis un verset. Cela soulage l'âme et la nourrit. On peut aussi quelquefois, quand on fait quelque chose avec beaucoup d'ardeur, et qu'on se laisse entraîner et trop dominer par son occupation, pour modérer un peu la nature, s'arrêter et lire un verset ou deux de l'Évangile, de l'*Imitation* : mais il ne faut pas non plus trop vouloir se contrarier, car quand on fait quelque chose, il faut bien cependant y mettre du soin et de l'importance. Je vous recommande bien, Messieurs, le soir, de vous coucher en grand recueillement. Laissez les occupations que vous pouvez avoir ; faites ce petit sacrifice à l'esprit de recueillement ; il faut se coucher en grande union à Dieu, parler avec les [121] saints anges autant que peut le permettre l'assoupissement où l'on se trouve, et alors se couchant sous l'impression de pensées pieuses, on fait du sommeil comme une oraison. Souvent même on aura des songes qui seront des choses de Dieu, qui porteront à Dieu. Ah ! Messieurs, je désire beaucoup que, quand vous êtes à la prière, vous laissiez en arrière toutes les pensées de classe, d'occupation profane. Soyons tout à Dieu.

[45] Il nous dit alors quelques paroles joyeuses. Il nous avait, peu auparavant, recommandé la gaieté, la joie, montrant combien elle était utile pour l'âme. Il nous avait cependant ajouté d'éviter la bouffonnerie dans nos petites plaisanteries, et il désirait qu'elles fussent telles que, ce que nous faisons en particulier, nous puissions le faire devant tout le monde.

[46] Puis il s'écria avec un vif sentiment : Et la sainte Vierge ! Ah ! Messieurs, ne l'oublions pas cette bonne mère, ayons confiance en elle ; et il nous dit quelques paroles vives sur cette sainte dévotion. Il nous avait, dans le cours de ce petit entretien, engagé beaucoup à honorer les petites actions de cette sainte mère auxquelles on ne pense pas même ; par exemple les pas qu'a faits cette auguste Vierge... Toutes ses actions sont pleines de grâces... toutes ses actions, même les plus petites, ont produit une infinité de mérites ; ces mérites nous appartiennent : revêtons-nous-en pour approcher de son divin fils ; ne paraissons jamais devant Jésus-Christ que couverts des mérites de sa mère ; puis, pour parler au père éternel, prenons ceux de Jésus-Christ. Il nous avait aussi rappelé l'engagement solennel par lequel Jésus-Christ a promis que tout ce qu'on lui demanderait, il nous l'accorderait.

[47] Enfin la cloche sonna. Celui qui écrit ceci [122] partit pour aller à son poste, et le P. Colin continua encore pendant plus d'un quart d'heure à répandre son âme devant ceux qui restaient, avec une onction, un abandon et une simplicité dont on voit le modèle dans cette conversation qui a été écrite avec fidélité et relue par un témoin qui l'a trouvée conforme à la vérité. C'est à cette fidélité qu'on s'est surtout appliqué, conservant même autant que possible non seulement la pensée, mais les expressions et les tournures.

40

Doc. 40 - 27 mars-9 avril 1841 - ATTITUDE ENVERS LES JEUNES GENS. Extrait d'une conversation au collège de Belley - 1, 127-130.

De cette conversation, tenue durant le même séjour du P. Colin à Belley et notée directement par le P. Mayet, on ne trouvera ci-dessous qu'un extrait. D'autres extraits relatifs à la période des origines se trouvent en OM 2, docc. 516 et 517. Le reste est surtout d'intérêt anecdotique, tandis que le

long passage sur les jeunes qu'on va lire a une réelle unité et révèle un aspect peu connu de la pastorale du P. Colin.

[1] Pour moi, ce qui me touche surtout, ce sont les hommes, les jeunes gens. Si occupé que je sois, je ne les refuse jamais.

[2] Ah! Messieurs, ne soyez pas de ceux qui disent qu'il n'y a rien à gagner avec les jeunes gens. Moi, je dis qu'il y a beaucoup à gagner. Les pauvres jeunes gens me font pitié. Au bout de six mois, dans ces grandes villes, à Lyon, leur vertu fait naufrage. Je voudrais avoir quelqu'un avec moi qui s'occuperait à ce ministère ; je partagerais volontiers la charge. Mais moi, je n'ai pas le temps de les aller quérir ; lui, irait encore les cher- [123] cher. Oh ! on ferait un grand bien. Les péchés qu'on fait à cet âge ne sont pas comme ceux d'un âge avancé ; ils ne sont pas enracinés. L'âme n'est pas si coupable ni si flétrie. Quand il en vient me trouver, je les reçois bien. J'ai vu Monsieur *** il est venu me voir. Comme je connaissais son caractère, je ne lui ai pas dit un mot de religion les premières fois. Ensuite il venait me voir fidèlement et se confessait tous les quinze jours. (C'est un jeune homme de vingt ans environ) : il est d'une petite société scientifique : eh bien, quand c'est venu à son tour de parler, il a parlé sur la religion comme vous ne le faites peut-être pas vous en chaire, librement, ouvertement. On s'est d'abord moqué de lui, puis on a fini par l'admirer et trouver qu'il avait raison. Tous maintenant sont pleins d'estime pour lui.

[3] J'ai pris quelques autres de ces pauvres jeunes gens d'assaut. Je leur dis quelquefois à la fin : Tenez, mon cher, vous savez bien que je ne puis oublier ce qui m'intéresse le plus ; dites-moi, combien y a-t-il de temps que vous n'êtes pas en règle avec Dieu ? Je n'ai pas l'air d'en douter, parce que cela leur fermerait peut-être la bouche. Ah ! Monsieur, il y a bien longtemps. Eh bien, mon cher, tenez, il ne faut pas rester dans cet état-là. Si vous veniez à mourir, que deviendriez-vous ? Tenez, il faut que nous fassions cela ensemble aujourd'hui. Le jeune homme résiste : Mais, Monsieur, je ne suis pas prêt, je reviendrai une autre fois. – Oh ! vous êtes assez prêt : une autre fois ce que je viens de vous dire vous reviendrait à l'esprit et vous empêcherait de venir: Vous craindriez. Et je le prends d'assaut. Je ne fais pas cela toutes les fois, mais quand je vois à peu près que ça réussira ; je connais assez. Puis, je ne les fais pas languir. Deux jours après, mon jeune hom- [124] me revient et je finis son affaire. Eh bien, Messieurs, j'en ai vu plusieurs. Un de ceux qui ont été pris ainsi, j'ose vous le dire, a quitté le monde. Un autre, je lui ai fait ce tour. Eh bien, après il a quitté Lyon pour retourner chez ses parents. Un ami chrétien lui a dit : Il faut que tu t'éloignes. Il était dans une de ces occasions où il faut se séparer : il était dans un filet. Un autre, qui est à plus de cinquante lieues et que j'ai saisi ainsi avant son départ, m'écrit qu'il a choisi un confesseur et qu'il persévère. Puis ces jeunes gens se le disent, et ils s'envoient les uns les autres. Je fus appelé une fois au parloir. J'y vais. Le jeune homme me prend à l'écart et me dit : Monsieur, je suis cleric de notaire ; j'ai bien des embarras. Vite, je le mène dans ma chambre ; je ne lui demande pas son nom : je ne le fais jamais ; cela les gênerait. C'était un jeune homme à qui un autre avait parlé de moi.

[4] Ah ! oui, il y a un grand bien à faire parmi ces jeunes gens. Mais il faut leur tendre la main, se prêter à ce qu'il faut, n'être pas exigeant. Moi, je ne demande que ce que je ne puis pas demander¹. Je coule largement ; j'attends que leur foi grandisse ; puis ils font d'eux-mêmes, tout vient ensuite. Je suis très content que notre maison de Puylata soit dans un quartier obscur, peu connu, avec avenues cachées et multipliées ; on peut nous aborder sans être vus. Puis, je donne le mot au portier. Quelquefois, ces pauvres jeunes gens ne sont libres qu'à huit heures ou neuf heures. Eh bien, je leur dis : Venez, jusqu'à dix heures. Je les attends, je leur facilite tout.

[125]

¹ Lire évidemment : « ce que je ne puis pas ne pas demander ».

[5] Puis, je les fais confesser souvent, et ainsi on les soutient. Un pauvre jeune homme me disait : Ah ! Monsieur, on ne peut pas : que c'est difficile ! Je lui ai dit : Je ne vous demande qu'une chose ; oui, quand même vous retomberiez, c'est de communier tous les huit jours. Cette proposition l'étonna. A Lyon, c'est facile à cause de la multitude des églises, et on n'est pas connu. J'ai vu un bon et respectable curé qui m'a dit comment il faisait avec ces jeunes gens. Je les reçois toujours bien, dit-il, je les accueille avec beaucoup de bonté. Oui, Messieurs, c'est ainsi qu'il faut faire ; ne vinssent-ils que de temps en temps, ne communiasent-ils qu'à Pâques, c'est toujours un lien qui les rattache à la religion ; on les habitue ainsi à la respecter toujours. Autrement on les éloigne et on les rend impies. Et, Messieurs, on peut encore bien les disposer à communier même une fois l'an, tandis que s'ils abandonnent la religion, ils ont ensuite une peine incroyable à revenir. Mais si on les a entretenus, même de loin en loin, l'âge des passions passe, ils se marient et deviennent de bons pères de famille. On leur fait faire une confession générale, s'ils en ont besoin. Je ne veux pas dire par là qu'ils en aient toujours besoin : mais, enfin, voilà des hommes fixés dans le bien, et qui, n'ayant jamais abandonné la foi, n'ont pas de peine à entrer dans la pratique des devoirs.

[6] On dit que les jeunes gens retombent. Oh ! Messieurs, retournassent-ils huit, quatre, trois jours après, est-ce à dire pour cela qu'ils n'aient pas eu la contrition ? Je vois quelquefois de ces jeunes gens qui ont à communier et qui abandonnent vraiment la communion pour des choses qui n'en valent pas la peine.

[126]

41

Doc. 41 - c. 9 avril 1841 - UNE TRAPPE MITIGÉE. Aux confrères du petit séminaire de Belley - 1, 140-144.

Dans la cour du collège-séminaire de Belley, en attendant la diligence qui doit le ramener à Lyon, le P. Colin fait part aux confrères qui l'entourent d'un projet dont il n'avait pas parlé durant les réunions tenues au cours de sa visite. Il s'agit d'une communauté d'un type nouveau que d'autres l'incitent fortement à fonder. On pourra suivre l'évolution de ce projet en 1844 (doc. 83), 1850 (doc. 182, §§ 52-56) et 1853 (doc. 188, §§ 5-11 et 19), ces deux derniers textes en référence à la maison de la Neylière. On sait que, sous l'influence de mère Marie-Thérèse Dubouché et du P. Eymard, le P. Colin en arrivera à l'idée d'un institut nouveau, celui des « Pères maristes du Saint Sacrement » pour lequel il demandera des indulgences à Pie IX en 1854¹ mais qu'il abandonnera devant les craintes du P. Favre de voir cette fondation compromettre l'unité de la Société de Marie². Dans sa rédaction finale des Constitutions, le P. Colin ne reprendra pas l'idée d'une branche ou communauté de nature contemplative et se bornera à faire de « l'amour de la solitude et du silence » une composante de l'esprit de la Société.

De cet entretien déjà long on a omis un développement en forme d'excursus : ayant dit que la maison projetée pourrait servir à retirer des religieux qui auraient fait quelque faute, le P. Colin s'était étendu sur la situation délicate de ces derniers.

[1] Dans la visite à Belley, en avril 1841, au moment de son départ, il nous parla d'un grand projet qui l'occupait. On m'offre, nous dit-il, une propriété³ et on me presse beaucoup de donner les mains à un [127] dessein. Il s'agirait de former encore une autre branche ; ce serait pour la bourgeoisie. On recevrait dans cette communauté ceux qui voudraient se retirer du monde, même ceux qui auraient été mariés et qui seraient veufs. Il faudrait une règle douce ;

¹ Texte de la supplique en JEANTIN, t. 2, pp. 390-391.

² Voir là-dessus J. COSTE, *Nazareth dans la pensée du P. Colin*, in ACTA S.M., t. 6, pp. 340-349 et surtout D. CAVE, *Eymard, the years 1845-1851*, Rome 1969, pp. 145-157.

³ Celle de Marcellange, dans l'Allier, que M. Viennot avait achetée en 1838 et revendra en 1845 après qu'y aura été fait un infructueux essai de résidence mariste. (Voir *infra* doc. 83).

je voudrais que chacun eût sa cellule, son petit matelas, et que le gras entrât dans le régime de la maison. Aujourd'hui, les tempéraments ne sont pas ce qu'ils étaient autrefois. On me presse beaucoup et je vois de la persévérance. La première fois qu'on m'en parla, je renvoyai à deux ans ; voilà les deux ans qui s'avancent et on insiste bien ; cette idée me sourit à moi-même.

[2] La Société ne serait pas chargée de cette nouvelle branche ; mais on voudrait que le supérieur général eût la haute surveillance et qu'il y envoyât des visiteurs. On aurait à redouter dans cette communauté la mollesse surtout et les richesses, à cause de ceux peut-être qui y viendraient plus tard. Le supérieur général serait donc surtout chargé du temporel, pour empêcher qu'il ne s'augmente trop, et il faudrait mettre les limites exactes aux revenus qui ne devraient pas être dépassées.

[3] J'ai parlé de cela à Mgr l'évêque de Belley. Il est entré bien avant dans cette idée ; il m'a dit qu'il serait trop heureux que cette œuvre existât dans son diocèse, et il m'a même nommé un endroit qui serait bien convenable. J'ai répondu que l'endroit était tout trouvé, qu'on n'avait besoin que de mon consentement, qu'on m'offrait une propriété. Je n'ai cependant pas nommé le lieu ; je ne le fais jamais, parce que cela peut entraver les projets. On en parlerait comme d'une chose arrêtée, et ces bruits sont inutiles et nuisibles. Mgr l'évêque de Belley a même pris ce projet à cœur, puisqu'il m'a dit dans une autre visite : J'ai pensé à ce que vous m'avez dit, et il me semble que vous feriez [128] bien, dans ce règlement que vous traceriez, de statuer qu'il y aura un exercice commun pour les missionnaires maristes qui se trouveraient dans la maison et pour les autres membres de la communauté, auquel tous seraient obligés d'assister, afin de bien faire voir l'union qui existe entre eux et vous. Ce projet m'occupe beaucoup, moi qui l'avais renvoyé bien loin autrefois¹.

[...]

[4] Il nous dit aussi qu'il recevrait dans cette maison les gens du monde qui voudraient faire une retraite. Ceux d'entre eux qui veulent quitter le monde ne savent où aller ; ils ne peuvent supporter la vie des Trappistes ou des Chartreux ; nous aurions donc déjà satisfait à ce besoin, mais il en est de même pour ceux qui veulent faire une retraite. Le mot seul de Trappiste les effraye. Eh bien, là nous pourrions les recevoir. Il faudrait que le corps de bâtiments qui serait destiné pour eux fût entièrement séparé de celui des autres et que même il y eût une tribune pour les retraitants à l'église. Il ajouta : Et les prêtres maristes aussi qui voudraient passer quelque temps uniquement occupés de Dieu et de leur âme, ceux qui voudraient consacrer le reste de leur vie à se préparer à la mort, pourraient aussi venir là. Puis il se mit à rire. Ah ! Messieurs, dit-il, je pense un peu à moi et ce qui fait que maintenant ce projet m'occupe, c'est un peu l'amour-propre. Je viens de la Trappe et j'ai été si heureux de n'avoir pendant quelques jours qu'à m'occuper de moi, que je me trouverais trop content d'avoir un petit coin où me réfugier pour passer le reste de mes jours. Là on serait entièrement mort à tout le reste et on ne serait occupé de [129] rien que de Dieu. Personne ne viendrait vous déranger. On ferait de petits exercices ; la règle ne serait pas bien sévère ; moi d'abord je serais incapable de suivre des statuts trop austères.

[5] Comme chacun paraissait beaucoup approuver ce projet, il se mit à rire et dit : Oh ! que ça me fait plaisir cependant de voir que ce dessein ne vous paraît pas être mal ! Et il redisa encore à tous : Dites donc, qu'en pensez-vous ? Puis il rit beaucoup et dit : Ah ! tout à l'heure voilà les Maristes partout, non seulement en mission, non seulement avec les collèges... ils seront donc partout !

[6] Il nous dit : Quand on m'offrit cette maison et cette propriété pour la Société, on voulait statuer certaines conditions. Je répondis que je l'accepterais, mais que je ne pouvais

¹ Sur les premières manifestations de ce projet voir OM 4, doc. 910.

pas accepter avec des conditions. Mais aujourd'hui je vois que peut-être Dieu veut que je donne les mains à ce qu'on demandait. Il ne faut cependant rien précipiter. Messieurs, il faudra probablement que j'aille à Rome au mois d'octobre prochain : je veux consulter là-dessus. Si je voulais, à la Toussaint tout serait en mesure pour trois ou quatre prêtres ; mais non, oh ! je n'aime pas à me presser. D'ailleurs, je ne suis pas encore assez sûr de la volonté de Dieu. Quand le temps viendra, si Dieu le veut, nous y enverrons trois ou quatre prêtres maristes comme pour faire des missions tout autour et, en effet, ils travailleront un peu dans le pays. Un ou deux laïcs se joindront à eux, comme sans dessein, et, pour ainsi dire, sans que le monde s'en aperçoive. On s'habitue peu à peu à voix là des prêtres, quelques laïcs ; tout par un jour, on bénira un habit religieux ; les laïcs le prendront ; cela ne fera pas sensation, personne n'en parlera, et la chose sera en mouve- [130] ment. Avant dix ans, je suis sûr qu'ils seront plus de cent.

[7] Voilà comme j'aime à faire les choses ; on ne fait point de bruit, et un but est atteint avant même que le monde se soit aperçu qu'on voulait l'atteindre. C'est ainsi que nous nous y sommes pris pour les sœurs. Monseigneur bénit à Cerdon dans une petite chambre un petit habit pour deux ou trois filles. Ce n'était pas encore tout-à-fait un habit bien tranché, mais c'était des vêtements qui n'étaient pas si mondains. Plus tard, elles ont pris un costume entier de religion tel qu'elles l'ont aujourd'hui. Elles se sont trouvées religieuses sans qu'on se soit aperçu, pour ainsi dire, du changement¹.

[8] On avait à peine achevé de causer que la voiture publique qu'on attendait dans la cour du collège passa, et le père supérieur général entra dans la diligence pour se rendre à Lyon.

42

Doc. 42 - Printemps 1841 - PRÊCHER COMME LES APÔTRES. Remarques au P. Mayet - 1, 283-287.

[1] Depuis 25 ans que je roule², j'ai bien appris à ne pas me tourmenter de ce qu'on dit sur nous. Voyez, nous sommes dans un siècle d'excès, excès dans le luxe, [131] excès dans la politesse, excès en tout. Chacun juge les autres du point de vue où il s'est placé. Ce n'est pas à dire, pour cela, qu'il ait raison. Celui qui a eu une éducation recherchée, méprise celui qui a des manières paysannes ; cela ne prouve pas que le paysan ne soit pas plus instruit que lui. D'ailleurs la sagesse de l'homme a toujours été ennemie de la sagesse de Dieu. Notre-Seigneur était appelé : *Potator vini*¹ ; les apôtres étaient *Opprobrium mundi*². Voyez comment on les traitait dans les synagogues.

[2] Monsieur Séon³ pourrait peut-être mieux prêcher, mieux écrire, comme vous l'a dit ce prêtre de Grenoble. Je vois pourtant que toutes ses missions réussissent. Je regarde comme un bonheur que nous ne plaisons pas à tous. Du reste, dans les missions, il n'y a que ceux qui doivent être pris que la grâce touche ; ceux qui ne sont pas pris et touchés, se moquent et du jeteur de filet, et du filet lui-même ; c'est ainsi que va la parole de Dieu, comme un glaive à deux tranchants ; elle guérit d'un côté et coupe de l'autre ; elle tue ceux qu'elle ne vivifie pas :

¹ Ce paragraphe a été édité en OM 2, doc. 518 auquel on se référera pour les précisions historiques.

² C'est-à-dire depuis son ordination en 1816. Cette indication, et le fait que le texte soit copié de la main du P. Mayet imposent de le dater de l'année scolaire 1840-41 malgré l'indication « 1838 environ » ajoutée plus tard, en un moment de distraction, par le même Mayet.

¹ « Buveur de vin ». (Matt. 11, 19).

² « Opprobre du monde ». Citation libre de 1 Co 1, 28 ou 4, 13.

³ Étienne Séon, missionnaire en France.

ainsi se démêlent les élus. Je vois les plus saints qui sont toujours ceux qui font la plus large part à la providence. Quand je vois l'essentiel en quelqu'un, je ne m'inquiète pas du reste ; et puis, si ceux dont on se plaint ne parlaient pas, il se ferait bien moins de bien encore. D'ailleurs, voyez : ce n'est pas la parole mondaine qui convertit : aujourd'hui il y a des prédicateurs qui prêchent d'une façon humaine ; que font-ils ? Ils s'attirent des louanges peut-être bien ; mais ils ne convertissent pas. Dans une [132] grande ville, les curés nous ont demandés pour les carêmes ; ils disent qu'ils sont las des prédicateurs qui ne font que prêcher, et qui ne font pas confesser.

[3] Si le monde parle contre nous, il ne faut pas nous en étonner ; les apôtres ne plaisaient pas aux riches, aux puissants : ils s'adressaient à de pauvres gens comme eux. Puis Dieu suscita un saint Paul qui, plein de magnanimité et ne craignant rien, s'adressait à tous. On disait bien qu'il n'était pas lettré, qu'il ne parlait pas bien : n'importe... il ne se souciait pas de ce qu'on disait de lui. Nous, nous ne prenons pour modèle aucun corps, nous n'avons point d'autre modèle que l'Église naissante. La Société a commencé comme l'Église ; il faut que nous soyons comme les apôtres et comme ceux qui se joignirent à eux et qui étaient déjà bien nombreux : *Cor unum et anima una*⁴. Ils s'aimaient comme des frères. Et puis, oh ! l'on ne sait pas quelle dévotion les apôtres avaient pour la sainte Vierge ! Quelle tendresse pour cette divine mère ! Comme ils recouraient à elle ! Imitons-les : voyons Dieu en tout.

[4] Ensuite il fit remarquer que, malgré l'union, même dans le sacré collège il y avait de petites misères : les uns voulaient être assis à la droite et c'étaient peut-être bien eux qui avaient poussé leur mère à faire une pareille demande ; d'autres étaient présomptueux comme saint Pierre. Cependant, m'ajouta-t-il, saint Pierre a un beau et noble caractère : Il n'y avait point en lui de vues politiques, point d'arrière-pensées, point de retours ; son âme était bien droite. Aussi Notre-Seigneur l'a bien récompensé et s'il a permis qu'il fût une chute, c'est parce qu'il devait plus l'élever que les autres, et il voulait poser un fondement solide à son élévation : celui de sa bassesse.

[133]

43

Doc. 43 - Printemps 1841 - LES CHARMES DE NOTRE VIE. Remarque aux confrères de Belley - 1, 412-413.

Que je suis content de voir que les Maristes ont une vertu large, aisée et pleine d'abandon. Je favorise et établis ce genre de toutes mes forces. Quand je dis *j'établis* ce n'est pas que j'en parle, mais je l'établis par mes manières de faire. Autrefois, dans telle maison on était un peu guindé, un peu gêné ; maintenant cela a bien changé : on a le cœur plus large, on y va simplement, gaiement. Eh ! si l'on n'avait pas toujours ainsi une certaine allégresse dans l'âme, une certaine liberté, où seraient les charmes de notre vie ? Je n'aime pas ceux qui ont toujours les mains jointes et dont la dévotion est étroite.

44

Doc. 44 - 6 février 1842 - RÉUNION DE COMMUNAUTÉ au collège de Belley - 1, 416-424.

Pour comprendre le soin mis par le P. Colin à préparer les confrères à la venue du visiteur, on se souviendra que dans la Société de Marie était prescrite alors, comme chez les Jésuites, une totale

⁴ « Un seul cœur et une seule âme » (Ac 4,32).

manifestation de l'état de sa conscience y compris pour les fautes ou tentations de caractère interne. C'est à partir de 1860 que le Saint-Siège commença à réduire, dans les nouvelles constitutions, le compte de conscience au comportement extérieur. Le décret *Quemadmodum* du 17 décembre 1890 étendit cette mesure à tous les instituts laïcs déjà approuvés et le code de droit canonique (canon 530) à toutes les congrégations religieuses.

[1] Le dimanche 6 février, le P. Colin, qui étant en retraite à Belley pour travailler aux règles de la Société, [134] monta au collège, réunit les Maristes de cette maison et leur parla ainsi : Messieurs, je vous ai réunis pour vous annoncer une chose bien importante ; c'est l'arrivée prochaine du visiteur, le P. Maîtreperrière, afin que vous vous prépariez bien à sa visite et à lui ouvrir votre cœur. Vous devez bien vous réjouir à cette pensée : c'est un ami, c'est un frère, un confrère, un père, que Dieu vous envoie, et aussi, il est vrai, un supérieur. Ces visites, Messieurs, que la Société vous procure, vous devez les regarder comme un témoignage de sa tendresse et de ses soins pour ses enfants. Un homme qui voyage seul par un chemin difficile trouve la route pénible, il craint de tomber dans le précipice, et si la nuit il lui faut traverser une forêt, la crainte le saisit : il redoute les bêtes féroces et, lors même qu'il n'y aurait pas sujet d'avoir peur, son imagination lui cause de grandes frayeurs ; mais s'il a un compagnon, il ne tremble pas et marche en assurance. C'est à quoi, Messieurs, la règle a pourvu en recommandant à tous les membres de la Société de faire de temps en temps l'ouverture de leur cœur au supérieur, ce qui doit s'entendre de celui que le supérieur désigne à cet effet, lui-même ne pouvant aborder à tout. Cette ouverture de cœur est de la plus grande importance : il y a dans la règle, ou plutôt il y aura : *Est medium tutissimum non errandi in via, pacem habendi*¹, et encore une troisième chose dont je ne me souviens pas à présent. Et moi j'ajoute que cette ouverture de cœur simplifie l'âme, qu'elle la rend enfantine ; et vous savez que Notre-Seigneur a dit : Si vous n'êtes faits semblables aux enfants, vous n'entrerez point dans [135] le royaume des cieux. Allons, Messieurs, préparez-vous bien d'avance. Comment ? En bien vous simplifiant, cette semaine qui va précéder l'arrivée du P. Maîtreperrière. Il a mission spéciale pour vous, une grâce particulière pour vous consoler, vous tranquilliser. Dites souvent à la sainte Vierge : Ô sainte Vierge, voilà que celui que vous nous envoyez pour nous visiter, qui vient nous visiter de votre part, va venir. Daignez par lui répandre les grâces de Dieu dans nos âmes. Puis, Messieurs, quand il sera venu, il faudra vous faire connaître, vous ouvrir tout entiers à lui, tout en vous habituant à le faire en peu de mots. Quelquefois même, il pourrait être utile d'écrire ; il arrive en effet quelquefois qu'on a bien la volonté de tout dire, mais ensuite on se laisse détourner par la conversation, ou bien la bonne volonté s'émousse quand on est en présence. On pourrait y remédier en remettant par écrit au père visiteur un petit état de son âme qu'il vous rendrait ensuite en vous donnant des avis convenables. Dans ces occasions on doit dire aussi le bien ; ce n'est pas orgueil, c'est obéissance. Et d'ailleurs, de quel bien, hélas ! pourrions-nous nous enorgueillir ? Il n'y a pas plus d'orgueil à rendre compte de son intérieur au père visiteur qu'il n'y en a à le faire au supérieur. Allons, Messieurs, préparons-nous bien.

[2] Puis il se mit à parler avec grand zèle de l'esprit de prière, une de ses recommandations favorites à laquelle il revenait si souvent : il faut prier, Messieurs, il faut prier avec courage. Il faut savoir demander. Une personne qui adressait une prière à Dieu lui disait : Ô mon Dieu, que vous coûterait-il de m'accorder telle chose ? Il lui fut répondu intérieurement : Que vous coûterait-il de le demander ? Oh ! oui, Messieurs, disons souvent à Dieu : Seigneur que vous coûterait-il de faire ceci et cela, de m'exaucer en telle chose ? Son cœur brûle de se commu- [136] niquer ; il ne demande qu'à répandre ses grâces. Sollicitons donc avec ardeur et confiance, ne cessons pas de prier. Mais, Messieurs, quand je dis qu'il ne faut cesser de prier,

¹ « C'est le moyen le plus sûr de ne pas se tromper de route et de conserver la paix ». En réalité ces mots ne figurèrent jamais dans la règle. L'équivalent se trouve au début de l'article sur l'ouverture de cœur dans les Constitutions de 1842, nn. 172-177 (*Ant. Textus*, fasc. II, pp. 64-65).

comprenez bien ma pensée, c'est bien important, et si vous la comprenez bien, si Dieu la grave en vous, je m'estimerai heureux d'être venu au milieu de vous aujourd'hui, quand je n'aurais fait que cela.

[3] Je n'entends pas par esprit de prière, par prier sans cesse, avoir toujours son chapelet à la main, être toujours en oraison ; oh ! non ; sans doute il faut bien être exact à tous les petits exercices spirituels afin d'entretenir en nous la piété. Il en est de la piété comme du feu matériel, qui s'éteint si l'on n'a pas soin de lui donner de temps en temps du bois pour aliment. Mais par esprit de prière j'entends être dans une dépendance continuelle de la volonté de Dieu ; être comme un enfant à côté de son père : il lui suffit à cet enfant de savoir qu'il est à côté de son père ; et en un mot ne rien vouloir que la sainte volonté de Dieu. Voyez Notre-Seigneur passant par tous les degrés de l'enfance, de l'adolescence, de l'âge mûr, et restant occupé dans la maison de Nazareth à des ouvrages manuels. Quelqu'un aurait pu lui dire : Il faut aller évangéliser. Mais non, toute l'affaire de Jésus-Christ, on peut le dire, a été de faire la volonté de son Père. Il restera à Nazareth tant qu'il plaira à Dieu. Faisons ainsi, Messieurs, ne nous proposons rien autre que la sainte volonté de Dieu. Heureux qui fait ainsi ! Quel bonheur ! Quelle paix ! L'attachement à la volonté de Dieu, c'est le ciel de la terre.

[4] Il nous parla ensuite de l'humilité, et quand je dis humilité, je ne veux pas dire par là qu'il faille marcher la tête baissée : oh ! non, au contraire, mais je parle de l'humilité pratique. Que tout ce qui nous pique, que tout ce qui attaque notre amour-propre, fasse notre [137] bonheur. Si un confrère par mégarde ou par inattention (car qui voudrait le faire à dessein ?) nous fait quelque peine, nous cause quelque humiliation, réjouissons-nous. S'il nous arrive quelque chose qui nous déprime un peu aux yeux des élèves, eh bien, soyons contents d'être humiliés. Disons quelquefois à Dieu dans le fond de notre cœur: Mon Dieu, vous voyez devant vous une petite poussière. Hélas ! Que puis-je faire ? Mais souvenez-vous cependant, Seigneur, que je suis l'ouvrage de vos mains et exaucez-moi.

[5] Et la mortification, c'est une vertu bien nécessaire, il faut bien aussi la pratiquer. Je ne parle pas ici de pénitences extérieures et d'austérité ; la santé est un bien que Dieu nous a donné, et il ne faut pas la détruire. Mais combien de mortifications ne peut-on pas pratiquer qui ne nuisent pas à la santé ? Ainsi la mortification des pensées. Je me rends d'un lieu à un autre, j'ai un sermon auquel je travaille ; je pourrais m'en occuper ; je retranche cette pensée pour m'unir à Dieu au dedans de moi-même et rentrer dans mon cœur pour être avec lui. Je vais dire mon office : je retranche toute idée étrangère pour bien me recueillir avant de remplir ce devoir. Que sais-je, moi ? Et pourquoi toutes ces mortifications ? Pour se tenir uni à Dieu, et où ? Dans son propre cœur ; avec lui. Allons, Messieurs, du courage ; il faut savoir souffrir. Nous sommes des voyageurs. Les voyageurs sont pour souffrir, pour être gênés, pour avoir de la peine : qui dit voyageur dit tout cela. Le voyage sera bientôt à sa fin. Ce n'est qu'au ciel que nous devons nous reposer.

[6] Bénissons Dieu, cependant, Messieurs, je crois avec une vive satisfaction que l'esprit de la Société vit à Belley. L'union, la simplicité, c'est ce qui me rend ces deux maisons si chères. J'aime bien toutes les maisons de la Société, mais spécialement aussi ces deux-là. Prenez courage. [138] Vous êtes la pierre fondamentale. Il faut qu'elles soient bien polies, ces pierres, bien basées et que sur ce fondement il s'élève un édifice, non pas pour notre honneur, oh ! non, mais pour Dieu, et qu'il contribue à sa gloire non seulement pendant notre vie, mais après nous. Puis nous verrons du ciel avec plaisir cet édifice dont nous aurons vu les commencements sur la terre.

[7] Il nous dit alors quelques mots sur l'éducation, et aussitôt son cœur s'attendrit, sa voix s'altéra. Quelle belle vocation ! Quelle touchante mission, Messieurs, vous avez là ! Former le cœur et l'esprit des enfants, former Jésus-Christ en eux, déposer en leur âme la se-

mence de la prédestination ! Et puis, Messieurs, voyez : leurs fautes à cet âge sont bien peu de chose devant Dieu, ils sont si fragiles ! Et elles n'ont pas ce caractère de malice qu'elles pourraient avoir plus tard. Animez-vous bien, vous avez mission pour la jeunesse. Dieu destinant notre corps à l'éducation, lui donne des grâces pour cela, et l'on commence bien à s'en apercevoir dans cette maison : depuis que la Société la dirige, l'esprit a entièrement changé. Ces grâces iront toujours en augmentant. Eh bien, que chacun de vous tâche de mériter que Dieu lui donne cette grâce pour l'éducation.

[8] Il ajouta : Messieurs, avant de finir, j'ai une petite pensée à vous communiquer : c'est par rapport aux missions étrangères. Sans doute il est louable d'avoir des désirs de zèle ; mais il faut prendre garde aussi de ne pas se laisser aller à faire, comme on dit, des châteaux en Espagne, et de négliger ses emplois. On veut exercer son zèle sur un plus grand théâtre... mais vous devez vous éprouver vous-même et écarter soigneusement tous les motifs humains. Il faut concentrer votre désir pour voir s'il s'émousse. Il y [139] a une sixaine d'années, Monsieur Séon¹, économe au petit séminaire de Belley, me pressait de l'envoyer aux missions étrangères. Enfin, un jour il vint et me dit : Je n'ai plus de goût pour mon emploi. – Ah ! mon ami, lui dis-je, vous n'avez plus de goût pour votre emploi ! Eh bien, vous ne partirez pas. Il est parti l'an dernier, mais vous savez qu'alors il n'avait plus de volonté. Je l'ai chargé de diriger et de conduire comme supérieur la bande des missionnaires que j'envoyais en Océanie. Il a fait des merveilles. Jamais voyage et envoi n'ont été si édifiants. Il a conduit sa petite barque avec une sagesse et une prudence admirables. C'était une petite communauté ambulante où tous les exercices de la règle se faisaient. Il a eu quelques embarras. Eh bien, il a employé pour mettre Dieu dans ses intérêts la prière et la pénitence, et en me rendant compte de ceci, il me disait : Vous savez, mon père, combien mes moyens sont petits. Pendant la traversée, il pria Dieu que tout se passât convenablement, et se remettait à lui pour souffrir après son arrivée tout ce qu'il voudrait, pourvu que le voyage se fît bien. Sa conduite a été pour moi une consolation. Messieurs, je vais vous dire un peu mon secret, et quelle est ma petite manière de faire, quand vient le moment de choisir les missionnaires pour l'étranger. Si je vois dans le désir de ceux qui demandent quelque chose de trop vif, de trop impétueux, oh ! ce ne sont pas ceux-là que je choisis. Mais si je vois un désir calme, tranquille, humble, alors je me décide. Celui qui désire les missions étrangères doit dire : ô mon Dieu, qui suis-je pour que vous pensiez vous servir de moi ? Que ferez-vous de cette petite poussière ? Que puis-je ô mon Dieu ? Mais Seigneur, vous pouvez tout vous-même ; je m'offre à vous, Seigneur, malgré mes [140] misères, Et quand on en est venu au point d'oser à peine se proposer à Dieu, parce qu'on se regarde comme indigne et incapable, oh ! alors, on est mûr pour le départ. Puis, voyez, Messieurs, les grâces de la conversion des âmes, les grâces de la conversion du monde comme celle qui fut donnée à saint Xavier, sont des grâces gratuites qui sont non pour l'individu, mais pour le prochain ; Dieu sait pourquoi, à qui, et quand il les donne. On peut être un très grand saint sans avoir ces grâces.

[9] Cependant, Messieurs, si Dieu veut se servir de nous, il faut du courage, il ne faut pas être pusillanime : Dieu n'aime pas la pusillanimité ; les âmes pusillanimes ne font pas grand chose pour Dieu : *Omnia possum in eo qui me conjortat*¹.

[10] Demandons cependant à Dieu la permission de mettre une petite condition en nous offrant à lui, et disant : Ô mon Dieu, ne permettez pas que mon désir s'exécute s'il ne prend pas sa source en vous, mais en moi, et s'il doit tourner contre votre gloire et pour ma perte. Demandons lui instamment d'entraver un désir dont il ne serait pas l'auteur, car alors il serait à notre préjudice, et cette condition mise, offrons-nous avec confiance et humilité.

¹ Antoine.

¹ « Je puis tout en celui qui me fortifie » (Ph 4,13).

[11] Il dit encore quelques paroles pieuses : Il nous recommanda de supporter nos petites peines avec calme, comme nous supporterions une maladie ; de ne point prendre de parti dans ces moments-là. On lui demanda sa bénédiction. Oui, Messieurs, mes enfants, mes amis, nous dit-il, ce sera avec joie, parce que je sais qu'il nous a été dit dans notre ordination que ce que le prêtre bénira soit béni. Puis il nous fit plusieurs souhaits dont quelques-uns, si je me souviens bien, se rapportaient à la paix de [141] l'âme ; puis il fit sur nous l'invocation du Père, du Fils et du Saint Esprit.

[12] J'ai communiqué ce récit au P. Raccurt qui comme moi avait assisté à ce petit entretien. Il a trouvé mon rapport fidèle et dans plusieurs endroits littéral. J'ai même ajouté ou changé certains passages dont il se souvenait mieux que moi, afin d'être plus exact. Dans le commencement que je notais les avis du P. Colin¹ pour mon utilité particulière ; lorsque la pensée me vint que ces notes pourraient servir peut-être aussi à quelques-uns de mes frères, je me proposai surtout une grande fidélité et exactitude. C'est la qualité qui m'a paru essentielle dans ce petit travail.

45

Doc. 45 - 21 février 1842 - SE REVÊTIR DE NOTRE-SEIGNEUR, Avis au P. Eymard - 1, 650.

Sous le titre « Conférence du P. Colin à moi », le P. Eymard nota dans un de ses carnets des paroles du supérieur général en date du 21 février 1842. Il les communiqua en même temps au P. Mayet. On trouvera le texte du carnet édité, avec plusieurs erreurs, en D. CAVE, *Eymard, the years 1845-1851*, Rome 1969, p. CXXV. On lira ci-dessous le texte inséré dans les Mémoires Mayet qui n'offre que de légères variantes.

[1] Il faut bien vous revêtir de Notre-Seigneur, tout faire par lui, comme si vous étiez le corps de son corps, l'âme de son âme.

[2] Comme votre vie est une vie d'action, en vous revêtant de Notre-Seigneur, vous serez toujours en paix [142] et même votre âme sera toujours occupée comme dans une douce prière. Vous ne pouvez pas faire beaucoup d'exercices de piété ; mais en vous tenant bien uni à Notre-Seigneur, cela vous tiendra lieu de tout. Vous verrez tout en lui, vos enfants, vos emplois, vous-même ; c'est une chose bien importante.

[3] Il faut que vous receviez tout le monde avec la paix de l'âme, vous faisant tout à tous, et que vous répandiez la joie dans le cœur des autres. Quand cela vous coûte, eh bien, il faut faire ce sacrifice au bon Dieu, et puis, il faut bien mourir à nous-mêmes. Aimez le mépris ; lisez souvent Franchi¹ : vous y trouverez la pierre philosophale. Oh ! la riche veine ! Celui qui l'a trouvée a trouvé le trésor de la paix et d'une paix imperturbable. Soyez toujours gai : *Gaudete in domino semper*². C'est une grande vertu que l'égalité d'âme.

46

Doc. 46 - 13 mars 1842 - MARIE REINE DE LA SOCIÉTÉ - 1, 650.

Dans l'ambiance de son travail sur la règle, le P. Colin étend à toute la Société l'idée de la supériorité de Marie, perçue et exprimée tout d'abord au niveau de maisons particulières.

¹ Suppléer « c'était ».

¹ Sur Franchi voir *infra*, doc. 62.

² « Réjouissez-vous toujours dans le Seigneur » (Ph 4,4).

[1] Parlant de la sainte Vierge, il dit un jour : Oui, c'est elle qui est la maîtresse, qui est la reine ; c'est par elle qu'il faut tout faire, c'est à elle qu'il faut que le supérieur remette chaque jour tout.

[2] Il était alors dans le corridor du petit séminaire de Belley ; il montrait à la porte du supérieur la statue de [145] Marie¹ au has de laquelle il y a : *Hujus domus regina*².

[3] C'est pour indiquer, disait-il, qu'il faut que tout passe par ses mains qu'elle est là. Il en sera ainsi dans nos maisons : cela se trouve dans la règle³. Seulement il y aura ces paroles : *Hujus societatis regina*⁴. Oh ! alors, dit-il en riant bien fort, je serai général tant qu'on voudra pourvu que je sois le bâton de la sainte Vierge, et qu'elle tienne le bâton et qu'elle me tienne moi-même avec lui et qu'elle dirige tout.

47

Doc. 47 - 24 mars 1842 - PROCESSION DANS LE CIEL. Aux confrères du collège de Belley - 1, 646-648.

[1] Ce même jour (jeudi saint 1842) le P. Colin nous dit : J'ai bien fait rire M. Pagès et M. George (deux Maristes) qui vont samedi prochain (26 mars 1848) à la prêtrise ; je leur ai dit qu'il fallait faire une procession dans le ciel ; et il se mit lui-même à rire beaucoup, en disant : Je la fais souvent moi-même, cette procession, et surtout après ma messe à l'action de grâces. Comme le P. Eymard riait beaucoup et lui demandait avec une pieuse curiosité ce que c'était, il dit :

[2] Vous savez comment font les pauvres mendiants qui vont de porte en porte en demandant l'aumône. Quand on veut obtenir quelque chose on fait ainsi une promenade dans le ciel et on passe tous les saints en revue. Je fais [144] une station devant les saints patriarches, les saints apôtres, les prophètes, les martyrs, les pontifes, les saintes femmes, les vierges, les justes, et les saints innocents, oui surtout les saints innocents. J'aime beaucoup à m'adresser à eux, je les prie avec une affection particulière : ce sont des enfants qui n'ont jamais fait le moindre mal et il me semble que Dieu ne pourra rien leur refuser et, ajouta-t-il en riant beaucoup, il me semble que ce sont de petits agneaux qui bondissent dans le ciel. Quand j'ai ainsi fait ma quête, je m'approche de Marie et je dépose dans ses mains l'aumône que tous ces saints m'ont faite, je la prie d'y joindre sa prière, et d'offrir elle-même le tout à son fils afin de l'obtenir, et alors je demande la grâce dont j'ai envie.

[3] Voilà ce que j'appelle faire une procession dans le ciel.

48

Doc. 48 - Premier trimestre 1842 - « LES PAROLES N'UN CROYANT ». Remarques au P. Eymard - 1, 209-213.

L'anecdote ci-dessous est à situer au collège de Belley dont le P. Eymard était directeur spirituel. Le nom du principal intéressé n'est pas connu.

[1] Un jeune professeur qui aspirait à entrer dans la Société de Marie, mais qui n'avait

¹ Sur cette statue voir *supra* docc. 12 et 13.

² « Reine de cette maison ».

³ En réalité ce point de règle apparaît pour la première fois dans les Constitutions de 1868.

⁴ « Reine de cette Société ».

encore pris aucun engagement parmi nous, donna à ses élèves un devoir tiré d'un des ouvrages de Monsieur de Lamennais qui ont été condamnés par Rome (*Les Paroles d'un croyant*). Le P. Colin l'apprit et fit appeler un père de la Société qui était chargé plus particulièrement de ce jeune homme (le [145] P. Eymard). Celui-ci entra. Le P. Colin avait un air triste, et sur un ton calme d'abord il commença par lui dire : Je vous ai fait venir pour vous parler en secret d'une chose qui m'a bien affecté : il y a longtemps que je n'ai pas éprouvé une si grande peine. J'ai appris qu'un professeur avait donné un devoir sur tel livre et qu'il avait nommé l'ouvrage. Oh ! c'est une grande faute. Cela m'a plus fait de peine que s'il s'agissait d'une faute très grave contre la moralité. Une faute contre la moralité ! Hélas ! mon Dieu, nous sommes si faibles ! Mais certes, (et il s'anima alors beaucoup), une faute contre la foi ! Nous, Maristes, nous qui ne devons penser, juger que comme Rome. Ah ! je ne puis vous dire la peine que cela m'a fait. Oui, je le sais, tous nos auteurs de théologie et nos évêques disent que l'Index n'est pas reçu en France ; mais nous, nous devons le recevoir. Certes, quand le souverain pontife parle, sa parole ne suffit-elle pas ? Puis, s'il n'y a pas la peine d'excommunication pour nous Français, certes on doit craindre le péché d'excommunication. D'ailleurs c'est une témérité. Je vous assure bien que lorsque les ouvrages de Monsieur de Lamennais furent condamnés, si la Société eût été plus nombreuse, tout de suite je lançais l'excommunication de toutes ses œuvres ; moi, je ne les ai jamais voulu lire. Quand je vis que son journal *L'Avenir* faisait tant de bruit, excitait tant de divisions, ainsi que son système, je dis tout de suite : L'œuvre de Dieu ne fait pas tant de bruit ; quand le bon Dieu parle il produit la paix et la soumission. Hélas ! je ne me suis pas trompé. Ah ! il faut bien nous tenir sur nos gardes. Il ne manque pas de bons ouvrages où l'on peut puiser. Qu'avons-nous besoin de recourir à ces ouvrages suspects : ils sont si captieux ! Avec leurs grandes phrases et leurs grands mots ils ne cherchent qu'à surprendre. Non, non : je n'aime pas qu'on dise : Mais il y a du bon. Mais il y en a aussi dans le Diable du bon. C'est toujours dangereux ; [146] aussi je ne veux pas même qu'on prononce parmi nous le nom d'un désobéissant au Saint-Siège.

[2] Voyez ce monsieur, tâchez doucement de connaître son sentiment là-dessus. Encore une fois comme cela, et je vous promets qu'il ne restera pas huit jours chez nous. Avertissez-le doucement.

[3] Le P. Eymard qu'il avait mandé auprès de lui, lui demanda si l'on ne pouvait pas consulter ces ouvrages. Oui, répondit-il, mais quand c'est un savant qui veut le réfuter ; mais il ne faut pas faire cela de soi-même.

[4] C'est le père mariste qui fut appelé auprès de lui (le P. Eymard) qui a eu la complaisance d'écrire lui-même ensuite cette petite conversation pour me la remettre et pour en enrichir ces souvenirs comme d'un précieux monument de foi, d'attachement au Saint-Siège, et une leçon pour toute la Société. Il m'ajouta en même temps qu'il avait admiré la charité du P. Colin, qui hésitait à lui nommer l'auteur de cette faute, et qui lui avait prescrit d'user de beaucoup de ménagements dans la correction fraternelle.

49

Doc. 49 - Premier trimestre 1842 - LAMPES ARDENTES. Aux confrères du collège de Belley - 1, 384-385.

Entretien antérieur à la nouvelle du martyre du P. Chanel qui fut connue au début d'avril 1842.

[1] Parlant à des Maristes employés à l'éducation de la jeunesse en 1842, il dit : Je voudrais que tous les Maristes fussent comme des lampes ardentes. Préparez-vous bien dans votre solitude. Il faut puiser le feu de [147] la charité dans le cœur de Jésus, dans le cœur de

Marie. Vous êtes dans votre retraite comme Jésus-Christ se disposant à la prédication pendant trente ans à Nazareth. Considérez-vous aussi comme les apôtres faisant leur noviciat auprès de Jésus-Christ pendant trois ans : ils étaient dans ce temps bien imparfaits encore, et cependant ensuite qu'ont-ils fait ?

[2] Allons, courage, voilà que nous nous agrandissons ; je viens de répondre au cardinal de la Propagande qui nous offre la mission de la Cafrerie, que je le priais bien de vouloir bien nous accorder du temps pour prier afin que nous ne soyons pas téméraires¹. Au fond, c'est une véritable acceptation, mais elle est présentée de telle façon que je puis me retirer si la chose ne nous convient pas. Allons, Messieurs, prions que notre Société fasse connaître et aimer Marie et répande le règne de Dieu. Notre société ? Que dis-je ? Prions pour que toutes les sociétés avancent la gloire de Dieu, mais enfin, nous avons, nous aussi, une petite portion de bien à faire. Il faut bien répondre à notre mission. Et puis, qu'est-ce que la vie ? Ah ! profitons de ce temps que Dieu nous donne.

[3] Voilà cependant que nos affaires se multiplient. Je viens donc d'écrire à Rome. Je viens d'autre part d'écrire à Londres. Eh bien, quand cela est fait, je n'y pense plus pour ainsi dire que devant Dieu. Je ne m'inquiète pas. Je vois si bien que c'est l'affaire de Dieu. Je vois de nos jeunes gens qui viennent de Clermont qui [148] ne pensent qu'à la Nouvelle-Calédonie, et à telle et telle île... Je me garderais bien de les contrarier ; c'est Dieu qui est le maître... Eh bien, je demande l'érection d'un préfet apostolique en Calédonie.

[4] Depuis qu'on parle de la Cafrerie, il y a un Mariste qui m'a dit que depuis six ans il pensait à l'Afrique, que Dieu lui avait donné un attrait pour cette partie du monde... Voyez, Dieu prépare de loin ; l'homme n'y est pour rien.

[5] Il y en a qui veulent y aller parce qu'ils espèrent y remporter la palme du martyre. Ah ! c'est bien là que je voudrais aussi moi-même me transporter, parce qu'il y a plus à espérer de ce côté-là. Mais, enfin, dit-il en riant, il faut que je me hâte d'y envoyer. Je serais trop heureux de vénérer dans les Maristes un martyr avant ma mort. O h ! je vénérerais avec respect ses reliques.

[6] Son cœur se répandit encore en plusieurs paroles touchantes et enflammées dont je ne me souviens pas. J'ai joint dans cette conversation ci-dessus quelques autres paroles qui ne furent pas dites dans le même moment, mais qui se rattachent bien ici.

50

Doc. 50 - Premier trimestre 1842 (?) - SUR LA JOIE. Remarque au P. Fournier - 1, 401m.

Un jour il dit au P. Fournier : Livrez-vous à la joie. La joie est utile quand elle vient de Dieu et qu'elle est contenue dans les justes bornes. Sautez un peu. La gaieté soulage la nature. Souvent il y a dans notre âme de petites vapeurs qui s'élèvent : la gaieté leur ouvre une issue et dissipe les petites humeurs qu'on a.

[149]

51

¹ Lettre non conservée et probablement non envoyée. La demande du cardinal préfet fut faite pour la première fois le 22 novembre 1841 et renouvelée le 29 janvier 1842. Cette mission du Cap de Bonne Espérance sera acceptée par le P. Colin durant son voyage à Rome au printemps 1842, mais des événements politiques en empêcheront la réalisation.

Doc. 51 - Premier trimestre 1842 - AU P. EYMARD SUR LA SIMPLICITÉ - 1, 415.

Il dit un jour au P. Eymard : Que je voudrais donc que les Maristes comprissent bien en quoi consiste cet esprit de simplicité ! - Mais, père supérieur, en quoi consiste-t-il donc ? - Il consiste à ne chercher que Dieu et à faire tout pour Dieu et rien pour la créature. Quand j'ai dit qu'il faut être simple dans la prédication, je ne veux pas dire qu'on soit trivial. Non, non. Il faut annoncer dignement la parole de Dieu. Il faut, quand la gloire de Dieu le demande, ne pas craindre de se servir des dépouilles de l'Égypte. Puis, chacun a son genre. Je ne serais pas fâché d'avoir un de Ravignan¹ dans la Société.

52

Doc. 52 - Premier trimestre 1842 - IL Y A ENCORE ESPÉRANCE. Récit au Père Eymard - 1, 628.

Un jeune homme qui se confessait au P. Colin, et qui n'était déjà plus un enfant, retombait sans cesse dans de mauvaises habitudes dont il ne pouvait se débarrasser, malgré les soins du père. Mon enfant, lui dit un jour le P. Colin, hélas ! ça ne va pas. Mon père, dit le jeune homme, je le vois bien ; croyez-vous qu'il y ait encore espérance ? Ah ! mon enfant, que dites-vous ? Eh oui, il y a encore espérance ; si vous le voulez, vous vous corrigerez. Dieu a de grands desseins sur vous. Serait-ce vrai, [150] dit le jeune homme tout étonné ? A cette demande, qui était comme un premier cri d'espérance, le P. Colin répondit par toute la tendresse et les encouragements d'un bon père ; et, ajouta-t-il d'un ton positif : Oui, je vous le dis, souvenez-vous-en : Dieu fera par vous de grandes choses. Le jeune homme sortant comme d'un profond sommeil lui dit : Eh bien, je le veux. Dès ce moment on ne le reconnut plus et il changea entièrement. C'est aujourd'hui, dit-il au P. Eymard en lui racontant ce fait, un des meilleurs prêtres de ce diocèse et il fait un bien immense dans la paroisse où il est placé.

53

Doc. 53 - Premier trimestre 1842 - LA PARABOLE DE L'EAU. Au P. Eymard - 1, 649-650.

[1] La piété est comme l'eau exposée sur le feu. Elle a plusieurs degrés de chaleur : elle est tiède d'abord, puis chaude, puis bouillante, puis elle est si échauffée qu'elle se spiritualise en quelque sorte ; elle est en vapeur, mais vapeur extrêmement brûlante, vapeur très forte, s'élevant, échauffant tout ce qui l'entoure.

[2] Quel est votre degré ? D'abord il faut que l'eau soit bien claire, bien pure ; autrement, sa chaleur serait fatigante, sa vapeur malsaine serait une infection.

[3] Vous le voyez, l'eau bouillante monte, s'agite : c'est le zèle, mais il faut qu'elle soit pure. L'eau s'évapore... il faut se spiritualiser, s'agrandir, s'étendre...

[4] L'eau toute en vapeur, semble ne point faire du bruit, être tranquille ; mais elle brûle, elle est forte : voilà comment il faut être.

[151]

54

¹ Le P. Xavier de Ravignan, Jésuite, avait succédé en 1837 au P. Lacordaire dans la chaire de Notre-Dame de Paris pour la fameuse prédication de carême.

Doc. 54 - Premier trimestre 1842 - CE QUE LES MARISTES DOIVENT ÉVITER - 1, 726-727.

Sans doute vers la fin de son travail de l'hiver sur les Constitutions, le P. Colin rêve d'un texte qui reprendrait quelques points essentiels. Il ne sera jamais rédigé mais, grâce au P. Mayet, on sait ce que le fondateur aurait voulu y mettre.

[1] Je veux laisser quelque chose outre la règle, dit le P. Colin, qui apprenne aux Maristes ce qu'ils doivent surtout éviter. Il y a une chose dont je ne parle pas ici (c'est la pureté, je pense, vertu qui lui était si chère qu'il osait à peine la nommer et dont il ne parlait qu'à mots couverts, car son nom seul fait penser à son contraire).

[2] La seconde chose, c'est : *ut ab omni cupiditate abhorreant*¹. Oh, oui, que nous abhorrions cet esprit. J'ai vu dans les règles de certains corps qu'il faut chercher à se concilier optimates² à gagner leur faveur... Moi, j'ai pris de contre-pied, et je dis que la confiance qu'on appuie sur la créature, quelle qu'elle soit, est toujours au détriment du créateur. C'est autant de pris sur le bon Dieu. Pour moi, quand j'ai quelque projet, et qu'il me vient en pensée : Telle ou telle personne pourrait t'être utile, je la retranche aussitôt et je me dis en me narguant de moi-
[152] même : oui, et alors la sainte Vierge te laissera faire tout seul, quand elle verra que tu cherches ailleurs tes ressources. Aussi Messieurs, nous nous bornerons aux visites de bien-séance, de nécessité, mais nous n'irons jamais rien demander ni solliciter pour nous. Ah ! gardons-nous-en bien, ne nous frotons pas auprès des grands.

[3] La troisième chose que je veux recommander, c'est que les Maristes ne pensent pas tant à eux-mêmes. Ne nous replions pas sans cesse sur nous, ne nous voyons pas tant nous-mêmes. Oh ! vraiment, quel spectacle ! Nous sommes si beaux ! Mais plutôt regardons Dieu qui est la beauté incréée. Marchons en sa présence ; en le voyant sans cesse, nous lui devenons semblables, nous deviendrons parfaits. Que je plains ceux qui sont sans cesse occupés d'eux-mêmes et qui vivent dans leur jus. En disant cette expression, il riait beaucoup. Eh oui, nous nous salissons nous-mêmes en restant avec nous. Il ajoutait qu'une manière large élevait l'âme, la rendait propre à faire beaucoup de bien, au lieu que ces esprits occupés d'eux n'avançaient pas beaucoup, même pour leur propre sanctification. Rions, disait-il, puisque Dieu veut que nous riions : nous pleurerons d'autres fois ; la vie est mêlée de ris et de pleurs. Poursuivons notre chemin en regardant le bon Dieu.

[4] Puis il nous lut un passage d'une lettre du P. Maître pierre, dans lequel celui-ci racontait les prouesses évangéliques du P. Barjot, Mariste, placé dans la maison de Valbenoîte, et disait : En voilà encore un de délogé. Après cela pourrait-on désespérer d'aucun autre ?

[5] Et c'est que le P. Barjot était d'une timidité extrême, craignait singulièrement le ministère, n'osait pas prêcher, n'osait pas confesser ; et, pour le tirer de cet état, nos supérieurs l'arrachèrent du professorat auquel sa [153] timidité et ses goûts le cramponnaient, et le lancèrent dans le ministère. Le P. Barjot comme un religieux obéissant, se laissa mener, et en deux ans le voilà devenu intrépide guerrier de Jésus-Christ : *Vir obediens loquetur victorias*¹.

[6] Je désire bien aussi qu'on conserve dans la Société l'esprit de simplicité, d'abandon.

¹ « Qu'ils aient horreur de toute cupidité ». Voir ACTA S.M., t. 6, pp. 512 et 514-520.

² « Les personnes haut-placées ». Bien que le mot lui-même ne s'y trouve pas il n'est pas douteux que le P. Colin visait les Constitutions des Jésuites et précisément la déclaration D de la septième partie, chapitre II. En fait, le texte en question ne recommande pas aux Jésuites de se concilier la faveur des grands, mais de faire porter leurs efforts sur ceux dont la position peut faire espérer dans la suite un bien plus étendu, le tout en harmonie avec le principe dominateur des Constitutions ignatiennes qui est celui de la plus grande gloire de Dieu.

¹ « L'homme obéissant racontera ses victoires » (Pr. 21, 28).

55

Doc. 55 - 17-24 avril 1842 - HÂTONS-NOUS DE SUIVRE JÉSUS-CHRIST. Exhortation aux capitulants - 2, 214.

Beau commentaire oral de la circulaire que le P. Colin avait envoyé le premier du mois à toute la Société (cf. JEANTIN, t. 5, p. 96 et *Doctrine Spirituelle*, p. 347-348). Le P. Mayet n'ayant point assisté au chapitre, ces mots durent lui être transmis par un des capitulants, sans doute le P. Eymard, habitué, on l'a vu, à lui rendre ce genre de services.

Nous devons aimer tout ce que Jésus-Christ a aimé, abhorrer tout ce qu'il a abhorré. Cette conformité avec les sentiments et la vie de Jésus-Christ doit être le sujet des méditations de toute notre vie : *Mihi mundus crucifixus est et ego mundo*². Demandons donc bien cette grâce. La vie est bien courte : hâtons-nous de suivre Jésus-Christ ; nous nous reposerons assez dans l'éternité. Si nous voulons nous reposer, reposons-nous dans le sein de Dieu ; mais point de cœur partagé. Un cœur partagé souffrira et sera malheureux.

[154]

56

Doc. 56 - 17-24 avril 1842 - LES TROIS COURONNES DE PIERRE CHANEL. Aux membres du chapitre général - 1, 690-694.

Quinze jours après la circulaire du 6 avril par laquelle il annonçait à la Société le martyre de saint Pierre Chanel (extrait en JEANTIN t. 3, p. 24), le P. Colin revient sur son exemple pour inviter les capitulants à placer leur force en Dieu. Sur la manière dont le P. Mayet dut connaître ces paroles, voir l'introduction au document précédent.

[1] Allons au divin cœur de Jésus, nous qui sommes si faibles. Plus nous nous sentons faibles, plus nous sommes près de Dieu, et Dieu plus près de nous. Mais si nous nous croyons quelque chose, tout ira mal,

[2] Mais c'est de ce sentiment de confiance et d'humilité et d'abnégation que sort toute notre force. C'était là le sentiment du père Chanel dont nous venons d'apprendre le martyre.

[3] Voyez les apôtres : ils vendent tout. Jésus-Christ ne les appelle à sa suite que pour les employer à de durs travaux : ils ne balancent pas.

[4] Messieurs, les vœux religieux sont une grâce qui nous appelle à de grands travaux, à de grands sacrifices, à de grandes privations. Mais quand on connaît bien celui qui nous appelle, quand on sait que Dieu est partout avec nous - *Ego ero tecum*¹ - alors que peut-on craindre ? N'est-ce pas là la vie la plus noble et la plus digne d'envie, que cette vie qui nous fait partager la mission du Verbe incarné ? Soyons donc revêtus de Jésus-Christ et pour cela travaillons de tout notre cœur pour [155] que Jésus-Christ travaille avec nous ; il faut mettre l'homme de côté : ainsi quand on est en chaire il faut se faire ces questions : Qui suis-je pour annoncer à ces âmes la bonne nouvelle, pour leur distribuer le pain de la parole de Dieu ? Pourquoi suis-je monté dans cette chaire ? C'est pour les engendrer à Jésus-Christ. Pour obtenir la bénédiction de Dieu sur notre ministère, prions la sainte Vierge de nous conduire en tout. Disons-lui : Montrez-moi, Vierge sainte, la volonté de votre divin fils. Cela fait, n'ayons

² « Jésus-Christ a fait du monde un crucifié pour moi et de moi un crucifié pour le monde » (Ga. 6, 14).

¹ « Je serai avec toi » (Ex. 3, 12).

plus de craintes, fallût-il mourir en témoignage de notre foi. *Mihi mori lucrum*¹.

[5] Le P. Chanel a remporté trois couronnes en peu de temps. La première, c'est le sacrifice qu'il a fait en quittant généreusement sa patrie et ses amis ; et alors c'était un sacrifice héroïque. Voyez ce qui est arrivé à monsieur Chevron, plusieurs années après, quand il allait en Polynésie. Lorsqu'il fut en mer, il éprouva pendant trois jours tout le poids de cette agonie. Il n'y a pas d'expression qui puisse rendre la peine de son âme, mais il se jette et s'abandonne entre les mains de Dieu : la paix et le contentement reviennent ; ils n'ont plus été troublés. *Non mea voluntas sed tua fiat*² : voilà le cri du missionnaire. Dans les missions étrangères ils n'ont pas beaucoup de dangers pour leur salut : ce qui ici est danger, là-bas n'est rien parce qu'ils ont des grâces toutes particulières. Mais, Messieurs, il faut y aller, dans les missions, avec des motifs bien purs ; rien d'humain ; seulement par des motifs de foi, pour gagner des âmes à Dieu, pour étendre [156] le règne de Jésus et de Marie. La seconde couronne du P. Chanel, c'est qu'après trois à quatre ans d'un ministère presque stérile, il ne laisse pas échapper une seule plainte, pas un mot, rien... il se console avec Jésus et Marie et il prie. Eh bien, Dieu récompense magnifiquement ses désirs ; il reçoit la grâce du martyr : voilà sa troisième couronne.

[6] Hélas ! Messieurs, combattons, travaillons, non pour faire parler de nous sur la terre, mais seulement dans le ciel. *Si labor terret, merces inuitet*³.

[157]

[158] page blanche

Quatrième partie

IV - IL FAUT APPRENDRE À GOÛTER DIEU

Été 1842 – mars 1844

[159]

[160] page blanche

Parti de Lyon pour Rome le 28 mai 1842, le P. Colin en revient le 3 septembre de la même année. Le but du voyage était la présentation au Saint-Siège des Constitutions de la Société et l'obtention d'un partage du vicariat apostolique de l'Océanie occidentale. Sur le premier point, voyant les difficultés suscitées à Rome par l'union des Pères, Frères et Sœurs maristes sous un même supérieur général, le P. Colin a renoncé à solliciter l'approbation. Par contre, il a obtenu la création d'un nouveau vicariat d'Océanie centrale qui sera confié à Mgr Bataillon, et tout ce qu'il a vu et entendu à Rome a grandement enrichi ses vues sur de nombreux problèmes de vie religieuse et d'administration.

La retraite des 20-27 septembre 1842 lui donne l'occasion de s'étendre sur ces sujets devant la quasi-totalité de ses confrères. Mayet est dans l'assistance et saura rendre ces interventions dans toute leur spontanéité, restituant en particulier avec beaucoup de verve la dernière de la série, en l'espèce l'amusante séance de la lecture des billets (docc. 58-60).

¹ « Mourir est pour moi un gain » (Ph. 1, 21). On sait que les dernières paroles prononcées par le P. Chanel en futunien ont été interprétées comme une citation de ces mots de saint Paul, Il s'agissait, semble-t-il, plus simplement d'une constatation sereine du fait que sa dernière heure était venue.

² « Que ce ne soit pas ma volonté qui se fasse, mais la tienne » (Le. 22, 42).

³ « Que si la peine te fait peur, le prix promis te donne cœur ».

A la suite de la retraite, notre annaliste, désormais bien en possession de sa technique mais dont la santé ne s'améliore pas, est relevé de ses fonctions de préfet au petit séminaire de Belley et placé, sans affectation bien définie, à la Capucinière où il va mener jusqu'à la fin de mars 1844, mêlé aux novices-scolastiques, une existence de convalescent et d'écrivain.

[161]

Durant cette période comme durant la précédente, le P. Mayet n'a l'occasion d'entendre le P. Colin que durant les séjours, heureusement assez fréquents et assez longs, faits par ce dernier à Belley : du 20 septembre au 19 octobre 1842, en janvier 1843, du 8 avril au 3 mai, puis en août de la même année et enfin de novembre 1843 à avril 1844. Ce que l'annaliste va recueillir, durant ces rencontres avec le P. Colin à la Capucinière, ce ne sont pas des conférences spirituelles ou séances d'avis devant une communauté rassemblée à cet effet, mais des conversations improvisées, à table, en récréation, dans une chambre, ou encore des conseils personnels adressés au frère Germain ou à lui-même.

Vu que la Capucinière est alors essentiellement un noviciat-scolasticat rempli de jeunes, l'attention du fondateur est normalement attirée sur les problèmes de formation. C'est à cette époque que se rattache son insistance sur l'importance, au début de la vie religieuse et mariste, d'une réelle expérience de prière, le fameux « goûter Dieu » (docc. 63-65). Un problème d'actualité, celui de l'adoption de la liturgie romaine en référence au mouvement lancé dans ce sens par Dom Guéranger, sera par deux fois abordé (docc. 58 et 70) mais, en dehors de ce cas, on trouvera peu d'échos des événements extérieurs, La situation politique, entre les mains de Guizot, est relativement calme et le gouvernement est bien disposé envers la Société, ce qui n'est pas d'ailleurs sans poser quelque problème à cette dernière (doc. 77). Certes, les luttes pour la liberté d'enseignement ont commencé et on en entendra un premier écho (docc. 60, § 28 et 77, § 1), mais c'est à la période suivante que l'on sentira dans les entretiens du P. Colin l'influence des polémiques où l'Église de France se trouvera alors plus directement engagée.

[162]

Signalons enfin que la retraite des 18-25 septembre 1843, à laquelle le P. Mayet assista à Lyon, si elle fut particulièrement pauvre en exhortations spirituelles du P. Colin, fut l'occasion de soulever un de ces problèmes pratiques de vie dont les implications dépassent l'importance immédiate et qui permettent à une congrégation religieuse de définir son réel caractère (doc. 69).

[163]

57

Doc. 57 - Été 1842 - DANS UN SAC. Remarques au P. Poupinel - 4, 17-20.

Extrait d'un rapport du P. Poupinel sur son voyage à Rome avec le P. Colin, entre le 28 mai et le 3 septembre 1842. D'autres extraits du même rapport se trouvent en OM 2, doc. 544.

[1] Dans ses conversations il revenait souvent à l'amour de la vie cachée, à son expression favorite : *Tanquam ignotus et occultus*¹. Qu'au moins, disait-il, cet esprit ne se perde pas dans la Société de mon vivant. Si nous nous faisons petits, Dieu nous bénira. Puis il ajoutait : Mes petits Maristes, soyez donc bien petits, petits. Tenez, disait-il encore, si je pouvais, je mettrais tous mes Maristes dans un sac, afin que le monde ne s'occupât pas d'eux. Mais, mon père, lui dis-je, notre vocation est de travailler au salut des âmes et cela dans tous genres de

¹ « Comme inconnu et caché ».

ministères et dans tous les pays. Comment voulez-vous, surtout dans le siècle où nous sommes, que cela se fasse sans qu'on parle de nous ? Je le sais bien, dit-il, mais cette parole doit vous faire comprendre ma pensée et la conduite que je voudrais voir tenir aux Maristes. Tenez j'aime beaucoup les Sœurs maristes : elles sont bien cachées ; on ne parle pas d'elles. Cependant le bon Dieu leur fait bien des grâces. Elles ont l'esprit de prière et je connais parmi elles des âmes pour lesquelles j'ai une profonde vénération à cause des opérations de l'Esprit Saint.

[2] Comme, par suite des nouvelles divisions de la mission de l'Océanie, un de nos confrères de France [164] se trouvait élevé à l'épiscopat et qu'il devait être sacré en France¹, il me disait : Je veux que cette affaire reste secrète et qu'il n'en soit pas du tout parlé en France. Mais, mon père, comment ferez-vous ? Je conçois que vous retarderez la connaissance de cette affaire autant que possible, que vous recommanderez beaucoup à l'élu la modestie, la simplicité, que vous ferez le moins de bruit possible ; mais que cela ne transpire pas, que les journaux peut-être même ne s'emparent pas de cette affaire, je ne sais trop comment vous vous y prendrez. Hélas ! c'est vrai, dit-il, pourquoi ne peut-on pas faire le bien sans que le monde ne le sache ? La seule pensée que cela va être, qu'on va s'occuper de nous, qu'il faudra réunir des évêques, cela serait capable de me rendre malade. Alors il examinait quels moyens il pourrait prendre, les avis qu'il donnerait à l'élu pour se tenir simple et caché. Il aurait désiré que le sacre eût pu se faire par un seul évêque : Alors, dit-il, presque personne ne l'aurait su. Du moins, disait-il, je ne rendrai pas cette nouvelle publique de sitôt, et l'élu lui-même n'en saura rien.

58

Doc. 58 - 20-27 septembre 1842 - LITURGIE ROMAINE. Conversation durant la retraite générale - 4, 112-117.

A un moment où chaque diocèse de France a encore sa liturgie particulière, le P. Colin se pré-occupe de faire adopter par les Maristes la liturgie romaine. Son originalité n'est pas d'avoir désiré cette unification, que d'autres congrégations avaient déjà réalisée, mais d'avoir su en peser les conséquences au plan de l'église locale.

[165]

[1] Pendant la retraite du 20 septembre 1842, faite à Belley après le second voyage du P. Colin à Rome, il nous dit : Messieurs, à Rome il s'est agi de savoir si nous prendrions le missel et le bréviaire romains. J'ai consulté d'abord pour savoir si nous pouvions les adopter de nous-mêmes et sans autorisation : les uns répondaient que oui, les autres que non.

[2] Alors j'ai fait demander cette permission pour la Société de Marie à la Congrégation des Réguliers.

[3] La Congrégation des Réguliers renvoya à la Propagande.

[4] (Ce fut alors, je crois, que, de son propre mouvement, le P. Poupinel, qui était à Rome avec lui en qualité de secrétaire, porta la requête à la Propagande. Le P. Colin, qui ne s'attendait pas que cette proposition souffrît difficulté, l'en reprit et en fut fâché ; mais il ne se déconcertait pas. Sa fermeté d'esprit n'a jamais été ébranlée par aucun obstacle ; continuons à l'écouter).

[5] On alla donc à la Propagande. La Propagande renvoie au Pape.

¹ Mgr Douarre.

[6] En disant cela, le P. Colin riait beaucoup et tous les Maristes avec lui.

[7] Moi qui ne m'attendais pas à tous ces mouvements et à toutes ces difficultés, je voyais avec surprise que ma demande fit remuer tant de monde.

[8] Ce ne fut pas fini cependant.

[9] Le Pape renvoya lui-même l'examen de cette affaire à la Congrégation des cardinaux. On me répondit que non. On disait qu'en prenant l'office romain, [166] nous indisposions les évêques des diocèses où nous demeurions.

[10] Alors j'écrivis une lettre dans laquelle j'exposais qu'en France les docteurs étaient d'accord que nous pouvions prendre le missel et le bréviaire romains sans aucune permission ; ainsi que dans la France cela ne souffrait aucune difficulté. J'ajoutai qu'à Rome même un grand nombre pensait que nous pouvions adopter cette mesure de notre plein gré. Je dis encore que les Lazaristes, les prêtres de Picpus, les Jésuites, avaient pris le bréviaire et le missel romains sans aucune permission. Et j'exprimai mon étonnement de ce que ma proposition souffrait tant de difficultés. Je fis encore voir que l'objection tirée de l'opposition des évêques était nulle, puisque nous n'appartenions à aucun diocèse en particulier, et que n'ayant encore que peu d'établissements, il valait bien mieux prendre l'office romain avant d'entrer dans les diocèses que plus tard ; que les évêques ne pouvaient voir cela avec aucun déplaisir ; que si nous ne faisons pas ainsi, il y aurait trop de bigarrure dans la Société. (Alors on porta l'affaire au Pape).

[11] On m'accorda tout, et de plus une trentaine d'offices particuliers que je demandai.

[12] Mais maintenant, Messieurs, il faut être prudent : nous ne prendrons pas peut-être encore le missel et l'office romains : je veux voir le cardinal de Lyon et Monseigneur l'évêque de Belley. A Valbenoîte, qui est paroisse, c'est difficile, c'est impossible. Au petit séminaire de Belley on ne peut guère ; autrement, il faudrait donc faire deux offices : en public celui du diocèse, et en particulier celui de Rome.

[167]

[13] Aussi ajouta-t-il en riant : Je ne craignais qu'une chose, c'est qu'on nous imposât le bréviaire et le missel romains ; et pour mon compte particulier, cela ne m'aurait guère arrangé. Mais heureusement non ; tout s'est bien passé.

[14] Nous pouvons les prendre, mais nous n'y sommes pas obligés ; nous sommes libres.

59

Doc. 59 - 24 septembre 1842 - CONVERSATION DURANT LA RETRAITE GÉNÉRALE - 4, 94-111.

Encore plein des souvenirs de son récent voyage, le fondateur touche plusieurs de ses thèmes favoris en y mêlant de nouveaux motifs, pris de ce qu'il a vu et entendu à Rome.

[1] Le 24 septembre 1842, à la retraite, le P. Colin quoique malade encore (il était arrivé de son second voyage à Rome depuis quelques jours seulement) parla ainsi aux prêtres de la Société de Marie :

[2] Messieurs, nous devons de plus en plus étudier l'esprit de la Société. Je sens hélas ! que si nous ne nous renouvelons pas, notre trésor s'écoulera. Nous sommes si misérables ! Notre pauvre humanité nous entraîne ! Il faut sans cesse la réparer et nous remonter nous-

mêmes comme on fait aux horloges qu'on veut faire marcher. Oui, sans attention, sans générosité, l'esprit de notre Société sera bientôt perdu.

[3] Et quel est-il cet esprit ? Grande simplicité, grande prudence. Messieurs, chaque corps a sa manière, son esprit ; il faut aussi que nous ayons le nôtre, puisque nous sommes un corps. Ce qui est bien en soi, ce [168] qui est bien pour d'autres parce qu'ils l'ont adopté, n'est pas bien pour nous. Tenons-nous-en à notre esprit. Ah ! si nous n'y prenons garde, la ferveur et l'esprit de nos commencements s'éteindront encore bien vite.

[4] Qu'en voyant un Mariste, on puisse voir tous les autres. Que chaque supérieur dans sa maison veille bien à ce qu'on conserve l'esprit primitif ; c'est lui qui est responsable : qu'il y fasse attention.

[5] Ce mot simplicité dit beaucoup : J'entends par là ne voir que Dieu, n'agir que pour Dieu, n'avoir jamais en vue la créature, chercher même à effacer la pensée de la créature, ne pas juger, ne pas condamner à moins qu'on ne soit supérieur et obligé de veiner.

[6] Si l'on est obligé d'avertir le supérieur, eh bien, on ne juge pas devant Dieu ; on ne juge pas l'intention ; on fait de même si on est supérieur. Puis grande prudence : prudence dans nos actions, dans nos démarches, dans nos paroles, dans nos regards, dans tout ce que nous faisons.

[7] Sachons garder un secret. Hélas ! voilà encore que je viens d'être embarrassé par des lettres. Je l'ai compris à d'autres lettres adressées à des Maristes et que j'ai été obligé d'arrêter ; c'est par zèle sans doute : Dieu peut-être leur saura gré de leur intention ; mais enfin, manque de prudence, manque de discrétion.

[8] Pour moi, Messieurs, ce n'est pas pour parler de moi, mais enfin... à Rome nous avons fait de grandes choses, de bien grandes choses ; ce n'est pas nous, c'est Dieu; nous n'y sommes pour rien.

[9] A Rome nous sommes bien vus ; hélas ! je le dirais même, trop bien vus.

[169]

[10] Un cardinal a dit (on me l'a rapporté) : J'aime cette Société, j'en augure bien ; elle fera bien ; elle a bien saisi l'esprit de son siècle.

[11] Eh bien, Messieurs, je vous le dirai : J'ai été prudent, j'ai été discret, je ne parlais pas ; le silence m'enveloppait. Je reviens de Rome sans remords, sans avoir à déplorer quelque indiscretion, quelque imprudence, quelque fausse démarche.

[12] J'ai laissé à Rome de grandes choses en très bonne voie. Si c'eût été un autre moment, l'hiver par exemple, je vous assure bien que je ne serais pas revenu ; et pourquoi ? Pour l'intérêt de la Société. Oui, j'y serais resté bien longtemps. Ce voyage m'a été extrêmement utile pour la Société.

[13] Je peux même dire que ce sont les choses qui m'ont poussé plutôt que moi qui les ai pressées. Ah ! Dieu nous mène ; cette Société est son œuvre.

[14] Le bon père supérieur nous parla ensuite de la prudence et nous dit beaucoup de choses dont je ne me souviens pas. Quand il en vint à parler de la prudence dans les rapports, il prit un air terrible ; son geste, ses yeux, le ton de sa voix, tout parlait en lui, tout inspirait aux autres l'étrange frayeur dont il est saisi quand il parle de la pureté.

[15] Quoi ! disait-il, on oserait fixer ses yeux ! Oh ! mon Dieu ! J'ai reçu des plaintes. Oui, on a dit que quelqu'un (c'était un aspirant : il a failli être renvoyé pour cela) pendant un repas avait porté sans cesse ses yeux sur une personne qui n'était pas dans sa compagnie et

d'une façon peu modeste.

[16] Mon Dieu ! Comment peut-on se permettre [170] cela. Pour moi, je le dirai : Depuis longtemps je ne connais pas quels traits a une personne.

[17] Quoi ! des yeux qui se rencontrent ! et l'on dit ensuite : Voyez les prêtres, et le monde sait bien qu'en penser. La femme a plus de malice qu'on ne pense. Elle nous juge comme elle se juge elle-même.

[18] Il parla, sur ce même ton, de la prudence dans les visites, qui consiste à n'en point faire quand on n'y est pas obligé, et à se veiller soigneusement, à être court, à être réservé quand on est obligé d'en faire.

[19] Ah ! Messieurs, Messieurs, disait-il, avec un ton si pénétré qu'il semblait lui arracher l'âme et déchirer en même temps la nôtre, Messieurs, je trahirais la Société, je trahirais la confiance que vous m'avez donnée, je trahirais votre bien, si je ne vous réveillais sur ce point.

[20] Puis il parla de la prudence dans les emplois qui consiste à bien faire ce qui vous est confié. Que ce soit là, Messieurs, votre unique soin. Voyons ce que Dieu nous demande et faisons-le le mieux que nous pourrons. Ne nous inquiétons pas d'autres emplois ; j'appelle cela, moi, faire l'œuvre des autres et ne pas faire la sienne.

[21] Il entra ensuite dans le détail et il parla de la maison de théologie de la Société de Belley, du petit séminaire de Belley, de la maison de Valbenoîte. Il recommanda beaucoup aux Maristes employés au petit séminaire de Belley et à la maison de théologie de ne pas rendre des services aux paroisses, de se contenter de ce qui leur était confié. Il dit que cela suffisait bien et au delà, et il témoigna même un grand regret de ne pouvoir encore donner un aide au P. Favre, pro- [171] fesseur de théologie de la Société. Ah ! je sens, dit-il avec un air paternel, combien sa tâche est pénible pour sa santé : enfin Dieu l'a béni et en lui la Société. Mais si à tant de fatigues il venait à en ajouter d'autres auxquelles il n'est pas obligé, sa santé y tiendrait-elle ?

[22] Il ajouta : Il ne faut pas craindre de refuser, il ne faut pas craindre de mécontenter. D'ailleurs, au contraire, en se tenant ainsi bien à son affaire, on se tait estimer. Quand une maison va mal, on sait bien dire : Ah ! aussi voyez celui qui en est chargé ; il s'occupe de toute autre chose ; il va, il court.

[23] Ensuite parlant aux Maristes de Valbenoîte : Ah ! Messieurs, je vous en supplie, point de visites, point de dîners, à moins que ce ne soient des visites de corps : mais alors c'est au supérieur d'y aller et de prendre avec lui un confrère. Ceci ne regarde pas les autres. A quoi servent toutes ces choses ? Puis dans ces assemblées, on cause, on badine, on joue... Ah ! Messieurs, je vous en prie, point de dîners, point de visites ; vous n'en serez que plus estimés.

[24] *Age quod agis*¹ : ceci a toujours été ma maxime et je l'ai même dit à un grand vicaire de Belley qui me demandait une chose que je ne pouvais accorder sans nuire à mon emploi.

[25] Puis il revint encore à la prudence des rapports, et il reprit sa parole véhémement et son ton pénétré.

[26] Des femmes au parloir ! Des femmes au parloir ! Quoi donc ! Mais vraiment je ne peux me figurer ce que les femmes ont à faire au parloir !

[172]

[27] A Rome jamais on ne les voit au couvent des religieux, à leur parloir : jamais, ja-

¹ « Fais ce que tu fais ».

mais. Des hommes, oui ; jamais je n'ai trouvé de femmes.

[28] Mais que peuvent-elles donc avoir à dire ? Je suis là souvent à me demander cela à moi-même.

[29] Qu'un administrateur soit appelé au parloir et qu'une femme ait quelque chose à lui dire, à la bonne heure : je conçois cela, et encore c'est bien vite fait. Mais qu'est-ce que les autres peuvent donc avoir à dire avec elles ? Vraiment, cela me passe.

[30] Ah ! Messieurs, que je souhaite pouvoir voir en France ce que j'ai vu à Rome : jamais de femmes au parloir. Enfin, c'est bien difficile.

[31] Puis il ajouta : À Rome, que c'est édifiant ! Jamais on ne trouve dans les rues un Jésuite seul ; ils sont toujours deux. Eh ! Messieurs, c'est dans notre règle : nous ne le pouvons pas encore. J'avoue que c'est là une de mes grandes ambitions. Quelle consolante règle ! Qu'il est doux de penser qu'on nous donne un frère, un ange gardien pour nous assister, un témoin, un appui. Pour moi, à Rome, j'aimais, quand j'allais chez les cardinaux, à me mettre en route avec le P. Poupinel. Eh bien, il attendait dans l'antichambre, quand j'avais quelque chose à dire ou à entendre en particulier ; mais ensuite nous nous retrouvions.

[32] Il est vrai qu'il y a des occasions où cette règle est impossible et serait ridicule, par exemple quand un de nos anciens va confesser les religieuses : que ferait l'autre pendant ce temps ? Mais ces occasions sont des exceptions. La règle, la consolante règle n'en existe pas moins.

[175]

[33] Allons, Messieurs, courage. Attachons-nous à faire les volontés de Dieu sur nous. Ne nous surchargeons pas de trop d'œuvres, d'entreprises : notre petit corps s'épuiserait. Autrement on n'a pas le temps de se recueillir, de rentrer en soi-même. Nous avons plus à refuser qu'à accepter.

[34] Pour moi, (ce n'est pas pour parler de moi ; hélas ! je n'y suis pour rien) je vous dirai que dans ce dernier voyage, il s'est fait à Rome de grandes, grandes choses. Eh bien, j'ai fait faire des prières dans beaucoup de communautés, j'en ai promis à Dieu d'autres que j'ai notées afin qu'on puisse accomplir ma promesse. Mais pourquoi ? Pour connaître la volonté de Dieu, rien que pour connaître la volonté de Dieu.

[35] Oui, je n'aurais pas mis un seul cheveu de ma tête dans le bassin pour faire pencher la balance de tel côté plutôt que de tel autre.

[36] Il aurait fallu voir le ton et l'air inspiré avec lequel il dit ces dernières paroles. Jamais nous ne l'oublierons.

[37] Il ajouta quelques avis qu'on retrouve dans plusieurs endroits de ces Mémoires.

[38] Il dit entre autres choses qu'il avait remarqué qu'il est inutile que le Supérieur fit des corrections fraternelles si le sujet ne connaît pas lui-même le défaut qu'on lui reproche. Proposez-lui de faire sa méditation, de s'examiner pendant son oraison sur ce que vous trouvez en lui de défectueux : donnez-lui deux jours ; si deux ne suffisent pas, donnez-lui en quatre. Le second avertissement que vous ferez sera toujours doux, mais un peu plus fort. Enfin, la troisième fois, vous lui donnerez une secousse ; ça saignera un peu, il y aura quelques [174] - ques murmures, mais la raison prend le dessus et le malade est guéri : c'est l'œuvre de la charité.

[39] Il rappela encore les différents devoirs des supérieurs ; il est père, il est maître, il est serviteur. Il doit veiller, servir, corriger. Qu'il ait soin d'écrire exactement au supérieur et au provincial et d'avertir de ce qui pourrait nuire au bien.

[40] Enfin, je ne me souviens pas de tout ce que nous dit le révérend père supérieur ; cependant je ne saurais oublier les paroles par lesquelles je finis :

[41] Messieurs, si la Société souffre quelques épreuves, eh bien, tant mieux ! Je ne regarderais pas de bon œil une société qui n'aurait rien à souffrir : ce ne serait pas l'œuvre de Dieu.

[42] Il prononça cette phrase avec un ton inspiré qui semblait indiquer qu'elle ne sortait pas par hasard de sa bouche.

[43] Il la répéta encore une autre fois. (Écrit à Belley ce 5 octobre 1842 sur les notes prises après cette petite conversation familière).

60

Doc. 60 - 27 septembre 1842 - LE COMMENTAIRE DES BILLETS LORS DE LA RETRAITE - 4, 136-163.

Suivant une technique qui n'est pas sans analogie avec celle des modernes conférences de presse, le P. Colin parle librement sur des points divers qui lui ont été soumis par écrit.

[1] Le 27 septembre 1842, dernier jour de la re- [175] traite générale de la Société à Belley, le P. Colin nous réunit avant le dîner, et après nous avoir exprimé la peine qu'il avait eue de ne pas assister le matin à la rénovation et à l'émission des vœux à cause de sa maladie, il dit : Messieurs, nous devons avoir un esprit de dévouement à la Société, un esprit de famille. Si quelqu'un était indifférent pour la Société, ce serait une marque qu'il n'est pas appelé ; celui-là ne fera rien ; il ne sera Mariste que de nom ; il aura beaucoup d'embarras, il en donnera beaucoup aux autres. Dans une famille bien unie, si quelqu'un est malade et exposé, tous les autres membres sont pleins de sollicitude. Que chacun travaille au bien de la Société par sa conduite et ses prières. Voyez la sainte Vierge. Comme elle hâtait par ses désirs enflammés la venue de Dieu ! Lorsqu'elle sut qu'elle était choisie pour être sa mère, quel soin d'y correspondre ! Quand Jésus-Christ est né, il est l'objet de toutes ses pensées, de toutes ses affections. Après sa mort, son unique pensée est l'extension et le développement du mystère de l'Incarnation. Voilà précisément la marque à laquelle on peut reconnaître un Mariste. Mais il faut que ce désir soit prudent. Il ne détourne pas, il favorise les vocations. S'il voit à ses côtés quelqu'un qui pourrait travailler utilement dans la Société de Marie, il dira un mot peut-être, sans manquer cependant à l'esprit de la Société. Cette sollicitude, Messieurs, cet intérêt, cet attachement, doit s'étendre à toutes les branches de la Société : nous formons tous le même corps ; sans s'être entendus, tout a paru en même temps et sans efforts. Aimons donc bien cette famille que Dieu nous a donnée.

[2] Toutefois, Messieurs, armons-nous d'un grand courage. Ne vouloir que des consolations dans la Société, ce ne serait pas l'esprit de Dieu. Oui, si tout le [176] monde nous applaudissait, il serait sûr que notre œuvre ne serait pas de Dieu, et nous dirions : Tout est perdu. Messieurs, si la Société était un mois, une semaine, un jour, sans croix, nous pourrions nous plaindre, craindre beaucoup.

[3] Bénissons Dieu. La Société est un petit arbre qui a cru dans l'ombre, dans le petit champ de la sainte Vierge comme dit la règle : *agellum*¹. Il deviendra grand avec le temps. Cela pourra venir. Courage, Messieurs. Cette lenteur avec laquelle cet arbuste est sorti de terre a été une grande épreuve ; bien d'autres tempêtes l'ont encore assailli. La Société a rencontré cent obstacles qui l'ont mise à deux doigts de sa perte (il se reprit) *qui ont paru la mettre à*

¹ Constitutions de 1842, n. 224 (*Ant. Textus*, fasc. II, p. 76).

deux doigts de sa perte ; mails Dieu l'a fait triompher de tout.

[4] Il nous parla ensuite des affaires qu'il avait eues à traiter à Rome avec une gaieté et un abandon charmants, et spécialement des difficultés qu'il avait rencontrées par rapport aux Frères maristes et qui sont rapportées en abrégé dans la relation du père Poupinel². Quand je vis, nous dit-il, combien le cardinal Castracane était embarrassé de ma demande, je ne voulus pas insister. C'est un peu ma méthode, surtout avec les supérieurs, de ne rien vouloir emporter de force. Je ne veux pas, ai-je répondu au cardinal, d'autre marque de la volonté de Dieu que l'opposition de votre Éminence. Puisqu'elle ne croit pas pouvoir passer outre, cela me suffit. Étant malade, j'envoyai donc M. Poupinel pour retirer ma requête, ce qui fit un grand plaisir au cardinal.

[177]

[5] Au fond, si l'on cherchait l'adresse dans la conduite, cette manière de faire serait encore la plus adroite.

[6] Vous êtes un malin me disait quelqu'un ; c'est le moyen de tout obtenir. Eh oui, maintenant je n'ai qu'une frayeur : c'est qu'on aille trop vite et qu'on m'envoie l'approbation des frères comme membres d'un même corps. Car les réflexions qu'on m'a faites me font douter si Dieu veut qu'ils nous soient réunis autrement que par les liens du tiers ordre. Enfin, à la garde de Dieu.

[7] Ensuite il nous raconta, en riant beaucoup, les interrogations que lui avait faites le cardinal Castracane. Combien êtes-vous ? Éminence, nous sommes 600. Et vous, vous êtes supérieur général, non seulement des pères, mais des frères, mais des sœurs ? Oui, Éminence. Et cela va tout de même ? Éminence, cela va tout seul.

[8] Le cardinal, nous dit-il, n'en revenait pas. (Alors toute la Société se mit à rire avec le P. Colin). C'est que, Messieurs, à Rome on n'a pas d'idée des sociétés religieuses en France.

[9] Il nous raconta ensuite qu'il voulait faire approuver ce qui est de l'essence de la société religieuse, les vœux et la marche du gouvernement, et il nous dit qu'il l'avait obtenu ou qu'il l'obtiendrait. Il nous recommanda de ne pas parler de tout ceci aux branches collatérales. Il nous répéta qu'il ne cherchait que la volonté de Dieu, et qu'il n'aurait pas mis un seul cheveu de sa tête pour faire pencher la balance d'un côté plutôt que d'un autre.

[10] Il revînt ensuite à parler des affaires des frères, et des sentiments qu'il avait éprouvés en voyant [178] tant d'opposition de la part du cardinal ; sentiments qui lui font douter si Dieu veut que les frères nous soient unis autrement que par les liens du tiers ordre, comme j'ai dit plus haut.

[11] Il nous parla ensuite de Mr Chevron dont la lettre sur la mort de Mr Chanel avait été imprimée à Rome et avait été envoyée à tous les cardinaux ; de Mr Chanel, de ses vertus, de Mr Bret, etc

[12] Puis il se mit à déployer un grand journal, dans lequel étaient renfermés un grand nombre de billets qui lui avaient été remis par les Maristes sur les abus remarqués, ou sur des choses utiles à la Société (ce qui s'est fait chaque année). Il nous dit en riant et en relevant contre lui le devant du journal, comme pour cacher, quoiqu'il fût en chaire et à une grande distance de nous : Ces billets, personne ne les voit que moi : c'est pour cela que j'ai mon grand journal qui sert de rempart. Toute la Société ne put s'empêcher de rire en voyant la simplicité avec laquelle il nous disait cela, et lui-même riait aussi.

[13] Ensuite il nous donna lecture d'un grand nombre de ces billets ; il serait trop long

² Des extraits de cette relation se trouvent en OM 2, doc. 544 et *supra* doc. 57.

de les rapporter tous.

[14] Plusieurs parlaient de l'importance qu'il y avait dans les missions de prêcher la sainte Vierge. Oui, oui, Messieurs, disait le P. Colin : c'est là la clef qu'avait saint Dominique pour ouvrir le ciel, c'est par là qu'il a converti tant de pécheurs.

[15] Il y en a un qui me dit que, dans les missions, pour attirer les bénédictions de Marie, on devrait la première semaine donner un sermon sur la sainte Vierge : je sais bon gré à celui qui m'a remis cette note. [179] J'engage les missionnaires à y être fidèles, et qu'on ne se contente pas de le faire une fois ; qu'on y revienne souvent. Cette dévotion a quelque chose qui touche les cœurs, même les cœurs des pécheurs.

[16] Oh ! Messieurs, quel plaisir j'ai d'apprendre que plusieurs d'entre vous disent tout le rosaire. Une mission ne pouvait pas réussir, plusieurs de vous le savent. Nos confrères qui la donnaient triomphèrent par le rosaire : ils le firent réciter à l'église. Je sais que quelques-uns d'entre vous travaillent sur le rosaire ; c'est pour moi une grande consolation. Ne craignons rien ; nous sommes capables de plus que nous ne pensons. Ce que vous faites vous est utile : il peut être aussi utile à d'autres. Voyez : il y a un grand nombre de livres de piété ; eh bien, tous servent : il les faut tous. Que ceux qui travaillent sur le rosaire continuent donc ; j'ai fait examiner à Rome ce qui m'a déjà été présenté.

[17] Puis il dit, en saisissant un billet : Je trouve un billet qui dit qu'il faut que le supérieur se tienne en garde contre les rapports ; il ajouta : J'en trouve un seul. Il continua sur un ton fort sérieux et sévère : Il n'y a point de rapports dans une société ; les avertissements donnés au supérieur sont des actes de charité qu'on exerce les uns vis à vis des autres. S'ils sont faux, quand le supérieur vous en parlera vos réponses les détruiront et ce sera fini ; s'ils sont vrais, on s'en servira pour vous être utile. Ces avis ne vont pas plus loin que le supérieur ; ils s'arrêtent à lui. D'ailleurs, Messieurs, les saints ne craignent pas d'être accusés à tort ; si cela arrivait, votre vertu y gagnerait.

[18] Alors il cita le trait d'un frère jésuite qui fut accusé du vol d'une montre : il se contenta de dire : Mon père, je sais que je suis bien coupable. On crut que [180] par cette phrase il accusait sa faute. On le condamna à une pénitence très sévère ; il fut séquestré. Au bout de deux ans on découvrit qu'il était innocent. A ce moment, il sembla qu'il perdait un trésor ; il supplia son supérieur de n'en rien dire. Ah ! Messieurs, il faut quelquefois de ces coups d'éclat pour mettre quelqu'un sur le pinacle !

[19] Du reste, Messieurs, dans toute société les supérieurs doivent être comme des pères pour tous leurs inférieurs. Jamais ils ne doivent se permettre de trahir la confiance et c'est alors qu'il dit, en retirant à lui sa grande feuille : Et voilà pourquoi je cache tous les billets qu'on m'a donnés. Il se mit à rire et tous avec lui.

[20] Ah ! Messieurs, quand on craint tant d'être critiqué, d'être jugé, moi je dis que la vertu n'est guère solide.

[21] Il recommanda ensuite, à propos de quelques remarques qui lui étaient faites, de la gaieté, une sainte gaieté, mais une gaieté noble en même temps.

[22] Vinrent ensuite des observations sur le sixième commandement. Dans un certain pays on avait été scandalisé d'un discours qui avait été fait sur cette matière...

[23] Et avec raison, dit le P. Colin. Messieurs, ah ! croyez-moi bien ; ne faites pas de discours ad hoc. Je n'ai jamais voulu, je n'ai jamais osé traiter en chaire ce sujet *ex professo*. Et voilà que de son propre mouvement on ira compromettre tout un corps !

[24] A propos d'un autre billet : Oh ! sans doute, Messieurs. Eh oui, il ne faut pas être

long dans ses exhortations en confession. Vous perdez le temps ; vous ôtez la contrition à vos pénitents. Pour moi, je vous l'avouerai franchement, je me suis confessé quelquefois [181] à quelqu'un ; j'en étais réduit à dire : O mon Dieu, faites-le donc finir ; j'en étais là. Toute l'assemblée partit par un éclat de rire.

[25] Et oui, ajouta-t-il, quand on a à faire à quelqu'un qui se confesse souvent, il faut être rond. A Rome, j'ai été enchanté des Jésuites. Quand je m'étais confessé, ils me donnaient l'absolution : une fois seulement mon confesseur m'a parlé avant de m'absoudre, et encore ce n'était qu'un mot.

[26] Dans un billet, on faisait mention d'une mission faite par les missionnaires de la Société, où l'on avait fait beaucoup d'exercices en l'honneur de la sainte Vierge, où l'on avait beaucoup parlé de cette bonne mère. Elle paraissait avoir manqué : il n'y eut que 80 confessions ; mais aux pâques suivantes plus de mille s'ébranlèrent. Il ne faut donc pas se décourager, dit le père supérieur ; vous voyez ; et j'ai encore plus de confiance à ces 1000 conversions que si elles avaient eu lieu pendant la mission.

[27] Puis il fut encore ramené par les observations contenues dans quelques billets à parler des désordres contre les mœurs et du bouclier à leur opposer dans la dévotion à la sainte Vierge.

[28] Hélas ! Messieurs, il y a deux fléaux qui dévorent la France. L'un, ce n'est pas moi qui l'ai appelé ainsi le premier, c'est l'enseignement de la jeunesse accaparée par des mains qui ne la dirigent pas dans de bonnes voies ; l'autre, c'est celui dont je vous parlais hier (il n'osa pas répéter le nom de l'onanisme, il y avait là plusieurs jeunes gens qui n'étaient pas prêtres). Ce fléau est connu partout ; il tend à abâtardir la France. Un prêtre (belge) qui confesse beaucoup à Rome, me disait : Depuis tant de temps que je confesse dans ce pays je n'ai rencontré [182] cas que deux fois. Ah ! malheureusement, il n'en est pas ainsi dans notre patrie ; quelle digue à opposer à ce torrent dévastateur qui est le grand obstacle que rencontrent nos missionnaires ? Point d'autre que la dévotion à la sainte Vierge. A ce sujet, Messieurs, grande fermeté mais aussi grande prudence. Souvenez-vous de la décision de la Sacrée Pénitencerie dont je vous ai parlé. Ah ! prenez en garde par d'imprudentes interrogations de faire connaître aux pénitents un mal qu'ils ignorent. Grande prudence ! Ah ! ce sont des âmes qu'il faut : sauver !

[29] Il m'est impossible de me souvenir de tout ce que le père dit et dut pendant cette séance qui fut très longue, malgré les notes que j'ai prises à la volée. Ce qu'il y eut de remarquable, c'est que presque toutes les observations des billets portaient sur l'esprit de simplicité, de prudence, de chasteté et de circonspection, sur la modestie, sur les moyen de faire aimer la sainte Vierge, sur le zèle, sur les précautions qu'exige la vertu de pureté et la réputation du corps, et le père lui-même en fut enchanté. Tout cela me montre, nous dit-il ensuite en particulier, que l'esprit de la Société commence bien à s'ancrer.

[30] Je ne puis passer ici quelques petits incidents qui survinrent et qui feront peut-être plaisir à ceux qui viendront après nous en leur faisant connaître l'aimable simplicité du père.

[31] L'heure du dîner et la cloche avaient sonné pendant cet entretien, dans un moment où le père disait des choses fort intéressantes. Il continua. Peu après, le P. Lagniet, supérieur du petit séminaire, se leva et lui dit : Mon père, l'heure a sonné, Le père Colin dit : Mais vous deviez retarder le dîner. Mon père, il a été retardé : voici l'heure que vous aviez fixée... Eh bien, eh bien, dit-il, [183] allons !... Mais je ne comprends pas que ce soit déjà l'heure et que cette horloge ... et il continua à feuilleter ses billets et à nous en lire quelques-uns en les entremêlant d'avis. Environ dix minutes après, le père Lagniet qui, en l'honneur de l'émission et de la rénovation des vœux faite le matin, avait fait préparer un petit régal à la Société et parta-

geait toutes les sollicitudes des cuisiniers en pareille occasion, lui dit : Mon père, le dîner sera tout froid. On rit beaucoup. Je vais finir, dit le P. Colin. Le P. Lagniet rougit, et le père continua. C'était notre dernière réunion familiale : il avait beaucoup à dire ; il allait vite, prenait rapidement les billets, les parcourait... De temps en temps il disait : Enfin il faut vite finir, et il recommençait de plus belle : toute la Société riait. Une fois, il dit : Enfin, il faut aller dîner puisque la soupe se refroidit. Une autre fois, étant sur des choses fort intéressantes pour nous, il s'écria : Ah ! que c'est fâcheux que le dîner soir trop prêt. Ces petites exclamations, qui ne l'arrêtaient pas cependant, répandaient l'hilarité dans toute l'assemblée. Il y avait dans cela quelque chose de si simple, de si aimable, de si paternel, que le père Maîtrepierrre me recommanda de le noter.

[32] Enfin cependant, après avoir prolongé bien longtemps la séance, il se leva pour terminer.

[33] A-t-on annoncé l'heure de l'exercice du soir, dit-il (l'exercice de la clôture) ?

[34] On lui répondit que non.

[35] Eh bien, eh bien ... ! quand on sonnera, on ira, dit-il avec un air content et joyeux ; et il dit : *Sub tuum praesidium*.

[36] Toute la Société continua avec lui : *confugimus* [184] *sancta dei genitrix*, acheva cette prière et on se leva : on défilait déjà lorsqu'il nous arrêta de la voix.

[37] Un mot, Messieurs, encore un mot. Nous nous mêmes tous à rire, voyant que notre bon père ne pouvait en finir avec nous.

[38] Je viens de recevoir une lettre du P. Bataillon, pleine de l'esprit de Dieu. Il a une prudence admirable ; il n'a encore conféré le baptême qu'à peu de personnes. Celui qui a été le principal instrument de la conversion de son île, est maintenant le principal obstacle à la religion. C'est le fils du roi, jeune homme doué de talents extraordinaires. Mais malheureusement, il veut régler la religion, rejeter ce qui ne lui convient pas dans l'enseignement de la morale évangélique. Je le recommande à vos prières. M. Bataillon me mande qu'il n'attend rien que de Dieu. Ce jeune roi se prépare à aller venger la mort du P. Chanel et à porter la guerre chez les insulaires qui l'ont massacré. M. Bataillon n'ose pas s'y opposer. Il dit que peut-être la vengeance de Dieu l'attend là, et qu'ainsi sera détruit l'obstacle qui s'oppose aux progrès de l'Évangile.

[39] J'ai parlé de cette mission à Rome au général des Jésuites : il y a pris le plus grand intérêt. Il m'a dit : Ce n'est pas ici une affaire d'ordre : c'est l'affaire de tous ceux qui veulent le salut des âmes.

[40] Et à ce propos, Messieurs, que je vous le dise : j'ai trouvé dans le général des Jésuites un abandon, une franchise, qui m'ont fait le plus sensible plaisir. Autant les autres étaient réservés avec moi, autant lui-même a été franc et ouvert. Voilà, Messieurs, une grande leçon pour nous. Que chacun ne réponde que sur ce dont il est chargé : que pour tout le reste il soit prudent, réservé.

[185]

[41] Oh ! j'ai demandé, Messieurs, qu'il y ait la plus grande union entre la Société de Jésus et la Société de Marie, et elle aura lieu, j'espère.

[42] J'ai dit au supérieur général (c'est le père Roothaan) : L'union la plus intime a régné entre Jésus et Marie : leurs deux cœurs n'en faisaient qu'un. Nous n'osons nous comparer à vous : nous sommes vos petits frères cadets ; nous serons heureux et honorés si vous voulez bien nous couvrir sous vos ailes.

[43] Et vous savez, nous dit-il, en faisant un mouvement pour s'en aller (il était debout sur le marchepied de la chaire de la salle d'exercices) ce qu'on répond en pareille circonstance.

[44] Il se mit à rire alors ; nous rîmes tous avec lui et nous nous rendîmes au réfectoire, tout pénétrés des bonnes choses que nous venions d'entendre. Le dîner était froid, il est vrai, suivant la légitime appréhension du P. Lagniet, mais la joie et la douce chaleur de la charité étaient dans tous les cœurs.

61

Doc. 61 - 19 octobre 1842 - VERS LA CLASSE PAUVRE. Conversation à la Capucinière 1, 669-670.

On ne peut dire que l'évolution de la Société de Marie après 1842 se soit inscrite dans la ligne d'une action prophétique parmi les pauvres. Il n'en est que plus intéressant de savoir que le P. Colin a pu entrevoir, comme en un éclair, un type d'action qu'un P. Chevrier réalisera à Lyon même quelque vingt ans plus tard.

[1] Il nous dit le 19 octobre 1842 à Belley, en riant beaucoup : Dites-moi donc ; mais je ne sais pas [186] trop comment j'ai fait ce matin ? Ai-je manqué aux rubriques ? J'ai dit une messe en l'honneur du Sacré Cœur, ensuite j'ai fait mémoire de la férie parce que je pensais qu'il fallait le faire, puis mémoire de la sainte Vierge, puis de saint Joseph, puis mémoire de saint Joachim, puis de sainte Anne, je les ai tous unis ensemble,

[2] Nous rîmes beaucoup, et quelqu'un lui répondit qu'il n'y avait rien contre les rubriques, puisque ce jour était une férie ordinaire.

[3] Il reprit en hésitant un peu, en s'arrêtant, en s'embrouillant, comme quand il allait raconter quelque chose qui pouvait tourner à sa louange :

[4] Je ne sais si je dois vous le dire. Peut-être est-ce folie... enfin, eh bien, je le dirai comme une folie.

[5] Il reprit : Cette messe m'a fait éprouver quelque chose que je ne puis rendre. J'ai senti combien toute la sagesse du monde était folie... Oh ! que l'état de Notre Seigneur entraîné comme un fou dans les rues de Jérusalem me paraissait beau ! Je ne voyais rien au-dessus de cet état.

[6] Allons, Monsieur... demandez au bon Dieu de vous accorder telle chose, puis nous associerons ensemble et nous serons les deux fous. Oh ! maintenant, si je redevais missionnaire, je changerais de méthode : je voudrais tirer les conversions des âmes du saint cœur de Jésus, tout tirer de là et me donner à la folie de la croix.

[7] Mais non, on ne voudra pas dire une parole sans qu'elle soit écrite ; on monte en chaire, on débite de belles phrases bien compassées, et quand on redescend on se gonfle comme la grenouille.

[187]

[8] Toute l'assemblée, et lui aussi, se mit à rire en entendant cette parole.

[9] Je me sens poussé vers la classe pauvre, vers les missions de campagne, vers les pauvres de Lyon. Chercher les abandonnés, faire le catéchisme, ramasser les mendiants... Ces pensées me poursuivent.

[10] Messieurs, la prudence tue le zèle. Il faut cependant être prudent. Allons prions ; prions. Il me faut un François Régis pour la classe pauvre.

62

Doc. 62 - Octobre 1842 - UN REMÈDE UNIVERSEL : L'ouvrage de Franchi - 2, 260.261.

C'est en 1774 que l'oratorien Ignace Franchi publia en italien son *Traité de l'Amour du mépris de soi-même*, que le jeune Colin découvrit dans l'édition française de 1803 (DM 2, p. 198, note 3). Sur cet ouvrage voir ACTA S.M., t. 7, p. 662.

Au mois d'octobre 1842, il nous dit une fois en riant : Moi, je vais être comme le P. Gardette, le supérieur du grand séminaire de Lyon, qui, depuis qu'il a pris un vésicatoire qui lui a fait du bien, conseille ce remède à tout le monde, pour toutes sortes de maladies. Oh ! oui, à l'âge de vingt-trois ou vingt-quatre ans, le bon Dieu me fit une grande grâce en me faisant prendre goût au livre *De l'Amour du mépris de soi-même* par le P. Franchi. Lisez-le, Messieurs, relisez-le. Pour moi, je l'ai lu, je l'ai relu ; j'ai plus fait : je l'ai analysé, j'ai porté longtemps sur moi cette analyse. Cette lecture a eu, j'ose le dire, une grande influence sur toute ma vie. Puis il se [188] mit à faire quelques réflexions pour montrer que la justice et la vérité demandaient qu'on aimât le mépris. Comme créatures, nous ne sommes rien ; comme pécheurs nous sommes moins que rien. Eh ! ajouta-t-il, quelle chose pourrait nous troubler, quand nous aimons tout ce que les autres craignent ? Pour moi, quand j'avais fait quelque fausse démarche, j'ai souvent pris ma consolation dans l'humiliation qui m'en revenait. Ah ! Messieurs, quand vous avez fait quelque imprudence, quelque bévue, eh ! pourquoi tant se tourmenter ? Hélas ! si on examinait bien, souvent on verrait que c'est moins la faute qu'on a faite que la honte qui en revient qui cause notre peine : c'est donc un fruit de l'amour-propre. Non, ce n'est pas ainsi qu'il faut faire ; allez dans votre chambre, et là mettez-vous aux pieds du bon Dieu, aux pieds de la sainte Vierge : Eh, mon Dieu, que pouvais-je faire autre chose que ce que j'ai fait ? Je suis la misère même. C'est ainsi que le mépris de soi-même est la véritable source de la paix.

63

Doc. 63 - Fin 1842 - GOÛTER DIEU - 1, 667-669.

Parlant aux confrères de la Capucinière où se trouvait le noviciat-scolasticat, le P. Colin livre sur la nature du noviciat quelques intuitions qui nous situent au cœur de sa doctrine spirituelle.

[1] Il nous dit une fois en 1842 : Mais je ne sais pas vraiment, moi, quelle idée on se fait du noviciat et de la conduite du noviciat : rien ne me paraît si simple à moi. Je voudrais y passer un mois ou deux pour mettre la maison en marche comme je l'entends.

[189]

[2] Si j'en étais chargé, je voudrais voir mes novices deux fois par semaine en particulier. Les deux ou trois premiers mois, je ne leur ferais aucune observation en prenant l'initiative. La règle dit que dans les commencements il faut les traiter *consideratius et attentius*¹. Je me contenterais de les faire parler, et de répondre à ce qu'ils me diraient, et de leur indiquer le moyen de se corriger des défauts qu'ils remarqueraient eux-mêmes en eux et qu'ils me signaleraient. Je chercherais seulement à les unir à Dieu, à les porter à l'esprit de prière. Une fois que l'union à Dieu y serait, le reste irait tout seul. Quand le bon Dieu est dans un cœur il y opère tout ; sans cela, tout ce que vous faites est entièrement inutile ; vous aurez beau planter, vous fatiguer, le principe vivifiant manque. Mais, quand un novice a une fois goûté Dieu, il revient

¹ « Avec plus de considération et d'attention » (Const. de 1842, n. 61; *Ant Textus*, fasc. II, pp. 44).

dra sans cesse à lui : c'est un fonds qu'il a dans son âme auquel il est sans cesse ramené comme à son centre ; il aimera à s'entretenir avec lui. Toutes les petites épreuves et humiliations lui paraîtront douces ; il les recherchera même et en désirera toujours plus qu'il n'en trouvera. J'en ai bien vu qui goûtaient un grand bonheur dans leur retraite du noviciat et qui l'ont quitté avec grand regret. Il y en a même qui m'ont demandé à se retirer dans des maisons de retraite comme les Chartreux, pour s'occuper de la contemplation, tant ils avaient goûté Dieu, mais néanmoins ils étaient appelés à une vie active.

[3] Plus tard, dans le courant de la vie, comme on a goûté le don de Dieu, on s'en souvient, on y revient avec plaisir. Le noviciat a formé dans l'âme un trésor qui attire à lui.

[190]

64

Doc. 64 - Année scolaire 1842-1843 - SOIN DES NOVICES. Avis au P. Mayet - 1, 676-681.

Placé à la Capucinière sans emploi bien défini, le P. Mayet semble y avoir eu la charge d'un groupe de novices, à titre sans doute de *socius* ou assistant du P. Dussurgey. Le P. Colin reprend devant lui des thèmes assez voisins de ceux du document précédent et qui aident à préciser ses intuitions majeures en matière de formation spirituelle.

[1] Pourquoi leur lisez-vous toujours, pendant l'oraison, des sujets ? Ceci les dérange ; ce ne sont pas des enfants. La veille, indiquez-le-leur quelquefois, par exemple deux ou trois fois par semaine ; quelquefois même, surtout dans des commencements, faites-leur la méditation toute entière avec le prélude de saint Ignace, l'application des sens et des facultés, avec les affections par exemple une ou deux fois tous les 15 jours. Ceci leur apprend à faire l'oraison. Mais laissez-les libres souvent ; qu'ils choisissent eux-mêmes leur sujet d'oraison. S'ils ont un attrait spécial, par exemple pour le saint sacrement, ou pour la passion, ce qui arrive souvent aux jeunes gens, eh bien, fournissez-leur des livres à ce sujet. Si à présent ils ne font pas l'oraison seuls, quand la feront-ils ? Ah ! on se trompe grandement. L'homme ici n'y peut rien ; c'est l'affaire de Dieu. Si une fois ils sont unis à Dieu, ils gagneront plus en un jour que par tout ce que vous pourriez faire. Oui, s'ils ont une fois goûté Dieu, vous n'aurez plus qu'une seule peine, ce sera de les retenir. Vous dites : Ils dormiront. Eh bien, vous les laisserez dormir, ensuite vous avertirez charitablement en direction celui qui se laisse aller au sommeil.

[2] Quand ils viennent en direction, demandez-leur comment ils s'y prennent pour méditer, ce qu'ils font, [191] s'ils sont distraits, etc... Eh bien, s'ils sont distraits, dites-leur que ce n'est rien... O mon Dieu, je ne vous offre que ce que j'ai à vous offrir ; moi, je n'ai rien à moi ; aujourd'hui vous ne m'avez rien donné... Eh bien il n'y a que de la misère. Demandez-vous surtout s'ils se découragent et relevez-leur le courage, l'espérance. Une méditation toute de distraction, si on en recueille de l'humilité, est une excellente méditation.

[3] Toute l'affaire d'un directeur de novices est de les mettre en contact avec Dieu : ensuite cela va tout seul. Persuadons-nous bien que nous ne pouvons rien.

[4] Des directions faites souvent et bien faites : il ne faut que ce moyen pour bien faire aller un noviciat : tout est là.

[5] Si je faisais la visite comme le P. Maître-pierre, je ne me contenterais pas d'interroger et de voir les jeunes gens, mais ensuite je dirais, quand il y aurait lieu, à ceux qui en sont chargés : Changez votre marche ; ce n'est pas la bonne.

[6] Pour l'examen particulier, pourquoi leur lisez-vous l'examen de Tronson ? On dit : Mais on te lit dans les grands séminaires. Mais, Messieurs, ne prenons pas notre point de dé-

part des grands séminaires ; ici il doit y avoir quelque chose de plus ; nous sommes religieux. L'examen, comme on le fait dans les grands séminaires, n'est pas un examen particulier ; c'est une lecture à laquelle souvent on ne fait point d'attention.

[7] L'examen particulier, comme je l'entends, c'est un quart d'heure d'oraison au milieu du jour. On se remet calme avec Dieu ; on voit si toutes les puissances sont en paix : on examine ses intentions. Oh ! pour moi, [192] Messieurs, je vous avoue que j'en ai retiré le plus grand fruit.

[8] Vraiment, quand je vois des Maristes qui à ce moment tirent leur *Novum Testamentum*¹ pour en lire un chapitre, je n'y comprends rien. Messieurs il y en a bien peu, bien peu qui fassent cet exercice comme il faut.

[9] On dira que vous craignez qu'ils perdent le temps. Mais quoi ? N'est-ce pas de l'œuvre du bon Dieu ? Il fera plus en quelques instants que vous avec toutes vos lectures.

[10] Entretenez parmi les jeunes gens une sainte aisance, une sainte liberté, une sainte gaieté. Tout ce qui est guindé n'est pas de bon aloi, n'est pas même solide. Les dévotions guindées ne durent pas.

[11] Favorisez aussi leur dévotion. Qu'ils puissent de temps en temps pendant leurs études, quand le cœur les y porte, aller faire une petite visite à Jésus-Christ au saint sacrement : pourvu que la direction et le devoir règlent leur dévotion.

[12] Veillez-les bien pour qu'ils ne fassent point de mortifications indiscrètes, d'imprudence. Nous devons avoir de la raison pour eux. Il ne suffit pas de dire aux fervents : Vous vous ferez mal en agissant ainsi ; il faut les en empêcher. C'est le devoir d'un père. On m'a dit que M. *** à jeûné le carême : il fallait vous y opposer il n'était pas dans le cas de le faire. Monsieur Delaunay a appris pendant ses vacances les quatre évangiles et la moitié des Actes des apôtres ; il fallait l'en empêcher, [193] lors même qu'il disait que ce travail ne lui nuisait pas. C'est ce qui l'a rendu malade.

[13] Pour la lecture spirituelle, faites-leur lire quelque chose de substantiel. Quand j'étais à Saint-Jodard et que j'y faisais mes classes, on nous lisait *Le guide des pécheurs*¹. Cette lecture est solide et laisse dans l'âme un fonds qui y reste, Au petit séminaire de Belley, je n'ai jamais pu déterminer à faire lire ce livre à nos écoliers. On me disait : Ils n'écoutent pas. Mais les jeunes gens semblent quelquefois ne pas y faire attention et cependant il en reste quelque chose. Oh ! pour moi, je me souviendrai toujours de l'impression que me faisait la lecture de la Guide des pécheurs (pendant ma jeunesse). Les motifs de s'attacher à Dieu y sont exposés avec tant de force ! Cela donne une impulsion à l'âme bien grande.

65

Doc. 65 - Janvier ou avril 1843 - POUR BIEN PRIER. Avis du P. Colin au scolastique Gabriel Germain - 2, 384-385.

L'un des copistes préférés du P. Mayet, Gabriel Germain, fait ici bénéficier les Mémoires d'avis personnels reçus du P. Colin lors d'un des deux séjours de ce dernier à Belley durant le premier semestre 1843. De tous les avis du P. Colin sur la prière c'est sans doute le plus riche et, en tout cas, le plus souvent cité. Le P. Jeantin l'a publié sans presque le retoucher en son t. V, p. 88-89 (= *Doctrine Spirituelle*, pp. 342-343).

¹ Le Nouveau Testament, dont chacun avait une édition de poche.

¹ Voir OM 2, doc. 561.

[1] Pour bien prier, il faut d'abord prendre une résolution ferme et généreuse d'être tout à Dieu, de se mettre soi-même de côté. Après cela, il faut aller au bon Dieu avec abandon, avec la simplicité d'un enfant. [194] Il ne faut pas se bander la tête parce que, alors, on ne fait rien: on fatigue et puis cela ne dure pas.

[2] Si l'on a des distractions, si l'imagination travaille, eh bien, je voudrais qu'on n'y fît pas attention, mais qu'on allât toujours son train, qu'on se tint en présence du bon Dieu et qu'on lui dit : Mon Dieu, vous qui avez tout fait, qui voyez tout, vous voyez comme je suis, moi, pauvre néant... et ainsi de suite, mais toujours avec cet abandon.

[3] Il faut apprendre aussi à goûter Dieu ; eh oui, goûter Dieu... goûter Dieu c'est se sentir le cœur blessé.

[4] Le moyen aussi de bien prier c'est de nous posséder toujours et partout ; il faut faire dans notre cœur, dans notre âme, comme un sanctuaire, un sanctuaire de paix. Alors, lorsque quelque mouvement de la nature se fait sentir, eh bien, on l'arrête aussitôt ; mais toujours sans trouble, sans préoccupation.

[5] Il arrivera quelquefois que vous serez bouleversé par de grandes tempêtes, par des orages, Hélas ! mon Dieu, la mer n'est pas toujours calme. Eh bien, dans ces circonstances il faut se munir de quelque grande pensée, de la pensée du ciel où nous serons un jour et où nous pourrons compter nos victoires, se représenter la grandeur, la toute-puissance, la bonté de Dieu.

[6] Pour votre office, il ne faut pas non plus le réciter avec préoccupation, avec contention d'esprit. Vouloir n'avoir aucune distraction c'est s'en créer davantage ; et puis, cela fatigue. Mais il faut dire son bréviaire avec calme, en chercher doucement le sens, et ne pas s'inquiéter, lors même qu'on ne comprend pas quelquefois, parce que cela n'empêche pas de bien le réciter. Faites souvent prier Jésus-Christ lui-même ; presque tous les [195] psaumes ont quelque rapport à ce divin sauveur. Faites aussi chanter les chœurs des anges, et unissez-vous à eux.

66

Doc. 66 - 7 août 1843 - MISSIONS ÉTRANGÈRES. Aux Maristes de Belley - 2, 310-311.

[1] Savez-vous, nous dit-il ! le 7 août 1843, quels sont ceux que je vois partir avec joie pour les missions étrangères ? Ce sont ceux qui ont eu pendant longtemps cet attrait, qui l'ont dominé, qui ont cherché à le captiver même, et qui ont fini par devenir indifférents et par se remettre, dans un grand sentiment de défiance d'eux-mêmes, entre les mains du supérieur, lui abandonnant leurs désirs et n'osant s'engager d'eux-mêmes dans cette voie par la pensée de leur faiblesse. Ceux-là font un très grand bien ; ils se trouvent bien ; rien ne les trouble. Car, Messieurs, pour ces missions, il faut être entièrement mort à soi-même, avoir une douceur et une patience inaltérables. Ceux au contraire qui se sont laissés emporter par leurs désirs et qui ont été entraînés par l'idée du grandiose de ces missions, ceux qui ont voulu à toute force partir, ceux-là sont bientôt dégrisés : ils sont déconcertés et plusieurs voudraient maintenant être là (nous étions dans sa chambre).

[2] Mon père, m'écrit de P. Forest, visiteur des missions de la Nouvelle-Zélande, vous avez bien raison de tenir à ce qu'on soit toujours deux dans les missions étrangères. Tenez-y plus que jamais. Il a fait beaucoup de bien, ce P. Forest, à nos missionnaires: il les visite tous, il leur fait faire huit jours de retraite et trois [196] méditations par jour. Les paroles qu'il me dit me font bien voir qu'il faut des vertus solides dans cette position.

67

Doc. 67 - Août 1843 - LAISSER DIEU AGIR. Avis personnels - 3, 207.

Copiés dans les Mémoires par le P. Germain, ces avis ont pu être donnés à ce dernier, au P. Mayet lui-même ou même à un tiers.

[1] Un jour quelqu'un lui dit : Je promets bien vingt fois par jour à Dieu d'être sage, et je suis toujours le même.

[2] Il se mit à rire et dit : Ah ! pour moi, il y a bien longtemps que je ne lui promets plus rien, à Dieu. Je lui dis : Eh ! mon Dieu, je vous promettrais ; mais, vous le voyez, mes promesses n'aboutiraient pas à grand chose. Seigneur, faites-moi faire vous-même.

[3] Il ajouta : C'est vrai, bien vrai. Que pouvons-nous sans lui ? Il faut que lui-même agisse en nous.

[4] Exhortant la même personne à parler à Dieu très simplement, il lui ajouta : Mais toujours avec grande humilité, avec un profond sentiment de votre indignité ! Bien plus, cette simplicité en parlant à Dieu naît de l'humilité. Eh ! que peut faire un ver de terre devant le grand tout, sinon de lui dire : Eh ! Seigneur, vous voyez qui je suis.

[197]

68

Doc. 68 - Août 1843 - GOUVERNEMENT FORT. Réponses à des doutes du P. Mayet - 3, 207-211.

Homme inquiet dont les scrupules cachent une profonde insécurité, le P. Mayet demande au P. Colin de lui confirmer que l'autorité dans la Société aura la vigueur dont il sent pour lui-même le besoin. Le fondateur le fait d'autant plus volontiers que, dans les Constitutions, il a repris substantiellement les textes ignatiens sur l'obéissance. On évitera toutefois de prendre pour un traité sur l'obéissance mariste les réponses à l'emporte-pièce amenées par la nature même de l'interrogation.

[1] Au mois d'août de la même année 1843, le P. supérieur général vint : à Belley ; je lui ai exprimé mes mêmes pensées sur un gouvernement fort et les craintes qui me venaient quelquefois à cet égard, quoique je sache bien cependant que, notre œuvre était divine, il faut abandonner la plus grosse portion de son gouvernement à la providence.

[2] Il se mit alors à me parler de ses peines : Je suis seul, me dit-il, je suis seul pour porter des coups dans la Société : N n'y a que moi pour la vigueur. M. Maître pierre répand la paix partout : il pacifie, voilà son don, mais il ne remédie pas. Cela me désole. Je sais qu'on ne se forme pas, et puis une Société irait d'abord de travers si il n'y avait pas un homme de vigueur : ensuite je ne crois pas non plus que le P. Maître pierre voie où les choses vont. Le ton même de sa voix a un accent... si faible ! elle ne semble pas énergique, cette parole. Pour le P. Cholleton, je ne peux pas m'en servir. C'est le cœur qui le conduit. Je n'ai personne. Si j'avais quelqu'un pour porter des coups, je pourrais me reposer.

[3] L'an dernier, quand je suis revenu de Rome [198] (c'était en 1842) j'ai trouvé bien des choses qui n'allaient pas et qu'il a fallu réformer : je ne dis pas des choses essentielles, mais enfin...

[4] Je lui dis : Mon père, l'obéissance sera-t-elle stricte dans la Société de Marie ? Il me dit : Oui.

[5] Autant que chez les Jésuites ? il me dit : Autant et peut-être plus ; autant qu'en aucun autre corps.

[6] Je lui dis : C'est que je vois que c'est un gouvernement fort, une obéissance stricte qui sauve les corps, et je lui parlai en même temps de l'intégrité du corps des jésuites, disant : Les Jésuites ont des défauts comme les autres.

[7] Il reprit : Plus que les autres peut-être. Et il eut bien l'air d'approuver que les vertus et les œuvres et la belle ordonnance de cette compagnie et sa solidité sont à l'abri sous l'obéissance et la force de leurs constitutions.

[8] Il parla fortement de la vigueur de l'obéissance qui serait dans la Société de Marie.

[9] Il me dit : Jamais personne ne m'a encore désobéi dans la Société. Un seuil profès l'a fait : je l'ai exclu. L'archevêque de Bordeaux a voulu me faire revenir sur mes pas ; tout le monde s'y est mis. Je l'ai ensuite vu à Lyon, cet ancien profès, et je lui ai dit : Mon cher ami, peu m'importe d'avoir des hommes dans la Société, si chaque homme a une volonté.

[10] Je lui dis : Ce que vous me dites sur l'obéissance qui sera stricte, forte, bonne (car c'est le mot dont je me servis) sera-ce dans nos règles ?

[11] Il me dit : Oui. Je lui dis : Je craignais qu'il n'y eût quelque chose de plus large dans notre obéissance ? [199] Il me dit : Non. J'ajoutai : Quelque chose de plus large dans l'esprit ? Il me dit avec fermeté : Non, ni dans l'esprit, ni dans la chose.

[12] Je parus alors extrêmement satisfait, et lui-même se reposait avec contentement sur ces pensées.

69

Doc. 69 - 19 et 27 septembre 1843 - FAIRE SOI-MÊME SA CHAMBRE - 3, 212-213.

Le petit cas qu'on va voir décidé ci-dessous, à travers la procédure démocratique d'une commission d'étude, illustre bien la manière dont furent introduites dans la Société de Marie certaines des pratiques traditionnelles de l'état religieux, suivant le principe de croissance progressive plusieurs fois exprimé par le P. Colin. Dans les cures où ils s'étaient trouvés avant d'entrer dans la Société, ou au collège de Belley qui avait été leur premier point de ralliement, les premiers Maristes, comme tous les prêtres séculiers d'alors, avaient eu quelqu'un pour faire leur chambre. Même après l'approbation romaine, on avait continué sur la lancée. Il s'agissait maintenant d'opter entre un style de vie séculier et un style de vie religieux, clarifiant par le fait même la position des frères dans la congrégation.

[1] Le 19 septembre 1843, à la retraite générale à la maison mère, le P. Colin annonça qu'il nommerait une commission pour examiner plusieurs points, et entre autres celui-ci : S'il ne serait pas à propos que chacun fît sa chambre pour pratiquer l'humilité et la pauvreté, et il fit à ce sujet quelques réflexions pour montrer que ce qui est petit aux yeux de l'esprit humain et de la chair est bien grand aux yeux de la foi.

[2] Il insinua aussi que, par ce moyen, les frères coadjuteurs qui sont si peu nombreux, au moment où on [200] va faire tant de nouveaux établissements qu'à peine pourra-t-il en donner un à chaque établissement, auront encore bien à faire et pourront abonder¹. Mais il ajouta que ce motif n'était pas le principal et qu'il ne le considérait pas même.

[3] Le 27 septembre 1843, le P. Colin dit qu'il était décidé que chacun ferait sa chambre et il donna ces raisons : 1. Cela se pratique chez tous les religieux ; 2. Cette pratique nous entretient dans l'esprit de foi, aux yeux de laquelle ces petites choses sont si grandes : ainsi devons-nous l'embrasser avec plaisir ; 3. Nous devrions l'adopter quand ce ne serait que pour nous apprendre qu'il n'y a pas de différence entre nous et les frères. Ils font les mêmes vœux ; et d'ailleurs quelle différence pourrait-il y avoir ? Ne sommes-nous pas tous du même limon, faits de la même matière ?

¹ Lire sans doute « et ne pourront abonder ».

70

Doc. 70 - 8 décembre 1843 - DÉFENSE DE DOM GUÉRANGER. A la Capucinière, durant la récréation - 2, 397-400.

La querelle suscitée en France par les *Institutions liturgiques* de Dom Guéranger, dont le premier volume parut en 1840 et le second en 1842, dura plusieurs années. Au moment où l'on va voir intervenir le P. Colin, l'abbé de Solesmes a publié depuis quatre mois une *Lettre à l'archevêque de Reims sur le droit de la liturgie* dont il va être question ci-dessous et qui reproduisait un bref pontifical adressé au même archevêque en date du 6 août 1843. Dans le camp opposé, Mgr d'Astros, archevêque de Toulouse, et Mgr Affre, archevêque de Paris, ont vigoureusement réagi, reprochant à l'abbé de Solesmes de flétrir injustement l'Église de France en dénonçant les faiblesses de ses liturgies diocésaines. En lisant [201] le texte ci-dessous, on évitera de transposer dans la France de 1843 la problématique qui sera celle de Vatican II. Les historiens du mouvement liturgique reconnaissent volontiers que l'adoption généralisée de la liturgie romaine promue par Dom Guéranger représenta une étape indispensable vers le retour aux sources et vers une renaissance liturgique, dont les initiatives laissées aujourd'hui aux conférences épiscopales ont constitué l'un des fruits. Sur cette controverse de 1840- 1843 on peut voir DELATTE, (P.) *Dom Guéranger*, Paris 1909, t. I, pp. 259-404.

[1] Dom Guéranger, prieur des Bénédictins de Solesmes en France, publia en 1843 des observations sur la liturgie de France et exprima le désir qu'elle fût ramenée à l'unité en se rapprochant de l'Église romaine et par l'adoption unanime du bréviaire romain. Il poursuivait ce plan avec une vigueur, un talent, et un zèle remarquables.

[2] Le P. Colin, voyant tous les efforts que faisait le prieur de Solesmes pour prouver combien notre liturgie de France, si multiple et si capricieuse et d'une origine illégitime, est une source d'énormes abus et pour la ramener à l'unité romaine, répéta plusieurs fois : Dom Guéranger rend un service immense à l'Église.

[3] Un prêtre qui était présent accusa dom Guéranger d'aller trop loin, de se laisser entraîner par son imagination, et il dit plusieurs paroles de blâme très formelles contre le savant Bénédictin.

[4] Comme le prêtre était un Mariste, le P. Colin parla avec la plus grande force : sa voix s'anima et il répéta peut-être bien dix fois : Dom Guéranger rend un service immense à l'Église ; il ajouta : Je ne dis pas seulement aux diocèses de France, mais à toute l'Église catholique.

[5] Vous dites que dans la discussion il a été un peu vert quelquefois ; on pourrait dire d'abord que son style [202] est un style de rhéteur, et puis il est bien possible, que dom Guéranger, qui est homme, ait payé son petit tribut à l'humanité ; mais il rend un service immense à l'Église.

[6] Un auteur qui vient d'écrire sur la liturgie a cru dire un beau mot en disant que dom Guéranger, à force d'être romain, était romantique.

[7] Cette facilité avec laquelle on fait et on change les bréviaires en France est un abus énorme. Je sais un diocèse où le bréviaire a été changé six fois, et sous un seul évêque il a été changé deux fois. Il cita d'autres abus.

[8] C'est fort heureux, dit-il, qu'il y ait eu un homme, un savant, pour élever la voix et réclamer. Ces réclamations, lors même qu'elles soulèvent des discussions, des divisions, ouvrent les yeux à d'autres, éclairent, rendent les évêques plus circonspects et peuvent préparer les voies à la cour romaine.

[9] D'ailleurs, ajouta-t-il, dom Guéranger a reçu cette mission du souverain pontife Grégoire XVI. Ce pape a été jusqu'à dire qu'il ferait retoucher et même abrégé le bréviaire

romain s'il savait que cela le fit recevoir par les évêques français. Sous plusieurs papes on s'est occupé de ce travail : il a été suspendu par un des prédécesseurs de Grégoire XVI. Celui-ci le ferait achever volontiers, pour tout réduire à l'unité, et, en citant ce fait, le P. Colin compara la sage lenteur avec laquelle Rome s'occupait de ces changements avec cette grande facilité des Français à introduire eux-mêmes des changements, Dom Guéranger, dit-il, rend un service immense à l'Église.

[203]

[10] Celui qui discutait poussa sa pointe et dit que dom Guéranger avait parlé malhonnêtement, que le pape lui-même, dont il était le délégué, avait parlé avec bien plus de modération que lui dans un bref à un évêque de France à ce sujet

[11] Ah ! dit le P. Colin, je le crois bien. Vous croyez qu'un tribunal aussi grave, aussi sage qu'est celui du Saint-Siège ira mettre dans une réponse la chaleur d'une discussion, et il lui fit comprendre quelle différence il y a entre le gouvernement pontifical qui procède avec tant de mesure, et qui a tant d'intérêts à ménager, et un soldat qu'elle jette en avant pour escarmoucher.

[12] Rome, dit-il, n'éteint par la mèche qui fume encore. Il y a un vaste diocèse d'Amérique où il y a d'intolérables abus. On a dit à Grégoire XVI : Pourquoi ne prononcez-vous contre eux aucune sentence ? Et il a fait une réponse digne du chef de l'Église.

[13] On cita les paroles de Monseigneur d'Astros, évêque de Toulouse, qui a dit que si le pape condamnait la liturgie de la France, il lui adresserait des réclamations. (Monseigneur d'Astros avait publié un écrit contre Dom Guéranger).

[14] Eh ! reprit aussitôt le P. Colin avec force, pensez-vous que Monseigneur d'Astros en cela ne soit pas allé trop loin ? A ce moment, l'air de son visage en dit plus que ses paroles.

[15] Il reprocha aussi plusieurs fois à ce père mariste de parler de dom Guéranger sans avoir lu son ouvrage, et c'était vrai. J'ai vu rarement le P. Colin s'animer autant. On voit qu'il tient à l'autorité pontificale par les entrailles. Il y a quelques années, je l'entendis blâmer avec vigueur des religieux qui, de leur [204] autorité privée, avaient publié dans des diocèses de France des décisions dont il appartenait aux évêques de juger. Il défendait l'autorité épiscopale contre les inférieurs. Aujourd'hui il défend l'autorité pontificale contre les évêques. C'est toujours le même principe. Ceci a eu lieu à Belley le 8 décembre 1843, récréation du soir.

71

Doc. 71 - 16 décembre 1843 - IMPORTANCE DU JOURNALISME CATHOLIQUE - 1, 873-874.

D'une conversation de circonstance, à l'occasion des polémiques en cours sur la liberté d'enseignement, on extrait le passage suivant, d'intérêt plus général, qui révèle un des nombreux aspects peu connus du P. Colin.

Il dit encore : Quand Notre-Seigneur parlait de la fin du monde, il disait : Croyez-vous qu'il restera alors beaucoup de foi sur la terre ?¹... Eh bien, où est la foi en France ?... Aujourd'hui c'est le pur panthéisme ; c'est vraiment cette parole : Tout est Dieu excepté Dieu lui-même. Alors il se laissa aller à son ardeur et dit : Ah ! je voudrais qu'on se remuât, qu'on se réveillât... Mais vraiment, mon Dieu, aujourd'hui le clergé est mort, est endormi. Il me semble que si j'étais jeune, je voudrais combattre... Quand j'étais jeune prêtre, on agitait une grande

¹ Lc18, 8.

question... je me mis à écrire, et l'article a paru ; mais Je ne m'étais pas nommé². Oui, je désirerais qu'il y eût dans chaque ville un journal pour défendre la cause du bien. C'est ainsi qu'on prêche aujourd'hui. Faites des sermons : ils n'y viennent pas. [205] Avec un bon journal, vous convertissez plus d'âmes. Si nous avions le temps, si nous avions plus de monde, je ne craindrais pas... Un jour on pourra bien combattre avec la plume. Mais aujourd'hui nous avons tant d'autres fils à notre quenouille ! Il y a quelque temps, j'excitais, je poussais beaucoup, à Lyon, à créer une bonne gazette... Ah ! il faudrait prier ; sans la prière on ne pourra rien.

72

Doc. 72 - 26 décembre 1843 - LES JUIFS ET NOUS - 1, 252m.

Il disait : Quand j'étais jeune, je m'indignais de voir que le peuple juif fût si facile à oublier Dieu, qui le comblait à chaque instant de bienfaits ; mais maintenant j'éprouve, en lisant cette histoire, un grand sentiment de confusion : car cette histoire est la nôtre et, malgré tous nos propos, nous retombons toujours dans nos mêmes infidélités.

73

Doc. 73 - 29 décembre 1843 - NE PAS S'ENDORMIR. Aux confrères de la Capucinière - 5, 650-652.

C'est dans la dernière livraison de 1843 des Annales de la Propagation de la Foi que furent publiées les lettres écrites de Wallis en 1842 qui annonçaient la conversion de l'île (t. XV, pp. 399-419). La nouvelle était déjà connue à Lyon depuis plusieurs mois, mais la lecture de ce numéro des Annales au réfectoire de la Capucinière (cf. doc. 74, § 3) [206] va donner au P. Colin l'occasion de tirer de ce premier succès apostolique l'invitation à de nouveaux efforts.

[1] Le 29 décembre 1843 après souper, dans une conversation familière, le P. Colin nous dit :

[2] Voilà maintenant les deux îles de Wallis et de Futuna converties ; ces deux conversions assurent celles de toutes les autres îles de l'Océanie, car le catholicisme se répand ensuite de proche en proche comme une bonne odeur. En voyant l'état de ceux qui ont embrassé la foi catholique, les autres sentent leurs préjugés s'abattre ; cela seul fait tomber les obstacles. Ah ! Messieurs, ce sera là encore le plus beau fleuron de la Société ; la moisson est toute prête. La gloire et le principal mérite en sera au P. Chanel qui a déjà remporté la victoire et au P. Bataillon ; car il y aura maintenant bien moins à souffrir. Ah ! je ne considère pas le nombre des insulaires qu'ils ont ramenés, mais je regarde cette suite de générations à qui la foi va être communiquée et dont ils sont les premiers apôtres. Eh ! Messieurs, quand la Société n'aurait fait que ce bien, nous devrions nous estimer heureux et chanter du matin au soir et du soir à minuit et de minuit au matin : *Benedicam Dominum in omni tempore*¹. Oui, si nous n'eussions pas été, ce bien ne serait pas arrivé. Saint Ignace disait qu'il s'estimerait heureux d'être venu au monde quand il n'aurait empêché par là qu'un seul péché véniel. En voilà déjà plus de 50 (missionnaires) que notre petite Société envoie. Allons ! il faut que j'en fasse bientôt partir encore : je n'aime pas qu'on s'endorme. Je suis malade, je n'ai point de forces, j'ai besoin d'un an de repos complet, mais si je vois les choses languir, je pars. Je serais à moitié mort que dans ces occasions je ressusciterais.

[207]

² Voir DM 2, doc. 572.

¹ « Je bénirai le Seigneur en tout temps » (Ps 34,2).

Doc. 74 - 31 décembre 1843 - RÉPONSE AUX VŒUX DES SCOLASTIQUES. Se former à Nazareth - 5, 659-663.

C'est le jeune Louis Vidal, théologien de la Capucinière, et ami du P. Mayet, qui recueillit pour lui ces paroles improvisées du P. Colin.

[1] Le 31 décembre 1843, le R. P. supérieur général était à Belley. Pendant l'étude du soir, la dernière de la journée, on nous avertit que nous allions lui rendre nos devoirs. Aussitôt nous nous empressons de sortir de la salle d'étude pour nous rendre à sa chambre. Quand nous fûmes tous entrés, il jeta sur nous un regard plein de bonté, dit quelques mots en riant, puis continua en ces termes :

[2] Eh oui, Messieurs, les années s'écoulaient bien rapidement ; elles se succèdent et passent comme une ombre. Vous avez déjà un certain âge, les uns dix-huit ans, les autres vingt, d'autres plus : eh bien, il faudra rendre compte de tout cela. Tenez, voici une pensée qui me frappe toutes les fois qu'elle se présente à mon esprit : Si nous étions dans le monde comme tant d'autres, pourrions-nous tenir contre les dangers ? Combien d'âmes seraient parvenues à la perfection qui se perdent dans le monde ! Nous sommes à l'abri de tous les périls qui les environnent. D'où nous vient cela ? N'est-ce pas la grâce de Dieu qui nous en a retirés et nous a arrachés à mille dangers contre lesquels nous n'aurions pu tenir ? Les grâces que nous recevons sont abondantes ; mais aussi, quel compte n'aurons-nous pas à rendre ! Mes enfants, voilà une nouvelle année qui commence : Eh bien, il faut nous souvenir que nous sommes les enfants privilégiés de Marie, et lui dire : Ma bonne [208] mère, rendez-moi fidèle aux grâces dont me comble la divine miséricorde, et faites que j'imité vos vertus. Vous voyez la terre : elle est pleine d'ennemis du ciel ; eh bien, tout misérable que je suis, je m'offre pour les combattre. Seul, je ne puis rien, mais avec vous je puis tout. Oui, mes enfants, quand je vous présente au bon Dieu, j'aime à me figurer que plusieurs d'entre vous seront un jour des apôtres. Vous n'êtes pas appelés à travailler dans les missions, à prêcher; vous êtes ce qu'était Notre-Seigneur à Nazareth pendant trente ans, vous êtes dans la retraite. Qu'avez-vous à faire ? Ce que faisait notre divin sauveur pendant sa vie cachée : *Et erat subditus illis*¹, voilà tout ce que l'Écriture nous apprend de lui. Vous devez, à son exemple, pratiquer une parfaite obéissance : oui, obéissance, humilité, grande humilité. Eh ! mes enfants, je puis le dire, car je sais à qui je le dis : Nous sommes réunis dans une bien petite enceinte : eh bien, vous devez vous réjouir de la petitesse et de la pauvreté du lieu ; il nous rappelle la maison de Nazareth qu'habitaient Jésus, Marie et Joseph ; et à Bethléem le sauveur n'avait qu'une étable.

[3] Eh oui, mes enfants, il faut vous regarder ici comme Notre-Seigneur dans sa retraite, vivant avec Marie et Joseph. Vous êtes ici pour vous former à la vertu et à la science, pour amasser des matériaux, vous préparer, si je peux parler ainsi, une artillerie afin de combattre les ennemis du Seigneur. Il faut être généreux : la vertu est le fruit des combats. Travaillez avec courage ; offrez votre travail au bon Dieu. Dans le courant de vos études, dites de temps en temps : Mon Dieu, c'est pour votre gloire que je travaille, Et puis, s'il vous vient de ces idées... ne vous en inquiétez pas, tournez- [209] -vous vers le bon Dieu : Mon Dieu, voyez les pensées qui agitent mon esprit ; et puis pas plus, les mépriser. Il ne faut pas cependant travailler pour paraître, pour faire du bruit, mais pour la plus grande gloire de Dieu. Si nous faisons une bonne provision, si nous travaillons avec pureté d'intention, avec humilité, avec défiance de nous-mêmes, nous pourrions faire de grandes choses. Vous avez vu, dans cette lettre qu'on lisait l'autre jour, que les îles Wallis et Futuna sont toutes converties, et cependant vous

¹ « Et il leur était soumis » (Le 2, 51).

avez dû remarquer dans les *Annales*¹ qu'il était dit que ce peuple était un peuple de cannibales. Eh bien, le P. Chanel a versé son sang à Futuna et en voilà déjà plus de 800 de baptisés, et les autres sont au nombre des catéchumènes ; et cependant, ce sont de pauvres prêtres qui les ont convertis. Mes enfants, ces pauvres peuples que nous sommes appelés à évangéliser pour la plupart, ne doivent-ils pas nous toucher et être l'objet de nos prières ? Ils sont privés de tout secours de la religion ; privés de la grâce que nous recevons avec tant d'abondance. Oui, nous recevons plus de grâces en un jour, en un seul instant, que ces pauvres peuples pendant des siècles. Mais si nous recevons plus, il nous sera aussi redemandé beaucoup plus : préparons-nous donc, mes enfants. Nous les enfants chéris de Marie, préparons-nous à porter la lumière de l'Évangile à ces pauvres sauvages. Savez-vous où il faut nous préparer ? Aux pieds de la sainte Vierge. Rendons-la propriétaire de toutes nos pensées, de toutes nos paroles, de tous nos pas, de tout. Mes enfants, dites souvent à Notre-Seigneur (oui, vous pouvez vous servir de ces paroles) : Mon Dieu, vous voyez ma misère, mais vous pouvez d'un vase d'ignominie faire un vase d'élection². [210] Car, vous le savez, mes enfants, un grand persécuteur est devenu pour ainsi dire le prince des apôtres, l'apôtre des nations. Allons, mes enfants, profitez bien des grâces que vous recevez dans cette maison : ce sont là les souhaits que je forme pour vous. Je ne vous embrasse pas, vous êtes trop gênés ; d'ailleurs l'air commence à se corrompre, vous prendriez mal. (Le père faisait signe de se retirer; on lui demande sa bénédiction ; on se mit à genoux). Alors il dit : Eh bien, mes enfants, ce n'est pas moi qui vous donnerai la bénédiction. Si je ne vous donnais que la mienne, hélas ! ce ne serait rien ! Mieux : ce sera Jésus-Christ qui vous bénira par ma main. Je porte mes regards dans le ciel, et je considère que le prêtre, quelque misérable qu'il soit, est revêtu des mérites de Jésus-Christ, et peut attirer par sa bénédiction de grandes grâces. Allons, mes enfants, c'est Jésus-Christ qui vous bénit; *Benedicat*¹... etc ... Et l'on se retira.

75

Doc. 75 - 31 décembre 1843 - PRIER POUR TOUT. Aux confrères de la Capucinière - 1, 682m.

Bien que déjà publié en DM 2, doc. 573, le texte ci-dessous mérite d'être repris ici pour compléter le dossier des remarques du P. Colin sur la prière. Sans doute est-ce en réponse aux vœux des pères, avant ou après ceux des scolastiques, que le supérieur général les incita ainsi, selon une formule que lui était chère, à « prier pour tout ».

Le 31 décembre 1843, le P. Colin nous dit : Messieurs, mais il ne faut pas croire que je veuille vous faire [211] des reproches si je vous dis si souvent de prier. Moi, j'ai pris cette habitude dès les commencements, de prier pour tout, et je dis que c'est le meilleur moyen, je dis que c'est ce qu'il faut toujours faire et en toutes choses. Dans l'origine de notre œuvre, c'était bien nébuleux ; toutes les créatures étaient contre nous, tout nous manquait. Il fallait s'appuyer sur Dieu seul ; il n'y avait que lui. D'un autre côté, je me sentais poussé à cette œuvre, non par une ardeur de jeunesse, comme cela se voit souvent, mais par un mouvement que je sentais venir d'en haut. C'est ce qui m'a donné cette habitude de prier toujours et pour tout.

¹ Cf. *supra* doc. 72.

² Ac 9, 15.

¹ Début de la formule latine de bénédiction.

76

Doc. 76 - Novembre 1843 - mars 1844 - RELATIONS AVEC LES AUTRES CONGRÉGATIONS. Aux confrères de Belley - 3, 317-319.

Paroles de date incertaine. On ignore quand le P. Colin fut informé qu'on n'avait plus d'espoir de retrouver le navire de Mgr Rouchouze, vu la dernière fois sur la côte du Brésil en février 1843. Sa lettre au supérieur général de Picpus n'est pas conservée.

[1] Ma politique, si tant est que ce soit une politique, est d'être bien avec tous les corps et, grâce à Dieu, je vois que cette union existe. Que jamais dans la Société on ne se permette le moindre mot contre les autres ordres. Je vois avec plaisir que cet esprit-là règne dans la Société de Marie.

[2] Le P. Favre lui dit : Ah ! pourvu que cela dure ! N'est-il pas à craindre qu'un jour on ne se relâche sur ce point ?

[212]

[3] Il faut l'empêcher, dit le P. Colin avec un ton qui montrait combien il a cela à cœur.

[4] Puis il nous parla des bontés que les Jésuites avaient eues pour lui à Rome et avaient à Lyon pour la Société.

[5] N'est-il pas agréable de pouvoir se présenter partout dans les couvents, honnêtement, et d'y être reçu avec bienveillance et sans fatiguer ?

[6] Puis, continua-t-il, je dis : On a besoin de tout le monde.

[7] Il y a quelque temps, j'ai appris que le vaisseau de Monseigneur Rouchouze, évêque de l'Océanie orientale, qui le portait avec un grand nombre de missionnaires et de religieuses de Picpus, s'était perdu sur l'océan et qu'on n'en avait point de nouvelles. J'ai écrit à Monseigneur de Chalcédoine, à Paris, supérieur général de la société, pour lui témoigner la part que nous prenions à sa peine, lui demander des nouvelles de ce vaisseau, et lui mander que nous avions fait des prières pour ces messieurs. Et c'est vrai : dès que j'ai appris cela, j'ai fait prier à Puylata.

77

Doc. 77 - Février-mars 1844 - DES SECOURS DU GOUVERNEMENT ? Consultation avec les confrères de Belley - 4, 638-639.

Le 9 février 1844, le P. Colin dicta au P. Poupinel le brouillon d'une lettre au ministre de la marine pour lui demander le passage gratuit sur les bâtiments de l'État pour [213] quatre missionnaires se rendant à Wallis. Le ministre répondit favorablement le 28 mars, mais, dès avant cette date, son chef de cabinet avait assuré les PP. Epalle et Poupinel que la faveur demandée était obtenue. C'est au reçu de cette nouvelle que le P. Colin tient avec quelques confrères à Belley la consultation que l'on va lire.

[1] En accordant à la Société de Marie ce qu'elle demandait pour envoyer quelques missionnaires en Océanie, on dit, au bureau du ministère du gouvernement de Louis-Philippe, à un de nos pères : On vous accorde bien volontiers, et on est tout disposé à vous accorder autre chose encore. Sur cela le P. Colin fut pressé de demander au gouvernement des secours pour fonder une maison afin d'élever des jeunes gens pour nos missions étrangères, mais il y répugnait beaucoup. Un jour, nous étions plusieurs chez lui à Belley ; il mit la question sur le tapis et nous consulta. Plusieurs furent d'avis qu'il essayât, disant en riant qu'il fallait tirer du

diabole ce qu'on peut, que le roi rachèterait ses péchés par ses aumônes etc. On ajouta cependant que, si l'on craignait que l'on vînt à savoir en France cela, il fallait s'en abstenir, parce que, dans un moment où le gouvernement persécutait l'épiscopat et la religion en soutenant contre tous les droits de l'Université, il ne faudrait pas qu'on crût que la Société ne fait pas cause commune avec le clergé, avec l'épiscopat, avec la religion. Le P. Colin approuva beaucoup cette raison et il disait: Eh oui, irais-je donc, moi, flagorner le gouvernement dans le temps qu'il est hostile à la religion ?

[2] Il ajouta : Une autre raison m'empêche encore. Nous avons un article de notre règle qui dit de ne pas chercher à capter, dans la vue d'intérêts temporels, la faveur ni de messieurs les curés, ni des notables du lieu ; moi je ne voudrais pas donner l'exemple du contraire. [214] Nous ne sommes pas sous ce rapport-là comme d'autres corps. A ce propos, je pourrais vous citer un fait récent qui montre combien nous ferons bien de nous en tenir sur ce point à notre règle, même en ne consultant qu'une certaine prudence humaine, si l'on devait se conduire en cela par de pareils motifs. Certains religieux viennent de faire refluer chez nous un bien qu'ils voulaient attirer chez eux, précisément parce qu'on s'est aperçu de leur empressement et qu'il a déplu.

[3] Le P. Humbert¹ fit remarquer au P. Colin qu'il y avait ici une différence ; que nous ne nous adressions pas ici à des particuliers, mais à un gouvernement ; ensuite que c'était lui-même, ce gouvernement, qui avait fait les avances, etc. Le P. Colin répondit qu'il sentait bien cela, et il nous raconta en riant qu'il avait eu déjà recours à lui pour les missions étrangères et nous cita en s'épanouissant beaucoup, le commencement d'une lettre qu'il avait envoyée à Paris : « Le zèle que le gouvernement du roi montre pour répandre les principes de la religion catholique et les lumières de la civilisation dans les nombreuses îles de l'Océanie m'engagent à porter avec confiance au pied du trône, etc.² ... ». Cette phrase qu'il nous récita avec emphase nous fit tous rire de bon cœur et lui-même fit chorus avec nous. Il dit : Eh oui ! je les remercie de bon cœur ; ils nous ont favorisés beaucoup pour nos missions. Je sais bien que ce sont nos missionnaires qui font connaître la France et répandent l'influence française dans ces pays, mais les motifs du gouvernement je ne les examine pas : ceci les regarde. Puis, revenant à l'affaire en question, il dit : Je ne sais pas ce que je ferai. Si, malgré mes répugnances, je me décide à recourir au roi, personne ne le saura ; j'écrirai en secret au P. Viennot à Paris qui ira parler à son ami M. Sauzet, le président de la Chambre.

[216]

¹ Économe général.

² Le P. Colin cite ici de mémoire. Le début de sa lettre du 9 février est ainsi conçu: « Le noble désir qu'a le gouvernement du Roi de voir se répandre dans les nombreuses îles de l'Océanie les doctrines catholiques avec les principes de la civilisation et la gloire du nom français, la haute protection qu'il accorde dans ce but aux missionnaires qui travaillent dans ces parages, nous inspirent la liberté de solliciter auprès de votre Excellence ... » etc.

V – UNE CERTAINE MANIÈRE DE FAIRE LE BIEN

Septembre 1844 – décembre 1845

[217]

[218] page blanche

A la fin de mars 1844, le P. Mayet est transféré de Belley à Lyon qui sera son point d'attache jusqu'à la mi-novembre 1845, non sans de nombreuses absences dues à sa santé ou à des devoirs de famille. Résidant, quand il est à Lyon, dans la maison mère de Puylata, il y est en contact constant avec le P. Colin et, fait capital, participe fréquemment aux réunions du conseil général où ce dernier aime à faire venir les confrères pour les former. Ce que l'on va donc entendre dans les pages ci-dessous, ce n'est plus le fondateur en visite dans une maison de formation, mais le supérieur général saisi par les problèmes du moment. Or précisément, moins qu'à aucune autre période du généralat - à la seule exception de l'année 1848 - la Société de Marie ne peut alors se désintéresser de ce qui se passe sur la scène politique, et, pour comprendre les allusions du P. Colin, il est indispensable de rappeler d'un mot ce qui agite alors l'opinion française.

La Charte de 1830, c'est-à-dire la Constitution de la France sous la monarchie de Juillet, prévoyait en principe la liberté de l'enseignement. En fait, celle-ci n'avait été accordée, après un procès retentissant, qu'au niveau du primaire. L'enseignement secondaire restait le monopole de l'Université d'État et, par le fait même, en dehors de la sphère d'influence de l'Église. Depuis 1843, toutefois, Montalembert ralliait les forces catholiques autour de ce drapeau de la liberté d'enseignement que soutenait de sa [219] plume Louis Veuillot, rédacteur en chef de l'Univers. En 1844, le ministre de l'Instruction publique, Villemain, dépose un projet de réforme de l'enseignement secondaire mais ce texte maintient l'exclusion des membres des congrégations enseignantes et ne fait qu'attiser la polémique. Ce que redoute l'opinion libérale, c'est l'influence des Jésuites qu'attaquent au Collège de France Michelet et Quinet, à la Cour de Cassation Dupin, et au parlement Thiers et Cousin. En réponse à ces attaques, le P. de Ravignan, prédicateur de Notre-Dame de Paris, publie en 1844, son opuscule *De l'existence et de l'Institut des Jésuites*, qui rompt avec la politique de présence cachée qui était celle de la Compagnie en France depuis son rétablissement en 1815. Dès lors, le parti libéral a beau jeu de réclamer du gouvernement l'application de la loi contre cette congrégation non autorisée. Mis en position délicate, le président du conseil, Guizot, essaye d'éviter un éclat en faisant demander par le pape lui-même la dispersion des Jésuites de France. Il envoie à cet effet à Rome un plénipotentiaire, Rossi, et le 14 juin 1845, le supérieur général des Jésuites, le P. Roothaan, comme suite aux pressions du secrétaire d'État, card. Lambruschini, envoie aux provinciaux de France des instructions qui permettront au gouvernement de dire que la Compagnie de Jésus se disperse d'elle-même et que ses membres ne resteront dans leurs établissements que comme prêtres ordinaires. Ainsi se trouvait évitée une remise en vigueur des lois révolutionnaires contre les congrégations religieuses, dont l'application aurait frappé presque tous les religieux de France. On n'oubliera pas toutefois que, durant près d'un an, pareille menace avait pesé sur ces derniers et on trouvera dans les pages qui suivent l'écho de ces préoccupations chez le P. Colin.

Ce qui vient rendre plus pressantes encore les invitations de ce dernier à la prudence c'est que, au même [220] moment, l'attention se trouve attirée sur la Société par le passage à Paris de deux évêques maristes : Mgr Douarre, revenu de Nouvelle-Calédonie, et Mgr Epalle en route pour la Mélanésie. En même temps qu'ils confirment la nécessité pour la Société d'avoir un pied-à-terre dans la capitale, ces séjours épiscopaux font sentir les dangers qu'il

peut y avoir à trop se faire remarquer à Paris. Or précisément, le bail de la maison occupée depuis 1843 par les Maristes, rue de Fleurus, devant arriver bientôt à expiration, il faut se décider ou à louer ailleurs, ou à acheter, ou à quitter Paris. La question est discutée longuement en conseil général à la fin de 1844 et au début de 1845 (docc. 85 et 89). C'est seulement après l'avis favorable du chapitre général de 1845 et une lettre encourageante de l'archevêque (cf. OM 2, p. 57) que le P. Colin se décidera finalement à acheter.

Inévitablement, les thèmes abordés par le fondateur se ressentent de cette situation délicate. Si la réprobation des ouvrages ou journaux anticléricaux est très forte (docc. 92, § 9 et 96), les rappels de ,l'« Inconnus et cachés» se font plus pressants (docc. 80; 85; 89, §§ 10 et 13) et l'influence de cet esprit sur la manière de prêcher est mieux dégagée (92, § 16; 99, § 1; 102, § 33). Le parallèle avec la Compagnie de Jésus se précise aussi (docc. (80; 89, § 14; 98) tandis que les Lazaristes (docc. 85) ou un orateur comme Lacordaire (docc. 97; 99, § 10) servent également à situer l'attitude recommandée aux Maristes. L'actualité toutefois est loin d'absorber toute l'attention et, au fil des pages, le lecteur gardera le contact avec cette sagesse spirituelle du P. Colin qui doit plus à sa connaissance de l'homme et de Dieu qu'aux expériences d'une période déterminée.

Pour en revenir au P. Mayet, signalons qu'à la mi-novembre 1845 il retournera à Belleu où il restera jusqu'en [221] août 1846, ne voyant le P. Colin que lors de deux séjours de ce dernier à la Capucinière, en décembre 1845 et avril 1846. Deux entretiens seulement, appartenant au premier de ces deux séjours, ont été retenus. Ne pouvant créer pour eux une partie à part, on les a unis à la présente (docc. 107-108) On y retrouvera le P. Colin en contact avec les jeunes en formation dans les murs, encore une fois agrandis, de la vieille Capucinière.

[222]

78

Doc. 78 - 23 septembre 1844 - LE SIÈCLE DE MARIE. Exhortation à la chapelle - 5, 668-670.

Dès l'année 1800, dans un commentaire encore inédit du *Cantique des cantiques*, le P. de Clorivière avait écrit : « Ce siècle pourra être appelé le siècle de Marie »¹. En 1844 l'appellation était déjà courante. Le P. Colin la reprend ici, en relation avec ses thèmes favoris sur la mission universelle de Marie en ces derniers temps d'impiété et d'incrédulité.

[1] La retraite de 1844 se fit à Lyon avec la piété et l'édification ordinaire. Ce fut le P. Epalle aîné qui donna les exercices. Son frère, Mgr Epalle, évêque de Sion, y assistait.

[2] A la fin, le R.P. supérieur nous dit quelques mots à la chapelle, dans lesquels on remarquait le passage suivant : C'est maintenant le siècle de Marie. Eh oui, car ce siècle est le siècle de l'indifférence, de l'incrédulité, le siècle du crime, le siècle de la fausse science, le siècle de la terre. Maintenant les habitants de la terre sont penchés vers la terre, collés à la terre, ne respirant que pour la terre. C'est pour cela qu'elle a paru, dans ces derniers temps, les mains tournées vers la terre, les mains pleines de rayons qui signifient les grâces afin de les répandre sur les hommes². Quelle reconnaissance nous devons témoigner à Marie de nous avoir choisis pour étendre sa Société, cette Société qui comprend les trois branches, parce que Marie veut couvrir toute la terre sous son manteau³. Faisons-la connaître, cette [223] aimable mère, faisons-la aimer. Gagnons-lui des cœurs. En les gagnant à Marie, nous les gagnons à

¹ R. BAZIN, *Pierre de Clorivière, contemporain et juge de la Révolution*, Paris, 1926, p. 59.

² Allusion à l'apparition de la Vierge à Catherine Lebouré et à la représentation qui en est faite sur la « médaille miraculeuse ».

³ Voir *supra* docc. 1 et 2.

Jésus. Nous leur procurons la plus puissante protection. Eh ! comment des enfants pourraient-ils oublier leur mère ? Tenons-la toujours par la main. Ce que je vous demande, Messieurs, c'est que vous ajoutiez à vos résolutions cette résolution : de ne rien faire, rien dire, rien entreprendre, ne fût-ce que deux mots à dire, sans jeter un regard sur Marie. Je vous ai recommandé la prière, mais je vous recommande d'une manière toute spéciale les missionnaires qui sont partis, ceux qui vont partir, ce prélat, cet apôtre qui s'est épuisé à convertir les infidèles et qui se prépare à partir avec une nouvelle ardeur. Il était venu, et il ne savait pas qu'il s'en retournerait avec le caractère épiscopal. Personne ne sait comme moi toutes les violences qu'il a fallu faire à sa modeste appréhension du fardeau. Ce ne sont pas les travaux que je crains, disait-il, mais il était épouvanté à la vue d'une telle dignité.

[3] Le R.P. supérieur nous recommande encore de faire pendant l'année deux petits quarts d'heure de visite au saint sacrement, ainsi qu'on l'avait pratiqué l'an dernier : un quart d'heure en l'honneur du saint Cœur de Jésus, l'autre en l'honneur du saint Cœur de Marie, pour obtenir des sujets selon l'esprit de Dieu.

79

Doc. 79 - 25 novembre 1844 - BON USAGE DU TEMPS DE FORMATION. Aux novices-scolastiques de Belley - 5, 705-707.

Paroles prononcées par le P. Colin lors d'une réunion après la prière du soir et notées par l'un des théologiens, M. Grosselin.

[1] Messieurs, vous êtes ici dans un lieu de retraite pour imiter Jésus-Christ à Nazareth, pour vous préparer à votre ministère, pour pratiquer avant d'enseigner : *Cœpit Jesus facere et docere*¹. Lorsque vous entrerez dans la carrière apostolique, vous devrez être des saints et, pour l'être alors, il faut le devenir maintenant. Alors vous ne serez que ce que vous devenez dans le noviciat. Si vous êtes humbles, obéissants, mortifiés, vous continuerez de pratiquer ces vertus ; sinon, vous auriez une peine infinie. Exercez-vous donc dans ces vertus ; jetez de bons fondements. L'humilié : soyez petits à vos yeux. Dites souvent à Dieu comme saint Augustin : *Noverim me, noverim te*².

[2] Ah ! mes enfants ! Qu'on se fait de fausses idées sur les choses ! Si nous connaissions bien ces deux infinis : l'infini des perfections dans Dieu ; l'infini des misères, du néant dans nous !...

[3] Soyez obéissants ! Oh ! quel bonheur d'obéir ! On ne peut pas se perdre en marchant dans cette voie. Dieu ne nous demandera jamais compte de ce que nous ferons par obéissance, à moins que la chose ne soit évidemment mauvaise.

[4] Soyez pleins de charité ! Point de contention. Je ne parle pas d'opiniâtreté à soutenir son sentiment contre vos maîtres par vaine gloire, ou par d'autres motifs encore plus mauvais ; mais entre vous l'argumentation, très propre à aiguiser l'esprit, ne doit pas être poussée trop loin.

[5] Mes enfants, vous devez vous appliquer à deux choses : à devenir des savants mais surtout des saints. De quoi vous servirait la science sans la vertu ? Il ne faut donc [225] travailler que pour procurer la gloire de Dieu et le salut des âmes... Il faut repousser bien loin toute idée de gloire humaine.

[6] Mes enfants, qu'on se fait de fausses idées sur les choses ! Que c'est bien improprement qu'on appelle gloire cette vaine fumée ! L'estime des hommes ne nous rend ni meil-

¹ « Jésus commença à faire et enseigner » (Ac 1,1).

² « Que je me connaisse, que je te connaisse » (*Soliloques* II, 1).

leurs ni pires. Il faut donc dédaigner cette boue et la fouler aux pieds : il faut être humbles, petits à vos propres yeux. Il faut travailler surtout pour la science des saints. Oh ! le temps passe bien vite ! Vous serez arrivés au bout de votre théologie sans vous en douter. Avant donc de vous lancer dans des écueils du saint ministère, avant de prendre la responsabilité des âmes, faites de bonnes provisions.

[7] Ce n'est point assez d'étudier la théologie scolastique, il y a une autre théologie plus relevée, sans laquelle vous ne pourriez ni vous connaître et vous conduire vous-mêmes, ni guider les autres. Il faut étudier la théologie mystique. Rodriguez, le savoir pour ainsi dire par cœur au bout de la théologie. Ruminer, s'arrêter à une, deux, trois pages ; revenir, faire une analyse. *Le Combat spirituel* : ruminez aussi. *L'Imitation de la sainte Vierge* : nous sommes engagés sous ses drapeaux, que tout notre soin soit donc de l'imiter. Je ne parle pas du *Novum*¹ et de *L'Imitation de Jésus-Christ*. Ils ne doivent jamais vous quitter. Si vous vous sentez dans la peine et dans l'ennui, lisez quelques versets, et infailliblement vous vous sentirez ou consolés, ou fortifiés et encouragés à souffrir.

[8] Mes enfants, je vous recommande encore nos missionnaires qui sont partis et vont partir. Je ne vous demande rien d'extraordinaire ; offrez seulement vos exercices de piété, [226] la messe, le chapelet, les prières pour les missionnaires après le dîner, afin que le bon Dieu les préserve de tout accident pendant la traversée, mais surtout du péché ; afin qu'il les remplisse de son esprit, qu'il les fasse arriver à leur fin.

80

Doc. 80 - Dernier trimestre 1844 - UNE CERTAINE MANIÈRE DE FAIRE LE BIEN. Paroles en petit comité - 1, 12m -13m.

Datées simplement par Mayet de l'année 1844, les paroles ci-dessous furent certainement prononcées durant le dernier trimestre de cette année, alors que l'annaliste est admis au conseil et que l'opinion est désormais ameutée contre les Jésuites. Ces polémiques elles-mêmes amènent le supérieur général à reprendre, pour le préciser, un parallèle qui lui est désormais habituel entre Compagnie de Jésus et Société de Marie.

[1] En 1844, parlant des Jésuites, le P. Colin nous dit en petit comité : Nous devons nous former sur le même modèle, mais nous devons adopter une certaine manière de faire de bien qui nous permette de le faire plus longtemps. Il y a tant de haines, tant de préjugés, tant de préventions contre les Jésuites, que, si les mauvais temps revenaient, il leur serait impossible de rester. Mais, dit quelqu'un, il est impossible de faire le bien sans exciter les cris des méchants. Si, dit-il, il y a une certaine manière de faire ; ainsi nous ferons tout ce qu'ils font, tout, et la Société aussi fera des ouvrages ; mais il faudra que nous adoptions une certaine façon.

[2] Il ne s'expliqua pas davantage, mais on comprend suffisamment ce qu'il a voulu dire en se rappelant nos règles et ses avis.

[227]

81

Doc. 81 - Dernier trimestre 1844 - ÉVÊQUES ET VOCATIONS RELIGIEUSES - 3, 151-153.

Le P. Mayet n'indique pas devant qui furent prononcées les paroles qu'on va lire, mais il est probable, vu le sujet, que ce fut en cercle restreint, probablement en conseil. La date est suggérée par

¹ Le Nouveau Testament.

la place de l'article dans les Mémoires, après plusieurs passages concernant la retraite de 1844.

[1] Mgr Devie, évêque de Belley, ayant paru se plaindre que le R.P. supérieur général ne lui demandait pas lui-même permission quand les jeunes gens de son diocèse, au sortir de la philosophie, voulaient entrer dans la Société, le R.P. supérieur lui écrivit que le respect que la Société portait à Nos Seigneurs les évêques ne lui avait jamais permis de se charger de pareilles demandes, qui pourraient leur être désagréables ou les gêner ; qu'elle laissait ce soin à ceux-mêmes qui en avaient le dessein ; mais que, si Monseigneur l'exigeait, il y consentirait ; même qu'il ne recevrait aucun sujet s'il l'exigeait encore. Voilà le fond ; la lettre était beaucoup plus respectueuse. Cette lettre, nous dit-il, l'aura fort embarrassé, car un évêque n'écrirait pas qu'il défend de recevoir aucun sujet. On dit bien des choses qu'on n'écrit pas.

[2] Il ajouta qu'il ne voulait en rien se départir de la marche que la Société avait adoptée envers les évêques ; qu'il ne voulait pas faire plus de bien que Dieu ne le voulait ; que la Société tâcherait de faire avec peu ce qu'elle ne pourrait pas faire avec beaucoup ; que Dieu saurait bien lui donner les sujets.

[3] Au fond, dit-il, cet évêque n'a pas droit, mais avec les évêques je ne veux pas parler de mes droits. Il y a même plus à gagner pour le bien à faire ainsi.

[228]

[4] Cependant, ajouta-t-il, quand je me suis trouvé face à face avec quelqu'un de cette administration (j'ai cru comprendre que c'était le grand vicaire) je lui ai parlé fort ouvertement, et je ne lui ai pas caché ma manière de voir.

[5] Savez-vous, lui ai-je dit, que vous empiétez sur le droit divin ? – Eh ! comment ? *Posuit episcopos regere*¹ - Oui, lui ai-je répondu, *regere Ecclesiam Dei*². Remarquez bien ce mot *Ecclesiam Dei*. - Mais ne doivent-ils pas s'occuper de leur diocèse ? - Eh oui, mais aussi *Ecclesiam Dei*. Autrement ils seraient autant de papes dans leurs diocèses.

[6] Alors il lui raconta qu'un jeune homme lui demandant à entrer dans la Société de Marie, devant le cardinal Castracane à Rome, et exprimant la crainte que son évêque ne s'y opposât, le cardinal avait dit : L'évêque n'a pas droit. Il lui raconta encore que le nonce du pape en Belgique écrivit à un évêque qui refusait à un de ses sujets d'entrer dans l'état religieux, qu'il n'en avait pas le droit. L'évêque réclama ; le nonce fit interroger le directeur du prétendant qui dit qu'il croyait la vocation de son pénitent divine, et le nonce, contre le gré de l'évêque, envoya cet homme à Rome. Il lui rappela encore que Benoît XIV avait pris la défense d'un archidiacre d'une soixantaine d'années qui quitta son poste et entra en religion sans la permission de son archevêque. Celui-ci s'étant plaint à Benoît XIV, le pape lui répondit que l'archidiacre ne lui avait pas demandé la permission parce qu'il était dans son droit, etc... etc... Le P. Colin lui fit comprendre qu'il ne savait pas trop comment il pouvait arranger tout cela avec la conscience et il lui dit : Ne répondrez-vous pas un peu du [229] salut de plusieurs qui deviennent de mauvais prêtres et qui se seraient sauvés dans l'état religieux ?

[7] Il y a deux ans, Mr. * * * vous demandait pour entrer chez nous ; je l'aurais reçu : vous lui avez refusé la permission. Aujourd'hui vous voudriez bien que nous le reçussions ; mais c'est trop tard : nous ne pouvons plus, car il a chuté. (Le vicaire général à qui le P. Colin parlait ainsi était M. Poncet, grand vicaire de Belley).

¹ « Il a institué les évêques pour diriger » (Ac 20, 28).

² « Diriger l'Église de Dieu » (ibid.).

Doc. 82 - Dernier trimestre 1844 - LES SUPÉRIEURS LOCAUX - Remarques au conseil - 4, 597-599.

Il est assez probable que ces considérations sur les supérieurs locaux furent amenées par le cas du P. Jallon qui n'avait pas réussi à Marcellange. (Voir document suivant).

[1] Parlant en conseil, un jour vers la fin de 1844, des supérieurs particuliers de maison, il dit :

[2] Nous ne tendons pas à l'optimisme. Je connais au moins aussi bien que vous ce qui manque à ceux que j'emploie, mais je me sers de ceux que Dieu me donne. Quand je reconnais la volonté de Dieu, je vais en avant et je dis : L'homme est un instrument. Souvent, ceux qu'on croyait le moins bien réussir, sont ceux qui font le mieux : nous en pourrions citer plusieurs exemples. Pourvu qu'ils soient bien dociles, qu'ils rendent bien compte de tout ce qu'ils font exactement au supérieur, tout va bien. Mais si le supérieur agit en dessous du supérieur général, ne lui rend pas compte exactement pour tout ce qui est important, tout à l'heure tout va de travers et l'esprit est perdu.

[230]

[3] Il nous dit : quand je veux faire une fondation, je cherche une tête, et j'ai d'abord trouvé le reste ; car dans la Société, il y a un bon esprit, de l'obéissance, de la docilité. Il suffit d'une tête pour tout mettre en mouvement.

[4] Il tenait surtout dans le supérieur à l'esprit mariste. M. * * * (nous dit-il un jour) a du zèle, de l'ordre ; il est bon administrateur ; mais il n'est pas demeuré assez longtemps parmi nous, il n'a pas l'esprit mariste... je ne le laisserai pas supérieur.

[5] A la même époque, il nous dit qu'il était bien important de changer les supérieurs tous les trois ans et de les faire passer d'une maison dans une autre. Il disait : Cela conserve l'esprit de la Société. Chacun a sa manière : l'un voit ce que l'autre n'a pas vu, et celui-ci porte remède à ce que celui-là avait établi ou laissé faire.

83

Doc. 83 - Dernier trimestre 1844 - BRANCHE CONTEMPLATIVE - 1, 142m-144m.

On a déjà entendu le P. Colin exposer, en avril 1841, le projet d'une maison de retraite pour laïcs et prêtres, sorte de Trappe mitigée (doc. 41). Dans la propriété qu'on lui offrait alors, le petit château de Marcellange acheté par le P. Viennot, une résidence mariste a commencé en juin 1842. Mais, après deux ans d'expérience, le P. Colin est sur le point de la fermer. Il n'en abandonne pas pour autant, comme on va le voir, le projet de branche priante. C'est en marge du texte de 1841 que le P. Mayet a copié ces nouvelles précisions. Tant la date de la fermeture de Marcellange (décembre 1844) que le rapport probable avec le document précédent invitent à situer ces paroles dans les tout derniers mois de 1844.

[231]

[1] En 1844, il nous reparla de ce projet d'une communauté d'hommes qui ne seraient pas, comme les Frères maristes, une branche collatérale, mais qui seraient une division de la branche des Pères maristes. Il nous dit qu'il ne l'avait pas abandonné, et même qu'il l'affectionnait beaucoup ; qu'il y avait déjà dans la Société des prêtres qui seraient heureux de mener une vie toute entière consacrée à la prière et à l'oraison, tels que son frère et le P. Dussurgey ; que lui-même s'y trouverait si bien ! Il avoua que quand il envoya le P. Jallon à Marcellange, c'est que lui-même espérait l'y rejoindre bientôt ; que sans cela, il ne l'aurait pas établi supérieur, peut-être ; qu'il savait bien que le P. Jallon, qui était un saint, n'entendait rien à gouver-

ner une maison, mais qu'alors il n'avait pas encore vu Marcellange ; qu'aujourd'hui il voyait bien que cette maison ne pouvait remplir son but, qu'elle était trop éloignée d'un grand centre de population, qu'il y avait trop de terrain et un terrain trop difficile à cultiver, que le domaine n'était pas clos et qu'elle n'était pas assez cachée.

[2] Une maison pareille, dit-il, devrait être à deux ou trois lieues de Lyon, dans un endroit caché, mais non inabordable. Il faudrait qu'elle eût des propriétés mais closes de murs, ni trop de terrain, ni trop peu. On commencerait sans bruit : petit à petit cela se saurait, et les vocations viendraient.

[3] Je donnerais un règlement assez doux parce que les santés aujourd'hui ne sont pas ce qu'elles étaient autrefois. Quand je consultai à ce sujet, on me dit cependant que quand le corps se trouvait trop bien, il se révoltait et trouvait tout pénible, et que plus la règle serait austère, plus il y aurait de vocations.

[4] Les religieux anciens donnaient beaucoup à la prière vocale (Trappistes, Chartreux). Cette règle, au contraire, [232] donnerait beaucoup à l'oraison, à la lecture spirituelle, à la prière mentale. On donnerait aussi du temps aux ouvrages manuels, à la composition des ouvrages (ceux qui voudraient).

[5] Je désire beaucoup cette communauté. Je ne sais si cela vient du bon Dieu ou de la nature ; car les choses où le goût porte il faut s'en défier.

84

Doc. 84 - 26 décembre 1844 - MARISTE ET FILS DE MARIE - S 2, 296.

[1] Le 26 décembre 1844, veille de sa fête, il nous dit : Je dis souvent à Dieu : Veuillez bien répéter, en ma faveur et en la faveur de tous les Maristes, ces paroles que vous avez dites à l'égard de saint Jean : *Mulier, ecce filius tuus*¹.

[2] Car, ajouta-t-il avec un air pénétré, on peut être Mariste et n'être pas fils de Marie.

85

Doc. 85 - 29 décembre 1844 - L'EXEMPLE DES LAZARISTES. Remarques au conseil - 3, 409-411.

En décembre 1844, de nombreuses séances du conseil roulèrent sur les décisions à prendre relativement à l'éta- [233] -blissement de Paris (voir *supra* p. 221). Après avoir dit qu'en plusieurs d'entre elles le P. Colin fit prier les conseillers à genoux, le P. Mayet continue ainsi :

[1] Dans un conseil tenu sur le même objet, le 29 décembre 1844, le père nous dit : Il y en a qui veulent voler de leurs propres ailes ailleurs que dans la volonté de Dieu. Messieurs, dépouillons-nous de nous-mêmes : ne nous laissons pas influencer par l'esprit du monde, pas même par la marche des autres corps. Messieurs, pour vous parler franchement, je ne trouve à proprement parler qu'un corps qui puisse, en quelque sorte, nous servir pour ainsi dire de modèle : c'est celui des Lazaristes¹. Nous faire connaître, nous insinuer, ce n'est pas notre esprit. Le bon Dieu a voulu faire naître la Société dans le désert de l'Hermitage et dans le désert de la ville de Belley : je peux l'appeler un désert, puisque l'herbe croît dans les rues de cette ville.

¹ « Femme, voici ton fils » (Jn 19, 26).

¹ Sur la même idée voir docc. 110, § 3; 146, § 4 et 155, §§ 4-5 ainsi que les textes cités dans l'article *Saint Vincent de Paul et le Père Colin*, cm ACTA SM., t. 6, pp.20-28.

Ah ! rappelons-nous bien que nous devons faire le bien de telle façon que nous paraissions *in hoc mundo ignoti et quasi occulti*². Ah ! avant ma mort je veux faire en sorte que cela s'ancre bien dans la Société. Quelqu'un disait : Les Pères maristes... on n'a pas besoin de demander quel est leur esprit. Leur nom l'indique assez, s'ils savent bien le comprendre.

[2] En effet, Messieurs, la sainte Vierge (l'Église nous le dit) est le canal des grâces, la reine des apôtres ... quel men n'a-t-elle pas fait dans 'les âmes? Et cependant elle était dans ce monde cachée et comme inconnue.

[234]

86

Doc. 86 - c. 1844 - SUR MA TOMBE - S 2, 61-62.

Datées par le P. Mayet de « 1844 environ », ces paroles, dépourvues de toute attache à un lieu, une époque ou des circonstances particulières, ont été placées, faute de mieux, à la fin de cette année 1844.

[1] Parlant un jour des beaux mausolées qu'on élève dans les cimetières, il disait : Ce sont des monuments d'orgueil.

[2] Et il dit : Pour moi, je ne voudrais pas qu'on mît sur ma tombe autre chose qu'une croix et mon nom : Colin : Pas davantage.

[3] On lui dit : Mon père, quand vous serez mort, on fera bien sur votre tombe ce qu'on voudra.

[4] Il répondit : Oui, mais je dis que si je pouvais me réveiller, je viendrais tout renverser, au cas qu'on m'eût élevé quelque chose.

87

Doc. 87 - 15 janvier 1845 - CAUSERIE À BÂTONS ROMPUS - 6, 50-60.

[1] Dans une causerie, le 15 janvier 1845, le P. Colin dit des paroles fort remarquables. Il m'est impossible d'y mettre de l'ordre. Dans les conversations il ne peut y en avoir beaucoup. Néanmoins, il m'est impossible de me taire et de supprimer ce qui peut être fort utile. Voici ce que j'ai noté :

[235]

[2] Je désire, Messieurs, que nous nous disions nos vérités ; autrement la Société est perdue.

[3] La nature tend toujours à déchoir. Le souverain pontife Grégoire XVI n'a-t-il pas été obligé de défendre à certains corps de recevoir des novices, à cause de leur relâchement ? Ah ! misère humaine ! Que la misère humaine est grande ! Combien notre pauvre humanité est vite déchue ! Que je plains ceux qui ont toujours une excuse à leurs côtés, quand ils sont repris.

[4] Si la Société est venue jusqu'ici, ce n'est ni par la prudence de l'homme, ni par l'habileté ; c'est parce que Dieu l'a voulu. Mais si nous sommes infidèles, prenons garde que Dieu ne nous laisse et ne veuille plus se servir de nous pour son œuvre !

[5] Il faut un code pénitencier, il faut une sanction, et que les manquements soient pu-

² « Inconnus et comme cachés en ce monde ».

nis. Autrement nous serons emportés.

[6] La nature baisse toujours. Les âmes généreuses (il ne faut pas croire le contraire) elles sont rares, et cela même ne dure pas longtemps. Grande obéissance.

[7] Si le supérieur se trompe en commandant, l'inférieur ne se trompe jamais.

[8] Conservons bien notre esprit.

[9] Dieu a voulu faire naître la Société dans un temps d'orgueil, d'incrédulité ; c'est pour cela qu'il l'a voulu faire naître petite, humble.

[10] Dans les commencements de la Société, on nous regardait comme des fous, on rougissait de nous. A ceux qui me disaient quelque chose je répondais : Si j'étais votre à votre place j'en dirais plus que vous ; mais aussi, ajoutai-je nous ne comptons pas sur nous.

[236]

[11] Il faut aujourd'hui, dans ces temps mauvais, des thaumaturges, mais des thaumaturges qui ne fassent pas de bruit.

[12] Le bon Dieu ne se communique qu'aux âmes simples et aux cœurs charitables.

[13] Si on faisait l'histoire de la Société, on verrait qu'il n'y a pas peut-être de corps dont les commencements aient passé par de si rudes épreuves. Nous étions obligés de marcher étant soumis en même temps à deux administrations différentes. Saint Ignace au moins, malgré les persécutions qu'il éprouva, était libre. Si nous sommes arrivés à ce point-là, c'est parce que nous avons été petits ; c'est par notre simplicité. Si chacun jugeait ses confrères, si chacun voulait apporter son esprit particulier, ah ! bientôt tout serait perdu. Conservons la charité. Quelqu'un qui est dans une communauté mais qui n'est pas encore engagé, (je ne cite pas quel corps) me disait qu'il n'y resterait pas, parce qu'il n'y avait pas d'esprit de charité. Quand quelque étranger y paraît, me disait-il, on le reçoit bien poliment ; on est très prévenant ; mais ensuite chacun a quelque chose à dire contre son frère ; tous sont occupés à critiquer le genre de leur voisin. Oh ! Messieurs, nous qui avons le bonheur d'être les pierres fondamentales de la Société, si nous voulons faire quelque chose de solide, il faut commencer par le sacrifice de l'amour-propre.

[14] Cet esprit de critique est une peste. Moi, je voudrais qu'on ne parlât jamais contre un confrère, et, si cela arrivait, qu'on allât de suite se confesser. Ce sont de ces fautes qui méritent pénitence dans une communauté. Je suis là à examiner si j'établirai dans la Société la proclamation au chapitre comme on fait dans plusieurs corps¹. [238] Quand on voit quelque chose qui est répréhensible ou défectueux, on suspend ses jugements et on ne communique jamais ses remarques aux confrères. Autant on doit être soigneux d'avertir le supérieur quand on s'aperçoit de quelque chose (non seulement péché mais même simplement défaut, *quidquid delicti*¹, suivant la règle qui doit être toujours suivie), autant on doit être exact à ne rien dire aux autres. Pour moi, Messieurs, pendant quatre ans, dans les commencements de la Société, j'ai couru les missions avec les PP. Déclas et Jallon. Nous avons dû nous faire souffrir ; c'est dans l'ordre. Dieu veut que les hommes aient le mérite de la charité ; ne fût-on que deux ou trois, il en sera toujours ainsi. D'ailleurs, chacun son genre, il le faut même, mais jamais, jamais, il n'y a eu entre nous le plus petit nuage.

[15] (Le père nous parla sur ce sujet avec une force étonnante).

¹ Sur cette pratique voir *supra* doc. 39, § 30.

¹ Le père Colin commet ici un lapsus. Les mots latins qu'il cite signifient « quoi que ce soit de délictueux » alors que le texte de la règle portait *quidquid erroris aut dejectus* : « tout espèce d'erreur ou de défaut » (Const. de 1842, n. 162: *Ant. Textus*, fasc. II, p. 62).

[16] Soyons humbles. Monsieur Bouillaud, ce savant moraliste, une colonne de Saint-Sulpice, disait : Plus on sait, moins on croit savoir.

[17] Attachons-nous à l'esprit de foi. Hélas ! Messieurs, l'incrédulité qui attaque notre siècle, cherche à nuire au clergé. Ne voit-on pas en effet le clergé séculier manquer d'esprit de foi, ne pas avoir de simplicité, et devenir un peu philosophe ? Une fois dans ma vie, j'ai trouvé une âme que Dieu conduisait par des voies extraordinaires ; je lui dis : Mais n'avez-vous jamais parlé de cela à aucun prêtre ? - Elle me répondit : On me répond : Je ne vous [238] comprends pas. Ah ! au moins, continua le P. Colin, ne critiquons pas ce que nous ignorons. Oui, le clergé manque de foi. Mais aujourd'hui le bon Dieu semble se venger de notre lâcheté, de notre incrédulité, sur des âmes d'élite dont il fait ses victimes. Il y en a une dans ce moment qui souffre des tourments incroyables et dont on vient de me parler. Le démon lui-même en personne lui fait endurer de si horribles persécutions, qu'on peut appeler cela le martyre des martyres, parce qu'elle a contribué à un bien. Je la connais ; mais je ne veux pas entrer dans plus de détails. Prions pour elle.

[18] (Le P. Colin fit exposer pour elle pendant neuf jours les saintes reliques dans la chapelle de la maison mère et nous fîmes pour elle des prières publiques).

[19] Renouvelons-nous dans l'esprit de notre état. *Qui stat videat ne cadat*¹. Que les vieillards eux-mêmes tremblent ! Car les passions sont toujours vivaces. Une personne me disait qu'elle craignait plus les vieux prêtres que les jeunes, parce qu'à cause de l'habitude qu'ils ont d'entendre ces choses-là, ils ont moins de pudeur.

[20] Je n'ai fait que deux ou trois sorties dans ma vie, il y a peut-être vingt ou vingt-cinq ans ; et à force d'être tourmenté, je me suis laissé entraîner à aller dans une réunion de prêtres. J'ai promis que jamais de ma vie on ne m'y reprendrait. Un laïc irait se confesser après avoir dit ce que les prêtres disent entre eux sans scrupule. Les supérieurs ne sont pas épargnés par la critique. Ah ! quand je pense à cela, je comprends bien ce religieux qui avait fait vœu de ne jamais aller à aucun dîner. Dieu l'en récompensa bien. Une personne qui, à cause d'une [239] parole indiscrete d'un prêtre, avait perdu la confiance qu'elle avait dans les prêtres, et qui depuis soixante ans, à cause de cela, ne se confessait plus, ne consentit à le recevoir à l'heure de la mort pour se confesser, qu'en apprenant qu'il ne paraissait jamais dans le monde.

[21] Messieurs, la Société de Marie est sur le pinacle aujourd'hui pour ainsi dire, et pourquoi ? A cause de son esprit. Cet esprit, il faut ne pas le perdre. Dans des entreprises semblables, il faut des âmes fermes. Le général des Jésuites, les Jésuites, me l'ont bien dit, et je le sens bien. Ah ! je n'ai que peu à vivre, et je veux être ferme. Et où serait donc la charité si on n'osait s'avertir ? Et nous-mêmes ne devons-nous pas le désirer ? Oui, Messieurs, c'est notre intérêt ; car j'ai aussi médité les devoirs des supérieurs, et je sais qu'un supérieur abandonne à ses défauts un sujet qui a mal reçu deux ou trois avertissements, à moins que ce ne soit scandaleux.

88

Doc. 88 - 25 janvier 1845 - CROISSANCE PROGRESSIVE DE LA SOCIÉTÉ - 6, 71-74.

Article indiqué par le P. Mayet comme suite de celui du t. 1, pp. 19-21 (doc. 20).

[1] Le 25 janvier 1845, le P. Colin nous répéta les mêmes principes, se servant de sa comparaison favorable du corps humain.

¹ « Que celui qui est debout veille à ne pas tomber » (1 Co 10, 12).

[2] Il nous répéta que ce ne serait pas lui, ni peut-être même le second supérieur général, qui mettrait le perfectionnement à la Société ; nous citant l'ordre des Jésuites qui n'avait été entièrement coordonné que par [240] le P. Aquaviva, quatrième général. Je n'aurais pas voulu, nous répéta-t-il, qu'on ne commençât pas largement.

[3] Eh ! ajouta-t-il, Messieurs, en s'animant, (mais en baissant la voix), il n'y a pas un seul ordre dans l'Église *ab initia mundi*¹ qui ait eu aussi bon esprit dans ses commencements que la Société de Marie dans les siens.

[4] Les Jésuites eux-mêmes, dit-il encore, ont fait dans leurs congrégations des décrets qui prouvent bien que tout n'allait pas toujours très bien et y a-t-il un seul Mariste qui ait ?... (il n'acheva pas sa phrase).

[5] Je disais cela il y a une dizaine de jours, nous dit-il, à quelqu'un qui me parlait des vertus religieuses. Mais il y en a à qui rien ne peut entrer dans la tête et qui ne voient pas loin. Il en est qui voudraient que nous fussions toujours les mains jointes comme des saints de bois.

[6] Pour moi, je ne me presse jamais, mais j'arrive toujours à temps.

[7] Nous n'aurions rien fait, si nous eussions voulu commencer d'une manière serrée. D'ailleurs, les sociétés sont comme le corps humain. Quand l'homme est près de son berceau, il n'a pas les forces qu'il aura quand il aura atteint un âge plus avancé.

[8] Je vous dirai à ce propos, Messieurs, qu'il est quelqu'un que je désirais beaucoup pour la Société, sans avoir jamais rien fait pour cela, et qui de fait n'est pas entré. Mais je ne redoutais pour lui qu'une chose : ses idées de trop grande perfection.

[241]

89

Doc. 89 - 27 janvier 1845 - FAUT-IL UNE MAISON À PARIS ? Remarques au conseil - 3, 220-223.

Sur cette affaire de la maison de Paris voir *supra* p. 221.

[1] Le 27 janvier 1845, parlant du voyage qu'il serait peut-être obligé de faire à Paris et de ses répugnances, il nous dit : De loin on s'imagine que le supérieur est quelque chose ; moi, je sais bien qu'il n'est rien.

[2] Si je vais à Paris, nous dit-il, je ne puis m'empêcher de voir l'archevêque, et le nonce. Et M. Desgenettes a déjà dit qu'il voulait que je fisse tous les offices de l'archiconfrérie à Notre-Dame-des-Victoires... Ah ! certes non, je n'y paraîtrai pas... Mais il y aura des visites indispensables.

[3] Et moi je ne voudrais pas qu'on parlât du supérieur, pas plus que s'il n'existait pas dans ce monde.

[4] Puis il nous dit combien il craignait tout ce qui faisait du bruit, du volume, etc....

[5] Le 27 janvier 1845, on tint un conseil à la maison mère à Lyon pour savoir si on continuerait à louer à Paris, si l'on abandonnerait, si l'on achèterait.

[6] Le père supérieur dit : Il ne faut pas attirer sur nous les regards dans ce moment. (A cette époque, l'impiété poussait de grands cris dans toute la France contre les Jésuites et contre le clergé). Nous venons de bâtir à Belley ; nous allons bâtir à Valbenoîte ; on publie que nous allons acheter à Paris. Allons doucement. Cela même excite la jalousie. Plus j'examine cette

¹ « Depuis le commencement du monde ».

affaire, plus je m'embrouille. La volonté de Dieu n'est pas claire.

[242]

[7] Nous avons fait cet établissement à Paris pour une maison de procure. Sous d'autres rapports elle ne nous est guère utile dans ce moment.

[8] D'ailleurs, je vois qu'à Paris on reste beaucoup trop quand on part pour les missions, depuis que nous y avons une maison. M. Junillon ; après lui le P. Dubreuil ; après lui Monseigneur Epalle et sa bande de missionnaires, tous y sont beaucoup trop restés. Cela nuit au bon ordre de la maison, au bien spirituel des missionnaires eux-mêmes. Ils se croient sans supérieur. Autrefois on n'y restait qu'un jour ou deux.

[9] Puis je n'aime pas le bruit.

[10] Monseigneur Douarre, évêque d'Amata, après lui Monseigneur de Sion sont allés officier ici et là, prendre des repas ici et là... Si jamais je refais des évêques, je les envoie se faire sacrer à Sydney : car nous devons être *ignoti et quasi occulti*.

[11] Tout cela éveille l'attention.

[12] Oui, dorénavant, même avec nos évêques partants, je vais prendre le timon des affaires. Jusque-là je leur ai laissé la direction de leur départ, par égard pour leur dignité ; mais je vois qu'il faut que je fasse pour eux comme je fais pour nos simples missionnaires.

[13] On dit : Il faut faire le bien. Moi, je dis que, dans le siècle où nous sommes, il faut le faire comme notre règle veut que nous fassions tout : *tanquam ignoti et quasi occulti*¹. Nous sommes nés dans l'ombre ; restons-y tant que nous pourrons ; je sais bien que nous ne pourrions pas toujours y rester ; mais...

[243]

[14] Avant quelques années, Messieurs, nous serons violemment persécutés ; on nous accusera d'être des Jésuites, des Jésuites déguisés ; il ne faut pas nous en effrayer ; mais il ne faut pas provoquer.

90

Doc. 90 - 30 janvier 1845 - SE FAIRE PETIT - 3, 164-166.

Devant le crescendo du mouvement d'opinion contre les Jésuites et les religieux en général, le P. Colin définit l'attitude de la Société de Marie.

[1] Le 30 janvier 1845, parlant des attaques auxquelles nous serons en butte, il dit : On se déchaînera ; plus on criera, plus je ferai le petit. On ne frappe pas un enfant qui est au berceau. On voit les animaux féroces eux-mêmes respecter un petit animal et ne pas lui faire de mal. Moi je dis : Je me ferai si petit, si petit que Dieu ne pourra m'atteindre. Mais si on s'élève, d'un revers de main il vous a d'abord abattu. *Qui se exaltat humiliabitur*¹. Oui, restons dans notre néant, enfonçons-nous. Tâchons de conduire notre petite barque de façon à ne pas vouloir avoir l'air, par notre faute, de sortir de notre petitesse.

[2] Le même jour, il nous dit : En voyant la Société donner des évêques à l'Église, en voyant Monseigneur Douarre, Monseigneur Epalle se partager de nouveaux diocèses dans les pays infidèles, je ne puis m'empêcher de me réjouir en pensant que le règne de Dieu se répand

¹ « Inconnus et comme cachés ».

¹ « Qui s'élève sera abaissé ». (Le 14, 11).

: *sit nomen Domini benedictum*².

[3] Mais quand je vois tant d'évêques dans la Société, tant de bruit à notre sujet en France¹, des départs qui font tant de volume, je ne puis dire ce que cela me fait éprouver, et je dis : A Sydney, à Sydney ! je les enverrai se faire sacrer à Sydney. Les évêques eux-mêmes, en voyant tant d'évêques, que pensent-ils ? et ne disent-ils pas : Mais ils ont donc beaucoup de sujets !... Messieurs, l'homme est tellement fait qu'il n'aime pas voir croître à ses côtés.

[4] Le P. Terrailon dit au P. Colin : Mais cela contribue à faire connaître la Société, et a ainsi son bon côté.

[5] Le P. Colin répondit : Faisons-nous connaître par notre bon esprit, notre modestie, notre simplicité ; c'est Dieu qui doit nous amener les sujets. Les *Annales de la propagation de la foi* nous font connaître suffisamment.

91

Doc. 91 - 30 janvier 1845 - VŒU DE STABILITÉ - 5, 245.

Malgré la violence des attaques anticléricales, ou peut être à cause d'elles, le P. Colin espère en un revirement favorable de la situation des religieux en France.

[1] Le 30 janvier 1845, il nous dit : Je vais bientôt retourner à Rome, mais je ne veux pas encore présenter mes règles, car j'ai l'espérance que nous serons [245] approuvés comme ordre religieux proprement dit¹, et qu'il y aura bientôt en France un nouvel ordre de choses qui nous permettra de nous dépouiller de tout et de faire le vœu de pauvreté proprement dit. Il y en aura très peu de ceux qui seront appelés à ce degré et à être profès² ; ce sera là proprement le corps de la Société.

[2] Si cela n'était pas possible, nous établirions la même distinction par un quatrième vœu, le vœu de stabilité³.

[3] A la fin de 1845, il nous dit encore qu'il n'était pas pressé pour faire approuver nos règles, que les lois civiles actuelles étaient des embarras, qu'il fallait attendre des temps meilleurs.

92

Doc. 92 - 8 février 1845 - CONTRE L'ESPRIT DE JOURNALISME. Conversation au réfectoire - 5, 674-683.

On a vu que le P. Colin avait, étant jeune prêtre, fait paraître un article sur un journal et regrettait que le journalisme catholique ne fût pas plus développé (doc. 71). Ce [246] contre quoi il met en garde ses confrères est moins la presse elle-même que le fait pour un prêtre d'en arriver à juger de tout dans l'optique d'un quotidien, et non des vérités éternelles.

² « Que le nom du Seigneur soit béni » Jb 1, 21).

¹ En moins d'un mois, entre le 12 décembre 1844 et le 9 janvier 1845, *l'Ami de la religion* avait mentionné quatre fois les Maristes.

¹ C'est à dire avec vœux solennels. A la fin du siècle encore, la curie romaine refusera le titre de *religieux* aux membres des congrégations à vœux simples.

² Le P. Colin reprend ici la terminologie des Constitutions des Jésuites, pour qui seuls ceux qui ont fait la profession solennelle avec le vœu d'obéissance particulière au Saint-Siège portent le titre de profès, les autres n'ayant que celui de coadjuteurs spirituels.

³ Le vœu de stabilité était déjà prévu par les Constitutions de 1842 (*Ant. Textus*, fasc. II, p. 37, n. 24) comme distinctif du cinquième « degré » de la Société. Dans sa dernière rédaction, le P. Colin maintiendra ce vœu mais en renonçant à l'idée d'un « degré » distinct (*ibid.* fasc. VI, pp. 163-164).

[1] Au mois de février 1845 (samedi après les Cendres), il nous dit que personne ne devait introduire tel journal (*l'Univers*)¹ dans la maison sans son aveu, quoiqu'il estimât ce journal ; que plus tard, lorsque la Société serait à même d'écrire, il serait nécessaire que quelques-uns fussent au courant, et reçussent des feuilles quotidiennes ; mais que, même alors, ce ne serait pas en général ;

[2] qu'il ne souffrirait jamais que le journalisme, l'esprit du journalisme, pénétrât dans la Société ; que le journalisme était la peste de la foi ;

[3] que c'était dans l'esprit d'oraison et de prière que les Maristes qui prêchaient devaient puiser leurs idées ;

[4] qu'on sent à la parole d'un prédicateur quand c'est un homme imbibé de ces lectures ; que la forme même, que la tournure de ses phrases, que les expressions dont il se sert l'indiquent ; qu'ainsi la prédication se fait selon l'esprit du monde et non selon la foi, selon l'Évangile, selon l'esprit de prière et d'oraison.

[247]

[5] Qu'on lise plutôt, disait-il, la *Démonstration évangélique*¹ et tant d'autres bons ouvrages qui sont faits sur la religion et qui sont si instructifs ; cela vaudra mieux.

[6] Un prêtre qui lit toujours les journaux en prend l'esprit ; de là, en chaire, ou il se laisse emporter à des invectives semblables à ce qu'il lit, sans qu'il s'en doute, ce qui éloigne plusieurs de ses auditeurs ; ou bien il n'ose pas annoncer la parole évangélique dans sa pureté ! parce qu'il se souvient de tel ou tel passage de journaux qui lui font redouter des inconvénients. Et ainsi il est sous l'influence du journalisme, et il n'annonce pas la parole de la foi ; et ce n'est que la foi qui convertit.

[7] Voyez, Messieurs, ce vénérable père Debussy, Jésuite, prédicateur des retraites pastorales. En l'entendant, tous disent : On sent que c'est un homme d'oraison. Cela ne vaut-il pas mieux ? Et c'est ainsi qu'on convertit.

[8] On me disait, il y a quelque temps, que quand le P. de Ravignan veut dire quelque chose en chaire qui tend à la pratique, il sent dans tout son auditoire comme un mouvement de répulsion. Heureusement, nous ne sommes pas encore là ; nous n'avons pas affaire à ce genre d'hommes. Prêchons nos pauvres. *Pauperes evangelizantur*².

[248]

[9] Puis il énuméra plusieurs dangers du journalisme : Perte de temps, de l'esprit de prière et de recueillement, causeries politiques, feuilletons dont on ne peut à aucun titre justifier la lecture, et à ce sujet il dit : Pour moi, je ne crois pas qu'on puisse donner l'absolution à quelqu'un qui lit *le Siècle et le Constitutionnel*¹, journaux immoraux et impies. On défend bien d'autres livres qui ne sont pas si mauvais. Je ne parle pas des opinions politiques : aujourd'hui

¹ Fondé par l'abbé Migne en 1833, le quotidien *l'Univers* n'avait acquis une certaine importance qu'à partir de 1842, quand Louis Veuillot en était devenu le directeur. Relativement récent par conséquent, il n'avait pas encore supplanté dans la Société de Marie *l'Ami de la Religion* (cf. § 12), organe plus proche du pouvoir et moins engagé dans les polémiques de la nouvelle génération catholique.

¹ De nombreux ouvrages ont été publiés sous ce titre depuis celui d'Eusèbe de Césarée. Le plus connu est celui de l'évêque d'Avranches, Pierre-Daniel Huet, paru en latin en 1679. Une traduction française de cet ouvrage venait de sortir dans la réédition d'œuvres d'apologétique chrétienne commencée par Migne en 1843 et intitulée elle-même *Démonstrations Évangéliques*.

² « Les pauvres sont évangélisés » (Mt 11,5).

¹ Deux journaux libéraux, volontiers anticléricaux, surtout le second qui venait d'être relevé par Thiers en 1844 et publiait en feuilleton *le Juif errant* d'Eugène Sue, où les Jésuites étaient caricaturés comme captateurs d'héritages.

tout est bouleversé à ce sujet et, au saint tribunal, je n'ai pas à examiner cela pour absoudre. Je ne crois pas cependant que quelqu'un puisse conspirer contre le gouvernement.

[10] Il nous dit : J'entrai un jour chez un prêtre, un bon prêtre pourtant, et je vis sa table couverte de journaux... : ce spectacle m'a donné encore un plus grand éloignement pour le journalisme dans un prêtre.

[11] Puis il nous dit : Ces jours-ci, pour des raisons qu'on faisait valoir, il a été question d'introduire le journal *l'Univers* dans la maison, l'édition qui paraît trois fois par semaine.

[12] Mais, comme nous recevons *l'Ami de la religion*, et qu'il paraît trois fois par semaine, cela ferait donc un journal chaque jour ! Dans ce cas, 1) ce journal ne passerait pas par les mains de tous ; 2) je ne laisserais pas de porter cela au conseil, avant de l'admettre.

[13] Et même alors, lors même que le conseil l'approuverait, pour moi je ne permettrais cela qu'après avoir [249] prié et médité à ce sujet. Il parla sur cette matière avec la plus grande force.

[14] Puis passant de là à l'humilité, à la simplicité, il nous dit : Voilà à quoi est appelée la Société ; c'est par là que nous convertirons. Montons en chaire avec esprit de foi, bien préparés par la prière et par l'oraison, mais forts en doctrine, et enseignons la doctrine. On expose la foi, on propose la foi : on ne discute pas la foi. Voilà ce que Notre-Seigneur nous a enseigné ; la discussion ne convertit pas.

[15] Ah ! Messieurs, Notre-Seigneur a dit : Pensez-vous qu'il y ait beaucoup de foi quand paraîtra le fils de l'homme¹ ? La foi s'en va, la foi s'en va. Naître, bientôt sera un malheur ; car c'est un malheur de naître quand le chemin du ciel est si encombré qu'on ne peut le prendre. Et quand on voit tout cela, on comprend que Notre-Seigneur a dit : Malheur aux mères ! heureuses les stériles² ! et : Si ces jours n'eussent été abrégés, les élus eux-mêmes eussent été séduits³. N'est-ce pas ce que nous voyons aujourd'hui ? Les lumières de la foi s'obscurcissent pour plusieurs.

[16] Il parla encore de la prédication : Soyons petits, soyons humbles. En chaire, si nous voulons être victorieux et l'emporter d'assaut, l'homme se cabre et il nous échappe. Il faut le prendre en dessous (paroles textuelles). J'appelle le prendre en dessous se faire si petit, si petit, que les auditeurs disent : Mais en voilà un qui... (J'ai oublié la fin de la phrase ; on comprend où elle aboutit).

[250]

[17] Voilà la petite conversation que le père eut avec nous au réfectoire de la maison mère, le premier samedi de Carême de l'an 1845.

93

Doc. 93 - c. 8 février 1845 - OBSERVATIONS INTEMPESTIVES - 6, 612-614.

Le 8 février 1845, le P. Colin confia au P. Mayet : « Plus je vais, plus je vois combien le tact est une chose rare ». Après avoir cité cette phrase et raconté comment le P. Colin avait, quant à lui, usé de tact envers Mgr Epalle en ne lui faisant aucune remarque sur son trop long séjour à Paris, l'annaliste continue :

[1] A la même époque, [es PP. Pager et Chaurain passant par Paris pour aller rejoindre

¹ Lc 18, 8.

² Lc 23, 29.

³ Mt 24, 22-24.

Monseigneur de Sion¹ à Londres, il y eut des Pères maristes de la maison de Paris qui se permirent de faire des réflexions aux deux missionnaires sur ceux de leurs confrères qu'ils allaient rejoindre à Londres. Ils leur reprochaient d'avoir acheté des objets inutiles. Les PP. Chaurain et Pager arrivant à Londres firent part de ces plaintes à leurs confrères, de sorte qu'il y aurait pu avoir un germe de mécontentement dans la petite bande. Mais Monseigneur de Sion était là, et, avec sa prudence, il calma tout, et ratifia tout ce qui avait été fait, afin de les tranquilliser. Le P. Colin fut bien fatigué de ces choses. Il nous dit : Lors-même qu'on aurait fait des achats inutiles, ce n'était pas le moment de faire de pareilles observations. Ce n'est pas avoir de tact, ce n'est pas connaître le cœur humain. Ces bons [251] missionnaires s'arrachent à tout, et c'est à l'instant où leur cœur doit être bouleversé (car, Messieurs, le départ vu de loin est bien beau, mais de près il effraye la nature), c'est à l'instant où ils font de si grands sacrifices qu'on vient les inquiéter et les fatiguer par des observations intempestives. Ensuite, on ne doit jamais communiquer aux uns et aux autres les remarques qu'on fait sur des confrères ; c'est aux supérieurs qu'on doit s'adresser. Je ferai mes remarques à la maison de Paris.

[2] Ah ! que jamais dans la Société on ne se permette ainsi de se communiquer des jugements sur les uns et sur les autres !

94

Doc. 94 - Février 1845 - SAVOIR DIRE NON. Remarques au P. Mayet - 4, 490-491.

En novembre 1844, le P. Eymard avait remplacé le P. Maître pierre comme « provincial », c'est-à-dire, à une époque où il n'y avait encore qu'une province dans la Société de Marie, comme vicaire général du P. Colin. Trois mois plus tard, ce dernier fait au P. Mayet quelques remarques à ce propos.

[1] Il me dit en février 1845 : le P. Maître pierre (maître des novices alors à la Favorite) a bien appris, en restant à mes côtés pendant trois ou quatre ans, à se raidir et à s'armer de fermeté. Il faudra bien aussi que son successeur (le P. Eymard) en vienne là.

[2] Comme celui-ci allait prêcher le carême à la [252] Charité¹ à Lyon, on afficha : Le père Eymard, missionnaire Mariste. Le P. Colin en fut fâché. Je lui dis : Mon père, je sais que le P. Eymard a fait tout ce qu'il pu pour l'empêcher. Il me dit : Il faut savoir dire un non positif. Le P. Eymard s'y sera opposé, mais d'une certaine manière qu'on aura pris pour un compliment, pour des façons. Il fallait qu'il dît : Mr l'aumônier, il nous sera impossible de faire cette station autrement.

[3] Et de fait, ajouta-t-il, ce n'est pas le moment de nous mettre en évidence : on aurait dû mettre : l'abbé Eymard.

[4] Mais, il n'y a que quelques jours qu'il est supérieur : il y viendra, à cette fermeté ; c'est nécessaire.

95

Doc. 95 - Février 1845 - LE SALUT PASSE AVANT LA LOI - 6, 614-615.

On a déjà entendu le P. Colin se faire le défenseur d'une morale de la miséricorde dans la perspective de S. Alphonse de Liguori (doc. 37). Influencée plus tôt que la France par les œuvres du grand docteur, Rome restait pour le fondateur le symbole et le garant de cette attitude ouverte au confessionnal.

[1] Un jour (c'était au mois de février 1845 environ) le père supérieur général se mit à nous parler beaucoup de la bonté de Dieu envers les pécheurs.

¹ Mgr Epalle, évêque de Sion.

¹ Grand hôpital de Lyon, aujourd'hui démolit, qui s'élevait là où se trouve aujourd'hui l'Hôtel des Postes.

[2] Il nous dit que les Révélations de sainte Brigitte lui avaient beaucoup servi à se faire une juste idée de la [253] miséricorde de Dieu ; qu'elle avait vu des âmes qui, accusées au tribunal du Seigneur par le démon, se contentaient de répondre : Il est vrai, j'ai commis ce péché, mais je l'ai confessé.

[3] Oui, nous disait-il, quelqu'un qui se confesse avec sincérité est proche de la conversion. Pour moi, je suis Romain, et, au saint tribunal, je suis la même marche qu'eux, que les Romains. J'aime beaucoup ces principes : *Tout pour les âmes. Le salut passe avant la loi.*

96

Doc. 96 - Février-mars 1845 - SUR LE « MANUEL » DE DUPIN. Paroles groupées - 5, 684-685 et 715-717.

En 1844 à Paris était paru le *Manuel du droit public ecclésiastique français* d'André Dupin, procureur général près la Cour de Cassation. L'ouvrage s'ouvrait par une réédition commentée des Libertés de l'Église Gallicane publiées en 1594 par P. Pithou et représentait un véritable manifeste de ce gallicanisme des légistes qui, bien que déjà anachronique, n'en demeurait pas moins vivace sous la monarchie de juillet. L'épiscopat se devait de relever le défi et le cardinal de Bonald le fit avec une particulière vigueur, en un mandement paru dans les premiers jours de février 1845. Le P. Mayet rassemble ici diverses réflexions du P. Colin sur ce sujet durant les semaines qui suivirent cette parution.

[1] Le cardinal de Lyon, en 1845, fit un mandement contre le *Manuel ecclésiastique* de M. Dupin et un autre ouvrage du même auteur¹ qu'il condamne avec une autorité apostolique, notant les propositions, défendant de le lire, garder, retenir, prêcher, expliquer, conseiller, etc...

[254]

[2] Le P. Colin ne put contenir sa joie. Il en envoya de suite chercher pour l'envoyer à nos principales maisons. Il disait : Quelle joie pour nous de voir notre archevêque à la tête ! Il voulait se plaindre à Monseigneur lui-même de ce qu'il l'avait fait tirer à un trop petit nombre d'exemplaires.

[3] Il disait : Ce sont les évêques qui sauveront la France, encore cette fois.

[4] Monsieur Cholleton, recommandez donc maintenant à la censure de Mgr de Bonald l'ouvrage infâme de Michelet : *Le prêtre, la femme et la famille*¹.

[5] Je voudrais voir tous les évêques condamner tous ces ouvrages infâmes à mesure qu'ils paraissent. Cela soutient le clergé, les curés, les fidèles.

[6] Les évêques sont trop peureux. Ce n'est pas tout de parler contre les mauvais livres en général : il faut les nommer par leur nom et les condamner comme a fait le cardinal.

[7] Le père disait à cette occasion : Le cardinal, ce bon cardinal, ne se doute pas combien je l'aime.

[8] L'archevêque de Rouen ayant fait paraître un mandement encore plus fort contre M. Dupin, dans lequel il citait textuellement ce qu'avait dit ce légiste et en extrayait tout le venin, le P. Colin témoigna sa joie, et en même temps il nous exprima combien le danger de l'Église de France était grand, et avec quelle ruse et [255] quelle ardeur ses ennemis cher-

¹ « Réfutation des assertions de M. le comte de Montalembert dans son Manifeste catholique ».

¹ Livre publié en 1844 par le fameux historien, professeur au collège de France, dont l'enseignement soutenait ardemment les idées libérales. Comme de précédentes publications du même auteur, l'ouvrage s'en prenait, entre autres, aux Jésuites et à ce titre s'insérait dans la polémique du moment.

chaient à en faire une Église nationale et schismatique.

[9] Vraiment, Messieurs, nous dit-il, la Société vient dans de mauvais temps. Il faut de plus en plus qu'elle se groupe et se serre autour des évêques, et puis autour du Saint-Siège. Je veux encore insister plus fortement à ce sujet dans la règle. Et cependant, notre règle s'exprime déjà bien fortement à ce sujet. Rome, en lisant nos règles, a fait même un grand éloge de la foi des Maristes. (25 mars 1845, à la récréation de midi).

[10] Le lendemain il revint encore sur le même sujet et il nous dit : Le cardinal a fait reculer de cinquante ans les trames de l'impiété par son mandement.

[11] Si j'étais cardinal (car pour de pareilles manifestations il faut traiter d'égal à égal), si j'étais cardinal, j'irais, je l'embrasserais et je lui dirais : Monseigneur, vous avez fait une belle œuvre. Mais je ne suis pas grand chose et me suis contenté de lui dire : Monseigneur, nous nous associons à votre gloire.

[12] Messieurs, continua-t-il, nous venons dans de mauvais temps. Nous verrons tout ; les Maristes doivent s'attendre à tout. Je ne serais pas surpris qu'il y eût beaucoup de martyrs dans la Société. Et, ajouta-t-il, s'il s'agissait d'exil, que nous importe ? Tout l'univers est à nous ; quelque part que je vais, il y aura toujours assez d'air pour moi.

[13] Puis il répéta que les Maristes devaient se serrer, se cramponner aux évêques, au pape. Moi je me lie au Saint-Siège, nous dit-il, je me lie au pape. Et je me dis : Je ne serai pas schismatique si je ne le suis qu'avec le Saint-Siège, avec le pape.

[256]

[14] Alors, il répéta le trait qu'il m'avait déjà raconté, disant : Une opinion dont tous les ennemis de l'Église se servent pour attaquer l'Église doit être rejetée. Et il nous dit : J'ai répondu à M. Choizin : Qu'est-ce que le P. Favre a enseigné ? - Mon père, l'ultramontanisme. - Faites ce qu'il a fait. C'est l'esprit de la Société. (Le P. Favre est le professeur de théologie de la Société).

97

Doc. 97 - 3 mars 1845 - LA PRÉDICATION DE LACORDAIRE. Remarques à la fin du repas - 6, 661-663.

En 1845, le P. Lacordaire, célèbre fondateur des conférences de Notre-Dame de Paris et restaurateur des Dominicains en France, était venu prêcher le carême à Lyon. Même si le P. Mayet a, pour une fois, manqué les mots essentiels, la réaction du P. Colin sur le grand prédicateur est intéressante à connaître.

[1] Le 3 mars 1845, le P. Colin nous dit à table, en baissant la voix et en examinant bien si les frères étaient encore là :

[2] Messieurs, l'autre jour une douzaine de médecins et de chirurgiens étaient réunis et on parlait du R.P. Lacordaire (il prêchait alors à Lyon le carême) et ils se disaient : Cet homme a secoué le joug de l'Église, du pape, des évêques, et c'est pour cela qu'il plane sur tous les prêtres par son éloquence. Il ne parle jamais de l'enfer. Voyez : il ne cite jamais les Pères.

[3] Le P. Colin reprit : le R.P. Lacordaire n'a envie que de bien faire ; c'est un saint. Il prêche ainsi pour les [257] gagner. C'est malheureux qu'il... ; (j'ai oublié ce que dit le père)¹.

[4] Il ajouta : Messieurs, ne disons rien, mais écoutons tout, et profitons de tout.

¹ La substance de cette remarque du P. Colin a été notée ailleurs par le P. Mayet (doc. 99 § 10).

[5] Il dit : On dit tout en famille. Mais jamais, ah ! je vous en prie, que jamais il ne soit parlé au dehors de ce qu'auraient dit des Maristes. Les Maristes doivent être *quasi ignoti et occulti in hoc mundo*². Voilà leur vocation.

[6] Le P. Eymard qui aime beaucoup le R.P. Lacordaire et qui, ainsi que nous tous, l'estime beaucoup, dit au P. Colin :

[7] Mon père, il faudrait peut-être que le P. Lacordaire sût ce qu'on dit de lui ; voulez-vous que je le lui dise ?

[8] Non, dit le P. Colin. On pourrait croire que c'est la jalousie qui dicte cet avis. Tout au plus peut-être pourrait-on dans l'intimité en causer avec Monseigneur le cardinal ? Et encore on dirait : Ah ! voilà un corps qui porte envie à un autre.

[9] Il m'était venu en pensée de dire au cardinal : Monseigneur, ne serait-il pas peut-être à propos de donner un traité sur l'Église dans un moment où elle est attaquée de tous côtés ?

[10] Mais j'ai dit : Non. Ce serait donner une leçon au cardinal. Il voit bien mieux que moi ce qu'il convient [258] de faire ; il sent bien mieux le mal et le remède qu'il convient d'y apporter.

98

Doc. 98 - 31 mars 1845 - TROIS POINTS DE DIFFÉRENCE ENTRE JÉSUITES ET MARISTES.
Propos de table - 6, 64-66.

Sur le même thème voir *supra* docc. 54, § 2; 80 et *infra* doc. 119, §§ 6.10.

[1] Le 31 mars 1845, parlant pendant te dîner des grands efforts auxquels la Société doit se vouer et se préparer, il dit :

[2] Messieurs, c'est que tout ce qu'ont fait les Jésuites, la Société doit le faire !

[3] Il n'y a que trois points dans lesquels nous devons différer d'eux.

[4] Premièrement : *Cum tanta ...* alors il cita cet article de notre règle où il est dit que les Maristes doivent se conduire avec tant de modestie, de déférence, de respect que les évêques *diligant et tueantu, societatem tanquam suam*¹.

[5] Secondement, nous ne devons chercher à flatter, ni capter personne dans l'espoir d'en obtenir quelque bien [259] pour nous ou pour la Société¹. C'est l'article, dit-il, que j'ai le mieux observé. La sainte Vierge doit nous suffire.

[6] La nature porte à cela. Quand on est en rapport avec des grands, avec des puissants, la nature porte même secrètement à en espérer quelque bien, à y penser. Mais la sainte Vierge doit nous suffire (il le répéta). C'est peut-être le seul article que j'ai bien observé.

[7] Troisièmement, les Maristes doivent être dans ce monde *quasi ignoti et occulti*².

[8] Voilà en quoi notre règle doit nous distinguer des autres corps ; car au fond toutes les règles des ordres se ressemblent, car elles sont fondées sur l'Évangile.

² « Comme inconnus et cachés dans ce monde ».

¹ Il s'agit du n. 9 des Constitutions de 1842 (*Ant. Textus*, fasc. II, p. 34) : « Qu'ils se conduisent partout avec tant de prudence et de déférence que les évêques aiment notre Société, veillent sur elle, la protègent et la considèrent comme la leur ».

¹ N. 127 des Constitutions de 1842 (*Ant. Textus*, fasc. II, p. 53). Le P. Colin citait souvent cet article.

² « Comme inconnus et cachés ». (Const. de 1842, n. 18 *Ant. Textus*, fasc. II, p. 36).

99

Doc. 99 - Premier trimestre 1845 - COMMENT PRÊCHER. Paroles groupées - 4, 599-606.

En regroupant diverses remarques faites par le P. Colin sur la prédication durant les premiers mois de 1845, le P. Mayet nous donne ici une bonne vue d'ensemble de la doctrine du père en la matière.

[1] Messieurs; nous dit-il, chaque siècle a sa maladie. Autrefois, il y avait de la foi et le cœur était malade. Aujourd'hui, le mal est monté à la tête. Nous vivons dans un siècle d'orgueil, de folie. Il faut guérir cet esprit par notre simplicité, par notre humilité. En chaire, ne [260] paraissions pas vouloir dominer; autrement nous éloignerions. L'homme est plus que jamais jaloux de sa liberté, de son indépendance.

[2] Hélas ! nous dit-il, là où j'ai le mieux jugé notre siècle, là où j'en ai pris une bien triste idée, c'est dans un fait qui vient de se passer à Lyon. On a traduit de l'italien en français l'intéressant ouvrage du P. Ventura : *Marie mère de Dieu*¹. On l'a présenté à des libraires qui ont dit : Cet ouvrage ne se vendra pas ; aujourd'hui on ne vend plus de ces livres sérieux, graves, solides. Il faut quelque chose de joli, de léger, de superficiel. Rien ne m'a donné une plus triste idée de notre siècle.

[3] Mais il faut, bien entendu, Messieurs, la simplicité, et ne pas s'imaginer, comme quelques-uns ont fait autrefois, que par ces mots je voulais dire qu'on prêchât d'une façon basse, triviale.

[4] Mais surtout je foudroie l'abondance. Je veux porter un décret par lequel il sera défendu aux jeunes de rien dire en chaire sans l'avoir écrit (on rit ici). Messieurs, je l'ai déjà fait pour Bordeaux et pour Agen. Quelqu'un disait (c'était un de nos Maristes de talent) au P. Dominget qui est à Agen, qu'il ne devrait pas écrire, que jamais il ne parlait si bien que quand il parlait sous l'inspiration ; j'ai écrit que je ne voulais pas qu'il suivit ce conseil. Messieurs, il faut avoir un style clair et correct ; le siècle le veut. Et un de nos confrères n'a-t-il pas reçu un jour, dans une ville de quatre ou cinq mille, une lettre d'un monsieur, qui du reste n'est pas mauvais, pour le prier de lui indiquer quelques bons livres sur la religion, et ce [261] monsieur lui ajoutait : Je ne peux m'accoutumer au langage de nos prêtres. Jusqu'ici, nous n'avons pas pu nous occuper à écrire, à cause des embarras des premiers commencements. Nous étions enfants ; maintenant nous arrivons à l'âge de l'adolescence ; il faut un autre langage.

[5] Je veux remédier à cela. Nos jeunes gens se gâtent dans les missions de campagne. Ils veulent se mettre à la portée de ceux qui les écoutent, et ils tombent dans un genre trivial, banal, avec lequel ils se familiarisent ; ils le conserveront ensuite, et dans trois ou quatre ans ils ne pourront plus prêcher dans une ville. Je veux qu'ils écrivent leurs sermons. Je suis dans le cas de porter cette année 1845, à Pâques, un décret par lequel j'ordonnerai cela en vertu de la sainte obéissance. Le temps est venu. (Il ne le fit pas).

[6] Je pourrai excepter les gloses et les conférences familiales, à condition qu'on aura préparé les points principaux. Messieurs, c'est une témérité de monter en chaire sans avoir prévu ce qu'on doit dire ; je ne peux pas concevoir qu'on traite ainsi la parole de Dieu. Ne vaut-il pas mieux laisser deux ou trois personnes sans les confesser pour les huit cents ou mille qui doivent vous entendre ? Qu'on sorte du confessionnal, une heure par exemple avant l'instruction, pour la préparer, se recueillir, se pénétrer de la sublimité de cette fonction, de son indignité, pour prévoir... Messieurs, pour moi, je n'ai jamais, dans les missions que j'ai

¹ L'ouvrage, dont le titre complet est *La mère de Dieu, mère des hommes*, avait été traduit par Théodore Millot, neveu de la fondatrice des Sœurs maristes. Il parut tout de même en 1845 chez Pélagaud (OM 4, p. 314).

données pendant quatre ans, prêché qu'une fois sans préparation, et cela par nécessité, parce que celui qui devait donner l'instruction manqua. J'étais au confessionnal ; on vient me chercher : je ne pouvais reculer, je montai.

[262]

[7] Ensuite, il nous parla des dispositions intérieures avec lesquelles on doit monter en chaire et il répéta ce qui se trouve dans d'autres endroits de mes Mémoires, et spécialement dans le tome premier.

[8] Il recommanda beaucoup de ne pas décider les cas de conscience en chaire et de ne pas dire ce qui est véniel ou mortel, soit parce que ces limites ne nous sont pas bien connues, soit parce que plusieurs, qui font des péchés mortels matériels seulement, peuvent être tirés de leur bonne foi ; et qu'ainsi on est cause, ou du moins occasion, de beaucoup de fautes graves.

[9] Il nous exprima un grand désir qu'il avait, c'est que les Maristes pussent se former au catéchisme, à faire le catéchisme, nous faisant observer que c'était un avantage qu'avaient sur nous les prêtres séculiers. Il parla de l'importance de cette fonction, et dit qu'il allait nommer une commission pour qu'on examinât les moyens qu'on pourrait trouver pour y exercer les Maristes.

[10] Parlant de M. Lacordaire en 1845, il disait : C'est un malheur de notre siècle qu'on soit obligé, pour se faire écouter, de parler le langage de la philosophie.

[11] Il voulait qu'on fît des instructions solides, fortes en preuves, bien soignées.

[12] Au mois de février 1845, un Mariste qui s'abandonnait quelquefois en chaire, était peu solide, souvent trivial, parlant mal sa langue, alla entendre plusieurs prédicateurs de carême dont quelques-uns étaient très forts, très solides ; puis il revint disant : ceux que j'ai trouvés les plus apostoliques, sont les pères capucins. Le P. Colin qui [263] vit, vu certaines circonstances de personnes, où cela tendait, dit : Oh ! on est toujours assez apostolique. Et il engagea les jeunes Maristes à continuer à suivre les prédicateurs solides, dont les discours étaient forts et bien nourris, les engageant à les imiter, et à en faire des analyses.

[13] Il les engagea à ne pas suivre le P. Guyon, jésuite, pour trois raisons : 1) parce qu'il ne prouvait pas toujours ce qu'il avançait ; 2) parce qu'il accablait au lieu de relever ; 3) parce qu'il lui arrivait parfois d'apostropher en chaire ce qui ne lui convenait pas dans l'auditoire et de lancer des pointes : trois défauts qu'il voulait qu'on évitât (à cette époque le célèbre P. Guyon avait beaucoup baissé).

[14] Il engagea beaucoup à suivre le P. Desplace jeune, jésuite. (On l'appelle jeune pour le distinguer de plusieurs portant le même nom). Il fit changer l'heure des repas pendant le carême pour que les Maristes pussent entendre beaucoup de prédicateurs, tant il avait à cœur qu'on se formât pour la chaire. Pour donner toutes facilités aux jeunes, on changeait les heures, on faisait deux soupers, on dînait plus tôt, plus tard.

[15] Il n'aimait pas que dans les stations de carême les Maristes prêchassent tous les jours, parce que, l'enthousiasme n'étant pas le même qu'en mission, la multiplicité des instructions nuit à leur effet et ralentit le zèle des auditeurs.

[16] Il avait à cœur que les jeunes suivissent les prédicateurs que, pendant le carême 1845, il les attendait le soir sur les 9 h au retour, leur faisait rendre compte etc. etc. Son intérêt les soutenait. Il dérangeait la règle exprès pour eux.

[284]

Doc. 100 - 9-12 septembre 1845 - COMPOSITION PROVISOIRE DU CHAPITRE GÉNÉRAL.
Discussion capitulaire - 6, 146- 164.

Comme l'a bien vu le P. Mayet lui même (*infra* § 41), l'intérêt du texte qu'on va lire déborde la pure question juridique qui s'y trouve traitée et révèle l'esprit qui animait les premiers Maristes et leur fondateur. On a d'autant moins hésité à l'inclure dans le présent ouvrage qu'il nous présentera le P. Colin, non plus parlant à d'autres ou discutant avec eux une question théorique, mais délibérant en forme sur une décision à prendre : enrichissement indéniable de notre connaissance de ses divers registres d'expression.

[1] Pendant la congrégation de septembre 1845, le P. Colin nous dit qu'il serait bien à désirer pour le bien de la Société qu'on pût, jusqu'à ce que les règles fussent approuvées, nommer un certain nombre de Maristes chargés de représenter tous les autres, et dont la réunion serait considérée comme la congrégation de la Société.

[2] Les raisons qu'il en donnait c'est qu'il n'était pas possible, sans de grandes difficultés et de grands frais, de réunir tous les Maristes; que, cependant, le bien commun demandait qu'il y eût une congrégation permanente, facile à convoquer ; que la règle, il est vrai, y avait pourvu et indiquait un mode, mais que la règle n'étant pas approuvée et, par conséquent, n'ayant pas force de loi, il fallait que la Société provisoirement réglât quelque chose à ce sujet.

[3] Il nous ajouta, pour fortifier cet avis, qu'il n'était pas expédient peut-être de faire approuver la règle encore, que les temps n'étaient pas propices, et qu'il avait confiance, si les temps étaient plus heureux, de pouvoir arriver aux [265] vœux solennels ; que cependant il ne fallait pas que la Société souffrît en attendant et se privât d'un secours fort utile.

[4] Il nous exposa donc sa pensée et demanda à la Société quelle était sa manière de voir à ce sujet.

[5] Tous sentirent l'importance de cette mesure, mais il y eut une grande diversité d'opinions sur le mode. On fit remarquer que parmi les membres nommés il pourrait se faire qu'il n'y en eût pas de toutes les maisons. Le P. Favre dit que la Société serait bien mieux représentée si chaque maison nommait elle-même celui qui devrait faire partie de la congrégation. Cette réflexion n'avait pas échappé au R. P. supérieur dans l'examen qu'il avait fait de cette question avant de nous la proposer ; elle lui fit encore plus d'impression quand il la vit appuyée par plusieurs Maristes.

[6] Tous disaient qu'il fallait éviter le plus petit germe de mécontentement, de division, afin que rien ne pût jamais altérer cette union parfaite qui, jusque-là, avait fait le bonheur, la force et la gloire de la Société ; et qu'une maison qui ne se croirait pas suffisamment représentée pourrait se plaindre d'avoir été oubliée.

[7] Le P. supérieur dit qu'il fallait choisir le mode le plus simple et le plus conciliant ; que si on avait adopté celui qu'il proposait, son intention était de faire relater cette mesure dans le procès-verbal, et de la faire signer par tous les membres présents, et même les absents, afin que, toute la Société y ayant concouru, elle fût revêtue d'une grande autorité et que l'union fût à l'abri. A cette occasion, il nous dit que plus tard, quand il présenterait la règle à l'approbation, du moins *quoad fundamenta et subs-* [266] *-tantialia*¹, il voulait établir la puissance législative non dans le supérieur général mais dans la congrégation, telle qu'elle serait indiquée et définie dans cette même règle. Que cependant le supérieur aurait droit de faire des statuts, des ordonnances.

[8] Puis on en revint à l'article examiné, et bien des difficultés furent soulevées.

¹ « Quant aux bases et points essentiels ».

[9] Le P. Maîtreperrière dit qu'on pourrait peut-être choisir deux modes, un plus simple et plus facile, afin qu'au premier signe le supérieur général pût avoir sous sa main la congrégation, l'autre plus compliqué où chaque maison élirait ses représentants.

[10] Enfin, la Société inclinant beaucoup pour le plan proposé par le P. Favre, on nomma une commission, à la tête de laquelle on le mit, pour en rédiger les articles.

[11] Après un long travail, le P. Favre lut son rapport, tel que la commission l'avait adopté dans une autre séance.

[12] On y désignait ceux qui étaient de droit membres de la congrégation, par exemple, les provinciaux, le maître des novices etc. ; on y marquait le mode d'élections que chaque maison devait suivre en choisissant ses représentants, le nombre que chacune en pouvait nommer, basé sur le nombre des Maristes de la maison.

[13] On paraissait généralement assez satisfait de ce plan ; mais on dit une difficulté et comme une difficulté en amène une autre, on se trouva bientôt embarrassé comme au commencement.

[14] On demanda si les pères profès qui seraient à la maison mère pourraient assister à la congrégation. C'était [267] le sentiment du R. P. supérieur général. Il dit qu'il serait injurieux et qu'il y aurait une espèce d'inconvenance et d'insulte à éloigner de ces séances des profès de la même maison, vu que dans les congrégations générales les matières qui se traiteraient seraient toujours de nature à être traitées devant tout le monde ; que jamais il n'y devait rien avoir de personnel, et qu'on devait simplement y prendre des moyens d'arrêter les abus qui pourraient se glisser avec le temps dans la Société, et d'entretenir et de faire prendre un bon esprit.

[15] Mais le P. Terraillon fit observer que, si les pères profès de la maison mère assistaient aux réunions de la congrégation et y avaient voix délibérative, les pères des autres maisons auraient un prétexte de se plaindre, parce qu'ils pourraient dire que les intérêts de leur maison respective peuvent être compromis.

[16] A cela le P. Colin ayant dit que des intérêts divers ne peuvent pas exister dans la Société ; que la Société est une et n'est pas pour un lieu ; que pour lui il aime autant la maison de Bordeaux, que celle d'Agen ; celle d'Agen que celle de Lyon...

[17] Le P. Convers répondit que, pour le T.R.P. Colin en effet, personne ne doutait de son affection universelle et indépendante ; que cela devait être aussi pour tous ; mais que ce qui est bon en spéculation, ne l'est pas en pratique ; ainsi par exemple, ajouta-t-il, les pères de Paris verront, je suppose, qu'on ne veut rien leur accorder et ils diront : Les pères profès de Lyon sont à la congrégation, et nous n'y sommes pas. Ils ne sont occupés que des intérêts qu'ils ont sous les yeux, et ils forment une majorité contre nous fort aisément, parce que notre maison leur est étrangère.

[18] Le P. Epalle dit : Si on suppose les hommes tels [268] qu'ils doivent être, c'est clair que ces objections doivent être méprisées. Mais, mon père, c'est contre le vieil homme que nous cherchons à prendre nos précautions.

[19] Le P. Colin parut embarrassé, hésitant, et il dit d'un ton décidé : Eh bien, si on voit là quelque germe de division, il faut couler à fond cette proposition.

[20] Mais, dit le P. Convers, qu'en pensez-vous, vous-même, mon père ?

[21] Moi, je pense, répondit-il, que ce qu'a proposé le P. Favre serait bien utile à la Société. Je ne voudrais pas encore faire approuver les règles ; je vous ai dit pourquoi. Et alors, au moins en attendant, nous aurions une congrégation légitime, approuvée de tous, et qui ne se-

rait pas arbitraire. Puis plus tard, l'approbation de la règle anéantirait ce provisoire et on suivrait le mode qu'elle indiquerait et que Rome aurait sanctionné.

[22] Cette affaire en resta là pour cette séance.

[23] Dans une des dernières (la dernière peut-être) le P. Colin dit : Messieurs, j'ai réfléchi. Je ne sais si cette question est opportune. Pour une affaire d'une si grande importance, je crois qu'il ne faut pas improviser ; elle paraît peu de chose, mais elle peut avoir de grandes conséquences. Jusqu'ici nous avons déjà tenu deux congrégations ; tout s'y est très bien passé et toute la Société y a applaudi. Pourquoi ne pas continuer comme nous avons fait jusqu'ici ?

[24] Je suppose que, dans un an ou deux, je voie des difficultés plus ou moins grandes pour réunir une congrégation ; eh bien, j'ai toujours devant moi la retraite générale. A cette époque, le plus grand nombre des Maristes [269] est réuni, et nous faisons ainsi que nous avons fait cette année : nous choisissons cette circonstance pour faire une congrégation. En attendant, j'ai toujours mon conseil que je peux réunir quand je veux.

[25] Je crois que c'est le parti le plus sage.

[26] Je me posais ce matin une question qui fait voir combien de difficultés fait surgir le mode qu'on proposait. Jusqu'ici, plusieurs de nos maisons sont peu nombreuses : il y en a qui se composent de quatre ou cinq. Je suppose qu'il n'y eût pas parfaite sympathie ; les cœurs, les suffrages pourraient être partagés, et deux camps égaux se formeraient. Alors qui décidera ? On pourrait renouveler le scrutin ; mais si chacun croit devoir persévérer dans sa manière de voir, quel embarras ! Il faudrait donc en venir à des discussions, à des choses personnelles ; ce serait un malheur.

[27] Moi, Messieurs, voilà ce que je propose : puisqu'il s'est élevé quelques difficultés, ajournons cela à l'année prochaine ; nous aurons le temps de réfléchir. Et puis je me disais ce matin : Qu'ai-je besoin d'exiger tel ou tel mode de congrégation, puisque, par le fait, nous en avons déjà tenu deux sans règlement préalable ? Le mode est tout naturel. Et en nous abstenant de rien décider à cet égard, nous agissons sagement ; autrement, ce serait établir des antécédents avec peu d'examen, qui quelquefois peuvent engendrer des misères pour la suite. Qu'en pense-t-on ? - P. Humbert, qu'en pensez-vous ? Le P. Humbert : Je partage entièrement votre sentiment.

[28] Toute la Société approuve aussi, à l'exception du P. Terrailon qui cherche à faire prévaloir le mode proposé.

[29] Le P. Humbert au P. Terrailon : Le mode sur lequel vous insistez lie le supérieur.

[270]

[30] Le P. Terrailon : La congrégation sera bien aise quelquefois de lier le supérieur.

[31] Marques d'improbation sur tous les bancs et dans toute la salle d'une façon très prononcée.

[32] Le P. Humbert, sur un ton qui rejette au loin cette pensée : Oh ! si vous voulez lier le supérieur, c'est autre chose !... Nous partons de deux points entièrement opposés.

[33] Toute la Société appuie fortement le P. Humbert ; personne ne dit un mot pour se joindre au P. Terrailon. Celui-ci dit que son intention n'a pas été d'exprimer une pensée offensante pour le T.R.P. Colin ; que, tant qu'il sera supérieur général, la Société doit être entièrement sans crainte, mais qu'il faut prévoir les éventualités de l'avenir.

[34] Or le P. Terrailon ici prenait évidemment le change ; car il ne s'agissait pas de faire une constitution, mais de pourvoir à un mode de congrégation avant que les règles soient

approuvées. L'approbation venant plus tard autorisait, sanctionnait, et rendait canonique le mode indiqué dans la règle. Mais, en attendant, l'extrême modestie du T.R.P. Colin ne voyant encore dans la règle que son ouvrage, demandait le suffrage des confrères.

[35] Le P. Colin répondit : Il ne s'agit pas de lier plus ou moins le supérieur, car la mesure que nous examinons ne sera que provisoire et n'est pas pour toujours.

[36] Moi, je pensais d'abord, ainsi que je vous l'avais proposé, qu'on pourrait nommer dix ou douze membres qui pourraient représenter toute la Société et former ce qu'on appelle la congrégation ; mais j'ai vu de grandes difficultés... je crois qu'il faut ajourner. Les uns raisonneraient [271] d'une manière, les autres d'une autre ; puis cela n'a pas eu lieu... On n'est pas accoutumé à juger du mérite les uns des autres. Puis, le supérieur peut avoir un parti contre lui et il peut se manifester en cette circonstance ; parce qu'il est le point de mire comme étant plus en contact avec tous.

[37] J'ai vu le P. Humbert s'élever contre le plan proposé par le P. Favre et la commission qu'il présidait ; cela m'a fait impression.

[38] Jusqu'ici nous avons marché comme des enfants ; le bon Dieu nous a bénis, et puis il n'y a rien que je craigne tant que de mettre un germe de division.

[39] Renvoyons cela à l'année prochaine. Nous ne faisons rien, nous ne détruisons rien. Toute la Société applaudit

[40] Et ces circonstances n'ont pas même, je crois, été mentionnées dans le procès-verbal, par la raison toute naturelle que le procès-verbal ne rendant compte que des résultats des discussions, ici il n'a rien eu à dire.

[41] J'ai pensé toutefois que cet incident pourrait être utile et agréable à nos successeurs et faire connaître l'esprit de la Société et celui de notre vénérable fondateur.

101

Doc. 101 - 12 septembre 1845 - UN NOVICIAT POUR LES FRÈRES. Aux membres du chapitre général - 6, 137-139.

On sait que durant tout le généralat du P. Colin, les Constitutions n'étant point encore approuvées, la notion d'un noviciat canonique strict n'existait dans la Société, ni pour les pères, ni pour les frères. Signalons que le chapitre général, [272] accueillant la recommandation du P. Colin, décida à l'unanimité dans la séance du 12 septembre, l'établissement d'un noviciat pour les frères, adjacent à celui des pères.

[1] Dans la grande congrégation de septembre 1845, il fut activement question des frères coadjuteurs, de prendre des moyens pour leur faire faire un noviciat en règle.

[2] Le P. Colin dit : Si nous ne faisons pas faire un noviciat aux frères coadjuteurs, nous serons mal servis, et puis nous manquons à nos obligations envers eux.

[3] Il dit encore : Il faut chercher à nous les attacher, en les prenant comme il faut. On en peut faire tout ce qu'on veut, mais il ne faut pas être trop exigeants ; il ne faut pas les regarder comme des domestiques : ils sont nôtres ; il faut les traiter avec les égards, avec la confiance qu'ils méritent. Autrement, nous ne pourrions pas avoir de frères. Et puis, ils ne sont pas sans yeux, et j'ai bien entendu dire à quelqu'un d'eux : Pour éviter de faire un pas, tel ne craint pas d'en faire faire trois cents à un frère. Et puis, que les pères aiment les frères et les frères les aimeront. Quand nous avons quelque service à leur demander, ne leur commandons pas avec empire : disons-leur : Mon frère, pouvez-vous dans ce moment faire telle chose ? Je

prie les supérieurs de bien veiller à cet égard. On est quelquefois porté à croire que les frères doivent travailler comme des mercenaires ; moi je ne crois pas cela. Voyez chez les Jésuites, voyez chez les Capucins. Oh ! le cardinal Castracane m'a fait de grandes recommandations là-dessus. Surtout, surtout, qu'on travaille bien leurs cœurs. Si on n'a pas leur confiance, ils n'ouvrent pas leurs cœurs. Disons-leur de temps en temps quelques paroles douces, quelques mots d'encouragement. Si les frères n'ouvrent pas leurs cœurs, nous ne saurons où ils en sont. Ils seront même quelquefois dérangés : nous n'en saurons rien.

[273]

102

Doc. 102 - 15-18 septembre 1845 - AVIS SUR LES MISSIONS INTÉRIEURES durant la retraite générale - 5, 405-425.

Les avis qu'on va lire ont été en grande partie repris en JEANTIN, t. IV, chapitres XI et XII. On sera heureux toutefois de les retrouver ici en entier et dans l'ordre où ils ont été prononcés.

[1] Pendant la retraite de 1845, à l'exercice de onze heures et demie, celui qui devait donner les avis sur les missions étant absent, le P. Colin vint les donner pendant plusieurs jours de suite. Le P. Germain et un autre Mariste les ont relevés avec tant de soin et une si grande exactitude, que tous ceux qui y ont assisté pourront les reconnaître.

[2] Le lundi 15 septembre 1845, à 11 h ½ il dit :

[3] Messieurs, ce petit exercice a été consacré à donner quelques avis sur l'exercice des missions. Nous ne dirons rien de nouveau, mais il est utile de répéter ce qui a été déjà dit, pour maintenir l'esprit de la Société. Autrement, chacun cherche à y mettre du sien : cela trouble l'harmonie et jette dans une fausse marche. Il en est d'une société comme d'un individu. Chaque individu a son génie, son caractère, une trempe d'esprit, une certaine étendue dans le jugement. Eh bien, exigez qu'un individu ne suive pas son esprit, son caractère, vous exigez de lui l'impossible... Cet esprit, ce caractère, c'est Dieu qui le lui a donné. Il doit en tirer le meilleur parti possible et ne pas s'inquiéter du reste. Une société a aussi son esprit ; qui le lui a donné ? Si cet esprit est renfermé dans la règle, il est évident que c'est Dieu qui le lui a donné. Eh bien, nous ne ferons le bien qu'en suivant cet esprit. Si nous ne le suivons pas, nous pourrions faire du bruit, gagner l'estime [274] des hommes ; mais nous ne ferons pas tout le bien que Dieu demande de nous. La foi est quelque chose de bien grand aux yeux de Dieu ; nous devrions bien nous en pénétrer. Le supérieur n'est rien ; il n'est que l'instrument, que le représentant extérieur ; il ne faut jamais voir l'homme dans l'homme. Dieu est un Dieu d'ordre ; c'est lui qui a établi cette dépendance ; tout remonte à lui. C'est donc Dieu qui envoie quand le supérieur parle ; *sicut misit me pater et ego mitto vos*¹. Mais Dieu donne-t-il un emploi au-dessus de ses forces ? Ne sera-t-il pas avec celui à qui il le donne ? *Ego ero tecum*². Ainsi, un missionnaire part. Il sent sa faiblesse : malheur à lui s'il ne la sentait pas ! Il sent son incapacité : malheur à lui s'il ne la sentait pas ! Il sent son indignité : malheur à lui s'il ne la sentait pas ! Alors je ferai mes observations, mais courtes, humbles ; puis si mon supérieur me dit : Allez, de suite j'irai me jeter aux pieds de Jésus-Christ au saint sacrement, et je dirai : Mon Dieu, je sens ma faiblesse, mais sur votre parole je jette mes filets³. Qu'on fasse de même en chaire, au confessionnal ; si l'on agit avec foi, Dieu sera avec nous. Un saint évêque raconte qu'étant un jour très embarrassé et ayant inutilement consulté les hommes et les livres, il trou-

¹ « Comme le Père m'a envoyé, moi aussi je vous envoie » (Jn 20, 21).

² « Je serai avec toi » (Ex 3, 12).

³ Lc 5, 5.

va une sainte âme qui, sans être au courant de rien, lui dit : Dieu n'est pas content ; Il dit : On consulte tout le monde, et moi, on ne me consulte pas ! Cette parole fut un trait de lumière pour lui, et il s'adressa à Dieu.

[4] Oui, Messieurs, soyons remplis de cet esprit de foi. Dans un siècle tel que le nôtre, dans un siècle d'incrédulité, il me semble qu'un ministre des âmes doit brûler [275] d'ardeur pour voler au salut de ses frères, et être comme dans l'impatience du moment où il pourra s'élaner à leur secours. Mais point de présomption.

[5] Point de présomption, point de cette confiance qui s'appuie sur l'homme, point de cette activité qui prend sa source dans la nature. Jésus-Christ veut ressusciter un mort : cependant il frémit, il verse des larmes, il s'avance vers le tombeau, il prie en silence comme pour se disposer à ce miracle. Pourquoi cela ? Messieurs, avait-il besoin de tant de préparation ? Il était le tout-puissant. D'un seul mot, il pouvait le rendre à la vie, mais il voulait nous montrer qu'on ne sauve pas des âmes sans effort. Et voyez si saint Liguori a épargné les cilices, les disciplines, les jeûnes au pain et à l'eau pour se disposer à cette grande œuvre. Pour moi, Messieurs, je n'ai jamais rien lu qui m'ait plus fait sentir la grandeur du ministère des âmes que les *Révélations* de sainte Brigitte. Je vous fais un aveu : c'est qu'en lisant cet ouvrage, que j'ai lu plusieurs fois, j'avais honte de moi, de me sentir obligé de m'occuper de toute autre chose, de choses d'administration. Mais chacun a sa voie ; Dieu soit béni !

[6] Il faut la science à un missionnaire. Un prêtre, surtout un religieux, qui ne sent pas le besoins d'étudier, aura un jour une grande responsabilité, au jugement de Dieu un grand compte à rendre, parce que, s'il s'était fait violence et avait acquis un degré de plus de science, il aurait pu sauver un bien plus grand nombre d'âmes, plusieurs milliers de plus. Oui, Messieurs, il faut travailler, mais non travailler à la lueur de la lumière de l'amour du monde, non à la lueur de la lumière de l'amour-propre, mais à la lueur de Jésus-Christ et de Jésus-Christ crucifié.

[7] Avant d'aller en mission, deux préparations : pré- [276] -paration éloignée, préparation prochaine. Éloignée : science suffisante ; préparation prochaine : étude. Voilà pourquoi, pendant l'été, on laisse tout le temps libre afin qu'on puisse le partager entre l'écriture sainte, la théologie, la lecture des bons modèles, la composition. Celui qui sera bien exact à cette étude et saura bien distribuer son temps, sa santé ne souffrira pas, le temps lui paraîtra trop court, il ne s'ennuiera pas et ne sera pas impatient.

[8] Le mardi 16 septembre 1845, le père continua : que les missionnaires aient des sermons écrits. Que la doctrine en soit juste ; qu'il n'y ait rien d'exagéré. Un jeune prêtre ne devrait jamais prêcher sans avoir écrit, à moins que ce ne soit par obéissance ou par nécessité ; autrement il y a témérité et ici, Messieurs, j'ai envie de détruire tous les petits prétextes dont on se couvre pour ne pas composer. Il y en a qui allèguent les maux de tête. Je lisais, il n'y a pas longtemps, que dans un exorcisme le démon dit, en parlant de jeunes gens qui voulaient se faire religieux : Je leur donnerai tant de maux de tête, tant de coliques, tant de maux d'estomac, que je les empêcherai bien d'entrer dans la vie religieuse, ou ils n'y resteront pas longtemps. Je voudrais que les jeunes gens demandassent au supérieur deux de leurs confrères pour leur lire leurs sermons, et les juger ; c'est même la règle qu'aucun sermon ne sera prêché sans avoir été vu par des anciens. Mais je prie ceux-ci d'être indulgents. Nous ne devons pas attendre d'un jeune homme, à vingt-quatre, à vingt-six ans, quelque chose de supérieur ; ce qui ne vaudrait rien pour un homme de trente ans, suffit à vingt-quatre. On a alors peu d'habitude, peu de pratique ; on ne connaît pas le cœur humain. Je ne voudrais pas même qu'on voulût trop l'étouffer. Un jeune homme, à son début, se lancera un peu dans les fleurs de rhétorique... ce n'est pas un mal ; il en rabattra toujours assez plus tard. Mais pour ce qui serait exagéré, relâché, [277] en un mot ce qui ne serait pas exact, il faut le corriger.

[9] Mais ce n'est pas tout de composer ; il faut être homme d'oraison, de mortification... et quand je dis : mortification, j'entends mortification intérieure. Si nous n'avons pas l'esprit d'oraison et l'esprit de mortification intérieure, nous serons des instruments stériles ; nous parlerons, mais nos paroles n'iront pas jusqu'au cœur ; ainsi donc, mortification des passions, des sens, des pensées ; intention droite. N'ayons que Dieu seul en vue. Il lui viendra bien, à ce prédicateur, des pensées d'orgueil, d'amour-propre, quand il croira avoir bien prêché, avoir trouvé une belle tournure ; mais il les méprise ; il s'en sert pour faire un acte d'humilité et rire de lui-même et de ces pensées de folie ; et il répond comme saint Bernard au démon de la vaine gloire : Je n'ai pas commencé pour toi, je ne finirai pas pour toi.

[10] Quelqu'un de vous m'a dit qu'avant d'aller commencer une mission on devrait faire une neuvaine : j'approuve beaucoup cette pratique. Une neuvaine en l'honneur de la sainte Vierge, de saint Joseph, de nos saints anges gardiens, des anges gardiens de ceux qu'on va évangéliser. Par rapport aux anges gardiens, Messieurs, nous devrions sans cesse nous recommander à ceux des personnes avec qui nous sommes en relation ; traiter avec eux, et non avec les personnes dont ils sont chargés ; ce serait plus tôt fait. On peut aussi recommander la mission aux saintes âmes, mais tout cela, avec simplicité et sans bruit.

[11] Le moment du départ arrive. Si l'on demeure dans le lieu de la résidence de l'évêque, on va le voir et lui demander sa bénédiction avant le départ ; pendant la mission, il est aussi dans l'esprit de notre règle de lui écrire au moins une fois. La règle dit qu'on rendra compte aux évêques des missions que les Maristes feront dans [278] leurs diocèses¹. Je sais que les évêques y tiennent. Si l'on passe d'un lieu dans un autre, on ferait bien aussi d'en avertir l'évêque, à moins qu'on ne le lui ait dit au départ. Mais dans ces lettres point d'enthousiasme : modestie, vérité, simplicité. On pourrait même quelquefois s'adresser à la maison mère qui informerait l'évêque ; et celui-ci n'aurait que deux mots à entendre, et souvent il serait très content à cause de ses occupations. Dans la Société, il est aussi d'habitude d'aller demander au supérieur de la maison sa bénédiction avant de partir. Je me suis souvent demandé pourquoi, dans les anciennes communautés, il y avait tant de petites pratiques d'humiliation, comme de se prosterner sans cesse aux pieds du supérieur, puisque le supérieur est un homme comme un autre, et je crois bien que Dieu a inspiré cela pour humilier le supérieur. En effet, quoi de plus propre à le jeter en confusion que de voir à ses pieds des personnes qui valent mieux que lui quelquefois ? Secondement, pour simplifier et fortifier l'âme des religieux et apprendre à ne pas regarder le supérieur comme homme. Il est bien homme, mais, comme supérieur, il tient la place de Dieu.

[12] Dans les voyages il faut être bien prudent. Si on est obligé de prendre des voitures (car il est rare qu'on puisse aller à pied) on part tous ensemble. Évitez les causeries : 1) on ne gagne rien à causer ; 2) on perd son temps. On ne peut pas parler aux compagnons de voyage ni des missions, ni de Dieu ; c'est bien rare ; tandis que vous pourriez méditer. Ces conversations ont toujours quelque danger. En voiture, soyons prudents, honnêtes ; ne disputons jamais pour les places. Si quelqu'un a envie de votre place et que vous puissiez la céder, faites-le. Veillez bien [279] sur vos yeux et soyez bien réservé, sans être singulier, car on est souvent en face avec des personnes du sexe. Quand on arrive sur le territoire de la paroisse qu'on va évangéliser, il est une habitude qu'on a bien suivie et que je désire bien qu'on conserve ; soyez bien exacts là cela : si on ne peut se mettre à genoux, on récite en voiture le *Veni Creator*, des prières à la sainte Vierge, à saint Joseph... Mais qu'on n'oublie pas les âmes du purgatoire et les anges gardiens des lieux qu'on va évangéliser. (Ici la cloche sonna).

[13] Le mercredi 17 septembre 1845, le P. Colin reprit la parole et dit : Messieurs,

¹ En fait, la règle disait, d'une manière plus générale, qu'il fallait lui rendre compte des affaires les plus diverses (Const. 1842, n. 9: *Ant. Textus*, fasc. II, p. 34).

nous allons continuer. Quand on se rend au lieu de la mission, pendant le voyage, les missionnaires, doivent se tenir dans un grand recueillement... Ah ! si l'on est bien recueilli et qu'on réfléchisse attentivement, on trouve de grands motifs de s'humilier et d'avoir confiance. De s'humilier : le missionnaire doit se dire : Je vais coopérer au mystère de la rédemption, le compléter, continuer l'œuvre de Jésus-Christ. Et qui suis-je, moi ? Ne serai-je pas un obstacle à cette rédemption ? Ce qui doit cependant exciter la confiance du missionnaire, c'est qu'il est envoyé par Jésus-Christ, par l'obéissance ; c'est que Dieu ne met jamais dans une position sans accorder les grâces qui sont nécessaires à celui qu'il y place ; et alors le missionnaire, touché par ces considérations, demande à Dieu ces grâces,

[14] Pendant le voyage, comme nous l'avons déjà dit, il faut éviter avec soin les discours du monde, les discours légers. En voiture, je le répète, qu'on ait bien soin de prendre une position décente ; quand on sait s'arranger, on le peut.

[15] Mais arrivons sur les lieux. Nous arrivons : la première visite qu'on doit faire, c'est à l'église ; on va [280] s'offrir à Dieu ; on le conjure d'accorder aux pécheurs des grâces de conversion, et de bénir les travaux auxquels on va se livrer. Je verrais avec le plus grand plaisir, si on le peut sans singularité, qu'on allât ensuite dans la chapelle de la sainte Vierge se prosterner à ses pieds et lui demander sa protection. De là, on se rend au presbytère ; on sera, si vous voulez, deux, ou trois, ou quatre. Monsieur le curé fait tout pour bien recevoir les missionnaires ; mais s'il a voulu quitter sa chambre (ce dont on s'apercevra bientôt), le supérieur de la mission (et non un autre) lui fera d'humbles représentations, lui dira qu'ils seraient trop peinés de ce déplacement. Oui, Messieurs, il ne faut pas que messieurs les curés soient dérangés et que la mission leur soit pénible. Ensuite, monsieur le curé fait voir ordinairement aux missionnaires les chambres qu'il leur destine. Les Maristes ne doivent pas alors demander au supérieur : Quelle chambre prendrai-je ? Cela le pourrait gêner. Mais s'il y en a une moins commode, on lui dira : Moi je prends celle-là ; et même, s'il doit y avoir émulation entre les missionnaires, c'est pour avoir cette chambre qui n'est pas si bonne que les autres. Le supérieur lui-même pourrait bien se la réserver et la choisir. On voit que saint Liguori, supérieur des Rédemptoristes, en pareille occasion n'y manquait jamais. On s'honore en faisant ainsi. L'amour-propre pourra réclamer ; mais on prévient cette tentation en se rendant justice à soi-même et en choisissant toujours pour soi le pire.

[16] La frugalité doit présider aux repas. Table frugale et suffisante. Si monsieur le curé, pour faire honneur aux missionnaires, veut faire quelques frais, il ne faut pas que tout le monde lui fasse des observations ; cela ne convient pas. C'est à celui qui est à la tête de porter la parole ; cette règle est une règle de tact. Le supérieur pourra donc lui dire : Monsieur le curé, vous nous feriez [281] le plus grand plaisir de ne pas changer votre ordinaire, et, je vous en prie, deux ou trois plats suffisent bien. Le supérieur lui fera cette observation une ou deux fois, mais pas davantage. Le faire plus souvent ressemblerait à ces paroles de compliment qu'on dit sans dessein et comme pour flatter.

[17] Il faut prendre toutes les précautions possibles pour que les missions ne paraissent pas coûter. Ce serait un mauvais renom pour les missionnaires, cela détournerait les curés de donner ces saints exercices à leur peuple, et ferait mauvais effet sur les paroissiens. Ah ! je ne voudrais pas qu'on calculât, dans dix paroisses à la ronde, ce qu'a coûté une mission de quatre semaines et qu'on dise : La mission a coûté dix mille francs, ainsi que cela s'est dit il n'y a pas longtemps pour d'autres ; ce ne sont pas des Maristes mais je ne peux pas croire que ce fait soit vrai. Ah ! quel malheur si la Société de Marie un jour donnait lieu à ces bruits ! Mais cela n'arrivera pas. Dans les commencements de la Société, quand nous étions missionnaires (il se reprit et dit : catéchistes, ce mot convenait mieux à sa modestie) quand nous étions catéchistes, le bruit se répandit une fois que la mission que nous donnions allait coûter tant... on monta en chaire (c'était bien lui ; mais il se servit de la particule on pour ne pas se nommer),

on monta en chaire et on dit : j'apprends, mes frères, qu'on demande ce que va coûter cette mission... écoutez bien mes frères : Elle ne coûtera rien, et si la générosité, la reconnaissance ou quelque autre sentiment engageait quelqu'un à nous apporter quelque chose, nous ne recevions rien, rien. Messieurs, ce n'est pas pour l'argent que nous travaillons, c'est pour le salut des âmes ; et nous sommes bien plus riches, bien plus honorés, bien plus heureux d'être les instruments de ce salut et de répandre dans les âmes la paix et la joie.

[282]

[18] Dans les cures, Messieurs, évitez les petites particularités ; soyez le moins possible à charge.

[19] Votre chambre et la salle à manger, voilà les deux seules pièces de la cure que vous devez connaître. Ne recevez jamais dans votre chambre, une personne du sexe, quelle qu'elle soit, quelque raison qui l'amène. Si quelqu'une a à vous parler, recevez-la dans la salle de réception ; mais dans la chambre : jamais, jamais. Pour moi en mission, j'aimais mieux rester debout et répondre ainsi que de laisser arrêter dans ma chambre. Rien de plus imprudent, soit en mission, soit ailleurs, que de recevoir une femme dans sa chambre. Soyez dans un lieu où vous puissiez être vu et être entendu par occasion. Suivez bien cette règle avec la domestique de monsieur le curé. Si elle entre pour balayer, faire la chambre, soyez honnête ; mais en ces occasions, ne craignez pas de vous déranger, de sortir dans le corridor. C'est une petite leçon indirecte qui en vaut bien une autre, et elle n'y reviendra pas deux fois, peut-être. Du reste, c'est peut-être le seul moment de libre qu'elle ait ; n'allez jamais à la cuisine ; vous n'avez rien à y faire ; ne liez pas de conversation avec elle, ni avec les autres personnes qui habitent la maison. Que le supérieur ait bien l'œil à cela. Mais soyez toujours très honnête ; recevez le moindre petit service avec reconnaissance, mais modestie toujours. Si la servante a une infusion à vous porter, allez la recevoir à la porte ; toutes ces petites précautions, Messieurs, sont nécessaires pour notre sûreté, pour édifier, pour laisser une bonne odeur après nous dans les lieux que nous aurons évangélisés.

[20] Ira-t-on prendre des repas en dehors ? Le moins possible ; le moins possible, puisqu'on ne peut pas dire jamais. Il est des cas où l'on pense qu'un refus nuirait et qu'une acceptation pourra être utile, par exemple chez le maire, chez les principaux, pourvu que monsieur le curé [283] y aille : c'est à eux d'en juger. Mais si le maire est pieux, je pense que souvent on pourra refuser et se contenter de le prévenir par une visite qui pourra suffire pour obtenir son concours sans l'acceptation du dîner. S'il invite, on pourra répondre que ce ne sont pas nos usages, que c'est un peu contre nos règles.

[21] Pendant la mission, en général, il y a de grands inconvénients à courir de maison en maison pour aller ramasser les pécheurs qui ne se rendent pas, j'entends les hommes. Quelquefois l'esprit de Dieu pourra pousser à aller ainsi chercher un grand pécheur dont l'habitation n'est pas éloignée. Mais s'il s'agissait d'aller tourmenter les uns et les autres, il y a, je le répète, de graves inconvénients, et encore, dans le cas que je viens de dire où l'on pense pouvoir faire cette démarche, il ne faudrait pas la confier à tous ; il faudra un missionnaire qui ait du tact.

[22] La mission commence ou un jour de la semaine ou un dimanche, suivant que le supérieur le juge à propos et que l'esprit de Dieu le pousse. Si l'on commence le dimanche, il faut que le discours d'ouverture soit un discours bien préparé. Moi, j'appelle ce discours l'exorde de la mission ; du moins c'est ce qu'il doit être. Il doit être pour gagner la confiance, pour faire tomber du premier coup nous les bruits, tous les préjugés. Il doit être simple, noble, maternel, et rempli de charité. Il doit être court. Car il ne faut pas épouvanter. Le discours d'entrée peut avoir le plus grand résultat.

[23] Ici la voix du père s'attendrit, s'anima, et il dit comme quelqu'un qui a quelque chose grandement à cœur : Ah ! Messieurs, nous voilà maintenant aux petits enfants. C'est par eux que la mission doit commencer. Les premiers missionnaires (il se reprit et dit :) les premiers [284] catéchistes de la Société (c'est le nom qu'il se donnait quand il parlait des missions qu'il avait données pendant quatre ans, tout à fait à l'origine de la Société), les premiers catéchistes de la Société ont toujours fait ainsi et je désire bien que cette pratique se conserve. Après le sermon, si c'est un dimanche comme je le suppose, on annonce pour le lundi le catéchisme et les confessions pour les petits enfants ; mais ce catéchisme, il faut que celui qui en sera chargé soit quelqu'un qui aime les enfants, qui sache s'en faire écouter ; et par les enfants vous entrez dans toutes les familles. S'ils sont contents, aussitôt toute la paroisse est ébranlée et chaque missionnaire peut aisément remarquer qu'il a à son confessionnel tous les parents des enfants qu'il a confessés. Je ne m'arrête pas longtemps sur ce sujet ; mais j'y tiens beaucoup. Outre ces commencements, il serait bien à désirer qu'on pût continuer ces catéchismes de temps en temps. Il faudrait même qu'on le fît en public le dimanche devant toute la paroisse, surtout vers le milieu de la mission. On a là une excellente occasion d'instruire sur les sacrements les paroissiens sans les humilier. On interroge les enfants, on leur fait décider des cas de conscience, on se montre tout à fait bon et paternel, on cherche à leur ouvrir le cœur, à leur montrer combien le confesseur est touché quand il voit un pénitent lui avouer ses fautes, que rien ne le surprend... on fait voir combien il est facile de rentrer en grâce avec Dieu... Par de petites interrogations et de petites difficultés, on montre la facilité de la pratique du sacrement de pénitence. Cela se fait à vêpres par exemple, et, en sortant de vêpres, souvent il viendra un pécheur touché à votre confessionnal pour faire une confession générale. Cela nous est arrivé dans nos courses. Vous dites par exemple à un enfant : Mon petit ami, j'ai commis plusieurs péchés ; mais il en est un, un gros... ah ! jamais je ne pourrai me résoudre à le confesser... pourrai- [285] -je obtenir mon pardon sans dire celui-là ? On conçoit ce que répond l'enfant. Alors le prêtre reprend cette réponse avec un ton paternel ; il dilate toute sa charité ; il montre des entrailles de mère ; cela fait un bien merveilleux et ouvre les cœurs.

[24] Oui, Messieurs, en excitant les sentiments de confiance, moi je crois qu'on gagne plus qu'en tonnant, qu'en effrayant. Il est des âmes qui se laissent prendre par la terreur peut-être ; mais il en est bien plus, je crois, qui se laissent gagner par la bonté, par la tendresse, par la confiance. Toutefois, il faut les deux, et c'est pour cela qu'en mission il est bon que l'un tonne, que l'autre relève. Quant à moi, j'avoue que par rapport au sacrilège, je n'oserais jamais faire à ce sujet des discours terribles, surtout au commencement de la mission, ni même quelques jours avant la communion. Ces peintures effrayantes, ces comparaisons à Judas, ces exposés terribles sur la grandeur de ce crime glacent d'effroi, et celui qui se sent coupable n'osera jamais aller faire l'aveu d'un péché qu'on a montré être si grand. Mais revenez de temps en temps sur le bonheur que procure une bonne confession. Le plus grand bien des missions, c'est la facilité de réparer les mauvaises confessions. Je n'oublierai jamais qu'une pauvre personne vint se jeter aux pieds du missionnaire les yeux baignés des larmes et lui dit : Ah ! mon père, il y a dix ou vingt ans que je vous attends. Je pleure toutes les nuits ; elle n'osait pas aller ailleurs, et elle n'avait pas assez de courage pour faire un aveu à son curé.

[25] Parlons maintenant du confessionnal. Il en est du confessionnal comme de la chambre. Il y en a qui sont mal placés, d'autres moins bien. Ne demandez pas au supérieur quelle place il vous donne. Offrez-lui de prendre le confessionnal le moins apparent, le plus mal placé ... [286] ainsi il sera à son aise... puis vous vous placerez comme il dira, Quelquefois, en effet, il convient que le supérieur soit dans un endroit convenable et il ne doit pas être gêné pour son choix.

[26] Quelqu'un m'a fait au sujet des grilles une observation qui m'a fait grand plaisir. Il y a dans un certain pays, où nous exerçons, des grilles qui ne sont pas convenables, en fil d'ar-

chal ; d'autres trop courtes... : on est l'un sur l'autre... d'autres trop larges : on peut y passer le poing. Je ne crois pas qu'en pareille occasion, vous fassiez de la peine à monsieur le curé, en le priant de vous permettre de faire faire une grille, non à ses frais, mais aux vôtres... Cela vous coûterait bien cinq francs, qu'est-ce ? Et alors vous ferez en sorte que la planche descende jusqu'en bas, et ainsi les genoux n'iront pas toucher votre pénitente. On m'a même offert de faire des grilles portales qui pourraient se démonter et s'emporter. Si dans les pays où l'on va, on ne peut s'en procurer de convenables, cela serait peut-être bien. Je recommande aux supérieurs de mission une grande attention au sujet de ces grilles.

[27] Au confessionnal... ah ! Messieurs, c'est un ministère bien haut, bien sublime, bien divin, bien fécond, mais bien dangereux. C'est là qu'on a besoin de n'être pas homme. Un seul mot dira tout. Au confessionnal, il faut se revêtir de Jésus-Christ : nous ne sommes pas là comme homme ; et comme homme, qui donc a le droit de pénétrer dans les secrets des cœurs ? Qui a le pouvoir de remettre les péchés ? C'est Dieu, Dieu seul. Il faut donc être avec Dieu, avoir une oreille ouverte au pénitent, l'autre à Jésus-Christ. C'est lui qui par nous entend. Revêtons-nous des sentiments de Jésus-Christ envers les pécheurs, envers la Samaritaine, envers Madeleine. Jésus-Christ est mon modèle ; c'est Jésus-Christ, qui doit parler [287] par ma bouche... Et les yeux... Messieurs, quant aux yeux, au confessionnal, il n'y a pas besoin d'avoir des yeux. Il n'y en a qui les tiennent toujours fermés, et je les approuve beaucoup. Ah ! surtout, prenons bien garde que dans notre zèle il n'y ait rien de naturel, rien d'humain. Celui qui se conduirait dans un si saint ministère par quelque sentiment humain, s'il ne va pas plus bas, expiera bien cela en purgatoire. Il en est qui par leurs manières de faire par leurs paroles au confessionnal, disputent les âmes à Dieu, les embarrassent. Je lisais dernièrement qu'un religieux de Cluny qui avait rendu service à Marie Alacoque et l'avait confessée, lui apparut tout entouré des flammes. Il était en purgatoire, et pourquoi ? Parce qu'au confessionnal il avait agi trop naturellement.

[28] Sur quoi faut-il prêcher ? Il faut prêcher, outre les instructions de morale, il faut prêcher sur le dogme : je voudrais que chaque missionnaire eût plusieurs instructions bien écrites, solides, claires sur le dogme : par exemple une bien bonne sur la divinité de la confession, Il est arrivé que dans de certaines localités, les laïques, même de ceux qui étaient les principaux, disaient : Instruisez-nous ; nous avons vécu sous l'Empire ; nous avons été les élèves de l'Université ; nous ne connaissons pas la religion. (Ici on sonna la fin de l'exercice).

[29] Un autre jour le P. Colin continua : Il faut laisser à table la place d'honneur au curé pendant la mission. Pendant le repas, abstenons-nous avec soin de toute parole ayant trait à la confession. Cela est pour le moins très imprudent. Il ne faut pas même consulter à table. Il n'y a pas longtemps qu'une dame, âgée de quatre-vingts ans et qui depuis soixante ans ne s'était pas confessée, tomba malade. Elle ne voulut d'aucun confesseur. Enfin on lui parla d'un Capucin, et elle y consentit parce qu'on lui dit que c'était un homme qui n'allait pas dans le [288] monde. Savez-vous pourquoi elle avait abandonné les sacrements ? C'est qu'elle avait entendu parler, il y avait soixante ans, un prêtre, de confession. Quelles que soient les personnes qui se présentent, ne demandez pas le nom et prenez garde de ne pas montrer de curiosité. Souvent le nom n'étant pas dit, on sera bien plus libre, on se déchargera bien plus aisément. Eh ! Messieurs, vous savez ce qui est arrivé au P. Debussy dans une retraite pastorale. Il reçut une lettre dans laquelle on lui disait : Trouvez-vous à minuit dans votre chambre sans chandelle. Il le fit : à minuit on vint frapper à sa porte, et on se confessa. Messieurs, le zèle inspire tout et donne la connaissance du cœur humain. On peut consulter. mais avec les prêtres, et toujours de manière qu'on ne puisse pas reconnaître ce dont ii s'agit. En consultant sur une matière délicate faisons-le d'une manière délicate. Si ce sont des confrères nous n'avons pas besoin de faire des tableaux : celui qu'on consulte pourrait être surpris lui-même. Le cas tel qu'il est, et si l'on est obligé de dire quelques circonstances, toujours avec délica-

tesse : et ne pénétrons pas trop profond dans la confession. Comme disait quelqu'un : qui voit l'arbre, voit la racine, quand on connaît un peu le cœur humain.

[30] Que le curé préside partout. Respectons bien aussi le vicaire : nous devons leur gagner la confiance des peuples, les honorer devant eux, les honorer partout : même en chaire montrer de l'intérêt pour le curé, sans tomber dans la flatterie cependant. Faisons aussi faire les cérémonies aux curés, et je sais qu'ils n'en sont pas fâchés. Il ne faut pas qu'on dise que nous prenons l'étole ; nous ne sommes que les aides. Le bien ne se fait que dans l'ordre, et c'est l'ordre que Dieu a établi.

[31] J'en viens à la consécration des enfants (ici il prit un ton fort tendre). Ah ! Messieurs, j'aimerais bien qu'on [289] ne les oubliât pas. Ah ! ne les oublions pas. Cette consécration attire des grâces sur la mission.

[32] Faut-il faire ces cérémonies avec grand fracas, avec dépense ? Non, cela n'entre pas dans l'esprit de la Société. Il faut, dit-on, frapper l'esprit des peuples. Oui, mais il ne faut pas frapper leurs bourses ; les peuples tiennent bien plus à leurs bourses qu'à tout cela. Dans le moment de l'enthousiasme on se prête bien à ces frais ; mais ensuite on calcule ; cela se redit dans les paroisses voisines, et éloigne des missions. Après tout, Messieurs, quel est notre but, dans nos missions ? Sachons nous contenter d'un autel décent, orné simplement, et qu'on fera élever et ranger le mieux qu'on pourra. Je me souviens de certaines paroisses bien pauvres qui, dans nos commencements, nous donnèrent bien autant de consolations que les paroisses qu'on évangélise aujourd'hui ; nous faisons nous aussi de belles cérémonies, aussi solennelles que possible, avec quatre cierges autour de la statue de la sainte Vierge et on les trouvait pourtant fort belles. (Ici tout le monde rit avec lui). Dans certaines localités, on peut faire de belles cérémonies et avec grande pompe, mais les missionnaires ne devraient pas l'insinuer.

[33] Mais faut-il faire beaucoup de fracas, beaucoup de bruit ? Faut-il faire en sorte d'avoir toutes les paroisses voisines ? La proposition que je vais émettre vous étonnera peut-être. (Ici le père prit un ton fort grave). Faut-il faire consister le bien d'une mission dans le grand nombre des confessions, ou du moins dans le désir ardent qu'il n'y en ait pas un seul qui reste sans s'approcher, comme on dit ? Moi je pensais autrefois qu'il y avait là amour-propre et grand abus, et je n'ai pu changer d'avis encore. Dieu a son temps. Que le missionnaire emploie la prière, l'oraison, l'onction... très bien... mais s'emporter contre ceux qui ne viennent pas ? Ah ! Messieurs, ce n'est pas par là que vous [290] convertirez. Au sujet des paroisses voisines, voici encore ma pensée : si j'étais curé, moi, je voudrais que les missionnaires fissent la mission pour ma seule paroisse ; je redouterais ce concours de confrères à l'église et à la cure. Faisons nos missions avec calme, paix. Bornons-nous aux lieux et aux peuples auxquels nous sommes envoyés. S'il vient des étrangers, ne les repoussons pas, mais ne les attirons pas. Quand les paroisses voisines accourent, les curés voisins disent : Mes paroissiens ont fait la mission là-bas, et ils ne pensent plus à faire évangéliser leurs peuples. Dans une mission que nous avons faite et où il n'y avait que deux pères pour prêcher et confesser, le curé a été très content, tandis que dans une autre paroisse où il y avait un grand concours de confesseurs, la mission n'a pas réussi. Nous sommes dans un siècle où il faut tout faire avec modestie ; plus nous serons modestes et plus nous ferons l'œuvre de Dieu. Chaque siècle a eu son orgueil, et le nôtre a bien sa part de cet orgueil, et il prend sa source dans l'incrédulité. On ne peut réussir aujourd'hui que par la modestie ; il faut prendre les âmes en se soumettant à elles. Dans une paroisse où d'autres avaient passé avant nous, on se souvenait de la mission qui avait été faite avec amertume ; on se rappelait bien des brusqueries ; on était effrayé d'y voir revenir des missionnaires ; mais lorsqu'on vit notre genre, toute la paroisse fut ébranlée, on se rendit ; on fut content ; on se réconcilia avec les missions, et nous pûmes sortir sans bruit.

[34] Faut-il aussi crier beaucoup contre les abus ? Messieurs, chacun a sa manière

d'envisager les choses ; pour moi je laisserais cela aux curés ; par exemple, si j'ai à montrer les dangers de la danse, je le fais, mais sans tableaux qui irritent, sans exagérer ; ainsi pour les cabarets : je pourrai montrer que c'est un état dangereux, mais j'instruirai en même temps...

[291]

[35] Et ensuite, Messieurs, en parlant des grands du monde, il est vrai *Vae divitibus*¹. Jésus-Christ l'a dit ; il faut donc le dire aussi ; mais il y a manière ; et moi je dis aussi : *Vae pauperibus*². Si les uns se damnent par orgueil souvent, souvent aussi les autres se damnent par d'autres causes. Je crois qu'en faisant une instruction bien paternelle sur le bon usage des richesses on ne rendrait pas les riches ennemis des pasteurs.

[36] Avant de monter en chaire, on devrait prendre au moins un petit quart d'heure, non pour étudier, non pour savoir ce que vous allez dire, mais pour vous recueillir au pied du crucifix : qui suis-je ? que vais-je faire ?... moi pécheur... de la part de qui vais-je parler ? : de la part de Dieu. A qui vais-je parler ? : à des hommes rachetés du sang de Jésus-Christ, à des frères qui sont peut-être plus innocents que moi, qui seront bien plus élevés en gloire que moi peut-être... il y a bien là de quoi pénétrer de la plus profonde humiliation. Et cette humiliation, quand on en est bien pénétré, se lit sur le front. On ne devrait jamais monter en chaire avant d'avoir fait un acte de contrition.

[37] Avant l'instruction on dit trois *Ave Maria* ; c'est une pratique de nos commencements qu'il faut bien conserver. On dit au peuple pourquoi.

[38] Après la bénédiction, chaque soir, on dit trois *Pater* et trois *Ave* pour la conversion des pécheurs, et chaque soir avant de les réciter on dit et on répète au peuple pourquoi, pour la conversion des pécheurs. Je crois que c'est une prédication plus éloquente que tout ce qu'on peut dire souvent.

[292]

[39] Édifions aussi les peuples. Je sais que dans une mission donnée par les Maristes, chacun disait : Oh ! Voyez-les donc, ces messieurs, comme ils prient ! Rien que de les voir dans l'église, cela nous frappe, et nous porte à prier. Oh ! l'exemple ! Messieurs, l'exemple.

[40] Voilà, Messieurs, à peu près les avis que j'ai cru devoir réitérer pour conserver une même marche, un même esprit, une même manière de procéder. Souvenez-vous que nous sommes dans de mauvais temps. Soyons partout petits, modestes. Si dans les missions nous réussissons, nous trouverons le moyen de nous humilier et nous nous garderons bien de nous attribuer quelque chose. Si nous ne réussissons pas, nous nous humilierons aussi, mais point de découragement. Nous recevrons la récompense de l'humilité ; le succès ne dépend pas de nous. Ainsi tout contribue au bien de ceux qui veulent servir Dieu.

[41] Après la mission, laissez à monsieur le curé le soin de dire un petit mot. Dans un temps, on faisait des adieux : ces adieux faisaient pleurer (on rit). Je crois qu'il ne faut pas que nous en fassions, pour éviter tout ce qui est de la nature, pour ne pas exciter la sensibilité... mais on peut bien leur montrer beaucoup d'intérêt, leur promettre de prier Dieu pour eux.

[42] La mission faite, partons. Il y a quelque chose qui n'est pas apostolique à visiter après la mission, avant de partir. D'ailleurs, en visitant les uns, on semble par là faire une espèce de distinction. Il y a, je le sais, des circonstances où l'on est obligé de le faire ; mais elles sont rares.

[43] Quant aux personnes qui demandent à venir vous trouver dans le lieu de votre ré-

¹ « Malheur aux riches » (Lc 6, 24).

² « Malheur aux pauvres ».

sidence (ceci leur passera bien) je voudrais qu'on leur répondit : Non, je ne confesse pas.

[293]

[44] Si l'on vous écrit et que ces lettres passent par mes mains, je vous réponds que vous n'en verrez goutte. (Ici tous rient). Ces correspondances ne valent rien. Pourtant, il y a des exceptions partout.

[45] Mais il y a des correspondances qui viennent plutôt du cœur que du besoin... : *a remotis* !¹...

[46] Messieurs, voilà tout ce que j'avais à vous dire ; et le père fit un mouvement pour se retirer. Mais le P. Convers prit le parole et dit : Mon père, voudriez-vous nous dire quelle serait votre manière de voir au sujet des croix de mission. Eh bien, répondit-il, dans le siècle où nous vivons, je ne voudrais pas même inspirer cela. Je m'exposerais à un refus. Puis il y a bien des difficultés ; on fait retomber les frais sur les missions. Si je disais quelque chose, je ne dirais tout au plus que ce mot : Pensez-vous qu'une croix soit utile, monsieur le curé ?... mais rien de plus. Je sais qu'une plantation de croix a donné lieu à un fâcheux procès dans le diocèse de Tulle. Dans certains diocèses, il ne faudrait pas le faire sans l'assentiment de l'ordinaire ; il y a des évêques qui ne sont pas partisans de ces plantations. Pourvu qu'elle soit plantée dans les cœurs, la croix, il n'est pas nécessaire qu'elle soit plantée dans la terre. Ah ! Messieurs, évitons tout ce qui peut faire un parti. Si cette cérémonie se fait, ne nous occupons pas du lieu où on la mettra ; peu nous importe ! mais il nous importe de ne mécontenter personne. Or quelquefois les avis sont partagés sur le choix du lieu et quelquefois même avec une certaine chaleur.

[47] Puis, répandons les médailles de l'Immaculée Conception dans nos missions. L'autre jour je voyais un jeune homme qui me raconta que, s'étant brouillé avec [294] son père et sa famille, il partit pour Paris. Son père lui donna une médaille de la sainte Vierge ; quoique brouillé avec lui, il l'accepte ; mais à peine l'a-t-il, que les remords s'emparent de lui, et la grâce le sollicite de revenir à Dieu. Il avait besoin de changer. Pendant six mois, ses affaires lui laissant peu de temps, il ne mit pas la main à l'œuvre ; mais enfin, Dieu le poursuivant toujours, il se rendit, se confessa, et depuis (il y a déjà plusieurs années) il est toujours bien allé ; c'est lui qui me l'a dit. Que d'autres traits en ce genre ne pourrait-on pas citer ? Prenez donc sur votre petite bourse pour pouvoir distribuer ces médailles ; ce ne sont pas de grands frais, et c'est pour le bien.

[48] Et ainsi finirent ces entretiens intéressants. Ils ont été recueillis par le P. Germain, qui écrivait à mesure que le père parlait, et par un autre Mariste. Après la conférence, ils se réunissaient au premier moment libre pour rédiger avec exactitude. On sait que c'est surtout il cette exactitude que je m'attache dans ces notes.

[49] Le père voulait donner quelques avis sur la manière dont les Maristes devaient se comporter entre eux, et afin d'éviter dans les missions tout ce qui pourrait altérer la charité, les petits conflits, etc., mais monsieur Cattet, curé de Saint-Paul, étant venu à cette conférence, le père, par prudence et par attachement pour la Société, n'en parla pas.

[50] Dans une autre circonstance aussi, il recommanda la prudence au sujet du péché d'onanisme et de se conformer aux règles qu'on suit sur ce sujet dans la Société, mais sans en parler hors de la Société. Ces règles furent arrêtées après les fameuses conférences théologiques sous la présidence du P. Epalle.

[295]

¹ « Au loin ! ».

103

Doc. 103 - 18 septembre 1845 - TENUE DU CONSEIL. Aux membres du chapitre général - 4, 577.

Les deux points ci-dessous abordés par le P. Colin le furent lors d'une séance supplémentaire du chapitre au cours de la retraite, le 18 septembre au matin.

[1] Dans la grande congrégation de septembre 1845, le P. Colin dit :

[2] Il convient que chaque maison de la Société ait son conseil. Dans les maisons peu nombreuses, il n'y aurait pas d'inconvénients que le supérieur réunisse tous les membres. (Toutefois il y a des choses qui demandent à n'être pas divulguées). Je trouve que c'est un moyen d'attirer les bénédictions de Dieu sur les supérieurs. Je m'en suis toujours bien trouvé. Je crois que c'est là où le bon Dieu m'a le plus béni ; et puis, il y a là un sentiment de défiance de soi-même, on va avec plus d'assurance. Si l'on se trompe, eh bien, chacun en prend sa part.

[3] Cependant, le supérieur reste parfaitement libre. Le conseil n'est que pour l'éclairer des deux côtés. On laisse le supérieur juge. Il n'est pas obligé de donner sa voix, car c'est lui qui agit.

[4] Et quand je dis que chaque supérieur aura un conseil, je n'entends pas conseil privé, une seule tête... J'entends conseil où l'on se réunit, où l'on fait voir les raisons pour ou contre, et où la chose se discute, en peu de mots si l'on veut.

[5] En outre, dans les maisons de la Société, toutes les fois qu'il s'agira de faire quelque changement un peu considérable dans les bâtiments, on doit exposer les raisons et le plan à la maison mère. Si les maisons sont [296] éloignées et ne sont pas connues du supérieur, il peut y envoyer en son nom un Mariste de la maison la plus voisine. Ainsi, à Agen, j'enverrais le supérieur de N. Dame de Verdélais et, à Verdélais, le supérieur d'Agen.

104

Doc. 104 - 18-19 septembre 1845 - ORAISON ET DIRECTION. Avis aux retraitants - 5, 711-714.

[1] Un des derniers jours de la retraite, l'an 1845, le P. Colin nous dit : Messieurs, pour retirer des fruits solides de notre retraite, nous devons apprendre à sonder nos dispositions, à connaître nos habitudes. Ne prenons pas tant de résolutions, mais une seule, et armons-nous pour défendre le côté faible.

[2] Quelle est cette résolution que nous pourrions prendre ? J'en proposerai une qui pourrait convenir au plus grand nombre : ce serait d'avoir une fidélité constante à faire sa méditation d'une heure, à moins que l'obéissance ou que la nécessité nous en dispensât par circonstance. Je renferme encore dans cette résolution l'examen qui est le complément de la méditation (examen particulier). 2° A cette résolution on pourrait en joindre une autre : ce serait la direction. On pourrait ouvrir exactement, une fois par mois au moins, son âme toute entière à son directeur. Ce que j'entends par cette ouverture de cœur, c'est de dire ce qui se passe dans l'oraison, ce qui se passe dans l'intérieur, si l'on tient son âme dans la paix ; si l'on observe la mortification, étant bien exact à retrancher les pensées inutiles, à ne point bâtir dans son imagination des châteaux en Espagne, si l'on observe bien la règle... Messieurs, les plus instruits même ont besoin d'être guidés.

[297]

[3] Si nous sommes hommes d'oraison, le bon Dieu nous fera connaître sa volonté. Vous avez entendu parler de cette possession de Loudun où le P. Surin a figuré : je n'examine pas ici le fait : toujours est-il que le P. Surin n'attaqua l'ennemi qu'en attaquant l'intérieur, qu'en réglant l'âme, et pour la changer il la portait à l'oraison. Tant que nous ne travaillerons pas d'une manière constante et profonde notre âme par l'oraison, nous serons toujours les mêmes. Prenons donc tous la résolution d'être bien fidèles à notre méditation d'une heure chaque jour. Tous les saints qui ont été éminents et des hommes apostoliques l'ont été par l'esprit de mortification et d'esprit d'oraison,

[4] Ne changez pas de confesseur aisément, et que le confesseur, s'il est directeur en même temps, voie ce qui se passe dans cette âme (surtout de temps en temps) : si elle travaille à la mortification de ses passions, si elle est fidèle à la méditation, quel est son attrait, si elle voit le côté faible. Les saints se sont faits de cette manière. Saint Liguori se confessait souvent tous les jours, saint Ignace de même. On lit que lorsque le P. Surin était accablé de ces peines étranges qui durèrent si longtemps, il consulta plusieurs hommes vertueux. Enfin, on lui indiqua un des leurs qui avait la réputation d'être très saint et très savant. Celui-ci chercha à faire défier de l'obéissance le P. Surin, et il l'engagea à se laisser aller à l'esprit de Dieu. Quand le P. Surin entendit ce langage, il perdit toute confiance à ce Jésuite, et ses prévisions se réalisèrent. Cet homme en effet quitta la compagnie de Jésus, voulut se faire ermite, et finit par se faire calviniste. Le P. Surin dit que c'est l'obéissance qui l'a sauvé. Entrons donc bien dans cette voie, et que les directeurs prennent bien soin de ceux qui leur sont confiés. Être indifférent à la perfection de ses confrères, ce n'est pas être confrère.

[5] (Cet entretien, je l'ai presque pris mot à mot).

105

Doc. 105 - c. septembre 1845 - FAIRE DES HOMMES. Paroles groupées - 4, 494-497.

Le P. Mayet réunit ici, sur le thème d'une formation virile des novices, des paroles prononcées durant le chapitre général (§ 5) et la retraite (§ 1) les éclairant par des remarques faites à lui-même vers la même époque (§§ 2-4).

[1] Le P. Colin. désirait beaucoup (et il manifesta ce désir encore, et fortement en septembre 1845 à l'époque de notre grande retraite) qu'en direction, le maître des novices ne se perdît pas dans le détail, taillât en grand, fût court, incisif, et que le rendement de compte fût fait en peu de mots afin, disait-il, de faire des hommes.

[2] Il me dit à la même époque : Le P. Maîtreperrière, maître des novices, a bien l'esprit de piété ; mais je crains qu'avec ses novices il ne soit trop minutieux, qu'il n'embrasse toutes les vertus, tous les manquements, qu'il n'entre dans tous les détails, qu'il ne fasse attention à chaque saillie de l'amour-propre. Ce n'est pas cela, ce n'est pas cela ; vous ne remédiez à rien, le mal n'est pas détruit. On retranche un acte : le fond reste. Il faut aller au fond. Moi je n'attaquerais qu'un ou deux points... j'aurais d'abord vu l'endroit décisif. A l'un je dirais : Faites toutes vos prières pour obtenir l'amour du mépris ; dirigez tout là ; à un autre : La mortification, le détachement et je dirigerais tout là. Oui, m'ajouta-t-il, sans l'oraison, sans l'esprit d'oraison nous ne ferons rien. Le P. Surin voulant chasser les démons de Loudun n'employa qu'un seul moyen : il rétablit l'oraison. Il m'ajouta : Je vous dis cela parce que l'esprit de Dieu m'y pousse.

[3] Je fus singulièrement étonné de ces dernières paroles que je ne lui avais jamais entendu dire, [299] et c'est pour cela en partie que j'ai couché avec grand soin sur le papier ses paroles.

[4] Il m'ajouta : Je désire qu'on se nourrisse du *Combat spirituel*, et du *Directeur spirituel tiré des écrits de St François de Sales*¹. Je voudrais que chacun eût ce livre. Il m'exprima au sujet de ces deux ouvrages son désir avec un ton qu'on ne peut rendre sur le papier ; on aurait dit qu'il eût voulu les mettre, les enfoncer dans tous les cœurs.

[5] Si notre piété est trop sensible, minutieuse, elle ne se soutiendra pas dans l'action ; on tombera dans le relâchement ; si au contraire on a une vertu ronde, généreuse, on se maintiendra longtemps. (Paroles du père dites à la congrégation de septembre 1845).

106

Doc. 106 - c. novembre 1845 - POINT DE BASSESSES - 4, 516-517.

Les paroles suivantes, qui impliquent un jugement sur l'action d'un confrère, ont sans doute été prononcées en conseil.

[1] En 1845 il nous dit une fois : Ceux qui ont des idées basses, les caractères ingrats, les hommes ne les aiment pas, ni Dieu non plus.

[2] Point de bassesses ; il y en a qui pour gagner un liard en perdent vingt.

[3] Il en est qui, quand ils vont s'établir dans un diocèse, disent à l'évêque : Nous n'irons qu'à telle condi- [300] -tion ; nous n'irons pas à moins de 800 f. de 700 f. de traitement par personne. Je trouve que c'est une bassesse de faire ainsi des conditions, et je n'agirai jamais de cette manière.

[4] Mais aussi, je désire être libre dans mon administration. Liberté des deux côtés. Je veux pouvoir placer et remuer mon monde sans qu'on n'ait rien à y voir.

[5] Le P. Convers, supérieur d'Agen, ayant une acquisition à faire, vient d'aller trouver l'évêque d'Agen et lui a dit : Monseigneur, s'il ne m'est pas possible de payer toute la somme, me permettez-vous de recourir à votre Grandeur ? L'évêque lui a dit : Cela me fera le plus grand plaisir car jusqu'ici vous ne m'avez rien encore demandé, et je serai content d'avoir une occasion de vous être utile.

[6] Je n'ai pas encore répondu au P. Convers qu'il a bien mal fait d'agir ainsi. Je ne veux pas être lié.

107

Doc. 107 - Décembre 1845 - L'APPEL DE MARIE. Remarque en conversation - 6, 665-666.

[1] En décembre 1845, dans une conversation où nous parlions de nos jeunes novices, tout à coup il s'anima beaucoup et avec un air inspiré il nous dit :

[2] La sainte Vierge dit réellement et véritablement à chacun de ces jeunes gens (il parlait surtout de ceux qui alliaient faire leurs vœux dans quelques jours) ce que Notre-Seigneur disait à ses disciples : *Veni, sequere me*¹. [301] Il en est, il est vrai, qui pourront l'abandonner, et cela ne doit pas nous étonner. Et ne s'en est-il pas trouvé qui ont abandonné Notre-Seigneur ? Mais il n'en est pas moins vrai que la sainte Vierge les appelle à sa suite.

¹ Sur ces ouvrages voir *supra* doc. 35.

¹ « Viens et suis moi » (Mt 19, 21).

108

Doc. 108 - Fin 1845 - FORMATION À L'HUMILITÉ - 4, 506-507.

En évoquant ici sa pédagogie personnelle, le P. Colin donne le meilleur commentaire possible de ce qu'il avait écrit dans les Constitutions sur la dialectique à travers laquelle s'acquiert la véritable humilité. Son texte figure sans changements dans les Constitutions de 1962, nn. 419-421.

[1] Il disait (fin de 1845) : « *Humiliatio est via ad bumilitatem* »¹. Sans cela point de véritable humilité. Quand je vois quelqu'un qui est susceptible, je cherche à lui faire remporter des victoires sur lui-même, à le rompre. Je le prépare d'abord à l'épreuve en lui témoignant beaucoup d'intérêt. Je peux même lui dire : Il m'arrivera bien peut-être un jour de vous traiter de telle et telle manière. Puis, quand il l'a oublié, je l'attaque à l'improviste, je lui témoigne de l'indifférence (cela est très sensible à un jeune homme), je le brusque un peu. La première fois, il se rappelle ce que je lui ai dit, et pense que c'est une épreuve ; mais ensuite il l'oublie, et ces secousses lui font acquérir une vertu plus mâle. Mais j'ai toujours soin de laisser un petit appui, une porte de derrière, une petite issue. Ainsi, je ferai voir à un jeune homme lui-même à [302] lui-même, je lui exposerai en détail tous ses défauts, je l'abattrais par cette vue ; mais s'il me dit en finissant, comme ils le disent toujours : Mon père, c'est bien vrai, alors je lui dirai moi-même un petit mot pour l'encourager : Allons, prenez courage ! Ayez confiance ; Dieu aime à se servir de ce qui est faible ; ayez confiance en Dieu ; avec sa grâce, vous pourrez bien vous corriger. Puis, après ces secousses, je peux leur demander quelquefois : Eh bien, comment avez-vous pris telles paroles que je vous ai dites l'autre jour ? S'ils me répondent : Cela me m'a rien fait, ne m'a pas ému le moins du monde, je ne le croirai pas. Car ils sont hommes tout comme moi, et je sais bien qu'une parole de mépris, de reproche, fait éprouver des premiers mouvements. Mais si ils me disent : J'ai d'abord été bien sensible à ce que vous m'avez dit et abattu ; mais aussitôt j'ai cherché à combattre mon amour-propre, à arrêter ces mouvements de révolte, oh ! bien, je suis content : mon but est atteint. C'est une victoire. Ah ! oui, *humiliatio est via ad humilitatem*. Avoir de beaux sentiments sur l'humilité dans l'oraison, ce n'est pas la vertu d'humilité. C'est à l'œuvre qu'elle se connaît. Il y a bien des illusions sur ce point.

[2] Il nous dit à la même époque en parlant de la culpabilité, qu'on ne devait la faire que sur les manquements extérieurs, mais que la règle permettrait seulement d'accuser des manquements intérieurs (avec la permission du supérieur), en deux cas : quand on se laissait aller à des sentiments d'avarice, ou à des sentiments d'orgueil. Dans ce dernier cas, disait-il, il n'y a qu'à gagner ; car l'amour-propre se dompte par ces coups. Dans le premier, c'est un excellent moyen d'arrêter cette pente, cette passion qui porte à s'attacher, à calculer, que de l'exposer en public, pour s'humilier.

[303]

[304] page blanche

VI – JE VAIS BIENTÔT PARTIR

Septembre – novembre 1846

[305]

[306] page blanche

¹ « L'humiliation est la voie qui mène à l'humilité (S. Bernard, Ep. 87. P.L. 182, col. 217A).

Sixième partie

En août 1846, le P. Mayet quitte Belley pour Lyon où il aura son point d'attache jusqu'à la révolution de février 1848. Ce long séjour à la maison mère qui, en principe, devrait le mettre de nouveau en contact habituel avec le P. Colin, se trouve en fait coupé en deux par un long voyage de ce dernier à Rome entre le 29 novembre 1846 et le 27 juin 1847. Vu l'abondance de matières, on a consacré la présente partie aux entretiens précédant ce voyage, réservant pour la suivante ceux du second semestre de 1847 et du début de 1848.

Les documents présentés ci-dessous ne couvrent donc qu'une période très restreinte, pratiquement les trois mois de septembre, octobre et novembre 1846, mais la moisson récoltée pendant ces dix semaines va être particulièrement riche. Du 14 au 21 septembre, le P. Mayet participe à la retraite générale à Puylata où le P. Colin parle beaucoup. Puis, de fin septembre à fin novembre, tant à table qu'au conseil, où il est de nouveau appelé, il entend quotidiennement le supérieur général et trouve sans peine de quoi noter. En effet, maintenu en haleine par les nombreuses affaires qui surviennent et sachant qu'il va être absent pour plusieurs mois, le P. Colin sent fréquemment le besoin de rappeler les points qu'il considère importants et dont il craindrait qu'on ne les oubliât durant son absence. « Messieurs, je vais bientôt partir ... »¹ : ce [307] leitmotiv insistant donne aux paroles de cette époque un accent de testament spirituel et, de fait, à elles seules elles suffiraient à donner un panorama assez complet des grands thèmes du fondateur. De l'importance de la prière et du « goûter Dieu »¹ à la compréhension de la vie apostolique² ; du modèle de l'Église primitive³ à celui de saint François Régis et saint Vincent de Paul⁴ ; de l'amour des humiliations⁵ à la miséricorde envers les pécheurs⁶ et à la manière de tenir le conseil⁷ on retrouve là les idées les plus caractéristiques du P. Colin. La référence à la fin des temps, présente dès les premiers entretiens de 1837, se fait ici plus accentuée⁸, tandis qu'une insistance nouvelle sur la nécessité de s'instruire pour répondre aux besoins du temps⁹ vient nous rappeler que l'eschatologie ne détourne pas des tâches actuelles. Le supérieur général atteint, en ces jours surchargés d'affaires, à sa pleine stature et c'est précisément à la fin de cette période que le P. Mayet a tracé de lui l'inoubliable portrait déjà publié ailleurs¹⁰.

Sur la nature des problèmes qui se posaient alors au supérieur et à son conseil, on ne peut songer à s'étendre ici. L'un d'entre eux, celui de Valbenoîte, sera évoqué à l'occasion du texte qui en traite directement (doc. 129). Par ailleurs la dispersion désormais assez grande de la [308] Société en France n'est pas sans présenter des inconvénients (doc. 109, § 2). La grosse préoccupation, toutefois, reste l'Océanie où, après le P. Chanel, Mgr Epalle vient de payer de sa vie (doc. 110, § 5 et 116, § 6) et où les relations entre la Société et Mgr Pompallier sont arrivées au point de rupture (doc. 134, § 4), cas extrême d'une difficulté entre évêques et religieux en missions qui se révèle beaucoup plus générale (doc. 130, § 5; 133, § 3). La question du nationalisme en mission commence aussi à se poser et le P. Colin s'y montre immédiatement très sensible (doc. 124). Toutefois le pessimisme n'est pas encore de mise et l'Océanie, pour laquelle des vocations féminines se dessinent déjà (doc. 126), continue à rester pour tous le grand exemple d'héroïsme et de générosité (doc. 110, §§ 2 et 5; 115, §

¹ Docc. 109, § 8; 111, § 6; 129, §§ 5 et 27; 132, § 26.

¹ Docc. 115, § 7; 121; 132.

² Docc. 110, § 2; 132, §§ 12-18; 138.

³ Docc. 1.15, § 5; 116, § 7; 117, § 3; 119, § 9; 120, § 1.

⁴ Docc. 110, §§ 1-3; 112, § 1; 117, § 1.

⁵ Docc. 1.17, §§ 1, 4, 6; 122, § 3.

⁶ Docc. 116, § 11.

⁷ Docc. 133; 139.

⁸ Docc. 1.17, § 2; 118.

⁹ Docc. 109; 110; § 4; 1312, § 18.

¹⁰ J. COSTE, *Cours d'histoire de la Société de Marie*, Rome 1965, pp. 130-132.

3). Ce n'est pas toujours, par la suite, que le P. Colin retrouvera le souffle qui traverse les pages qu'on va lire.

[309]

109

Doc. 109 - 14 septembre 1846 - NÉCESSITÉ DE L'INSTRUCTION. Aux profès durant la retraite - 6, 724-727.

[1] Le 14 septembre 1846, premier jour de la retraite générale à Lyon, le P. Colin réunit les profès en particulier, pendant la récréation qui suit le dîner, et parla avec une force étonnante sur l'instruction, sur le zèle que nous devons avoir pour nous instruire, afin d'être propres à procurer la gloire de Dieu. Je voudrais pouvoir me rappeler tout, et pouvoir surtout rendre cette expression, cet air animé qui est comme le vêtement de la parole et qui dit souvent beaucoup plus que ce qu'on dit en effet.

[2] C'est le côté faible de la Société, dit-il : Messieurs, on se produit avec une hardiesse incroyable. Nous ne sommes pas instruits. C'est la plaie de la Société. Plaie à La Seyne, plaie à Bordeaux, plaie à Agen, plaie à Moulins, plaie partout. Les supérieurs eux-mêmes ne sont pas instruits (propres paroles). Je n'ai pas voulu vous dire cela devant nos novices. Aussi je sens la nécessité de faire une halte. J'ai refusé plusieurs maisons. Les supérieurs, n'étant pas instruits, ne sentent pas l'importance de l'instruction. On dira : *Scientia inflat*¹. Moi je dis : Donc il faut les deux ; l'esprit d'oraison et la science.

[3] Sans la science je n'aurais pas foi en la Société (propres paroles) ; sans la science elle sera ruinée (propres paroles).

[4] Aujourd'hui le clergé manque d'instruction. A part quelques Jésuites, oui, on n'est pas assez instruit. Les [310] Sulpiciens ont même trouvé des erreurs dans des écrits publiés par des évêques. Et nous qui sommes un corps actif, qui voulons défendre l'Église, comment le ferons-nous sans doctrine ?

[5] Messieurs, dit-il en souriant un peu, j'ai promis de me fâcher de toutes mes forces et je le fais tant que je peux. Si Dieu me laisse vie, je veux prendre tous les moyens pour que nous nous instruisions. Ah ! que je voudrais pouvoir retirer pendant deux ans tous les sujets de Bordeaux, Agen et ailleurs (ne laissant dans chaque maison qu'un ou deux des vieux) afin de donner du temps et des maîtres aux jeunes pour travailler.

[6] Quand nous vînmes à Lyon on disait : Le P. Colin (il sourit) aime la simplicité, veut la simplicité... on croyait que c'était de la bêtise ; ah ! certes... il est temps que je m'explique (le bon père l'avait déjà fait maintes fois), afin qu'on ne me fasse pas dire ce que je n'ai pas dit. (Tous rirent avec lui).

[7] Messieurs, il faut être hommes de Dieu et être instruits. Si vous n'êtes qu'hommes de Dieu, moi je dis que vous ne ferez rien (propres paroles).

[8] Nous devons être à la hauteur de notre position. Quelle est cette position ? L'Église, le ministère, la prédication évangélique, quoi de plus élevé ? Je vais m'éloigner pour ailler à Rome, mais je briderai les supérieurs qui me remplaceront. Avant de partir, je laisserai par écrit quelque chose à ce sujet.

¹ « La science enfle » (1 Co 8, 1).

[9] On se met en avant, on prêche sans préparation, et puis on écorche les oreilles et comment voulez-vous convertir ? On vous méprise, on dit que vous n'avez point d'instruction.

[311]

[10] Enfin la Société naît ; elle n'a que dix ans. Nous n'avons pu faire autrement et, il faut bien le dire cependant, le bon Dieu nous bénit ; partout nous avons des succès, quoique nous ne soyons pas forts, plus de succès que bien d'autres qui sont plus savants.

[11] Mais, à mesure que nous grandissons, il faut nous fortifier.

[12] S'il n'y avait pas de science dans la Société, je tremblerais pour son avenir. (Propres paroles).

[13] Je disais dernièrement à un vicaire général : La Société se produit trop tôt ; il me répondit : En tout cas ce n'est pas pour nous. (Il paraît que peut-être ce grand vicaire sollicitait des Maristes pour son diocèse).

[14] Aussi, Messieurs, je désire beaucoup faire une halte. Je sais bien qu'on nous offre bien des maisons, mais c'est reculer pour s'élaner plus loin.

[15] Il ajouta : Le temps est venu. Il nous faudrait un homme éminent dans toutes les sciences. (Ces paroles avaient l'air d'être dites pour lui-même ; il les prononça avec un ton de conviction intime).

[16] Il dit : Au commencement, avant l'approbation, quand Mgr de Belley voulut nous faire faire des missions, il désirait que nous en donnassions même l'été. Je lui dis : Monseigneur, il faut nous donner l'été pour nous, pour travailler ; autrement, il nous sera impossible de faire ce que vous désirez.

[17] Messieurs, lorsqu'un supérieur veut vous confier un emploi pour lequel vous n'êtes pas prêt, une prédication, une mission, vous devez aussi lui faire vos observations.

110

Doc. 110 - 16 septembre 1846 - TROIS CENTS BRAVES. Interpellation aux jeunes prêtres - 5, 533-534.

Bon exemple d'une de ces improvisations du P. Colin au réfectoire, où il donnait souvent le meilleur de lui-même.

[1] Le mercredi 16 septembre 1846, pendant la retraite générale à Puylata, le P. Colin s'anima et interpella les jeunes. (On venait de lire la vie de saint François Régis). C'était au réfectoire.

[2] Jeunes prêtres, devant qui s'ouvre une si belle carrière, non seulement en Océanie, mais en France, mais dans les contrées voisines, puisque la Société ne se borne à aucun lieu en particulier, que cette vie de saint François Régis, que je ne puis jamais entendre relire moi-même sans en être ému, enflammé¹, anime votre zèle. Que Dieu suscite au milieu de nous de ces hommes apostoliques, morts à eux-mêmes et pleins de l'esprit de Dieu, qui ne voient que sa gloire et qui se méprisent eux-mêmes. Prenez ce saint pour votre modèle. Pour cela il faut être mort à soi.

¹ On sait que c'est après une lecture de cette vie que J. Cl. Courville avait manifesté à Étienne Déclas, au grand séminaire de Lyon, le projet d'une Société de Marie qui ferait des missions dans le style de celles de saint Régis (OM 2, doc. 591, § 7 et OM 3, doc. 868, § 2).

[3] Je vous recommande aussi beaucoup, Messieurs, l'esprit de saint Vincent de Paul. Je ne trouve rien qui me semble mieux représenter l'esprit que la Société doit avoir que l'esprit de saint Vincent de Paul. Soyons sans ambition ; point d'autre ambition parmi nous que celle de nous humilier et de nous anéantir.

[313]

[4] Mais, en même temps, instruisez-vous. L'instruction est en quelque sorte plus nécessaire aujourd'hui que du temps de saint François Régis.

[5] Soyez aussi remplis d'un saint courage. Quand j'eus lu la lettre du P. Calinon où il peint d'une façon si terrible leurs souffrances, je dis d'abord : Cette lettre ne paraîtra pas dans les *Annales*¹. Mais puis après j'ai dit : Il faut qu'elle paraisse. Il faut qu'on sache bien tout avant. Ah ! que nos bons confrères ont souffert ! Souvent, nous disent-ils, ils n'ont pas pour leur repas la matière d'une de nos collations de carême en Europe, et ce mince repas, ils ne peuvent le faire qu'une fois par jour. Mais, grâce à Dieu, la faim n'en tue point. En France on succomberait : là-bas ils résistent. Ils ont eu deux martyrs du sang², ils n'en ont point encore eu de la faim. Par exemple, ajouta-t-il, ce n'est pas là-bas qu'il faut aller chercher de ce qu'on appelle du confortable. A cette vue, Messieurs, animons-nous, ne soyons point délicats. Jeunes gens qui avez un noble attrait pour ces belles missions, gardez-vous bien de l'étouffer. Dites tout à vos supérieurs, mais soumettez-vous, attendez patiemment le moment de la providence, ne violez pas vos supérieurs ; et il termina sur un ton martial par ces paroles militaires :

[6] Et je trouverai bien encore trois cents braves qui, comme Gédéon, ne boiraient que dans le creux de leur main.

[314]

111

Doc. 111 - 19 septembre 1846 - DEUX CHOSES À ÉVITER. Avis aux retraitants - 6, 677-679.

Chargé, cette année-là, de faire le compte-rendu de la retraite générale, le P. Mayet y résuma ainsi l'intervention dont on trouvera ci-dessous la notation développée : « Dans une de ses allocutions le T.R.P. supérieur général déclare que la branche des frères a son administration tout à fait à part et que, dès lors, les pères n'ont pas à se charger des affaires temporelles des frères ; nous continuerons à leur rendre tous les services spirituels ».

[1] Il tenait tant à l'ordre que le samedi 19 septembre 1846, pendant la retraite générale, il réunit la communauté uniquement pour défendre aux Maristes des différentes maisons de s'adresser à la maison mère pour faire faire leurs commissions.

[2] C'est, dit-il, une perte de temps et d'argent, c'est une confusion. Sans ordre, les communautés périssent. Elles peuvent faillir par le défaut d'ordre, par le manque de soin dans le temporel, comme par le défaut de vertu. Qu'on s'adresse aux marchands de médailles, d'images, aux différents marchands, par la poste ; ils savent comment faire pour expédier ce qu'on leur demande, et nous avons bien autre chose à faire. Et puis, les marchands répondent de la marchandise jusqu'à ce qu'elle soit rendue ; ainsi il y a à gagner sous tous les rapports.

[3] Un Mariste qui est à côté d'une grande ville a écrit, il n'y a pas longtemps, pour

¹ Les *Annales de la Propagation de la Foi*. Avant d'être communiquées à cette revue, les lettres des missionnaires étaient triées et retouchées.

² Après le P. Chanel, Mgr Epalle avait versé son sang en Océanie. Il était mort à l'île Isabelle le 19 décembre 1845, des suites des blessures reçues trois jours plus tôt, lors de son premier débarquement dans cette île.

charger quelqu'un d'ici de quelque affaire de ce genre. Je lui ai fait répondre : Nous n'avons pas le temps.

[315]

[4] Ceux de la maison mère qui s'acquitteraient de ces commissions à Lyon, Messieurs, ne seraient pas dans l'ordre de l'obéissance ; toutes ces choses produisent des confusions dans les comptes et ensuite on ne s'y reconnaît plus. A plus forte raison, ne vous chargez pas des commissions des étrangers ; outre la perte de temps, il arrive qu'ils ne sont pas contents de la manière dont on les a faites ; quelquefois cela suscite des embarras et en définitive cela me revient. On vient me consulter, on veut savoir ce qu'il faut faire, et on me fait perdre mon temps.

[5] Ceux qui seraient portés à se plaindre de ces mesures, je voudrais les voir un an à la maison mère ; ils verraient si c'est bien agréable d'être toujours en course pour faire les affaires des autres.

[6] D'ailleurs, Messieurs, ce sont vos intérêts autant que les miens (plus que les miens ; car je vais partir, mais je veux éviter à mon remplaçant ces peines).

[7] Ne vous ingérez pas non plus, Messieurs, dans les affaires des Frères maristes. C'a été un bonheur, une providence, que dans les commencements on ne se soit pas douté qu'un jour nous ferions deux corps séparés ; c'était nécessaire pour l'union ; mais aujourd'hui, je vois clairement qu'il était impossible que nous formassions une seule et même communauté ; c'est une nouvelle preuve entre mille de la sagesse de Rome, et qu'elle est conduite par l'Esprit Saint. Si elle n'avait pas refusé de les approuver comme un seul corps avec nous, si elle eût fait ce que nous désirions, aujourd'hui nous lui demanderions le contraire. Il y a un avantage immense à ce que le supérieur des prêtres ne soit pas le supérieur des frères. En lui accordant seulement sur eux un pouvoir répressif, c'est [316] tout ce qu'il faut pour le bien¹. Cela vaut infiniment mieux dans leurs intérêts, dans les nôtres, dans l'intérêt de la paix, dans l'intérêt de l'accroissement des deux branches. Car si nous étions leurs supérieurs ils ne s'inquiéteraient pas de leur corps et diraient que cela nous regarde ; nous même, nous serions accablés de leurs affaires et nous ne serions peut-être contents ni les uns ni les autres. On voit que jamais l'union n'a été si parfaite que depuis ces arrangements. Mais il faut bien que le supérieur ne dépasse jamais ses attributions ; autrement il serait cause que tout irait de travers. Il bouleverserait tout. Ah ! je le leur ai bien dit aux frères et ils le comprennent bien.

[8] Aussi, Messieurs, quand on s'adresse à moi pour ce qui les regarde je leur renvoie tout. Faites de même. N'écrivez pas aux frères pour faire des demandes, pour offrir des sujets, donnez seulement leur adresse. Ne promettez pas même de vous intéresser pour les demandes qu'on leur adresse. Pour moi, tout au plus si quelquefois en leur envoyant des demandes qui leur sont faites, j'ai ajouté : « Je vous laisse parfaitement libres. Si vous pouvez accorder, vous me ferez plaisir ». Et ce plaisir, je dois le dire ici, ils ne me l'ont jamais fait encore. Eh bien, c'est qu'ils n'ont pas pu, je ne m'en formalise pas. Laissons-les se gouverner eux même. Un supérieur général qui ne serait pas prudent aurait mille raisons de se brouiller, et quel malheur !...

[317]

¹ Allusion à la décision du chapitre général des pères en 1845. Après avoir déclaré qu'il ne convenait pas que le supérieur général des prêtres maristes fût aussi le général des frères du même nom, le chapitre lui avait tout de même conservé « un droit de haute surveillance au moins répressive, en vertu duquel il puisse présider leurs congrégations et, au besoin, les rappeler avec autorité à l'esprit de La Société, sous le double rapport temporel et spirituel ». En fait, dès le chapitre général des frères en 1852, fut décidée, à la demande même du P. Colin, l'autonomie sans restriction, et le droit théorique mentionné ci-dessus ne fut jamais exercé.

112

14-21 septembre 1846 - CONTRE LA MONDANITÉ. Avis aux retraitants - 4, 528-530.

[1] Pendant la retraite générale de septembre 1846, le P. Colin en une occasion stigmatisa l'esprit du monde, la mondanité, et en parla avec la plus grande force : Allez voir, nous dit-il, à quelques lieues d'ici, ce saint curé qui attire tout à lui et qui fait des conversions si étonnantes, et vers lequel on se rend de toute la France, attiré par sa sainteté. (C'était M. Vianney, curé d'Ars, qui probablement sera un jour sur les autels). Allez voir comme il parle, comme il est habillé ! Il est mort au monde, mort à l'esprit du monde. Ah ! Messieurs, qu'on voie aujourd'hui un homme comme saint François Régis traverser les rues de Lyon avec une paillasse sur le dos, que cet homme monte ensuite en chaire avec l'esprit de Dieu, qu'il prêche comme un apôtre avec l'onction de Dieu, c'est celui vers lequel tout le monde courra.

[2] Mais hélas ! aujourd'hui la sensualité se mêle à tout, se glisse partout ; en chaire, on donnera du sentimental, rien de solide. Notre siècle, ah ! mon Dieu, tout le monde en subit la malheureuse influence. Les cantiques sont des romances. Ces airs anciens qui remuaient les masses, qui électrisaient les cœurs, qui sont faciles à apprendre, on les répudie. Faites entendre au peuple ce beau cantique sur un ton grave : *J'entends la trompette effrayante*¹, ce cantique retentira dans les âmes ; mais [318] non, on veut des airs et des paroles de salon. On a dit qu'on a voulu faire servir les dépouilles de l'Égypte à l'ornement d'Israël ; on a dit que c'est pour glisser dans les assemblées du monde, dans les salons, la musique religieuse, pour substituer dans la bouche des jeunes demoiselles des cantiques aux chansons ; à la bonne heure ; mais dans nos églises, dans nos missions, n'adoptons pas ce genre ; c'est trop mondain. A Rome même, un cardinal belge qui s'est rendu dans cette capitale avec un célèbre musicien pour étudier le chant grégorien, ne l'a plus trouvé que dans la chapelle papale. Presque partout ailleurs la musique légère a envahi les églises.

[3] Aujourd'hui aussi on fait de ces petits livres de piété, légers, où il n'y a rien de solide. Savez-vous ce que sont ces livres ? Ce sont des sentiments agités, des passions mises en mouvement, voilà tout.

[4] Messieurs, heureusement nous ne savons pas ce qui se passe dans les théâtres, dans les assemblées du monde ; nous n'y sommes pas allés ; mais en ceux qui ont été au milieu de ces occasions, on réveille les passions quand, dans les choses saintes, on fait entendre à leurs oreilles des chants qu'ils avaient entendus ailleurs avec d'autres paroles. Un jeune homme me disait : J'étais dans une telle église ; lorsqu'on a chanté je me suis cru au théâtre : tous les souvenirs des passions se rallumèrent.

[5] Prenons garde, Messieurs, à ce que l'esprit du monde n'entre pas parmi nous.

[6] Oh, mon Dieu, ajouta-il ! d'un air pénétré, soyons bien les enfants de la sainte Vierge, ayons l'esprit de la sainte Vierge.

[319]

113

14-21 septembre 1846 - L'AMOUR DES PARENTS. Avis aux retraitants - 5, 536-537.

Le P. Colin commente ici oralement la finale de l'article de ses Constitutions sur les secours

¹ J'entends la trompette effrayante
 Qui nous crie : O morts, levez-vous !
 Et qui dans un clin d'œil, d'une voix foudroyante
 Au tribunal de Dieu nous appellera tous.
 (Cantiques de Saint-Sulpice).

spirituels offerts aux Maristes (Const. de 1962, n. 183).

[1] Quel but nous sommes-nous proposé en entrant dans la Société ? Voilà, bien chers confrères, une grande question : c'était de quitter nos biens, nos parents, notre indépendance. C'est une grande grâce que Dieu nous a faite, mais il faut y correspondre.

[2] Alors il parla en termes énergiques et avec la plus grande force contre l'amour des parents.

[3] La règle, dit-il, ne détruit pas l'amour des parents, au contraire, mais, de naturel qu'il est, elle veut le rendre surnaturel.

[4] Messieurs, on ne devrait pas demander d'aller chez les parents souvent, autrement on tient encore à la terre (propres paroles).

[5] Alors, il cita le trait du P. Viennot qui, envoyé par lui auprès de sa mère qui était malade, plusieurs fois lui dit : Mais, mon père, j'ai tout quitté pour être religieux, et vous me placez auprès de mes parents et dans mes mêmes propriétés que j'ai laissées. Je lui ai répondu, dit le P. Colin : Vous faites bien de penser ainsi ; c'est votre devoir ; mais moi, comme supérieur, j'ai d'autres devoirs à remplir. Cette pauvre mère n'avait que vous, elle a fait son sacrifice ; je ne veux pas que vous l'abandonniez. La Société lui doit de la reconnaissance. Moi-même, j'ai voulu qu'on demandât à Rome de célébrer dans son appartement pen- [320] -dant la maladie, quand elle n'a plus pu aller dans la chapelle domestique.

[6] Messieurs, nous avons là un bel exemple dans le P. Viennot. Après la mort de sa mère, il m'a prié de l'ôter du milieu de ses propriétés ; je lui ai répondu que je ne pouvais pas encore cette année.

[7] Grand détachement aussi de tous les biens. Quoique la règle admette quelques modifications pour la possession¹, notre pauvreté religieuse ne doit pas être moins parfaite. Ne nous mêlons pas d'affaires temporelles de famille ; laissons les neveux et nièces. Notre cœur est gluant.

[8] Ne recevons de cadeaux ni d'amis ni de parents. Tous les cadeaux qu'on nous fait sont le bien de tous, entrent dans la communauté. Je désire même que les supérieurs ne donnent pas à celui qui aurait reçu quelque chose ce qu'on lui aurait donné, mais qu'ils le donnent de préférence à un autre.

114

14-21 septembre 1846 - LA MUSIQUE ET LE MUSICIEN. Avis aux retraitants -5, 430.

Article copié par le P. Mayet à la suite des avis sur les missions donnés par le P. Colin à la retraite de 1845 (doc. 102).

[321]

[1] A la retraite générale 1846, le P. Colin donna encore quelques avis sur les missions. Je remarque les suivants :

[2] Pendant les missions, pendant les carêmes, que le missionnaire ne veille pas à la cure. Qu'après la récréation, il sache se retirer dans sa chambre. Point de ces grosses joies qui conviennent pas. Autrement on dit : Celui-là n'est pas Mariste.

[3] Qu'on n'exerce pas les personnes du sexe pour les cantiques hors de l'église. Si le supérieur le permet, pour des raisons particulières, que ce ne soit qu'une exception, et encore

¹ Modifications par rapport à la législation traditionnelle des ordres à vœux solennels qui impliquait le dépouillement du domaine radical des biens.

qu'il m'en écrive pour me donner ses raisons. Et, en ces occasions, grande vigilance. Ah ! jamais une œillade. Eh ! qui de nous est si fort que Samson ? Un coup d'œil a perdu David. Et Samson ? Quelqu'un me disait : Ces personnes qu'on exerce s'attachent d'abord à la musique, et puis au musicien.

115

21 septembre 1846 - C'EST NOTRE MÈRE. Exhortation de clôture - 6, 299-300.

Extrait d'un compte rendu de la cérémonie de clôture de la retraite générale. La partie administrative de l'allocution du P. Colin a été omise.

[1] Le Père Colin monta en chaire : Asseyez-vous un instant. On s'assit.

[2] Il nous parla de la sainte Vierge, et après l'avoir dépeinte dans un tableau qu'il nous fit, il le termina par [322] cette parole : C'est notre mère ! A ce mot il regarda sa statue avec amour, se mit à pleurer et s'arrêta. Ce regard, ce silence, ces larmes furent un trait bien vif qui pénétra tous des cœurs.

[3] Mes bien chers confrères, nous dit-il aussi, nous avons goûté, pendant ces huit jours, tout le bonheur de ces paroles : *Quam bonum et quam jucundum habitare fratres in unum*¹. Cette retraite s'est passée dans la ferveur et vous vous êtes remplis de l'esprit de la sainte Vierge que vous allez porter dans les différentes maisons où vous allez être envoyés. Oh ! vous aurez souvent à souffrir, mais rappelez-vous avec qui vous souffrez : c'est avec la sainte Vierge qui est toute-puissante pour vous secourir. Et puis, qu'est-ce que les souffrances que nous endurons ici, dans notre France, comparées avec les souffrances de nos missionnaires d'Océanie ? Nos peines hélas ! ne sont rien à côté de leur dénuement, de leurs sacrifices et de leurs privations. Qui oserait se plaindre après avoir entendu ce que nous en apprenons ? Alors il parla avec feu contre l'esprit de délicatesse, contre les délicats, comme il les appelait - Loin, loin de la Société de Marie les délicats ! - et leur opposait nos confrères de l'Océanie.

[4] Il exhorta au courage, à l'humilité, à bien conserver l'esprit de la sainte Vierge. Point de cette prétention humaine qui repousse la grâce et que Dieu repousse (propres paroles).

[5] Mes chers confrères, que les liens d'une étroite charité nous unissent toujours, que nous ne soyons vrai- [323] -ment qu'un cœur et qu'une âme. La Société de Marie doit représenter les premiers temps de l'Église.

[Suivent l'annonce de la nomination du P. Lagniet comme provincial et divers commentaires sur cette mesure.]

[6] Jusque là le P. Colin était resté assis ; mais tout à coup, se levant et prenant un ton solennel, il nous dit avec la plus grande émotion :

[7] Messieurs, en finissant, je veux vous dire ce que j'ai à cœur... La prière, la prière... Prions, soyons des hommes de prière. Prions sans cesse. Prions beaucoup les uns pour les autres ; il faut prier pour faire du bien. Celui qui aime Dieu, le vrai prêtre, doit embrasser tout l'univers dans son zèle ; à plus forte raison, nous. Prions ! Celui qui ne prie que pour lui a un cœur rétréci, il ne recevra de grâces qu'en proportion du rétrécissement de son cœur (propres paroles). C'est la prière qui convertit ; prions donc beaucoup pour nos missionnaires d'Océanie, et les âmes qu'ils convertiront seront le fruit de nos prières. La prière est le moyen de faire du bien inconnu : *Ignoti et quasi occulti*¹. La sainte Vierge n'a pas fait du bruit, mais elle pria beaucoup. Et en disant cela je n'engage pas à faire des prières de surrogation, mais offrez

¹ « Qu'il est bon et doux pour des frères d'habiter ensemble » ! (Ps 133,1).

¹ « Inconnus et comme cachés ».

vosre office, vosre chapelet, vos actions, la seconde intention de la messe, pour nos pauvres missionnaires, pour leurs infidèles. Sans courir les dangers, sans endurer les privations qu'ils souffrent, nous aurons part à leurs mérites et à leurs couronnes ; peut-être nous devront-ils la conversion de leurs îles. J'ai lu quelque part qu'il a été révélé que sainte Thérèse a plus converti d'âmes par ses prières que saint François Xavier par ses courses apostoliques.

[116]

21 septembre 1846 - ULTIMES RECOMMANDATIONS AUX RETRAITANTS - 6, 680-684.

Reprenant la parole pour réparer un oubli, le P. Colin se laisse emporter par le discours et passe en revue, une fois encore, ses thèmes favoris.

[1] La retraite avait été terminée le matin et on venait de faire les prières qui suivent le dîner à la chapelle. Le P. Colin se leva et, montant sur le marchepied de l'autel, il se tourna vers nous et nous dit :

[2] Mes chers confrères, je me reproche un oubli ; je me le reproche vivement. Celui qui fut le gardien de la sainte Vierge, celui qui partagea toutes ses peines et toutes ses fatigues, c'est saint Joseph. Je ne vous en ai pas parlé pendant cette retraite, et j'en suis bien fâché. Le protecteur spécial de la Société, après la sainte Vierge qui est la première, c'est saint Joseph. Nous devons tous avoir une grande dévotion pour ce grand saint. Je vous engage à l'honorer, à le prier. La Société doit faire tout son possible pour faire honorer ce grand saint.

[3] C'est sous la protection de saint Joseph que nous devons mettre le temporel des maisons ; lui qui a tant travaillé pour nourrir Jésus et Marie ne manquera pas de vous assister.

[4] Je prie les supérieurs des diverses maisons, lorsqu'ils tiendront conseil, de ne pas oublier d'ajouter, après le *Veni Sancte* et l'*Ave Maria*, cette invocation : Saint Joseph, notre guide et notre conseiller, assistez-nous.

[5] Dans les missions, prêchez, ah ! prêchez beaucoup la dévotion à saint Joseph. De même qu'on fait une cérémonie en l'honneur de la sainte Vierge, je verrais avec le plus [325] grand plaisir qu'à la fin de chaque mission il y eût une cérémonie particulière et un discours en l'honneur de saint Joseph, pour remettre entre ses mains les fruits de la mission et assurer la persévérance de ceux qui sont revenus à Dieu. Allons à Marie par Joseph, allons à Jésus-Christ par Marie et à Dieu le père par Notre-Seigneur- Jésus-Christ.

[6] Autre chose, Messieurs. J'ai une pensée à laquelle vous applaudirez tous sans doute. Je me propose de faire faire deux bustes : celui du P. Chanel et celui de Mgr Epalle, afin que leur exemple nous anime et que nous les ayons toujours sous les yeux. C'est un devoir.

[7] Puis, passant à un autre objet : Messieurs, dit-il, ce n'est pas sans un grand mystère que Notre-Seigneur laissa la sainte Vierge sur la terre après son Ascension. Les apôtres en avaient besoin afin qu'elle les dirigeât et qu'elle fût, en quelque sorte, la fondatrice de l'Église. A la fin des temps, sa protection éclatera d'une manière encore plus grande. Les apôtres ont eu leurs raisons de ne pas l'apprendre au monde, mais sa main se fera encore mieux sentir alors que dans les commencements.

[8] Soyons donc pleins de courage ; n'ayons tous qu'un cœur et qu'une âme ; n'aimons pas à faire parler de nous. Imitons notre mère : elle ne faisait point parler d'elle - l'Évangile ne la nomme que quatre fois - et cependant quel bien ne faisait-elle pas ! Le temps est venu où elle doit faire éclater sa puissance. Pour nous, ayons son esprit ; faisons le bien *tanquam ignoti et occulti in hoc mundo*¹. Que le monde ne sache pas nos œuvres ; mais l'œil de Dieu les

¹ « Comme inconnus et cachés dans le monde ».

verra du ciel pour nous en donner la récompense.

[326]

[9] Il recommanda aussi beaucoup une grande dévotion aux âmes du purgatoire, de prêcher cette dévotion aux commencements des missions, de célébrer avec pompe la cérémonie des morts qui se pratique alors dans la Société... Ce souvenir des morts, dit-il, vous gagnera la confiance.

[10] Puis il parla des enfants, de ses chers enfants, partie du troupeau de Jésus-Christ dont il parlait toujours avec attendrissement. Il est à remarquer que celui qui avait donné les conférences sur les missions cette année, pendant la retraite, avait oublié de parler d'eux, contre l'usage de la Société, contre le désir le plus ardent du P. Colin. Quoique ce dernier n'assistât pas à ces conférences, il semble qu'il ait en cette circonstance deviné cette omission, et que la sainte Vierge le poussait à la réparer. Ayez dans les missions, Messieurs, un grand soin des enfants. Qu'on les commence toujours par eux, et puis, même pendant le cours de la mission, autant que vos occupations pourront vous le permettre, faites-leur deux ou trois fois par semaine le catéchisme. Je suis convaincu que les enfants sont la bénédiction des missions. Faites-en de petits missionnaires dans les paroisses, mais toujours avec prudence. On croit que les enfants ne comprennent pas ce qu'on leur dit, qu'ils n'y font pas attention, que les soins qu'on leur donne sont inutiles : on se trompe. Entre autres traits qui me sont arrivés, je me souviens d'un enfant qui s'adressait à moi pendant une mission et qui avait de mauvaises habitudes. Je lui donnai l'absolution et une médaille de la sainte Vierge ; deux ans après je le revis : il avait encore sa médaille, et il n'était pas retombé dans le péché. Que celui qui a le plus d'attrait pour cet âge dans la mission, que celui qui réussit le mieux auprès d'eux (car ce n'est pas tout le monde), soit chargé de ces catéchismes.

[327]

[11] Enfin, Messieurs, ayez une grande bonté envers les pécheurs qui s'adressent à vous au tribunal de la pénitence. Ne les rebutez pas, ne paraissez pas étonnés de leurs crimes, quelques grands qu'ils soient (ce serait une grande imprudence bien funeste aux âmes), mais rappelez-vous que vous tenez la place de Jésus-Christ. Et, ah ! Notre-Seigneur-Jésus-Christ connaissait le profond abîme du cœur humain ; il accueillait tous les pécheurs avec tendresse. Messieurs, il y a deux infinis : l'infini en bonté, en miséricorde, en sainteté : c'est Dieu ; l'infini en misère, en bassesse, en péché : c'est l'homme. Écoutez-les donc, ces pauvres pécheurs, tranquillement et avec douceur ; ne les effrayez pas par une morale trop sévère, surtout la première fois ; ils ne sont pas toujours assez forts pour la soutenir. De même dans les missions il ne faut pas entrer dans le détail des obligations dans le commencement, ce serait tout gêner. Attendez pour cela que les confessions soient, pour ainsi dire, bien avancées ; il faut au missionnaire une grande connaissance du cœur humain ; la grâce ne trouve pas entrée tout de suite dans le cœur humain ; mais il faut une préparation : *Non potestis portare modo*¹, disait Jésus-Christ. Imitons-le, gagnons d'abord la confiance.

[12] J'ai pensé que le P. Colin voulait corriger par ces paroles quelques mots peu exacts qui avaient été dits pendant la retraite sur ce sujet par un de ceux qui nous avaient parlé.

[13] Puis il dit : Messieurs la retraite est finie ; et il s'en alla.

[328]

¹ « Vous ne pouvez pas les porter maintenant », (Jn 16, 12).

117

23 septembre 1846 - AVIS DIVERS AU RÉFECTOIRE - 4, 519-525.

Texte complet d'une improvisation de fin de repas dont les §§ 2-3 avaient déjà été publiés en OM 2, doc. 631.

[1] Le 23 septembre 1846 (après dîner) on lisait la vie de saint François Régis et le repas touchait à sa fin. Nous étions alors très nombreux, car beaucoup de ceux qui étaient venus à la retraite générale du 14 septembre n'étaient pas encore partis. Le P. Colin fit suspendre la lecture et dit en riant : Messieurs, *Deo Gratias*¹. Mais c'est moi qui parlerai tout seul ; ça ferait trop de bruit si nous parlions tous ensemble. (Tous se mirent à rire). Il continua : Que cette vie de saint François Régis est admirable ! Que de grandes œuvres il a opérées ! On ne nous a rien lu que nous ne puissions pour ainsi dire imiter. Mais qu'a-t-il donc fait pour pouvoir opérer tant de merveilles ? Messieurs, une seule chose : il était entièrement mort à lui-même ; soyons entièrement morts à nous-mêmes, pas plus, et nous ferons tout ce qu'il a fait. (A ce mot *pas plus* toute la communauté se mit à rire et lui aussi). Ah ! dit-il, que je serais content si un jour quelque Mariste venait me demander ce que demanda un Jésuite à un de ses supérieurs : d'aller se promener dans la ville monté sur un âne, en tenant la queue en guise de brides, et le dos tourné contre sa tête. Depuis trente ans ce Jésuite était poursuivi par cette idée et luttait contre. Son supérieur le lui permit ; après, ce fut un héros. (Toute la communauté se mit à rire avec lui). Oui, ajouta-t-il, celui qui fait ainsi est libre, [329] parce qu'il ne s'inquiète pas de ce que disent ou de ce que pensent les hommes et de ce qu'ils diront. L'homme de Dieu est le seul homme libre. Le mépris de soi-même, l'amour du mépris, est la vraie pierre philosophale de la liberté. (Propres paroles).

[2] Quant aux miracles, eh oui ! aujourd'hui les miracles sont inutiles : le monde n'y croit pas. Le prince de Hohenlohe¹ en a fait un grand nombre, il y a quelques années. Quel cas en faisait-on ? Aujourd'hui on n'en parle pas ; c'est que l'incrédulité et l'indifférence sont partout. A mesure que la fin des temps approche, la foi disparaît. Ne dirait-on pas que nous sommes venus à ces temps dont Notre-Seigneur disait : Pensez-vous qu'alors le fils de l'homme trouve beaucoup de foi sur la terre² ? Messieurs, je ne suis pas prophète, mais il me semble que la fin des temps n'est pas éloignée. Le genre humain m'apparaît aujourd'hui comme un vieux tronc usé et qu'un ver a piqué à la racine ; ce ver c'est l'incrédulité, c'est l'indifférence qui a rendu le monde une seconde fois païen.

[3] Pour nous, Messieurs, nous devons renouveler la foi des premiers fidèles. Et c'est bien ce qui fut annoncé tout à fait dans nos commencements (paroles qu'il prononça avec quelque mystère et embarras). Il fut annoncé que la Société de Marie ne devait prendre pour modèle aucun des corps qui l'ont précédée ; non, rien de tout cela ; mais que notre modèle, notre seul modèle, devait être et était la primitive Église. Et la sainte Vierge qui fit alors de si grandes choses en fera encore des plus grandes à la fin des temps, parce que le genre humain sera plus malade.

[4] (Il s'arrêta se trouvant perdu dans une digression [330] qui nous intéressait encore plus que tout le reste) et il dit : Eh bien ! pour en revenir à ce que je disais, mourons à nous-mêmes et nous serons d'autres François Régis. Il faut aller à l'oraison, en chaire, en mission, partout, avec le désir de souffrir, d'être humilié. Si nous souffrons, si nous sommes humiliés, nous n'en serons pas étonnés, puisque c'était ce que nous nous proposons. Monseigneur Baillon m'écrivait qu'il disait à quelqu'un : Eh ! quand vous êtes venu ici, pensiez-vous donc

¹ « Rendons grâces à Dieu ». Par ces mots, le supérieur donnait à table la permission de parler.

¹ Sur ce personnage et le crédit que le P. Colin lui accordait, voir OM 1, doc. 370 et OM 2, doc. 695.

² Lc 18, 8.

trouver autre chose que ce qu'on vient y chercher, c'est-à-dire des croix et des souffrances ? Supportons avec joie les aridités, les sécheresses, les délaissements ; ne nous laissons jamais et ne perdons pas confiance.

[5] Je me fais quelquefois une comparaison qui me paraît fort juste et que vous me permettez de vous faire ici. Voyez un petit chien : il court, il gambade autour de son maître, il lui saute aux mains pour les lécher, pour obtenir une caresse, un regard ; mais si son maître ne fait pas attention à lui, il se couche tranquillement à ses pieds, content du moins d'être auprès de celui qu'il aime. Nous sommes aussi les petites créatures du bon Dieu. Si dans l'oraison, malgré nos préparations, nos désirs et nos humbles supplications, il ne daigne pas faire attention à nous, il faut nous tenir respectueux et en silence à ses pieds avec paix et humilité. N'est-ce pas un assez grand bonheur pour nous qu'il veuille bien nous souffrir en sa présence ?

[6] Quant à la chaire, il ne faudrait pour ainsi dire y aller qu'avec un désir d'être humilié, se compter soi-même pour rien. Que Dieu seul soit glorifié. Ne faisons pas fond sur nos beaux sermons sur nos belles phrases... Ah ! mon Dieu ! tout cela est bien peu de chose et Dieu sait bien le rendre stérile. Je ne dis pas pour cela qu'il ne faille pas préparer avec soin ses instructions, les composer [331] et les écrire de son mieux ; mais il ne faut pas compter là-dessus ; il faut se confier en Dieu seul, tout remettre entre ses mains. Voyez saint François Régis : son *socius*¹, trouvant qu'il parlait mal, le lui reprocha, mais bientôt il alla lui faire ses excuses. Eh ! mon très cher frère, lui dit saint François Régis, vous vous repentez bientôt d'une bonne action que vous avez faite ! Et ce même Régis, qu'on disait ne pas assez bien parler, opérait des merveilles par ses prédications. C'est qu'il était mort à lui-même, c'est qu'il était entre les mains de Dieu comme un instrument propre à le glorifier. Je ne sais pas s'il en est de même pour les autres que pour moi. J'ai toujours remarqué que lorsque je croyais avoir bien prêché, que j'étais content de moi et que je croyais recueillir des fruits de ma prédication, je n'avais pas fait grand-chose ; au contraire lorsqu'il me semblait que j'avais mal parlé, ne pouvant presque trouver et articuler mes mots, lorsque je croyais avoir tout gâté et que je n'espérais absolument aucun fruit, Dieu m'a toujours fait voir après que c'est alors qu'un grand bien avait été opéré. C'est qu'il veut nous faire sentir que c'est son œuvre et non celle de l'homme. Que tels soient donc nos sentiments et nous serons bénis dans nos travaux comme saint François Régis.

[7] La France est plus mauvaise encore que de son temps. Ne nous recherchons pas, soyons des hommes d'oraison, ayons une grande foi et une grande confiance en Dieu ; si nous avons de la foi gros comme un grain de sénevé nous transporterions les montagnes². Quand nous [332] sommes dans des positions difficiles et que nous ne savons comment nous en tirer, disons à Dieu : Seigneur, c'est par votre ordre que je suis ici, c'est vous qui m'y avez placé, c'est à vous de me secourir, vous ne m'abandonnerez pas. Parlez ainsi avec pleine confiance à Dieu et soyez sûrs qu'il viendra à votre aide. Un de nos missionnaires de l'Océanie m'a écrit que dans des occasions bien critiques il a dit à Marie : Sainte Vierge, ce n'est pas par ma volonté que je suis ici, c'est vous qui m'y avez envoyé, ainsi assistez-moi dans le péril où je me trouve : vous y êtes obligée ; et Marie n'a pas manqué à l'appel. Abandonnons-nous ainsi toujours à Marie : ce sera notre plus grande consolation.

[8] Ceux de vous, Messieurs, qui pensent aux missions étrangères, qui éprouvent le désir de se dévouer à ces missions lointaines, qu'ils conservent avec soin en leur cœur cet attrait qui est un don de Dieu. Quiconque détournerait des missions étrangères n'aurait pas l'esprit de foi. Nous devons toujours avoir les yeux sur Jésus crucifié. Ensuite, que ceux qui por-

¹ « compagnon » Ce terme désignait le confrère chargé d'en accompagner un autre à une époque où il était défendu aux religieux de sortir seuls (cf. doc. 59, §§ 31-32).

² Mt 17, 20.

tent ce désir en fassent part au supérieur. Ah ! certes, ce n'est pas moi qui irai jamais dire à quelqu'un : Voulez-vous partir ? Partez. Non, non : cela doit venir de Dieu. Prenez pour modèle saint François Régis : quand vous aurez exposé vos désirs, tenez-vous tranquilles et abandonnez-vous à vos supérieurs. Ceux que Dieu appelle, malgré mes longueurs et quoique je les rebute, ainsi que le dit la règle, ils reviennent toujours. Il en est cependant quelques-uns à qui Dieu quelquefois donne ce désir, mais il n'en veut pas l'accomplissement ; tel fut le désir qu'il donna à saint François Régis pour les missions du Canada. Ceux-là sont, comme ce grand saint, martyrs de leur désir et du zèle qui les dévore. Dieu agréa leur bonne volonté et il saura bien les en dédommager et ouvrir un autre champ à leur [333] zèle. Oh ! Messieurs, oh ! vous qui nourrissez ces nobles pensées, dites tous à Marie : Oh ! sainte Vierge, je dépose en vos mains tout moi-même, toutes les facultés de mon âme, tous les sens de mon corps, mon présent, mon éternité. Eh oui ! qu'avons nous à craindre entre ses mains ? Nous sommes entre les mains de notre bonne Mère. Nos intérêts éternels sont bien plus en sûreté entre ses mains que dans les nôtres. Puis : je m'offre à vous pour travailler à la gloire de votre divin fils et à la vôtre. Faites de moi ce qu'il vous plaira. Je m'offre pour aller travailler chez les sauvages. Je n'y mets qu'une condition, oh ! Vierge Sainte, c'est que vous-même vous serez mon garant. Je ne veux pas dépendre de moi, je ne veux dépendre que de vous ; c'est un contrat que je fais avec vous : je me dévoue à l'apostolat des missions étrangères, si vous me garantisiez mon salut et mon éternité. Si donc, Vierge Sainte, je ne devais pas glorifier votre divin fils, si ces missions devaient m'être funestes, oh ! Marie, suscitez des obstacles et ne permettez pas que je parte... et ne doutez pas que cette tendre Mère n'exauce votre prière. Que ceux qui resteront en France, en Europe, se consolent : il n'est pas besoin d'aller en Océanie pour trouver des peines et des dangers. La plupart des Français valent-ils mieux que les naturels de l'Océanie ? Ont-ils plus de foi ? Plus de mœurs ? Ceux d'entre vous qui ont parcouru la France le savent assez. Travaillons donc tous, Messieurs, avec un nouveau zèle, les uns en France, les autres à l'étranger; nous pouvons tous devenir des saints. Saint François Xavier s'est sanctifié dans les Indes, saint François Régis dans nos pays. Tant pis pour nous si nous ne profitons pas des moyens que nous avons pour être saints.

[9] Et il se leva de table ; on dit les grâces.

[334]

118

26 septembre 1846 - NOUS SOMMES À LA FIN DES TEMPS - 4, 219.

Développement des §§ 2-3 du document précédent. Le P. Mayet n'a pas noté les circonstances de cette répétition.

[1] Messieurs, je ne suis pas prophète, mais je ne puis m'empêcher de dire que nous sommes à la fin des temps, à cette époque dont Jésus-Christ disait : Quand le fils de l'homme viendra, pensez-vous qu'il trouve encore la foi sur la terre¹ ? Oui, j'ose le dire, si le Verbe s'incarnait aujourd'hui une seconde fois, s'il est permis de parler de la sorte, il serait encore crucifié par les Français, et avant trois ans. Nous sommes dans un mauvais temps. La grande révolution qui a laissé de profondes traces dans notre France ; nous sommes livrés à l'indifférence, au panthéisme, au matérialisme. Où est la foi aujourd'hui ? Ceux même qu'on croirait bons quand ils partent, se démentent eux-mêmes quand ils agissent.

[2] Et pourquoi donc la Société de Marie a-t-elle attendu le dix-neuvième siècle pour paraître ? C'était si naturel qu'on prît ce nom de Société de Marie ! On me le disait encore à Rome dans ce dernier voyage (troisième voyage du P. Colin à Rome. Il en revenait). Ah !

¹ Lc 18, 8.

Messieurs, si un seul cheveu ne tombe pas de notre tête sans la volonté du Père céleste, il ne faut pas croire que cela se soit fait par hasard. Ah ! c'est que la sainte Vierge va redoubler de soins à la fin des temps pour recueillir les élus. (Propres paroles).

[335]

119

27 septembre 1846 - TROIS POINTS FONDAMENTAUX. Causerie au réfectoire - 4, 248-251.

On sait que le P. Mayet classait les articles de ses Mémoires sous quelques grandes têtes de chapitres. Celui qu'on va lire a été inséré dans le chapitre I : *Historique et esprit de la Société*. Pour le chapitre II : *Esprit de la Société, respect pour les évêques et modestie* le collecteur en reprendra un point qui formera le document suivant. Enfin, au chapitre IV : *Esprit de la Société, esprit de force et de courage* ira un autre développement extrait de la même causerie mais sur un thème différent (doc. 121).

[1] Le père se mit à causer, passant d'une chose à l'autre en plaisantant, mais de temps en temps laissant tomber de sa bouche vénérable des maximes fondamentales sur l'esprit de la Société ou des paroles de foi. (27 septembre 1846, on avait fini de dîner).

[2] Messieurs, Messieurs, dit-il en frappant sur la table pour dominer les conversations particulières et en riant : Grande nouvelle ! Notre horizon s'agrandit. (On rit). Tous, bouche béante, ont les yeux fixés sur lui. Mais, malgré nos regards et nos demandes, il ne voulut dire qu'à demi ce dont il s'agissait.

[3] Croiriez vous qu'hier j'ai reçu un livre... je l'ouvre... ne vois-je pas les Pères maristes ? Quoi, me dis-je, voilà déjà les Pères maristes dans un livre, moi qui croyais que personne ne pensait à nous dans notre petit trou ! Vite, je coupe mon livre et me voilà à lire. Certes ne me voilà-t-il pas chef d'ordre, moi aussi, quoique je n'y pense pas ?... nous qui cependant faisons si peu de bruit !...

[4] Tout le monde : Qu'est-ce donc, père ? Qu'est-ce donc ? Ah ! je ne dis pas. Mais c'est adressé au pape ; c'est le gouvernement. Il y a aussi Louis-Philippe, roi des [336] Français, dedans. Et l'on propose ces petits Maristes préférablement à bien d'autres.

[5] Tous se mirent alors à le questionner en riant pour savoir ce dont il s'agissait, mais il répondit par une plaisanterie et changea de conversation.

[6] Ah ! Messieurs, dit-il, il y a trois choses dans la règle que je désire bien être dans l'esprit et dans le cœur de tous les Maristes. Ah ! que j'ai à cœur que ces articles soient bien observés !

[7] Premièrement il est dit dans la règle que quoique la Société se propose de s'appliquer à toutes les œuvres de zèle, quelles qu'elles soient, et de se servir de tous les moyens pour le bien de l'Église et des âmes, sans exclusion d'aucun, *omnibus modis*, néanmoins les Maristes doivent se conduire en tout de telle sorte que *quasi ignoti et occulti in hoc munda esse videantur*¹. Secondement, continue le P. Colin... Le P. Eymard l'interrompt et dit : *Omnibus se amabiles praestent*². Le P. Colin reprit et dit : Non, ce que vous dites est commun à tous. Les articles que j'ai le plus à cœur sont particuliers aux Maristes, Secondement, la règle dit que devons nous comporter avec tant de respect et d'égard pour les évêques qu'ils regardent notre Société *tanquam suam*³. Messieurs, ces mots *tanquam suam* n'ont pas été mis par ha-

¹ « Qu'ils apparaissent comme inconnus et cachés en ce monde ». Le P. Colin cite ici le n. 18 des Constitutions de 1842 (Ant. *Textus*, fasc. II, p. 36).

² « Qu'ils se montrent aimables envers tous » (Const. de 1842, n. 10 = *ibid.*, p. 34).

³ « Comme la leur » (Const. de 1842, n. 9 = *ibid.*, p. 34).

sard. Ce n'est qu'après bien des réflexions. Quand je faisais la règle et lorsque ces mots s'offrirent à moi, mon esprit se reposa. Je n'ai trouvé que cette expression qui pût bien rendre ma pensée.

[337]

[8] Troisièmement, notre règle dit que nous ne devons chercher à capter la faveur de qui ce soit, ni grands, ni riches, ni laïcs, ni prêtres, ni curés, dans le but d'en obtenir quelque bien temporel¹. Ah ! Messieurs, ce n'est pas ce que la sainte Vierge a fait : elle était pauvre, cachée, inconnue, mais a-t-elle jamais rien demandé à personne ? Elle est notre modèle, imitons-la. Puis il dit avec feu et en riant : Si je faisais des miracles je voudrais graver ces trois seuls articles sur le front de tous les Maristes.

[9] Puis, revenant sur le premier article, *tanquam ignoti et occulti*, il dit : Au fond, Messieurs, et en réalité, c'est le moyen de tout envahir. C'est la marche qu'a suivie l'Église, et vous savez que nous ne devons pas avoir d'autres modèles que la primitive Église. La Société commence aussi avec des hommes simples, pauvres ; mais voyez ensuite ce qu'a fait l'Église. Le P. Eymard dit alors : un homme de grand jugement me disait : Votre Société commence vraiment comme a commencé l'Église.

[10] Le P. Colin parla encore du second article qui lui est si cher : l'attachement, l'union de la Société avec les évêques. Je ne parle pas du Saint-Siège, dit-il ; la Société est basée sur le Saint Siège. J'ai fait de l'attachement au Saint-Siège, au pape, une des fins de la Société. Quant aux évêques je désire qu'ils regardent notre Société *tanquam suam*. Aussi dans les missions étrangères j'ai fait ceux de nos évêques qui veulent continuer à être Maristes les dépositaires de l'autorité de la Société, et ils ont les attributions et les pouvoirs du provincial. Messieurs, la Société est l'unique corps qui ait fait ainsi. Aussi, je ne vous cache pas que d'autres religieux m'ont détourné de cette manière de faire. Mais, malgré tous leurs avis, je ne suis pas prêt à les changer encore. Pour ces missions [338] lointaines il faut l'unité, surtout dans les commencements ; c'est un moyen de l'avoir. Je n'envoie pas là-bas pour qu'on conteste les droits qu'on croit avoir.

[11] Le P. Eymard lui rapporta que quelqu'un lui avait dit : Les Jésuites sont les gardes du pape, les Maristes sont les gardes des évêques.

[12] Ensuite le père se mit à parler de choses et d'autres pendant une demi-heure, entremêlant : sa conversation des plus sages avis, des plus belles maximes, disant souvent quelques mots pour nous égayer.

[13] La conversation se prolongea fort avant. Pour conclure : Enfin, dit-il, je ne sais pas ce que je vous dis, j'ai tant d'embarras, j'ai besoin de me débarrasser, je vous casse la tête ; mais en vous cassant la tête, j'ai soulagé la mienne.

[14] On se leva en riant, on dit les grâces, et on sortit du réfectoire.

120

27 septembre 1846 - RECOMMENCER UNE NOUVELLE ÉGLISE. Causerie au réfectoire - 5, 429.

Vu l'identité de date et circonstance (causerie au réfectoire), on ne peut considérer l'article ci-dessous comme rapportant un entretien du P. Colin distinct du précédent. D'autre part, il n'aurait pas été dans le genre du P. Mayet de donner deux élaborations personnelles d'une même pensée du P. Co-

¹ Const. de 1842, n. 127 (*ibid.*, p. 53).

lin. Il semble que le collecteur ait simplement mis à part un des développements d'un unique entretien pour lui donner plus d'importance, allégeant par le fait même l'article principal.

[1] Courage, courage, travaillons, mais toujours *Ignoti et occulti*¹. Laissons ceux qui se fondent sur une éloquence toute humaine. La Société doit recommencer une nouvelle Église. Je n'entends me servir de cette expression dans le sens littéral qu'elle offre, ce serait impie, mais en quelque sorte, oui, nous devons recommencer une nouvelle Église. La Société de Marie, comme l'Église, commence par des hommes simples, peu instruits, puis l'Église s'est développée, elle a tout embrassé ; nous aussi nous devons tout agglomérer par notre tiers ordre ; les hérétiques seuls ne pourront pas en être.

[2] Ah ! Messieurs, soyons petits. *Nolite altum sapere*², soyons petits. La sainte Vierge était toute petite, quoique dans le fond elle fût la Reine du ciel et la première des créatures. C'est notre modèle. Faisons beaucoup de bien, mais faisons-le comme elle, *tanquam ignoti et occulti*.

121

27 septembre 1846 – SECOND NOVICIAT. Causerie au réfectoire - 5, 534-535.

Autre extrait de la longue causerie dont étaient tirés les deux documents précédents.

[1] Le P. Frémont, Messieurs (vous ne pouvez le lui répéter puisqu'il est à 6.000 lieues) est homme de Dieu. Il a beaucoup souffert, au commencement qu'il était à la Favorite, de ce changement de situation, mais il ne s'est pas laissé surmonter par la nature ; il s'est raidi contre [340] lui-même, et puis il a goûté Dieu, il a fait son noviciat en homme de Dieu.

[2] Messieurs, si on ne goûte pas Dieu dans le noviciat, on n'est pas mort à soi-même (propres paroles).

[3] Un prêtre qui a déjà exercé le ministère, tel qu'était le P. Frémont, il lui en coûte beaucoup, au commencement, d'être au noviciat ; mais, s'il n'écoute pas la nature, Dieu se communiquera à lui. Il y en a qui m'ont déjà bien remercié de ce que je les avais placés là malgré leur répugnance.

[4] Ah ! Messieurs, c'est un grand bonheur quand on sait le reconnaître; pour moi il me semble que j'aurais une grande joie si je pouvais avoir un an de repos en Dieu.

[5] Quand on est dans l'action, on ne voit pas ses motifs. Que de choses dans notre âme qui sont mêlées et qu'on n'aperçoit pas (propres paroles).

[6] Voilà pourquoi la règle dit qu'il y aura un second noviciat après quatre ou cinq ans ou dix ans de ministère. C'est une halte. On se repose un an, mais pour ne s'occuper que de Dieu, pour s'ancrer dans l'esprit de Dieu.

[7] Nous sommes des imbéciles si nous croyons faire quelque chose sans l'esprit de Dieu (propres paroles).

[8] Ah ! c'est alors que nous aurons des hommes de Dieu quand ce noviciat se fera. Je désire bien que la chose puisse se faire bientôt, mais on ne le peut encore, et il y a parmi nous peu de ces hommes profondément instruits et en même temps spirituels qui puissent diriger les autres. J'appelle de mes vœux l'accomplissement de cet article de notre règle.

[341]

¹ « Inconnus et cachés ».

² « Ne vous enorgueillissez pas » (Rm 11, 20).

122

13 octobre 1846 - LA RETRAITE DES FRÈRES. Aux pères de Puylata - 4, 530-532.

A une époque où quasi tous les pères se réunissaient à la maison mère pour une unique retraite générale, le surcroît de travail que cela occasionnait aux frères empêchait évidemment ces derniers de faire leur retraite au même moment. Le P. Colin se préoccupe ici de ne pas leur faire manquer le bénéfice d'une retraite commune.

[1] Le 13 octobre 1846, le P. Colin parla des frères coadjuteurs de Puylata et nous dit en riant : Messieurs, qui de vous peut se charger de faire la cuisine pendant huit jours ? Nos frères vont aller faire leur retraite à la Favorite, et je désire bien qu'ils puissent la faire tous ensemble ; elle leur est beaucoup plus profitable.

[2] Il ajouta : Je tiens beaucoup à leur procurer cette retraite annuelle, à nos frères, encore plus peut-être qu'aux pères ; et, soit dit entre nous, ils en profitent encore mieux peut-être que nous. C'est alors qu'il en vient me trouver qui sentent qu'ils ont besoin d'être mâtés et qui me prient de les mettre à genoux au milieu du réfectoire. Cela m'édifie beaucoup. Un jour viendra que toutes ces choses se feront. Je ne l'ai pas permis jusque là, par telle et telle raison ; et puis j'aime mieux surprendre et donner ces pénitences sans qu'on les demande, sans qu'on s'y attende. C'est alors qu'on voie, etc.

[3] Il ajouta et c'est surtout pour cela que j'ai recueilli ces paroles : Il y a dans la règle un article que je me garderai bien d'ôter : *Humiliatio est via ad humilitatem sicut studium ad scientiam*¹. Puis il cita encore le trait [342] de ce Jésuite¹, et ensuite, nous dit-il, ce religieux fit des miracles. Puis parlant de l'humiliation, de l'amour de l'humiliation, il s'écria : C'est le moyen d'avoir la liberté ; quand on n'a rien à perdre, on ne craint rien.

123

24 octobre 1846 - TROIS STATUES. Aux confrères de Puylata - 6, 707-708.

Le 29 octobre 1846, le P. Colin nous dit : On lit au bas de la statue de la sainte Vierge qui est à l'entrée de la maison mère : *Hujus domus regina*². On n'a pas pu mettre là *supérieure* à cause du génie de la langue qui ne le permet pas. *Hujus domus regina* : cela sera dans toutes nos maisons ; on ne fait pas assez attention à ces paroles. Puis saint Joseph : *Hujus domus custos*³. Saint Michel aussi, qui est notre troisième patron, aura sa statue à l'entrée de nos maisons, avec ces paroles au bas : *Quis ut Deus*⁴ ? C'est lui qui défend à l'heure de la mort. *Quis ut Deus*, cri du Mariste ! A Puylata, j'ai fait réserver, au-dessus de la porte de la salle à manger des évêques, un piédestal qui l'attend.

¹ « L'humiliation est la voie qui conduit à l'humilité comme l'étude conduit à la science » (Const. de 1842, n, 359 = *Ant. Textus*, fasc. II, p, 102).

¹ Doc. 117, § 1.

² « Reine de cette maison ».

³ « Gardien de cette maison ».

⁴ « Qui est comme Dieu »?

124

25 octobre 1846 - MISSIONNAIRES ET NATIONALISME. Causerie au réfectoire - 6, 731-736.

[343]

Le 21 septembre 1845, la corvette le Rhin du capitaine Bérard, de passage en Nouvelle-Calédonie, avait mouillé en rade de Balade où se trouvaient Mgr Douarre et quelques confrères. Le journal de l'évêque mentionne évidemment le fait, mais ne fait pas allusion à ce drapeau hissé sur la maison des missionnaires qui va nous valoir une intéressante réaction de la part du P. Colin.

[1] Le 25 octobre 1846, le P. Colin nous parlant au réfectoire dru rapport de M. Bérard, commandant la station de la Nouvelle-Zélande, sur nos missions (rapport qu'on trouvera dans le *Moniteur*¹ au mois d'octobre 1846) nous dit : Ce rapport m'a fait un grand plaisir. Je n'y ai trouvé qu'une chose de trop : il rapporte qu'en arrivant à la Nouvelle-Calédonie, la vue d'un drapeau tricolore qui flottait sur une maison le rassura sur l'existence et la conservation des missionnaires.

[2] C'est la première fois qu'il ait² fait mention des Maristes pour une pareille manifestation.

[3] Je n'ose pas condamner Mgr d'Amata. Sans doute apercevant en mer le pavillon tricolore flotter sur un navire, il alla chercher le drapeau que lui avait laissé le capitaine qui l'avait conduit, et le mit au-dessus de sa maison comme pour saluer l'arrivée de ses compatriotes.

[4] (Le père dit ces paroles sans doute parce qu'il parlait devant toute la communauté et devant plusieurs de ceux qui doivent bientôt partir pour nos missions ; ce bon père se garde bien de rien dire en public qui puisse être rapporté à nos bons confrères, et contrister leur cœur. Il a les plus grands égards pour ces frères généreux qui souffrent mille morts, mille martyres, avec un admirable dévouement. On doit un souverain respect au sacri- [344] -fice. Dans cet état, quel mal leur ferait une parole de blâme prononcée par le supérieur général en public, si elle leur revenait, eux qui, après Dieu, n'ont de consolation que dans les paroles bienveillantes qu'il leur envoie. Il se conduit de même dans les lettres qu'il leur envoie, et remédie aux petits inconvénients qui surgissent partout où il y a des hommes, d'une manière douce, à moins que ce ne soient des choses majeures et qui doivent compromettre le salut de ses enfants, ou le bien. Je n'ose ni approuver ni condamner ce que vous avez fait en telle circonstance, écrivait-il aux missionnaires pour les faire réfléchir sur une mesure. Une autre fois ; il nous dit : Le père un tel s'est conduit de telle façon ; ah ! je me garderai bien de rien lui dire. (C'était une démarche inopportune). Il disait que ce qui s'écrit a une portée tout autre que la parole, qu'il faut être bien prudent etc. La modération avec laquelle le P. Colin parla de la conduite de Mgr Douarre en cette occasion, à mon avis, partait donc de ces principes de charité et de prudence ; mais quiconque est au courant de sa manière de faire peut bien juger qu'elle lui déplaisait fortement. On le connaîtra aux paroles suivantes) :

[5] Il continua : Mais Messieurs, soyons bien prudents. Nous n'avons qu'un drapeau, nous, qu'un seul drapeau, c'est celui de la religion. Nous ne sommes pas chargés des choses de la terre. Soyons bien fidèles à ce qu'a toujours fait la Société à cet égard : je le dis ici à dessein, et que ceux qui doivent partir s'en souviennent.

[6] Ce que je dis ici, Messieurs, a une grande portée. Dans les contrées de l'Océanie les susceptibilités nationales sont beaucoup plus vives que dans l'Europe même ; la France et

¹ Journal officiel de la monarchie de juillet.

² Lire très probablement est (confusion auditive).

l'Angleterre s'observent.

[7] Je n'ose pas condamner Mgr d'Amata, parce que [345] dans la Nouvelle-Calédonie il n'y a pas d'Anglais ; mais ailleurs c'eût été une grande imprudence.

[8] Je sais qu'en haut lieu on a blâmé une manifestation¹.

[9] Messieurs, l'an dernier, la Propagande, dans les avis qu'elle a donnés aux missionnaires étrangers de tout le globe, recommande beaucoup de ne pas se mêler de politique, et ce n'est pas sans de graves raisons.

[10] Messieurs, si une guerre venait à éclater entre la France et l'Angleterre, il faut que le missionnaire puisse procurer son œuvre. Nous sommes pour Dieu et pour les âmes, nous autres missionnaires ; nous ne sommes d'aucun pays : nous sommes de tous les pays.

[11] Un de nos missionnaires me disait : Si je suis chez les Anglais en cas de guerre (pour mon ministère) je serai pour eux ; si je suis chez les Français, pour mon ministère, je serai pour eux.

[12] Ne nous occupons pas des intérêts d'une patrie terrestre ; notre patrie, ce sont les âmes.

[13] S'il nous vient des compatriotes, recevons-les bien, mais pas plus.

[14] Le P. Colin insista sur ses avis avec la plus grande force, et prononça plusieurs paroles fort solennelles pour réveiller l'attention de ceux qui l'écoutaient. (Écrit par moi le lendemain du jour où il les a prononcées).

125

30 octobre 1846 - MON PETIT BENJAMIN. Remarque au P. Mayet - S2, 258.

[1] Le Père Colin me dit avec attendrissement un jour (c'est je crois le 30 octobre 1846), après un entretien où nous avons beaucoup parlé de la Société :

[2] Voilà trente ans que je ne travaille que pour la Société ; c'est mon petit benjamin. Eh bien, si Dieu voulait qu'elle tombât, il ne me faudrait pas plus de temps qu'à saint Ignace pour me résigner. Quoique je sois bien éloigné de ce grand saint je dirais : *Sit nomen Domini benedictum*¹. Mais je ne voudrais pas que ce fût par ma faute.

[3] Il ajouta en riant : Toutefois, Dieu n'a pas fait tant de choses pour nous laisser tomber.

126

Octobre 1846 - VOCATIONS FÉMININES POUR L'OCÉANIE - 6, 727-730.

On ne connaît pas l'identité de la personne dont la visite au P. Colin donna à ce dernier l'occasion de préciser sa pensée sur l'envoi de femmes missionnaires en Océanie. On sait que c'est seulement sous le second supérieur général en 1857 que sera organisé le départ pour les îles de volontaires unies par les liens du tiers ordre, lesquelles, après Françoise Perroton (*infra*, § 6), seront les pionnières des Sœurs Missionnaires de la Société de Marie.

[347]

¹ Le P. Mayet donne ici en note la référence à un passage de ses Mémoires qu'il a détruit par la suite et dont on sait seulement, par la table des matières, qu'il était tiré d'une section concernant Mgr Douarre.

¹ « Que le nom de Dieu soit béni » (Jb 1, 21).

[1] Le R.P. supérieur, dans le mois d'octobre 1846, nous parla d'une personne qui est venue lui parler, et qui veut partir pour l'Océanie. Il y a quatre ou cinq ans, nous dit-il, qu'on me poursuit pour que je donne mon consentement relativement à cela ; et il nous dit en riant : Messieurs, que ceux qui veulent aller au secours de ces peuples se hâtent, car ils vont être devancés par l'autre sexe.

[2] Il ne voulut donner aucun conseil à cette personne, et lui dit qu'il ne pensait pas qu'aucun prêtre prudent pût l'engager à partir. Il nous ajouta : Mais si un beau matin on me disait : elle est partie, je bénirais Dieu et je dirais mon *Te Deum*. Il lui parla beaucoup, il la plaisanta. Il lui dit : Ici vous faites plusieurs heures d'oraison ; mais si vous alliez là-bas, vous auriez jour et nuit autour de vous une foule de sauvages à qui il faudrait répondre... Adieu les heures d'oraison ! et il riait en la gasonnant. Cette personne lui dit que Mgr Bataillon désirait qu'elle partît. Il répondit que Mgr Bataillon était évêque mais que, pour lui, il n'avait rien à répondre à ce sujet.

[3] Le P. Colin lui parla donc avec bonté, ni ne l'encouragea ni ne la découragea, et même il lui dit que si elle partait il consentirait bien à la voir.

[4] Il nous recommanda beaucoup de suivre cette ligne de conduite. Eh ! comment, nous dit-il, pourrais-je prendre sur moi d'envoyer ces sortes de personnes ? Dieu ne m'a pas chargé de cela. Quant à Mgr Bataillon, il est évêque ; il peut pourvoir à son troupeau par les moyens qu'il trouve bons.

[5] Messieurs, ce que je dis là ce n'est pas sans [348] motif : c'est avec intention. Que jamais aucun Mariste ne dise à ces personnes : Partez. Mais que jamais non plus il ne les décourage. Dans le premier cas, ce serait imprudent, inconvenant ; dans le second cas, on pourrait s'opposer à la volonté de Dieu. Car qui connaît ses desseins ? Je ne serais pas étonné qu'il voulût se servir de ce moyen.

[6] Alors il nous parla de Mlle Perroton qui était partie dans le dernier envoi, d'elle-même et sans consulter les Maristes¹.

[7] Il paraîtrait que cette personne parlait non seulement pour elle, mais pour une société de personnes avec qui elle s'était déjà entendue.

[8] C'est probablement le même projet dont il est parlé page 62 de ce même tome² ; car le P. Colin nous dit : Elles ne prendraient pas le costume de religieuses, ne feraient pas de vœux.

[9] Dans le fond, nous ajoutait-il, leur salut serait moins exposé là-bas qu'en France.

[349]

¹ En fait, Françoise Perroton, partie en novembre 1845, avait consulté le P. Eymard et le P. Poupinel, mais on lui avait déconseillé de parler au P. Colin. Le 10 janvier 1846, ce dernier écrira à Mgr Bataillon se félicitant de ce départ dont il n'avait pas été averti (cf. SŒURS MISSIONNAIRES DE LA SOCIÉTÉ DE MARIE, *Nos pionnières d'après la correspondance*, Rome 1973, I, p. 15, n. 12).

² Dans ce passage le P. Colin avait raconté, le 21 janvier 1845, comment une personne s'était sentie poussée de communiquer à Mgr Epalle et à lui-même un projet concernant le tiers ordre et l'Océanie. Le P. Mayet avait noté alors : « Il s'agit, je crois de former un tiers ordre de personnes qui s'occuperont uniquement des missions de l'Océanie en France et mettront tout en commun à cette fin ».

127

Octobre 1846 - ÉLÉMENTS D'UNE BONNE PRÉDICATION. En causant - 5, 433.

Paroles suivant immédiatement un article du premier octobre 1846.

Pour la prédication, nous dit-il à la même époque, en causant, je ne sais si je me trompe, mais il me semble qu'il faut trois choses : 1) Il faut parler solidement au jugement par des raisons fortes. 2) Comme le jugement se fatigue par la considération des raisonnements, il faut le soulager par le cœur, parler au cœur. 3) Enfin, le cœur se lasse aussi ; il faut le soulager par l'imagination. Ce sont de petites fusées, des étincelles.

128

5 novembre 1846 - INVITATIONS À DÎNER - 5, 445-446.

Paroles datées extraites, comme le document 136, d'un article rassemblant traits et paroles sur la bonne éducation. Le P. Mayet a fait précéder l'extrait qu'on va lire de l'introduction suivante : Le P. Colin avouait franchement ce qui lui manquait en ce domaine. Il nous disait quelquefois : « Moi, je suis né à la campagne ; je sais bien que je n'ai pas de bonnes manières. Ces choses ne peuvent pas entrer dans ma tête ; mais au moins je le sais : je n'aime pas à m'aventurer ».

Il nous dit en 1846 : Les Jésuites nous ont autrefois engagés à dîner chez eux. Je ne les ai pas invités moi-même. Je n'ai pas non plus invité les missionnaires de Lyon, ni les Capucins. Une de mes raisons, c'est que nous ne sommes pas à la hauteur ; je ne sais pas faire les [350] honneurs ; je n'y ai jamais rien pu entendre : ces choses-là ne peuvent entrer dans ma tête. Eux sont bien organisés ; ils font les choses en grand. Dieu soit béni ! Il vaut mieux rester en arrière.

129

18 novembre 1846 - NE PAS TOUCHER AUX BASES DE LA SOCIÉTÉ, Algarade en conseil - 6, 403-413.

En 1803, avait été créée, dans un faubourg de Saint-Étienne dit Valbenoîte, une paroisse nouvelle ayant comme église celle d'une abbaye cistercienne du même nom, supprimée à la Révolution. Le premier curé, M. Rouchon, avait racheté pour son compte, en 1817, une partie des bâtiments de l'abbaye et, en 1830, les avait cédés aux aspirants maristes à condition que, sa vie durant, ils lui fourniraient des Vicaires, ce qui fut fait. La donation avait été par la suite ratifiée par une constitution de société civile et le testament de Rouchon.

A la mort de ce dernier, le 3 mars 1844, un successeur lui fut nommé en la personne de l'abbé Maynard qui s'installa dans ses appartements. Désirant utiliser les locaux qui leur appartenaient, les Maristes demandèrent à plusieurs reprises au nouveau curé de bien vouloir chercher un autre logement.

Ce dernier fit des difficultés et en appela à l'archevêque, le cardinal de Bonald. On en était là quand s'ouvrit la mémorable séance du conseil qui devait donner au P. Colin l'occasion de s'élever si fortement contre la prise en charge de paroisses par les Maristes. Le recul du temps est désormais suffisant pour que sa voix puisse être entendue telle quelle, dans toute la virulence d'un éclat improvisé.

[1] Le 18 novembre, le R.P. supérieur général réunit son conseil à la maison mère à Lyon. Il s'agissait d'envoyer quelqu'un à Valbenoîte, pour traiter une affaire relative à la maison que la Société possède à Saint-Étienne.

[351]

[2] Les choses étaient extrêmement embrouillées et le cardinal de Bonald, archevêque de Lyon, qui devait aller dans cette ville, avait désiré que quelqu'un de la Société se trouvât à son passage. Mon but n'est pas de raconter dans cet endroit tout ce qui se passa dans cette circonstance, mais seulement de rappeler un incident fort remarquable.

[3] Le P. Terraillon était celui qui devait être envoyé. Il dit en conseil : Par exemple, si Mgr de Bonald, pour trancher toutes les difficultés, proposait à la Société de se charger de cette paroisse, comme elle avait fait du temps de monsieur le curé Ronchon, je ne serais pas éloigné de voir la Société accepter cette proposition ; je trouve même que ce serait un moyen de tout concilier.

[4] Le R.P. supérieur fut étonné de cette parole, et il s'arrêta un instant comme un homme qui est saisi. Tout à coup il s'écria avec force :

[5] Messieurs, Messieurs, je m'en vais (il allait partir pour Rome). Souvenez-vous de ce que je vais vous dire. Ah ! si jamais vous mettez en délibération les fondements de la Société, la Société est perdue. Le P. Terraillon ayant dit : Mais, mon père, en conseil vous nous appelez pour donner notre avis.

[6] Le P. Colin reprit avec une vigueur extraordinaire : Monsieur Terraillon, oui, votre avis sur des cas particuliers, mais non sur les fondements de la Société. Vous avez la liberté d'exprimer votre opinion au conseil sur ce qu'on discute, mais pas celle de mettre en question les bases de la Société. Messieurs, Messieurs, si jamais vous venez à mettre en question les bases de la Société, la Société est perdue. Ah ! que jamais cela n'arrive plus, jamais, jamais !

[352]

[7] Il se leva, il s'agitait, il marchait rapidement. Je l'ai rarement vu si animé. Pendant trois quarts d'heure il interrompit la délibération qui nous occupait pour ne parler que de cet incident, et il le fit avec un ton d'autorité inexprimable.

[8] Comme le P. Terraillon est un des plus âgés de la Société, on aurait cru qu'à cause de cela il voulait effacer toutes les impressions qu'eût pu faire cette parole échappée à un homme d'ailleurs estimable et qui, du reste, n'avait trouvé d'écho dans aucun membre du conseil.

[9] Messieurs, disait-il, si vous voulez que les Maristes soient curés, au même instant, sur-le-champ, je donne ma démission et je recommence l'œuvre. Si la Société ne peut faire le bien qu'en acceptant des cures, elle doit cesser, elle doit être anéantie ; car alors elle est sans but ; elle n'a plus rien à faire dans l'Église ; car il y a des curés dans l'Église : ce n'est pas notre mission.

[10] Ah ! Messieurs, que jamais, jamais, on n'agite ici les fondements, les bases de la Société. Saint Ignace n'a pas même laissé aux congrégations générales de l'Ordre, le droit de discuter sur certains points fondamentaux.

[11] Les Maristes curés ? jamais ! Si l'on nous priait de faire les fonctions curiales pendant quinze jours, trois semaines, à la bonne heure. Mais habituellement : jamais. Si dans l'étranger, à Sydney par exemple, on me proposait de desservir une paroisse, à la bonne heure ; j'accepterais peut-être ; les Jésuites le font bien : ce sont des missions. Mais dans nos pays, ah ! que jamais, Messieurs, on ne reparle de cela.

[12] J'ai fait, il est vrai, une exception pour Verdélais, à cause du pèlerinage, à cause du petit nombre de paroissiens (500 ou 600) ; ensuite c'est le premier établissement [353] de la Société. Cela même n'a-t-il pas été pour nous occasion de bien des ennuis ? Aujourd'hui, je

ne referais peut-être pas cela. J'avoue même que si alors j'avais vu les lieux, je n'aurais peut-être pas accepté cet établissement. Mais enfin il ne s'agit que de 500 ou 600 âmes. Mais, Messieurs, accepter une cure comme celle de Valbenoîte : 5000 âmes. Ah ! Messieurs, et puis nos sujets se compromettront, leur vertu s'affaiblira, ils s'amuseront à confesser la dévoterie, ils ne s'instruiront pas, ils s'attacheront à un ministère fixe. Ah ! Messieurs, je n'ai pas quitté une cure pour être curé. Je n'avais qu'à faire de venir dans la Société dans ce cas.

[13] Messieurs, je vous le dis même, que celui qui serait chargé d'une cure par moi, aurait droit de me refuser ; oui, les vœux ne tombent pas là-dessus.

[14] Ceux qui se font Maristes ne viennent pas pour être curés : oui, même pour Verdélais. Celui que j'envoie pour curé aurait droit de me refuser.

[15] Messieurs, Messieurs, Messieurs, souvenez-vous bien de ce que je vous dis. D'ailleurs, je prendrai mes précautions, pour qu'après ma mort on ne revienne jamais là-dessus.

[16] Le P. Terrailon avait dit que l'acceptation de cette cure serait une exception. Ah ! oui, dit-il, si je faisais une pareille exception pendant ma vie, si je donne un pareil exemple, c'est-à-dire, si je donne de mon vivant l'exemple de renverser un des principaux fondements de la Société, de manquer aux bases de la Société, la Société est perdue.

[17] Messieurs, répéta-t-il, cet article a été mûrement examiné : c'est une des principales bases.

[18] Le P. Terrailon, qui a beaucoup de vertu, ne dit [354] plus un mot, ne souffla plus, et le père continua toujours sur le même ton.

[19] Alors le père nous raconta que Monseigneur l'archevêque de Bordeaux voulait que les Maristes de Verdélais assistassent aux conférences ecclésiastiques de leur canton, et il y mit la plus grande insistance. Enfin le supérieur de Verdélais fut obligé de lui montrer la lettre du P. supérieur. Il me semble qu'il y disait que si Monseigneur ne pouvait exempter les Maristes des conférences ecclésiastiques, ce serait, peut-être, une marque que la providence ne voulait pas se servir des Maristes dans ce diocèse. Oui, nous dit le P. Colin, j'aurais mieux aimé voir tomber cette maison ! Oui, moi envoyer mes jeunes prêtres, mes prêtres dans ces réunions ! Je sais trop bien ce qui y arrive souvent, de quoi on parle souvent. On s'occupera par exemple de critiquer l'Administration : Ai-je besoin que mes prêtres apprennent cela ?

[20] Messieurs, que jamais on ne reparle de cures pour les Maristes !

[21] Il nous exposa pour cette décision, outre les raisons qui favorisent la réputation, la vertu et l'instruction du corps, un grand nombre dont je ne me souviens pas, les difficultés de fabrique, de conseil municipal, les lettres avec les évêques.

[22] Les paroisses ne seraient jamais contentes des sujets envoyés par le supérieur ; le curé se plaindrait au supérieur ; il se plaindrait de son supérieur à l'évêque, l'évêque, dès qu'il y aurait la moindre chose, s'adresserait au supérieur général. On accuserait la Société de s'enrichir ; le dévouement des religieux serait compté pour rien ; le curé serait embarrassé dans son administration par ses vœux. Il ne pourrait appliquer les dons à sa paroisse quand [355] cela ne serait pas spécifié, etc., etc., puis les ravages de la dévoterie, comme disait le père. Il entendait par ce mot l'abus où sont certains confesseurs et certaines pénitentes de perdre le temps au confessionnal, et le danger de toutes les confessions fixes qui ne se font pas uniquement sous l'inspiration de la grâce... où la nature se mêle à la foi, où l'on commence par l'esprit, et où l'on finit par la nature...

[23] Ah ! Messieurs, je connais trop tous les inconvénients de cette position, pour que jamais il en soit question dans la Société.

[24] Ah ! j'ai bien assez souffert, Messieurs, pendant les quelques années que les Maristes ont desservi cette paroisse. Pensez-vous que j'étais sans inquiétude pour les Maristes que j'étais obligé d'y mettre ? Mais je disais : Il faut attendre que M. Rouchon (c'était le curé qui faisait don de sa maison à la Société à la condition qu'elle lui fournirait des vicaires) soit mort, pour ne pas lui faire de la peine ; et quand il ne sera plus, nous quitterons ce ministère : et nous l'avons fait.

[25] Messieurs, je vous parle avec tant de force, c'est pour qu'on s'en souvienne. Eh ! si je faisais des curés, je ne serais plus supérieur général : je serais évêque.

[26] M. Terraillon, si vous avez toujours cette idée, si vous devez tergiverser à Saint-Étienne avec le cardinal à ce sujet, dites-le bien ; car je ne vous enverrai pas.

[27] Le P. Terraillon ne répondit rien, car il ne voulait rien faire contre l'intention du R. Père, et aussitôt que celui-ci avait parlé, il s'était tu. Le R.P. supérieur l'envoya presque aussitôt après à Valbenoîte et le P. Terraillon suivit ses intentions parfaitement. Le R. Père répéta peut-être bien six fois pendant cette conversation : [356] Si la Société doit faire des curés je donne ma démission sur-le-champ, sur-le-champ. Je m'explique fortement parce que je m'en vais bientôt : C'est une des principales bases.

130

18 novembre 1846 - CHACUN SON DROIT. Remarques en conseil - 5, 537-540.

Après avoir extrait de ses notes prises au conseil du 18 novembre l'algarade au P. Terraillon (document précédent), le P. Mayet en isole ici un autre élément, en l'espèce les remarques faites par le P. Colin sur les droits respectifs des évêques et des religieux, thème déjà abordé, on s'en souvient, en doc. 81

[1] Le 18 novembre 1846, en conseil, le P. Colin nous dit : Ah ! Messieurs, que les hommes qui restent dans leur droit sans entamer celui des autres, sont rares. Les évêques sont habitués à être obéis ; ils ne veulent pas que personne leur résiste ; ils veulent qu'on respecte leurs droits sans penser que les autres ont aussi les leurs.

[2] Pour nous, Messieurs, gardons notre droit, mais respectons celui du plus petit des hommes et nous serons toujours forts.

[3] A Rome, dans ce dernier voyage (le troisième), j'ai parlé à un cardinal de l'affaire de M. Jacquet¹ sans le [357] nommer, et je dis qu'un prêtre était parti avec nos missionnaires sans la permission de son évêque, que ce dernier avait lancé contre lui une suspense. Je ne voulais pas dire dans quel diocèse ; mais le cardinal m'ayant dit : Est-ce à Lyon ? Je ne pus m'empêcher de répondre oui. Le cardinal me dit : Selon moi, la suspense est nulle. Faites une requête. Je ne voulus pas, par égard pour Monseigneur de Bonald notre archevêque, surtout après avoir été obligé de le nommer contre mon intention, et je dis même au cardinal à qui je parlais : Monseigneur, si la Société ne peut pas faire le bien par les moyens qui sont dans l'ordre, j'aime mieux qu'elle tombe. Aussitôt que j'ai appris ce qu'avait fait M. Jacquet, j'ai réuni la communauté à Lyon, j'ai protesté contre cette conduite, j'ai averti publiquement tous mes confrères que M. Jacquet ne m'avait pas vu, que je n'étais au courant de rien. Le cardinal à qui je parlais admira beaucoup cette réponse et il paraissait émerveillé.

¹ Claude-Antoine Jacquet, après avoir sollicité en vain durant sept ans l'autorisation d'entrer dans la Société de Marie, était parti pour l'Océanie en 1845 avec Mgr Epalle, se bornant à avertir de Londres son archevêque, le cardinal de Bonald. Ce dernier lui avait enjoint de revenir, mais la lettre était arrivée trop tard. Après avoir fait ses vœux en Océanie, le P. Jacquet périt de mort violente à San Cristoval le 20 avril 1847.

[4] Puis il revint à nous parler des idées justes dans le droit.

[5] A Rome, nous dit-il ; on a beaucoup blâmé, et avec raison, la notice qui a été publiée sur les missions étrangères, et dans laquelle on disait que pour faire un bien solide dans ces missions, il fallait un clergé libre, et non des religieux. Les réguliers, comme me disait un personnage éminent de Rome, sont partie intégrante de l'Église, comme la pénitence est partie intégrante du sacrement de pénitence. A la rigueur, l'Église peut s'en passer, mais s'il n'y en avait pas, elle manquerait de quelque chose.

[6] Mais qu'il y a peu d'hommes qui, se contentant [358] de la portion de vérité qui leur appartient, ne veuillent pas appliquer leurs idées à tout, et ne tombent ainsi dans le faux et dans l'injuste¹. Presque tous les hommes, les saints eux-mêmes, sont sujets à ce défaut. Vous ne sauriez croire combien Monseigneur de Belley me fait souffrir sous ce rapport. Encore ces jours-ci il vient et me dit : Vous avez deux ordonnances pour les Frères maristes ; il m'en faut une pour les Frères de la sainte Famille ; veuillez me la céder. Je lui explique les raisons pour lesquelles cela est impossible. Il me répond : Vous ne me comprenez pas. C'est indélicat de parler ainsi à quelqu'un. J'aurais pu lui répondre : Monseigneur c'est vous qui ne me comprenez pas ; mais je ne le ferai pas. Maintenant, voilà le curé de Valbenoîte qui se trouve bien dans une maison qui nous appartient, et qui veut y rester malgré nous, et, bien plus, il va se plaindre au cardinal de Lyon, et celui-ci intervient². Si Monseigneur eût été un homme de loi, je lui aurais dit : Je requiers de votre haute justice, mais j'ai été très poli avec son Éminence. Eh bien, si nous ne cédon pas tout, un jour peut-être on exercera des représailles au sujet de ceux qui demanderont à se faire Maristes. Monseigneur de Belley veut que je sois supérieur des sœurs ; je lui objecte que le droit canon s'y oppose, que je ne serais qu'un supérieur de nom puisque leur supérieur de droit c'est l'évêque ; n'importe ; il y revient toujours. J'aime mieux avoir affaire au cardinal de Bonald ; il est rond, il est raisonnable. Ce qui m'étonne, c'est que cette fois il se soit mêlé de Valbenoîte.

[359]

131

21 novembre 1846 - PAS DE DÉPENSES INUTILES. Avis aux missionnaires partants - S2, 69-72.

On a entendu le P. Colin regretter que les confrères de Paris se soient permis de reprocher à des missionnaires partants les dépenses qu'ils avaient faites (doc. 93). Cette leçon de tact n'empêchait pas le supérieur général de relever ce qu'il y avait pu avoir de fondé dans ces critiques. A l'occasion d'un nouveau départ, il intervient discrètement sur le sujet, en profitant pour faire l'éloge de la pauvreté. On n'a pas reproduit la fin de l'article, éditée en OM 2, doc. 639.

[1] Le 21 novembre 1846, il recommandait aux missionnaires partant pour l'Océanie de ne point faire de dépenses inutiles. Avec un sou, nous dit-il, je puis sauver la vie à un missionnaire, gagner une âme.

[2] Ne dépensons donc pas un sou inutilement. Il nous montra une soutane qu'il avait sur le dos, et que son antiquité rendait respectable; elle n'a pas été faite pour moi, nous dit-il ; mais je n'aime pas à faire faire des soutanes neuves pour moi ; je l'ai pourtant fait raccommoder, car il faut être propre ; la propreté est une vertu.

[3] Ah ! Messieurs, nous dit-il le même jour, la pauvreté n'est pas une vertu qui soit

¹ A partir de là, le texte se trouve reproduit en OMJ, doc. 31. On s'y reportera pour le commentaire historique.

² Sur cette affaire voir le document précédent.

bien connue. C'est une vertu divine que l'homme ne goûte pas. Il faut que cette vertu soit bien belle, puisque le fils de Dieu l'a embrassée d'une manière si entière, qu'il n'a pas même voulu avoir un lieu qui lui appartînt ou à ses parents, pour y prendre naissance. Et pendant sa vie la tradition rapporte qu'il n'eut qu'une seule tunique qui grandit avec lui. Il a voulu faire ce miracle pour la pauvreté. Et quand il est mort, qu'avait-il sur la croix ? Il était dépouillé de tout : la croix elle-même ne lui appartenait pas. Une seule chose lui restait encore : sa mère. Elle était là ; la nature la repoussait du Calvaire ; [360] il n'est pas dans la nature qu'une mère assiste au supplice de son fils, au contraire ; mais là d'où la nature la repoussait, l'amour l'y poussait. Elle était donc là ; c'était la seule chose qui lui appartînt encore. Eh bien, il s'en dépouilla : *Enfant, voilà ta mère*¹.

[4] Ah ! Messieurs, la pauvreté. La Société est encore jeune ; nous allons graduellement. Si on traitait un jeune homme de vingt-cinq ans comme un enfant de douze ans, il croirait qu'on se moque de lui. Ainsi en serait-il chez nous. Il en est du corps moral comme du corps humain ; mais nous devons avoir le même esprit si nous ne pouvons pas avoir encore la même pratique.

[5] Souvenons-nous, Messieurs, que notre règle dit que nous devons être contents lorsqu'il nous manque quelque chose. Eh ! certes, fait-on vœu de pauvreté pour jouir de tous ses aises, pour ne manquer de rien ? A ce prix, tout le monde voudrait bien faire le vœu de pauvreté.

132

24 novembre 1846 - LE BESOIN DE LA PRIÈRE. Avis au réfectoire - 6, 684-701.

En aucun autre cas, peut-être, le contraste entre les circonstances de l'entretien - simple cause-rie de détente après le repas - et la qualité du contenu - un des très beaux textes du P. Colin sur la prière - n'est plus sensible qu'ici. On n'a pas là de la littérature spirituelle de bureau, mais l'expression d'une conviction à laquelle l'art de Mayet vient conserver toute sa spontanéité.

[361]

[1] Le 24 novembre 1846 après le dîner, comme on était à causer au réfectoire, le R.P. supérieur général qui, trop occupé pour nous voir ailleurs, voulait utiliser la récréation par de sages avis, (comme il faisait à dessein fort souvent) imposa silence en riant à toute la communauté, et dit, d'un ton mi-sérieux, mi-jovial :

[2] Messieurs, je vais publier un décret qui aura trois articles : Article premier : L'homme ne peut rien par lui-même. Article second : L'homme peut tout par la prière, parce que Dieu a tout promis à la prière.

[3] Il n'a pas besoin de nos prières. Nous ne l'enrichissons pas beaucoup en le priant ; mais, comme dit saint François de Sales, les dons de Dieu méritent bien qu'on les lui demande. Dieu peut tout faire par nous.

[4] Article troisième : On fera, pendant huit jours, une heure d'adoration.

[5] Puis, parlant avec un ton pénétré, il s'écria : Ah ! Messieurs, soyons hommes de prière, nous ne ferons rien sans cela. Je voudrais pouvoir me faire entendre de tous les membres de la Société et leur recommander à tous le soin de la prière, aux missionnaires en Océanie comme aux missionnaires en France et aux professeurs. C'est là le point capital, l'important pour nous tous.

¹ Jn 19, 27.

[6] Si je faisais la visite des maisons de la Société, des missions, j'aurais bien d'abord vu ; je ne m'informerai que d'une seule chose : Sentez-vous le besoin de la prière ? Regrettez-vous de ne pouvoir vous livrer à la prière plus longtemps ? Quand il vous est donné de le faire, cherchez-vous à en profiter ? Dans vos embarras, dans vos peines, dans vos projets de zèle, dans les difficultés de votre ministère, recourez-vous à Dieu, votre pensée se tourne-t-elle aussitôt vers la prière, vers Dieu ?

[362]

[7] S'il me répond : Oui, je dirai : Ça va bien, continuez ; je n'ai pas besoin d'en savoir davantage ; je passe l'éponge sur tout le reste. Car je sais que *peccare humanum est*¹ ; mais ne pas sentir son impuissance et le besoin qu'on a du secours de Dieu, c'est ne pas avoir la foi ; et lors même que celui en qui se trouverait cette sainte disposition n'aurait pas le temps de faire de longues prières, je lui dirais : Soyez tranquille ; un peu d'oraison et puis, tout pour Dieu. Je sais que celui-là se tirera toujours d'affaire, parce que ce ne sera pas lui qui fera, ce sera Dieu en qui il aura mis son appui et sa confiance. Quelquefois en effet on est seul, et que fera celui qui alors ne consultera pas Dieu ?

[8] Messieurs, la prière c'est la sève qui nourrit l'arbre et lui fait porter des fruits ; c'est l'huile qui entretient la lumière de la lampe. Celui qui n'aime pas la prière ressemble à un arbre mort, ou du moins languissant. Il n'aura pas, si vous voulez, perdu la vie de la grâce ; mais il ne se soutiendra pas longtemps. C'est un arbre qui produit des feuilles, peut-être, même quelques fleurs, mais pas de fruits : que fait-on de cet arbre ? On le coupe. C'est une lampe qui fume et qui est sur le point de s'éteindre.

[9] Si donc je trouvais, en faisant la visite des maisons et des missions, un Mariste qui n'eut aucun goût pour la prière, qui ne pensât pas à recourir à elle, ni pour lui ni pour ceux dont il est chargé, qui ne fît rien en esprit d'oraison, qui ne pensât pas à bien diriger son intention, je dirais : Voilà un arbre sec ; la hache est déjà à la racine ; hâtons-nous de le transporter ailleurs, de peur qu'il ne périsse tout-à-fait. Oui, Messieurs, c'est un arbre qui vit ; [363] car il peut bien avoir l'état de grâce ; il fait aussi ses exercices, mais il ne travaille pas pour Dieu ; il travaillerait bien cent ans que cela ne lui serait pas compté. Il lui manque le suc, la sève qui fait croître et étendre les branches de l'arbre, qui fait porter des fruits.

[10] Je lui dirais à celui-là : Mettez-vous vite à une heure d'oraison le matin, autant le soir, et fixez-vous encore des prières pendant la journée. Gardez-vous de rien retrancher à vos exercices spirituels ; vous avez besoin, vous, de mettre de l'huile dans votre lampe.

[11] Messieurs, si nous sommes bien pénétrés de l'importance de l'esprit de prière, nous serons bien fidèles d'abord à l'oraison, au bréviaire - c'est de rigueur - et à nos exercices ; mais il n'est pas nécessaire pour avoir cet esprit de prière d'être continuellement devant le saint sacrement ou à dire son chapelet. On peut prier de bien des manières. Qui agit, prie. Faites bien toutes vos actions, afin que la volonté de Dieu se fasse sur vous. Faites avec cela vos prières ordinaires, et tout ira bien.

[12] Étudier, prêcher, confesser, enseigner c'est prier, quand on sait rapporter à Dieu ses actions et les faire en union avec lui. Nous n'avons pas commencé la Société les mains jointes. Quand nous désirâmes nous retirer pour commencer, nous demandâmes à M. Courbon, vicaire général de Lyon, la permission de quitter le ministère. C'était vers 1815. M. Courbon, croyant que nous ne voulions plus mener une vie active et exercer les fonctions du zèle, nous répondit qu'il ne pouvait pas nous accorder, parce que le diocèse avait trop besoin de prêtres. Il nous dit, avec ce ton qu'on lui connaît : Si vous étiez déjà moines, je serais obligé de vous appeler au secours des âmes qui se perdent en si grand nombre dans le monde. Il

¹ « Il est de la nature de l'homme de pécher ».

avait raison. Ce ne sont plus des ordres uniquement [364] consacrés à la prière qu'il faut à l'Église aujourd'hui. Les besoins sont trop grands, les âmes trop en danger¹.

[13] Ce n'est pas qu'il n'y ait des personnes que Dieu destine uniquement à la prière ; cela est nécessaire dans l'Église ; mais ce n'est pas uniquement pour elles, c'est pour d'autres que Dieu leur a donné cette vocation. Le sexe en général, n'est pas destiné à la vie apostolique ; ce n'est pas la femme qui porte la parole aux sauvages par exemple. Je dis en général, car il peut y avoir des exceptions², mais Dieu leur confie le ministère de la prière. Nous croirons peut-être avoir converti beaucoup d'âmes par nos prédications, par nos exhortations et bien souvent ce sera la prière d'une pauvre religieuse qui aura tout fait. Dieu a révélé que sainte Thérèse avait converti plus d'âmes par ses prières que saint François Xavier.

[14] Dans la vie de Marie d'Agreda, pauvre et humble religieuse d'Espagne, on voit qu'elle a converti un grand nombre d'âmes en Amérique. On a trouvé des contrées entières d'Amérique qui avaient reçu la foi par son moyen. Sans quitter sa cellule, et peut-être même sans s'en douter, elle les avait converties elle-même en personne, Dieu la rendant ainsi présente en deux endroits à la fois³.

[15] Pour nous, Messieurs, nous avons la vocation des apôtres : esprit de prière et action. C'est pour cela que j'ai voulu que notre Société eût moins de temps consacré à la prière vocale, pour en avoir plus à consacrer aux âmes et voler partout où le bien de l'Église nous demandera.

[365]

[16] Les âmes sont assez précieuses, Messieurs, pour que nous y consacrons tous nos soins. Elles ont attiré le Fils de Dieu sur la terre ; il n'a pas craint de quitter le sein de son Père pour venir les chercher sur la terre. Il nous a confié une partie de sa mission.

[17] Alors le père éleva la voix et dit et répéta sur un ton très affirmatif : Écoutez bien, Messieurs, écoutez bien... On fit silence. Il continua : Celui qui a reçu la grâce du sacerdoce ne l'a pas reçue pour lui. Dieu a voulu, a déterminé que par lui il y aurait un certain nombre d'âmes de sauvées. Oui, je le dis, et cela est bien vrai.

[18] Au jour du jugement, Messieurs, Dieu ne me demandera-t-il pas compte des âmes que j'aurais pu sauver ? Si j'avais été plus homme de prière, si je m'étais plus instruit, j'aurais peut-être sauvé cent âmes de plus qui se perdront. Ah ! Messieurs, je vous l'avoue, souvent cette pensée me fait trembler.

[19] Il est vrai que Dieu ne me condamnera pas pour cela, parce que j'aurai pu en faire assez pour être sauvé ; mais c'est un degré de gloire dont je serai privé dans le ciel, et c'est cent âmes perdues : quel malheur !

[20] Messieurs, quand vous êtes en mission, oh ! faites bien attention à ce que je vais vous dire :

[21] S'il vous vient quelque grand pécheur, ah ! soyez pleins de charité de patience avec lui ; oui, quand vous devriez rester tout le jour pour le consoler, l'encourager, le ramener au bercail. Oh ! ne plaignez pas votre temps. C'est ce que la règle nous dit. Voilà l'œuvre du missionnaire : la conversion des pécheurs. S'il se présente une âme qui soit déjà dans la bonne voie, soyez court alors ; [366] après la confession, quelques mots pour les engager à la persévérance, et puis c'est fait.

¹ Ce paragraphe a été édité en OM 2, doc. 642.

² Voir *supra* doc. 126.

³ Sur ces prétendues bilocations de la sainte voir le jugement fort réservé de son dernier biographe : T.D. KENDRIK, *Mary of Agreda, the Life and Legend of a Spanish Nun*. London 1967, pp, 28-55.

[22] Ce n'est pas à ces personnes-là que nous sommes envoyés. Les Maristes peuvent dire ce que Notre-Seigneur disait de lui : *Non veni vocare justos sed peccatores*¹.

[23] Ah ! Messieurs, quelle impression n'éprouverez-vous pas quand vous entendrez quelqu'un au confessionnal vous dire : Oh ! mon père, si vous deviez demeurer ici, je ne vous dirais jamais ce que vous allez entendre. Eh oui, cela se conçoit ; notre faiblesse est si grande ! Nous pouvons bien faire des fautes, quand même nous aurons pratiqué la vertu pendant longtemps ; et quel courage ne faut-il pas alors pour découvrir une faute à un homme qui nous voit souvent et qui nous estime !

[24] Aussi, Messieurs, un missionnaire en France peut bien quelquefois réparer cinq cents communions mauvaises par mille communions dans une seule paroisse. Et quel bien n'est-ce pas ?

[25] Voilà bien de quoi nous encourager. Les âmes qui sont en France sont aussi précieuses devant Dieu que celles qui sont en Océanie.

[26] Alors le père se mit bien à rire, en s'écriant : Ah ! je vous en dis bien ! je vous ennuie là ; mais je vais bientôt partir pour Rome et je vous laisserai la paix. Tout le monde se récria en disant qu'on était trop heureux de l'entendre.

[27] Il dit : Eh bien, voilà donc le décret : L'esprit de prière. Demandons. Dieu peut tout : demandons pour sa gloire.

[367]

[28] Ah ! que j'aime cette prière : Mon Dieu, faites par moi de grandes choses. On dira : mais c'est orgueil ; moi, je dis au contraire : c'est humilité. Car je ne suis rien, et Dieu a fait le monde de rien. Je reconnais mon néant et la toute puissance de Dieu en faisant cette prière.

[29] Oui, Messieurs, esprit de prière, esprit de foi ; agir pour Dieu ; et si l'on ne réussit pas, eh bien, Dieu ne demande pas de nous le succès.

[30] Mourons à nous-même, mourons à nous-même ; ayons du courage.

[31] Ici, le père se mit à rire et dit : Que ceux qui tiennent à la vie lèvent le doigt. Nous étions une vingtaine : deux pères et un frère levèrent le doigt en plaisantant. Eh bien, dit le P. Colin en riant, je vous dis que si vous tenez à la vie, vous ne ferez pas grand chose pour Dieu. Il faut tout sacrifier, ne tenir à rien pour être apôtre. Il plaisantait et ceux aussi qui avaient fait cette manifestation ; car c'étaient des pères maristes zélés et dévoués. Mais le père n'en donna pas moins son petit avis sur l'esprit de sacrifice et de dévouement nécessaire à l'exercice du zèle.

[32] Puis le R.P. Colin dont la conversation allait et venait sur toutes sortes de sujets, en vint, je ne sais comment, à parler de l'amour-propre. Il en est, dit-il, qui se donnent bien des peines inutiles, à cause des sentiments d'amour-propre qui leur viennent. Ils combattent pendant huit, dix jours contre un sentiment. Ah ! ce n'est pas la peine ! Le mépris eût mieux valu. Le moyen le plus simple de les combattre est de s'en moquer, et de dire à Dieu, quand nous sommes tentés de tirer vanité de quelque chose : Ah ! mon Dieu voyez donc, voyez ce [368] pauvre avorton qui veut s'attribuer votre gloire. C'est l'âne qui rit à sa façon devant la nourriture qu'on lui apporte, comme si ce n'était pas le palefrenier qui lui eût tout apporté. Il y a aussi un animal en nous, Messieurs. C'est cette partie animale qui cherche à pousser ses racines partout, qui en toutes nos actions veut mettre le bout de l'oreille : rions-en, c'est le mieux. Il en est qui quelquefois quand ils ont trouvé une phrase bien arrondie, une belle idée,

¹ « Je ne suis pas venu appeler les justes mais les pécheurs » (Mt 9, 13).

sont tentés de ne pas la mettre parce qu'ils éprouveraient un petit mouvement d'amour-propre. Il faut mépriser tout cela et ne pas s'arrêter. Ah ! que j'aime saint François de Sales écrivant à une religieuse qui se plaignait de son amour-propre : Eh ! ma bonne sœur, ça vous étonne ? Eh ! vous seriez trop heureuse si vous étiez délivrée de votre amour-propre un quart d'heure avant de mourir !

[33] Puis, Messieurs, soyons pleins de charité les uns pour les autres. Pensons bien de tout le monde. Je trouve un sens profond dans cette sentence de l'Esprit Saint : *In justo non est scandalum*¹.

[34] Ne jugez mal de personne, interprétez tout en bien. Je n'aime pas ceux qui, n'étant pas chargés des autres, voient du mal partout, sont toujours à épiloguer les actions du prochain. Je n'en augure pas bien. Marie d'Agréda (j'aime ce que dit cet auteur, et je fais fond sur ce qu'elle dit, quoique d'autres ne le trouvent pas à leur hauteur, ajouta-t-il en riant ; du reste je ne veux pas qu'on le lise)², Marie d'Agréda dit que Judas jugeait toujours en mauvaise part ce que faisaient les apôtres, qu'il en faisait ses rapports à Notre-Seigneur et à la sainte Vierge, et que ce fut le commencement de sa réprobation.

[369]

[35] Puis le père revint à son décret. Nous ferons donc tous une heure d'adoration ; Père X vous dresserez une liste ; vous mettrez deux adorateurs par jour pendant huit jours. Si quelqu'un en était empêché, il choisirait un autre moment, car il faut savoir être libre.

[36] Le père à qui il s'adressait lui dit que oui ; et en effet, dès le même soir, la liste était faite et affichée.

[37] On dit au R.P. Colin : Mais, mon père, à quelle intention ? Il répondit : Dans l'intention que la volonté de Dieu, rien que la volonté de Dieu, se fasse sur nous tous ; sur les missionnaires dans l'Océanie, sur ceux qui font des missions en France, sur moi, dans le voyage que je vais faire à Rome ; dans l'intention que Dieu mette son esprit à la place du nôtre. Et on se leva de table ; on dit les grâces. Quelques jours après, premier dimanche d'Avent, le père partait à deux heures, pour son quatrième voyage de Rome.

[38] Cette conversation a été recueillie aussitôt sur les notes des P.P. Mulsant et Lafay, de M. Gay, novice, et les miennes. Elle est rapportée très exactement.

133

25 novembre 1846 - RÉUNIR LE CONSEIL - 6, 456-459,

Sur ce point, fondamental dans la pensée du P. Colin, voir *supra* doc. 103, *infra* doc. 139 et l'étude parue en ACTA S.M., 1. VIII, pp. 162-185.

[1] Le 25 novembre 1846, comme il pensait à partir bientôt pour Rome, il dit :

[2] Je recommande bien au supérieur qu'il soit exact à réunir son conseil toutes les fois qu'il y aurait une affaire à traiter. Je recommande bien cela ; je désire que [370] cela germe profondément dans la Société. Quand on examinait ce point (il ne dit pas quand j'examinais, par modestie) quand on examinait ce point en faisant la règle¹ je sais qu'on s'y arrêta pour trois raisons : 1. Ceci fera la consolation du supérieur ; 2. Il y a dans cette conduite un sentiment de

¹ « Chez le juste il n'y a pas place pour le scandale » (Adaptation de 1 Jn 2, 10).

² Sur l'attitude du P. Colin vis-à-vis de Marie d'Agréda, voir OM 2, doc. 554.

¹ On sait qu'un des deux fragments conservés de la règle de Cerdon concerne précisément ce point (*Ant. Textus*, texte g, fasc. I, pp. 23-24).

défiance de soi-même ; 3. pour imiter la sainte Vierge après l'Ascension de son divin Fils : quoiqu'elle fut la première, quand les apôtres se réunissaient pour examiner les intérêts de l'Église, souvent elle ne disait rien, elle qui lisait tout dans le cœur de son divin fils. Et quand enfin les apôtres se tournaient vers elle, Marie, parlant toujours la dernière, leur disait : Mes seigneurs et mes maîtres, il me semble qu'on pourrait peut-être faire ainsi. Ceci serait conforme à l'esprit de mon fils². Et par conseil, Messieurs, nous dit-il, je n'entends pas un conseil formé d'un ou de deux, non ; on a bientôt gagné à son sentiment un ou deux. Je désire qu'on en réunisse plusieurs ; pas tous : cela ne doit pas se faire et ne serait pas un conseil, mais plusieurs. Pour moi, je ne crains pas d'entendre ceux qui ne sont pas du même avis que moi. Et souvent c'est un des moindres qui ouvre un bon avis.

[3] Ah ! M. Dubreuil (il venait d'arriver de Sydney) que je voudrais avoir ici nos cinq évêques d'Océanie et je leur dirais : Vous craignez trop de perdre votre autorité et de cette façon vous la perdrez sur tous les Maristes. Je leur dirais encore : Quand vous vous apercevez qu'on a quelque peine contre vous, réunissez les pères en conseil, et [371] dites-leur : Eh bien, comment ferons-nous ? J'ai agi de telle manière ; qu'en pensez-vous ? Je n'ai pas cru pouvoir faire autrement. Ainsi on fait tout tomber. Ah ! si nos évêques savaient faire, que ce serait aisé ! Mais ils sont partis trop jeunes ; ils n'ont pas assisté au conseil.

[4] Ah ! M. Dubreuil que je voudrais que vous-même vous passiez trois ans au conseil !

[5] Le dernier octobre 1846, il nous dit : Dieu m'a béni, oui, il m'a béni en conseil. Ma fidélité à ce point m'a attiré ses grâces pour la conduite de la Société. Je ne crains pas d'entendre là des contradictions, des avis opposés à celui pour lequel je penche. Mais le conseil n'est ni pour gêner ni pour lier le Supérieur, mais pour l'éclairer. Quand chacun a dit son avis, que le supérieur fasse comme il veut.

134

Novembre 1846 - ENTÉS EN JÉSUS-CHRIST. Paroles groupées - 6, 705-707.

[1] Le P. Colin nous dit une fois, en novembre 1846 environ : Il faut que les missionnaires, que les Maristes soient des hommes entés en Jésus-Christ et qui n'aient point d'autre mouvement que le sien, de même que le sarment uni au cep n'a point de vie propre que celle de la sève qui lui vient de la vigne ; si on le détache de cette sève, de cette vigne, il meurt ; il en est de même de nous.

[2] Il nous dit plusieurs fois en 1846, environ en novembre : Messieurs, on ne doit pas appeler croix les souffrances qui sont attachées à la nature de l'œuvre qu'on fait. Ainsi, un négociant n'appelle pas croix les [372] travaux de son état ; un fossoyeur n'appelle pas croix le travail qu'il est obligé de faire pour creuser le trou où il veut se débarrasser d'un mort, quoique cela lui donne de la peine. Et il appliquait cela aux peines qu'éprouvent les missionnaires.

[3] C'est inhérent, disait-il, c'est attaché à l'œuvre ; c'est une partie de la chose. On ne peut pas vouloir l'un sans vouloir l'autre. On ne doit appeler croix que les souffrances qui ne sont pas liées à l'œuvre.

[4] Peu de jours après nous rîmes beaucoup et à plusieurs reprises en conseil. Le pauvre père était accablé des tristes affaires avec Mgr Pompallier, des rapports du P. Dubreuil arrivant de Sydney, et de mille autres affaires et intérieures et d'outre-mer. Le P. Poupinel lui

² Paraphrase de MARIE D'AGRÉDA, *La cité mystique de Dieu*, III, pp. 105-107. Le texte est reproduit en ACTA S.M., t. VIII, pp. 167-169.

dit plusieurs fois pour l'égayer : Ah ! mon père, il ne faut pas vous plaindre ; ce ne sont pas des croix : c'est attaché à l'état. Tous se mettaient à rire, et lui aussi, en disant : Ce que j'ai dit me retombe dessus.

138

Novembre 1846 - DOCTRINE DE S. LIGUORI, PIÉTÉ DE S. FRANÇOIS DE SALES. Cause-rie en récréation - 5, 593-594.

[1] En novembre 1846, le P. Colin nous dit en récréation : Messieurs, autre est la piété des Chartreux et des Trappistes, autre est celle des Maristes. Les Chartreux et les Trappistes sauvent les âmes par la prière. Nous, nous les sauvons par l'action avec la prière ; c'est le même fonds ; la ligne qu'on suit est différente.

[2] Il nous recommandait aussi beaucoup saint Fran- [373]-çois de Sales. La piété qu'inspire ce saint, disait-il, n'est sujette à aucune illusion.

[3] Il nous dit une fois : Dieu a suscité saint François de Sales pour nous faire connaître la vraie piété, comme il a suscité saint Liguori pour enseigner et faire prévaloir une application raisonnable de la théologie. La piété de saint François de Sales a quelque chose d'aisé ; c'est une belle âme que saint François de Sales.

[4] Quant à la piété de saint Liguori, je n'en dis pas autant la même chose que de celle de saint François de Sales. Moi, je n'aime pas ce qui est trop gênant, ce qui n'élargit pas. Doctrine de saint Liguori, piété de saint François de Sales.

136

Novembre 1846 - SIMPLICITÉ ET ÉDUCATION. Remarques en conseil - 5, 443-444.

Début d'un article composite du P. Mayet sur la bonne éducation dont a été extrait aussi doc. 128.

[1] En 1846 (novembre environ), le Père Colin nous dit un jour en conseil : Messieurs, nous sommes presque tous de la campagne ; on manque d'éducation et on appelle cela simplicité : c'est plus commode. On dit encore : C'est de l'esprit de famille. Et savez-vous à quoi on applique cela ? Au manque d'éducation... Il dit ces paroles avec force.

[2] Il dit à la même époque au P. Eymard : Pour votre tiers ordre, allez doucement. Formez-le plutôt dans la classe moyenne. Car il faut prendre des personnes à la [374] hauteur de notre éducation. Petit à petit nous pourrions monter, à mesure que nous aurons des sujets qui auront un bon ton, de bonnes manières. Cela viendra petit à petit. Plus tard, si nous avons des nobles, nous pourrions faire du bien aux nobles ; car *similis simili gaudet*¹. Cela viendra petit à petit. A Rome, les Jésuites ont pour recevoir les étrangers un homme de naissance et qui est bien élevé, le P. de Villefort : c'est fort adroit. Ayons soin de notre réputation, Messieurs ; je ne serais pas fâché quand on a quelques visites à faire, par exemple à messieurs les curés, qu'on y conduisît les jeunes quelquefois, afin qu'ils puissent prendre un genre aisé, facile, poli, pas sauvage.

¹ « Ce qui ressemble plait ».

137

Septembre-novembre 1846 - DIRECTION DES JEUNES GENS - 5, 755-756.

[1] Le R.P. Ducharne² était aumônier d'une maison de jeunes gens dirigés par les Frères maristes de l'instruction à Vauban, diocèse d'Autun. Le P. Colin nous dit en 1846 :

[2] Ah! Les aumôniers de religieuses ne valent rien pour diriger les jeunes gens. J'ai donné à la dernière retraite une bonne mercuriale au P. Ducharne. Il voudrait qu'ils fussent toujours les mains jointes à l'église. Sa messe durait trois quarts d'heure. Avant qu'il eût fait toutes [375] ses genuflexions avant de monter à l'autel, cela n'en finissait pas. Messieurs, avec les jeunes gens il ne faut viser qu'à une seule chose : qu'ils évitent le péché mortel, et encore ce qui est péché mortel pour d'autres, ne l'est pas pour eux. Puis, qu'ils aiment le travail. On m'a dit cependant qu'il a changé depuis mes reproches. Point de mysticité avec les jeunes gens ; rien ne leur est si nuisible. Ce bon P. Ducharne est toujours à l'église, toujours à prier. Il faut pourtant connaître ses devoirs d'état. Puis, il nous dit, en riant tant qu'il put : Il trouve les enfants dissipés ! Toute la communauté éclata de rire à ce mot.

138

Septembre-novembre 1846 - NOVICIAT ET VIE APOSTOLIQUE. Remarques au conseil - 6, 760-762.

[1] Une fois (1846) le P. Colin dit au conseil : Il y en a deux dans la Société qui veulent conserver, dans l'action et l'exercice du ministère, tous les exercices, toutes les pratiques du noviciat : c'est un abus. Le noviciat est pour former. Mais vouloir ensuite se régler pour l'extérieur sur ce qu'on faisait au noviciat, c'est ne pas comprendre sa vocation. Quant à l'intérieur, ah ! cela doit être conservé avec soin. *Pietas ante omnia*¹. Gardons toujours l'esprit du noviciat.

[2] Un Mariste fort vertueux pratiquait bien toutes les vertus qu'il avait comprises, mais il n'avait pas compris la vie apostolique. Ainsi, il n'aurait pas craint de rester de longues heures en prières, en entendant des messes, sous prétexte que rien n'est plus estimable que le [376] sacrifice de l'autel. Ainsi, il s'était tracé des règles dont il était impossible qu'on le fit dévier et, quoiqu'il arrivât, il était immobile dans ses résolutions. Le R.P. supérieur général le fit avertir par son supérieur local. Peu après, le sujet écrivit au père supérieur une lettre où il se montrait tout-à-fait abattu, disant qu'on lui avait dit qu'il ne faisait pas la volonté de Dieu, qu'il ne pratiquait pas l'obéissance, que cependant il ne désirait rien tant que de faire ce que Dieu demandait de lui.

[3] Le P. Colin nous dit : Je vais le consoler ; je vais commencer par lui dire que je prends la plus vive part à ses peines. Mais je ne veux pas, pour l'encourager, lui dire qu'il a raison. Après avoir compati à son chagrin, je lui ferai sentir que, tout en disant qu'il ne tend qu'à la volonté de Dieu, il s'attache peut-être à la sienne ; qu'autre est la règle du noviciat, autre est celle de la vie apostolique ; que la grâce du sacerdoce nous a été donnée pour la féconder pour le salut des âmes, et je veux tout lui dire. Autrement mon but serait manqué. Je lui dirai tout (avec le plus grand ménagement, comme on doit toujours faire par lettre), mais je lui écrirai la vérité.

² Paul Ducharne mourut en odeur de sainteté à La Neylière en 1874, et un procès diocésain en vue de l'ouverture de sa cause de béatification eut lieu en 1913.

¹ « La piété avant tout ».

139

Septembre-novembre 1846 - CONSEIL ET VOLONTÉ DE DIEU. Paroles groupées - 5, 440-441.

[1] Quelquefois, dans des occasions importantes, le conseil de la maison mère était embarrassé. On faisait faire des prières pour connaître la volonté de Dieu, on se réunissait souvent.

[377]

[2] Le père alors aimait bien à prier Dieu de faire connaître sa volonté à ses confrères du conseil.

[3] Il disait qu'il y avait dans cette prière quelque chose qui était plus humble, et qu'il y avait plus de pureté d'intention que si on disait : Mon Dieu, faites-moi connaître à moi-même la volonté de Dieu.

[4] Il engageait quelquefois les membres du conseil à faire de même. Pourvu que nous arrivions à la connaissance de la volonté de Dieu, cela doit nous suffire.

[378]

VII - NOUS NOUS ARRANGERIONS MÊME D'UNE RÉPUBLIQUE

Juin 1847 – mars 1848

[379]

[380] page blanche

Septième partie

Depuis le retour du P. Colin de Rome en juin 1847 jusqu'en mars 1848, le P. Mayet, comme on a déjà eu l'occasion de le dire, eut son point d'arrache à Lyon. Jusque vers novembre 1847 toutefois, il ne résida pas à Puylata mais au noviciat de la Favorite (doc. 140). Aussi bien la moisson des paroles du P. Colin durant ces cinq mois fut-elle réduite, et on ne trouvera ci-dessous que les principales interventions du fondateur durant la retraite d'août 1847 (docc. 141-143) et certaines de ses réflexions au P. Maître-pierre (docc. 144 et 145). Ce dernier en effet est maître des novices à la Favorite et relit alors les cahiers du P. Mayet, ce qui lui donne l'occasion de fournir de nouveaux matériaux. A partir de novembre, par contre, le P. Mayet est de nouveau à Puylata et peut recommencer à noter directement les entretiens du P. Colin. On a d'autant plus à s'en féliciter que commence précisément, en cette fin de 1847, une période particulièrement tendue, qui va amener le supérieur général à intervenir fréquemment pour rappeler quelle doit être l'attitude des Maristes en ces conjonctures délicates.

Fondée dix-sept ans plus tôt, la monarchie dite de juillet touchait à sa fin. La politique conservatrice de Guizot l'avait détachée du peuple, tandis que des scandales minaient la confiance et qu'une crise économique accroissait la misère ouvrière. Utilisant la méthode anglaise [381] se des meetings, les chefs de l'opposition multipliaient les banquets, de tendance tout d'abord réformiste et bientôt révolutionnaire. L'interdiction d'une de ces manifestations, prévue pour le 22 février 1848, mit le feu aux poudres. Le banquet eut lieu quand même et la police chargea les manifestants. Le 23, des barricades s'élevèrent et le roi fut contraint à demander la démission de Guizot. Le lendemain 24, les insurgés marchent sur les Tuileries, résidence du roi qui, découragé, abdique et s'enfuit. Lamartine à l'Hôtel de ville fait proclamer un gouvernement provisoire républicain.

L'évolution de la situation est évidemment suivie par les Maristes à Lyon, Dès le mois de décembre le P. Colin renouvelle les invitations à la prudence et à l'action discrète (docc. 146 ; 149) ; à la fin janvier il prévoit explicitement un changement de régime (doc. 155, § 4) et, comme il a la majorité de l'Église de France, s'accommode sans peine de la disparition d'une monarchie qui n'a pas tenu ses promesses. Même les émeutes lyonnaises, durant lesquelles, sinon les personnes, au moins les biens de communautés religieuses ont à souffrir, si elles produisent de vigoureux rappels de *l'Inconnus et cachés*, ne traduisent aucune hostilité au nouvel état de choses auquel la maison de Puylata sait s'adapter avec beaucoup d'adresse (docc. 156-158). Quand, à l'automne 1848, après une dispersion ordonnée par prudence, le P. Colin reprendra la parole devant ses confrères, la situation se sera profondément modifiée et on entendra alors d'autres accents.

Tel est donc, sommairement évoqué, le cadre dans lequel s'insèrent les entretiens qu'on va lire. On se tromperait toutefois en croyant que leur centre d'intérêt est avant tout politique, ou même que l'influence de la [382] situation se révèle chaque fois décisive pour le choix et le traitement des thèmes. Réaffirmées avec insistance, les idées d'un rôle de Marie à la fin des temps (docc. 142, § 31 ; 143, § 2 ; 152) et d'un apostolat mariste caché (docc. 146 ; 147, § 13 ; 152 ; 154, § 4 ; 155, § 5 ; 157 ; 158, § 1) étaient, on le sait, bien antérieures chez le P. Colin à

ces événements qui ne firent que les rendre plus actuelles. Bien d'autres recommandations du père, tant sur l'exercice des ministères que sur la vie spirituelle, vont nous remettre en présence d'une conception de la vie mariste déjà solidement constituée, mais qui trouve sans cesse de nouvelles expressions.

[383]

140

29 juin 1847 - MARIE ET LES APÔTRES. Aux novices de la Favorite - 5, 701-705.

La maison de la Favorite¹ sur la colline de Saint-Irénée à Lyon, après avoir été le pensionnat des Frères tertiaires de Marie, était depuis 1841 le noviciat pour les candidats prêtres à la Société de Marie. C'est à ces novices prêtres que le P. Colin adressa l'exhortation ci-dessous, recueillie par le P. Grosselin et rapportée par lui au P. Mayet qui résidait temporairement, comme on l'a vu, en ce noviciat.

[1] Les novices allèrent présenter leurs devoirs au R.P. supérieur général à la maison mère à Puylata, lorsqu'il fut revenu de Rome où il s'était rendu pour la quatrième fois.

[2] Il leur dit : Allons courage !... Le temps du noviciat est un temps bien précieux. Souvent on ne l'apprécie que lorsqu'il n'est plus. Il me semble qu'il doit être bien agréable pour ceux surtout qui ont exercé le saint ministère et qui ont vu qu'il y a bien des misères...

[3] Mais c'est aussi une vie d'épreuves et même de grandes tentations. J'en ai vus qui avaient été ennuyés, dégoûtés, pendant plus de la moitié du temps. Une chose peut y contribuer : c'est la cloche qui sonne peut-être un peu souvent ; mais ce n'est pas sans dessein qu'on la règle ainsi : on veut briser les volontés.

[4] On s'ennuie aussi de ne rien faire, car nous sommes faits pour l'action, nous sentons un besoin d'agir... Mais voyez notre mère après l'Ascension du divin maître : Elle est le soutien, la directrice de l'Église naissante : on [384] l'appelle *Regina Apostolorum*¹. Et cependant elle semblait ne rien faire ; mais elle a fait plus par ses prières que les apôtres par la prédication. Voyez aussi Notre-Seigneur-Jésus-Christ à Nazareth pendant trente ans : voilà vos modèles.

[5] Vous devez bien travailler à atteindre le but du noviciat, qui est d'abord de se connaître soi-même, ensuite de s'unir à Dieu, de devenir des hommes d'oraison, des hommes de foi... J'en ai vus qui avaient pris goût à la prière, à la vie intérieure, et qui ont ensuite fait des merveilles en Océanie ; ils hésitaient même s'ils ne choisiraient pas la vie contemplative.

[6] Soit que nous allions évangéliser les infidèles, soit que nous restions en France, il faut que nous soyons morts à nous-mêmes, morts à nos désirs, morts à nos aises : un apôtre ne doit tenir à rien.

[7] Il faut avoir soin de sa santé, ne rien faire sans obéissance ; mais pratiquez tant que vous voudrez les mortifications intérieures, par exemple en arrêtant l'imagination.

[8] Et surtout cherchez la paix : *Non in commotione Dominus*². Il agit *fortiter* mais toujours *suaviter*³. Je le recommande : ne prenez point de détermination dans les moments de trouble d'agitation... C'est beaucoup si vous acquérez cette tranquillité intérieure ; il faut des efforts, mais on y vient, Dieu aidant.

[385]

[9] J'ai un grand désir d'établir une seconde année de noviciat, pour les vieux comme moi, afin qu'on puisse se retremper dans l'esprit de foi.

[10] Un grand point c'est de ne vouloir rien être sur la terre comme dit l'auteur de l'Imitation : *Ama nesciri et pro nihilo reputari*⁴ : voilà la véritable pierre philosophale. Lors-

¹ Sur cette maison voir OM 4, p. 400.

¹ « Reine des apôtres ».

² « Dieu ne se trouve pas dans l'agitation », littéralement : « dans le tremblement de terre » (1 R 19, 11).

³ « Avec force mais toujours avec douceur » (Sg 8,1).

⁴ « Aime à être inconnu et compté pour rien » (*Im.*, I, 2, 3).

qu'on l'a trouvée une fois, on est toujours content. Si on ne réussit pas, si on éprouve des humiliations, on se réjouit parce qu'on a précisément ce qu'on cherchait. Humilité, défiance de nous-mêmes !

[11] Que peut par lui-même l'instrument ? Laissons-nous aller entre les mains de Dieu, comme l'instrument entre les mains d'un ouvrier. Tant que l'on compte sur soi il n'y a rien à attendre.

[12] Mais aussi, grand sentiment de confiance. Il faut dire à Dieu : Mon Dieu, vous pouvez faire par moi de grandes choses. Avec rien vous avez fait le monde ; d'un persécuteur vous avez fait un grand apôtre. Vous avez tout à gagner avec moi ; car ce que vous ferez par mon ministère, les créatures ne diront pas que c'est moi qui l'ai fait...

[13] Allons, courage !..., Regardez-vous comme les apôtres, réunis avec la sainte Vierge dans le cénacle. Profitez bien de ce temps. Échauffez-vous au foyer de l'amour de Dieu : courage, courage !...

[14] Et au moment où l'on est tombé à ses genoux pour recevoir sa bénédiction : Mes enfants, je ne puis m'empêcher de vous regarder comme un troupeau choisi, mais à l'abri des dangers. Il faut des prêtres dans le [386] ministère séculier, mais ils ont besoin de beaucoup de vertu pour se soutenir. Dans la vie religieuse on est moins exposé : et si on vient à s'égarer, à tomber, on est entouré de Frères dont les prières, les bons exemples, les charitables avis vous aident à vous relever. Les changements de position sont encore d'un grand secours. Ceux qui se sont trouvés dans certaines circonstances doivent apprécier cet avantage.

[15] Ce ne sera pas l'homme qui vous bénira ; l'homme n'est rien ; mais au jour de son ordination le prêtre a reçu le pouvoir de bénir ; c'est Jésus-Christ qui bénit par sa main : Que le bon Dieu vous donne donc la bénédiction qu'il donna à ses apôtres ; que Marie vous donne sa bénédiction de mère ; je souhaite qu'elle vous soit profitable.

141

22 août 1847 - AVIS LORS DE LA RETRAITE GÉNÉRALE - 7, 179-189.

Caractéristique séance d'avis touchant les points les plus divers : présence de l'Esprit saint (§ 1), confiance en Marie (§ 2), esprit de prière (§§ 4-5), évêques et religieux en pays de mission (§§ 7-16), prière et action §§ 17-18), universalité des ministères (§ 19), grands séminaires (§ 21), achat de plusieurs patologies (§ 22).

[1] Messieurs, à mesure que la retraite s'avance, soyons attentifs à profiter de la grâce que Dieu nous fait et à ne pas perdre un seul instant de ces jours de salut. Redoublons d'ardeur. L'Esprit saint est au milieu de cette assemblée ; vous savez ce qu'a dit Notre-Seigneur: Où deux ou trois [387] seront réunis en mon nom, *ibi sum in medio eorum*¹. Bien plus, l'Esprit saint est au milieu du cœur de chacun de nous ; profitons de sa visite, écoutons sa voix. Nous avons un peu à souffrir, mais souvenons-nous qu'il faut se faire violence pour être à Dieu.

[2] Pensons aussi (et ce sera une consolation pour nous) que la sainte Vierge est au milieu de nous, que nous sommes ses enfants. Messieurs, pendant cette retraite nous devrions tous prendre une grande résolution ; ce serait de ne jamais rien faire, jamais rien dire, sans élever notre cœur vers Marie : Sainte Vierge, que dois-je dire ? que dois-je faire ? Cette pratique, Messieurs, attirera les plus grandes grâces sur vous et sur votre ministère.

[3] Messieurs, je ne puis voir sans être touché de la plus grande reconnaissance envers

¹ « Je suis là au milieu d'eux » (Mt 18, 20).

Dieu, notre nombre s'accroître ; mais il faut prendre bien garde, à mesure que nous croissons en nombre, de croître aussi en vertus, de conserver le bon esprit : et de prendre tous les moyens pour nous fortifier et nous rendre capables de bien correspondre aux volontés de Dieu sur nous et sur la Société.

[4] L'esprit de piété, Messieurs, d'abord en premier lieu. Je lisais ces jours-ci pendant cette retraite, une lettre d'un de nos vertueux confrères de l'Océanie qui me disait, en me parlant des difficultés qu'il éprouve dans son ministère : Mon père, je n'ai jamais mieux compris que depuis que je suis missionnaire ici la vérité de ces paroles : *Sine me nihil potestis facere*². Hélas ! combien y en aura-t-il qui, au jour du jugement, seront détrompés et étrangement déçus. Ailleurs on leur donnera le nom [388] d'apôtres, on leur attribuera des conversions, et là ils verront, comme je le pense, que les succès qu'ils ont eus sont dus aux prières de ceux de nos confrères qui sont restés en France et qui, dans la ferveur de leur oraison, ont prié pour nos pauvres infidèles. Ah ! Messieurs, ne l'oublions pas. Que ceux qui brûlent de partir (et ils doivent entretenir ce feu, s'il vient de Dieu), que ceux qui brûlent de partir se souviennent bien de cela ; qu'ils ne comptent pas sur eux, mais uniquement sur la grâce, sur la prière, sur l'esprit de prière.

[5] Ah ! Messieurs, sans cet esprit de prière on ne fera rien nulle part, ni dans les missions étrangères, ni dans les missions intérieures, ni dans les maisons d'éducation. L'esprit de prière amollit les cœurs, attire les grâces ; il nous donne les lumières pour éclairer ; souvent il nous suggérera un mot, un seul mot qui ira droit à un cœur. Examinons où nous en sommes par rapport à cet esprit de prière. Notre-Seigneur a dit : *Oportet orare et nunquam deficere*¹. Sans doute nous ne pouvons être toujours à genoux et les mains jointes ; ce n'est pas même notre vocation. Mais prier toujours, c'est sentir sans cesse le besoin extrême que nous avons de la grâce de Dieu, de la prière... Puis, au milieu de nos occupations, en allant, en venant, en parlant, en agissant, sachons dire : Mon Dieu, aidez-moi. Voilà la pratique de cette recommandation de Notre-Seigneur-Jésus-Christ : *Oportet semper orare et nunquam deficere*.

[6] Je reviens, Messieurs, à la pensée que j'ai émise tout à l'heure, à savoir qu'il importe de consolider, et c'est pour cela que j'ai jugé à propos de vous faire part de quelques points qui ont été délibérés.

[389]

[7] Premièrement, Messieurs, parlons des missions étrangères. Sous ce point de vue, la Société a pris un essor rapide et s'est bien répandue, trop répandue peut-être : nous voilà avec quatre vicariats apostoliques. Tout cela, Messieurs, s'est fait indépendamment de notre volonté et, pour ainsi dire, malgré nous. Des circonstances particulières ont forcé de donner un vicaire apostolique à la Mélanésie et Micronésie ; l'érection du vicariat du Centre a nécessité l'érection du vicariat de la Nouvelle-Calédonie, confié à Mgr Douarre. Le bon Dieu a ses vues ; naturellement parlant, il semble que la Société a été trop vite ; mais nous avons une consolation, c'est que nous avons agi sous l'influence et par l'inspiration du Saint-Siège et que nous avons l'espérance d'avoir fait la volonté de Dieu.

[8] Mais, Messieurs, un plus grand accroissement me ferait peur. Une trop grande facilité à faire des évêques nuirait à la Société, nous mettrait dans l'impossibilité d'agir, donnerait au supérieur des embarras et des soucis au-dessus de ses forces, et puis nous n'avons pas assez de ressources.

[9] C'est pour toutes ces raisons, Messieurs, que je crois que le temps est venu de publier en pleine Société certains principes qui ont été admis. Cela est dans la règle, et du reste,

² « Sans moi vous ne pouvez rien faire » (Jn 15, 5).

¹ « Il faut toujours prier sans jamais se lasser » (Lc 18,1).

au besoin, que ce que je vais en dire tienne lieu de règle.

[10] Les missionnaires étrangers de la Société peuvent accepter l'épiscopat. L'épiscopat, au reste, dans les missions étrangères est moins un honneur qu'un fardeau. L'évêque est plus missionnaire qu'évêque. Et vous avez vu Mgr d'Amata payer plus de sa personne que ses missionnaires, se livrer aux travaux manuels et servir en quelque façon de manœuvre avec les frères. Voici donc ce que c'est que l'épiscopat. Mais il faut un évêque pour commencer les [390] missions : c'est la marche de l'Église. Aussi la Société, dans les commencements, a commencé par fournir les évêques. Que cela se sache bien.

[11] Mais un missionnaire peut accepter l'épiscopat de deux manières : ou la Société concourt à sa promotion, ou il accepte sans le concours de la Société. Si la Société concourt, elle le regarde toujours comme un de ses membres, elle s'engage à se charger de ses affaires, elle consent à lui envoyer des sujets. Si le Saint-Siège désigne un Mariste pour évêque et que celui-ci accepte sans le consentement ou sans le concours de la Société, la Société ne le reconnaît plus en quelque sorte, si ce n'est sans doute comme membre honoraire, et ne lui fournit pas de sujets. Autrement, bientôt nous aurions trente ou quarante évêques et il faudrait que tous ceux qui sont en France fussent des procureurs et que de plus nous eussions une mine d'or.

[12] Messieurs, cela est dans la règle, et, dans tous les cas, que ce que je dis tienne lieu de règle.

[13] Maintenant, l'évêque dans la promotion duquel la Société concourt est-il tenu à la règle, continue-t-il à faire partie du corps auquel il appartient ? A Rome on dit : *Oui*. Il est bien certain que l'évêque a droit de diriger ce qui regarde le saint ministère. Je n'entre pas dans la question de savoir ce que chaque évêque a à faire pour observer les vœux qu'il a faits. Je dis seulement que les évêques, soit dans l'étranger, soit en France, soit ailleurs, n'ont aucun pouvoir sur la règle, sur les points principaux de la règle des religieux qui travaillent sous eux. Il y a un quasi-contrat entre un évêque et des religieux qui travaillent dans son diocèse. Les religieux s'emploient aux œuvres de zèle ; l'évêque respectera leur règle, ou les religieux se retireront.

[391]

[14] Messieurs, que l'Église est belle ! Et je fais une comparaison que j'ai souvent exprimée à Rome dans ce dernier voyage ; l'Église est une immense armée rangée en bataille ; cette armée a un généralissime : c'est le pape. Mais si le généralissime était seul, l'armée ne pourrait être conduite. Le généralissime a donc des généraux de division ; ceux-ci ont sous leurs ordres des officiers. Ainsi le pape a sous lui les évêques, et les évêques ont sous eux les curés ; les uns sont les généraux de division et les autres les officiers de cette belle armée. Mais en outre il y a des troupes auxiliaires, qui viennent combattre sous tel ou tel général de division. Il en est ainsi des corps religieux ; mais de même que le général n'accepte les auxiliaires qu'avec le code militaire qui les régit, ainsi les évêques reçoivent les religieux avec leur code militaire, c'est-à-dire leur règle.

[15] Et cette règle, Messieurs, que nous donnerons à nos missionnaires sera large, de façon à pouvoir être observée ; quoique cependant il soit encore facile, avec de la bonne volonté, d'en observer plus qu'on ne pourrait croire. Ainsi, par exemple, pour l'oraison, si l'on ne peut toujours faire une heure d'oraison (et on le pourra plus qu'on ne le pense), qui empêche d'y suppléer ? On n'a pu la faire à loisir à genoux ; on supplée à ce qui y manque en allant voir un malade, en allant visiter une tribu ; on imite saint François de Sales, qui marchait toujours en la présence de Dieu.

[16] Maintenant, Messieurs, si un évêque dévoué appelle d'autres ouvriers évangé-

liques (et je dis que c'est un devoir pour lui de chercher à faire cultiver la portion du champ qui lui est confiée, à lui chercher des ouvriers), nous devons voir avec le plus grand plaisir arriver des collaborateurs : Jésuites, Lazaristes, qui que ce soit, nous [392] devons nous réjouir ; nous sommes tous pour le même but, nous combattons tous sous la même bannière : favorisons ce saint élan pour le salut des âmes. Voilà donc, Messieurs, un premier point connu.

[17] Je viens au second. J'ai dit que nous devons chercher à consolider en Europe la Société. Et d'abord, Messieurs, appliquons-nous à une piété véritable, solide, ferme. Notre vocation n'est pas la contemplation. Il pourra y en avoir quelques-uns chez nous que Dieu y appellera. Mais ce n'est pas la vocation générale de la Société. Notre oraison doit être celle de saint François de Sales, de saint Charles Borromée, de saint François Régis, de saint François Xavier. L'emploi que nous avons, Messieurs, est ce qu'il y a de plus agréable à Dieu. Quoi de plus beau que de sauver les âmes à l'exemple de Jésus-Christ, qui a abandonné le sein de son Père pour venir racheter les hommes. Fixons les yeux sur ce divin modèle, et quels moyens a-t-il pris ? Il a bien su se proportionner aux besoins de la nature humaine et prendre le moyen qu'il fallait pour la guérir. Car il ne s'est pas fait riche, il n'a pas choisi la gloire. Prenons modèle sur ce divin Sauveur.

[18] Et notre divine Mère, elle était la lumière, le conseil, la consolation de l'Église naissante. Eh ! bien, a-t-elle fait du bruit ? L'Évangile parle peu d'elle, bien peu ; cependant, c'est elle qui attirait les grâces du ciel sur la terre. Imitons ces saints modèles dans leur zèle et dans leur humilité. Soyons partout, faisons tout le bien possible, tout en étant modestes et cachés. Mais, Messieurs, la Société doit aussi s'appliquer à la science ; autrement elle n'atteindrait pas son but.

[19] Messieurs, comprenons bien ce but. Il en est qui pensent que les Maristes ne doivent s'appliquer qu'aux œuvres cachées, inconnues, abandonnées... Messieurs, la [393] Société ne les refuse pas, elle les préfère, elle aura pour ces œuvres de la prédilection : ceux qui auront cet attrait pourront s'y livrer si l'obéissance le leur permet. Mais la Société ne reculera devant aucun ministère, devant aucun emploi ; elle est appelée à tout faire ; elle est comme le soldat, qui s'avance partout où il y a du danger, partout où il y a besoin de son bras. Il faut donc de la science, Messieurs, et il faut prendre tous les moyens pour en acquérir.

[20] Messieurs, cette année la Société accepte un grand séminaire. Élever des prêtres, c'est l'emploi le plus utile ; c'est imiter directement Jésus-Christ, qui a demeuré trois ans au milieu de ses apôtres. Quel bien ne fait-on pas en formant des apôtres ! Ceux de Jésus-Christ, il est vrai, ne profitèrent qu'à la longue de sa divine direction ; mais après l'Ascension, quels hommes ! Quel bien, un grand séminaire : c'est le cénacle. Il ne faut donc rien négliger pour former ces jeunes gens, leur former le caractère, les former à une vertu mâle, solide, bien les instruire ; les supporter en même temps, savoir attendre le moment de la grâce, aller petit à petit. C'est coopérer au plus grand bien de l'Église. Mais, Messieurs, je vous avouerai qu'outre l'avantage de faire une chose si utile, on a vu dans l'acceptation de ce grand séminaire un moyen de former des sujets. Nous en aurons là quatre ou cinq qui seront toute l'année occupés à la théologie, à l'Écriture sainte, c'est-à-dire à notre science, à la science des ouvriers évangéliques. C'est un moyen nouveau pour la Société d'avoir avec le temps des sujets qui sortent de l'ordinaire. Je ne vous cache pas que cette raison a beaucoup influé sur le consentement qu'on a donné.

[21] Nous avons aussi un autre projet pour une autre maison de théologie outre celle de Belley, mais c'est [394] une maison nouvellement acquise ; elle ne s'est pas trouvée prête à temps.

[22] Ensuite, le très révérend père supérieur général nous a dit qu'il avait fait un appel

aux supérieurs des différentes maisons de la Société pour voir s'ils pourraient contribuer en quelque chose à l'acquisition d'une bibliothèque et se procurer tous les saints Pères. On prendrait deux ou trois exemplaires de tous¹. Messieurs, nous a-t-il dit, il faut consulter les saints Pères, il faut revenir à la lecture des saints Pères.

[23] Pendant que le très révérend père Colin nous développait ses idées à ce sujet, on a sonné. Il nous a dit qu'il reviendrait sur ces matières, et on a dit le *Sub tuum*².

142

25 août 1847 - MISSIONS INTÉRIEURES ET ÉTRANGÈRES. Avis aux retraits - 7, 207-219.

Autre séance d'avis, durant la même retraite que les précédents. Après avoir parlé des missions de France et d'Océanie, le P. Colin insistera aussi sur les devoirs des supérieurs.

[1] Le 25 août 1847, le R.P. Colin, à onze heures et demie du matin, adressa aux pères réunis en retraite générale à Puylata les paroles suivantes : Messieurs, je [395] compléterai ce qu'on vous a déjà dit sur les missions par ces quelques réflexions qui ne sont pas sans importance.

[2] Soyez très prudents en chaire. Le siècle dans lequel nous sommes demande la plus grande prudence dans la prédication, prudence dans la manière de reprendre les vices, prudence dans la manière d'exposer les vérités. Persuadons-nous bien que notre siècle est surtout un siècle orgueilleux. On l'appelle un siècle de lumière, et sous le rapport matériel cela peut être vrai ; mais sous le rapport religieux, c'est un siècle d'ignorance la plus profonde. Les plus hautes classes elles-mêmes ne sont pas instruites de ce qui regarde Dieu, l'âme, la religion ; on s'en aperçoit aisément quand on est dans les voitures publiques, dans les paquebots : en matière de religion on n'y entend rien. Hélas ! cela est une suite de la mauvaise éducation où tout ce qui touche aux intérêts éternels est négligé. Il est donc nécessaire d'instruire, d'exposer les vérités, de prêcher le dogme ; mais il faut le faire avec beaucoup de délicatesse ; le siècle est difficile : ni allusion, ni aigreur. Exposons la vérité purement, noblement, simplement ; point d'application irritante.

[3] Discretion en chaire. Rien qui blesse les divers états, point de déclamation, point de ces peintures qui blessent ; ce n'est pas le moyen de gagner les âmes.

[4] Ah ! Messieurs, que je voudrais qu'on lût dans le *Traité de l'Amour de Dieu* quelques chapitres de saint François de Sales, qui sont fort beaux. On verrait ce qu'il dit du zèle de Phynées et des prophètes en certaines occasions¹. Alors ils agissaient par le mouvement de l'Esprit saint ; l'Esprit de Dieu les inspirait. Mais ce n'est pas la [396] manière ordinaire. Ne prenons pas pour inspiration de Dieu un zèle de caractère, de nature, de tempérament.

[5] Que nos instructions soient nourries, solides, substantielles, nutritives. Que notre style soit clair, précis.

[6] Point de discussions irritantes encore une fois. Ah ! Messieurs, il faut bien le reconnaître : si Dieu bénit nos missions, il faut bien l'attribuer à ce genre que nous avons adop-

¹ Depuis trois ans à peine, l'abbé Migne avait commencé la publication de sa Patrologie. C'est évidemment de souscriptions à cette série qu'il s'agit ici.

² « Sous votre protection nous nous réfugions ô Matie... » Début d'une prière du IIIe siècle que l'on récitait entre autres à la fin des exercices communs.

¹ *Traité de l'amour de Dieu*, Livre X, chapitre 16.

té, de ne pas choquer, de ne provoquer personne.

[7] Prudence à table. Soyons pleins de respect pour le pasteur : sainte aisance, sainte gaieté, mais toujours mêlée d'une certaine gravité, mesurons bien nos paroles ; sachons plaisanter sans jamais blesser personne. Ah ! surtout qu'on ne nous entende jamais dire : Quelle est cette personne que j'ai confessée ? Qu'on ne parle jamais à table des cas de conscience, ni de rien de ce qui regarde le saint tribunal. Les étrangers, les domestiques entendent ; cela les scandaliserait, les étonnerait, leur nuirait. Ah ! Messieurs, nous ne sommes pas hommes au confessionnal ; nous sommes d'autres Jésus-Christ. Conduisons-nous comme Jésus-Christ, et, une fois sortis du confessionnal, que tout soit fini.

[8] En faisant cette recommandation, Messieurs, je ne parle pas des péchés : je sais bien qu'on est très réservé sur ce point ; mais ne parlons pas même des manières. Quand les âmes viennent nous trouver au confessionnal, il faut qu'elles sachent que nous sommes d'autres Jésus-Christ. Nous ne saurions avoir trop de réserve à cet égard.

[9] Discretion dans les rapports avec les paroissiens. Il y a souvent quelques visites à faire à certaines personnes, aux autorités, à d'autres. Conduisons-nous avec sagesse ; que [397] notre vue soit comme une préparation à la mission. Il faut qu'on voit en nous de véritables apôtres : nous venons pour le bien de tous ; soyons honnêtes, polis, toujours graves.

[10] N'acceptons pas de repas au dehors ; on ne le fait jamais sans qu'il y ait quelque inconvénient. Il y a aussi certains inconvénients à aller dîner chez les confrères voisins. On dira peut-être du missionnaire, s'il n'est pas bien mortifié : Il est bon, mais il ne craint pas la bonne chère ; il connaît bien les bons morceaux ; il boit volontiers un bon coup. Ah ! Messieurs, si cela arrivait je pourrais dire : Est-ce ainsi que doit se distinguer un apôtre ? Ayons donc partout à table cette gravité, cette réserve, cette discrétion qui honorent notre ministère.

[11] Ensuite, soyons bons avec tout le monde, avec monsieur le curé, avec monsieur le Vicaire, mais non familiers. Qu'on ne s'aperçoive pas que nous penchons plutôt vers l'un que vers l'autre ; nous ne sommes pas venus pour cela. Évitions ces soirées dont le plus petit inconvénient est de perdre le temps. Hors des repas, faut-il quelquefois accepter à boire, à goûter dans la chambre du curé, du vicaire ? Ah ! Messieurs, jamais, jamais. J'aimerais mieux, si un missionnaire a quelque besoin particulier, qu'il eût la permission d'avoir quelque chose à prendre dans sa chambre. Rien ne discrédite tant un apôtre que ce genre détestable, ce genre godailler. Je recommande aux chefs de mission de veiller avec le plus grand soin sur cet article, et au besoin d'avertir le supérieur.

[12] Avant de monter en chaire, Messieurs, livrons-nous à l'esprit de prière, à l'oraison. Pendant notre prédication, humilité, mais dignité en même temps, car vous représentez Jésus-Christ. C'est ainsi, Messieurs, que vous ferez bien. Il en est qui se convertissent seulement en [398] voyant le missionnaire prier, dire la messe, en chaire même avant qu'il ait ouvert la bouche.

[13] Grande discrétion par rapport aux personnes du sexe. Si pendant la mission elles vous consultent sur une vocation religieuse, renvoyez la décision de cette affaire à leur confesseur ordinaire. Une supérieure de communauté religieuse me disait que les vocations de mission ne tiennent pas. Si ces personnes sont dans l'occasion prochaine, faites ce que vous pourrez pour les en détacher. Soyez prudents. Dans les missions, ces personnes sont émues et touchées ; le lendemain elles veulent être religieuses ; si elles vont au couvent, quinze jours après elles en sortent. Renvoyez donc les vocations au curé, au confesseur ordinaire. Mais ne détournons pas non plus. Messieurs, il y a un grand inconvénient à donner une première idée d'un état (propres paroles du père). Une personne ne voulut pas se confesser dans une maladie dont elle mourut, parce que quelqu'un en qui elle avait confiance lui avait dit : Vous n'en

mourrez pas. Que votre pénitente ne puisse pas dire aussi : Mon confesseur m'a dit que je dois être religieuse. Il est des personnes simples qui croient que le prêtre, que le missionnaire ne se trompe jamais ; raison de plus pour nous pour être réservés. Après les avoir bien reçues, nous les remettons pour cela à leur confesseur ordinaire ; alors ces pensées se consolident, se mûrissent et alors leur directeur peut leur donner un conseil, ou bien elles s'évanouissent avec la mission. En tous les cas, nous nous sommes conduits sagement nous-mêmes.

[14] Messieurs, jamais de direction de personnes du sexe au parloir, jamais, jamais. C'est une des plus grandes grâces que nous ayons reçues dans l'état religieux que d'être à l'abri de ces sortes d'occasions, de rapports ; nous ne savons pas l'apprécier. Sans doute nous pouvons nous [399] perdre ; il y a des religieux qui se perdent ; mais ceux qui se damnent dans la religion se seraient damnés cent fois s'ils n'eussent pas été religieux. Il est difficile qu'un religieux se perde, reste dans le péché ; il est vrai qu'on peut se soustraire aux regards d'une sainte charité qui veille.

[15] Messieurs, nous n'estimerons jamais la grâce que Dieu nous a faite de nous mettre à l'abri de ces rapports dont je parle.

[16] Je ne m'arrête pas davantage, Messieurs, sur les précautions que nous devons prendre au sujet de cette belle vertu.

[17] Disons maintenant encore quelques mots des missionnaires étrangers. Ah ! prions beaucoup. Je vous le recommande bien. Nous devons toujours y penser devant Dieu : nous y pensons toujours ; redoublons encore à cause du prochain départ qui va avoir lieu.

[18] J'avertis ceux qui ont la noble pensée de se dévouer à ces missions lointaines, qu'il y a un moment, fort dangereux, c'est celui de la traversée. C'est là qu'on connaît ceux qui sont morts à eux-mêmes, ceux qui ont fait un bon noviciat ; il faut qu'on le sache et qu'on s'y prépare bien. La mer ordinairement change les caractères, et elle ne change pas en mieux. Il paraissait ici imperturbable, et une fois embarqué il était fâcheux, insupportable à tout le monde. Qu'on se tienne donc bien sur ses gardes, et si l'on se sent trop malade, de trop mauvaise humeur, alors il faut savoir garder sa cabine.

[19] Messieurs, vous pensez bien qu'on m'envoie un rapport bien circonstancié de tout ce qui s'est passé. J'ai remarqué que ceux qui ont fait un bon noviciat, sont des hommes d'oraison, de mortification, qu'ils édifient et [400] rendent heureux ceux qui les entourent. Ah ! il y a eu un beau voyage une fois (c'est celui qu'a présidé le P. Séon en qualité de supérieur). Nos confrères étaient sur un navire anglais. Les protestants furent extrêmement touchés de leurs vertus. Ils assistèrent à la messe d'action de grâces avec respect, et, en se séparant à Sydney, on pleurait de part et d'autre. J'ai vu par les lettres que souvent ceux qui avaient demandé de ne point faire de noviciat, de l'abrégé, qui le trouvaient trop long, avaient pendant la traversée de bien mauvais moments, un caractère pénible, des regrets, des remords. Ceux qui ont fait un noviciat complet, ont remporté sur eux une victoire complète, et alors rien ne peut leur faire perdre la stabilité. C'est que, Messieurs, pour les missions étrangères il faut être à moitié mort, il faut se détruire soi-même ; oui, il faut être mort en Jésus-Christ ; si on a trop de vie, ce trop vivant fera une irruption.

[20] Du reste, Messieurs, ce que je dis ne découragera jamais ceux qui ont une bonne vocation, mais cela les engagera seulement à se bien préparer, et ils s'appliqueront à mourir à eux-mêmes.

[21] Messieurs, autre chose. Pour que la Société aille bien, et que ses maisons soient des maisons de saints, il faut que le supérieur comprenne bien sa position, qu'il se souvienne qu'il est le représentant de Jésus-Christ, et qu'il est chargé de ce petit troupeau d'une manière toute spéciale. Que tout le reste cède à ce devoir d'état. Le supérieur n'est pas chargé seule-

ment de tenir l'ordre mais de faire croître dans la vertu chacun des membres de sa communauté et de les aider à atteindre le but de la perfection. Le supérieur est un guide, un consolateur, un excitateur. Je recommande cela plus que jamais. Nous augmentons en nombre, il est important de croître en [401] Jésus-Christ. Nos confrères de Bordeaux et d'Agen sont en retraite aussi maintenant, à Verdélais. Je viens de leur écrire uniquement à cette intention et pour recommander aux supérieurs de prendre bien soin de l'intérieur de leurs inférieurs. Il faut que chacun des supérieurs voie au moins une fois le mois ses subordonnés pour voir où ils en sont sous le rapport spirituel. Si quelqu'un d'entre eux livre des combats, a des assauts à soutenir, il faut qu'il le voie plus souvent. S'il s'aperçoit qu'un autre se relâche, qu'il le voie plus souvent encore, afin de l'animer, de le relever et qu'il tienne ferme. Que dans chaque maison il y ait une conférence spirituelle par semaine et qu'on y soit fidèle; que le supérieur ait soin de la faire, ou de la faire faire.

[22] Messieurs, nous sommes un corps actif, nous avons besoin de bien travailler. Qu'on se livre à l'étude. Une fois qu'on est sorti du noviciat, rien ne nous en détourne. Une heure d'oraison le matin, un quart d'heure d'examen particulier à midi, une demi-heure de méditation ou de lecture spirituelle le soir, la prière du soir avant le repas (ce dernier exercice en commun ; il faut que toute la maison y assiste, afin que si on a des avis généraux à donner tous les entendent) : voilà les seuls exercices de piété que nous prescrive la règle. Employons bien nos temps libres. Mais, avant tout, soyons bien fidèles à nos exercices de piété qui doivent entretenir en nous l'homme intérieur. Que les supérieurs de chaque maison se mettent en devoir de faire la visite les matins, au moins de temps en temps, pour s'assurer que chacun fait bien sa méditation. Si quelqu'un ne l'a pas faite, ou parce qu'il n'a pas pu, ou par quelque autre raison, qu'il ait soin d'avertir son supérieur qui lui donnera dans la journée la faculté de la faire et lui indiquera un moment. Autrement, Mes- [402] -sieurs, nous nous relâcherons ; nous ne nous soutiendrons pas.

[23] Que les supérieurs aient bien soin de conserver le même esprit. Une chose y contribuera beaucoup, Messieurs, c'est l'observation de l'article qui engage à renouveler tous les trois ans les supérieurs, les provinciaux ; car alors, ce que l'un n'a pas vu, l'autre le voit. Si le premier a mal planté, le second répare ses fautes. Cela aussi contribue à l'union, à entretenir dans l'humilité ; tel était supérieur et demain ; il obéira à celui qui hier était son inférieur. Cet article est fort important pour maintenir le même esprit dans la Société. Puis il est bon quelquefois d'être déchargé du fardeau et de la responsabilité. Que j'aime à voir maintenant à Lyon, chez les Jésuites, simple supérieur de la maison, celui qui a été provincial deux fois de suite, c'est-à-dire pendant six ans.

[24] Ah, Messieurs, c'est une grande grâce, quand on a été à la tête, de pouvoir n'être plus rien. Ah ! pour ce qui me regarde, je sens bien que si... (on sourit).

[25] Il ajouta : Ceux qui sont ainsi changés doivent être bien contents. D'ailleurs il n'y a point de défaveur dans une communauté ; la règle est tout, rien que la règle.

[26] (Le père ajouta ces paroles sans doute à cause d'un changement notable qu'il devait faire à Belley. Le P. Favre, professeur de morale, allait être nommé supérieur ; et son supérieur, le P. Dussurgey, devait être sous lui directeur).

[27] Je recommande bien aux supérieurs de maison d'éducation, en particulier aux supérieurs des maisons de théologie, d'avoir bien soin des professeurs, et surtout cette année où ils sont jeunes : que le supérieur veille bien [403] sur eux, qu'il les guide dans la manière de faire utilement la classe. Le supérieur doit suivre toutes les matières, et toujours être là pour répondre aux questions des jeunes professeurs, afin qu'ils se forment bien. C'est un devoir pour lui, un devoir d'état; il faut qu'il mette en quelque façon un saint amour-propre (si je peux m'exprimer ainsi) à bien conduire sa maison, et qu'il ait un grand zèle pour bien former les

jeunes professeurs. Que la chambre du supérieur soit toujours ouverte à ceux dont il est chargé. Je fais une exception pour moi, Messieurs : ah ! ce serait sans doute une consolation pour moi de vous recevoir tous à chaque instant ; mais j'ai tant de choses sur ma tête : je ne puis faire tout ce que je désirerais.

[28] Que les professeurs mettent tout leur soin à bien préparer leur classe. J'appelle le temps qu'ils mettraient à autre chose (si leur classe n'est pas bien préparée) un temps perdu. Car c'est leur devoir d'état.

[29] A Valbenoîte, et je le dis ici pour qu'on le sache bien, nous devons faire en sorte que la vie religieuse soit maintenue parmi nous avant tout¹. Et puis, grande aisance, sainte liberté. On ne va pas au bon Dieu par la contention. Esprit de famille, rien de guindé ; grande ouverture de cœur. Je réponds du salut de celui qui ouvre son cœur. Mais il ne faut rien déguiser, et dire simplement: J'ai manqué à tel point. N'imitons pas nos premiers parents, Adam et Ève. Le premier rejette la faute sur la femme, celle-ci sur le serpent, au lieu de s'adresser à la bonté de Dieu, et de lui demander pardon.

[30] L'homme humble qui veut son bien dit tout, et [404] il s'en va. Je me souviendrai toujours d'un beau trait de ce genre dont j'ai été témoin.

[31] Allons, Chers confrères, aimons-nous ; soutenons-nous ; embrassons-nous tous ensemble dans une sainte charité. Dieu à la fin des temps a jeté un regard sur ce monde pervers, et il a réuni un petit troupeau qu'il a donné à la sainte Vierge pour combattre pour elle, et il a donné à ce petit troupeau la sainte Vierge pour patronne. A la fin des temps il y a plus de dangers, on a plus besoin de Marie.

[32] Allons toujours à elle avec foi et simplicité et nous obtiendrons tout (propres paroles).

On avait sonné. Il finit là.

143

26 août 1847 - EXHORTATION DE CLÔTURE AUX RETRAITANTS - 7, 219-222.

[1] Le père Grosselin venait de nous donner un sermon sur la sainte Vierge ; on venait de lire la consécration. Le P. Colin, les yeux pleins de larmes, monte en chaire (c'était dans la salle d'exercices) et dit :

[2] Oui, Messieurs, *cor unum et anima una*¹ ; nous serons unis non pas de corps, puisque Marie ne le veut pas, mais bien d'esprit et de cœur. Il me semble que nous devons nous resserrer encore davantage dans le château de notre âme. Et quel est ce château ? N'est-ce pas le cœur [405] de notre bonne Mère qui est là ? J'aime bien ce mot qu'on vient de nous dire tout à l'heure. Oui, c'est Marie qui donne à chacun sa mission, son emploi, le poste qu'il doit occuper. De même qu'autrefois son divin Fils donnait mission à ses apôtres, qu'il appelait ses amis, en leur disant : *Euntes docete omnes gentes*¹ et leur disait de se séparer, de même cette tendre Mère, à la fin des temps, nous dit : Allez, annoncez mon divin Fils au monde. Je suis avec vous ; allez, nous restons unis.

[3] Eh ! que craindrions-nous ? Oh ! soyons donc tous *cor unum et anima una* dans ce

¹ Valbenoîte était alors la seule maison d'éducation où fussent employés des pères maristes. C'est à ce titre que le P. Colin la mentionne ici spécialement.

¹ « Un seul cœur et une seule âme » (Ac 4, 32).

¹ « Allez, enseignez toutes les nations » (Mt 28, 19).

divin cœur, dans le cœur de notre Mère. Oh ! quel bonheur de se savoir unis, de se savoir enfants de Marie ! Quand nous avons des peines, allons les déposer dans le cœur de notre Mère et disons lui : Sainte Mère, voyez, je ne suis rien qu'une pauvre feuille que le vent agite. Un rien me trouble ; le moindre mouvement me déconcerte. Oui, il faut faire un pacte avec notre Mère, il faut convenir avec elle que nos respirations et aspirations seront pour elle... Voyez, nous ne sommes rien, nous ne pouvons rien, et malheur à celui qui se croirait quelque chose. Ce serait la meilleure preuve qu'il n'est rien, qu'il n'a rien, puisqu'il n'a pas même assez de lumières pour voir son néant. Nous ne sommes rien, et cependant il semble que nous sommes appelés à de grandes choses. J'en suis effrayé. Mais nous sommes forts de notre faiblesse. Soyons courageux ; mais dans toutes nos entreprises, avant de rien faire, disons bien : O Vierge sainte, que dois-je dire ? que dois-je faire ? Mes bien chers frères, allez partout, allez. Marie, notre divine Mère, sera avec vous.

[4] Vous qui allez partir bientôt à ce nouvel envoi, [406] allez en Océanie : elle y sera avec vous. Quelle satisfaction pour vous de dire, sur la terre étrangère, au milieu de vos dangers : Je suis enfant de Marie. Vous allez quitter votre patrie, vos parents, vos amis, tout, pour sauver des âmes et souffrir le martyre. Oui, si ce n'est pas le martyre du sang, ce sera le martyre de la faim, le martyre de la soif, le martyre de la chaleur, le martyre des peines, des angoisses, des larmes. Nous prierons pour vous ici.

[5] Messieurs, il y a longtemps que j'ai envie de me soustraire pour m'occuper de la règle. Vous m'avez exprimé le désir que vous avez d'avoir quelque chose d'écrit. Je le désire plus que vous. Je sens que cela est nécessaire. Vous savez que cette année je devais m'en occuper. Dieu ne l'a pas voulu, et c'est sa providence qui l'a empêché. Vous l'avez compris. D'ailleurs, il ne faut pas trop se presser ; il faut aller avec connaissance, avec maturité dans ses desseins. Il y aurait eu des embarras ; ce que Dieu fait est bien fait. Toutefois, je le répète, je sens qu'il faut que j'écrive, j'espère cette année... Mais que suis-je pour faire, pour bâtir ? Il faut écrire ; mais qu'il n'y ait rien de l'homme. Ce qui est de l'homme n'est pas solide, mais croule tôt ou tard. Il faut qu'il n'y ait pas un seul mot de l'homme, que tout vienne de Dieu, de la sainte Vierge.

[6] Cette année, je vais me soustraire pour me livrer à ce travail. Mais encore une fois, que suis-je ? Hélas, les plus indignes commandent, comme vous en avez une preuve, et c'est sans humilité que je le dis... Priez à cette intention. Prières courtes, mais bien ferventes, et tous les jours.

[7] Continuez d'avoir une pleine confiance en celui qui (je ne dirai pas : qui tient ma place, je ne suis rien) [407] mais qui représente au milieu de vous celle dont voici l'image (et il montra la statue de la sainte Vierge).

[8] Je renouvelle aux supérieurs particuliers l'avis de ne pas écrire pour ce qui est de leur ressort. Ils peuvent donner toute permission, pendant les vacances, d'aller dans les familles quand c'est bien nécessaire.

[9] Venant ensuite à parler de ceux qui ont des arrangements de famille à faire, après avoir dit qu'il leur faut demander permission, il indique ceux à qui ils doivent s'adresser.

[10] Le père continua : Bien chers confrères, pour vos arrangements de famille, nous vous laissons tout à fait libres. La Société a pu avoir des besoins, elle pourra en avoir. Elle ne se repose pas sur les hommes, mais sur la providence seule (il se lève et, montrant en pleurant la statue de Marie) : sur celle qui est sa fondatrice et sa mère.

[11] Presque suffoqué à ces derniers mots, le très révérend père supérieur s'est hâté de descendre de chaire.

144

22 octobre 1847 - POINTS INTOUCHABLES. Remarque au P. Maîtreperrière - 4, 249 m.

Article inséré par le P. Mayet en marge de doc 119, § 7.

Le 22 octobre 1847, le P. Colin dit au P. Maîtreperrière : le pouvoir législatif sera dans la Société : c'est trop difficile et trop embarrassant de recourir à Rome ; mais il y aura des points qui ne changeront jamais et qu'on ne pourra toucher : par exemple cet article de la [408] règle où il est dit que nous devons nous tellement conduire avec les évêques qu'ils regardent notre société *ut suam*¹ ; par exemple cet autre où il est dit de ne pas chercher à capter la faveur des grands dans le but et l'espérance d'en obtenir quelque avantage².

145

Automne 1847 - TROIS CHÂTEAUX. Remarque au P. Maîtreperrière - 3, 407 a, verso.

Comme le précédent, ce petit article aura été fourni au P. Mayet par le P. Maîtreperrière à l'occasion de la relecture qu'il faisait alors des Mémoires.

[1] Une fois, parlant de l'abandon à la providence, le P. Colin parlait avec vivacité de l'indépendance pour le temporel dans l'avenir, et exprimait ses sentiments sur ce sujet avec force. Il finit par dire :

[2] J'aurai toujours trois châteaux qui ne me manqueront jamais : les hôpitaux, les grands chemins, et les prisons.

146

4 décembre 1847 - UN GENRE MODESTE. Avis au réfectoire - 4, 449-454.

Reprise de deux des trois articles fondamentaux évoqués l'année précédente (doc. 119). S y ajoute la réaction d'un confrère, peut-être Mayet lui-même (§ 5), d'où on voit que le caractère paradoxal de la notion d'action cachée n'échappait pas aux auditeurs du P. Colin.

[409]

[1] Le 4 décembre 1847, le P. Colin parlant de la vie cachée qui devait être la vie de la Société, revint sur deux de ses articles favoris. Le premier : Que nous ne devons rechercher la faveur d'aucun grand, ni celle des curés, dans la vue d'en obtenir quelque avantage ; le second : Que, quoique la Société doive s'employer à tous les ministères des âmes compatibles avec la vie religieuse, sans en exclure aucun, ses membres doivent être dans ce monde *quasi ignoti et occulti*¹.

[2] Quant au premier point, dit-il, si nous recherchions la faveur des hommes, nous ferions une œuvre humaine ; ce ne serait plus l'œuvre de Dieu ; au lieu que toute notre confiance doit être en Marie qui ne nous abandonnera pas. Quelles que soient nos nécessités, c'est à elle seule que nous devons recourir ; elle viendra toujours à notre secours.

[3] Quant au second point, nous ne devons avoir qu'une ambition : celle de faire du bien, nullement de paraître. Notre premier but en entrant dans la Société a été notre sanctification. Or, le fondement de la sanctification a toujours été l'humilité. Sans cette vertu, toutes les

¹ « Comme la leur ». Const. 1962, n. 13.

² Const. 1962, n. 141.

¹ « Comme inconnus et cachés ».

autres vertus n'en sont pas. Gardons-nous aussi de ce qu'on pourrait appeler l'orgueil de corps, qui me paraît aussi contraire à l'humilité chrétienne que l'orgueil de la personne.

[4] Voilà, Messieurs, un des caractères de la Société, et ce en quoi elle doit se distinguer, suivant l'esprit particulier de sa vocation, de quelques autres qui l'ont précédée et que je ne juge ni ne condamne. L'animosité qu'on a contre quelques-unes ne vient pas toute, ce me semble, de la [410] haine contre la religion ; en plusieurs, cet éloignement pourrait venir aussi en partie du genre qu'ont adopté ces communautés. J'ai ouï dire qu'à une époque il y a eu des évêques qui, par conscience et pour ne pas abandonner les principes, ont soutenu certaines corporations religieuses, et, dans le fond, ils n'auraient pas été fâchés personnellement de les voir quitter leurs diocèses. Profitons de cet exemple ; cherchons à adopter un genre modeste qui donne le moins d'ombrage possible à ceux au milieu desquels nous vivons et qui est conforme à notre vocation et à l'esprit de la sainte Vierge dont nous portons le nom. Un de nos modèles c'est saint Vincent de Paul. La Société de Marie cependant ne doit pas s'interdire certaines œuvres de zèle que ce saint ne permettait pas aux siens ; ainsi il ne voulait pas qu'ils fussent auteurs. Non, tout ce que les Jésuites ont fait, la Société pourra le faire ; les ouvrages, les publications ne lui sont pas interdits ; mais la Société de Marie devra faire ces œuvres dans un genre différent de celui des Jésuites, avec l'esprit particulier de sa vocation, avec l'esprit de Marie. Si on met au jour un ouvrage, on ne cherchera pas à se mettre en relief, ni soi, ni sa Société, et, n'ayant en vue que le bien, on n'aura ensuite d'autre ambition que de rester cachés. Ainsi faisaient les apôtres.

[5] Après dîner, quelqu'un lui dit : Mais, mon père, quand la Société aura une véritable influence sur son siècle, il est impossible que son nom ne s'épanouisse pas, qu'on ne parle pas d'elle ?... Et la sainte Vierge, répondit-il, parlait-on d'elle quand elle était sur la terre ? Cependant, qui a plus influé sur son siècle, sur la naissance de la primitive Église ? C'est elle qui dirigeait les apôtres, c'est elle qui convertissait l'univers... Le Mariste répliqua : Oui, mais aujourd'hui tout l'univers est rempli de son nom... A cette sortie, le P. Colin fut surpris et embarrassé ; il se [411] mit à rire et dit : C'est vrai, mais maintenant elle est en paradis... elle est en paradis. Ce n'était pas répondre ; il le sentit bien, et son interlocuteur le regardait avec des yeux qui le lui disaient assez. Il ajouta donc : Eh bien, on parlera de notre modestie, de notre humilité ; nous ferons beaucoup de bien, mais nous ne chercherons pas à avoir de la gloire devant les hommes.

147

22 décembre 1847 - ATTACHEMENT AU SAINT-SIÈGE. Avis pendant le repas - 4, 456-460.

Le ferme rappel que l'on va entendre de la troisième fin de la Société de Marie semble avoir été occasionné par un événement récent de nature politico-religieuse. Le 3 décembre, une manifestation populaire avait eu lieu à Rome, pour célébrer la victoire des troupes fédérales suisses sur les cantons catholiques dans la guerre du Sonderbund. Le pape avait désapprouvé ces manifestations, mais les journaux libéraux d'Europe exploitaient largement le fait. *L'Ami de la Religion* du 21 décembre 1847 venait de publier sur le sujet une correspondance de Rome particulièrement sévère pour la presse.

[1] Le 22 décembre 1847, pendant un repas à la maison mère, le P. Colin dit :

[2] Messieurs, on cherche à dissoudre les liens qui unissent au Saint-Siège ; c'est pour cela que nous devons resserrer encore davantage ces liens sacrés qui attachent à l'Église mère.

[3] La fin de la Société... sans doute c'est la gloire de Dieu et la sanctification personnelle des membres, cela va sans dire... mais elle a encore une fin particulière : c'est l'attache-

ment au Saint-Siège. Ce but est clairement et [412] fortement marqué dans la règle¹ ; mais je sens le besoin de revenir sur ce point, d'insister davantage, et si, comme je l'espère, j'ai bientôt un peu de loisir pour travailler, je m'arrêterai à cet endroit et je veux bien marquer ce que doit faire la Société.

[4] Il s'arrêta là un peu, prit un air plus réfléchi, et tenant les yeux fixés en haut, il dit :

[5] Je crois que maintenant Dieu me fait bien voir, que je comprends bien, les points sur lesquels il faut insister, les points importants. Il continua : Messieurs, nous venons dans de bien mauvais temps ; l'orgueil est à son comble, les gouvernements sont tous schismatiques ; raison de plus pour nous de nous attacher au Saint-Siège. Moi je dis, ajouta-t-il en riant : Tant que je serai avec le pape, je ne serai ni hérétique ni schismatique. Quand l'Église a parlé, Messieurs, on n'a qu'une chose à faire : à se soumettre. Si je voyais quelqu'un qui voulût expliquer, interpréter les décisions du Saint-Siège, je lui dirais : Retirez-vous. Messieurs, ce n'est pas le nombre qui fait la gloire d'une Société, c'est l'attachement au Saint-Siège. Il y a dans la règle un mot qu'on ne comprend pas (on ne le comprendra jamais assez). C'est en parlant de l'obéissance : Il est dit qu'elle nous conduit au ciel par un chemin tout droit, par un chemin assuré². Oui, Messieurs, l'inférieur ne se trompe jamais en obéissant. De plus, tant qu'on obéit au Saint-Siège, on est sûr ; c'est de foi ; car c'est fondé sur la parole de Notre-Seigneur : *Tu es Petrus... portæ inferi non prævalebunt adversus eam*³.

[413]

[6] Autrefois Innocent III, Grégoire VII, Sixte V, ont délié en certaines occasions les sujets de leur serment de fidélité, et ce n'est pas à dire qu'ils aient dépassé leurs pouvoirs ; aujourd'hui les souverains pontifes semblent abandonner ce point, à cause des temps où nous sommes et par prudence; ce n'est pas à dire non plus pour cela que, dans le fond, ils n'ont pas ce droit. Messieurs, attachons-nous au Saint-Siège.

[7] L'attachement au Saint-Siège est la source de la sanctification.

[8] Voyez ce qui est arrivé à l'Église de France à la suite du séjour des papes à Avignon : elle a eu des démêlés avec les souverains pontifes, et voilà que pendant deux siècles environ que cela a duré, elle a été inféconde. Les saints étaient rares. Nous penchions vers le schisme ; Henri IV arrive ; il est hérétique ; la plupart des grands sont hérétiques aussi ; mais le peuple a sauvé la foi par la ligue ; c'est le peuple qui a forcé Henri IV à se convertir. Alors les rois se rapprochent plus intimement du Saint-Siège et on voit paraître une des plus belles époques de notre France : saint Vincent de Paul, saint François Régis, saint François de Sales, et plusieurs autres.

[9] Aujourd'hui nous sommes pour ainsi dire à demi schismatiques avec nos libertés gallicanes. Mgr Epalle me disait que lorsqu'il passa à Rio de Janeiro, l'évêque lui dit que les Français schismatisaient tout l'univers avec leurs libertés gallicanes. C'est pour cela qu'il faut que les Maristes s'attachent de plus en plus au Saint-Siège.

[10] Le clergé lui-même voit bien la pente sur laquelle il se trouve. Les prêtres et les évêques sont obligés maintenant de se jeter dans les bras du Saint-Siège. Il n'y a que ce moyen de salut pour la foi ; ainsi le bon Dieu [414] nous a ramenés par la force des choses aux vrais principes.

[11] Ensuite le père s'étendit sur la prospérité des nations qui sont fortement unies au Saint-Siège, et il parla entre autres des beaux jours de la catholique Espagne, alors qu'elle ré-

¹ Constitutions de 1962, nn. 1 et 9.

² Voir doc. 6, § 1.

³ « Tu es Pierre... les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle » (Mt 16, 18).

gnait sur la mer et dans les Indes.

[12] Il conclut en disant qu'il fallait servir la sainte Église de toutes nos forces.

[13] Car, dit-il, tout ce que les autres corps ont fait, en particulier tout ce que les Jésuites ont fait, nous devons le faire, appuyés sur Dieu et sur Marie ; mais toujours *ignoti et quasi occulti*¹.

148

22 décembre 1847 - RICHES ET PAUVRES - 4, 464-466.

La fin de cet entretien a déjà été éditée en OM 2, doc. On s'y reportera pour le commentaire historique du fait raconté.

[1] Messieurs, il faut imiter Notre-Seigneur qui (j'ose le dire, et si je puis me servir de cette expression) a été populaire. Il était toujours avec les pauvres, il aimait les pauvres, les gens du peuple, il en était sans cesse entouré. Qu'il soit notre modèle : si les riches viennent, gardez-vous de les rebuter, accueillez-les bien et traitez-les avec beaucoup d'égard ; à cause de leur rang, de leur éducation, de leur délicatesse, de leur orgueil et de leurs passions, on est obligé d'user de beaucoup plus de précautions avec eux, car on a à les sauver. Que c'est difficile de traiter avec [415] eux ! Ne leur faites pas envisager de suite ce que vous devez exiger d'eux. Autrement, vous vous exposez à les éloigner du salut.

[2] Qu'il est bien plus consolant d'avoir affaire aux pauvres ! On peut tout leur dire ; on va tout droit, on ne perd point de temps et vous avez la joie de voir votre ministère bien fécond. Néanmoins, Messieurs, je n'ai jamais osé dire en chaire le *vae divitibus*¹. Dans les petites localités on ne pourrait pour ainsi dire prononcer ces mots sans faire des applications blessantes. Dans les grandes villes, il y aurait moins d'inconvénients ; néanmoins je craindrais d'humilier, de fatiguer, d'éloigner. Messieurs, apprenons bien à connaître le cœur humain ; mettons-nous à la place de ceux à qui nous parlons. Des invectives contre nous gagneraient-elles notre cœur ? Excusons au contraire, félicitons des bonnes qualités (il y en a toujours), mais point de reproches. Je ne sais pas un seul exemple où des invectives en chaire aient fait du bien, pas un seul. Si dans une mission les riches ne se sont pas approchés, ne dites pas qu'ils n'ont pas voulu, dites qu'ils n'ont pu parce que leurs occupations les ont empêchés de profiter de ces exercices, que c'était leur désir, que vous êtes sûr que dès qu'ils le pourront ils voudront aussi participer aux grâces de Dieu. En parlant ainsi vous les attirez bien mieux qu'en vous conduisant d'une autre manière. Quelques-uns en seront gagnés ; si d'autres étaient opposés, ils n'oseraient pas faire du scandale, ils seront honteux de vos égards.

[3] Le P. Ducournau lui dit : Mon père, dans une paroisse où j'ai donné la mission, il y avait des fabriques ; [416] le chef de manufacture empêchait tous ses ouvriers de venir à nos instructions. Que fallait-il faire ?

[4] Mais alors, répondit le P. Colin, un peu de patience et de douceur, et ne pas invectiver, excuser beaucoup, regretter que les occupations des chefs ne le permissent pas, donner¹ des heures favorables aux ouvriers et ouvrières. Si quelques-uns viennent, alors on les félicite beaucoup, on leur parle avec bonté, on se montre très reconnaissant envers les maîtres... Cela se répète ; petit à petit tous viennent. Les chefs de manufacture sont honteux de leurs procédés. Pendant que je faisais aussi des missions, nous allâmes dans un gros bourg où il y avait

¹ « Inconnus et comme cachés ».

¹ « Malheur aux riches » (Le 6, 24).

¹ Lire peut-être : « Ne leur permettent pas de donner ».

des manufactures. Nous suivîmes cette marche. Tout le monde fit sa mission : c'était à Tenay près de Belley.

149

24 décembre 1847 - ZÈLE PRUDENT. Aux confrères de Puylata - 4, 454-455.

[1] Le 24 décembre 1847, le P. Colin nous dit : Dans les commencements que nous étions à Puylata, quelques-uns de nos confrères entreprirent de faire, plusieurs fois par semaine, une réunion de tous nos locataires de la maison qui est sur la montée Saint-Barthélemy. On agitait une petite clochette, et tous ceux qui voulaient se rendaient dans une grande salle ; Là, on faisait le [417] catéchisme, la prière, des instructions¹. Ces réunions ont fait un grand bien et ont opéré des conversions ; je les voyais avec le plus grand plaisir. Néanmoins, j'allai trouver Mr Barou le vicaire général, je lui exposai ce que nous faisons, et lui demandai son avis. Il me répondit que, pour lui, ce que nous faisons lui causait une vive satisfaction ; mais que ces réunions étaient contre la loi civile². Alors je les fis cesser.

[2] Messieurs, continua le père, nous naissons : fortifions-nous, croissons dans l'ombre. Le temps viendra assez de percer. Chacun son temps. D'ailleurs, aujourd'hui l'éclat n'est pas le moyen de faire du bien. Si je parle tant de rester cachés, c'est parce que je veux que nous fassions encore plus de bien. Il y aurait bien des œuvres de zèle à faire (et il en cita quelques-unes) mais le moment n'est pas encore venu. Le zèle ne suffit pas ; il faut de la prudence. Un des Pères du désert, je ne me souviens pas lequel³, disait que la prudence est la première des vertus, parce que si elle ne règle les autres, ces vertus mêmes deviennent des défauts. Les temps sont mauvais : c'est pour cela que je veux que nous restions inconnus. Ce n'est pas que je veuille dire que nous serons à l'abri de ces sortes de peines, c'est à dire des persécutions qu'éprouvent les hommes de bien ; non, nous aussi nous aurons bien des martyrs et de plus d'une sorte ; et n'en avons-nous pas [418] déjà deux, le P. Chanel et Mgr Epalle ? mais nous naissons : fortifions-nous.

[3] A cette même époque, quand dans les journaux on nommait toutes les communautés régulières, soit pour en faire l'éloge, soit pour les critiquer, et qu'on ne nommait pas les Maristes, il était tout content.

[4] Dès que notre nom se trouvait dans un mauvais journal, il se le faisait apporter ; il recommandait à tous les Maristes qui apprendraient quelque chose de semblable de vite l'en informer parce que, disait-il, on peut prendre quelques mesures.

150

29 décembre 1847 - UNION AVEC LES ÉVÊQUES. A l'abbé de Charbonnel - 4, 460-464.

L'abbé Armand de Charbonnel du diocèse de Lyon, futur évêque de Toronto, était un ami de la famille du P. Mayet. Ce dernier était présent lors de l'entretien du 29 décembre 1847 dont il nota des éléments en cinq endroits différents de ses Mémoires. On se borne ici au passage principal. Les autres

¹ Pour ces réunions, qui avaient lieu le mardi, le jeudi et le dimanche, Pierre Colin avait rédigé un règlement aujourd'hui perdu mais dont le texte est reproduit en JEANTIN, t. N, pp. 70-73, D'après une note marginale de Mayet, l'animateur de ces réunions était surtout le P. Forest.

² L'article 291 du code pénal prescrivait une autorisation du gouvernement pour toute réunion de plus de vingt personnes. L'immeuble en question en comportait bien davantage.

³ Le P. Mayet a noté en marge : « C'est saint Antoine ».

roulent tous sur la question, souvent abordée, des rapports entre évêques et religieux, sauf celui de 4, 553m où le P. Colin dit qu'on lui offrait une maison à Rome, mais que le moment n'était pas venu de s'établir dans cette ville, à cause de l'hostilité où s'y trouvaient en butte les religieux.

[1] Le 29 décembre 1847, mercredi, le R.P. Colin dit à M. l'abbé de Charbonnel : Aujourd'hui, on ne reconnaît ni hiérarchie ni autorité ; c'est pour cela que les sociétés qui naissent doivent faire état d'être fort soumises aux évêques. Je puis même ajouter qu'aucune des sociétés qui nous ont précédés, ni même aucune de celles qui existent [419] aujourd'hui, ni*** ni les***¹ ne sont sur ce point ce que doit être la Société de Marie. L'union doit être telle que les évêques puissent regarder notre société *ut suam*² ; (ce sont les propres expressions de la règle) ; telle que, lorsque nos maisons seront suffisamment établies (ce qui, je pense, ne pourra avoir lieu de mon vivant), l'excédent de chaque établissement devra se verser dans la caisse épiscopale³. Dans un petit séminaire que nous avons dirigé⁴, on ne nous donnait que trois cents francs ; le vicaire général voulait augmenter ce traitement. Non, lui dis-je, le diocèse est trop pauvre.

[2] Je n'ai jamais fait aucune condition avec les évêques, sinon qu'ils nous permettaient de les regarder comme nos pères et de nous regarder comme leurs enfants.

[3] Un confrère m'a écrit pour recevoir une donation qu'on voulait nous faire sous seing-privé ; j'ai répondu : Il faut que l'évêque soit instruit et consentant.

[4] Si Dieu me donne le loisir de m'occuper de la règle, comme je désire le faire bientôt, je veux bien tracer la marche au sujet du respect pour les évêques, de l'union qu'on doit avoir avec eux. Dans le diocèse, la Société ne devra pas tout attirer à soi, ne pas faire son œuvre, mais faire l'œuvre commune, l'œuvre de l'Église, [420] l'œuvre de l'évêque, et agir de façon à mettre [l'évêque en relief. Autrefois, peut-être, a-t-on cru pouvoir faire le bien autrement (je n'examine pas cela), mais aujourd'hui il ne convient pas d'agir différemment que je dis, outre que nous sommes dans de mauvais temps où l'on ne peut souffrir les congrégations religieuses. Après tout, dans les premiers temps, les supérieurs des religieux étaient les évêques ; c'étaient eux qui les établissaient, eux qui les dotaient.

[5] Je suis en différend dans ce moment avec Mgr d'Amata ; il veut un provincial à côté de l'évêque (il est ici question de l'évêque mariste) qui en fasse les fonctions.

[6] (On me dit : Mais si un évêque était comme Mgr Pompallier ?... Je réponds : Eh ! bien, nous ferions comme nous avons fait pendant dix ans : nous souffririons : Cela d'ailleurs sur vingt cas se présentera à peine une fois).

[7] Ah ! M. de Charbonnel, je ne sais si vous pensez comme moi ; mais nos libertés gallicanes sont notre fléau en France, la source de beaucoup de nos maux, je les regarde comme un malheur qui a fait tarir bien des grâces et a bien nui à la foi.

[8] Pour moi, je voudrais qu'il y eût des visiteurs apostoliques dans l'Amérique, dans l'Océanie, partout ; cela rattache au Saint-Siège, à l'Église mère ; cela tient uni au tronc. Le salut est dans l'union avec le Saint-Siège.

[9] M. de Charbonnel se trouva parfaitement d'accord sur tous ces points avec le P. Colin, et comme dans ce temps-là on voulait le faire évêque à Toronto, malgré [421] toutes

¹ Le P. Mayet a noté en marge : « Il nomma des sociétés nouvelles telles que les Oblats de Marie et les religieux du Saint Cœur de Marie ».

² « Comme la leur ». Voir supra doc. 119, §§ 7 et 10.

³ En marge le P. Mayet a noté : « Le père a changé d'avis (1849). Néanmoins il est bon qu'on sache que, s'il lui eût été possible sans nuire au bon gouvernement de laisser cet article, il l'aurait fait. Il a eu cette pensée et ce désir pendant trente ans ».

⁴ Celui de Belley, le seul que la Société ait dirigé à cette date.

ses résistances, il dit que si jamais ce malheur lui arrivait, il priait le P. Colin de lui donner des sujets¹.

151

Décembre 1847 - FAIRE CONFIANCE À L'ENFANT - 3, 431-435.

[1] Le père supérieur disait qu'il est de la nature de l'enfant de bouger, de s'agiter, de n'être jamais tranquille, et que le professeur qui voudrait punir cela en lui n'aurait ni jugement, ni expérience. Il aimait à rapporter le trait suivant : Un jour pendant une lecture, il vit un écolier qui était comme un énergumène : il se glissait le long de son banc, il agitait ses bras, ses pieds, il ramenait ses jambes devant la table... Il l'appela pour répéter la lecture : l'enfant répéta parfaitement bien, puis il recommença le même manège, et on continua la lecture. Il l'appela une seconde fois : il avait également fait attention à tout et tout retenu. Je me gardai bien, dit le P. Colin, de lui faire la moindre observation, et je le laissai remuer.

[2] L'enfant est léger, disait-il ; il semble qu'il n'écoute pas, qu'il ne voit pas ; mais pendant qu'il semble ne prendre part à rien, les impressions entrent et restent. J'ai vu un jeune homme me dire : Monsieur, pendant que j'étais au collège on me regardait comme un diable; eh bien, [422] croirez-vous que je n'ai jamais oublié telle ou telle chose que vous m'aviez dite, et que je suis bien fidèle à un avis que vous me donnâtes, à une pratique que vous m'avez conseillée ! Et moi, je confesse que je ne m'en souvenais pas.

[3] Oui, Messieurs, le mouvement est un besoin pour cet âge ; et j'avoue même, pour moi, que j'ai beaucoup plus de confiance en un bon étourdi qu'en ce qu'on appelle une sainte nitouche. Je me défie d'un écolier de ce genre.

[4] Quand j'étais supérieur du collège et que je voyais un professeur se plaindre sans cesse de ses enfants, dire qu'il n'en pouvait rien faire, savez-vous quel jugement je portais ? En moi-même je n'accusais pas les enfants, mais le maître. Les bons professeurs punissent peu et font beaucoup travailler leurs élèves.

[5] La Société étant appelée à l'éducation, nous devons chercher là nous former sur ce point.

[6] Une des choses qui nuit le plus aux enfants, qui fausse le plus leur caractère, qui leur fait beaucoup de mal, c'est quand on a l'air de se défier d'eux.

[7] Il faut être très indulgent envers les enfants pour tout ce qui n'est pas péché.

[8] Par exemple, je ne me souviens pas d'avoir jamais puni un enfant pour avoir pris des friandises, soit sur la table des maîtres en passant, soit dans les placards. Quand les domestiques ou les religieuses chargées du réfectoire venaient se plaindre à moi, et me dire : Monsieur le supérieur, on a pris telle chose, je leur répondais : Ce n'est pas la faute des enfants, c'est la vôtre. Une autre fois, ne laissez pas la clef aux placards, [423] n'oubliez pas d'enlever ce que vous aurez servi aux maîtres.

[9] Au fond, Messieurs, c'est moins un vol que l'écolier fait, qu'une farce. Je n'approuve pas ces choses-là ; mais ce n'est rien.

[10] Un jour de grand congé, quand j'étais supérieur de Belley, comme ces jours-là je

¹ L'abbé de Charbonnel fut préconisé évêque de Toronto le 15 mars 1850. Dans une circulaire rédigée cette année-là, il annonça son intention d'appeler les Maristes dans son diocèse. Il renouvela ensuite sa demande dans une lettre pressante au P. Colin en date du 21 novembre 1852. Ce fut la première des occasions manquées au XIXe siècle pour l'introduction de la Société de Marie au Canada.

rôdais partout, je trouvai à la menuiserie des jeunes gens qui buvaient de la bière. Je ne leur dis pas un seul mot, je me contentai de les bien regarder et je m'en allai. Après, il y en eut qui vinrent me dire de leur pardonner : ils étaient tout tremblants.

152

19 janvier 1848 - SOCIÉTÉ DE MARIE ET DERNIERS TEMPS. Déclaration au réfectoire - 4, 466-467.

Alors que la situation se fait plus tendue, le thème cher au P. Colin Inconnus et cachés voit croître son importance, uni à celui du rôle de Marie à la fin des temps.

[1] Messieurs, on n'appréciera que plus tard un mot qui est dans la règle : *ignoti et quasi occulti*¹. On peut dire que tout l'esprit de la Société est là. Renfermons-nous donc bien dans notre vocation. Quoique nous ne devions exclure aucun exercice de zèle dans nos fonctions, nous devons toujours rester *ignoti et quasi occulti*. Ne nous occupons pas de notre honneur : si nous faisons bien nous aurons le mérite devant Dieu. Ne recherchons que l'honneur de Dieu et nous ... *ignoti*. Ne regardons pas ce que [424] les sociétés qui nous ont précédés ont fait, car quand une société naît c'est pour un besoin particulier. Oui, Messieurs, (et là il prit un ton solennel) je suis bien aise de le répéter encore ici, ces paroles : « J'ai été le soutien de l'Église naissante, je le serai encore à la fin des temps », ont été, tout à fait dans les commencements de la Société, ce qui nous a servi de fondement et d'encouragement. Elles nous étaient sans cesse présentes. On a travaillé dans ce sens, si je puis parler ainsi. Il faut avouer que les temps où nous sommes sont bien mauvais : l'humanité est bien malade. Elle aura besoin d'un grand secours à la fin des temps. C'est la sainte Vierge qui le donnera. Messieurs, soyons heureux d'être de sa Société et de porter son nom ; les communautés qui naissent nous envient ce beau nom.

[2] (19 janvier 1848 au réfectoire devant [es PP. Eymard, Lagniet, Chartignier, Terrailon, de la Goutte, Yardin, Jacquesson, Marcel, Poupinel, Dubreul ; devant Messieurs Meunier, Sage, etc ... d'un ton très affirmatif).

153

19 janvier 1848 - LIRE LE JOURNAL - 6, 722m.

L'importance accrue des nouvelles politiques amène le P. Colin à préciser son opposition à l'esprit de journalisme (voir *supra* doc. 92).

Je ne suis pas fâché, nous dit-il le 19 janvier 1848, que ceux qui sont dans l'administration et les missionnaires lisent le journal. Il faut connaître son époque, son temps. Si nous étions Chartreux ou Trappistes ce serait différent ; nous n'aurions à nous occuper que de Dieu et de nous ; mais nous sommes Maristes et notre vocation est [425] la vie active. Messieurs, c'est la plus parfaite, celle où il y a le plus de mérites et où on pratique plus de vertus. Mais si je m'apercevais que quelqu'un y mit de la passion dans cette lecture, je lui interdrais le journal pendant un mois, sauf à le lui interdire encore s'il n'était pas guéri par cette abstinence. J'espère préserver pendant ma vie la Société de la maladie du journalisme.

¹ « Inconnus et comme cachés ».

154

24 janvier 1848 - LA MORT DU FRÈRE BLAISE. Communication au réfectoire - 7, 625-626.

Le 19 juillet 1847, au cours d'une attaque de la mission de Balade en Nouvelle-Calédonie, le frère Blaise Marmoiton, déjà blessé la veille, avait été achevé d'un coup de hache. Les autres missionnaires, dont Mgr Collomb, avaient réussi à gagner Pouébo et de là s'étaient embarqués sur la corvette de guerre La Brillante. C'est par leurs lettres écrites à bord de ce vaisseau que le P. Colin apprit en janvier 1848 les événements qu'il va annoncer à ses confrères.

[1] 24 janvier 1848. Le P. Colin à la fin du repas fit arrêter le lecteur, et dit : Messieurs, il y a parmi nous trois sortes de personnes qui contribuent au bien des missions : les évêques (il en faut), les prêtres, les frères ; tous ont part aux mêmes travaux ; tous ont le mérite de l'apostolat, le même mérite : Les prêtres, les évêques ont fourni leur martyr. C'était aux prêtres à commencer, ils étaient les plus nombreux ; Mgr Epalle est venu ensuite. Je vous annonce la triste, consolante et glorieuse nouvelle que les frères ont aussi leur martyr, et je m'en réjouis pour eux. Le frère Blaise, de la Nouvelle-Calédonie, a été pour ainsi dire haché, la maison a été incendiée ; les missionnaires ont pu échapper. La providence avait placé Là un navire de [426] guerre pour les recueillir, sans quoi ils auraient tous été massacrés. Ils sont aujourd'hui à Sydney. Il n'y a pas un seul Mariste dans la Nouvelle-Calédonie ; il en est qui voulaient rester : Mgr Collomb n'a pas voulu.

[2] Messieurs, cette mission est sauvée, le sang y a coulé.

[3] C'est cependant glorieux pour la petite Société, Messieurs. Il en est qui disent que ce qui nous arrive pronostique de grandes destinées pour la Société, un bel avenir : on me le disait là mon dernier voyage de Rome (le quatrième). Et il faut que je le répète ici, que ce soit vrai, que ce soit faux, il y a plus de vingt ans qu'une personne me disait que la Société aura beaucoup de martyrs¹ et, vous voyez : malgré sa jeunesse elle commence de bonne heure à donner du sang.

[4] Messieurs, les temps dans lesquels nous vivons sont en quelque sorte plus difficiles que ceux des apôtres : voyez notre Europe : quelle confusion ! Combien nous avons besoin du secours de la sainte Vierge. Imitons-la, suivant l'esprit de notre vocation ; cachons-nous pour faire du bien. La règle dit que, quoique nous devons nous livrer à tous les genres de ministères, à toutes les œuvres de zèle, nous devons néanmoins tellement nous conduire que nous soyons *ignoti et occulti*². Je disais hier à un monsieur qu'aujourd'hui il n'y a qu'un moyen de faire du bien : c'est de se cacher. Les bons sont timides, les méchants ont le dessus. Si on veut faire le bien d'une certaine façon, de suite on est arrêté et on est sous les pieds des mauvais, [427] réduits à l'impuissance. La sainte Vierge ne s'est-elle pas cachée toute sa vie ? Elle faisait le bien de l'Église sans se montrer. Notre-Seigneur lui-même s'est enseveli trente ans dans l'oubli. Il ne s'est montré que trois ans, quand le temps est venu. Mais, même alors, il savait se soustraire et s'enfuir sur la montagne pour être seul. Il se cache quand on veut le faire roi ; même lorsqu'on veut le lapider - son heure n'était pas encore venue - il se rend invisible et passe au milieu de ses ennemis. Le temps aussi, l'heure de paraître pourra venir pour la Société, quand Dieu le voudra !... Un jour aussi... (il ne finit pas). Mais pour nous soyons *ignoti et quasi occulti*. Ne faisons rien pour nous attirer l'honneur des hommes ; et l'homme que peut-il nous donner ? Travaillons-nous pour l'honneur que nous fera la gloire humaine ?

¹ Voir supra doc. 3, §§ 1 et 3.

² « Inconnus et cachés ».

155

30 janvier 1848 - L'APPROBATION DU GOUVERNEMENT. Remarques au conseil - 7, 353-357.

Revenu en Europe en avril 1847, Mgr Douarre se trouvait à Paris depuis le mois de novembre de cette année, traitant les modalités de son retour en Nouvelle-Calédonie. Ayant obtenu une audience royale, il en avait profité pour aborder prudemment la question d'une approbation gouvernementale de la Société de Marie. L'avènement de la république, déjà pressenti, comme on va le voir, par le P. Colin, viendra évidemment couper court à des démarches restées fort prudentes ; l'affaire aura eu au moins l'avantage de nous valoir une réaffirmation de l'indépendance en matière politique, dont le P. Colin s'était fait une règle et que l'imminence d'une révolution prévue rendait encore plus nécessaire.

[428]

[1] Le 30 janvier 1848, en conseil, on lut la lettre du R.P. Morcel, supérieur de la maison de Paris, au P. Colin. Voici ce qu'elle racontait :

[2] Mgr Douarre, évêque d'Amata, vicaire apostolique de la Nouvelle-Calédonie, (le P. Colin n'avait pas voulu se mettre en avant) alla trouver le roi Louis-Philippe le 25 janvier 1848, et lui dit quelques mots d'une approbation pour la Société de Marie. Louis-Philippe fut ébahi : Mais, dit-il, aucun de mes prédécesseurs depuis la Restauration n'a jamais rien fait de pareil¹. Mgr Douarre insista. Louis Philippe reprit : « Êtes-vous affilié aux Jésuites ? - Non, Sire - Avez-vous des rapports avec eux ? - Sire, les rapports que nous avons avec eux, c'est d'échanger une carte de visite au premier de l'an ». Mgr Douarre reprit : Le supérieur est un homme simple et sans ambition ; les prêtres sont des prêtres français entièrement soumis aux évêques ; cette Société a déjà reçu plusieurs bienfaits de Votre Majesté et elle en est très reconnaissante. L'embarras redoubla ; Mgr Douarre l'augmenta encore par la question suivante : « Sire, que pensez-vous vous-même de cette demande d'approbation ? » - Le roi ne voulut pas répondre. Il dit : J'en parlerai au garde des sceaux, mais vous pouvez toujours faire votre demande.

[3] Nous rîmes beaucoup en entendant ce récit.

[4] Le P. Colin nous dit : Je ne sais pas ce que je ferai ; je ne me suis pas avancé. S'il y a un pas à faire [429] en avant, ce sera encore Mgr Douarre qui le fera ; mais je voudrais qu'il fût ici pour concerter la lettre qu'il devra envoyer. Du reste, avant d'en venir là je veux encore consulter beaucoup de monde : je n'ai pas même fait cette première démarche sans consulter bien des évêques et bien d'autres aussi. Je sais ce que Rome en pense : Rome est étonnée de voir que les corporations ne se sont pas rapprochées de ce gouvernement, et elle est étonnée de cette défiance. On dira : Mais si un autre gouvernement remplace celui-là, comme tout le monde s'y attend, l'approbation que nous aura donnée celui-ci, ne nous nuira-t-elle pas ? Comment ferons-nous ? Je comprends, Messieurs, que cette réflexion peut bien se faire ; mais si un autre gouvernement venait, nous serions pour lui ce que nous avons été pour l'autre ; nous ne sommes pas de ce monde ; nous nous arrangerions même d'une république, et ferions les affaires de notre vocation sous une république. En demandant l'approbation du gouvernement, nous pouvons ouvrir la voie à d'autres. Je sais que M. Étienne, supérieur des Lazaristes, fait tout ce qu'il peut pour se tenir bien avec ce gouvernement. Lors même que cela n'aura pas de suite (et je pense que cela n'en aura pas), au moins cela servira à entretenir de bons rapports

¹ Tout à fait au début de la Restauration, en février 1816, avait été régularisée la situation des Frères des Écoles chrétiennes, des Lazaristes et de la congrégation du Saint Esprit dont les deux premiers avaient été autorisés sous l'Empire. Depuis lors, aucune congrégation religieuse n'avait été approuvée comme telle. C'est seulement comme « associations charitables en vue de l'instruction primaire » qu'avaient obtenu la reconnaissance légale les Marianistes et les Clercs de Saint-Viateur.

avec le gouvernement. Messieurs, l'Église fait ses affaires et traite avec ce gouvernement. Faisons comme l'Église. Le temps où nous vivons est plus mauvais en quelque sorte que celui des apôtres. Eh bien, les apôtres ne disaient rien, faisaient leurs affaires, travaillaient pour l'Église. Je retoucherai la règle et je veux encore défendre tout ce qui regarde la politique. C'est aux évêques à prendre l'initiative. Nous sommes troupes auxiliaires et cela n'empêche pas de faire un grand bien ; c'est au contraire le moyen de le faire. Eh ! certes, qui dira que les Lazaristes ne font pas beaucoup de bien ? A Rome je sais bien ce [430] qu'on pense d'eux, combien ils sont estimés. Ils ne font pas de bruit, ils ne font pas parler d'eux : c'est ainsi que nous devons faire.

[5] Voilà ce que je désire que soient les membres de la Société de Marie : des prêtres instruits, modestes, sans prétention, faisant toute sorte de bien et cependant restant *ignoti et quasi occulti*¹. C'est l'esprit de saint Vincent de Paul qui me convient le mieux.

[6] J'ai dit au P. Maître-pierre, maître des novices : N'étudiez pas trop ce que font les Jésuites. Je les vénère ; mais ce qui est bon en un temps n'est pas bon pour l'autre ; ce peut être bon en soi ; ce n'est pas toujours bon pour nous.

[7] Une des raisons qui me souriaient le plus en pensant à tenter d'avoir cette approbation civile, c'était la possibilité d'avoir des collèges. Nous n'aurons jamais des hommes si les jeunes ne passent pas dans le travail l'âge de l'étude. Sans les collèges, cela ne se fera pas. Car le jeune homme n'étudie pas seul, s'il ne peut pas dire aux autres ce qu'il a appris. Cet écoulement le soulage et soutient en lui le zèle pour s'instruire. On ne peut pas parfaitement apprendre qu'en enseignant². Il n'y aura guère que les professeurs qui connaîtront bien leur langue, non plus. Je voudrais que tous nos jeunes gens de talent pussent enseigner les humanités et la rhétorique plusieurs années. Et pour cela il nous faut des collèges. Vous verrez comme les Jésuites déclineront, s'ils perdent partout leurs collèges.

[8] Je pense que ce serait à propos peut-être d'avoir deux approbations civiles : une simple pour toutes nos maisons où nous jouirions de tous les droits communs ; l'autre [431] plus solennelle pour une de nos maisons, d'après laquelle la communauté qui y serait pourrait hériter. Je ne serais pas fâché d'avoir une maison de ce genre.

[9] C'est dans le même conseil que le P. Colin nous dit, à propos d'une réponse à faire à Rome, et sans doute aussi par rapport à ce projet d'approbation, les paroles suivantes si remarquables : Quand les choses sont certaines, je suis ferme ; quand elles sont incertaines, je crains autant la non-réussite que la réussite. Dans ces cas où l'on ne sait rien, je m'abandonne à la providence. Voilà très longtemps que je retarde la réponse qu'on me demande. Plus les choses sont importantes, moins je me presse ; quand on va trop vite on se fourvoie. Je sais qu'il faut saisir l'occasion quand la chose est certaine et claire ; mais autrement ce n'est jamais le temps qui nuit aux œuvres de Dieu.

156

26 février 1848 - RIEN À CRAINDRE. A la communauté de Puylata - 7, 592-594.

Durant l'été 1848, le P. Mayet rédigea pour ses Mémoires un long article qu'il intitula : *Conduite du R.P. Colin et événements arrivés à la maison mère à l'époque de la Révolution du 24 février*

¹ « Inconnus et comme cachés ».

² D'après le contexte, il semble qu'il faille supprimer la négation et lire : « On ne peut parfaitement apprendre qu'en enseignant ».

1848. Malgré son intérêt, il n'était pas question de reproduire ici ce texte, riche en détails pittoresques. On s'est borné à en extraire les trois entretiens du P. Colin qui s'y trouvent rapportés et qui formeront le présent document et les deux suivants.

L'abdication du roi Louis-Philippe, survenue le 24 février, avait été connue à Lyon le lendemain et la république avait été proclamée dans cette ville le soir du 25. Le même jour et le lendemain, des bandes d'ouvriers étaient allées brûler les métiers à tisser dans plusieurs institutions religieuses et notamment chez les Frères des Écoles Chrétiennes, voisins de Puylata. On s'attendait désormais à ce que cette dernière maison fût visitée elle aussi et certains Maristes ne cachaient [432] pas leur appréhension, voire leurs critiques sur le manque de prudence des supérieurs. C'est alors que le P. Colin crut devoir intervenir pour calmer les esprits.

[1] Le soir, il prit la parole et dit : Pour que vous ne vous tourmentiez pas, je vais vous mettre au courant de tout ce qui se passe. L'ignorance des faits en pareille circonstance m'a toujours paru être funeste à la tranquillité de l'âme et favorable aux vaines imaginations, aux terreurs, aux suppositions, souvent les plus invraisemblables. Alors, il fit l'exposé des principaux faits arrivés à Paris et à Lyon... Messieurs, il y a eu du mal la nuit dernière, mais il n'y a eu aucun danger ; les personnes ne courent aucun risque, ils n'en veulent qu'aux métiers¹ ; ils ont été très polis avec les frères de la doctrine chrétienne : Oh ! Messieurs, qui ne reconnaîtraient la providence : n'est-ce pas une merveille de voir ces fougueux républicains pénétrer dans les couvents, y respecter la religion et les enfants et ne toucher qu'aux métiers. Messieurs, nous n'avons rien à craindre, il peut se faire qu'on vienne nous visiter cette nuit : reposez-vous sur moi. J'ai nommé pour veiller un père et deux frères. On recevra les envoyés de la république, s'ils viennent, au réfectoire, avec du pain, du vin, du fromage, des fruits. Je recommande aux frères de tenir trente ou quarante bouteilles de vin toutes prêtes, car il ne faut pas attendre qu'ils soient là pour les aller tirer ; crainte qu'ils ne veuillent descendre aussi à la cave, et qui sait s'ils n'y fe- [433] -raient pas du dégât. Un coup de cloche avertira aussitôt tous les membres de la communauté de se lever et de se tenir prêts chacun dans sa chambre à recevoir, lampe allumée, la visite. Hors de là, qu'on ne voie ce soir aucune lumière à la maison ; recevez fort poliment ceux qui viendront inspecter.

[2] Messieurs, point de frayeur. J'ai pu être soucieux, mais je n'ai pas craint un instant, parce que ma confiance n'est en rien de créé ou d'humain mais en Dieu seul, quoique, comme vous le voyez, cette confiance en Dieu n'empêche pas de prendre les mesures que la prudence réclame. Alors, le P. Colin avertit que les clefs des diverses issues de la maison étaient appendues à sa porte afin que, s'il était besoin de s'évader, chacun pût aller les saisir et s'évader.

[3] Puis, prescrivant quelques mesures il dit : Messieurs, obéissez et l'obéissance vous sauvera. Et certes, si je vous disais : La peste est dans Lyon, il faut se dévouer pour soigner et administrer les malades, tous vous seriez prêts à voler auprès des malheureux atteints par la contagion et vous seriez heureux d'avoir à remplir une mission si sublime. Vous seriez bien plus exposés que maintenant.

[4] Beaucoup de ceux qui m'écoutent désirent aller en Océanie. Les derniers récits des souffrances de nos confrères (mort du frère Blaise et expulsion des pères de la Nouvelle-Calédonie) ont accru leur ardeur : eh bien, voici une époque à nous apprendre à leur ressembler, à courir, peut-être, les mêmes périls, et vous auriez peur ! Eh ! mais un religieux n'a rien à craindre. Il a tout quitté, il n'a plus qu'à mourir pour aller à Dieu. Vous devriez alors vous

¹ Les métiers à tisser la soie, principale source de la richesse lyonnaise. De nombreuses institutions religieuses charitables (orphelinats ou « providences ») en possédaient et, profitant de la main d'œuvre gratuite dont elles disposaient, faisaient sur le marché une concurrence durement ressentie par les ouvriers, dont elle maintenait les salaires à un niveau de misère. Brûler les métiers c'était tarir pour un temps la source de cette concurrence. Les Sœurs maristes de Sainte-Foy qui tenaient une providence ne furent pas épargnées par cette réaction populaire (voir RMJ, p.170 et 185, note 3).

trouver très heureux de mourir jeunes : qu'y-a-t-il à redouter ? on met dans son âme en paix par une bonne confession, et puis on se jette entre les bras de la divine providence.

[434]

[5] Vous avez envié le sort des martyrs : Messieurs, il y a, pour ainsi parler, plusieurs espèces de martyre. Celui qui se trouve dans une situation critique et qui la supporte sans murmurer, malgré toute la peine qu'il en éprouve, celui-là a le martyre de la patience. Au ciel il aura une marque distinctive. Celui qui est en proie à une maladie, à une infirmité et qui en supporte les douleurs avec une amoureuse résignation, celui-là aussi est une sorte de martyr. Il aura sa récompense spéciale. Il y a de même le martyre de la chasteté, le martyre de la pauvreté, le martyre de l'obéissance.

[6] Nous voulons le ciel ; c'est pour cela que nous sommes entrés dans la Société : obéissons et nous pourrons l'espérer.

[7] Et puis, Messieurs, souvenez-vous, souvenons-nous que ce n'est pas moi qui suis le gardien de cette maison : *hujus domûs custos*¹ c'est saint Joseph. La maison appartient à la sainte Vierge : *hujus domûs regina*². Elle en est la reine, La Société est la sienne, vous, moi, nous sommes sa propriété. Aussi, je lui dis : Marie, c'est votre affaire. C'est à vous à nous sauver si vous le voulez et à garder la maison. Messieurs, ajouta le père en s'attendrissant, ce n'est pas la première fois que nous avons éprouvé de sa part des soins maternels : Eh ! que sont tous les ennemis qui viendront nous attaquer à côté de la très sainte Vierge, plus puissante qu'une armée rangée en bataille ? Que sont tous leurs efforts à côté de sa volonté et de celle de Saint Joseph ? Tenez-vous donc calmes et espérez. Pour moi je n'ai qu'à répéter : Sainte Vierge, c'est votre affaire, pour n'être plus fatigué de rien.

[435]

[8] On m'a proposé d'enlever la statue de la sainte Vierge qui est en dehors de la porte, sous le vestibule extérieur, au haut de la montée des escaliers de la maison du bas : je m'en garderai bien ; et que dirait la sainte Vierge ? C'est elle qui est notre gardienne, son image adoucira les méchants. On craint qu'elle ne soit brisée : non, on la respectera, et, après tout, si elle le permet, on verra toujours que nous avons confiance en elle, que nous sommes abrités derrière son image.

[9] Ces paroles rassurèrent un peu deux des jeunes qui étaient effrayés et leur donnèrent une confiance entière dans le P. Colin.

157

29 février 1848 - LES PAUVRES SONT ÉVANGÉLISÉS. A la communauté de Puylata - 7, 601-602.

Durant la nuit du 26 au 27 février, la maison de Puylata avait reçu, comme prévu, la visite d'ouvriers armés appartenant à la garde nationale. Accueillis par le P. Millot et le P. Colin, ils avaient pu manger et boire à volonté et s'étaient retirés après avoir fait signer un certificat attestant qu'ils s'étaient bien comportés. Neuf fois par la suite, entre le 27 et le 28 février, ils étaient revenus pour se ravitailler et avaient reçu le même accueil. Finalement, le 28, un poste de garde fut accordé à la maison à charge à elle de le nourrir. Grâce à cette attitude, aucune perquisition malveillante ne fut effectuée. Le lendemain, le P. Mayet eut l'occasion de noter de nouvelles paroles du P. Colin.

¹ « Gardien de cette maison ».

² « Reine de cette maison ».

Le mardi 29 février, le P. Colin nous dit : Qu'on se [436] souviene bien de notre devise : *ignoti et quasi occulti*¹ ; aujourd'hui il n'y a que ce moyen de faire le bien ; nous devons bien nous le rappeler. Imitons notre sainte mère qui a fait tant de bien pendant sa vie et pendant la vie apostolique de son divin fils mais sans qu'on en parlât. Ne soyons pas de ceux que veulent faire *fucum*² et qu'on parle d'eux. Je ne veux pas que la Société ait jamais de châteaux, et je vous le répète pour que tout le monde l'entende bien ; (il se tourna alors vers moi avec un air bien significatif qui semblait dire : Si vous écrivez quelquefois ce que je dis écrivez cela). D'ailleurs, c'est dans la règle ; puis prenons Notre-Seigneur-Jésus-Christ pour notre modèle : il était sans cesse entouré de pauvres : *Pauperes euangelizantur*³. Je dois même avouer une chose : je désire, il est vrai, qu'on prêche bien solidement mais j'avoue que je ne désire pas (au moins dans ce moment) des prédicateurs éclatants tels que le P. Lacordaire : s'ils venaient, je ne dis pas que je les refuserais, mais ce n'est pas nécessaire pour faire le bien ; voyez la Société : elle fait beaucoup pour la gloire de Dieu, elle donne beaucoup de missions qui réussissent bien, on la demande de tous côtés, elle n'excite pas l'animosité. D'où vient cela ? : c'est qu'elle est modeste.

158

1 mars 1848 - SUIVRE SON SIÈCLE. A la communauté de Puylata - 7, 602-603.

[437]

Entre l'entretien précédent et celui qu'on va lire, le P. Mayet n'a rien mentionné dans son récit. Tout était donc resté calme à Puylata, mais différentes nouvelles du dehors amènent le P. Colin à renouveler son invitation à rester petits et cachés.

[1] Le premier mars à dîner, le P. Colin nous dit : Une personne qui n'est pas du tout hostile aux Capucins m'a dit que la grande maison qu'ont bâtie les Capucins à la Guillotière (non, ce n'est pas eux ; on sait bien qu'ils n'ont rien ; on la leur a bâtie), que cette grande maison leur a plus nui que servi, quoiqu'ils soient très populaires, quoiqu'en général ils soient très bien vus. Messieurs, restons petits ; je dis cela pour que jamais on ne veuille changer notre manière de faire. (Par ces paroles du père on doit entendre, je pense, notre manière de procéder modestement en tout). Il n'y a que ce moyen de faire le bien : être petits ; la Société est appelée à faire un bien immense. Il faut qu'elle soit fidèle là sa vocation. Petits, *ignoti et ac-culi*¹. L'époque demande cela, il faut suivre son siècle.

[2] Le père fit encore remarquer ce jour-là toute la prudence du mandement de l'évêque de Paris du 24 février. Monseigneur Affre, nous dit-il, n'y dit pas un seul mot de politique ; il fait l'éloge du peuple parisien, prescrit des prières pour les défunts, ordonne de mettre les églises à la disposition du peuple au cas qu'on veuille en faire des ambulances. Messieurs, vous surtout qui êtes jeunes, souvenez-vous de cela. Il ne faut jamais, en ces occasions, faire obstacle. Mgr Affre en cette occasion a fait preuve d'une grande sagesse. J'ai su que la première nuit que les ouvriers se sont présentés chez nous pour demander des vivres, ils étaient venus avec des intentions hostiles². Si on avait [438] refusé, la chose aurait mal tourné pour nous : notre empressement les a désarmés et nous les a tout à fait conciliés. On fit la remarque, ce jour-là, que les prêtres maristes étaient la seule communauté de prêtres religieux qui ne se fussent pas cachés. Une personne dit au P. Millot que dans toute la ville on était sin-

¹ « Inconnus et comme cachés ».

² Faire *fucum* : jeter de la poudre aux yeux.

³ « Les pauvres sont évangélisés » (Mt 11, 5).

¹ « Inconnus et cachés ».

² Voir *supra*, introduction à doc. 157.

gulièrement étonné que les prêtres maristes eussent continué tous leurs exercices comme à l'ordinaire.

[439]

[440] page blanche

VIII AUJOURD'HUI IL N'Y A QUE LA FOI ET LA PRIÈRE

Septembre 1848 – septembre 1849

[441]

[442] page blanche

Huitième partie

Dans le courant de mars 1848, le P. Colin, voyant que l'ordre tardait à se rétablir à Lyon, dispersa la plus grande partie de la communauté de Puylata, et c'est ainsi que le P. Mayet résida jusqu'au mois d'août chez son ami l'abbé Dupuy, curé de Saint-Maurice-sur-Dargoire. En août le supérieur général rappela à nouveau les confrères isolés qui se trouvèrent en très grand nombre à Puylata pour la retraite générale du 13 au 19 septembre, au cours de laquelle le P. Mayet put à nouveau recueillir ses paroles (docc. 160, § 3 ; 161, § 5).

Dans l'intervalle, la situation générale en France s'était profondément modifiée. L'euphorie consécutive à la proclamation de la république avait été de courte durée. Peu après la révolution de février, avaient été créés à Paris des ateliers nationaux pour donner du travail à de nombreux chômeurs. Le 19 juin, le gouvernement, ne pouvant faire face aux dépenses entraînées par cette institution, en décida la suppression. Quatre jours plus tard éclatait une violente insurrection qui dégénéra en guerre de rues. L'archevêque de Paris, qui avait essayé de s'interposer entre les combattants, fut frappé d'une balle perdue et mourut le 27 juin. Une répression impitoyable vint créer un mur de haine sociale entre bourgeois et ruraux d'un côté et ouvriers de l'autre. Les catholiques dans l'ensemble, effrayés par la perspective du « communisme » dont se réclamaient plus ou moins directement [443] les insurgés, s'associèrent à la réaction et versèrent pour longtemps du côté des forces conservatrices.

Après la retraite de 1848, le P. Mayet reste à Puylata où le P. Colin va se trouver de nouveau jusqu'en janvier 1849. L'annaliste va être particulièrement actif durant ces mois-là, mais à partir de février 1849 le P. Colin se retire, d'abord à Belley, puis dans le midi, pour travailler aux Constitutions (docc. 172, § 36 ; 173, § 1). Ce n'est qu'en août que le P. Mayet recommence à noter ses paroles, spécialement durant la retraite du 11 au 18 septembre 1849 avec laquelle se termine la présente partie (docc. 174-178).

De plus en plus, le collecteur, conscient du fait que le supérieur général revient sur des sujets déjà abordés, utilise les marges de ses cahiers pour placer les nouvelles acquisitions en regard de passages analogues, ce qui a plus d'une fois pour résultat de démembrer des conversations et de nous laisser ignorer contexte et circonstances d'une déclaration (docc. 159 ; 164 ; 167 ; 169-171 ; 178). Restent cependant les grandes exhortations de retraite qui, comme toujours, permettent de réentendre les thèmes majeurs de la pensée du P. Colin mais dans des tonalités sans cesse différentes. Celles de ces mois-ci sont plutôt graves et quelque peu désenchantées. Mais la perte de quelques espoirs trop humains vient renforcer l'insistance sur l'essentiel, sur la foi et la prière, seuls moyens de convertir et toucher les cœurs (doc. 161, § 5). C'est tout le tournant de la spiritualité française au milieu du XIXe siècle que l'on sent s'amorcer ici, celui qui du généreux effort de conquête du monde va passer à l'approfondissement doctrinal et spirituel et à une intériorisation croissante dont plus que jamais le P. Colin

se fera désormais le témoin.

159

2 septembre 1848 - IMITER LA PREMIÈRE ÉGLISE - 1, 9m.

Note insérée par le P. Mayet en marge du doc. 10.

Le 2 septembre 1848, le P. Colin dit : Que ceux qui partent pour l'Océanie imitent les apôtres ; que ceux qui restent en Europe imitent la première Église¹. A la fin des temps, l'Église sera comme elle était dans les temps apostoliques.

160

14 septembre 1848 - VIE DES APÔTRES ET SOUTIEN DE MARIE. Avis au réfectoire - 3, 268-272.

Entretien recueilli par le P. Ducournau qui, durant l'été 1847, tandis que le P. Mayet était à la Favorite, avait commencé à noter pour lui les paroles du P. Colin.

[1] Le jeudi 14 septembre 1848, pendant la retraite générale, le très révérend père Colin nous a retenus un instant au réfectoire et s'est exprimé ainsi :

[2] Messieurs, je ne sais si j'aurai le temps de vous parler durant la retraite, vu que mes moments sont tous pris pour l'Océanie. Je vais profiter de cette circonstance.

[445]

[3] Nous sommes dans un temps de grande faiblesse ; les grands sacrifices, les sacrifices généreux, entiers, sont aujourd'hui comme au-dessus des forces. Ah ! Messieurs, voyez le P. Claver dont on nous lit la vie ; je remercie Dieu de m'avoir inspiré de choisir cette vie entre plusieurs autres qui me tenaient indécis ; je regarde cela comme une grande grâce. Vous avez vu déjà quel dévouement dans cet homme de Dieu, vous verrez bientôt que sa vie toute entière est une vie d'immolation, une vie de sacrifice, de renoncement et de mort. Messieurs, que je suis heureux de vous voir tous réunis en si grand nombre ; nous ne nous attendions pas à ce bonheur ; je craignais toujours que la retraite ne pût se faire cette année, à cause des circonstances difficiles dans lesquelles nous nous trouvons. Notre-Seigneur a permis que les enfants de sa mère pussent se rassembler ; profitons-en pour nous retremper dans la vie du véritable missionnaire ; elle doit ressembler à celle qu'on nous lit. Renonçons à tout, quittons tout pour trouver tout. Si nous restons attachés à quelque chose, nous ne serons que des ombres de religieux, nous ne serons que des prêtres ordinaires. Le père Claver quitta ses parents et partit pour les Indes sans leur aller dire adieu, quoiqu'il ne passât qu'à une heure de leur habitation. Les circonstances difficiles que nous venons de traverser nous avaient obligés d'envoyer plusieurs de vous dans leurs familles ; des liens déjà brisés ont pu se renouer ; durant cette retraite, rompons-les de nouveau pour nous attacher à Dieu seul. Renonçons à tout, dépouillons-nous de nous-mêmes, même pour faire le bien.

[4] J'écris à tous nos confrères d'Océanie ; je suis si accablé que je n'ai pas le temps de chercher ce que je dois leur dire, mais je leur marque à tous qu'ils ne pourront faire du fruit qu'autant qu'ils marcheront comme les apôtres à la conquête des âmes. Les apôtres avaient tout quitté, ne comptaient sur rien d'humain, ils ne s'appuyaient [446] que sur la grâce et la

¹ Le P. Colin distingue ici entre les apôtres dont les Actes racontent les voyages et la communauté locale de Jérusalem dont les mêmes Actes donnent à deux reprises une image idéale (Ac 2, 42-47 ; 4, 32-35).

force de leur bon maître. Eh oui et avec ce seul aide, ils ont changé le monde. Rappelons-nous que nous qui restons en France nous sommes de la même famille : nous devons donc avoir le même esprit. Et en France (je puis vous le dire) nous avons tout autant de misères, tout autant de mal qu'en Océanie; il n'y a donc que des saints qui pourront y faire du bien ; des saints, c'est à dire des missionnaires qui mèneront une vie sacrifiée, une vie de mort. Mais il faut mourir entièrement : si vous ne mourez qu'à moitié vous ne ferez rien, vous serez travaillés, traînés d'un côté, traînés de l'autre, sans opérer de fruit. Il faut donc être mort, non pas à la science mais à vous-mêmes.

[5] De la science, il en faut, Messieurs, et beaucoup. Le siècle que nous traversons est éminemment un siècle d'orgueil, il n'écouterà que ceux qu'il trouvera à sa hauteur. Pour lui faire du bien, pour l'attacher à la vertu, le ramener à Dieu, il faut donc étudier, mais pas pour soi : pour la gloire de Dieu et le salut des âmes. Quel plus digne excitant pour s'appliquer à penser noblement, à écrire noblement, à parler noblement ! Plus que jamais, il est donc nécessaire de posséder sa langue et d'étendre ses connaissances ; autrefois, quand l'Église était attaquée, elle ne l'était que sur un point. Ainsi sous Arius, sous Nestorius ; tout le reste du dogme restait respecté, la foi était supposée. Même sous la Réforme, les principes étaient encore conservés et respectés ; mais aujourd'hui on sape tout, on attaque tout. Pas un dogme qu'on n'essaie d'ébranler. Jusqu'à Jésus-Christ qu'on a osé appeler un grand homme dont la foi a fait un Dieu ; jusqu'à Dieu lui-même : ceux d'entre nous qui ont lu les fragments des écrits de Proudhon cités dans des journaux ont pu se convaincre jusqu'à quel point s'étend l'impiété.

[447]

[6] Non, je ne crains pas d'exagérer en le disant, notre époque est plus mauvaise que celle où vivaient les apôtres ; il faut aujourd'hui autant de vertu, autant de sainteté, autant de dévouement et d'héroïsme pour sauver les âmes. Je le répète : Jamais aucun autre moyen que ceux enseignés par Jésus-Christ à ses disciples ne changeront le monde. Méditez-les donc ces moyens durant cette retraite précieuse ; ne sortez de ce cénacle que morts à vous-mêmes, vivant de la vie de Jésus-Christ, de la vie des apôtres, vie de renoncement et de croix. C'est pour cela que vous vous êtes faits missionnaires. Oh ! vous qui partez pour l'Océanie, ne vous plaignez donc pas si quelque chose vous manque ; celui qui est déconcerté à la première privation, aussitôt qu'il s'aperçoit qu'il n'a pas ce qu'il attendait, pourquoi a-t-il voulu être missionnaire ? Il n'a dû se proposer rien autre que de souffrir. Pourquoi la souffrance l'étonne-t-elle donc ? Celui-là n'est pas religieux, n'est pas prêtre, n'est pas chrétien véritable. Dépouillez-vous de cet amour de soi et revêtez-vous de l'esprit de sacrifice, mettez-vous dans l'état où vous voudriez être s'il vous fallait mourir. C'est le meilleur moyen de se mettre à même de bien commencer tous les travaux que vous allez avoir à entreprendre.

[7] Les temps sont mauvais, mais Marie qui a consolé, protégé, sauvé l'Église naissante, la sauvera dans les derniers temps. Je ne veux pas assurer que la fin des temps soit déjà arrivée - elle le sera du reste bientôt pour nous - mais quand on a lu, médité ces paroles : « Croyez-vous que lorsque le fils de l'homme viendra, il trouvera encore un peu de foi dans le monde ? »¹, on en voit si peu, si peu, de nos jours, qu'on ne peut s'empêcher de craindre. [448] Marie se servira de nous ses enfants: rendons-nous en dignes; par nous elle luttera contre le démon et le monde, par nous elle le vaincra, si nous nous mettons à même par la pureté de notre vie, l'innocence de notre cœur, de mériter ses grâces et ses faveurs.

¹ Lc 18, 8.

161

18 septembre 1848 - LA FOI ET LA PRIÈRE. Exhortation au réfectoire - 6, 462-466.

[1] Le lundi, veille de la clôture de la retraite, le père, après les grâces, a parlé comme il suit au réfectoire : Messieurs, la retraite touche à sa fin. Redoublons de prières pour obtenir de Dieu qu'il nous remplisse tous surabondamment de l'esprit de foi. La Société naissante ne pourra jeter de profondes racines, se dilater, et s'étendre que par cet esprit de foi. Il est plus que jamais nécessaire. Ne l'aurions-nous pas, Messieurs, pourrions-nous compter sur des moyens humains ? Sachez-le : nous ne servirons à la gloire de Dieu, nous ne serons utiles à l'Église, qu'autant que nous agirons par des motifs surnaturels ; l'industrie humaine est peu de chose ; elle n'est rien ; elle est même une entrave.

[2] J'écrivais ce matin à vos confrères qui vont s'embarquer pour l'Océanie une lettre qu'ils ne devront lire que sur la mer. J'en ai un peu corrigé la fin ; peut-être ai-je eu raison... Je leur dis : Nous ne sauverons les hommes que par la croix et la souffrance, qu'en passant par toutes les misères. On paraît insensé avec de tels principes ; c'est que, aujourd'hui, on veut philosopher sur tout. Je dis dans cette lettre : Il n'y a pas de proportion entre les moyens que nous employons pour sauver les [449] âmes et le salut de ces âmes ; c'est Dieu, Dieu seul, qui les change par sa grâce. Nous ne pouvons, nous, en y mettant du nôtre, qu'être un obstacle à l'action de cette grâce.

[3] Ah ! réveillons-nous donc, Messieurs, que la foi jours mauvais¹, mes enfants (ici les pleurs ont suffoqué actif ; il ne pourra rien faire si nous n'unissons en nous l'homme d'oraison à l'homme d'action, l'homme d'oraison qui se pénètre de la gloire de Dieu et du salut des âmes et l'homme d'action qui s'applique à procurer ce noble but. Et que voudrions-nous chercher autre chose que cette magnifique fin ? Serait-ce de la gloire humaine ? Elle n'est rien.

[4] Quand je lis dans saint Paul que viendront des jours mauvais, mes enfants (ici les pleurs ont suffoqué le P. Colin tant il était pénétré de ce qu'il nous disait) mes enfants, ils se lèvent ces temps appréhendés... ce n'est que par la foi que nous sauverons les âmes. Prenons la croix généreusement ; mais, malheureusement, nous craignons les humiliations, nous ne savons pas faire un sacrifice, et pourtant nous sommes les enfants de Jésus-Christ aussi bien que le P. Claver (on lisait cette vie pendant la retraite, durant les repas). Lisons cette vie de l'apôtre des noirs. Imitons-la ; je crains qu'on ne l'oublie.

[5] Nous sommes tous rassemblés ici ; c'est une grande grâce, Messieurs, si nous avons fait la retraite : je ne croyais pas que nous pussions avoir ce bonheur. J'arrivai ici la veille de l'Assomption : je croyais qu'on pourrait réunir quelques-uns de vous à notre maison de la Favorite ; mais on me dit qu'on était très nombreux : je ne savais [450] pas d'où pouvait sortir tant de monde (on rit). Elle a eu lieu ; remercions-en Notre-Seigneur et la très sainte Vierge. Mais surtout profitons-en ; soyons des hommes de sacrifice. Oh ! que je souffre, quand je pense qu'il y aura des âmes en enfer parce que nous ne sommes pas des hommes de sacrifice et de prière. Il me semblait, quand j'écrivais cette lettre dont je vous ai parlé à vos confrères qui vont partir et sont à Toulon, que j'étais trop dur ; j'ai corrigé la fin ; je m'en repens, car je vois de plus en plus que nous ne ferons du bien, que nous ne gagnerons des âmes, que par la foi ; nous ne convertirons, nous ne sauverons que par la croix et jamais en suivant les maximes du siècle. Le monde n'en veut pas de la foi, il ne veut pas la croix non plus, il ne veut plus que la raison. Pauvre raison ! Elle perd le monde. En effet, la philosophie a fait un mal épouvantable et élargit chaque jour l'abîme qu'elle nous creuse. Elle prépare la fin des temps. Opposons-lui la foi simple et inébranlable. Les miracles aujourd'hui ne pourraient rien

¹ Allusion possible à Eph 5, 16.

; il en a fait beaucoup, le prince de Hohenlohe¹, quels résultats ont-ils eus ? : Aucun. Qui ont-ils changé et converti ? Personne ou presque personne. Aujourd'hui, il n'y a que la foi et la prière qui peuvent convaincre les esprits, éclairer les intelligences, et toucher les cœurs. Appliquons-nous donc à avoir cet esprit de foi et d'union avec le bon maître. Qu'il n'y ait point d'amour de l'éclat parmi nous, de recherche de la réputation... Imitons celle qui est notre reine ; quel modèle que Marie ! Elle porte le titre de *regina apostolorum*² (et c'est avec raison) et elle est plus cachée qu'aucun des apôtres.

[6] Aujourd'hui, tout se fait par Marie ; toutes les confréries honorent ses mystères par leurs diverses appel- [451] -lations, et c'est une chose vraiment étonnante (on me le disait à Rome) que personne jusqu'à ce jour n'ait pensé à prendre ce nom que porte la Société. En sommes-nous dignes ?

[7] Ce qui me désole, Messieurs, c'est qu'on a peur des sacrifices. Courage. Le combat ne sera pas long. Qu'est-ce que la vie ? Tous, vous en savez la brièveté.

[8] C'est le dernier jour de la retraite. Allons, qu'on en profite pour enraciner profondément dans son cœur la foi, afin de ne plus se conduire que par elle.

[9] Comment agit-on ? On va consulter un auteur, fouiller péniblement ses ouvrages. Nous avons Jésus, docteur des docteurs, lumière des savants ; il est toujours avec nous et on ne va pas lui demander ses inspirations. Dans les missions, on trouvera dans l'exercice de son ministère un cas difficile : on se bande la tête, on cherche à se souvenir de ce qu'ont dit les théologiens, et on ne pense pas à se jeter aux pieds de Jésus, qui a éclairé les théologiens, pour lui demander la solution de cette difficulté.

[10] Oui, Messieurs, il faut à tout prix devenir des hommes de foi et de prière. Dieu l'attend de nous ; pourrions-nous le lui refuser après tout ce qu'il a fait pour nous ?

[11] Jamais nous ne comprendrons notre bonheur d'être membres d'une Société, d'être religieux. Jamais nous n'apprécierons à sa juste valeur cet avantage qui est immense. Être délivré des nombreuses sollicitudes du ministère pastoral et des obligations si multiples dont il ne faut omettre aucune sous peine de damnation... : les enfants, les catéchismes, les pauvres, les malades... et puis se conserver soi-même au milieu du monde... Le curé est pasteur ; par justice, par devoir il est obligé de [452] s'acquitter de toutes ces charges du pasteur. Nous, si nous nous y livrons, c'est par charité.

[12] Attachons-nous donc à la Société ; ranimons-nous dans la vie religieuse, afin que, faisant le bien, nous aidant, nous soutenant, nous encourageant les uns les autres, nous puissions tous être réunis au ciel autour de notre bonne Mère.

[13] Allons, allez, Messieurs... et on sortit du réfectoire.

162

Septembre 1848 - SUR LE COMMUNISME - 7, 832-833.

La traduction du *Manifeste du parti communiste* de Marx et Engels, fut publiée en France avant les journées de juin 1848, mais on peut tenir pour certain que le P. Colin ne l'avait pas lue. Le communisme, pour lui comme pour beaucoup de prêtres français d'alors, était une théorie aux contours vagues, agitée de divers côtés durant les années antérieures à la révolution de 1848, et qui, brusquement, avait pris un visage avec les émeutes de juin. On trouve un exposé significatif de l'idée qu'il pouvait s'en faire, dans un ouvrage paru à l'automne de cette année sous la plume de M. Desgarets,

¹ Sur ce personnage, voir *supra* doc. 117, § 2.

² « Reine des apôtres ».

chanoine de Lyon : « *Un éclair avant la foudre, ou le communisme et ses causes*, Avignon, 1848 ».

[1] Messieurs, soyons prudents ; je ne crois pas que nous soyons à une époque, ou le *compelle intrare*¹ de l'Évangile doit être appliqué ; les esprits sont trop pervertis par ces opinions antisociales et antireligieuses, par le communisme ; et il faut donc être très prudents. Parlez à ceux qui viennent et prêchez-leur l'Évangile, le symbole, les [453] commandements de Dieu, les sacrements, sans faire allusion à la politique. Si vous vantez l'état des choses, vous exaspérez ceux qui sont opposés d'opinion ; si vous déclamez contre, vous vous aliénez ceux qui en sont partisans.

[2] Oh ! sans doute, le communisme et les autres doctrines hétérodoxes sont dangereuses ; mais vous devez autant travailler au salut de ceux qui les professent que de ceux qui en ont peur ; et attaquer de front les premiers, aujourd'hui que l'égarement ne leur permet pas de reconnaître la fausseté de leurs opinions, ce serait aigrir, exaspérer tous ceux qui se sont laissés tromper par ces doctrines subversives de la religion, de la propriété, de la famille. Il est bien clair que ceux qui sont sans religion et qui n'ont rien, sont et doivent être communistes. Dès qu'ils se seront confessés et qu'ils auront communié, ils ne seront plus communistes. Ne prêchons pas les choses du temps ; prêchons l'éternité, prêchons la vérité qui ne passe pas.

163

Septembre 1848 - AVEC OU SANS LA LOI - 7, 834-835.

En marge de cet entretien, le P. Mayet a noté : « Il y a dans mes notes plusieurs articles semblables », renvoyant notamment à docc, 95 ; 116, § 11 ; 132, §§ 17-24.

[1] Ayons compassion des pauvres pécheurs ; ne leur demandons pas plus de lumières qu'ils ne peuvent en avoir. Faisons-nous une juste idée de leur position, et nous les absoudrons plus facilement. Voyez un homme qui est à l'entrée d'un souterrain : le jour commence à [454] diminuer ; il fait quelques pas : les ténèbres s'épaississent : il va plus loin : la nuit est complète et il tâtonne dans l'ombre. Il en est ainsi d'une âme qui a oublié Dieu : le premier péché mortel est comme l'entrée du souterrain, où le jour diminue ; un second péché mortel l'enfoncé plus avant, et enfin, les péchés mortels se succédant les uns aux autres, l'âme coupable se trouve dans la nuit complète. Quand la grâce le sollicite et que la bonne volonté y correspond, c'est comme une petite lueur qui brille dans ces profondeurs. Il est impossible que ce pauvre pécheur qui est enfoncé si avant puisse jouir de la même lumière que vous. Ne le rebutez pas, recevez-le dans la grâce, demandez-lui peu, la grâce fera le reste ; petit à petit, le jour se fera à mesure qu'il avancera. Il n'est pas tombé dans la nuit tout-à-coup ; il reviendra insensiblement à la lumière. Ah ! Messieurs, instruons-nous bien. Plus un homme est savant, plus il élargit quand vous le consultez ; si c'est un demi-savant, il met des bâtons dans les roues et vous empêche d'avancer.

[2] Rome m'a bien servi sous ce rapport ; c'est là que j'ai appris cette maxime : La loi est faite pour l'homme¹ ; si je ne puis le sauver avec la loi, je tâcherai de le sauver sans la loi.

¹ « Fais entrer de force » (Lc 14, 23).

¹ Cf. Mc 2, 27.

164

Octobre 1848 - AVIS À CEUX QUI PARTENT POUR FONDER - 6, 71m.

Article inséré par le P. Mayet en marge de doc. 88.

[455]

En octobre 1848, le P. Colin dit : Avis à ceux qui partent pour fonder des maisons !... Tâchez d'être parfaits en votre particulier ; mais ne demandez pas, dès le début, des établissements où tout soit parfait. J'ai vu plusieurs autres commencer des établissements en même temps que moi - je ne dois pas dire moi parce que je n'ai rien fait - mais en même temps que nous ; ils ont voulu du premier coup une régularité entière, parfaite... qu'est-il arrivé ? On s'est dégoûté, les jeunes gens se sont retirés ou ne sont pas venus ; tout s'est fondu ; pour moi, j'ai engagé, j'ai pressé les membres de se sanctifier individuellement ; mais j'ai voulu que nos maisons commençassent d'une manière large.

165

12 novembre 1848 - EXAMEN ET MÉDITATION. Aux jeunes prêtres étudiants - 5, 708-709.

Comme suite à un désir exprimé par le P. Colin lors de la retraite de 1848, une douzaine de jeunes prêtres avaient été nommés à la maison mère pour ce que l'on appellerait aujourd'hui une année de pastorale. Tout en approfondissant des questions de théologie, ils se formaient à la prédication sous la direction du P. Bourdin. On les retrouvera plus bas en docc. 1 71, § 1 et 172, § 1.

[1] Le dimanche 12 novembre 1848, le P. Colin parlait aux jeunes prêtres étudiants à la maison mère de mettre pour eux un exercice scientifique pendant la demi-heure qui précède le dîner ; ce serait à condition, dit-il, que pour remplacer l'examen particulier, pendant deux ou trois minutes vous ferez très sérieusement... Mais il se reprit sur le champ et dit : Non, non ; l'examen particulier est un exercice qui ne doit jamais s'omettre, jamais, un exercice [456] inviolable. Et il dit : On sonnera à onze heures et quart. Puis à onze heures trois quarts on fera l'examen particulier.

[2] Il dit ensuite aux jeunes prêtres : Je veux que vous sachiez d'une manière imperturbable la méthode d'oraison de saint Ignace, avec tous ses actes ; je veux vous la faire réciter moi-même. Dans tous nos noviciats et toutes nos maisons, c'est celle qu'on doit enseigner. Il faut que ce soit uniforme. Ce sera dans la règle.

[3] C'est la méthode de méditation de saint Ignace que je préfère parce que c'est celle qui est la plus appropriée à nos facultés intellectuelles : je crois que Dieu la lui a révélée.

[4] Il ajouta en riant : Si plus tard Dieu vous veut affranchir des règles, on vous laissera bien entre ses mains ; il vous conduira bien mieux que les hommes ; mais il faudra qu'il soit bien constant que c'est lui qui vous inspire, et Dieu fait connaître cela par bien d'autres moyens.

166

19 novembre 1848 - CONFIANCE EN SAINT JOSEPH. Avis après le dîner - 3, 407a.

[1] Le 19 novembre 1848, le P. Colin nous dit après dîner : Je viens d'écrire au P. Convers, supérieur d'Agen, en lui envoyant un nouveau novice pour sa maison de théologie :

« Quant à la pension, il ne donne rien ; mais c'est saint Joseph qui sera chargé de la payer : je ne puis vous donner un meilleur garant, un garant plus assuré ».

[457]

[2] Et en effet, Messieurs, souvenez-vous-en ; vous ne manquerez, les maisons de la Société ne manqueront jamais du nécessaire, si vous recourez avec confiance et sans douter à saint Joseph, à la sainte Vierge.

[3] Une maison n'a rien : tant mieux, devez-vous dire, et vous ajoutez : Saint Joseph, sainte Vierge, il nous manque telle chose !

[4] Mais il ne faut pas demander plus que le nécessaire, plus que n'avait saint Joseph dans sa petite maison. Contentons-nous de ce dont il se contentait. Assurément, il n'y avait pas du luxe dans sa boutique.

[5] Il en est qui font le vœu de pauvreté, mais à la condition de ne rien souffrir. A ce prix-là, qui ne voudrait faire un vœu pareil ? Il n'y aurait pas besoin d'être religieux.

[6] Une des choses que je redoute le plus, ce serait de voir la Société riche ; alors on a sa confiance dans son sac, non en Dieu.

[7] C'est pour nous rappeler que c'est en Marie que nous espérons et que nous nous appuyons sur elle et sur saint Joseph, mais sur rien d'humain, que nous avons placé sa statue à l'entrée de la maison avec ces mots : *Hujus domus regina*¹ et saint Joseph à la porte avec ces mots : *Hujus domus custos*². On fera de même dans toutes les maisons de la Société ; mais toutes ne sont pas encore disposées convenablement pour cela : Seulement je trouve qu'on oublie bien un peu, en entrant et en sortant, de saluer saint Joseph et de s'agenouiller devant lui.

[438]

167

19 novembre 1848 - ZÈLE CACHÉ - 6, 718m.

Entretien noté en marge d'un autre article sur les Maristes et la politique remontant au 17 février 1846. Le P. Mayet, qui avait déclaré ne pas prendre la responsabilité des paroles du P. Colin rapportées à cette date, ne les ayant pas entendues lui-même, insiste ici sur sa qualité de témoin direct.

J'ai entendu moi-même, le 19 novembre 1848, les paroles suivantes du P. Colin : Un laïc vient de nous dire : On sait bien ce que font les Pères maristes, mais personne n'en parle ; on voit que dans leurs prédications ils ne s'occupent pas de politique ; on voit même, en entendant leurs sermons, qu'ils ne s'occupent pas des journaux, et on en est édifié. Cela m'a fait bien plaisir. Messieurs, il faut toujours faire de même. Nous devons faire le bien d'une manière cachée, embrasser toutes sortes d'œuvres, mais toujours en restant *ignoti et occulti*¹. Mais cela ne veut pas dire que je désire qu'on prêche mal, certes non ; ni qu'on n'ait point de zèle, point d'ardeur, point d'énergie pour le bien, et qu'on se rétrécisse dans un cercle étroit. Notre-Seigneur ne brûlait-il pas de ce feu sacré ? Marie ne sentait-elle pas cette flamme ardente qui tend à se communiquer ? Quelles âmes plus brûlantes que les leurs ? Quel foyer de zèle ? Néanmoins Jésus est resté caché trente ans, jusqu'à ce que l'heure de son père ait sonné, et Marie toute sa vie.

[459]

¹ « Reine de cette maison ».

² « Gardien de cette maison ».

¹ « Inconnus et cachés ».

168

1 décembre 1848 - TOUS LES PARTIS AU CIEL. A la communauté de Puylata - 7, 659-660.

Après l'été 1848, le P. Mayet continua d'une manière assez lâche son article sur la conduite du P. Colin à l'époque de la révolution (cf. *supra* doc. 156, introduction), notant au fur et à mesure les réflexions du supérieur général concernant les événements. En date du premier décembre 1848, il nota un long entretien, consacré principalement à la révolution romaine qui avait chassé Pie IX de ses États. On en extrait ici quelques réflexions de portée plus générale.

[1] Messieurs, ceci doit nous rendre bien réservés. Il y a des catholiques pratiquants dans toutes les opinions ; il y en a dit-on parmi les républicains de la veille, parmi les républicains du lendemain, il y en a dans toutes les classes. Par conséquent, tenons-nous-en dehors de la politique. Nous sommes pour conduire tous les partis au ciel. C'est le temps ou jamais de bien pratiquer notre maxime : *Tanquam ignoti et quasi occulti*¹.

[2] Mais ne nous faisons pas un jeu des événements ; nous devons au contraire entrer dans des sentiments de componction et de pénitence. C'est un temps de componction; conduisons tout par la prière.

[3] Dans huit jours, (le 10 décembre) ce sera l'élection du président de la république ; nous nous en occuperons seulement le 8 et le 9 directement ; mais avant nous devons nous en occuper par la prière, tout traiter par la prière. Les temps sont critiques ; il faut recourir à Dieu : sa justice passe sur le monde. Qui sait ce qu'il nous [460] réserve ? Il y aura peut-être des martyrs parmi nous ; tant mieux pour ceux qui auraient ce bonheur.

[4] De la prudence, mais point de vaine frayeur.

[5] Confiance en Marie. Depuis le 24 février, pendant quatre ou cinq mois que nous étions sans gouvernement à Lyon et livrés en proie à ceux qui voulaient piller et tuer, qui nous en a préservés ? On le dit par toute la France et on le dira dans tout le monde et dans l'histoire : C'est la sainte Vierge. L'évêque de Belley, Mgr Devie, me le disait il n'y a pas longtemps : Qu'est-ce qui a arrêté ceux qui voulaient dévaster la ville ? Ils étaient maîtres. Oui, Lyon aurait dû être pillé et incendié cent fois ; c'est la ville de France où il y a eu le plus d'anarchie et il n'y a pas eu une seule goutte de sang répandue. Il n'y a eu que quelques couvents qui ont souffert.

169

1848 - DES VERTUS PUREMENT MORALES - 5, 409m.

Réflexion notée par le P. Mayet en marge de doc. 102, en face du § 8.

Il nous dit une fois en 1848 : Massillon a été excellent dans son temps peut-être ; mais aujourd'hui, je n'oserais pas le prêcher ; il a toujours l'air de gourmander son auditoire. Quand j'étais jeune et vicaire, j'ai prêché le sermon : Sans religion point de probité. Aujourd'hui, je ne croirais pas en conscience pouvoir le prêcher, car, quoique cela soit vrai en quelque sens, on peut cependant trouver des vertus purement morales.

[461]

¹ « Comme inconnus et cachés ».

170

1848 - S'UNIR À JÉSUS-CHRIST - 5, 418m.

Réflexion notée comme la précédente en marge de doc. 102 avec point d'attache précis au § 27 après « pénétrer dans le secret des cœurs ».

Le P. Colin dit une fois en 1848 : Ce n'est que comme un autre Jésus-Christ que j'ai le droit de pénétrer dans les consciences : je dois donc m'unir à Jésus-Christ. Autrement, que ferai-je ?

171

20 janvier 1849 - JE VEUX REVIVRE EN VOUS. Causerie au réfectoire - 6, 693m - 699m.

Article noté en marge de doc. 132, § 17 et suivants.

[1] Le 20 janvier 1849, le P. Colin dit en causant au réfectoire : Non, je ne connais pas de plus grand plaisir, non il n'y a rien de comparable sur la terre au bonheur d'un prêtre qui voit des âmes chargées de péchés venir se précipiter en pleurant à ses pieds, la contrition dans le cœur, et se relever ivres, folles de joie, jusqu'au point d'attendre leur confesseur dans la rue et baiser ses pieds au milieu même de la boue, comme cela m'est arrivé à moi-même en mission. J'en ai vu de ces pauvres âmes qui depuis trente-six ans m'attendaient, et, à part le péché qu'elles avaient commis et n'osaient déclarer et l'omission de Pâques, elles n'avaient aucune autre faute à se reprocher, aucune. A part ces péchés, je ne sais si j'aurais trouvé dans le reste matière à absolution. Ah ! de quel bien [462] est pour les âmes notre ministère ! Eh bien, Messieurs, mes enfants (il y avait là une douzaine de jeunes prêtres) il n'est aucun de ceux qui m'écoutent, il n'est aucun de vous qui ne soit appelé à sauver un grand nomme d'âmes, oui, un grand nombre. Que votre cœur tressaille donc ! Et pour vous préparer, pour pouvoir en ramener un plus grand nombre plus tard, livrez-vous avec ardeur au travail maintenant. Ce temps qu'on vous accorde pour cela maintenant est un temps bien précieux ; vous ne l'estimerez que plus tard à sa juste valeur. Ah ! s'il m'était donné de revenir à votre âge, comme il me semble que j'en profiterais ! Mais mon temps est fini ; il ne me reste plus qu'à laisser le terrain libre et à mourir. Du moins, croyez-en à ma vieille expérience. Mais me croirez-vous suffisamment ? Je me souviendrai toujours que M. Rendu, aujourd'hui évêque d'Annecy, disait aux élèves du collège de Belley, en leur prêchant le jour de la fête de S. Louis de Gonzague : Mes enfants, nous aurons beau vous prévenir, vous avertir, vous ne nous croirez pas ; vous voudrez faire vous-mêmes vos expériences. Hélas ! c'est bien vrai. C'est l'histoire de tous les hommes, à commencer par nos premiers parents. Dieu les avait bien prévenus ; mais ils ont voulu goûter le fruit défendu. Et nous aussi, nous voulons essayer par nous-mêmes,

[2] Puis, après cette digression, revenant à ce qu'il disait, le P. Colin continua ainsi : Mon temps est passé ; mais je veux revivre en vous ; ça m'encourage de penser que vous ferez du bien dans l'Église et que vous sauverez des âmes, et voilà pourquoi je vous exhorte tant au travail.

[3] Depuis plusieurs mois aussi, je parle sans cesse de la prédication, de la prédication solide, de la prédication bien préparée ; c'est que c'est le côté faible de la Société. Mais conservons bien l'esprit de la Sainte Vierge. Si en [463] devenant plus forts, on se relâchait sur cet esprit, alors je changerais de sujet, et je me mettrais à prêcher là-dessus avec autant de force. Nous devons unir les deux choses.

[4] Allons, du courage, il y aura bientôt un grand temps de moisson : le jubilé. Aiguissez vos armes. Je me réjouissais beaucoup de l'établissement de notre second noviciat que

j'allais ouvrir dans notre maison de Denicé lorsque la révolution du 24 février 1848 m'en a empêché. Je pensais retirer là plusieurs des jeunes pères qui ont quatre ou cinq ans de ministère et là ils se seraient préparés pour cette grande époque. Dieu ne l'a pas permis. Mais à cause des bouleversements de l'Europe sans doute il sera retardé. Ce sera une saison de salut. Nous ne prêcherons que la foi, rien que la foi. C'est le langage qu'il faut faire entendre, surtout après les grandes calamités. Les âmes seront préparées par le malheur ; elles tomberont par milliers aux pieds des ouvriers évangéliques. Allons, Messieurs, combien vous serez heureux alors d'avoir pu ramasser des provisions pour cette mémorable époque, pour sauver des âmes ! Ah ! si je pouvais moi-même, ajouta-t-il en riant, faire encore quelques campagnes, aller encore en mission, il me semble que cela me ferait vivre vingt ans de plus.

172

31 janvier 1849 - LA SOCIÉTÉ DE MARIE ET L'ENSEIGNEMENT. Algarade au réfectoire - 7, 647-656.

La vigoureuse sortie qu'on va lire a déjà été éditée en JEANTIN. t. V, pp. 261-273, où l'on trouvera aussi le texte de la lettre adressée par le P. Colin au confrère Vise, le P. Silas Dauphin, après que ce dernier eût été sur sa demande, envoyé au collège de la Seyne où 11 resta deux [464] ans. Après quoi, il passa sa vie comme missionnaire et aumônier. Il fut même assistant général de 1873 à 1876.

[1] Vers la fin de 1848 et le commencement de 1849, il se trouvait à la maison mère de jeunes prêtres maristes qui n'avaient aucun goût naturel pour l'enseignement ; et comme, à cette époque, il était question du pensionnat de la Seyne et que les professeurs n'avaient pas encore été désignés, quelques-uns exprimaient souvent leurs répugnances et leurs craintes. Il en était un, entre autres, pieux mais à imagination ardente, qui revenait sans cesse sur ce sujet et il parlait à tout moment de son dégoût dans les termes les plus vifs. Puis il se le reprochait, prenait des résolutions, priait pour remporter cette victoire sur lui-même. Mais la nature, qui était très vivace en lui, repoussait aussitôt des jets vigoureux. Il ajoutait toujours, il est vrai : Je ferai cependant tout ce que mes supérieurs voudront. Mais ces paroles, dites avec un contrecœur si visible et noyées dans des antécédents et des conséquents contraires, ne pouvaient contrebalancer le mauvais effet des paroles opposées. Ce qu'il y avait de plus fâcheux, c'est que, presque sans s'en douter, il passait de ses répugnances particulières à la chose en elle-même, et jetait du discrédit sur l'enseignement et le professorat en quelques occasions. Il arriva même qu'un ancien père prononça quelques phrases très fortes dans le même sens. Les autres jeunes prêtres, et autres Maristes de la maison, qui étaient nombreux, à l'exception d'un seul qui paraissait un peu goûter ces raisonnements, montraient un meilleur esprit, et condamnaient par leur silence ou même ouvertement par leurs paroles, suivant les circonstances, ceux qui parlaient ainsi.

[2] Quand le R.P. Colin apprit que ce jeune homme parlait ainsi à tout propos de ses répugnances, il nous reprocha fort (à nous plus anciens) de ce que nous ne [465] l'avions pas averti lui-même. Nous sommes obligés, nous disait-il, de former nos jeunes Maristes, et que fait-on dans les noviciats, si on n'attaque pas leurs défauts, des défauts si essentiels ? Le véritable noviciat consiste dans la destruction de la volonté propre... Ceci est très grave. Si c'était un homme de cinquante ans, et qu'on eût fait de vains efforts pour le ramener, je le laisserais à lui-même ; mais un jeune prêtre !... Lui laisser prendre un pareil pli... Je serais son ennemi, je serais l'ennemi de la Société, si je ne cherchais à le faire connaître lui-même à lui-même. Je vais le faire appeler. Je lui parlerai avec bonté, avec douceur... Je lui exposerai sa conduite et je l'engagerai à faire sa méditation sur ce sujet pendant deux jours. Si, après ces deux jours, il n'a pas découvert ce qu'il y a de peu religieux, de peu humble, de peu obéissant, de volontaire

dans sa démarche, je lui donnerai encore trois jours de prières, d'examen, de méditation, jusqu'à ce qu'il ait enfin ouvert les yeux.

[3] Mais quand le R.P. Colin eut appris que non seulement ce jeune prêtre parlait de ses dégoûts, mais que quelquefois il parlait aussi d'un ton un peu frondeur contre l'enseignement, il s'anima beaucoup, parut triste et très inquiet. Il reprocha avec force qu'on ne voyait pas où les choses allaient, et il dit que ceci était tout à fait dangereux.

[4] C'était le 31 janvier 1849.

[5] Ce jour-là on lisait au réfectoire un sermon du R.P. MacCarthy, de la Compagnie de Jésus, sur le mystère de la purification qu'on célèbre le deux février.

[6] Vers la fin du repas, le père, ayant donné *Deo Gratias*¹ prit lui-même la parole : Messieurs, nous dit-il, le nom du père MacCarthy, dont on vient de lire un si [466] beau discours, me donne occasion de vous rappeler un beau trait de ce saint homme. Il était entré fort tard dans la Compagnie de Jésus, et il éprouvait une répugnance presque invincible à écrire des discours. Ce genre d'occupation était un véritable supplice pour lui. Néanmoins, ses supérieurs ayant désiré qu'il se livrât à ce travail, il employait toute la journée à écrire et à composer. Son obéissance, son zèle, lui faisaient fouler aux pieds tous ses dégoûts. Messieurs, voilà la vraie vertu : j'estime plus cela qu'un miracle.

[7] Puis le père engagea beaucoup les jeunes à lire cet auteur, dont le genre méthodique, le style clair et limpide, sont plus appropriés à notre époque, et plus utiles à des jeunes gens qui débutent que des modèles plus relevés tels que Bossuet. De là, étant venu à parler des ressources que peuvent fournir pour la prédication les lettres et l'enseignement, il nous cita l'exemple de deux de nos pères, qui en certaines occasions en avaient tiré grand profit. Tout à coup, ce qu'on lui avait dit se représenta à son esprit, et son cœur ayant besoin de se décharger, il s'arrêta, et prenant un ton très grave, un air sévère, il ajouta : Et, Messieurs, je vais en tirer de grandes conséquences.

[8] Alors, entrant *ex abrupto*¹ dans son sujet, comme si toute l'assemblée était au courant de ce qu'il avait su et de ce qui se passait dans son âme :

[9] Et l'on verra, s'écria-t-il, de jeunes prêtres, de jeunes Maristes, parler à tout propos de leurs dégoûts, de leur répugnance pour l'enseignement ; hommes de peu de foi, qui ne considèrent que la créature, qui ne voient [467] jamais Dieu dans les événements, qui pensent que l'homme est pour quelque chose dans les dispositions qu'on fait d'eux !... et où est donc la vertu, la foi, l'obéissance ?... On veut se conduire soi-même... On dira : Je veux bien cependant faire la volonté de mes supérieurs... Oui, mais c'est à condition que le supérieur fera la nôtre. Non content d'exposer son attrait au supérieur (ce qui est licite, ce qui est bien) on voudrait en quelque sorte lui imposer sa volonté ! C'est la nature qui est maîtresse ; on en suit tous les mouvements.

[10] Messieurs, je connais les devoirs du supérieur à l'égard des attrait, des goûts des intérieurs : s'ils viennent de Dieu, il doit les favoriser ; mais je sais aussi qu'il y a des goûts de nature, d'imagination, d'amour-propre... Le devoir des supérieurs est de reconnaître le goût pour reconnaître s'il vient de Dieu. C'est une obligation pour lui, et pour le reconnaître, il doit l'éprouver, le contrarier.

[11] Messieurs, les supérieurs ont des lumières particulières ; Dieu est obligé en quelque sorte de les éclairer, de les aider et assister. En plusieurs occasions, j'ai reconnu une assistance particulière de Dieu sur moi, et mes fautes d'administration, quand j'en ai faites, par

¹ Permission de parler.

¹ « Brusquement, sans préambule ».

une protection spéciale de la providence, n'ont presque jamais eu de mauvais résultats.

[12] Mais non ; on ne verra que l'homme, tandis que l'homme n'est rien, que Dieu est tout. Voyez saint François Régis : Il est en mission ; un professeur d'un collège tombe malade ; on le rappelle pour le remplacer ; il part aussitôt et laisse tout un peuple qui avait déjà commencé sa mission et ses confessions. Une demi-virtu eût poussé les hauts cris, eût jeté feu et flamme, eût blâmé à droite et à gauche les supérieurs.

[468]

[13] Voyez saint François Xavier. Il avait bien, je pense, un attrait véritable pour les missions étrangères... Son cœur soupire sans cesse pour le salut des infidèles ; pendant la nuit, il les voit dans ses songes ; il se représente qu'il les porte sur ses épaules... Mais Xavier sait que le supérieur n'est rien, et que ce n'est pas l'homme qui mène, mais Dieu... il ne dit rien, rien du tout... il attend, et son supérieur l'envoie... Vous savez-tout ce qu'il y a eu de providentiel dans son départ. Vous savez aussi ce qu'il a fait ensuite, ce grand saint qui avait tant d'ambition pour la gloire humaine et qui a tourné ensuite vers Dieu toute cette ambition.

[14] Et nous avons aussi la consolation de voir de pareils exemples dans la Société. Je refusais à un père mariste de partir pour l'Océanie ; il s'est adressé à la sainte Vierge : pendant quatre ans, il a récité chaque jour son rosaire à cette fin ; une circonstance particulière s'est présentée qui m'a obligé de l'envoyer. Aujourd'hui, il est dans la Nouvelle-Zélande ; il fait le bien ; il a bâti une église sans avoir un sou, une église à trois nefs ; c'est la plus belle de la Nouvelle-Zélande ; voilà ceux que Dieu bénit (c'est le P. Forest).

[15] Ah ! pour moi, depuis 1815... là le père s'arrêta, et, souriant, il dit en s'adressant à nous : Dix-huit et quinze, combien ça fait-il ? Le P. Poupinel lui répondit en riant : trente-trois.

[16] Il y a trente-trois ans, continua le père, que je travaille à l'œuvre de la Société ; si j'eusse compté sur moi, sur quelque autre chose que sur Dieu, il y a trente-quatre ans que je n'aurais pas fait un seul pas pour cela. Ah ! qui nous donnera d'avoir des vertus, de vraies vertus qui en méritent le nom !

[469]

[17] Il y a dans notre règle, qu'il faut faire une attention particulière, bien observer ceux qui sont *nimum delicati, quia ad magna non sunt apti*¹. Je l'écrivais encore ces jours-ci à nos professeurs, à mes enfants, à mes novices d'Agen, maison qui fait toute ma consolation, et à laquelle je ne peux penser sans attendrissement.

[18] Alors, le père revint à parler de l'enseignement, et après quelques considérations préliminaires, toujours sous l'impression du même sentiment que j'ai signalé plus haut, il parut enflammé d'une sainte indignation ; et frappant sur la table avec la plus grande force, il dit d'un ton véhément et plein d'autorité :

[19] Tant que je serai supérieur, je ne permettrai jamais qu'on jette le mépris ou le discrédit sur un des buts de la Société, sur le but, j'ose le dire, principal de la Société. Eh ! Messieurs, maintenant qu'on voit l'Église, soit en Allemagne, soit en France, et partout, chercher, comme seul moyen de régénération, à s'emparer de la jeunesse, pour faire pénétrer les principes chrétiens dans les cœurs, on verra des jeunes prêtres jeter le dédain sur ces nobles, ces saintes fonctions !... A quoi tendent tous les efforts de nos évêques depuis la révolution française ? N'est-ce pas à reconquérir l'enseignement pour sauver la foi ? N'est-ce pas ce que signifient toutes les luttes de l'épiscopat contre l'Université ? N'est-ce pas pour cela que l'Église

¹ « Ceux qui sont trop délicats, car ils ne sont pas aptes aux grandes choses » (Const. 1962, n. 60).

multiplie plus que jamais les corps enseignants, les frères, les sœurs, tous ces religieux qui s'occupent de l'éducation, de l'enfance ? La petite Société de Marie vient aussi se présenter avec ses différentes branches qui toutes se dévouent à l'enseignement. Il en est parmi nous dont le cœur ne bat [470] que pour les enfants. Comme les évêques, comme l'Église, ils pensent, ils disent que le reste du monde est comme un fruit gâté, une tige pourrie ! qu'il n'y a qu'un moyen de sauver la plante, c'est de cultiver la racine... et de jeunes prêtres seront assez osés, assez dépourvus de zèle, de jugement, pour exprimer des sentiments contraires ? Oui, je dis que c'est manquer de jugement, et je le répète, afin que ceux que l'obéissance, l'esprit religieux ne retiendraient pas, soient retenus par cette considération... Et que pensez-vous donc faire ?... Aller dans les missions étrangères ?... J'estime cent fois plus l'éducation de la jeunesse dans nos pays, qui sont aussi des pays d'infidèles, que les missions étrangères. L'Esprit saint ne nous dit-il pas que nous devons commencer par avoir soin de ceux qu'il appelle *domesticos fidei*¹ ?

[20] Pour moi, je m'estimerais heureux, à mon âge, d'être professeur de huitième.

[21] Et un jeune prêtre montrerait de l'indifférence pour ce qu'il y a de plus utile dans tous les ministères, pendant que des laïcs, de simples laïcs qui sont à cent lieues d'ici, sentent si bien l'importance de l'enseignement religieux qu'ils viennent de faire une quarantaine en l'honneur de l'Enfant-Jésus pour obtenir que les obstacles qui contrariaient l'établissement du pensionnat de la Seyne soient enfin levés... et c'est précisément pendant cette quarantaine que l'autorisation du Ministre de l'Instruction publique est enfin arrivée. Âmes ferventes qui devraient nous faire rougir, et qui m'écrivent pour solliciter leur admission dans le tiers ordre de Marie !... Je leur ai répondu que nous n'avions qu'à y gagner.

[471]

[22] Et moi, jeune prêtre, qui vois tout le mouvement que la Société se donne sans cesse depuis trois ans pour pouvoir établir ce pensionnat, moi qui sais tous les obstacles qu'elle a rencontrés et qu'elle a connus, souffert les douleurs de l'enfantement, plus préoccupé de mon dégoût que du bien général, je ne parle qu'avec une espèce de dédain de l'enseignement. Ah ! pauvre jeune homme, pauvre jeune homme !

[23] Messieurs, quinze siècles après la prédication de l'Évangile, on voit tout à coup paraître un corps d'hommes apostoliques. Le nom de Jésus leur a été réservé, et aussi ils l'imitent. Comme lui, ils se préparent dans la retraite; comme Jésus ne commençant son ministère qu'à trente ans, eux ne sont faits prêtres qu'à trente ans. C'est le corps qui a fait le plus de bien dans l'Église. Eh ! bien, j'ose le dire, la supériorité de ce corps vient de ce qu'il s'est jeté du côté de l'enseignement ; voilà la source d'où dérive le bien qu'ont fait les Jésuites. A son tour aussi, dix-neuf siècles après l'établissement de l'Église, vient une petite Société. Le nom de Marie lui a été tenu comme en réserve et donné par Dieu. La sainte Vierge lui a dit : J'ai été le soutien de l'Église naissante ; je serai le soutien de l'Église à la fin des temps. Nous aussi, nous devons passer par ce qu'ont fait les Jésuites. Ma plus grande ambition, une des premières idées de l'établissement de la Société, son premier but : c'est l'enseignement ; je désespère de son avenir, je la regarde comme perdue, si elle n'a pas l'enseignement.

[24] Mais Dieu, j'espère, qui l'a suscitée, ne l'abandonnera pas et lui donnera les moyens de se conserver. *Qui cœpit opus, perficiet*¹.

[472]

[25] Et n'est-ce pas admirable, n'est-ce pas consolant, de voir que dans un temps où

¹ « Les frères dans la foi » (Ga 6, 10).

¹ « Celui qui a commencé cette œuvre en poursuivra l'accomplissement » (Ph 1, 6).

tout se bouleverse, dans un temps où l'on détruit les autres maisons, c'est précisément dans ce temps que la petite Société de Marie s'établit d'une manière solide, et jette ses racines dans le sol malgré toutes les agitations qu'il ressent ? Ainsi voilà que cette année nous établissons une seconde maison de théologie à Agen, maison qui fait toute ma consolation, et un pensionnat à la Seyne. Dieu en soit béni !

[26] Puis le père, revenant à son idée principale, reprit : on dira : Mais moi, je ne suis venu dans la Société que pour telle et telle fonction... Et moi, je vous réponds : Qui est-ce qui a été vous chercher ? Pour moi, depuis trente-trois ans que je travaille à la Société, je n'ai jamais dit une seule fois à qui que ce soit d'entrer parmi nous. Je ne désire, je ne veux que ceux que Dieu, que la sainte Vierge ont choisis, que ceux-là et pas plus. Que ceux qui veulent faire vœu d'obéissance pour faire leur volonté, restent où ils sont. Pour nous, nous venons ici pour faire la volonté de Dieu et non la nôtre ; nous devons, comme une cire molle, prendre toutes les formes que veulent nous imprimer nos supérieurs.

[27] Ah ! certes, je serais bien l'ennemi d'un jeune Mariste, si je permettais qu'il fit ainsi le volontaire... Si vous aviez cinquante ans, je pourrais peut-être vous laisser à vous-même ... mais laisser de jeunes prêtres prendre un pli pareil... et où en serait la Société de Marie ?... C'est vous qui tout à l'heure serez à la tête de la Société ; et quel esprit y aura-t-il donc, si je laisse de pareils abus s'enraciner ? Ah ! certes, non.

[28] Ah ! Messieurs, être abandonné à soi-même !... la plus terrible punition qu'un supérieur puisse infliger à un inférieur, c'est de l'abandonner à sa propre volonté. C'est [473] le plus terrible des châtiments. Mais s'il l'aime, il rompra son goût afin de l'éprouver, car il doit craindre la nature ; et puis, si le goût vient de Dieu, il le laissera suivre ensuite. Ah ! Messieurs, sans l'obéissance, où en serions-nous ?

[29] Le général des Jésuites en personne m'a dit à moi-même : C'est l'obéissance qui chez nous a fait la force du corps, qui a le plus contribué à la conservation et à la solidité du corps. Aussi chez eux le principe d'autorité, le principe d'obéissance se retrouve en tout.

[30] Ainsi, ils permettront bien à leurs professeurs d'embrasser en particulier, dans leur chambre, l'opinion qu'ils voudront, pourvu que ce soit une opinion approuvée, dans les matières théologiques ; mais en public, ils ne doivent enseigner que celle qui est reçue dans leur Compagnie. Je sais même de bons sujets qui n'ont pas été admis parce qu'ils soutenaient devant d'autres Jésuites des sentiments qui n'étaient pas ceux de la Compagnie de Jésus.

[31] Je viens d'écrire moi-même à nos professeurs de notre nouvelle maison de théologie d'Agen d'avoir de fréquents rapports avec les professeurs de théologie de Belley, pour que l'enseignement soit le même dans toutes nos maisons, pour qu'il y ait unité, et afin d'éviter les inconvénients qu'il y aurait, si on trouvait un enseignement différent en changeant de maison dans la Société.

[32] Ah ! Messieurs, attachons-nous à la vertu d'obéissance, mourons à nous-mêmes.

[33] Vous ferez plus de bien en un an que vous en feriez pendant trente ans, si c'était par votre propre volonté que vous étiez placé.

[34] Dans quelque position que vous vous trouviez, [474] par exemple dans les missions étrangères, il faut que vous puissiez dire : Mon Dieu, ce n'est pas moi qui me suis placé ici ; c'est vous ; ô Seigneur, tirez-moi de ce danger. S'il faut un miracle, je l'espère, je l'attends. Vous êtes en quelque sorte obligé de le faire, à moins, Seigneur, que l'offrande de ma vie ne vous soit plus agréable.

[35] Messieurs, Messieurs, dit le père en s'animant, la règle dit : *Quidquid defectus aut*

*delicti reperitur in fratribus, unusquisque aperiat superiori tanquam patri*¹. Si donc jamais vous entendiez des paroles semblables à celles que je viens de signaler, des paroles dans lesquelles on jetterait le discrédit sur les buts de la Société, sur l'enseignement, souvenez-vous-en, j'en charge votre conscience.

[36] Messieurs, je vais partir ; ce sera peut-être pour longtemps (on croit que le père alors méditait quelque coup, et que, n'ayant pu faire accepter sa démission, quelques années auparavant, il voulait s'enfuir en secret et se cacher). Que ce que je viens de dire sur l'enseignement et la volonté propre soit comme mon testament. Gravez-le dans votre mémoire profondément, répétez-le dans toutes les maisons de la Société, transmettez-le à vos successeurs. Qu'on s'en souvienne à jamais.

[37] Puis radoucissant le ton, il ajouta : Je ne fais cependant point de reproches ; disons les grâces. Et il se leva. Toute la communauté se leva aussi.

[475]

173

Août 1849 - UN GÉNÉRALAT À TERME - Causerie au réfectoire - 7, 684m.

Article noté par le P. Mayet en marge d'un rapport du P. Maîtreperrière sur les changements que le P. Colin avait décidé d'opérer dans la règle au printemps 1849. Parmi eux figurait la suppression du passage des Constitutions de 1842 qui prévoyait la désignation du supérieur général par testament de son prédécesseur. (Const. 1842, nn. 256-262 et 273- 295 = *Ant. Textus*, fasc. II, pp. 82-83 et 86-91).

[1] En août 1849, après avoir travaillé aux règles, le P. Colin, causant familièrement, exprima une opinion que je ne lui avais jamais entendu dire, et que je ne devrais pas peut-être rapporter ici par cela, vu surtout qu'il en a parlé en l'air, au réfectoire, et non ex officio¹. Toutefois, réflexion faite, je l'inscris, et je le donne comme il l'a donnée. Il dit donc :

[2] Messieurs, ne pourrait-on pas faire l'élection du supérieur général tous les dix ans ? C'est de quarante à soixante que l'homme a toute sa maturité, et qu'il fait les plus grandes choses. On ne pourrait élire qu'un sujet ayant quarante ans et n'ayant pas plus de soixante ans. Chacun n'ayant devant soi que dix ans à gouverner, se piquerait d'un saint zèle et travaillerait avec plus d'ardeur au bien de la Société.

[3] Puis, le père ayant parlé de lui, et disant qu'il avait passé les dix ans et qu'il avait plus de soixante, on tourna la chose en plaisanterie et on lui dit : Ah ! vous parlez pour vous !
...

174

13 septembre 1849 - AVIS AUX RETRAITANTS - 7, 676-681.

Ces avis, donnés durant la séance de onze heures et demie, touchent, comme d'habitude, les points les plus divers : Esprit de la Société (§§ 1-5), confiance en Dieu et en Marie (§§ 6- 19), travail sur la règle (§ 21) politique et journalisme (§§ 21- 25), autorité du supérieur (§ § 26-27).

[1] Messieurs, une Société doit avoir son esprit ; l'esprit d'une Société est comme l'âme qui anime le corps ; si l'esprit est bon, tout va bien.

¹ « Que chacun fasse connaître au supérieur, comme à un père, tout ce qu'il aura trouvé chez ses confrères en fait de défaut ou de transgression ». Citation très libre de Const. 1842, n. 162 qu'on retrouve en Const. 1962, n. 181, appliqué à la seule monition fraternelle, sans mention d'un rapport au supérieur.

¹ « D'une manière officielle ».

[2] L'esprit de la Société de Marie est essentiellement un esprit de modestie. Le nom seul que nous portons l'indique. Ce doit être un esprit de charité, d'humilité, de modestie.

[3] Aussi, dans la Société on doit être quasi *ignoti in hoc mundo*¹. C'est là un grand point pour nous. Messieurs, il faut se laisser oublier des hommes. Cet esprit nous porte à ne pas compter sur les hommes.

[4] Entendez bien ce que je vais vous dire ; écoutez bien : Je suis convaincu que Dieu ne bénira pas la Société si nous comptons sur les moyens humains.

[5] Ce point, je le répète, quasi *ignoti in hoc mundo*, doit avoir une grande influence sur toute notre conduite.

[6] Il ne faut pas vanter ce que nous faisons, ne pas compter sur les hommes, ne pas fréquenter les hommes dans des vues naturelles. Ne nous répandons pas.

[477]

[7] Soyons bons, honnêtes envers tous ; mais ne comptons pas sur les hommes. Mettons toute notre confiance en Dieu et en la sainte Vierge. Est-ce notre œuvre que nous faisons ?

[8] Vous êtes appelé à conduire une maison, je suppose; comptez-vous sur vous ? Je réponds alors que votre maison ne marchera pas.

[9] Ah ! croyez-vous que ce sera votre industrie qui la fera réussir ?

[10] Voilà, devez-vous dire, une maison que Dieu m'a donnée à conduire : ce ne sont pas les hommes. C'est Dieu qui m'a choisi pour être à la tête ; j'ai donc grâce pour la conduire ; cela est certain.

[11] Je voudrais que ceux qui sont chargés de maisons d'éducation, de grands séminaires, de collèges, fissent beaucoup plus avec Dieu qu'avec eux-mêmes ; qu'ils demandassent sans cesse à Dieu de bénir cet établissement.

[12] Si le supérieur ou un autre a fait quelque faute, faut-il se battre les flancs, se casser la tête ? Ce que vous avez à faire, c'est d'aller trouver celle qui vous a placé, celle qui est votre supérieure, et de lui dire : Hélas ! celui qui vous représente vient de faire une sottise ; prenez pitié de lui.

[13] Si vous avez un pensionnat à diriger, vous désirez le voir augmenter ; il est peu nombreux, je suppose : ce n'est pas encourageant ; priez, et ne demandez que la volonté de Dieu. Si nous nous tourmentons, c'est que nous n'allons pas puiser le secours là où il est.

[14] Cet esprit de la Société, Messieurs, il faut le conserver avec soin.

[478]

[15] Estimons la famille ; celui qui n'estime pas la famille, n'est pas de la famille. Mais il ne faut pas la faire valoir d'une manière humaine.

[16] Messieurs, nous avons un grand besoin de nous serrer entre les bras de notre mère ; cette année nous écrirons nos noms dans un cœur que nous lui offrirons et nous la choisirons d'une manière encore plus particulière (si c'est possible) pour notre supérieure, par un acte encore plus solennel.

[17] Mais il ne faut pas qu'après cela nous nous conduisions comme si la sainte Vierge n'était pas notre mère, comme si elle n'était pas réellement notre supérieure, la supérieure de

¹ « Comme inconnus dans ce monde ».

toute la Société.

[18] Je ne ferai rien sans elle ; je ne donnerai aucun avis sans la consulter. Dans mes embarras, dans mes difficultés, je dirai : Sainte Vierge, aidez-moi ; vous êtes ma mère, ma supérieure. J'irai à mon supérieur comme au représentant de la sainte Vierge.

[19] Messieurs, voyez, il ne nous faut que la bonne volonté. Pour moi, je puis bien rendre ce témoignage qu'un bon esprit règne dans la Société ; tous veulent le bien ; mais la Société est encore jeune ; alors l'esprit n'est pas encore bien connu ; il n'est pas encore bien ancré ; nous n'avons pas encore la règle entièrement complète.

[20] La règle, Messieurs, puisque je viens de prononcer ce nom, que je le dise en passant, c'eût été une grande imprudence de publier la règle si tôt. L'expérience fait découvrir bien des choses auxquelles on n'avait pas pensé. Prions pour qu'elle se fasse, qu'elle se fasse bien, et pas vite. Les grandes choses vont lentement ; les œuvres bonnes qui ont peu de portée, qui doivent durer peu sont bénies de Dieu au moment même où elles paraissent ; elles [479] se font tout à coup pour ainsi dire ; elles jettent d'abord un certain éclat, font d'abord un certain bien, parce qu'elles ne sont pas pour demeurer longtemps ; mais un arbre qui doit pendant bien longtemps porter beaucoup de fruits, il faut qu'il ait de bonnes racines, qu'il soit éprouvé par le vent, par la tempête, pour essayer si ses racines sont profondément prises au sol ; voyez comme il est lent à croître, à se développer ; le temps le fortifie.

[21] Messieurs, l'esprit de la Société doit nous mettre en dehors de bien des choses ; ainsi, faut-il que nous ayons des opinions politiques ? Je ne le pense pas. Mais un prêtre peut-il avoir assez de honte pour avoir des idées démocratiques, socialistes ? Des idées républicaines même ! Ces dernières idées existent aujourd'hui (les idées républicaines). *Transeat*¹ ... on peut juger un fait passé, tel ou tel acte... mais ira-t-on dire que la république est un bienfait, que la grande révolution a été avantageuse ... ? Messieurs, les révolutions sont un fléau de Dieu ; on souffre encore aujourd'hui de celle de 93 et des autres. Un laïc chrétien me disait, il n'y a pas longtemps : Je n'ai jamais eu la moindre difficulté avec les ecclésiastiques ; mais je me suis trouvé, il y a peu de jours, dans une société avec des prêtres ; ceux-ci ont émis des opinions telles que je me suis fâché. Et il m'ajouta : Quels moyens prendre pour remédier à ce désordre ? Je lui ai répondu : Vous êtes plus à même de le voir et de le faire que nous. Il m'ajouta : Quel journal recevez-vous dans votre Société ? Je lui ai dit : *L'Ami de ta religion, la Voix de la vérité, l'Univers*. Je ne devrais pas peut-être répéter sa réponse ; elle est un éloge pour la Société. Ah ! je vois au moins, me dit-il, que chez vous, il y a quelqu'un qui veille ! Les supérieurs, [480] les visiteurs doivent avoir le plus grand soin de savoir quels journaux on lit. Messieurs, on prend les idées des gazettes qu'on lit, sans s'en douter ; la Société est jeune, et si, à sa naissance, elle tombait dans cette maladie ce serait un grand malheur.

[22] Je le répète, on prend les idées des gazettes qu'on lit, sans s'en douter, et puis dans la conversation on les émet et l'on peut froisser ceux qui nous écoutent. En chaire même, on peut faire des allusions. Messieurs, pas de politique en chaire, prêchons l'Évangile : celui qui croira sera sauvé ; celui qui ne croira pas sera condamné. Oui, prenons bien garde aux opinions. Voilà qu'un des premiers curés de Paris, à ce fameux Congrès de la paix, a laissé échapper une phrase qui lui a attiré une verte réprimande de son archevêque¹. Ce n'est pas tout : Mgr l'archevêque de Toulouse a écrit une lettre contre ce curé ; de plus les journaux l'atta-

¹ « Passe... ».

¹ La deuxième réunion annuelle du Congrès de la paix, assemblée patronnée par l'abbé de Saint-Pierre et regroupant des *Sociétés de la paix* de divers pays, s'était tenue à Paris du 22 au 24 août 1849. L'abbé Deguerry, curé de la Madeleine, y avait dit que l'Évangile était « la raison humaine restaurée et étendue », phrase qui avait attiré de violentes critiques et dont il avait dû expliquer le sens en une lettre publiée par *L'Ami de la Religion* du 11 septembre.

quent encore, et il est obligé de publier une profession de foi... Dans les maisons d'éducation, il serait surtout dangereux que les professeurs eussent des opinions et qu'ils les missent au jour et qu'ils les soutinssent. Les enfants partagent l'opinion de leurs parents, et ils pourraient être choqués... Si je croyais qu'au réfectoire on profitât de la permission qu'on donne de parler (c'est peut-être nécessaire qu'on se procure de temps en temps ce délassement), qu'on en profitât, dis-je, pour parler politique, je ferais exécuter la règle qui veut qu'on garde le silence tout le temps des repas.

[481]

[23] Voyez, Messieurs, ce qui arrive en Suisse. Le clergé donne un bel exemple. On en cite peu qui aient donné dans le travers ; cela vient d'une éducation solide. Cherchons dans les bases de l'Église notre instruction. Ainsi donc, rejetons les opinions.

[24] Soyons prudents. Je ne sais comment on a fait dans les maisons privées. Mais à la maison mère, lors de l'élection du président, nous avons défendu d'entrer en discussion... chacun a été libre de choisir un candidat, et a donné sa voix sans faire connaître sur qui elle tombait. Autrement, chacun eût voulu faire prévaloir son opinion ; c'eût été des discussions sans fin.

[25] Je ne parle pas ici des opinions qui vont contre le bien de l'Église ; celles-ci, il faut les condamner toujours.

[26] Puis le père dit : Messieurs, au sujet de l'organisation des maisons, je vais vous communiquer un point qui n'a pas encore été promulgué. (Il le fit : il s'agit du supérieur). Continuant : Oui Messieurs, dit-il, il faut d'abord une tête, puis des membres. Des supérieurs, et des inférieurs. Le supérieur ne s'est pas choisi par lui-même ; on le respectera donc, on lui obéira, on lui rendra sa charge facile, et si quelque membre prenait à tâche de lui faire opposition, je ne crains pas de dire que plus il aurait contrarié le supérieur, plus il le paiera s'il devient supérieur. Il éprouvera tous les mêmes désagréments, et alors il redira ce que je répète souvent : Il vaut mieux être en bas qu'en haut. Par conséquent, il faut un supérieur, il faut une autorité, qu'il ait autorité. Le supérieur aura son conseil ; il aura des conseillers. Dans cette maison il y en aura deux, dans cette autre trois ; tous ne seront pas du conseil. Le premier devoir des conseillers est de bien comprendre qu'ils doivent être intimement unis au supérieur par l'humilité, par la charité, par une obéissance *internâ*, *externâ*¹, en sorte qu'ils donnent à tous bon exemple, non seulement en paroles, mais *factis*². Ils ne doivent faire qu'un avec le supérieur. Le conseil donne ses voix, mais le supérieur ne les compte pas ; c'est lui qui prononce. Si le supérieur s'écarte ou bien qu'il fasse des choses contraires à la Société, eh bien, il a un moniteur. Si la monition est infructueuse, eh bien, vous avez le supérieur général. Après cela, vous direz : Je souffre. Eh bien, allez le dire à la sainte Vierge ; dites-lui de faire changer le supérieur. Les conseillers doivent garder le silence le plus absolu sur le conseil ; il faut que le supérieur puisse être libre et si un conseiller manquait à ce devoir, après avoir été averti une fois, deux fois, trois fois, il serait exclu du conseil.

[27] La Société, Messieurs, ne sera pas une république ; il n'y aura pas deux chambres ; ce sera le régime de l'autorité et de l'obéissance. Si les Jésuites se sont soutenus au milieu des mille tempêtes soulevées contre eux, ils le doivent à la force de leur gouvernement. Ce qui a sauvé la Compagnie de Jésus, c'est la force du gouvernement. C'est parce que l'autorité et l'obéissance étaient solidement établies chez eux. Toute société qui voudra aller autrement, périra. Je voudrais écrire ces deux mots sur le front de chacun de vous, ou mieux il faut qu'ils soient écrits dans les cœurs. Je supporterai facilement tout autre défaut, tout autre désordre ;

¹ « Intérieure et extérieure » (Const. 1962, n. 376).

² « par les faits ».

mais un esprit contraire à l'obéissance, jamais. Nous en parlerons encore, si Dieu nous le permet.

[483]

175

14 septembre 1849 - AVIS DIVERS AUX RETRAITANTS - 7, 719-729.

Après être revenu sur ses avis de la veille relatifs à la politique (§§ 1-2) et fait quelques autres considérations, le P. Colin s'étendra sur les devoirs des conseillers, commentant librement l'article des Constitutions *Les devoirs des assistants à l'égard du supérieur*, plusieurs fois modifié par la suite (Const. 1842, nn. 340-349 et Const. 1962, nn. 374-382).

[1] Messieurs, je me suis hier un peu appesanti sur la conduite que nous devons tenir relativement aux opinions politiques. Je considère cet avis comme un des plus importants, pour éviter cet esprit de discussion, je dirai même cet esprit d'entêtement, qui trouble la paix et la tranquillité. Il ne faut quelquefois, comme je vous l'ai dit, qu'une parole inconsiderée devant un prêtre pour faire mal juger de nous et pour exciter des défiances.

[2] En chaire, ne touchons pas à ces choses. Ne faisons aucune allusion aux affaires présentes. Je sais bien qu'il est certains systèmes qui entrent aujourd'hui dans la politique et qui sont entièrement opposés au catholicisme. Hélas ! C'est la destruction de la foi ! On dirait que nous touchons à ces temps malheureux dont parle l'Apôtre. On veut : substituer une justice nouvelle à celle de Dieu. Et néanmoins, il ne faut pas heurter de front ces erreurs ; si on les attaque trop de front, on éloigne les gens qui approuvent et soutiennent ces opinions, de se rendre à nos arguments, et on les empêche de se convertir : Non, Messieurs, ne vous jetez pas dans toutes ces agitations. Convertissez-les, et ils ne seront plus socialistes. La parole de Dieu a un effet tout merveilleux. Qu'on la prêche donc, comme je le disais hier, dans toute sa pureté [484] et sa simplicité, comme firent les apôtres. Il y avait, de leur temps comme aujourd'hui, des opinions, des politiques ; ils ne s'en sont pas mêlés ; ils annonçaient la vérité, et ils ajoutaient : Qui la croira, sera sauvé ; qui ne la croira pas, sera condamné¹. Faisons comme eux. Dans les repas, si on donne *Deo gratias*, qu'on ne parle pas politique.

[3] Puisque je parle de cela, une petite réflexion. Je sais bien, Messieurs, qu'au réfectoire on devrait lire ou garder le silence tout le temps ; mais songez que la Société est jeune. Ah ! Messieurs, si on avait voulu être trop sévère en commençant, je vois aujourd'hui mieux que jamais, par l'expérience d'autres communautés, ce qui serait arrivé. On a bien fait d'agir ainsi ! Toutefois, que l'âge de la Société, que notre jeunesse, ne nous décourage pas. Que chacun de nous se dise : Je suis l'instrument de la providence, je suis fondateur.

[4] Oui, Messieurs, nous sommes fondateurs.

[5] Vous vous verrez par exemple, tout à coup, supérieur improvisé de grand séminaire, de maison d'éducation, de mission ; il faudra quelquefois acheter cet honneur par des fautes, par des inexpériences... comptez sur la grâce de Dieu.

[6] Mais, dira quelqu'un peut-être, la Société ne s'avance-t-elle pas trop ? Elle prend des grands séminaires, des pensionnats ... elle qui est si jeune !... Mais je réponds, moi : Et que ferait la Société de ses jeunes prêtres qui sortent des bancs, si elle n'avait pas ces maisons pour les placer ? En ferait-elle sur le champ des missionnaires ? Ce serait les gêner. Il faut, sans qu'ils cessent leurs études, les mettre en fonction, leur donner de l'expérience en [485] enseignant ; à force de faire cela, ils finiront par prendre la connaissance du cœur humain. Puis, ils apprennent à être supérieurs, à avoir cette assurance, cette autorité nécessaire au pré-

¹ Mc 16, 16.

dicateur qui a à parler devant tout le monde.

[7] Quelquefois ils seront un peu téméraires, les jeunes. Les jeunes prêtres, disait le vénérable M. Courban, vicaire général de Lyon sous l'Empire et sous la Restauration, vont trop vite parce qu'ils n'ont pas encore mordu à la pomme. Mais c'est la conséquence de leur âge.

[8] Il ajoutait bien aussi : Les vieux vont quelquefois trop doucement parce qu'ils y ont trop mordu.

[9] Qui que nous soyons, jeunes ou vieux, habituons-nous à nous défier de notre âge, qui pousse les uns à faire trop, les autres à ne pas faire assez.

[10] Ne faisons pas un crime aux jeunes de sentir trop vivement. Ce n'est pas un défaut. Les vieux ont été jeunes. Mais je recommande bien aux jeunes de se défier de leur jeunesse. A trente ans, ils ne penseront pas comme à vingt, à quarante comme à trente. Qu'ils s'en souviennent.

[11] J'en reviens au point d'où je suis parti. Je crois donc, Messieurs, que nous avons donné (ce n'est pas moi, c'est Dieu), qu'on a donné une bonne impulsion à la Société, qu'on lui a préparé un avenir, en prenant des grands séminaires, des maisons d'éducation, des collèges. C'est le moyen d'avoir dans la littérature, dans la théologie, des hommes distingués. Les corps qui n'ont pas l'enseignement n'auront pas les mêmes hommes, même pour la chaire, au moins en aussi grand nombre, quelques talents naturels qu'ils aient. Il n'y aura pas chez eux, ordinairement parlant, la même profondeur, la même maturité. Ce [486] qui donne cette supériorité aux Jésuites, c'est qu'ils ont presque tous passé par l'enseignement. Courage, donc, Messieurs.

[12] J'en reviens, Messieurs, au sujet que je traitais hier : aux conseillers, au supérieur, à l'obéissance.

[13] La fonction de conseiller n'est pas une modification de l'autorité du supérieur ; cette autorité est pleine et entière.

[14] L'obéissance des conseillers doit aussi être pleine et entière, *interna et externa*¹, vis-à-vis du supérieur, vis-à-vis des étrangers à l'égard du supérieur.

[15] Le supérieur agit et commande, sans qu'aucun conseiller ait le droit de dire : Il ne m'a pas consulté. *His auditis, aut non auditis*².

[16] Dans certains cas, le supérieur général ne peut pas agir sans son conseil, dans deux ou trois cas ; ils sont clairement exprimés dans la règle ; par exemple il ne peut pas détruire une maison sans le consentement de son conseil³.

[17] Mais il sera très rare que le supérieur local, dans le cercle d'autorité qui lui est donné, ait besoin de son conseil. Il sera obligé seulement quelquefois de recourir au provincial, au supérieur général.

[18] Dans tout ce qui tient à ses attributions, le supérieur peut agir sans s'en tenir à l'avis de ses conseillers qui doivent se soumettre.

[487]

[19] Ah ! si on veut juger le supérieur, alors il n'y a plus d'autorité ; nous sommes en pleine république, en pleine démocratie. C'est là le grand point. Il faut soumettre sa volonté,

¹ « intérieure et extérieure » (Const. 1962, n. 376).

² « Après les avoir entendus ou non » (Const. 1842, n. 343 = *Ant. Textus*, fasc. II, p. 98). Ces mots ont été supprimés par le chapitre général de 1872.

³ Const. 1842, n. 227 = *Ant. Textus*, fasc. II, p. 76.

son action, son jugement.

[20] Mais, on dira peut-être : Comment puis-je soumettre mon jugement en tout ? Écoutez ma réponse : Il y a trois choses à considérer dans l'obéissance : le supérieur, l'inférieur, la chose commandée. Le supérieur n'est pas infaillible ; il peut se tromper ; il y aura des circonstances même où il se trompera. Mais remarquez-bien : Il se trompe *relative ad se, relative ad rem*¹, parce qu'il y a des circonstances qu'il ignore. Mais, *relative ad vos*², peut-il se tromper ? Non, il ne se trompe pas, il ne se trompe jamais, à moins qu'il ne commande un péché. Quelque chose qu'il vous commande, elle vous sera utile, à moins que ce ne soit quelque chose de manifestement contraire à la loi de Dieu. Je vous dirai aussi : Vous n'avez point de juridiction pour juger l'autorité de votre supérieur. Si Jésus-Christ a défendu de juger une autre personne (*nolite judicare et non judicabimini*)³, à plus forte raison il vous a défendu de juger votre supérieur. Et encore une fois, lors même qu'il se tromperait dans les desseins de Dieu, cela tournerait à votre avantage. Dieu ne vous demandera pas compte des ordres du supérieur, mais de l'exécution. Cette chose est bonne pour vous, lors même qu'elle ne serait pas bonne pour le but. J'ajoute : il est impossible que le supérieur puisse plaire à tous ; ce qui plaît à l'un déplaît à l'autre ; nous avons chacun nos idées et notre manière d'arriver à notre fin. Le moyen du supérieur est celui qui lui convient ; c'est par là que Dieu le bénira. Il ne peut pas [488] voir par d'autres yeux que par ceux que Dieu lui a donnés. Je ne répons pas du reste : je fais la volonté de Dieu. Par conséquent, si le supérieur prend une autre manière que celle que vous voudrez suivre, vous devez vous soumettre, puisque c'est là l'esprit de la Société.

[21] Ah ! Messieurs, que ces idées pénètrent bien avant dans la Société ! Je vois tout le bien que peut faire la Société si elle se conforme bien à cela, si elle suit bien son esprit. Je vois aussi toutes les grâces que cette conduite attirera sur chacun de ses membres. Je parle de la conformité que nous devons tous avoir à la volonté de Dieu dans les choses administratives.

[22] Grande uniformité, Messieurs. Si le supérieur prend une autre marche, différente de celle que vous lui avez proposée, rien ne serait plus contraire à l'obéissance que de murmurer, d'en parler, de dire : J'étais d'un avis contraire. Au contraire, voici ce que dit la règle des conseillers : *Laudent superioris consilium*¹.

[23] Quelles sont les dispositions que doivent avoir ceux qui sont appelés au conseil ? Ils doivent être libres, indifférents à toute autre chose qu'à la sainte volonté de Dieu, une grande pureté d'intention. Point de volonté arrêtée, et surtout de volonté arrêtée par opiniâtreté. Toute considération humaine doit être mise de côté. Quand nous allons au conseil, nous allons tous pour connaître et faire la volonté de Dieu. Donc dans le conseil point de désir de faire triompher notre sentiment, mais le désir unique de faire la volonté de Dieu. Voir la chose dans toute son étendue. Si on ne la voit que d'un côté, on ne pourra pas [489] la juger, ou on le fera témérairement. Point de précipitation. Que personne n'y prenne la voix de dictateur. C'est le supérieur qui expose le sujet du conseil. Il ne faut pas l'interrompre. Ce n'est que quand il a bien soumis son affaire, qu'alors chacun propose ses raisons. Le faire avec maturité pour ne pas s'aventurer : autrement, si le supérieur est un peu intelligent, il verra que votre jugement est hasardé. Ne soyez point long en donnant votre avis. Surtout, je le répète, point de désir de faire emporter un sentiment plutôt qu'un autre, mais seulement le désir de faire la volonté de Dieu. Ah ! pour moi, tant que je ne sens pas mon âme parfaitement en paix et libre quand il y a une décision à prendre, je ne prends jamais de parti, et je ne me mets pas en avant. Je peux parler, mais agir c'est autre chose. On a toujours le temps d'arriver, pourvu que

¹ « Par rapport à lui, par rapport à l'affaire en question ».

² « Par rapport à vous ».

³ « Ne jugez pas et vous ne serez pas jugés » (Mt 7, 1).

¹ « Qu'ils louent, de projet du supérieur » (Const. 1842, n. 343 = *Ant. Textus*, fasc. II, p. 98). Ces mots ont été supprimés par le P. Colin lui-même en 1868.

la chose se fasse bien, pourvu que la volonté de Dieu s'accomplisse. Encore une fois, je le redis, je n'aime pas à me mettre en avant. Si je m'y mets en paroles, je ne m'y mets pas en action. Le bon Dieu a béni cette marche dans la Société : j'ai remarqué que dans le conseil de la maison mère on prend toujours le meilleur parti. Suivons bien, Messieurs, cette ligne de conduite. Oui, rien n'est plus opposé à la volonté de Dieu que d'apporter au conseil des desseins arrêtés.

[24] Que les conseillers se souviennent encore bien de ce passage de l'article que je viens de lire : *Consiliarius non habet gratiam statuendi de rebus deliberatis ; superior de illa re statuet, quasi rationem Deo redditurus*¹.

[25] Que les conseillers demandent à Dieu la grâce de [490] bien donner leur avis, pas plus. Ils n'ont, ils ne doivent pas avoir, l'inquiétude de l'action.

[26] Ah ! Messieurs, voyons donc la providence en tout.

[27] Pour mon compte, je le dirai ici : Il y a une foule de choses pour lesquelles j'aime bien mieux laisser faire la providence que d'aller au devant. Les derniers établissements que nous venons de faire, nous n'y sommes pour rien. C'est Dieu qui a tout fait. Nous n'en avons sollicité, ni recherché aucun. Mais une fois que nous sommes engagés, c'est à nous de faire tous nos efforts pour que les choses aillent bien. C'est à ce but que doivent tendre les conseillers.

[28] Mais combien y en aura-t-il ? Tous ne peuvent l'être, c'est évident : autrement, ce ne serait pas un conseil. Mais celui qui ne sera pas choisi, aura-t-il des sentiments de jalousie contre celui qui ne l'aura pas été¹ ? Osera-t-il penser qu'on a mal fait de ne pas l'appeler ? Ah ! Messieurs, si nous pensons que nous sommes des instruments aptes, c'est une preuve que nous ne le sommes pas. Celui qui est choisi pour être supérieur doit dire : Le bon Dieu veut tout faire par lui-même, puisqu'il a choisi un tel instrument. *En ego Domine*². Puis, qu'il prenne tous les moyens à sa disposition, et qu'il y tienne ; mais qu'il y tienne avec l'esprit de Dieu.

[29] On sonna. L'entretien finit.

[491]

176

17 septembre 1849 - LA MISSION DES APÔTRES ET NOTRE MISSION. Avis aux retraits - 7, 729-732.

La veille de la clôture de la retraite, le P. Colin s'adressa de nouveau très longuement aux confrères. Son allocution touchant une multitude de points sans apporter d'éléments vraiment neufs, on s'est borné à en éditer le bel exorde qu'on va lire et un passage sur le second noviciat qui formera le document suivant.

[1] Messieurs, je me promets une grande joie de la cérémonie par laquelle nous devons terminer cette retraite, en écrivant tous nos noms dans le cœur que nous voulons offrir à Marie et placer au cou de son image. Ce ne sera pas une vaine cérémonie. Je me promets des grâces toutes particulières de cette nouvelle consécration que nous devons tous faire de nous-mêmes ; nous en avons besoin pour nos emplois, pour notre mission. Il me semble que nous allons

¹ « Le conseiller n'a pas grâce pour statuer sur les matières en délibération. C'est le supérieur qui en décidera comme celui qui aura à en rendre compte à Dieu ». Citation libre de Const. 1842, n. 348. Le texte a été modifié à plusieurs reprises par la suite.

¹ Lire évidemment : « qui l'aura été ».

² « Me voici Seigneur ». Comme tels, les mots ne correspondent à aucun texte biblique précis, mais il est probable que le P. Colin avait en tête l'histoire du jeune Samuel (1 S, 3).

être ensemble plus que jamais, être réunis plus que jamais dans le saint cœur de notre Mère. Ah ! Messieurs, c'est que nous avons à être des saints, et c'est Dieu qui doit opérer en nous ce bien ; l'homme seul, que peut-il ?

[2] Hélas ! Messieurs, en jetant les yeux sur cette petite Société naissante, je ne puis que me rappeler notre divin Maître au milieu de ses apôtres et leur donnant ses avis paternels avant son Ascension. C'est le bon pasteur avec ses enfants. Puis il monte au ciel. Mais auparavant il leur a dit : *Sicut misit me Pater, et ego mitto vos*¹. Qu'elle était grande cette mission ! Il s'agissait de changer la face du monde, d'ailler pair toute la terre. Les apôtres ne font [492] aucun raisonnement ; ils se partagent l'univers, ils se séparent... Vous savez le reste.

[3] Chers confrères, écoutez bien. Est-ce qu'il n'y a pas analogie entre la mission des apôtres et notre mission ? D'un côté, c'est le Fils qui envoie ; de l'autre, c'est la Mère, et, Messieurs, l'esprit de la Mère n'est-il pas celui du Fils ? C'est elle qui vous a appelés, c'est elle qui vous envoie, elle qui vous promet et vous donne son esprit. Dans ces temps nébuleux où toutes les idées de la foi sont viciées, sont détruites par le mélange qu'on en fait avec les erreurs les plus monstrueuses, nous sommes comme sur un volcan, le volcan de toutes les passions. On a des yeux et on ne voit pas, des oreilles et on n'entend pas. Les erreurs les plus absurdes passent pour des vérités. Eh bien, c'est au milieu de ce siècle que la sainte Vierge se montre. Elle nous dit : Mes enfants, ce n'est pas vous qui vous êtes choisis ; c'est moi qui vous ai choisis. Je connais votre faiblesse, vos misères ; les ennemis que vous avez à vaincre ne sont pas moins nombreux, pas moins à craindre que ceux qu'avaient les apôtres ; ils sont peut-être même plus terribles, car ce siècle a abusé de bien des grâces, et rien ne dessèche tant le cœur que l'abus des grâces. Mais je suis avec vous.

[4] Ah ! Messieurs, qu'avons-nous à craindre ? La sainte Vierge nous conduit. Elle nous dit : Je marche à votre tête. Ah ! Messieurs, avec cette pensée : La sainte Vierge marche avec moi, qui ne se sentirait plein d'un courage et d'une confiance à toute épreuve ? Et puis, si je réfléchis au nom que je porte, quelle source d'espérance, d'assurance !... Mais ce n'est pas assez du nom encore. Car je fais profession d'appartenir à Marie, et je veux faire encore plus profession d'être à elle. Je veux que mon dévouement pour elle redouble ; je veux que ma [493] dépendance d'elle soit entière, soit continuelle. Je la tiendrai toujours par la main. Dans mes embarras, dans mes difficultés, je lui dirai : Sainte Vierge, aidez-moi, je me trouble : je me jette dans le sein de votre miséricorde ; aidez-moi à me retrouver moi-même.

172

17 septembre 1849 - SECOND NOVICIAT. Avis aux retraitants - 7, 734-735.

Voir introduction au document précédent. Après avoir parlé de la nécessité de ménager des pauses dans l'étude, pour vaincre l'empressement naturel, le P. Colin continue :

[1] Voilà aussi pourquoi, bien chers confrères, après un an de vie active, il vous faut quelque temps pour vous reprendre, pour vous retremper ; voilà pourquoi nous vous appelons dans la solitude. Alors la raison est plus forte. On voit qu'on a été la dupe du démon. Quelquefois même on va au bord de l'abîme.

[2] Voilà aussi pourquoi, Messieurs, après quelques années passées dans l'enseignement, dans les collèges, dans les maisons de théologie, dans la vie active, on vous fera faire une pause, non pas de huit jours, mais d'un an, l'année du second noviciat. Alors, le feu de l'âge sera un peu passé ; pendant cette année on se retrempera fortement ; on sera ainsi à ce

¹ « Comme le Père m'a envoyé, moi aussi je vous envoie » Jn 20, 21).

moment de la vie où la vertu est plus forte, où l'âme s'est élevée au-dessus des passions et en est maîtresse. Prions, Messieurs, pour que ce second noviciat commence bientôt. Sans la République il serait déjà en mouvement.

178

11-18 septembre 1849 - LA SOCIÉTÉ A COMMENCÉ COMME L'ÉGLISE. Aux prédicateurs - 4, 467m.

Article noté par le P. Mayet en marge de doc. 152.

En 1849, pendant la grande retraite, le père dans une réunion particulière des prédicateurs, dit : Ce qui me console, c'est que le berceau de notre Société n'a eu de modèle dans aucune société ; il n'a été copié que sur celui de l'Église. La Société n'a pas eu le temps de se former et de s'instruire au commencement. Les apôtres, aussitôt qu'ils eurent reçu le Saint-Esprit, furent obligés de se séparer sans avoir le temps de se préparer davantage. Il en a été ainsi de nous. Mais à présent il faut poser de solides fondements.

[495]

[496] page blanche

IX – DES MOYENS PLUS FORTS

Septembre 1850 – septembre 1854

[497]

[498] page blanche

Neuvième partie

Cette dernière partie, qui ne couvre pas moins de quatre années de la vie du P. Colin, se présente paradoxalement comme l'une des plus courtes du présent volume. Durant cette fin du généralat, en effet, la cohabitation au moins épisodique du P. Colin et du P. Mayet qui, tant bien que mal, avait assuré, de 1837 à 1849, la notation des paroles du fondateur, n'est plus réalisée qu'exceptionnellement. A l'issue de la retraite de septembre 1849, le P. Mayet apprend qu'il est nommé au collège de la Seyne où il passera l'année scolaire 1849-1850. Il revient à Lyon au début de septembre et y participe à d'importantes conférences sur l'éducation (docc, 179-181) puis à la retraite générale (doc. 182).

Durant l'année scolaire suivante (1850-1851), il réside de nouveau à Puylata, mais le P. Colin, occupé cette année-là par l'organisation de la maison de la Neylière, achetée au mois de juillet précédent, est lui-même rarement à la maison mère. Le P. Mayet trouve donc peu à noter. Certains traits historiques ont déjà été reproduits en OM 2, pp. 543-554 ; on trouvera ci-dessous seulement cinq petits articles remontant à cette époque (docc, 183-187). Puis ce sera bientôt le silence complet. En juillet 1851, en effet, le P. Colin laisse le P. Mayet aux soins de son frère Tonny qui désirait le guérir et l'annaliste restera *extra domos* jusqu'en septembre 1853. A cette date il rentrera dans une maison mariste, mais au scolasticat de Montbel [499] près de Toulon et n'assistera même pas à la retraite générale de cette année-là où quelqu'un d'autre recueillera pour lui une allocution du P. Colin (doc. 188). Il sera absent de même du chapitre général qui acceptera le 9 mai 1854 la démission du P. Colin et lui élira le lendemain

comme successeur le P. Julien Favre.

Ce dernier événement, d'importance capitale pour l'histoire de la Société, tient donc peu de place dans les Mémoires, tant pour ce qui concerne sa lente préparation que pour ses circonstances et ses conséquences immédiates. Il suffira de dire ici que, dès le 21 novembre 1851, le supérieur général avait préparé une circulaire de démission. Le 2 décembre suivant, le coup d'État par lequel Louis-Napoléon Bonaparte rétablit à son profit l'Empire français vint conseiller d'en retarder l'expédition. Puis, du temps fut nécessaire pour obtenir de Rome l'approbation d'un mode provisoire pour l'élection d'un nouveau supérieur général. Finalement, c'est le 12 janvier 1854 seulement que le P. Colin envoya la circulaire annonçant sa démission et convoquant un chapitre général pour le 5 mai.

En l'absence du P. Mayet, les diverses allocutions de l'ancien et du nouveau supérieur général furent heureusement notées, en dehors des procès-verbaux officiels, par l'un des secrétaires du chapitre, le P. Jean-Marie Millot. Ces notes ont été très largement utilisées en JEANTIN, t. VI, pp. 65-102 et il n'entrait pas dans le cadre du présent volume de les publier de nouveau.

Après le chapitre, le P. Colin se rendit à Rome à la demande du P. Favre pour régler certaines questions pendantes relatives à l'Océanie. A son retour il assista pour la dernière fois à une retraite générale de la Société et y fit, comme à l'ordinaire, une longue allocution. Le P. Mayet heureusement était là pour la noter. C'est avec un [500] extrait de ce texte, synthèse particulièrement dense de spiritualité mariste (doc. 190) que se termineront dix-sept ans d'entretiens spirituels recueillis par le tenace collecteur, dont les Mémoires se terminent aussi avec cette date au moins dans leur rédaction originale.

Comme on le verra, les quelques textes de ces dernières années de généralat confirment l'orientation déjà discernée dans la précédente partie : Insistance plus marquée sur les exercices de piété et la discipline religieuse (voir surtout doc. 182), sur ces « moyens plus forts » qui devraient réussir là où la parole a échoué (doc. 188, § 6). Dans ce cadre, la fondation contemplative de la Neylière prend un relief particulier, ainsi que le thème de Nazareth, qui sert désormais à exprimer l'esprit même de la Société (docc. 188, § 12 et 190, § 2). De ce point de vue, le dernier document, qui unit ce thème à celui de Marie et des apôtres dans l'Église naissante, annonce très heureusement ce que, au terme de la vie du P. Colin, seront les deux points de référence principaux de sa pensée.

[501]

179

3-11 septembre 1850 - MARCHAND DE SOUPE. Paroles groupées - 8, 361-365.

Du 2 au 11 septembre 1850, juste avant la retraite, eurent lieu à Puylata de grandes conférences sur l'éducation qui réunirent les supérieurs et directeurs de maisons d'éducation et d'autres confrères spécialement convoqués. L'assemblée fut divisée en trois « bureaux » ou commissions qui travaillaient séparément le matin et se réunissaient l'après-midi. La base de discussion était un écrit de trente pages du P. Colin, qui n'a pas été conservé, pas plus que le résultat des délibérations elles-mêmes. Le P. Mayet s'est borné à noter, d'ici de là, quelques remarques isolées du P. Colin. On donne ci-dessous l'article le plus substantiel, qui groupe quelques paroles sur le thème « Sainte et noble indépendance ». Les deux documents suivants reproduiront d'autres remarques faites durant les mêmes conférences.

[1] Le 3 septembre 1850, dans les grandes conférences tenues à Lyon, le P. Colin dit : Ah ! Messieurs, ne cherchons nos ressources que dans le cœur de la sainte Vierge. Soyons de

plus en plus fidèles à ne pas chercher à capter la faveur *primariorum virorum*¹ dans un but d'intérêt.

[2] C'est par un sentiment semblable, que pour nos collègues nous ne ferons pas de souscriptions, ni choses analogues.

[3] Mais surtout, ah ! j'aimerais mieux fermer nos maisons d'éducation que d'aller mendier des sujets pour les peupler. Deux enfants sont allés dernièrement se confesser à des prêtres qui leur ont dit : Venez chez nous. Ils ont répondu, chacun : Mais je suis chez les Maristes. Un père de famille s'est confessé de suite après, et, sans aucun préambule, le confesseur a dit : Il faut nous donner [502] votre enfant. Le père a répondu : Mon fils est engagé chez les Maristes. Ah ! mon Dieu ! Que cette conduite est peu noble !

[4] Non, ne mendions pas des sujets auprès des hommes ; mais auprès de la sainte Vierge, oui, oui. Pour le nombre même d'élèves, c'est très bien, c'est à elle qu'il faut le demander.

[5] A la même époque, dans une autre occasion, le père dit :

[6] Je suis ennemi de la concurrence. Je ne veux traiter ces affaires (ce qui regarde nos pensionnats) qu'avec Dieu, qu'avec les âmes du purgatoire. Quand un élève se présente en me disant : Voulez-vous me recevoir à tel prix auquel on consent à me recevoir dans une autre maison ? Je dis : C'est de l'impudence. Je laisse toujours aller ces élèves-là. Je ne suis pas un négociant d'éducation, un marchand de grec et de latin, un marchand de soupe. Tournez-vous du côté de Dieu, et de Marie. Vous voulez cependant que votre maison aille, qu'elle soit pourvue d'un nombre suffisant ? C'est bien, c'est juste : demandez ce nombre à la sainte Vierge. Puis contentez-vous de ce que Dieu vous envoie, et faites le bien. Autrement c'est bas ; c'est vouloir faire le bien presque contre Dieu. Ce n'a jamais été mon genre, et je ne voudrais pas que personne dans la Société le prît, ce genre. J'aimerais mieux me réfugier dans la maison de silence et de retraite à la Neylière, et ne plus prendre part à rien. L'homme de foi est comme Job ; il ne se tourmente pas. *Dominus dedit, Dominus abstulit*¹. Il faut tout voir en Dieu.

[7] Il dit encore à la même époque : Ne faisons la cour [503] à personne *spe aliquid obtinendi*¹ mais adressons-nous à la sainte Vierge qui viendra à notre secours, ainsi que dit la règle. Ces paroles sont bien courtes ; mais qu'on serait heureux si on en comprenait bien l'étendue ! On se rend esclave, on a peur de déplaire. On se rend petit, on perd même l'estime. Voici un enfant d'une famille distinguée dans un collège, qui est contagieux, réellement contagieux ; il faut savoir s'en défaire. Si on est prudent, si on est honnête, on le fera même sans aigrir les parents. On s'entendra même avec eux pour sauver l'honneur de la famille. Et plus tard qu'arrivera-t-il ?... Eh bien, plus tard, si vous vous êtes conduit avec prudence, sagesse, charité, bien loin d'être haï par cet enfant devenu homme, par sa famille, vous serez estimé.

[8] Ah ! Messieurs, respectons-nous nous-mêmes. Honorons-nous par une honnête indépendance. Dernièrement on invita à dîner quelqu'un de vous dans une maison où il avait rendu bien des services ; il a refusé ; il n'en a été que plus estimé ; on a admiré. De plus, comme il y disait la messe pour obliger cette maison, aussitôt après son action de grâces il partait, refusant de déjeuner et alléguant pour son excuse que la communauté n'était pas loin ; cette conduite a produit une grande édification.

¹ « des notables » (Const. 1962, n. 141).

¹ « Le Seigneur a donné, le Seigneur a ôté » (Jb 1, 21).

¹ « Dans l'espoir d'obtenir quelque chose » (Const. 1962, n. 141).

180

3 septembre 1850 - NOTRE HUMANITÉ EST GLUANTE - 5, 487-488.

Voir introduction au document précédent.

[504]

Le P. Colin nous dit le 3 septembre 1850: Notre humanité est gluante; elle s'attache à tout ce qu'elle touche. J'ai trouvé des curés qui m'ont sollicité de leur envoyer un visiteur de la Société pour inspecter leur cure et voir si elle est conforme à la pauvreté... le temps n'est pas encore venu.

181

4-11 septembre 1850 - ÉGARDS MUTUELS. Paroles groupées - 5, 444m-445m.

Voir introduction au document 179.

[1] Dans les grandes conférences tenues en septembre 1850 à Puylata, le P. Colin dit le 4 septembre : Un grand point pour l'union, c'est de se respecter les uns les autres ; nous sommes tous hommes ; il faut savoir se ménager et avoir des égards mutuels.

[2] Le P. Epalle, supérieur du grand séminaire de Moulins, m'ajouta à l'oreille : J'ai examiné de près la plus grande source des petites misères dans nos maisons : c'est le manque d'égards.

[3] Le 11 septembre suivant, à la retraite générale, le père dit : Ayons entre nous non seulement la charité, mais la civilité, des égards. Sachons nous respecter, nous honorer ; que les supérieurs traitent toujours avec honnêteté les inférieurs ; que les inférieurs ne tiennent jamais tête au supérieur, mais qu'ils s'arrêtent, qu'ils emploient la forme dubitative : Ne pourrait-on pas faire de telle manière ? Quoi de plus mésestant que de voir un inférieur dire : Il faudrait faire ceci, il faudrait faire cela. Je désire qu'on lise dans toutes les maisons, que nous lisions tous, [505] un livre récent intitulé : Du ton et des manières dans les ecclésiastiques, par un homme du monde. On le lira dans les maisons d'éducation au réfectoire des professeurs.

[4] A la même époque, il dit : C'est une chose importante, hélas ! et qui manque dans la Société et à quoi on n'a assez pris garde, à quoi on n'a pas fait assez attention : la tenue, le langage, la démarche, la propreté, dans les chambres, les maisons, les personnes, quelque chose de digne, de mesuré, de religieux, de convenable.

182

15-18 septembre 1850 - EXERCICES SPIRITUELS. Avis aux retraitants - 8, 375-398.

Après des réflexions sur les conférences des 2-11 septembre, le P. Mayet en vient aux paroles du P. Colin durant la retraite qui suivit.

[1] Je noterai seulement ici les paroles les plus remarquables qu'a dites le T.R.P. Colin.

15 septembre

[2] Après nous avoir engagés à faire notre retraite avec la plus grande ferveur et comme si nous devions mourir cette année, après nous avoir rappelé l'incertitude de la mort, et les pertes douloureuses que nous avons faites ces derniers temps, le révérend père nous invita à jeter un coup d'œil en arrière, et à examiner comment il se faisait que nous avions

déchu des bonnes résolutions de la retraite précédente. Comment est-il arrivé que je me trouve au même point où j'en étais l'an dernier à pareille époque, [506] aussi faible dans mes exercices spirituels, aussi indiscret dans mes paroles, aussi sensible aux avis et aux reproches paternels qui me sont adressés ? Bien chers confrères, voilà le moment d'organiser... et quoi ? d'organiser notre âme, de prendre une marche. La marche que nous devons prendre n'embrasse pas beaucoup de choses ; elle est simple, elle est facile. Je fais tout consister en quatre mots: méditation, examen particulier, lecture spirituelle.

[3] Et alors le père prononça ces paroles remarquables qui sont textuelles : Je réponds de quelqu'un qui est exact à faire sa méditation, son examen particulier, sa lecture spirituelle chaque jour. Celui qui y manque se perdra.

[4] Ah ! Messieurs, chacun ne recueillera que ce qu'il aura semé. Le révérend père recommanda ensuite avec la plus grande force qu'on eût bien soin de se coucher et de se lever à la même heure, de ne pas aller dans les chambres de ses confrères après la prière du soir, si ce n'est auprès de son directeur pour se confesser, et encore, a-t-il ajouté, il faut tâcher de le faire dans un autre moment.

[5] Après la prière du soir, ne vous occupez plus de classe ni d'études, mais préparez votre méditation. Les auteurs profanes dessèchent le cœur. Je le répète, il est rigoureusement défendu d'aller dans la chambre des confrères après la prière ; ce serait un abus qui ouvrirait la porte à mille autres. Que les supérieurs y veillent avec le plus grand soin, et qu'ils veillent aussi à ce que la méditation, l'examen particulier, la lecture spirituelle, se fassent assidûment.

[6] Couchez-vous occupés de saintes pensées et recueillis. Si on regardait l'heure du coucher comme une chose peu importante, notre œuvre serait ruinée (textuel).

[507]

[7] Si les points dont je parle ne s'observaient pas, il vaudrait mieux arrêter là la Société.

[8] L'examen particulier, c'est la continuation de la méditation.

[9] Sur quoi faut-il faire la méditation ? On doit avoir un sujet fixe. J'engage les jeunes surtout à méditer sur les fins de l'homme, et cela pendant plusieurs années. On bâtit ainsi sur le solide ; et quel sera le résultat de ces méditations ? L'Esprit saint nous le dit : *Memorare novissima tua, et in aeternum non peccabis*¹. Fins dernières, néant des choses humaines, mort, jugement, enfer, éternité ; il faut y revenir, nous en pénétrer, y entrer ; nous savons ces vérités, mais pas assez profondément. Il faut creuser.

[10] Au lieu de ces méditations éparées, qui ne font point d'impression, vous aurez ainsi un corps de sujets suivis qui ébranleront votre âme et la fortifieront.

[11] Quel autre sujet encore ? Méditez, vous surtout qui êtes jeunes, et tous, méditez sur la passion de Jésus-Christ. Cette méditation vous coûtera moins d'efforts ; l'objet en est sensible ; elle frappe, elle saisit. Il en est qui méditent toute l'année sur la passion de Jésus-Christ et avec grand fruit.

[12] Méditez aussi sur *l'Imitation de la sainte Vierge* ; nous portons son nom ; ce ne doit pas être en vain.

[13] Que tous les supérieurs procurent à chacun trois livres : un livre sur les fins dernières et la vie et passion de Jésus-Christ ; *l'Imitation de la sainte Vierge* ; le Com- [508] -bat spirituel. Je ne parle pas du *Novum Testamentum*, et de *l'Imitation de Jésus-Christ* : chacun

¹ « Souviens-toi de tes fins dernières et tu ne pécheras jamais » (Si 7, 36).

doit les avoir.

[14] Mais ce n'est pas tout, Messieurs, d'avoir ces livres ; il faut en profiter, il faut se faire violence.

[15] Je dis aux supérieurs, je dis aux confesseurs : *Compelle intrare*¹. Si les jeunes veulent faire à leur tête, ils se perdront. Mais si ce confesseur est un directeur zélé, il saura forcer ce jeune Mariste qui est tenté de se négliger pour ses devoirs spirituels, à être assidu dans la méditation, à entrer dans la bonne voie : *compelle intrare*. Il est des âmes qu'il faut traiter comme celles qu'on poussait au festin. Confesseurs, connaissez vos devoirs : voilà un jeune confrère qui laisse sa méditation. Si à la seconde ou troisième confession il ne l'a pas reprise, je saurai lui refuser l'absolution si je l'aime, si j'ai du zèle. Mais si vous n'avez que de la mollesse, par votre faute ce jeune prêtre ira s'affaiblissant, il se perdra. Vous répondrez de sa perte. Je rends les supérieurs et les confesseurs responsables de la perte de mes enfants (avec attendrissement).

[16] Je sens aussi, Messieurs, qu'il est temps qu'on ne se confesse pas à qui on voudra, mais qu'il y ait dans chaque maison un certain nombre de pères d'un certain âge et mûrs, désignés pour cet emploi. Tous n'y sont pas aptes. Et que ceux qui sont désignés comprennent bien ce qu'ils doivent à leurs confrères et l'importance de leur emploi.

[17] Ah! Messieurs, c'est notre bien à tous que nous cherchons. Ce serait faire injure à quelqu'un de dire qu'il n'a pas bonne volonté. Nous avons tous bonne volonté dans la Société. Mais ce n'est pas faire injure à personne [509] de dire que nous sommes tous faibles, et entourés d'ennemis. Précautionnons-nous donc contre nous-mêmes.

[18] Maintenant que je vois la petite Société s'agrandir, je me dis : Il ne suffit pas de donner des avis, il faut prendre des mesures.

[19] Si quelqu'un a manqué à sa méditation, à l'examen particulier, s'il ne s'est pas couché ou levé à l'heure, qu'il avertisse le supérieur et lui demande pénitence ; qu'il avertisse son directeur. Ayez un petit cahier où vous marquerez combien de fois vous avez manqué à ces points et, quand le visiteur viendra, vous le direz. Celui-ci, comme un bon père, dira quelques mots, il verra une âme qui va défaillir, il la soutiendra, il prendra des mesures. Mais malheur à celui qui n'ouvre pas son cœur !

[20] La méditation ! Ah ! Messieurs, c'est une chose si importante que, si je ne pouvais pas faire ma méditation et dire la messe, j'aimerais mieux laisser la messe que la méditation, en avertissant ensuite le supérieur.

[21] Qu'est-ce qu'une messe non précédée de l'oraison ?

[22] Pour l'examen particulier, qu'on quitte tout au premier son de la cloche. Que si on était empêché par une raison grave, qu'on prenne un moment à la petite visite qu'on fait au saint sacrement après le dîner.

[23] Le R.P. Colin avait surtout en vue dans ces avis les maisons d'éducation. Il avait dit à cette époque : Si nous n'y prenons garde, c'est par nos collègues que l'esprit religieux sera entamé dans la Société. Aussi on voit avec quel zèle son attention s'est portée sur ces maisons, soit par les conférences du commencement de septembre 1850, soit par les avis donnés et les mesures prises, soit en pour- [510] -voyant ces collègues de Maristes recommandables, propres à entretenir l'esprit religieux, l'esprit de la Société, par leur solides qualités et leur zèle intelligent.

16 septembre

¹ « Fais entrer de force » (Lc 14, 23).

[24] Messieurs, nous avons parlé hier de l'assiduité que nous devons avoir pour nos exercices spirituels. Les jeunes doivent bien se prémunir contre eux-mêmes, par la raison que s'ils prennent de bonne heure une habitude de lâcheté il leur sera difficile de s'en relever. La vertu leur deviendra pénible ; ce sera pour eux un fardeau. Ils se livreront tout entiers à l'extérieur.

[25] Donc, pour cela : 1. que chacun prenne une forte détermination de ne jamais manquer la méditation, l'examen particulier, la lecture spirituelle ; 2. prenons tous ensemble des mesures à ce sujet.

[26] Puis le père nous dit : Quittez tout au premier son de la cloche. Et à quoi voudriez-vous employer votre temps, puisque Dieu vous appelle à vos exercices ? Je vous dirai : C'est un temps employé contre la volonté de Dieu. Bien chers confrères, peut-on négliger habituellement tous ces points de règle sans mépris, et peut-on se laisser aller à ce mépris, et être en sûreté de conscience ?

[27] On dira : Ce n'est rien de manquer à son examen particulier, à son chapelet. Ah ! vous qui êtes jeunes, soyez bien dociles ; et ce qui vous paraît aujourd'hui n'être rien, vous verrez par l'âge, par l'expérience, que c'est beaucoup.

[28] Le père recommanda aussi une petite visite quotidienne au saint sacrement.

[29] Il parla avec la plus grande force et très longuement de l'ouverture de cœur, en montrant l'utilité, la nécessité, la facilité de sa pratique. Cet article paraissait lui être fort à cœur, et il semblait que le salut et la persévérance de plusieurs, et surtout des jeunes en dépendissent.

[30] Les supérieurs, dit-il, ont charge d'âmes. Ils ont un petit troupeau confié à leurs soins ; ils ont à veiller à ce que chacun observe bien la règle. Que serait une étude, je vous demande, où le surveillant laisserait chaque enfant faire tout ce qu'il voudrait ? Que serait une communauté où le supérieur serait sans zèle, sans vigilance ? Que son gouvernement soit paternel, qu'il procède rarement par autorité ; mais faut-il qu'il s'arme d'autorité quelquefois ? Ah ! oui, certainement. S'il rencontre des esprits raisonneurs, revêches, qu'il se souvienne qu'il est supérieur.

[31] Le père parla ensuite du pénitencier, et dit qu'il ne pourrait tarder longtemps d'en donner un, qu'une règle sans pénitencier était une règle sans sanction, que c'était indispensable et d'autant plus indispensable que la Société s'accroissait davantage. Il recommanda, en attendant, d'être bien exact à l'exercice de la coulpe qui pouvait suppléer à cela pour le moment, jusqu'à un certain point. Il exhorta à aller s'excuser aux supérieurs des petits manquements extérieurs dont on s'est rendu coupable. Le secret, dit-il en souriant, pour ne jamais recevoir de reproches, c'est de venir vous accuser les premiers.

[32] Il revint sur la nécessité où l'on était de désigner dans chaque maison un certain nombre de pères pour confesser, parce que, dit-il, quand il s'agit de conduire quelqu'un à la perfection, ce n'est pas une petite affaire, et qu'il en est qui manquent de la fermeté et des autres qualités requises. Et ne voyons-nous pas, ajouta-t-il, que les pauvres Petits Frères de Marie eux-mêmes ne trouvent pas quelquefois, parmi les prêtres séculiers, des confesseurs pour [512] les diriger ? Ils s'accuseront d'avoir omis le chapelet, l'examen particulier, l'oraison, et leur confesseur leur répondra : Ce n'est rien. Et leur salut peut ainsi être compromis. N'est-ce pas aussi pour cette raison que plusieurs âmes préfèrent souvent s'adresser aux religieux, parce qu'elles espèrent y trouver une direction plus suivie, plus parfaite ? Vous voyez donc que le choix des confesseurs est une chose très importante. (A la fin de la retraite il nomma en effet un certain nombre de confesseurs pour chaque maison d'éducation, parmi les pères qui y sont employés).

[33] Que les jeunes soient bien modestes ; qu'ils proposent leur sentiment avec humilité ; mais s'ils sont tenaces, qui pourra leur tenir tête quand ils auront soixante-dix ans ? Ils seront intraitables.

[34] Le père recommanda de porter exactement la tonsure, les raisons pour lesquelles on l'avait abandonnée en février 1848 n'existant plus.

[35] Messieurs, sans la piété nous ne ferons rien du tout et nos maisons tomberont. La science qui est nécessaire, si elle est seule, nuira. Dieu ne bénira pas ; et le monde qui s'apercevra bientôt lui-même qu'on compte sur soi, qu'on se sent¹ nous méprisera et se retirera de nous.

17 septembre

[36] Après nous avoir bien exhortés à ne pas nous laisser aller à la fin de cette retraite à nous-mêmes, à nos pensées, à nos jugements, le R.P. Colin dit : Messieurs, on dira bientôt à chacun sa destination. Cette destination ne viendra pas de moi, mais de Dieu. Je ne suis que le canal. Chacun devra croire que ces paroles lui sont personnelle- [513] -ment adressées : *Sicut misit me pater, et ego mitto vos*¹. Les paroles ou les pensées de mécontentement ne viendront que de l'ennemi. Ces mécontentements prouveraient que la retraite n'a pas eu son effet.

[37] Le point essentiel, ce qui nous mettra dans les dispositions les plus utiles, c'est de nous tenir bien unis à Dieu, dans une grande défiance de nous-mêmes et dans un sentiment de confiance en Dieu sans bornes.

[38] Nous nous troublons, nous nous tourmentons, et nous avons raison de nous troubler si nous ne voyons pas Dieu. Qui pourrait en effet nous assurer la réussite dans les emplois qu'on nous donne ? Avons-nous en nous-mêmes les éléments pour espérer le succès ? Mais si nous nous disons : Je ne suis que le bâton de Dieu, alors nous aurons confiance, et avec cette confiance ne pouvons-nous pas dire *Omnia possum in eo qui me confortat* ².

[39] Du courage, bien chers confrères, du courage ! Mais le courage, pour qu'il soit véritable, il faut qu'il ne prenne sa racine que dans Dieu.

[40] Ceux qui sont employés dans l'enseignement secondaire sont surchargés de classes, de compositions à corriger, de mille occupations, et ils sont jeunes. Je ne suis pas étonné (souriant) qu'ils perdent de temps en temps la carte. Ils n'ont pas encore l'habitude d'unir la vie contemplative à la vie d'action. Mais c'est une petite expérience par laquelle il faut qu'ils passent, et c'est là qu'ils acquerront une vertu solide, s'ils ne se rebutent pas des difficultés, s'ils s'efforcent de tout voir en Dieu. Mais [514] s'ils voient les choses en eux-mêmes, ils croiront que tout est bouleversé pour une contradiction, une épreuve, une peine, une difficulté.

[41] Bien chers confrères, il est une chose grave à laquelle il faut porter remède. Ah ! je vous recommande bien l'avis suivant : Quand on éprouve quelque contradiction on le laisse trop paraître, on en parle trop, on laissera échapper des mécontentements contre les supérieurs. Quand nous sommes troublés, nous sommes mécontents de nous, et des autres, quelquefois même de Dieu. Cherchons, cherchons la cause de cette disposition, et nous trouverons que c'est notre amour-propre qui a été froissé. Il faut cependant que nous nous accoutumions à tenir notre âme dans le calme, à recevoir une humiliation, une observation sans nous déconcerter. *Pax vobis*¹ disait Jésus-Christ, et nous savons que *non in commotione dominus*². On

¹ Suppléer ici un adjectif, par exemple « important ».

¹ « Comme le Père m'a envoyé, moi aussi je vous envoie » (Jn 20, 21).

² « Je puis tout en celui qui me fortifie » (Ph 4, 13).

¹ « La paix soit avec vous » (Jn 20, 21).

peut, il est vrai, être affecté dans la partie inférieure de l'âme ; mais la supérieure doit se soumettre avec résignation. Pourquoi ne pas voir Dieu dans son supérieur ? Pourquoi toujours attribuer à la créature, à celui-ci, à celui-là, ce qu'il arrive par la providence toute paternelle de Dieu ? La cause, bien chers confrères, de cette conduite, c'est que nous ne sommes pas des hommes intérieurs, nous ne sommes pas des hommes de foi. Le saint homme Job ne s'arrêtait pas aux créatures, mais il voyait la main de Dieu en tout, quand il disait : *Dominus dedit, dominus abstulit*³. Vous qui êtes jeunes, prenez donc cette habitude de tout voir en Dieu. Soyez lents à communiquer vos impressions. Que de manquements à l'obéissance, quand on se laisse aller à soi-même ! Hélas ! et si nous voulions nous n'aurions [515] jamais de reproches à nous faire sur ce point. Au lieu de vous répandre au dehors, allez donc quelques instants aux pieds de Jésus-Christ, dites-lui votre peine, la cause de votre chagrin ; il vous calmera, il vous unira à lui, il vous consolera.

[42] Dans les maisons d'instruction secondaire, quelquefois on s'embrouille pour la messe, on est pressé, on ne fait quelquefois que peu de préparation, une rapide action de grâces. Ah ! prenez garde, chers confrères, nous ne ferions rien ; vous prendriez une fausse route ; car nous ne pouvons rien de nous-mêmes. Pourquoi arrive-t-il souvent que vous vous donnez beaucoup de peines, et que vous n'obtenez pas les bons résultats que vous espérez, et qui semblaient devoir suivre ?... Dieu le permet pour vous convaincre que, sans lui, vos efforts sont vains, qu'il ne faut pas vous appuyer sur vous-mêmes. Unissons-nous donc bien à lui, prions, prions, faisons bien notre action de grâces. Ici le très révérend père pria les supérieurs des maisons d'éducation de voir s'il ne serait pas possible que dans les collèges chaque directeur fit à tour de rôle un quart d'heure de visite au saint sacrement par semaine, pour demander à Dieu les grâces nécessaires aux enfants et aux maîtres, et à l'intention d'obtenir la conservation de l'innocence des élèves.

[43] Bien chers confrères, nous avons besoin de prières pour obtenir l'esprit de soumission... L'esprit d'insubordination, cet esprit qui porte à juger de tout, est le mal de l'époque ; c'est aujourd'hui le fléau de toutes les sociétés, grandes et petites. Il règne dans les états où personne ne veut reconnaître d'hierarchie, où tout le monde veut commander ; il pénètre dans la famille, où les enfants manquent de respect pour les parents ; il se glisse malheureusement dans le clergé, où souvent on entend contrôler [516] les actes des supérieurs ecclésiastiques ; il se glisse dans les communautés, si l'on n'y veille pas, et ce serait pour leur ruine. On pourra souffrir des religieux qui auront d'autres manquements, mais l'esprit d'insubordination : jamais. Les semeurs de discordes *absque misericordia removeantur*¹. On doit les retrancher du corps, ces esprits insubordonnés. C'est un membre qu'il faut couper pour sauver le corps : *absque misericordia removeantur*. On ne peut tolérer, sous peine de mort, dans une société, la désobéissance. Savez-vous pourquoi j'insiste tant là-dessus ? C'est que je vois que le démon porte tous ses efforts de ce côté-là. S'il faisait une brèche de ce côté, la Société serait perdue. Mais, non, elle ne périra pas. La Société a Dieu pour auteur. Ce n'est pas l'homme qui la ruinera. Mais seulement il pourra y avoir des membres infidèles qui seront retranchés, qui se perdront eux-mêmes. Pour la Société, elle poursuivra sa course providentielle.

[44] Eh bien, chers confrères, nous avons besoin de grâces pour écarter de nous et de nos élèves ce démon de l'insubordination, et pour en écarter encore un autre qui est si dangereux et qui rôde sans cesse autour des enfants et des religieux. S'il est possible, qu'il y ait donc chaque jour des maîtres délégués à cette intention au nom de la maison et qui fassent un quart d'heure de visite au saint sacrement.

² « Dieu ne se trouve pas dans l'agitation » (1 R 19, 11).

³ « Le Seigneur a donné, le Seigneur a ôté » (Jb 1, 21).

¹ « Qu'ils soient écartés sans pitié » (Const. 1962, n. 159).

[45] Nous avons déjà indiqué aux mêmes fins une messe pour les âmes du purgatoire, chaque mois. Cette messe sera annoncée à l'avance aux enfants, et célébrée avec ornements noirs. Accoutumons de bonne heure les enfants à la dévotion aux âmes du purgatoire, et apprenons-leur à y avoir recours quand ils veulent obtenir quelque grâce.

[517]

[46] Nous avons encore à nous préserver de l'esprit du journalisme qui fait un grand mal. Il porte dans toutes les classes de la société un esprit de critique et d'insubordination. Chacun veut juger et censurer les actes de l'autorité. Nous avons le malheur de voir que les journalistes vont quelquefois bien loin dans les choses qui ne les regardent pas ; puis le clergé inférieur se laisse entraîner dans ce mouvement. Messieurs, la Société de Marie a été préservée jusqu'à présent de l'esprit du journalisme, et je ferai tous mes efforts pour l'en préserver tant que je vivrai. A une certaine époque, nous avions nommé les journaux qu'on pouvait recevoir dans nos maisons. L'*Univers* en était un¹. Je désire que jusqu'à nouvel ordre on le mette de côté. On ne peut lui contester le talent, et les bonnes intentions, le zèle et des services réels ; mais son style est un peu exagéré quelquefois, un peu irrité, irritant. On se laisse échauffer par cette lecture. Qu'on prenne l'*Ami de la religion*. Il revient rarement sur ses pas. Jusqu'à nouvel ordre, on ne recevra pas l'*Univers* dans nos maisons. (A cette époque, il y avait des difficultés entre Mgr Sibour et l'*Univers*).

[47] Je reviens sur les moyens de conserver la paix, l'union ; c'est de prendre une résolution forte, efficace, de ne jamais s'occuper des autres. S'il y a un désordre que nous ne puissions nous empêcher de voir, avertissons celui qui a charge d'y remédier. Une fois que le supérieur est averti, eh bien, s'il n'y remédie pas, vous avez rempli votre devoir.

[48] Je recommande instamment aux supérieurs de... (ici je ne me souviens pas). Toute maison divisée contre elle-même sera bouleversée. La petite Société serait arrêtée [518] dans sa marche, elle ne pourrait pas s'avancer, si toutes les volontés ne se trouvaient pas renfermées dans une seule. Marguerite-Marie Alacoque, dans une de ses révélations, disait que toutes les volontés qu'elle n'avait pas trouvées réunies dans sa supérieure étaient rejetées de Dieu. Soyons sans cesse dans les cœurs de Jésus et de Marie.

[49] Je disais tout à l'heure que les jeunes professeurs sont bien surchargés ; cependant il faut avouer que la journée ne serait pas bien remplie si on ne lisait jamais un mot de théologie. Voilà le parti que nous pouvons prendre : c'est de donner chaque année un ou deux, deux ou trois traités à apprendre à ceux qui n'ont pas encore trente ans, ou qui sortent de faire leurs cours, sur lesquels traités ils auront, à la fin de l'année, un examen à subir (examen tout paternel). (Le père fixa ces traités pour l'an 1850-1851).

[50] Mais, ajouta-t-il, tous ceux qui se préparent au baccalauréat et ceux qui professent pour la première année en seront exemptés. Que ces derniers étudient bien la manière d'enseigner, qu'ils deviennent de bons professeurs !

18 septembre

[51] Le révérend père commença par recommander de ne jamais parler dans la Société contre les différents pays. Nous sommes tous frères, dit-il, et ce serait manquer à la charité.

[52] Il nous parla ensuite fort au long, et en des termes qui respiraient le plus vif intérêt, de la nouvelle maison de retraite achetée à la Neylière près Saint-Symphorien. (Malheureusement pour recueillir ses paroles [519] je m'étais fié à un confrère qui ne le fit pas). Il

¹ Voir *supra* doc. 92, §§ 1 et 11-13.

nous dit que depuis longtemps plusieurs et lui-même désiraient cette maison de retraite ; que beaucoup, après avoir travaillé de longues années au ministère extérieur, sentiraient le besoin de mener une vie retirée et de prière ; qu'il avait la confiance que cette maison de retraite serait d'une grande utilité pas ses prières ; que la contemplation sert aux autres autant qu'à soi-même.

[53] L'année dernière, nous dit-il, on prit l'avis de plusieurs confrères à ce sujet ; il n'y eut pas le moindre partage dans les opinions ; j'ai regardé cette unanimité si entière comme un signe de la volonté de Dieu.

[54] Il nous ajouta que si cette maison eut été prête on aurait commencé de suite ; qu'il espérait que ce serait bientôt possible.

[55] Ah ! dit-il, si on pouvait mettre dans cette maison l'esprit de saint François de Sales à la Visitation !

[56] J'ai aussi un autre but en différant un peu. Mon intention est d'y mettre la règle dès l'ouverture ; mais dans les commencements on ne sera pas nombreux.

[57] Le révérend père donna ensuite quelques avis pour ceux qui sont chargés des grands séminaires et, entre plusieurs conseils, il donna celui-ci : Il faut que ces jeunes gens nous regardent comme des pères, de manière qu'ils viennent nous ouvrir leurs cœurs avec une confiance filiale.

[58] Bien chers confrères, regardez-vous tous comme chargés par la divine providence de la Société. Dieu vous suggérera des idées pour le bien. Toutefois, il est bon de les soumettre. Voilà que déjà moi-même, je ne puis plus faire ce que j'aurais fait il y a dix ans. Le bon Dieu se [520] sert quelquefois de l'homme, et puis il le met de côté.

[59] Bien chers confrères, si nous nous bornions à trois ans de théologie, nous n'aurions pas des sujets formés. Nous embrassons tout, et nous avons besoin de grandes connaissances, d'avoir des hommes aptes. Comment arriver à cela si nous n'en prenons les moyens ? Je m'applaudis de ce que nous avons déjà commencé le grand cours, de ce que nous pouvons cette année le régulariser un peu plus¹. Plus tard on ajoutera encore davantage. Nous commençons par employer une année de plus à l'explication de saint Thomas, au droit canon etc. Que les jeunes désirent beaucoup s'instruire. Quand la santé ne permettra pas de prolonger leurs études, qu'ils se mettent entre les mains de leurs supérieurs. Ah ! bien chers confrères, oui, ne veuillons pas nous conduire nous-mêmes ; par le vœu d'obéissance, nous avons remis notre volonté entre les mains de nos supérieurs ; ne la reprenons pas ; ce ne serait pas pour notre bonheur. Disons dans les occasions difficiles comme Notre-Seigneur au jardin des olives : *Transeat a me calix iste ; verumtamen non mea voluntas sed tua fiat*².

[60] Puis le révérend père parla du bonheur que nous avons de porter le nom de Marie, et du zèle que nous devons avoir pour l'imiter. Elle n'a pas fait grand bruit pendant sa vie mortelle, dit-il, mais que de bien elle a fait et elle fait dans l'Église. Voilà notre modèle. Revêtons-nous de son esprit.

[521]

[61] Ah ! chers confrères qu'il est avantageux quelquefois de trouver l'occasion d'une contradiction, d'une humiliation, de voir sa volonté brisée. Quels mérites n'acquiert-on pas ?

¹ Ce grand cours consistait en une quatrième année de théologie ajoutée aux trois que l'on faisait régulièrement alors. Elle était consacrée à approfondir certaines questions de théologie et à étudier le droit canon. Comme base de l'enseignement avait été choisie la *Somme* de saint Thomas dont chaque élève avait reçu un exemplaire.

² « Que ce calice s'éloigne de moi. Toutefois, que ce ne soit pas ma volonté qui se fasse, mais la tienne » (Mt 26, 39 et Le 22, 42).

Et quels mérites y aurait-il à faire toujours ce qui nous plaît... On sonna.

183

1 décembre 1850 - NE PAS PARLER CONTRE LES AUTRES NATIONS. Avis au réfectoire - 7, 888-889.

Chargé par le Docteur Wiseman, futur cardinal, de la mission de Spitalfields à Londres, M. Quiblier, sulpicien, y commença son ministère en novembre 1849, mais rapidement réalisa qu'il ne pourrait suffire à la tâche et s'adressa au P. Colin en lui demandant des sujets. Le 2 septembre 1850, les premiers Maristes arrivèrent à Londres. C'était le premier contact stable de la Société avec un pays où jusque-là s'étaient contentés de passer les missionnaires partants. Très vite, le P. Colin comprit que ce début d'internationalisation de la Société en Europe posait un problème nouveau. On va l'entendre fixer en ce domaine la ligne de conduite des Maristes, développant un point déjà abordé brièvement lors de la retraite précédente (doc. 182, §51).

[1] Le premier décembre 1850 à dîner, le P. Colin nous dit : Je vous recommande expressément, Messieurs, de ne jamais parler contre les différentes nations, jamais, jamais.

[2] Si moi-même je venais à m'oublier, je recommande qu'on ne me ménage pas. Une société catholique ne doit jamais se permettre rien de semblable.

[3] Nous devons nous rappeler cette résolution, surtout maintenant que la Société s'établit à Londres par la volonté de Dieu. Je dis par la volonté de Dieu, car dans [522] cet établissement, comme dans tous les autres, c'est Dieu, Dieu tout seul qui nous y a conduits. Je l'écrivais hier à M. Quiblier.

[4] (M. Quiblier est un Sulpicien, ancien supérieur général du grand séminaire du Canada, dont la providence s'est servi pour attirer la Société à Londres. Je n'étais pas du conseil alors. J'ignore les circonstances).

[5] Je désire que bientôt nous ayons dans cette maison un noviciat, parce que les Anglais ont leur genre.

[6] Messieurs, quand des nationaux sont susceptibles c'est une raison de plus pour les ménager.

[7] Le Français peu à peu s'habitue à plaisanter ceux avec qui il vit ; l'Anglais ne plaisante pas.

[8] Mais c'est un beau peuple, un type remarquable. Vous savez combien le pape saint Grégoire le Grand fut touché et attiré vers les Anglais quand il vit les hommes de cette nation exposés sur le marché public.

184

1850 - ANNONCER JÉSUS-CHRIST. Au capitaine Marceau - 8,347.

Auguste Marceau (1806-1851), dont le P. Mayet devait écrire la vie, avait commandé le vaisseau l'Arche d'alliance, de la Société de l'Océanie, et grandement aidé les missionnaires maristes. Il était membre du tiers ordre.

[1] Le gouvernement a offert en 1850 au supérieur général de donner des Maristes pour aumôniers à l'escadre de la station de Toulon. Le P. Colin refusa, et il en donna les raisons à M. Marceau, capitaine de frégate, homme de [523] Dieu. Ce dernier l'approuva beaucoup. Le P. Colin lui dit : Si j'étais dans cette position difficile, je dirais aux officiers de ma-

rine : Messieurs, si vous voulez bien, permettez que je ne réponde rien à tout ce que vous me dites touchant les connaissances humaines et les sciences ; je vous laisse cela. Pour moi, je suis ici pour vous confesser, si vous voulez recourir à mon ministère. *Annuntio vobis Jesum Christum et hunc crucifixum*¹.

[2] M. Marceau lui répondit : Si vous parliez et faisiez ainsi, ils vous estimeraient beaucoup.

185

c. 1850 - DINER AVANT OU APRÈS - 7, 873-874.

Le P. Mayet commente ici une parole du P. Colin, l'éclairant par sa manière de faire et y ajoutant quelques réflexions personnelles.

[1] J'ai entendu dire et j'ai vu faire plusieurs choses au P. Colin, que je suis bien aise de rapporter ici, pour qu'on connaisse plus tard à ce sujet ses pensées.

[2] Il disait : Dans les maisons de Maristes en exercice, le déjeuner est sur table toute la matinée et ceux qui ont été pris par des œuvres de zèle, et par leur ministère au moment où les autres ont pris leur réfection, déjeunent quand ils sont libres.

[3] A la maison mère, pendant les carêmes, et les stations, non seulement il permettait aux jeunes Maristes [524] et autres qui voulaient profiter des instructions de dîner et de souper avant ou après, quand l'heure ordinaire et commune ne concordait pas avec la prédication, mais même il les y engageait, il le voulait.

[4] J'ai connu un homme respectable qui semblait voir quelque désordre dans ces irrégularités matérielles ; mais des dérangements de ce genre ne sont pas *contra regulam*¹ 1, mais plutôt *juxta regulam*² : car nous sommes un corps apostolique, et non un corps monastique. Si cela gêne un peu le domestique ou le frère qui est à la cuisine, cette petite considération si minime³ ne saurait entrer en ligne de compte avec les immenses avantages qui en reviennent pour l'exercice du zèle.

186

28 janvier 1851 - ABSOUDRE LARGEMENT - 6, 615m.

Article noté par le P. Mayet en marge du doc. 95.

[1] Quelqu'un étant venu le consulter sur un cas fort grave, le P. Colin lui répondit : Je n'ose pas vous blâmer d'avoir refusé l'absolution ; sur cent prêtres, quatre-vingt-dix auraient fait comme vous ; mais je ne vous cache pas que j'aurais été un des dix qui auraient donné l'absolution.

[525]

[2] Il nous dit le 28 janvier 1851 : Dès qu'on voit qu'on peut donner l'absolution, il faut la donner. Il ne faut qu'un instant pour la justification, quand on le saisit et qu'on y joint la

¹ « Je vous annonce Jésus-Christ, et Jésus-Christ crucifié » (1 Co 2, 2).

¹ « Contre la règle ».

² « Selon la règle ».

³ La remarque est du P. Mayet. Il est peu probable que le P. Colin ait « minimisé » ainsi l'incidence de cette liberté sur le travail des frères (voir doc. 188, § 3), tout en maintenant le primat des exigences apostoliques sur les arrangements internes de la communauté.

grâce du sacrement. *Ego diligentes me diligo*¹. Lors-même que je saurais que mon pénitent doit retomber demain, je l'absous si je le crois contrit. Ce sera toujours autant de péchés mortels effacés, autant de péchés mortels dont il ne souffrira pas dans l'enfer. Puis c'est un jalon. A l'heure de la mort, il ne sera pas épouvanté, désespéré... il n'aura pas besoin de remonter si loin. Saint Liguori a absous tous ceux qu'il a confessés, et ses missions ne dureraient que huit jours. Il est vrai que c'était un saint et que Dieu était avec lui. Néanmoins, Messieurs, il ne faut pas aller sans discernement et à bride abattue. On me disait, il y a peu de temps, que dans certains pays les pénitents voulaient refaire après une mission leurs confessions parce que, disaient-ils, on ne leur avait pas donné le temps de s'accuser...

187

28 janvier 1851 - MISSIONNAIRE, HOMME DE PRIÈRE - 6,688m.

Passage inséré en marge de doc. 132, § 9. Le même thème avait aussi été développé plusieurs fois en 1842-1843 (docc. 63-65).

Il n'est pas bon missionnaire, le missionnaire qui n'est pas homme de prière. S'il ne peut pas prier, s'il n'en a pas le temps, il faut qu'il en ait le désir, qu'il ait le sentiment du besoin qu'il en a ... Ce sentiment le ramène ... c'est [526] comme des rênes qui le retirent à son centre, au centre du vrai zèle ; autrement il n'est pas missionnaire.

188

11 septembre 1853 - LA NEYLIÈRE ET NAZARETH. Avis aux retraitants - 8, 690-703.

On a vu plus haut à plusieurs reprises les projets du P. Colin relativement à une maison de retraite contemplative (docc, 41 et 83). Le 16 juillet 1850, avait été achetée dans cette perspective la maison de la Neylière et, à deux mois de là, le P. Colin avait fait à ce sujet quelques remarques, malheureusement notées alors d'une manière très sommaire (doc. 182, § § 52-56). Le père expose ici longuement ses idées qui, en deux ans, ont beaucoup évolué. Sur cette évolution et la place qu'y tient le thème spirituel de Nazareth, voir les références citées dans l'introduction au doc. 41. Précisons par ailleurs que les paroles ci-dessous n'ont pas été notées par le P. Mayet, qui s'est borné à écrire au début de l'article : «Avis du P. Colin à la retraite générale, le 11 septembre 1853, recueillis par un Mariste; je n'y étais pas ».

[1] Dimanche 11 septembre 1853. Avis du R.P. Colin à la retraite générale.

[2] Le père supérieur dit que peu à peu la Société s'organise, que cette année elle a fait un grand pas par l'établissement d'un nouveau provincial. Il explique quelles sont les attributions de celui de Lyon, et celle du supérieur de la maison où réside ce provincial. Il parle d'une nouvelle règle qui pourra s'établir peut-être, et qui consisterait à rendre la lettre d'obédience nécessaire pour se présenter dans une maison de la Société, même comme visiteur. Cela, dit-il, paraît surtout important pour le collège de Saint-Chamond qui se trouve sur le passage de plusieurs de nos établissements ; si l'on s'y arrêtaient sans [527]cesse, toutes les fois qu'on y passe, et sans permission, excepté le cas de nécessité, cela dérangerait beaucoup cette maison.

[3] Il parle aussi des visites dans d'autres communautés. Dans les voyages, dit-il, il est arrivé plusieurs fois qu'on a manqué de tact en allant loger ou dîner dans les autres communautés ou chez des curés. Pour moi, a-t-il dit, quand je veux visiter une maison ou quelqu'un,

¹ « J'aime ceux qui m'aiment » (Pr 8, 17).

j'ai toujours soin d'y aller après dîner, et si j'y vais avant, c'est toujours avec la ferme résolution de ne pas m'y arrêter. Il ne serait pas moins contraire à la discrétion d'inviter dans nos maisons les allants et les venants. Si nous nous mettions sur le pied de recevoir tout ce qui passe, ce serait un désordre continuel à la cuisine, un dérangement pour la maison, une grande perte de temps pour nous.

[4] Le père ajoute que désormais il faudra une permission spéciale pour aller à la Trappe ou à la Grande Chartreuse.

[5] Puis le père parla de notre maison de la Neylière. Cette maison est appelée à devenir l'une des plus utiles de la Société. Elle a déjà rendu de grands services, surtout cette année. Plusieurs y sont allés faire leur retraite et, actuellement même, tous les novices qui n'ont pas encore fini le temps de leur noviciat y sont, parce qu'il n'y avait pas place à la maison mère pour eux pendant cette retraite. On l'a fait agrandir cette année ; elle est à même maintenant de recevoir près de vingt-cinq religieux.

[6] Oh ! bien chers confrères, je désirerais bien que Dieu vous donnât, à tous et à chacun de vous, les mêmes sentiments qu'il m'inspire, de faire de cette maison une maison de prière où aurait lieu l'adoration perpétuelle. Il [528] me semble que les besoins du monde, à l'époque où nous vivons, sont trop grands pour que vos travaux soient suffisants pour y apporter remède, et puissent suffire à tous. Jamais peut-être il n'y a eu plus de missions, de jubilés, de prédications, qu'à notre époque. Quel bien en a-t-il résulté ? Il est vrai, il y a eu quelques conversions ; mais elles sont en petit nombre en comparaison de la multitude des pécheurs, et puis sont-elles durables ? La foi se perd de plus en plus, et la dissolution des mœurs fait tous les jours de nouveaux progrès. Non, les besoins dans notre siècle sont trop grands pour que la parole puisse suffire. Il faut des moyens plus forts.

[7] Et j'avoue que ce serait une consolation bien grande pour moi, si je sentais une partie de la Société occupée à prêcher, à courir après les pécheurs pour les convertir, tandis que l'autre aurait continuellement les bras levés vers le ciel pour attirer sur les missionnaires les grâces du ciel. Et ce ne seront pas ceux qui courront, qui seront le plus missionnaires ; mais ce seront ceux qui prieront. Car c'est aussi à l'apostolat de la prière qu'on peut appliquer ces paroles du sauveur : *Euntes ergo docete omnes gentes*¹. Je me souviens qu'il est dit que sainte Thérèse a plus converti d'âmes par ses seules prières que saint François Xavier.

[8] Tel va et vient en semant la parole de Dieu et on dit de lui : Il a fait telle ou telle conversion, tandis que c'est quelqu'un qui est à prier devant le très saint sacrement qui en est l'auteur.

[9] Bien chers confrères, la dévotion au saint sacrement est la dévotion du jour et c'est une dévotion solide. [530] C'est une grande grâce de Dieu que cette dévotion envers Notre-Seigneur dans la sainte Eucharistie se soit établie dans notre siècle, qui va toujours s'éloignant de plus en plus des maximes de Notre-Seigneur, qui ne juge plus que d'une manière charnelle, selon l'œil de la chair. Rien n'est plus efficace pour remédier à ce vice dominant de notre époque, que d'aller visiter Notre-Seigneur dans le sacrement de l'Eucharistie et de passer quelque temps à ses pieds.

[10] N'est-il pas honteux que de simples femmelettes, des laïcs, se montrent plus zélés pour visiter et adorer Notre-Seigneur dans le tabernacle que des prêtres ? N'est-il pas honteux qu'ils prennent pour eux les fonctions des chérubins et des séraphins, tandis que des prêtres, à qui ces fonctions conviendraient, après avoir dit leur messe, ne vont plus le voir de toute la journée. Ils exposent le saint sacrement, et s'en vont.

¹ « Allez, enseignez toutes les nations » (Mt 28, 19).

[11] Oh ! bien chers confrères, prions Notre-Seigneur qu'il nous donne à tous une tendre dévotion envers l'adorable sacrement de l'Eucharistie.

[12] Le père, parlant ensuite de l'esprit de la Société, prononça ces paroles remarquables : Notre esprit, l'esprit de la Société, savez-vous où vous pouvez le trouver ? Pour moi, je le trouve tout entier dans la maison de Nazareth. Est-ce que Jésus a cherché à se produire avant le temps fixé par son père ?

[13] Quand je vois quelque propension à se produire, quand j'entends parler des désirs de prendre des collèges plus en grand, quand je vois et que j'entends dire qu'on voudrait faire plus de bruit, quand je vois n'apprécier que les talents, mesurer les talents les uns des autres, rien ne me perce tant le cœur. Sont-ce là les sentiments que doivent avoir des enfants de Marie ? Notre-Seigneur n'a-t-il [530] pas choisi des pauvres pour en faire ses apôtres ? Permettez-moi de vous le dire : Je m'opposerai toujours comme un mur d'airain contre cet esprit, et je vous demande la permission, s'il se trouve quelqu'un animé de cet esprit, honteux de notre vie cachée et inconnue, de lui infliger une punition sévère. A quoi sert-il de nous consacrer à Marie si nous voulons faire parler de nous et nous montrer ?

[14] C'est l'esprit de la Société qui nous porte à choisir les établissements les plus pauvres, parce que c'est dans ces sortes d'établissements qu'on peut faire le bien plus en secret ; il y a là plus de bien à faire et on le fait avec plus de sûreté.

[15] J'aimerais vingt fois mieux voir tomber la Société que de voir se perdre l'esprit propre de la Société.

[16] Je regarde comme une grande grâce que nous ne soyons pas vantés. J'aime beaucoup à entendre dire d'un prédicateur qu'il a fait du fruit, mais non qu'il est grand prédicateur. Si j'entendais dire cela d'un membre de la Société, c'est pour celui-là que je tremblerais. Notre-Seigneur n'a pas été applaudi dans ses prédications ; au contraire, il a été contredit. Prêchez avec l'esprit de Jésus et de Marie, et laissez dire le monde.

[17] Soyons donc petits, soyons donc humbles. Demandons donc à Jésus qu'il nous donne l'esprit de la sainte Vierge, l'esprit du christianisme, qui est un esprit d'humilité. Plus vous serez petits, plus vous ferez de merveilles.

[18] Ah ! quel est celui qui ne voudrait compter que sur ses talents ? J'aime beaucoup que vous disiez tous à Dieu : Mon Dieu, vous pouvez faire de grandes choses par moi, parce que je ne sais rien, que je ne suis rien, que je ne puis rien ; vous avez bien tiré le monde du néant. [531] Comptons aussi beaucoup sur la protection de Marie ; allons à elle toujours ; soyons simples avec elle. Nous sommes à elle ; elle est avec nous, elle travaille avec nous, elle est avec nous dans tout ce que nous avons à faire, nous sommes assurés de sa protection et avec elle nous sommes bien forts.

[19] Désormais, dit-il, la Neylière sera une maison uniquement de retraite ; on n'y ira plus pour s'y récréer ; en y entrant il faudra se mettre à la règle, à tous les exercices, à l'office en commun. Il nous faudrait encore deux autres maisons, l'une pour les malades et les infirmes, l'autre pour les vacances, où l'on pourrait se récréer. Si le bon Dieu nous accorde ces deux maisons, alors la Neylière deviendra plus sévère. On y établirait l'adoration perpétuelle et on y enverra les missionnaires avant leurs missions, leurs carêmes, et il me semble qu'après quinze jours ou un mois passés dans cette maison, avec une heure d'adoration tous les jours, ils sortiraient de là comme d'un cénacle ; mais il faut attendre les moments de la providence et il ne faut pas enjamber sur elle.

[20] Oh ! que je souffre quand j'entends dire : On devrait faire ceci, cela, au lieu de dire : Prions et laissons faire le bon Dieu.

189

8 mai 1854 - LE TIERS ORDRE. Aux capitulants - 10, 321-322.

Article rédigé par le P. Mayet sur la base de données fournies par le P. Eymard. Une autre version de ces paroles du P. Colin au chapitre sur la question du tiers ordre se trouve dans les notes du P. Millot et a été re- [532] produite assez fidèlement en JEANTIN, t. VI, pp. 72-76, avec insertion d'une partie du §2 du texte ci-dessous.

[1] Le lundi matin 8 mai 1854, durant le chapitre tenu pour l'élection d'un nouveau supérieur, le P. Colin avait paru à l'assemblée des vingt et un¹ et il avait dit qu'on ne le reverrait plus. Le P. Eymard va le trouver après la séance et il lui dit : Père, j'ai une grâce à vous demander ; ce sera la dernière - Parlez, qu'est-ce ? - Mon père, plusieurs de ces Messieurs croient que vous êtes opposé au tiers ordre ; je vous prierai de dire quelques mots à ce sujet, sans quoi, plus tard, on craindra toujours d'agir contre les idées du premier supérieur et fondateur. - Je promets, dit le P. Colin, de parler du tiers ordre et de le recommander dans quelques jours, après l'élection, dans une réunion des vingt et un ; rappelez-le-moi. - Mon père, dit le P. Eymard, dans quelques jours vous ne serez plus supérieur général. Votre parole n'aura plus la même valeur. Parlez, très révérend père, du tiers ordre pendant que vous êtes supérieur - Je vous le promets.

[2] Le soir l'assemblée fut fort étonnée de le revoir. [533] Car il avait dit qu'il ne reparaitrait plus. Il remit sa lettre de démission (qui est admirable !)² et il ajouta : Et puis je veux vous parler du tiers ordre. On a cru que j'y étais opposé. Non jamais, puisqu'au contraire c'est moi qui ai fait à Rome les premières démarches. Mais ce que j'ai fait, je l'ai fait à dessein ; on allait trop vite. Il rappela alors ce qu'on lui avait dit à Rome : Mais tout le monde sera donc Mariste ? Eh ! oui, Éminence, répondit-il au Cardinal Castracane ; vous-même pourrez l'être ; le pape lui [533] même le sera ; il sera notre chef¹. Il ajouta qu'il y aura plus de saints dans le tiers ordre que dans l'ordre lui même, de même qu'il est arrivé chez les Dominicains, et chez les Franciscains : que Le tiers ordre couvrirait la terre... Il parla beaucoup de la modestie avec laquelle on devait y travailler, à ce tiers ordre ; qu'il fallait toujours favoriser les autres, et, bien plus, que quand quelqu'un flotterait entre notre tiers ordre et les autres, il fallait toujours, toujours, l'engager à entrer dans les autres tiers ordres. Que les Maristes sont pour favoriser tous les ordres, travailler au bien de tous les ordres, etc... et mille paroles en ce sens. Il ajouta qu'il croyait que le moment était venu de donner l'essor au tiers ordre de Marie ; et ajouta-t-il aux vingt et un : Je vous donne à tous la permission d'en recevoir. Il dit aussi qu'il fallait viser au tiers ordre en congrégation, en fraternité ; que le tiers ordre individuel avait beaucoup moins de portée... etc...

190

3-10 septembre 1854 - L'ESPRIT DE LA SOCIÉTÉ. Avis aux retraitants - ND 1, 56-57.

L'allocution prononcée par le P. Colin lors de la retraite de septembre 1854 est déjà hors des limites chronologiques du présent volume et, en toute hypothèse, il ne pouvait être question de reproduire un long texte comportant maints détails historiques. On a cru toutefois devoir en extraire le passage ci-dessous qui, au moment où le fondateur va s'enfoncer dans la retraite, résume de manière très heureuse ses thèmes les plus fondamentaux sur l'esprit qui doit être celui de la Société de Marie.

[534]

¹ C'est-à-dire l'assemblée générale, les capitulants étant au nombre de vingt et un.

² Texte reproduit en JEANTIN, t. VI, pp. 79-80.

¹ Le P. Mayet renvoie ici à un autre passage de ses Mémoires publié en OM 2, doc. 499.

[1] Il faut tenir beaucoup, chers confrères, à l'esprit qui a présidé à la naissance de la Société. Étudiez-le de plus en plus chaque jour ; vous ne serez de bons Maristes qu'autant que vous le mettrez bien en pratique. Et quel est cet esprit ? C'est celui de la sainte Vierge. Un esprit de modestie, d'humilité, de prudence, de simplicité, de discrétion.

[2] Ne nous mêlons pas des autres et de leurs affaires, ne les critiquons pas, ne disons rien qui puisse sentir le blâme ou la plus légère susceptibilité. Ne nous vantons pas mutuellement, sans cependant nous déprécier. Ceux qui déprécient leur corps agissent mal ; ce n'est pas preuve qu'ils soient de bons religieux et bien fermes dans leur vocation. On pourrait dire qu'ils veulent par leur critique justifier leur dégoût. Voyons Marie dans tout, imitons sa vie de Nazareth. Elle a fait plus que les apôtres pour l'Église naissante ; elle est la reine des apôtres ; mais elle l'a fait sans bruit, elle l'a fait surtout par ses prières.

[3] Ah ! je vous le recommande, maintenez bien au milieu de vous cet esprit de Marie, et sans vous inquiéter des autres corps : cela ne nous regarde pas. Quand on me parle de cela, je dis : Nous devons avoir un autre esprit, nous : l'esprit de Marie humble et cachée. Je vous disais qu'elle a plus fait que les apôtres par ses prières ; unissons donc le silence, la prière, à l'action. La Société de Marie veut que nous soyons, nous ses enfants, des missionnaires d'action et des missionnaires de prière.

[535]

[536] *page blanche*

[537] *INDEX*

[538] *page blanche*

Index

I - INDEX ANALYTIQUE

Sont présentés et analysés dans cet index les thèmes abordés dans les entretiens du P. Colin. On les a disposés par ordre alphabétique des mots-clés, mais il ne s'agit en aucune manière d'une concordance verbale et les références indiquées peuvent renvoyer à des passages où l'on trouvera seulement l'idée, non le mot. Les simples données de fait sur la Société de Marie et ses membres n'ont point été prises en considération, à moins évidemment que leur mention ne révélât en quelque manière une pensée du fondateur, cette dernière restant l'objet unique de l'index. Les numéros renvoient aux documents et paragraphes de la présente édition. On y a ajouté les références aux seuls autres entretiens du P. Colin qui aient déjà été publiés à la fois en français et en anglais, à savoir ceux qui figurent dans la *Correspondance de Mère Saint-Joseph* et dans le *Recueil Mère Saint-Joseph*. Les références à ces derniers textes sont précédées des sigles correspondants : CMJ et RMJ.

Par souci de brièveté, les noms du P. Colin et de la Société de Marie qui reviennent à chaque instant ont été remplacés par les sigles C. et S.M.

Bien qu'il soit disposé d'une manière différente et qu'il ait été composé indépendamment, le présent index doit beaucoup à l'index analytique des Mémoires réalisé sur fiches à Monteverde par le P.G. Lessard.

ABANDON, à Dieu, 19, § 3; 29; 56, § 5; 65, § 1; à Marie, 117, §§ 7-8; à la providence, 145, § 1; en rapports mutuels, 39, §§ 40 et 47; 54, § 6; 60, § 4.

ABNÉGATION, 56, § 2; 160, § 3.

Voir MORT à soi-même.

ABSOLUTION, la donner largement, 14, §§ 3-4 et 7; 163, § 1; 186 (voir aussi pécheurs); mais non sans discernement, 186, § 2; savoir la refuser, 26, § 2; cas de refus, 92, § 9; 182, § 15; non conditionnée par opinions, politiques, 92, § 9; est la plus grande joie du prêtre, 171, §§ 1-2.

[539]

ACTION, l'homme est fait pour l'~, 140, § 4; ses mérites, 15, § 3; 16, § 2; 132, §§ 11-12; nécessité d'arrêts, 39, § 44; 121 § 5; lui unir prière et contemplation, 132, § 15; 182, § 40, 190, § 3. Voir SOCIÉTÉ DE MARIE, corps actif.

ACTION DE GRACES après la messe, 47, § 1; 182, § 42.

ADORATION du S. Sacrement, 1&8, §§ 6 et 19.

AME, sa structure, 182, § 41; grandeur d'"" 22, § 3; paix de l' "" : voir PAIX.

AMES, objet du zèle de Jésus-Christ et du nôtre, 132, § 16; 141, § 17; Dieu nous en demandera compte, 132, §§ 17-18; sont notre patrie, 124, § 12; les prendre en se soumettant à elles, 102, § 33. Voir SOCIÉTÉ DE MARIE, but; PURGATOIRE (" du).

AMOUR, voir CHARITÉ.

AMOUR-PROPRE, source de nos peines intérieures, 62; 182, § 41; le sacrifier, 87, § 13; le combattre par le mépris, 102, § 9; 132, § 32; par l'accusation publique, 108, § 2.

ANGES, 39, § 44; 65, § 6; 102, § 10; 188, § 10.

APÔTRES, vocation et vie avec Jésus-Christ, 42, § 4; 49, § 1; 56, § 3; 160, § 4; 176, § 2; après l'Ascension, 42, § 3; 140, § 13; 146, § 5; 155, § 4; 160, § 4; 175, § 2; 178; attitude envers Marie, § 42, § 3; 116, § 7; les Maristes ont la vocation des ~, 132, § 15; 143, § 2; 159; 160, § 6; 176, § 3; les temps actuels sont plus difficiles que ceux des ~, 154, § 4; 155, § 4; 160, § 6; 176, § 3. Voir MARIE, EGLISE NAISSANTE.

APPROBATION, - de la règle par Rome : serait prématurée, 91; 100, § 3; 143, § 5; la limiter à l'essentiel, 60, §

- 9; 100, § 7.
- *de la Société par le gouvernement*, 155.
- ASSAUT, prendre d'~ : ses antipathies, 39, § 17; les jeunes gens, 40, § 3; mais l'éviter en prédication, 92, § 16; 162, § 2; 175, § 2.
- ATTRAITES, s'en défier si viennent de la nature, 83, § 5; les favoriser si viennent de Dieu, 39, § 10; 64, § 1; 165, § 4; les supérieurs doivent les éprouver, 172, §§ 10 et 28.
- *dans la prière*, 9, §§ 4-13; 64, § 1. Voir MISSIONS D'OCÉANIE.
- AUMONIER(S), de Frères maristes, 137, § 1; 182, § 32; de religieuses, 137, § 2; CMJ, 23; 2&; 30, §§ 15-16, 22; de marine, 184, § 1.
- AUTEURS, - *mystiques*, 3⁵, §§ 5-7; - *spirituels recommandés*, 35; 79, § 7; 105, § 4; 132, § 34; 1412, § 4.
- AVERTISSEMENT - *du supérieur au religieux*, 48, § 2; 59, § 38; 87, § 21; RMJ, 157, § 2. Les recevoir humblement, 87, §§ 3 et 21; 182, § 22_
- *du religieux au supérieur* : l'avertir des défauts des autres, [540]39, § 28; 60, § 17; 87, § 14; 172, § 35; 182, § 47; mais non sous le coup de l'impulsion, 39, § 25 et sans juger, 59, § 6; ne rien dire aux autres, 92, § 1.
- *mutuel*, 87, §§ 2 et 21.
- BATIMENTS, pas de changements sans autorisation, 103, § \$; pauvreté en ~, 157; 158, § 1.
- BÉNÉDICTION, du P. Colin, 44, § 11; 74, § J; 140, § 15.
- BRANCHE(S), - *de la S.M.*: en a plusieurs pour s'ouvrir à tous, 2, § 2; 78, § 2; sollicitude pour toutes, 60 § 1; toutes dévouées à l'enseignement, 172, § 19. Gouvernement, 60, §§ 4-10; 111, §§ 7-8; CMJ, 28 et 30.
- *contemplative*, 411; 8³; 182, § § 52-56; 18&, § § 5-1.1.
- BRÉVIAIRE, - *récitation privée*, 9, § 4; 39, § 21; 44, § 5; 65, § 6.
- *en commun à la Neylière*, 188, § 19.
- *romain*, voir LITURGIE ROMAINE.
- BRUIT, l'œuvre de Dieu ne fait pas de ~, 48, § 1; la Vierge n'en a pas fait, 115, § 7; 141, § 18; 182, § 60; 190, § 2; C. le craint, 89, §§ 4 et 9; 90, § 3. Les Maristes doivent faire le bien sans ~, 14, § 9; 39, § 23; 41, §§ 3 et 7; 53, § 4; 87, § 11; 102, § 3J; 188, § B; comme les Lazaristes, 155, § 4.
- BUT DE LA S.M., voir SOCIÉTÉ DE MARIE, but.
- CAREME, un novice n'aurait pas du y jeûner, 64, § 12; prédications de " par le P. Eymard, 94, § 2; par Lacordaire, 97, § 2; ne pas y prêcher tous les jours 99, § 15; jeunes prêtres les suivent à Lyon, 99, §§ 12, 14, 16; 185, § 3.
- CATÉCHISME, ministère important pour les Maristes, 61, § 9; 99, § 9; en premières missions ils étaient dits catéchistes, 102, §§ 17 et 23; aux locataires de Puylata, 149, § 1; le faire aux enfants en mission, 102, § 23; 116, § 10.
- CÉNACLE, apôtres et Marie au ~, 140, § 13; sont comparés au ~ : le grand séminaire, 141, § 20; la retraite, 160, § 6; la Neylière, 188, § 19.
- CHAMBRE, faire soi-même sa ~, 69; ne pas aller dans la ~ des confrères après prière du soir, 182, §§ 4-5; ~ du supérieur ouverte à tous, 142, § 27; en mission choisir la moins bonne, 102, § 15; ne jamais accepter celle du curé (id.); ne jamais y recevoir de femmes, 102, § 19.
- CHANT, réflexion sur cantiques, 112, §§ 2-4; prudence en répétitions de ~, 114, § 3.
- CHAPITRE GÉNÉRAL, paroles à celui de 1842, 55-56; de 1845, 100-101; de 1854, 189; com- [541] -position provisoire du ~, 100.
- CHARITÉ, amour de Dieu pour nous, 39, § 9; amour de l'homme pour Dieu, fondement de la vie spirituelle, 22, § 3; amour mutuel, 39, §§ 11, 15, 17; 79, § 4; 87, § 12; 115, § 5; 142, § 3I. Voir Ac 4, 32.
- CHASTETÉ, la règle est brève sur la ~, 6, § 2; C. voudrait écrire autre chose à ce sujet, 54, § 1; avis sur la prudence en matière de ~, 59, §§ 14-19 et 25-32; 142, §§ 14-16. Voir FEMMES.
- CHIEN, comparaison du petit ~, 28; 117, § 5 (sécheresse en prière).
- CŒUR, - *de Jésus*, 39, § 33; 56, § 1; 61, §§ 1 et 6; de Marie, 143, § 3; 176, § 1; de Jésus et Marie, 49, § 1; 60, § 42; 78, § 3; 182, § 4⁸.
- *de l'enfant*: n'est pas encore flétri, 39, § 26; le former, 7, § 6; 36, § 5.

- *humain*: le connaître, 102, § 29; 116, § 11; 148, § 2; 175, § 6; l'abus des grâces le dessèche, 1716, § 3; l'esprit de prière le touche, 141, § 5; 161, § 5; y faire appel en sermons, 127.

COLLÈGES, l'approbation civile permettrait d'en avoir, 155, § 7; servent à avoir des sujets formés, 155, § 7; 175, §§ 6 et 11; ne pas y faire de souscriptions ni" mendier les élèves, 179, §§ 2-7; veiller à ce qu'esprit religieux y soit préservé, 182, §§ 23 et 42; ne pas vouloir en prendre en grand, 188, § 13. Voir EDUCATION, ENFANTS, ENSEIGNEMENT.

COMBATS, apostoliques, 54, § 5; 56, § 6; 14, § 3; spirituels 9, § 2; 74, § 3.

COMMENCEMENTS DE LA S.M., C. voudrait qu'ils soient écrits, 11, § 7; ont eu lieu dans l'ombre, 60, § 3; 85, § 1; 89, § 13; au milieu des épreuves et persécutions, 75; 87, §§ 10 et 13; mais avec un bon esprit qu'il faut conserver, 59, § 3; 88, § 3; avec une manière de faire large, 20, § 2; 88, § 2; 164; 175, § 3; on y a été soutenu par la phrase sur le rôle de Marie à la fin des temps, 4, § 2; 152, § I.

- *ressemblent à ceux de l'Église par*: obscurité 10; diversité des pratiques, 20, § 1; union des cœurs, 42, § 3; hommes pauvres et peu instruits, 119, § 9; 120, § 1; 178.

COMMUNION, C. fait communier jeunes gens tous les huit jours, 40, § 5.

COMMUNISME, 162. Voir SOCIALISME.

CONFESSION, - *en général*: ministère sublime et dangereux, 102, § 27; Y agir comme un autre Jésus-Christ, 102, § 29; 170; y adopter des principes miséricordieux, 37; 95, § 3; ne pas y être piquant, 39, § 13; ni long, 60, § 24; interroger prudemment, 60, § 28; 102, § 29; ne pas s'attarder avec [542] les âmes pieuses, 60, § 25; 129, § 22; être réservé en consultation et conversation, 87, § 20; 102, § 29; 142, § 7. Voir ABSOLUTION, PÉCHEURS.

- *des élèves*, 7, §§ 3 et 6.

- *des jeunes gens*, 40, §§ 3-5.

- *des Maristes*, conseillée quand on a critiqué, 87, § 14; dans le danger, 156, § 4; éviter de la faire le soir, 182, § 4; responsabilité des confesseurs, 182, §§ 15-16; ne pas en changer souvent, 104, § 4; certains seront désignés pour cela, 182, § 16 et 3:2.

- *des religieuses*, 15, § 2; 59, § 32; CMJ, 24, §§ 1, 5-6, 9-10.

CONFIANCE, - *en la créature*: ne pas compter sur soi, 13, §§ 2-3; 19, § 2; 87, § 10; 102, § 5; 115, § 4; 140, § 11; 141, § 4; ni sur les autres, 39, § 8; 54, § 3; 174, §§ 3-9; 188, § 18.

- *en Dieu*, 24, § 1; 56, § 2; 75; 117, § 6; 132, § 7; 174, § 7; 182, § 37; n'empêche pas de prendre des mesures, 156, § 2; y inciter durant les missions, 102, §§ 22 et 24.

- *en Marie*, 39, § 46; 98, § 6; 146, § 2; 168, § 5; 174, § 7; 179, § 1.

- *à l'enfant*, 36; 151.

- *au pénitent*, 14, §§ 7, 9, 13; 40, § 4; 52.

CONGRÉGATIONS RELIGIEUSES, - *ce qu'ont en commun*: même dessein, même but, 24, § 1; 49, § 2; 141, § 16; toutes de Marie, 24, § 1; règles toutes basées sur l'Évangile, 98, § 8; croissent progressivement, 20, § 4; 88, § 7; sont auxiliaires des évêques, 141, § 14; 155, § 4; on ne peut les souffrir aujourd'hui, 150, § 4; disparaissent quand ont fini leur temps, 5.

- *ce qu'ont en propre*: chacune a son temps, 5; sa vocation, 5; 59; § 3; un besoin particulier auquel elle répond, 5; 152, § 1.

- *la S.M. ne les prend pas pour modèle*, 42, § 3; 85, § 1; 152, § 1; 190, § 3; à l'exception des Lazaristes, 85, § 1. Voir ÉGLISE NAISSANTE.

- *attitude de la S.M. envers elles*: se réjouit de leur pluralité, 18, § 1; 2'1; 141, § 16; est bien avec toutes, 76, § 1; ne parle pas contre elles, 1, § 2; 76, § 1, les favorise, 1, § 2; 189, § 2; leur cède la place, 19, § 5; existe pour faire ce qu'elles ne veulent pas faire, 1, § 2; 19, § 1.

CONSÉCRATION, - *à Marie durant la retraite*, 174, § 16; 176, § 1; 188, § 13.

- *des enfants en mission*, 102, § 31.

CONSEIL, - *avantages*: attire les grâces de Dieu, 103, § 2; 133, § 5; motif de consolation pour le supérieur, 13'3, § 2; favorise l'union, 25; fait tomber les préventions, 13'3, § 3; forme les sujets, 133, §§ 3-4.

- *but*: connaître la volonté de Dieu, 175, § 23; 139, § 4; éclairer le supérieur, non le [543] lier, 103, § 3; 133, § 5; 174, § 26; 175, § 18; ne peut délibérer sur les fondements de la S.M., 129, § 6.

- *composition*, 103, § 2; 133, § 2; 174, § 26; 175, § 28.

- *déroulement*: prière, 116, § 4; 139, § 4; exposé du sujet par le supérieur, 115', § 23; avis des conseillers (voir CONSEILLERS); avis du supérieur en dernier pour imiter Marie, 3'9, § 29; 133, § 2; décision et action *lui* re-

- viennent, 133, § 5; 175; §§ 24-25.
- *fréquence*: chaque fois *qu'il* y a une affaire à traiter, 133, § 2; consulter sur tout, 25.
- *pouvoir délibératif*: limité à certains cas, 175, §§ 15-17.
- *séances éditées* dans le présent volume. Voir liste, *supra*, p. 17, note 10.
- CONSEILLERS, sont là pour donner leur avis, non pour décider 175, §§ 24-25; ne peuvent se plaindre si non consultés ou appelés, 175, §§ 15 et 28; doivent être unis au supérieur en esprit d'obéissance, 174, § 26; 175, § 14; louer ses décisions, 175, § 22; venir avec pureté d'intention 175, § 23; parler brièvement: sans ton dictatorial (*ibid*); garder le secret, 174, § 26.
- CONSOLATIONS SPIRITUELLES *Dieu* permet qu'on les goûts dans la foi, 26, § 1; les rechercher est dangereux, 9, §§ 1-3; 60, § 2.
- CONSTITUTIONS, voir RÈGLE; références aux ~ de 1842: voir Index III.
- CONSULTATION, l'esprit de ~ doit germer en S.M., 25; voir CONSEIL; informelles, hors du Conseil, 25; 77, § 1.
- CONTEMPLATION, les ordres strictement contemplatifs ne sont pas ce dont l'Église a besoin, 132, § 12; certains y sont destinés, même dans la S.M., mais ce n'est pas la vocation de cette dernière, H2, § 13; 140, § 5.; 141, § 17; s'habituer toutefois à unir vie contemplative et vie d'action, 182, § 40. Voir ACTION, BRANCHE CONTEMPLATIVE.
- CONTRITION, 14, §§ 5 et II; 40, § 6; 171, § 1.
- CORPS - *religieux*: voir CONGRÉGATIONS RELIGIEUSES.
- *de l'homme* : se révolte quand il est trop bien traité, 83, § 3; on le rend plus agile en ne l'écoutant pas, RMJ, 137.
- COUCHER, régularité dans l'heure du ~ 182, § § 4 et 19; moment important, 182, § 6; s'y recueillir, penser à sa méditation, 9, § 12; 39, § 44.
- COULPE, 39, §§ 30, 40, 43; 108, § 2; 182, § 31.
- COURAGE, 9, §§ 1-3; 44, § 9; 60, § 2.
- CRITIQUE, se garder de l'esprit de ~ et murmure, 87, §§ 14 et 20; 175, §§ 19 et 22; 182, § 43; 190, § 2; RMJ, 158.
- CROIX, c'est par elle que s'opère le salut, 39, § 5; 161, §§ 2 et 5; la prendre généreus- [544] -ement, 160, § 6; 161, § 4; folie de la ~ ; 61, §§ 4-6; plantation de ~ en mission, 102, § 46; ~ sans Christ, RMI, 132; si la S.M. était sans ~ il y aurait lieu de craindre, 60, § 2; ne pas appeler ~ ce qui est attaché à l'état, 134, §§ 2-4.
- CUPIDITÉ, 54, § 2; 108, § 2.
- CURÉS, attitude envers eux en mission, voir MISSIONS INTÉRIEURES; ne pas passer avant eux dans les processions, 17; ne pas s'inviter indiscrètement chez eux, 188, § 3; ne pas rechercher leur faveur, voir Index III, n. 161 (a, 127); certains ont demandé à la S.M. des visiteurs, 180; pas de ~ dans la S.M., 129-, §§ 9-14, 19-25.
- DÉFAUTS, nécessité que le sujet reconnaisse lui-même ses ~, 39, § 15; 59, § 38; 63, § 2; avertir le supérieur des ~ des autres, voir AVERTISSEMENT; ne pas parler de ceux des enfants, 39, §§ 25 et 27, ni des confrères, 39, § 27; 87, § 14.
- DÉLICATS, les caractères trop ~ sont inaptes aux missions, 110, § 5; 115, § 3; 172, § 17.
- DÉPOTS DE MENDICITÉ, 8, § 1; 18, § 3; 23; 61, § 9.
- DÉSINTÉRESSEMENT, vis à vis de l'argent, 19, § 4; 150, § 1; 179, § 2; des vocations maristes, 15; 60, § 1; 172, § 26; du tiers ordre 39, § 2; du recrutement des élèves, 179, §§ 3-6.
- DIEU, grandeur, infini de ~, 65, § 5; 79, § 2; 116, § 11; laisser ~ agir en nous, 63, § 2; 67, §§ 2-3; 132, § 7; 174, § 11; 188, § 20; regarder Dieu et non soi-même, 54, § 3; ne voir que N, 9, § 3; 26, § J; 39, § 8; 42, § 3; 59, § 5; 102, § 9; tout voir en ~, 42, § 3; 182, §§ 38 et 40-41; présence de ~, 141, § 15. Voir CHARITÉ, CONFIANCE, ESPRIT, GLOIRE, GOÛTER, UNION.
- DINER, invitations à. Ne point les accepter si on n'y est obligé, 59, § 23; 102, § 20; 142, § 10; on se fait respecter en les refusant, 179, § 8; C. n'en fait point, 128; ne point en faire aux allants et venants, 188, § 3.

DIRECTEUR SPIRITUEL, lui ouvrir son cœur chaque mois, 104, § 2; ses qualités, 9, § 4; doit écouter plus que suggérer, OMI, 24, § 10; doit contrôler la fidélité aux exercices spirituels, 9, § 4; 182, § 15; ~ des novices, 63; 64; ~ des religieuses, CMJ, 24, § 9^o10; C. comme ~, 26; 28; 39, § 26; 4û.

DISCRÉTION, doit régler toute chose, 22, § 3; même la manière de parler de Marie (*ibid.*); nécessaire aux moniteurs, 39, § 15; la pratiquer dans la correspondance, 59, § 7; 102, §§ 44-45; dans les paroles, 39, §§ 24-26; 182, § 2; dans les rapports extérieurs, [545] 59, § 11; 97, § 5; 102, §§ 19-20; 142, §§ 9-10; en tout ce qui regarde la confession, 87, § 20; 102, § 29; 142, §§ 7-8.

DISTRACTIONS, en prière, 9, § 11; 64, § 2; 65, § 2.

DROIT, chacun son ~ 130; faire respecter les siens, 130, §§ 1-2; ne pas brandir ses ~ contre les évêques, 81, § 3; 130, §§ 4 et 6.

DROIT CANON, C. l'étudie à propos des sœurs, CMJ .23; 24, § 1; seul le ~ a compris la femme, CMJ 24, d; 28, § 2; on l'étudie au grand cours, 182, § 59.

EAU, parabole de l'~, 53. ÉDUCATION des enfants: grande œuvre, 13, § 10; 36, § 1; 39, § 26; 44, § 7; la S.M. y est destinée, 44, § 7; 151, § 5; C. a hésité à faire vœu de s'y consacrer, 13, § 10; vaut plus que les missions étrangères, 17~, § 19; consiste à former J.C, dans les enfants, 44, § 7; à collaborer avec Dieu à formation d'un homme, 13, § 11; nécessité pour les Maristes, 136, §§ 1-2. Voir COLLÈGES, ENFANTS, ENSEIGNEMENT.

ÉGARDS MUTUELS, 181.

ÉGLISE, - *en elle même*: a les promesses de la vie éternelle, 5; e. voudrait voir publier un traité sur l' N, 97, § 9.

-- *et temps modernes*: elle s'y adapte, 14, § 15; reconnaît le pouvoir de fait, 31, § 3; 155, § 4.

- *et S.M.*: la S.M. doit faire l'œuvre de l' ~, non la sienne, 150, § 4; la servir, 132, § 15; 147, § 12; la défendre, 96, § 14; 109, § 4. Voir SAINT-SIÈGE.

ÉGLISE NAISSANTE, - *en elle même*: commence à Nazareth, 10; les premiers chrétiens étaient soumis au pouvoir de fait, 31, § 3.

- *a été soutenue par Marie*: Marie y a fait de grandes choses, 117, § 3; 182, § 60; en a été le sou tien, la directrice, 4, § 1; 140, § 4; la fondatrice, 116, § 7; la lumière, le conseil, la consolation, 141, § 18; l'a protégée, consolée, sauvée, 160, § 7; a influé sur elle, 146, § 5; a fait pour elle plus que les apôtres, 190, §§ 2-3. Voir MARIE (apôtres et ~).

- *est le modèle de la S.M.*: la S.M. n'a pas d'autres modèles, 42, § 3; 117, § 3; 119, § 9; elle doit en représenter les premiers temps, 115, § 5; renouveler la foi des premiers fidèles, 117, § 3; recommencer une nouvelle Église, 120, § 1; l'imiter, 159; ses commencements rappellent en fait l'~, voir COMMENCEMENTS.

- *et fin des temps*: à la fin des temps l'Église sera comme au début, 159; Marie qui l'a soutenue au début la soutiendra à la fin, 4; 15<2, § 1; 160, § 7; 17Q, § 23; sa pro- [546] -tection sera alors plus grande encore, 116, § 7; 117, § 3.

ÉLECTION, - *du président de la république*, 168, § 3; 174, § 24.

- *du supérieur général*, 173, § 2.

EMPLOI, est fixé par l'obéissance et le reste en découle, 30, § 2; faire le sien avec soin et ne pas s'occuper de ceux des autres, 59, §§ 20-21; vaincre le dégoût qu'on peut avoir pour son ~, 44, § 8; en tous on a à vivre avec le monde, 39, § 24.

ENFANCE (esprit d'~) : être comme de petits enfants, 39, § 10; 44, §§ 1 et 3; 90, § 1; RMJ, 158, § 2; est favorisé par la coulpe, 39, § 40; par l'ouverture de cœur, 44, § 1; y porter les âmes pieuses, 28.

ENFANTS. Remarques générales de C. sur les ~, 36; 137; 151; les voir en Jésus-Christ, 45, § 2; se mettre à leur portés, 7; les aimer et savoir s'en faire aimer, 7, § 6; 36, § 1; se soucier de ce qu'ils pensent et penseront de nous, 22, § 3; 31, § 8; 179, § 7; ne pas parler de leurs défauts, 39, §§ 25 et 27; soin des ~ en missions, 102, §§ 23 et 31; 116, § 10. Voir COLLÈGES, EDUCATION, ENSEIGNEMENT.

ENFER, sujet de méditation, 9, § 13; 182, § 9; en parler aux enfants, 36, § 6.

ENSEIGNEMENT, but principal de la S.M., 172, §§ 19-23; a fait la supériorité des Jésuites, 172, § 23; 175, § 11. Voir COLLÈGES, EDUCATION, ENFANTS.

ÉPOQUE, voir SIÈCLE, TEMPS.

ESPRIT, - *de Dieu*, pousse C., 102, § 22; 105, § 2; monter en chaire avec l'~, 1t12, § 1; ne pouvons rien sans lui, 121, § 7; se mettre au niveau du siècle est contraire à l'~, GMJ, 24, § 8.

- *de foi, du monde, de prière*, voir ces mots.

ESPRIT MARISTE, - *généralités*. Comme toute société la S.M. a un esprit, 174, § 1; Dieu le lui a donné, 102, §

3; il faut l'étudier, 59, § 2; 190, § 1; notamment dans l'histoire des commencements, 11, § 7; les Maristes ne feront du bien qu'avec lui, 102, § 3; 174, § 1; 190, § 1; c'est lui qui a mis la S.M. sur le pinacle, il faut s'y renouveler, ne pas le perdre, 59, §§ 2 et 4; 87, § 21; on le maintient par de fréquents changements de supérieurs, 82, § 5, par le maintien de l'uniformité de marche, 102, § 3.

- *descriptions*: notre nom l'indique, 85, § 1; 174, § 2; c'est celui de Marie, 18, § 1; 112, § 6; 190, §§ 1 et 3; nous pousse à avoir de bonnes relations avec les autres congrégations, 76, § 1; à ne pas nous insinuer, 85, § 1; à enseigner l'ultramontanisme, 96, § 14; à ne pas compter sur les hommes, 174, § 3; [547] à nous tenir en dehors de la politique, 174, § 21; à préférer les établissements pauvres, 188, § 14; se trouve dans la formule « Inconnus et cachés », 57, § 1; 152, § 1; 174, § 3; à Nazareth, 188, § 12; c'est celui de saint Vincent de Paul, 112, § 6.

- *vertus constitutives*: simplicité et prudence, 59, § 3; charité, humilité, modestie, 174, § 2; modestie, humilité, prudence, simplicité, discrétion, 190, § 1.

- *est encore le meilleur moyen de réussir*: 11, § 4; 60, §§ 5-6; 77, § 2'; 81, § 3; 119, § 9.

ESPRIT SAINT, son rôle dans la prière, 9, §§ 3, 4, 7; opère dans l'âme, 57, § 1; conduit l'Église, 111, § 7; est présent dans la retraite, 141, § 1.

EUCCHARISTIE, voir MESSE, SAINT SACREMENT.

ÉVANGILE, la doctrine de l'obéissance religieuse y est conforme, 6, § 1; n'autorise pas les complots contre l'autorité, 31, § 3; toutes les règles religieuses sont basées sur lui, 98, § 8; parle peu de Marie, 116, § 8; 141, § 18; les Maristes doivent le prêcher, 92, § 4; 174, § 22. Voir Index *II*, *Matthieu, Marc! Luc, Jean*.

ÉVÊQUES, - *en général*: doivent s'occuper de toute l'Église, 81, § 5; condamner les mauvais livres, 96, § 6; ne peuvent s'opposer aux vocations religieuses, 81, § 6; 130, § 3; n'ont pas pouvoir sur la règle des religieux, 141, §§ 13-14; dans les premiers temps étaient supérieurs des religieux, 150, § 4; c'est à eux de prendre l'initiative dans les questions politiques, 155, § 4.

- *et S.M.*: la S.M. doit faire cause commune avec eux, 11, §§ 1-3; 77, § 1; %, § 9; leur être soumise, 81, § 2; ne pas parler contre eux, 11, §§ 1 et 5; 14, §§ 2 et 17; 21, § 2; faire en sorte qu'ils la regardent comme leur société, 98, § 4; 119, §§ 7 et 10; 144; 150, §§ 1-4; ne pas leur poser de conditions, 11, § 4; 106, § 3; 150, § 2; ne pas insister sur ses droits, 81, § 3; 130, §§) et 6; verser son excédent dans la caisse épiscopale, 150, § 1; leur écrire à l'occasion des missions, 102, § 11; C. sait toutefois être ferme, 81, §§ 1 et 4-7; 129, § 19; 130, §§ 1 et 6; CMJ, 30, §§ 8-12; 3:1, a; veut rester libre et ne pas se lier, 106, §§ 4-6.

- *en Océanie*, voir MISSIONS d'Océanie.

EXAMEN PARTICULIER, - *nature*: continuation de la méditation, un quart d'heure d'oraison au milieu du jour, 39, § 38; 64, §§ 6-9; 182, § 8; ne pas le transformer en lecture, 39, § 38; 64, §§ 6 et 8; y donner plus de temps à la contrition qu'à l'examen, 39, § 38.

- *fidélité*: y être exact, 104, § 2; 1182', § 3; tout quitter pour lui, 182, § 22; est inviolable, [548] 165, § 1; 182; § 25; seuls les devoirs de la charge peuvent en excuser, 39, § 38; le supérieur doit le contrôler, 182, § 5.

EXERCICES SPIRITUELS, y être fidèles pour entretenir en nous la piété, 44, § 3; 142, § 22; 182, § 24, surtout si on est peu porté à la prière, 132, § 10; liste de ceux que prescrit la règle, 142, § 22; examiner durant la retraite les causes d'infidélité, 182, § 2; voir EXAMEN PARTICULIER, LECTURE SPIRITUELLE, MÉDITATION, SUPPLÉANCES, SAINT SACREMENT, (visite au ~).

EXTRAORDINAIRES (grâces, voies), 27, § 1; 87, § 17.

FAMILLE, - *mariste*, voir BRANCHES.

- *naturelle*, amour des parents à surnaturaliser, 113; arrangements de ~, 143, §§ 9-10; vacances en ~, 143, § 8; savoir rompre les liens, 160, § 3; OMJ, 28, c; sentiments de C. envers sa ~, RMJ, 126.

- *religieuse* (la S.M.), y être attaché, mais ne pas la faire valoir 60, ~ 1; 174, § 15; esprit de ~ ne veut pas dire manque d'éducation, 136, § 1.

FEMMES, *leur caractère*: plus généreuses que l'homme, 126, § 1; 188, § 10; CMJ, 28, d; destinées à la prière non à l'apostolat, 132, § 13; aiment à donner des avis, RMJ, 136, § 2; ont plus de malice qu'on ne pense, 59, § 17; diatribe sur leurs défauts, CMJ, 28, § 2.

- *attitude envers elles* (en général): ne pas les prendre de front, 14, § 16; ne pas décider de leur vocation, 15, §§ 1-2; 142, § 13; ni approuver ni désapprouver leur désir des missions, 126, §§ 2-5; ne pas leur faire lire les au-

- teurs mystiques, 3~, § 7.
- *attitude envers elles* (chasteté): prudence et réserve, 59, §§ 14-18 et 25-30; au parloir, 59, §§ 26-30; 142, § 14; CMJ, 28, c; en classes de chant, 114, § 3; en voyage, 102, § 12; durant les missions, 102, § 19; au confessionnal, 102, § 27; la vie religieuse nous préserve en ce domaine, 142, §§ 15-16. Voir SŒURS MARISTES.
- FIN DES TEMPS, - *proximité*, la S.M. arrive peu avant, 3, § 2; annoncée par les prodiges de Marie, 4, § 2; par la baisse de la *foi*, 117, § 2; 118, § 1; 160, § 7 (*voir* Le 18, 8); par les progrès de la philosophie, 161, § 5 _
- *rôle de Marie*: soutiendra l'Église 4, § 1; redoublera de soins, 118, § 2; on aura plus besoin d'elle, 142, § 31; la S.M. lui est donnée pour cela *et* envoyée par elle, 142, § 31 et 143, § 2. Pour d'autres références, voir EGLISE NAISSANTE *et fin des temps*.
- FOI, - *définition*, 9, § 2 (*He* 11, 1).
- *disparition* aujourd'hui, voir [549] Lc 18,8; le monde ne la comprend pas, 39, § 3I.
 - *esprit de ~*, s'y attacher, 39, §§ 18, 44; 87, § 14; entretenu par pratiques humbles, 69, § § 1 et 3; renouvelé par le second noviciat, 140, § 9; la S.M. ne peut jeter des racines sans lui, 161, § 1; mère Saint-Joseph le possède, RMJ, 141, § 2.
 - *conversion* et ~, elle seule convertit, 92, § 6; 117, § 7; 161, §§, 4-5; il faut donc la prêcher, non la discuter 92 § 14; 171, § 4; 174, § 22; 175, § 2.
 - *pénitent* et ~, exciter sa ~, 14, § 12; attendre que celle des jeunes grandisse, 40, § 4.
 - *prière* et ~, 9, §§ 2-3; 26, § 1.
- *simplicité* et ~, voir SIMPLICITÉ.
- *exhortation à s'en pénétrer*, 9, § 3; 26, § 3; 102, § 3; 161, § 3.
 - *nuit* de la " 26, § 1; cf. RMJ, 127.
- FONDATION, Marie fondatrice 143, § 10; nous sommes tous fondateurs 175, § 4; C. cherche des têtes pour les nouvelles fondations 82, § 3; ne pas y attendre la perfection, 164.
- FONDEMENTS DE LA S.M., ne pas les remettre en question, 129, §§ 5-27; trois points essentiels, 119, § § 6.8; 144; 146, § 1; le refus des paroisses en est un, 129, §§, 5-27; il faut en poser de solides, 178.
- FONDS de l'âme, 63, § 2; 64, § 13.
- FRÈRES - *en général*, 8.
- *coadjuteurs*, membres d'un même corps, pas des domestiques, pas de différences avec les pères, 8, § 2; 69, § 3; 101, § 3; en missions, 141, § 10; 154, § 1; noviciat, 101 § 22; retraite, 122, § 1; C. est soucieux de ne pas les scandaliser 97, § 1.
 - *maristes*, branche collatérale 83, § 1; mode d'union au~ pères, 60, §§ 4, 6 et 10; ne pas s'ingérer dans leurs affaires, III, §§ 7-8; ont parfois difficulté à trouver des confesseurs, 182, § 32.
- CALLICANISME, 96, § 8; 147, § 9; 150, § 7.
- GLOIRE DE DIEU, la procurer est un des buts de la S.M., 44, §§ 6 et 10; 49, § 2; 74, § 3; 79, § 5; 109, § 1. 1842, 59, § 34.
- GOUTER DIEU, 63, §§ 2-3; 64, § 1; 65, § 3; 121, §§ 1-2; les vérités de Dieu, 26, § 1.
- GOUVERNEMENT - *civil* en général, ne pas chercher à le changer, 31, § 7; sont tous schismatiques aujourd'hui, 147, § 5; imiter l'Église qui traite avec eux, 31, § 3; 155, § 4.
- *français*, bien disposé envers la S.M., 77, § 1; on hésite à lui demander secours (*Id.*) et approbation, 155.
 - *religieux*, doit être paternel, [550] mais montrer l'autorité, 182, § 30; force et fermeté nécessaires, 68; 94; RMJ, 143, § 2; voir PROVINCIAL, SUPÉRIEUR, SUPÉRIEUR GÉNÉRAL.
- GRACE (de Dieu), abus des ~, 176, § 3; RMJ, 148; attendre dans la formation le moment de la ~, 141, § 20; ~ et pécheur, 14, § 7; 116, § 11; 163, § 1; ~ et salut, 161, § 2; ~ et vie religieuse, 74, § 2; travail de la ~ dans une âme, 26, § 1; RMJ 128; ~ spéciales pour l'éducation, 44, § 7; pour la conversion, 44, § 8; pour les missions étrangères, 56, § 5.
- GRANDES CHOSES, demander à Dieu d'en faire par nous, 132, § 28; 140, § 12; 188, § 18; y sommes appelés, 143, § 3; en ferons si possédons l'espérance, 52; pureté d'intention et humilité, 74, § 3; les délicats n'y sont pas aptes, 172, § 17; on les fait entre quarante et soixante ans, 173, § 2; on en a fait à Rome en 1842, 59, § 34.
- GRANDS DU MONDE, ne pas chercher leur faveur, voir Index III, n. 141 (a, 127); tenir ferme avec eux au confessionnal, 26, § 2; ne pas les indisposer inutilement, 102, § 35.
- GRANDS SÉMINAIRES, 141, § 20; 175, §§ 6 et 11; 182, § 57.

HABITUDES MAUVAISES, 52; 116, § 10.

HORAIRE, fidélité à l'~, de l'examen particulier, 165, § 1; du coucher, 182, §§ 4, 6, 19; liberté de C. vis à vis de celui du repas, 60, §§ 31-44; il change pour motifs apostoliques celui de la fermeture des portes, 40, § 4; celui du dîner, 99, §§ 14 et 16; 185, §§ 2-3.

HUMILIATIONS, tout se fait par elles, 39, § 5; s'y attacher, 39, § 14; en être heureux, 44, § 4; 62; 63, § 2; 182, § 61; les désirer, 110, § 3; 117, § 4; s'y habituer, 182, § 41; sont la voie vers l'humilité, 108, § 1; 122, § 23; voir MÉPRIS.

HUMILITÉ, fondement de la vie spirituelle, 74, § 2; 79, § 1; 146, § 3; favorisée par les humiliations (voir HUMILIATIONS); par les changements de postes, 142, § 23; ne consiste pas en attitudes extérieures ni en sentiments, 44, § 4; 108, § 1; se reconnaît à l'œuvre, 69, § 1; 108, § 1; fait désirer les grandes choses, 132, § 2S (voir GRANDES CHOSES); est source de force, 56, § 2; de conversion, 92, § 14; 99, § 1; ~ et prière, 9, § 4; 67, § 4; ~ et missions étrangères, 44, §§ 8 et 10; ~ et missions intérieures, 102, § 40; ~ et prédication 92, § 16; 102, § 36; 142, § 12 (voir INDIGNITÉ); ~ de corps, 211, § 5; 146, § 3; comment C. y forme, 108.

« INCONNUS ET CACHÉS », *article favori de c.*, 57, § 1; 119, § 7; 146, § 1; [551]

- *liste des passages* où apparaît la formule, 24, §§ 1-2; 57, § 1; 85, § 1; 89, §§ 10 et 13; 97, § 5; 115, § 7; 116, § 8; 119, §§ 7 et 9; 120, §§ 1 et 2; 146, § 1; 147, § 13; 152, § 1; 154, § 4; 155, § 5; 157; 158, § 1; 167; 168, § 1; 174, §§ 3' et 5.

- *termes* avec lesquels la formule est mise en relation: bien à faire, 85, § 1; 115, § 7; 116, § 8; 119, §§ 7 et 9; 120, § 2; 154, § 4; 155, § 5; 157; 158, § 1; 167; confiance en Dieu, 174, § 3; Église primitive, 119, § 9; 120, § 1; époque, 158, § 1; esprit mariste, 152, § 1; Jésuites, 147, § 13; Lazaristes, 155, § 5; Marie, 115, § 7; 116, § 8; 120, § 2; 157; méchants, 154, § 4; modestie 24, § 2; piété, 24, § 1; prédication, 120, § 1; prière, 115, § 7; sacre des évêques, 89, §§ 10 et 13; universalité des ministères, 119, § 7; 146, § 1; 147, § 13; 152, § 1; 154, § 4; 155, § 5; 167.

INCRÉDULITÉ 78, § 2; 87, §§ 9 et 17; 102, §§ 4 et 33; 117, § 2.

INDEX LIBRORUM, 48, §§ 1 et 3.

INDIFFÉRENCE, en matière religieuse, 78, § 2; 117, § 2; 118, § 1; sainte oc 66, § 1.

INDIGNITÉ, sens de son ~, en prière 67, § 4; chez le candidat à l'Océanie, 44, § 8; chez le prédicateur, 56, § 4; 99, § 6; 102, §§ 3 et 36.

INFINI, de Dieu, 79, § 2; 116, § 11; de l'homme, 39, § 14; 79, § 2; 116, § 11.

INSTRUCTION, sa nécessité pour les Maristes, 99, § 4; 109; 110, § 4; 160, § 5; 178: voir aussi SCIENCE.

INSTRUMENTS de Dieu, 140, § 11; 175, § 28; 182, § 38.

JÉSUS-CHRIST, - *laits de sa vie*, vient sur terre pour sauver les hommes, 141, § 17; vit trente ans à Nazareth, 8 § 1; 44, § 3; 49, § 1; 74, §§ 2-3; 79, § 1; 140, § 4; >154, § 4; 167; 188, § 12; appelle ses apôtres, 56, § 3; 107, § 2; est entouré de pauvres, 148, § 1; 157: accueille les pécheurs, 102, § 27; 116, § 1; se retire pour prier, 154, § 4; se cache quand on veut le faire roi, 154, § 4; fuit quand on veut le lapider, 154, § 4; pleure devant le tombeau de Lazare, 102, § 5; est calomnié, 42, § 1; choisit saint Pierre comme chef de l'Église, 42, § 4; 147, § 5; lave les pieds de ses disciples, 39, § 31; prie au jardin des oliviers 56, § 5; 182, § 59; est entraîné dans les rues de Jérusalem, 61, § 5; sur la croix confie l'un à l'autre Jean et Marie, 84, § 1; 131, § 3; envoie Ses disciples convertir le monde, 143, § 2; 176, § 2; 188, § 7.

- *paroles*, voir Index II à *Matthieu, Marc, Luc, Jean*.

- *s'en revêtir*, en toutes choses 45, §§ 1-2; en chaire, 56, § 4; au confessionnal, 102, § 27; 142, §§ 7-8; se revêtir de ses mérites, 39, § 46; 74, § 3_

- *union* à ~, le suivre 55; être entés en lui, 134, § 1; vivre de sa vie, 160, § 6; s'unir à lui dans le ministère, 170; le laisser prier, 65, § 6; le laisser bénir, 74, § 3; le consulter, 102, § 3; 161, § 9; travailler à sa lueur, 102, § 6; recourir à lui, 182, § 41.

- *annoncer* ~ crucifié, 184, § 1.

JÉSUS ET MARIE, 39, § 21; 56, § 5; 60, § 42; 116, §§ 3 et 5; 167.

JEUNES GENS, grand bien à faire avec eux, 39, § 26; 40, §§ 2 et 4; les Maristes ont mission pour cela, 44, § 7; attitude de C. envers eux, 39, § 26; 40; leur cœur n'est point flétri 39, § 26; ne leur demander que d'éviter le péché mortel 7, § 6; 137, § 2; ce qui est péché mortel pour d'autres ne l'est pas pour eux, 137, § 2; 40, § 2; 44, § 7; point de mysticité avec eux, 137, § 2; sont trop téméraires, doivent se défier de leur jeunesse, 175, § 10.

JOIE, s'y livrer, 45, § 3; 50; 54, § 3; 64, § 10; ses avantages, 39, § 45; 43; 50; la répandre dans le cœur des autres 45, § 3; y conserver toutefois noblesse et gravité, 60, § 21; 114, § 2; 142, § 7.

- JOSEPH (s.) dévotion à ~, 116, §§ 2-5; gardien de la maison, 123; 156, § 7; 166, § 7; recours à lui pour le temporel, 166, §§ 1-4; RMJ, 146.
- JOURNAUX, C. a écrit un article, 71; apprécie ce moyen de lutte, 71; il est nécessaire que les Maristes les lisent pour connaître leur temps, 92, § 1; 153; mais ne pas les recevoir tous les jours, 92, § 12; se défendre contre l'esprit de journalisme 92, § 9; 153; 182, 46; ne doivent pas influencer sur la prédication, 92, §§ 3-6; 167; 174, §§ 21-22; éviter qu'ils ne parlent de nous, 13, § 1; 57, § 2; 90, § 3; 149, §§ 3-4; jugements sur *l'Univers* 92, §§ 1 et 11; 174, § 21; 182, § 46; sur *l'Ami de la religion* 92, § 12; 174, § 21; 182, § 46; sur *la Voix de la Vérité*, 174, § 21; sur *le Siècle et le Constitutionnel*, 92, § 9.
- JUGEMENT éviter les ~ sur les autres, 59, § 5; 132, § 34; ils sont signe de peu de vertu, 60, § 20; obéissance de N, 175, §§ 19-20.
- LECTURE SPIRITUELLE, 64, § 13; 142, § 22; 182, §§ 3, 5, 25.
- LIBERTÉ, l'homme en est jaloux aujourd'hui, 99, § 1; ~ spirituelle, 43; 64, § 10; 142, § 29; s'obtient par l'amour du mépris, 117, § 1; 122, § 3; ~ des conseillers, 39, § 29; 175, § 23; du supérieur après le conseil, 133, § 5; 174, § 26; de chacun en ses attributions, 39, § 29; du [553] supérieur vis à vis de l'évêque, 106, § 4.
- LITURGIE ROMAINE, son adoption par les Maristes 58; luttes de dom Guéranger pour son introduction en France, 70.
- LOI, est faite pour l'homme, le sauver avec ou sans elle, 163, § 2; le salut passe avant elle, 95, § 3.
- MAINS JOINTES, pas toujours les ~, 43; 88, § 5; 131, § 12; 137, § 2; 141, § 5.
- MALADES, il faudrait une maison pour eux, -188, § 19.
- MARIE, - *apôtres* et ~, était leur reine, mais plus cachée qu'eux, 85, § 2; 140, § 4; 161, § 5; 190, § 2; était avec eux au cénacle, 140, § 13; parlait après eux au conseil, 133, § 2; les dirigeait, 116, § 7; a fait plus qu'eux, 190, §§ 2-3.
- *appartenance* des Maristes à ~, 74, § 3; 143, § 3; 156, § 7; 176, §§ 1 et 4; 188, §§ 13 et 18.
 - *appel et choix* de ~, 78, § 2; 107; 172, § 26; 176, § 3.
 - *confiance* en "", voir CONFIANCE.
 - *consécration* à ~voir CONSÉCRATION.
 - *dévotion* à ~ doit caractériser les Maristes, 12, § 2; C. la recommande, 39, § 46; y éviter l'affectation, 22, § 3; ne pas parler que de cela aux enfants, *id.*; touche le cœur des pécheurs, 4, § 2; 60, § 15; bouclier contre le désordre des mœurs, 60, §§ 27- 28.
 - *dévotions* à ~, *Ave Maria*, 32, § 1; 102, § 37; honorer ses actions, 33; 39, §§ 21 et 46; litanies, 12, § 3; 13, § 6; médailles, 78, § 2; 102, § 47; 116, § 10; neuvaines, 102, § 10; rosaire, voir ROSAIRE; tableaux, 32, § 3.
 - *Église naissante* et ~, voir EGLISE NAISSANTE.
 - *esprit* de ~, en général, 112, § 6; 115, § 3; 182, § 60; en publications, 146, § 4; en prédication, 171, § 3; est celui de Jésus, le lui demander, 176, § 3; 188, § 17.
 - *faire connaître* et aimer ~ 49, § 2; 78, § 2.
 - *fin des temps* et '~ , voir FIN DES TEMPS_
 - *imitation* de ~, en général, 79, § 7; en sa petitesse et vie cachée, 116, § 8; 119, § 8; 120, § 2; 141, § 18; 154, § 4; 157; 161, § 5; 182, § 60; GMJ, 24, § 8. Voir - *ne rien faire*, - *vertus*.
 - *maternité* de ~ sur les Maristes. Est notre mère, nous sommes ses enfants, 78, § 2; 115, § 2; 141, § 2; 160, § 3; enfants privilégiés et chéris, 74, §§ 2-3 (mais voir 24, § 1); on peut être Mariste et non fils de Marie, 84; bonheur d'être enfants de Marie, 143, §§ 3-4; implique que nous ayons son esprit, ses sentiments, 112, § 6; 188, § 13; [554] que nous nous consacrons à elle, 114, §§ 16-17.
 - *ne rien faire*, ne rien dire sans regarder ~, 39, § 20; 78, § 2; 141, § 2; 143, § 3; 174, § 18; 176, § 4.
 - *nom* de ~, voir NOM.
 - *prêcher* ~, 60, §§ 14-15.

- *prier* ~, 47, § 2; 56, § 4; 142, § J2; 156, § 7; durant les missions, 102, §§ 10, 12, 15, 37.
- *siècle de* ~, 78.
- *supérieure*: proclamée telle au collège de Belley en 1838, 12, § 1; 13, §§ 4-5; est reine de la maison, 46; 123; 156, § 7; 166, § 7; le supérieur est son représentant, 143, § 7; 174, §§ 16-18; 176, § 1.
- *titres*: canal des grâces, 85, § 2; mère de miséricorde, 2, § 2; Notre-Dame des sept douleurs, 32', §§ 1 et 3; 39, § 21; reine des apôtres, voir *apôtres* et *Marie*; reine du ciel, 120, § 2.
- *vertus*: modestie, 1, § 2; 146, § 4; pauvreté, 119, § 8; petitesse, 120, § 2; prière, 115, § 7; 140, § 4; 190, § 2; vie cachée, 18, § 1; 85, § 2; 116, § 8; 119, § 8; 141, § 18; 154, § 4; 157; 167; 190, § 2; zèle, 1, § 2; 33; 60, § 1; 141, § 18; 167.

MARTYRES, diverses espèces de ~, 110, § 5; 124, § 4; 143 § 4; 156, § 5.

MARTYRS dans la S.M., il y a en aura beaucoup, 3, §§ 1 et 3; 96, § 12; 149, § 2; 154, § 3; 168, § 3; C. serait heureux d'en vénérer un, 49, § 5; être prêts à l'être, 56, § 4; S.P. Chanel, 56, §§ 2 et 5; 1,16, § 6; 149, § 2; 154, § 1; Mgr Epalle, 116, § 6; 149, § 2; 154, § 1; Blaise Marmouillon, 154, § 1.

MÉDITATION, avis généraux sur la " 9; 182, §§ 9-15 et 19-21; y consacrer une heure ou suppléer, 104, §§ 2-3; 132, § 10; 141, § 15; 142, § 22; préparation, 9, §§ 3, 6, 12; méthode et sujets, 9, §§ 3-4, 7, 12, 15; 59, § 38; 182, §§ 9-13; préférer la méthode ignatienne, 165, §§ 2-3; ~ des novices, M, §§ 1-2; laisser plutôt la messe que la ~, 182, § 20; refuser l'absolution à qui la néglige, 182, § 15; sécheresses en ~, 28; 117, § 5.

MÉPRIS, amour du, pierre philosophale de la liberté, 45, § 3; 117, § 1; 122, § 3; 140, § 10; lire Franchi, 45, § 3; 62; prier pour l'obtenir, 105, § 2. Voir aussi HUMILIA· TIONS.

MESSE, célébration digne après préparation, 9, §§ 4 et 15; 182, § 21; pas trop longue, 137, § 2; intentions, 39, § 21; 79, § 8; 115, § 7; laisser plutôt la ~ que la méditation, 182, § 20; pour les élèves, 7, § 5.

MINISTÈRES, la S.M. est appelée à tout faire, 141, § 19; doit s'adonner à toutes sortes de ~ mais toujours inconnue et cachée, 119, § 7; 146, § 1; 147, § 13; 152, § 1; 154, § [555] 4; 1.55, § 5; 167; doit faire ce que les autres ne peuvent ou ne veulent pas faire, 1, § 2; 19, § 1; doit faire ce que les Jésuites ont fait, B0, § 1; 98, § 2; 146, § 4; 147, § 13; 172, § 23; doit préférer œuvres pauvres, cachées inconnues, 18, § 3'; 23; 92, § 8; 141, § 19; 188, 14; voir COLLÈGES, DÉPOTS DE MENDICITÉ, EDUCATION, ENSEIGNEMENT, MISSIONS INTÉRIEURES, MISSIONS D'OCÉANIE, PRÉDICATION.

MIRACLES, inutiles aujourd'hui, 117, § 2; 161, § 5; il faut des thaumaturges qui ne fassent pas de bruit, 87, § 11; la simplicité de la foi en obtient, RMJ, 139, § 1.

MISSIONS d'Afrique, 49, §§ 2-4.

MISSIONS d'Océanie, - *choix des candidats*, 32, §§ 1-2; 44, § 8.

- *contrat avec Dieu* «si vous m'y appelez, vous êtes responsable de mon salut», 44, § 10; 117, §§ 7-8; 172, § 34.
- *délicatesse* envers les missionnaires, 93, § 1; 124, § 4.
- *désir des* ~, est un don de Dieu, ne pas l'étouffer, 110, § 5; 117, § 8; l'éprouver, le dominer, 44, § 8; 56, § 5; 66, § 1; l'exposer au supérieur et attendre, 110, § 5; 117, § 8.
- *devoirs* des missionnaires, règle large, 141, § 15; prière, 132, § 5; 1411, § 15; 187; toujours deux ensemble, 66, § 2.
- *difficulté des* ~ 26, § 2; 66, §§ 1-2; 110, § 5; 115, §§ 3 et 7; 117, § 4; 143, § 4; 160, § 6.
- *évêques*, la S.M. est heureuse d'en donner à l'Église, 90, § 2; redoute que leur sacre fasse du bruit, 57, § 2; C. veut les faire sacrer à Sydney, 89, § 10; 90, § 3; ne pas en avoir trop, 141, §§ 7-8; principes pour l'acceptation de l'épiscopat, 141, §§ 9-12; l'~, est normalement provincial, 119, § 10; 150, § 5; peut pourvoir comme il l'entend aux besoins de son troupeau, 126, § 4; 141, § 16; n'a pas pouvoir sur la règle des religieux, 141, §§ 13-14; devrait consulter les missionnaires, 133, § 3.
- *gouvernement* français et ~, 77.
- *préparation spirituelle* des missionnaires, 74, § 3; 117, § 8; 172, § 14.
- *prière* pour les missionnaires, 74, § 3; 78, § 2; 79, § 8; 142, § 17.
- *sollicitude* de C. pour les missionnaires, 39, § 22; 134, § 4; 160, § 2 et 4; 161, § 2.
- *vertus*, du missionnaires: doivent être solides, 66, § 2; douceur, patience, 66, § 1; mort à soi-même, 26, § 2; 66, § 1; 142, § 19; résistance aux privations et à la souffrance, 117, § 4; 160, § 6.
- *voyage* vers les ~, 56, § 5; 142, § 18.

[556]

MISSIONS INTÉRIEURES, - *attitude générale*: s'y considérer comme envoyé de Jésus-Christ, 102, § 13; convaincu de sa faiblesse et de son indignité, 102, § 3; être petit, 11, § 8; grave et digne, 142, §§ 9, 10, 12.

- *coût*, 102, §§ 17 et 32.

- *déroulement*: préparation éloignée et prochaine, 102, §§ 7-9; départ, *id.*, § 11; voyage, *id.*, §§ 12-14; arrivée, *id.*, §15; exorde, *id.*, § 22; commencer par les enfants, *id.*, § 23¹; M6, § 10; sermons, 60, § 15; 102, §§ 24, 28, 34-35; 116, §§ 5, 9, n., 1412, §§ 2-6; voir SERMONS; cérémonies, 102, §§ 30-39; plantation de croix, 102, § 46; adieux, *id.* § 41; après, *id.*, §§ 42-45.
- *exemples des premières*: 11, § 7; 39, § 4; 87, § 14; 102, §§ 17, 23, *J'l-}}*.
- *rappports avec le curé*: le laisser présider partout, 102, § 30; ne pas accepter sa chambre, 102, § 15; ne pas prendre sa place à table, 11, § 9; 102, § 29; lui être soumis, 11, § 8; lui laisser le soin de parler contre les abus locaux, 102, § 34; être bon avec lui mais non familier, 142, § 11.
- *rappports avec la gouvernante*, 102, § 19.
- *repas*, à la cure, 11, § 9; 102, §§ 16 et 29; 142, §§ 7-8; ne pas en accepter en dehors, 102, § 20; 14'2, § 10.
- *visites*, 102, § 21; 142, § 9.

MODESTIE, règles extérieures de ~ 24, § 2; 102, §14; éviter en cela l'extraordinaire, 18, § 2; 24, § 2; mais tout faire d'une manière modeste, 1, § 2; 17; 102, § 33; 146, § 4; 157; exemple de Marie, 1, § 2; 146, § 4; recommandée aux jeunes, 182, § 33.

MONDE, - *par opposition à foi*, son incrédulité, 39, § 31; 117, § 2; 160, § 7; est pourri, 172, § 19; s'attendre à son opposition, 42, § 3; 60, § 2; se cacher de lui, 116, § 8; te laisser dire, 188, § 16; Marie par nous lutte contre lui, 160, § 7; se garder de l'esprit du ~ 92, § 4; 112, §§ 1 et 5.
 - *par opposition à état religieux*, apprendre à vivre au milieu de lui, 39, § 24; tiendrions-nous au milieu de ses dangers?, 74, § 2; se garder de l'esprit du ~, 85, § 1; voir VIE RELIGIEUSE.

MONITEURS, 39, § 15; 174, § 26.

MORT, incertitude de la ~ 182, § 2; en parler aux enfants, 36, § 6; sujet de méditation 182, § 9; sermon sur la ~ RMJ, 148; cérémonie des ~ en mission, 116, § 9; ~ à soi-même, 45, § 3; 117, § 1; 132, § 30; 140, § 6; 142, § 19; 160, § 4.

MORTIFICATION, recommandée, 9, § 4; 44, § 5; 102, § 9; 140, § 7; pas d'austérités contre la santé, ni excessives, 20, § 3; 44, § 5; 64, § 12; 140, § 7; voir PÉNITENCE, SACRIFICE, SANTÉ.

[557]

NATIONALISME, l'éviter en Océanie, 124; ne pas parler contre les autres nations, 182, § 51; 183, § 1.

NATURE, tend à déchoir, 87, §§ 3 et 6; pousse à la cupidité 98, § 6; mourir à la ~, 26, § 1; RMJ, 127; ne pas lui laisser prendre un pli trop fort, 39, § 13; en modérer les mouvements, 39, § 44; 65, § 4; notre ministère ne doit pas y prendre sa source, 102, §§ 5 et 27; 129, § 22; 142, § 4.

NAZARETH, berceau de l'Église, 10; Jésus à ~, 8, § 1; 44, § 3; 49, §1; 74; §§ 2-3; 79, § 1; 140, § 4; 154, § 4; 167; 188, § 12; Marie à ~, 8, § 1; 190, § 2; Joseph à ~, 166, § 4; modèle pour les frères, 8, § 1; pour religieux en formation: mêmes références que pour Jésus; modèle de pauvreté, 74, § 2; 166, § 4; l'esprit de la Société s'y trouve, 188, § 12.

NÉANT de l'homme, 9, § 10; 65, § 2; 143, § 3.

NOM de Marie, *réserve pour la S.M.*, 118, § 2; 161, § 6; 172, § 23; source de fierté et d'assurance, 152, § 1; 176, § 4; nous oblige à avoir l'esprit de Marie et à l'imiter; 146, § 4; 182, §§ 12 et 60; ne pas être Mariste que de nom, 60, § 1; 84; la branche féminine de la S.M. doit porter ce nom, CMJ, 24, § 7, mais non celui de Maristes, *id.* et CMJ, 28, § 1; 30, § 23.

NOVICIAT, - *en général*, temps d'épreuve mais précieux, 121, §§ 3-4; 140, §§ .2-4; on sera plus tard ce qu'on y devient, 79, § 1; ceux qui l'ont bien fait se reconnaissent, 142, §§ 18-19; ne pas en garder plus tard les exercices mais l'esprit, 138, § 1; forme dans l'âme un trésor, 63, § 3.

- *but*, faire des hommes, 105, § 1; se connaître soi-même, s'unir à Dieu, devenir homme d'oraison, 140, § 5; s'y former à prière et action, 16, §§ 1-2; goûter Dieu, voir GOUTER DIEU.

- *conduite*, pensées C. à ce sujet, 63; 64; aller au fond, tailler en grand, 105, §§ 1-2; amener les novices à reconnaître eux-mêmes leurs défauts, 39, § 15; 63, § 2; formation à la méditation, 64, §§ 1-2; 165, § 2.

- *second noviciat*, 121, §§ 6-8; 140, § 9; 171, § 4; 177, § 2.

OBÉISSANCE, - *religieuse* en général, voie droite et sûre vers le ciel, 6, § 1; 79, § 3; 87, § 7; 147, § 5; ses mérites, 172, §§ 6, 32-33; fixe l'emploi et laisse liberté en attributions, 30, § 2; 39, § 29; admet les observations au supérieur mais laisse à ce dernier le dernier mot, 30, § 3; 102, § 3; 109, § 17; ne porte pas sur ce qui serait péché 79, § 3; ~ de jugement, sa vraie nature, 175, § 20.

- *chez les Jésuites*, 68, § 5; 172, § 29; 174, § 27.

[558]

- *dans la S.M.*, sa nature, 68, §§ 4-12; le bien de la S.M. en dépend, 175, § 21; RMJ, 158, § 1; la S.M. ne sera pas une république, voir RÉPUBLIQUE.

- *vœu d'~*: voir VŒU.

OBSTACLES à écarter par l'esprit mariste, - *en chaire*, aigreur, applications blessantes, brusqueries, invectives, 18, § 2; 92, § 6; 102, §§ 33-35; 142, §§ 2-3, 6; 148, §§ 2 et 4; 157; 169; esprit de journalisme, voir JOURNAUX; vouloir dominer, emporter d'assaut, 92, § 16; 99, § 1.

- *en confession*, exiger trop ou trop vite, 14, §§ 4 et 7; 40, § 4; 148, § 1; 163, § 1.

- *en éducation*, reproches non compris, 39, § 15; insistance sur les défauts des enfants, 39, § 25; défiance, 151, § 6.

- *piété et vertus excessives*, 22, § 1; dévotion indiscreète à Marie, 22, § 3; tendance à trop parler de piété, *id.* et 24, § 3; modestie exagérée, 24, § 2.

- *présomption, prétention humaine*, 115, § 4; 161, §§ 1-2.

- *prises de position politiques*, 31, § 7; 162, § 2; 174, § 22; 175, § 2.

- *richesse des bâtiments*, 157; 158, § 1.

OFFICE, voir BRÉVIAIRE; petit ~ pour les sœurs, le réciter hors du travail, CMJ, 24, § 2; 30, § 5.

ONANISME CONJUGAL, 60, § 28; 103, § 50.

ORAISON, homme d'~, 9, § 9; 142, § 19; 161, § 3; voir MÉDITATION, PRIÈRE.

ORDRE, C. y tient, 111, §§ 1-4; Dieu est un Dieu d'~, 102, § 3; la S.M. doit faire le bien dans l'~ 102, § 30; 130, § 3; le supérieur n'est pas chargé seulement de tenir l'~, 142, § 21; ordres religieux anciens et nouveaux, 5; voir: CONGRÉGATIONS RELIGIEUSES.

ORGUEIL, siècle d'~ 87, § 9; 99, § 1; 102, § 33; 142, § 2; 147, § 5; 160, § 5; éviter l'~, de corps, 146, § 3.

OUVERTURE de cœur, nature et importance, 44, § 1; 82, § 2; 182, §§ 19 et 29; C. répond du salut de qui la pratique, 142, § 29; 182, § 29.

PAIX de l'âme, la chercher, la conserver, 39, § 10; 140, § 8; est procurée par l'abandon à Dieu, 29; 56, § 5; par l'amour du mépris, 45, § 3; 62; par la culpabilité, 39, § 30; par l'esprit d'enfance, 28; par la parole de Dieu, 48, § 1; par l'union au Christ, 45, § 2; c'est le moyen de bien prier, 65, § 4; recevoir les autres avec "", 45, § 3; C. n'agit pas quand il ne l'a pas, 175, § 23.

PANTHÉISME, 71; 118, § 1.

PARENTS d'élèves, 24, § 3; 179, § 7.

PARLOIRS, les femmes ne devraient pas y venir, 59, §§ 26-30; ne jamais y faire de direction, 142, § 14; malheur [559] à qui cause au ~ avec des religieuses, OMJ, 28, c.

PAROISSES, ne pas en avoir est une des bases de la S.M., 129, §§ 5-27; leurs inconvénients, *id.*, §§ 12 et 21-24; exception pour les quasi-missions, 129, § 11; pour un pèlerinage, 129, § 12; les professeurs n'ont pas à rendre service aux ~, 59, § 21.

PASSION, méditation de la oc 64, § 1; 182, §§ 11, 19, 59.

PAUVRES, notre siècle ne les aime pas, 8, § 1; Jésus-Christ les aimait, 148, § 1; 157; en a choisis pour ses apôtres, 188, § 13; C. se sent poussé vers les ~, 61 §§ 9^d10; les Maristes s'en occupent, 18, § 3; doivent être reconnus au fait que « les ~sont évangélisés », 23; 92, § 8; 157; préférer les établissements ~. 188, § 14; ministère consolant, 148, § 2.

PAUVRETÉ religieuse, 69, § 1; 113, §§ 7-8; DI, §§ 1-3; vœu de ~, voir VŒU.

PÉCHÉ, tout en nous y tend, 39, § 14; en parler aux enfants, 36, § 6; ne pas décider en chaire ce qui est mortel et véniel, 99, § 8; la seule chose que C. exige des jeunes est qu'ils fuient le oc mortel 7 § 6; 137, § 2; non gravité des péchés des jeunes, 40, § 2; 44, § 7; 137, § 2; occasion de ~, 40, § 3; progression dans le cc , 163, § 1; voir PÉCHEURS, CONFESSION.

PÉCHEURS, la S.M. ne vient pas pour les justes mais pour les ~, 1}2, § 22; ne pas ménager son temps avec eux, 132, § 21; être patient et miséricordieux envers eux, 26, § 2; 132, § 21; 163, § 1; en mission faire des prières pour leur conversion, 102, § 38; mais ne pas aller les tourmenter chez eux, 102, § 2,1; voir CONFESSION, THÉOLOGIE MORALE

PÉNITENCE, sentiments de ~ 168, § 2; pénitences individuelles, 26, § 1; voir MORTIFICATION; pénitences publiques non encore autorisées, 122, § 2; sacrement de ~. 7, § 3; voir CONFESSION; ~ sacramentelle, 130, §

5; 24, § 10.

PÉNITENCIER, code S.M., 87, §§ 5 et § 31.

PÈRES de l'Église, Lacordaire ne les cite jamais, 97, § 2; revenir à leur lecture, 141, § 22; ~ du désert, 149, § 2.

PERFECTION, la volonté joue un grand rôle dans la nôtre, 27, § 1; être jaloux de celle de nos frères, 39, § 15; 104, § 4; le supérieur doit aider ses confrères à l'atteindre, 142, § 21; C. redoute idées de trop grande ~, 88, § 8.

PETITESSE, invitation à la ~, moyen de faire du bien aujourd'hui, 57, § 1; 90, § 1; 102, § 40; 120, § 2; 158, § 1; 188, § 17.

PHILOSOPHIE (opposée à foi), ses dangers, &7, § 17; 99, § 10; 161, §§ 2 et 5.

PIÉTÉ des Maristes, a pour modèle saint François de Sa- [560] -les, 135, §§ 2-4; doit être simple, ordinaire, 1&, § 2; 24, §§ 1 et 3; y éviter l'excès, 22, § 3; 24, § 3; y pratiquer la vie cachée, RMJ, 128; doit être ronde, généreuse, 105, § 5; solide, ferme, 141, § 17; se nourrit par exercices, 44, § 3; voir EXERCICES; son importance, 141, §§ 4 et 17; 182, § 35.

POLITIQUE, l'initiative y revient aux laïcs, 31, § 6; et aux évêques, 155, § 4; les Maristes doivent s'en tenir en dehors, 31, §§ 6-8; 124, §§ 11-12; 155, § 4; 167; 168, § 1; 174, § 22; 175, § 2; notamment en prédication, 162, § 1; 174, § 22; 175, § 2, en éducation, 174, § 22; dans les missions- étrangères, 124, § 9; ne pas en parler à table, 174, § 22; ne pas changer le gouvernement mais les âmes, 31, § 7; un seul drapeau: la religion, 124, § 5; une seule patrie: les âmes, 124, § 12; tous les partis au ciel, 168, § 1; voir COMMUNISME, ÉLECTION, GOUVERNEMENT, RÉPUBLIQUE, RÉVOLUTION.

PRÉDICATION - *but*, annoncer la foi, l'Évangile, 17.1, § 4; 174, § 22; 175, § 2; exposer la foi, non la discuter, 92, § 14; convertir, faire confesser, 42, § 2.

- *éléments* d'une bonne ~, 127;

- *importance*, 109, § 8;

- *obstacles* à éviter en ~, voir OBSTACLES;

- *qualités du* prédicateur: esprit de prière, 9, § 9; 92, § 3; 102, § 39; 142, § 12; dignité, 142, § 12; humilité, petitesse, 92, § 16; 99, § 1; 142, § 12; sens de son indignité, voir INDIGNITÉ;

- *jugements* de C. sur divers prédicateurs, 92, § 7; 97; 99, §§ 10-14; ne serait pas fâché d'avoir un de Ravignan dans la S.M., 51; ne désire pas de prédicateurs éclatants, 157;

- *sermons*, voir SERMONS.

PRIÈRE - *entretiens principaux* sur la ~, 9; 65; 75; 104; 132;

- *agir*, c'est prier si on le fait en union à Dieu, 132, §§ 11- 12;

- *besoin* de la ~, 132, § 6-7; 141, § 5; 187;

- *conditions* d'une vraie ~: être tout à Dieu, 39, § 44; 65, § 1; dépendre de sa volonté, 44, § 3; sentir le besoin de la ~, voir *besoin*;

- *efficacité*, moyen de faire le bien, 115, § 7; 132, § 2; 141, §§ 4-5; centre du zèle, 187; sainte Thérèse a plus fait par ses ~ que saint François Xavier par ses prédications, 115, § 7; 132, § 13; 188, § 7;

- *esprit de prière*, 39, §§ 21 et 44; 44, § 2; signification de l'expression, 44, § 3; 132, § 11; les Sœurs maristes l'ont, 57, § 1;

- *formation* à la ~ au noviciat, 63, § 2; 64, §§ 1-3; 105, § 2; 140, § 5;

- *hommes* de ~, 132, § 5; 140, § 5; 161, § 10; 187;

- *nécessité*, sans elle on ne fait [561] rien, *ill*; 105, § 2; 132, §§ 2 et 5; 141, § 5; sève de l'arbre, huile de la lampe, 132, § 8;

- *prier pour tout*, 75;

- *prier sans cesse*, sens de l'expression, 44, §§ 2-3; 115, § 7; 132, § 11; 137, § 2;

- *prière de demande*, 44, § 2; 47, (procession dans le ciel); RMJ, 135, § 4;

- *prière du soir*, avant le repas, 142, § 22; temps de recueillement après la ~, 182, §§ 4-5;

- *recommandée* au prédicateurs, 9, § 9; 92, §§ 3-4; 102, § 39; 13;2, § 5; 142, § 12; aux missionnaires en Océanie, 132, § 5; 141, § 15; 187; aux professeurs, 132, § 5; 182, § 23 et 40; aux supérieurs, 39, § 19; voir ACTION, CONTEMPLATION, EXERCICES, GOUTER DIEU, MÉDITATION, ORAISON.

PROCLAMATION, usage monastique, 3-9, § 30; 87, § 14.

PROFESSEURS, devoir professionnel, 142, §§ 27-28; ·151, § 4; vie religieuse, 132, § 5; 142, § 29; 182, §§ 5, 23, 40; études théologiques, 182, § 49.

PROPRETÉ, 1311, § 2; 181, § 4.

PROVIDENCE, ne pas la précéder, 175, § 27; 188, § 19; la reconnaître dans les événements, 14, § 18; 31, § 5; 156, § 1; 175, § 26; lui laisser large part, 42, § 2; s'en remettre à elle, 156, § 4; subvient à nos besoins, 9, § 3; ~ envers les pécheurs, 4, § 2.

PROVINCIAL, le changer tous les trois ans, 142, § 23; le supérieur doit recourir à lui en certains cas, 175, § 17; ses attributions, 188, § 2; en Océanie l'évêque doit être ~, 119, § 10; 150, § 5.

PROVOQUER, ne pas, 89, § 14; 142, § 6.

PRUDENCE, règle les vertus, 149, § 2; caractéristique de l'esprit mariste, 59, § 3; 190, § 1; l'exercer en tout, 59, § 6; en chaire, 142, § 2; en confession, 60, § 28; 87, § 19; dans la correspondance, 5-9, § 7; dans les emplois, 59, § 20; dans les rapports et visites, 59, §§ 14-19; 60, § 40; dans la recherche des vocations, 60, § 1; à table, 142, § 7; la ~ excessive tue le zèle, 61, § 10; ~ de C...: ne se presse pas, 88, § 6; 155, § 9; ~ en adoption de liturgie romaine, 58, § 12; ~ dans le développement de la S.M., voir SOCIÉTÉ DE MARIE, *croissance*.

PUBLICATIONS, la S.M. en fera comme les Jésuites, 80, § 1; 146, § 4; cf. 92, § 1; prévues en branche contemporaine, 83, § 4; ne pas s'y mettre en relief, 146, § 4.

PUBLICITÉ, ne pas la rechercher, 18, § 1; 56, § 6; 90, § 5; se faire connaître par modestie, bon esprit, simplicité, 90, § 5.

PURETÉ, voir SEXUALITÉ; d'intention, 74, § 3; 132, § 9; 139, § 3; 175, § 23.

[562]

PURGATOIRE, âmes du ~, 39, § 21; 102, §§ 10-12; 116, § 9; 179, § 6; 182, § 45.

PURIFICATION de l'âme, 26, § 1.

RACINES, la S.M. doit comme l'arbre avoir de profondes ~, 60, § 3; 161, § 1; 174, ~ 20; péchés des jeunes n'ont point de ~, 40, § 2; qui voit l'arbre, voit la ~, 102, § 29; partie animale en nous cherche à pousser ses ~, 132, § 32; pour sauver la plante, cultiver la ~. 172, § 19; votre courage doit avoir ~ en Dieu, 182, § 39.

RECRUTEMENT, la S.M. est ouverte à toutes sortes de personnes, 2, § 2; Dieu saura lui donner les sujets qu'il a choisis, 81, § 2; 90, § 5; 172, § 26; prier pour en obtenir, 32, § 1; 78, § 3; ne pas capter vocations pour la S.M., 60, § 1; ~ des collègues, 174, § 13; 179, §§ 3-6.

RECUEILLEMENT, 9, § 4; 39, § 19; au moment du coucher, 39, § 44; 182, § 6; avant la prédication, 99, § 6; 102, § 36; en retraite, 9, § 1; la lecture des journaux le fait perdre, 92, § 9.

RÈGLE de la S.M., est mûrement pesée, rien n'y est mis au hasard, 6, § 1; 119, § 7; 129, § 17; 132, § 2; il ne faut pas qu'il s'y trouve un seul mot de l'homme, 143, § 5; points fondamentaux, voir FONDEMENTS DE LA S.M.; C. ne veut pas encore la présenter, a besoin d'expérience, 91, § 1; 100, § 3'; 143, § 5; 174, § 20; la ~ est tout, 142, § 25; «que ce que je dis tienne lieu de ~ », 141, §§ 9 et 12; l'évêque mariste est tenu à la ~, 141, § 13; il doit respecter celle des religieux qu'il emploie, 143, §§ 13-14; le supérieur doit veiller à son observation, 182, § 30; ~ des Sœurs maristes, CMJ, 23; 30, §§ 3 et 12; 31, b; pour points particuliers de la ~ cités par C., voir Index III.

RÈGLEMENT, qualités d'un bon ~, 7.

REPAS, attitude durant les ~ pendant les missions, 11, § 9; 102, §§ 16 et 29; 142, §§ 7 -8; C. en retarde l'heure pour finir une conférence, 60, §§ y 1-44; la déplace pour permettre aux jeunes d'assister à des prédications, 99, § 14 et 16; 185, §§ 2-3; la règle y prévoit le silence tout le temps, 174, § 22; 175, § 3; en fait on y donne permission de parler, 27, § 1; 31, § 1; 98; 117, § 1; 119, §§ 1 et 2; 132, § 1; 172, § 6; 174, § 22; 175, § 2; C. fera supprimer cette permission si on y parle de politique, 174, § 22; 175, § 2; liste des entretiens de C. durant ou après le ~, *supra* p. 16, note 7; voir aussi DINER.

RÉPUBLIQUE, C. s'accommoderait d'une ~, 155, § 4; 168, § 1; mais on ne peut dire que soit un bienfait, 174, § 21; a empêché le second noviciat, 177, § 2; président de la ~, [563] voir ÉLECTION; la S.M. ne doit pas être une ~ 174, § 27; 175, § 19.

RÉSOLUTIONS, ne pas en prendre beaucoup, 104, § 1; ~ suggérées: ne rien faire, ne rien dire sans jeter un regard sur Marie, 78, § 2; 141, § 2; fidélité à la méditation, 104, § 2; à la direction, *id.* ne jamais s'occuper des autres, 182, § 47; examiner en retraite la source de l'infidélité à nos ~: 182, § 2; C. n'en prend plus et prie Dieu de lui faire pratiquer celles qu'il prendrait, 34; 67, § 2.

RETRAITE annuelle, nécessité, invitation à bien la faire, 9, § 1; 104, § 1; 141, § 1; 177, § 1; 182, § 2; silence, 9, § 1; prière, 9, § 3; examen de l'année écoulée, 182, § 2; présence de l'Esprit-Saint, 141, § 1; s'y remplir de

- l'esprit de Marie, 1'15, § 30; consécration à Marie à la fin, 143, § 1; 176, § 1; ~ des frères, 122; liste des avis de C. durant les "", *supra*, p. 15, note 6; voir **RÉSOLUTIONS**; maison de ~. 41, § 4; 83; 182, § 52; 188, §§ 5-7.
- RÉVOLUTION**, les ~ sont un fléau de Dieu, 3:1, § 7; 174, § 21; on ne peut les autoriser en conscience, 31, § 3; 92, § 9; méfaits de celle de 1793, 118, § 1; 174, § 21; attitude de C. lors de celle de 1830, 31, § 8; lors de celle de 18148, 156--158; 168, § 5.
- RICHES**, les apôtres ne leur plaisaient pas, 42, § 3; ne pas les aigrir, ni les rebuter, 102, § 35; 148, § § 1-2; C. n'a jamais osé prêcher le « malheur aux riches », *id.*
- RICHESSE**, l'éviter dans la branche contemplative, 41, § 2; C. la redoute pour la S.M., 166, § 6; il n'envie pas celle d'autres religieux, CMJ, 24, § 8.
- ROSAIRE** et chapelet, remarques C. sur le ~, 60, § 16; le dire pour les missionnaires, 79, § 8; 115, § 7; y manquer n'est pas indifférent, 182, § 27; esprit de prière ne signifie pas dire toujours son chapelet, 44, § 3; 132, § 11; comment le présenter aux élèves, 7, § 4; son utilisation durant les missions, 60, § 16.
- SACERDOCE**, on ne l'a pas reçu pour soi, mais pour les autres, 132, § 17; 138, § 3.
- SACRIFICE**, 160, §§ 3-6; 161, §§ 4-7; voir **MORTIFICATION**, **PÉNITENCE**.
- SAINTS**, il y en aura dans la S.M., 3, § 3; nous pouvons et devons le devenir, 27, § 2; 79, §§ 1 et 5; 117, § 8; 176, § 1; exemples des ~. 60, § 17; 104, § 3; 117, § 8; prières aux oc {procession dans le ciel}, 47, § 2; vies des ~ recommandées, 35, § 5; lues au réfectoire, 1.10, § 1; 117, § 1; 160, § 3; 161, § 4; voir **SANCTIFICATION**.
- SAINT SACREMENT**, favoriser la dévotion des novices au ~, **[564]** 64, §§ 1 et H; visite au oc après le repas, 182, § 22; visites individuelles au ~, 39, §§ 20-21; 78, § 3; 1812, §§ 28, 42 et 44; heure d'adoration au ~, 132, §§ 4 et 35; y puiser secours et force, 39, § 20; 102, § 3; c'est la dévotion du jour, 188, §§ 9, 11.
- SAINT-SIÈGE**, la fidélité au ~ est source de salut et sanctification, 147, §§ 7-8; 150, § 8; la gloire des sociétés religieuses, 147, § 5; c'est une des fins de la S.M., 119, § 10; 147, § 3; les Maristes ne doivent penser et juger que comme Rome, 48, § 1; se grouper autour du pape, se cramponner à lui, 96, §§ 9 et 13; se soumettre aux décisions du ~, non les interpréter, 147, § 5; enseigner l'ultramontanisme, 96, § 14; C. pour sa part tient à l'autorité pontificale par les entrailles, 70, § 15; il est « romain », c'est-à-dire suit en morale les principes de Rome concernant le primat du salut sur la loi, 95, § 3; 164, § 2; voir **GALLICANISME**, **INDEX LIBRORUM**, **LITURGIE ROMAINE**.
- SANCTIFICATION**, une des fins de la S.M., 146 § 3; 147, § 3; pour y avancer ne pas se regarder soi-même, 54, § 3; l'attachement au Saint-Siège est source de ~, 147, §§ 7- 8; voir **SAINTS**.
- SANTÉ**, c'est un don de Dieu, il faut en avoir soin, 44, § 5; 64, § 12; 140, § 7; C. se préoccupe de celle des Sœurs maristes, GMJ, 24, § 2; 30, § 10; si on s'écoutait trop on ne ferait rien, RMJ, 137; voir **DÉLICATS**, **MORTIFICATION**.
- SCIENCE**, est nécessaire à la S.M. pour remplir son but apostolique, 141, §§ 18-19; 160, § 5; 171, § 1; doit aller de pair avec la vertu, 74, § 3; 7,9, § 5; avec l'oraison, 109, §§ 2 et 7; avec la piété, 182, § 35; sans elles, elle enfle, 109, § 2; la ~ rend plus large, permet de sauver plus d'âmes, 102, § 6; 163, § 1; 171, § 1; fausse ~, 78, § 2; voir **INSTRUCTION**.
- SÉCHERESSES** en oraison, 9, §§ 1, 3, 10; 28; 117, § 5.
- SECRET**, 59, § 7; 77, § 3; 174, § 26; voir **DISCRÉTION**.
- SENTIMENT**, éviter le en chaire, 9, § 9; 112, § 2; dans les cantiques et les livres de piété, 112, §§ 2-3; ~ sur humilité n'est pas humilité, 108, § 1; pas de ~ humains au confessionnal, 102, § 27; le ~ de la foi, 9, § 3; des ~ font douter C. de la volonté de Dieu, 60, § 10.
- SERMONS**, - *préparation*, suivre et analyser les prédicateurs, 99, §§ 12, 14, 16; 172, § 7; tout écrire, 61, § 7; 99, §§ 4-6; 102, § 8; faire revoir les oc des jeunes par les anciens, 102, § 8; recueillement avant de prêcher, 99, § 6; 102, § Y6; 142, § 12.
- *qualités*, solides, 99, § 11; 142, § 6; 171, § 3; convain- **[565]** -cants, 9, § 9; 99, § 11; pleins de délicatesse, 142, § 2; s'adressant à l'homme tout entier, 127;
- *sujets*, l'Évangile, la foi, 92, § 4; 174, § 22; la doctrine, 92, § 14; le dogme, 102, § 28; 142, § 2; 162, § 2; la morale, 102, § 28; pas le sixième commandement, 60, §§ 22-2Jo; ne pas décider les cas de conscience, 99, § 8; jamais de politique: voir **POLITIQUE**; voir **OBSTACLES**, **PRÉDICATION**.

SEXUALITÉ, éviter sermons sur le sixième commandement, 60, §§ 22-23; frayeur de C. en ce qui la concerne, 54, § 1; 59, § 14; 182, § 44; péché en matière de ~, 39, § 28; 48, § 1; 52; 179, § 7; prudence au confessionnal, 60, § 28; 87, § 19; voir CHASTÉTÉ, FEMMES, HABITUDES MAUVAISES, ONANISME CONJUGAL.

SIÈCLE PRÉSENT, - *jugements négatifs* sur le ~ en général, 99, § 2; 112, § 2; ~ d'orgueil et incrédulité, voir ces mots; ~ d'excès, 42, § 1; de fausse science et ignorance, 142, § 2; abuse des grâces, 176, § 3; juge de manière charnelle, 188, § 9; veut du superficiel, 99, § 2; 112, § 2; ne pas chercher à se mettre à niveau avec lui, OM}, 24, § 8;

ce qu'exige de nous: en comprendre l'esprit, 59, § 10; manière aisée, 18, § 2; «Inconnus et cachés», 89, § 13; style clair et correct, 99, § 4; modestie, 102, § 33; petitesse, 158, § 1; moyens plus forts, 188, § 6; voir TEMPS.

SILENCE, en retraite, 9, § 1; au réfectoire, voir REPAS; en conseil, 174, § 26; la Neylière, maison de ~, 179, § 6; unir ~ et action, 190, § 3.

SIMPLICITÉ, ne signifie pas bêtise, trivialité, manque d'éducation ? grossièreté, 99, § 3; 109, § 6; 136, § 1; CMJ, 30, § 5; consiste à ne voir que Dieu, 59, § 5; est caractéristique de l'esprit mariste, 11, § 7; 59, § 3; convient à la S.M., 17; la fait apprécier, 39, § 23; 87, § 13; est moyen d'apostolat, 92, § 14; 99, § 1; est favorisée par l'humilité, 67, § 4; par la coulpe, 39, § 40; par l'ouverture de cœur, 44, § 1; l'avoir en piété, dévotion, modestie, 18, § 2; en conserver l'esprit 11, § 6; 54, § 6; y porter les âmes pieuses, 28; se simplifier avant la venue du visiteur, 44, § 1; chère à C., 44, § 6; Dieu ne se communique qu'aux âmes simples, 87, § 12; ~ de C. avec ses confrères, 60, §§ 30-31; avec les Sœurs maristes, CMJ, 30, § 6; ~ et foi, 92, § 14; RMJ, 135, § 4; 139, § 1.

SOCIALISME, 174, § 21; 175, § 2; voir COMMUNISME.

SOCIÉTÉ DE JÉSUS et S.M. *principaux parallèles*: 2; 60, §§ 41-42; 80; 98; 172, § 23:

- *analogies*, la S.M. fera tout ce qu'ont fait les Jésuites, 80, § 1; 98, § 2; 146, § 4; 147, § 13; 172, § 23 s'in- [566] -spire d'eux en formation, 80, § 1; en doctrine sur l'obéissance, 68, § 5; 172, § 29; 174, § 27; en attitude envers les frères, 8, § 2; 101, § 3; en importance donnée à l'enseignement, 172, § 23; 175, § 11; en méthode d'oraison, 9, §§ 3, 5, 12; 165, §§ 2-3;

- *bons rapports*, 60, §§ 4.1-42; 76, § 4; 128; 155', § 2;

- *différences*, ne pas trop les étudier, les temps sont différents, 155" § 6; autre attitude vis-à-vis des grands de ce monde, 54, § 2; 77, § 2; 98, § 5; autre attitude envers les évêques, 98, § 4; 119, § 11; autre manière apostolique, 80, § 1; «Inconnus et cachés», 98, § 7.

SOCIÉTÉ DE MARIE - *Buts et fins*, sont surnaturels, 26, § 2; le cid, 156, § 6; sanctification propre, 146, § 3; 147, § 3; gloire de Dieu, 26, § 2; 147, § 3; gloire de Dieu et salut des âmes, 79, § 5; 160, § 5; 161, § 3; salut des âmes, 31, § 7; 57, § 1; fidélité au Saint-Siège, 119, § 10; 147, § 3; imiter Marie, 1, § 2; CMJ, 24, § 8; enseignement, 172, § 19;

- *corps actif*, 109 § 4; 135, § 1; H2, § 22; 153; 161, § 3; 185, § 4; voir ACTION, CONTEMPLATION;

- *croissance*, la S.M. naît, elle est encore jeune, 109, § 10; 131, § 4; 149, § 2; 154, § 3; 174, §§ 19 et 21; 175, § 3; 176, § 2; elle doit grandir progressivement comme le corps humain, 20, § 4; 88, §§ 1 et 7; 131, § 4; comme un arbre, 60, § 3; 174, § 20; dans l'ombre, 60, § 3; 149, § 2; ceux qui veulent la perfection dès le début doivent revenir en arrière, 20, § 3; 164;

- *destinées*, de grandes ~ l'attendent, 143, § 3; 154, § 3; 158, § 1; un des derniers corps avant le jugement dernier, 3, § 2; elle naît alors que les autres meurent, 172, § 25; elle vient en des temps difficiles, 3, § 2; 87, § 9; Dieu l'a réservée pour le XIXème siècle, 118, § 2; 161, § 6; 172, § 23; est l'œuvre de Dieu qui la mène et ne la laissera pas tomber, 59, § 13; 87, § 4; 125, § 3; 182, § 43; ne doit pas compter sur moyens humains, 174, § 4;

- *esprit*, voir ESPRIT MARISTE;

- *estime* dont elle jouit: à Rome, 59, § 9; de la part du gouvernement français, 77, §§ 1 et 3; 119, §§ 2-4; dans le public, 109, § 10; 167; elle est demandée de tout côté, 39, § 23; 109, § 14; 157; sur le pinacle, 87, § 21;

- *gouvernement*, le pouvoir législatif est dans la S.M., non dans le supérieur général, 100, § 7; 144; voir PROVINCIAL, SUPÉRIEUR GÉNÉRAL;

- *membres*, évêques, 141, §§ 8-13; 154, § 1; frères, voir FRÈRES; classe spéciale de profès, 91, § 1; voir Vœu DE STABILITÉ;

- *ministères*, voir MINISTÈRES;

- *vocation*: «Inconnus et cachés», 97, § 5; celle des [567] apôtres, 132, § 15; n'est pas la contemplation, 141, §§ 5 et 17;

- «*elle est perdue, ruinée si ...*» on n'y fait pas l'oraison, 9, § 14; elle n'a pas la science, 109, § 3; on en renverse les bases, 129, § 16; elle n'a pas l'enseignement, 172, § 23; on y considère l'heure du coucher comme sans importance, 182, § 6; on fait une brèche dans l'obéissance, 182, § 43;

- «*mieux vaut qu'elle tombe plutôt que de ...* » être en désunion avec les évêques, 11, § 4; accepter des cures, 129, § 9; faire le bien par des moyens qui ne sont pas dans l'ordre, 130, § 3; n'être pas fidèle aux exercices de piété, 182, § 7; perdre son esprit propre, 188, § 15; voir aussi 1709, § 3; 129, § 119.

SEURS MARISTES, sont bien cachées, Dieu leur fait des grâces, ont l'esprit de prière, 57, § 1; OMJ, 30, d; doivent rester connues de, Dieu seul, OMJ, 24, § &; C. est obligé de biaiser avec elles, 14, §, 16; CMJ, 30, § 7; il ne convient pas que les pères recrutent pour elles, 15, § 2; C. ne leur permet pas de lire Sainte Thérèse, 35, § 7; C. ne veut pas être leur supérieur, 130, § 6; GMJ, 30, § 8; ne veut pas qu'elles dépendent des pères, CMJ, 30, § 13; son attitude sur la clôture, OMJ, 24, § 4; leur nom, voir NOM; l'office, CMJ, 24, § 2; la règle, voir RÈGLE; le gouvernement, OMJ, 24, § 4 et d.

SOUFFRANCE, chemin vers le ciel, 39, § 8; son absence est mauvais signe, 59, § 411; ne sauverons les hommes que par elle, 161, § 2; les plus forts sont ceux qui ont passé au crible de la ~, RMJ, 127.

SUCCÈS, ne pas se l'attribuer, 39, § 2; ceux qui semblent le moins réussir font le mieux, 82, § 2; le rechercher, mais Dieu ne le demande pas, 132, § 29; ne peut venir que de Dieu, 182, § 38; tout le ~ de la S.M. dépend de l'oraison, 9, § 14.

SUPÉRIEUR - *généralités*, nécessité, 174, § 26; les pauvres ~ sont à plaindre, 39, §§ 12 et 30; 174, § 26; les changer souvent, 82, § 5; 142, § 23; a lumières particulières de Dieu, 17.2, § 1.1; en exprime la volonté; 182, § 3(,; IRMJ, 158; représente Jésus-Christ, 142, § 21; Marie, 141J, § 7; 174, §§ 12 et 18; ne sont pas infaillibles, 175, § 20;

- *attitudes du religieux envers lui*, ne pas le considérer comme un motif d'action, 9, § 3; 26, § 3; ne pas voir l'homme en lui, 102, §§ 3 et 11; ne pas lui imposer sa volonté, 110, § 5; 172, § 9; ne pas le juger, 175, § 20; ne pas lui tenir tête, 1&1, § 3; voir Dieu en lui, 182, §§ 36 et 41; prendre la forme qu'il veut nous donner, 172, § 26; demander sa bénédiction avant d'aller en mission, 102, § 11; lui signaler ses manquements à la méditation, 142, § 22; 182, § 19; ses manquements extérieurs, 182, § }1; voir AVERTISSEMENT, OBÉISSANCE;

- *devoirs généraux*, est père, maître, serviteur, 59, § 39; guide, consolateur, excitateur, 142, § 21; doit avoir et conserver l'esprit mariste, 59, § 4; 82, § 4; 142, § 23; doit être instruit, 109, § 2; ne pas trop faire par lui-même, 39, § 29; être discret et ne pas trahir la confiance, 39, § 27; 60, § 19; a charge d'âmes, est responsable de la croissance et du salut de ses religieux, 142, § 21; 182, §§ 15 et 30; doit traiter honnêtement les confrères, 181, § 3; être facilement accessible, 142, § 27; les avertir, voir AVERTISSEMENT; éprouver leurs attraits, 172, §§ 10 et 28;

- *obligations spécifiques*, contrôler la méditation des sujets, 9, §§ 4, 6, 15; 14'2, § 22; 182, § 5; leur procurer des livres pour la faire, 182, § 13; faire ou faire faire une conférence spirituelle par semaine, 142, § 21; surveiller les journaux qu'on lit, 174, § 21; dans les collèges former les professeurs, 142, § 27; se mettre à genoux et demander pardon, 39, § 30; réunir le conseil: voir CONSEIL; écrire au provincial ou au général, 59, § 39; 82, § 2; mais pas pour ce qui est de son ressort, 143, § 8.

SUPÉRIEUR GÉNÉRAL n'a pas pouvoir législatif mais peut faire statuts - et ordonnances, 100, § 7; durée du mandat, 173, § 2; recours au ~, 174, § 26; 175, § 17; sera chargé du temporel de la branche priante, 41, § 2.

SUPLÉANCE pour les exercices spirituels: l'union à Dieu tient lieu de tout, 45, § 2; l'essentiel est de sentir le besoin de la prière, 132, § 7; 187; méditer durant ses déplacements, 141, § 15; demander au supérieur un autre moment pour la méditation, 142, § 22; examen particulier pendant la visite après le repas, 182, § 22.

TACT, 93, § 1; en mission, 102, §§ 16 et 21.

TEMPOREL, y conserver l'ordre, 111, § 2; le mettre sous la protection de Saint Joseph, 116, § 3; rester indépendant, 106, § 6; 145, § 1.

TEMPS, - *nous sommes en de mauvais ~*, d'où: prier, recourir à Dieu, Jo1, § 7; 168, § 3; Marie va intervenir, 152, § 1; 160, § 7; 176, § Jo; s'attacher au Saint-Siège, 96, § 9; 147, § 5; être petits, modestes, inconnus, 102, § 40; 149, § 2; ne pas heurter de front, 175, § 2; voir SIÈCLE PRÉSENT;

- *différence des ~*: autrefois il fallait des règles sévères pour modestie, 24, § 2; les tempéraments étaient plus forts, 41, § 1; le cœur seul était malade, 99, § 1; l'instruction, 41, § 1; le cœur seul 110, § 4; la France moins [569] mauvaise, 117, § 7; on attaquait un dogme, non la foi, 160, § 5; ce qui est bon pour un ~ ne l'est pas pour l'autre, 155, § 6; chacun son ~, 5; 149, § 2;

- *choses renvoyées à un autre ~*: litanies de la sainte Vierge en tableaux, 13, § 6; maison de retraite contemplative, 41, § 6; approbation de la règle, 91, § 3; 100, § 3; vœux solennels (*id.*); pénitences publiques, 122, § 2; autres œuvres de zèle, 149, § 2; mise en évidence de la S.M., 154, § 4; statues à l'entrée des maisons, 166, § 7; inspection des cures, 180;

TENTATIONS, 9, § 3.

THÉOLOGIE, - *en général*, enseignement uniforme dans la S.M., 172, § 3:1; 182, § 59; traités à étudier chaque année 182, §§ 49-50; enseigner l'ultramontanisme, 96, § 14; consulter Jésus-Christ de préférence aux théologiens, 102, § 3; 161, § 9.

- *morale*: la S.M. suivra une ~ de miséricorde, 37; celle de saint Liguori, 135, § 4; donnera, comme Rome, primat au salut sur la loi, voir Lot; il existe des vertus purement morales, 169; voir ONANISME CONJUGAL, PÊCHEURS, RÉVOLUTION;

- *mystique*: l'étudier au scolasticat, 79, § 7;

- *scolastique*: ne suffit pas, 79,

TIERS ORDRE, par lui tout l'univers peut devenir mariste, 1, § 1; 2, § 2; 120, § 1; 189, § 2; aurait pu être un moyen d'unir les Frères maristes aux pères, 60, §§ 6 et 10; projet d'un ~ pour l'Océanie, 126, § 8; prudence et modestie dans son établissement, 136, § 2; préférer les fraternités au ~ individuel, 189, § 2, favoriser les autres ~, 189, § 2; laïcs de Toulon demandent leur admission, 172, § 21.

UNIFORMITÉ, 9, § 16; qu'en voyant un Mariste on les voit tous, 59, § 4; ~ en théologie, 172, § 1; dans la manière de faire les missions, 102, § 23; même esprit sinon même pratique, 131, § 4; le conserver grâce aux changements de supérieurs, 142, § 23.

UNION, - à Dieu, point essentiel qui garantit le reste, 45, § 2; 63, § 2; 64, § 1 et 3; 182, §§ 37 et 42; rend suaves, 39, §§ 10-11, facilitée par la mortification des pensées, 44, § 5; y porter les novices, 63, § 2; exhortation à l'~, 132, § 12; 161, § 5;

- *mutuelle*, rend chère à C. la maison de Belley, 44, § 6; la pratiquait avec Déclas et Jallon, 87, § 14; est assurée par la solidarité avec le supérieur, 175, § 22; 182, § 48; pour la conserver ne pas s'occuper des autres, 182, § 47.

UNIVERS, tout l'~ mariste, 1; 2, § 1; 120, § 1; 189, § 2; tout l'~, est à nous, 96, § 12.

UNIVERSITÉ, 60, § 28; 77, § 1; 172, § 19.

[570]

VACANCES, 143, § 8; 188, § 19.

VERTU (S) DU MARISTE, communes mais extraordinaires, 22, § 1; 27, § 2, large, aisée, pleine d'abandon, 43; vraies, 172, § 6; guerrière, ronde, hardie, vraie, RMJ, 138.

VICTOIRES SPIRITUELLES, 9, § 2; 39, § 17; 54, § 5; 65, § 5; 74, § 3.

VIE CACHÉE, 29; 57, § 1; 188, § 13; RMJ, 128; pour les Sœurs Maristes, 57, § 1; CMJ, 24, § 8; C. la désire pour lui, 29; 86; 89, § 3; ne pas donner de renseignements sur la S.M., 18, § 1; ne pas parler des Maristes, 39, § 24; ne pas laisser afficher sa qualité de Mariste, 94, § 2; Dieu la voit du ciel et nous récompensera, 116, § 8; ~ et vocations, 18; ~ et apostolat, 57, § 1; 146, § 5; faire tout le bien possible tout en étant cachés, 141, § 18; être cachés pour faire plus de bien, 149, § 2; 154, § 4; voir «INCONNUS ET CACHÉS», MODESTIE, OBSTACLES.

VIE INTÉRIEURE, 140, § 5; homme intérieur, 142, § 22; 182, § 41; vie nouvelle, 26, § 1.

VIE RELIGIEUSE, partie intégrante de l'Église, 130, § 5; religieux corps auxiliaires de l'épiscopat, 141, § 14; nous met à l'abri, 140, § 14; 142, § 14; CMJ, 24, § 3; nous évite les sollicitudes du ministère pastoral 161, § 11; se ranimer en son esprit, 161, § 12; la maintenir dans les collèges, 142, § 29; 182, § 23.

VILLE, ne pas vouloir ne prêcher qu'en ~, 18, § 3; les jeunes gens sont exposés dans les grandes ~, 40, § 2; les Maristes ont été demandés dans une grande ~ pour un Carême, 42, § 2.

VISITES, - *de courtoisie*, seulement quand on y est obligé, 59, §§ 18 et 53; y être courts et réservés, 59, § 18; quand on en a à faire y conduire les jeunes pour les former, 136, § 2; les éviter les plus possible durant les missions, 102, § 20; 142, § 9; point après les missions, 102, § 42; ne pas trop en faire dans les autres communautés, 188, § 3;

- *canoniques*, 44, § 1; 64, § 5.

VOCATION, chacun doit se conformer à l'esprit de sa ~, 5; 18, § 1; ~ mariste, voir SOCIÉTÉ DE MARIE; attachement à la S.M. signe de ~, 60, § 1; voir MARIE, *appel*.

VOCATIONS, ne pas en décider durant les missions, 142, § 13; ne pas les détourner en faveur de la S.M., 15; les ~ à la S.M. sont déterminées par les ministères pauvres, 18, § 3; les favoriser mais selon l'esprit mariste, 60, § 1; voir RECRUTEMENT.

VŒUX, - *religieux en général*, 56, § 4; 60, § 9; - *de chasteté*, voir CHASTETÉ; *d'obéissance*, 172, § 26; 175, § 20; 182, § 59; voir OBEISSANCE; - *de pauvreté*, fait avec une clause, 20, § 4; 1.13, § 7; on ne le fait pas pour ne manquer de rien, BI, § 5; [571] 166; § 5; voir !PAUVRETÉ; - *solemnels*, 91, § 1; - *de stabilité*, 91, § 2.

VOLONTÉ - *de Dieu*, exhortation à ne vouloir qu'elle, la chercher, la suivre, 13, § 8; 44, § 3-; 59, § 33; 85, § 1; 172, § 26; prier pour la connaître, 29; 56, § 4; 59, § 34; 104, § 3; 132, § 37; la rechercher en conseil, 139, § 1; 175, § 23; la faire en se soumettant au supérieur, 175, § 20; l'unanimité en est un signe, 182, § 53-; ne pas tout lui attribuer, 27, § ,1; C ne s'avance que quand il la connaît, 82, § 2; 89, § 6; 15'5, § 9; 175, §. 23; l'opposition du card. Castracane en est un signe, 60, § 4; la conformité à la ~ attire les grâces, 175, § 21; - *de l'homme*, c'est elle qui fait les. saints, 27, § 1; 52; doit être purifiée, 26, § 1; ne pas en suivre l'instinct, *id.*; ne pas laisser les jeunes suivre leur ~, 172, §§ 27-28.

VOYAGE, la vie en est un, 44, § 5; pour se rendre en mission, 102, §§ 12-14; pour se rendre en Océanie, 414, § 8; 56, § 5; 142, § 18; en oc on se rend compte de ce que pensent les gens, 142, § 2.

ZÈLE, exhortation à le posséder, 49, § 1; 102, § 4; 110, § 2; doit être éprouvé, 44" § 8; être pur comme l'eau, 53, § 3; sans présomption, 102, § 4; la prudence le tue, 61, § 10; sans prudence il est nuisible, 149, § 2; ne doit pas venir de la nature, 26, § 1; 142, § 4; l'esprit de sacrifice lui est nécessaire, 132, § 3'1; la prière en est le centre 187; «Inconnus et cachés» ne signifie pas manque de ~, 167.

Index biblique

II. INDEX BIBLIQUE

Outre les citations indiquées dans les notes, sont signalées ci-dessous un certain nombre de citations implicites.

<i>Genèse</i>	<i>doc.</i>	<i>Job</i>	<i>doc.</i>
3, 12-13	142, § 29	1, 21	90, § 2; 125, § 2;
			179, § 6 ; 182
<i>Exode</i>			§ 41
3, 12	56, § 4; 102, § 3	<i>Psaumes</i>	
17,11	188, § 7	(<i>hébreu</i>)	
<i>I Samuel</i>		34,2	73, § 2
3	175, § 28	90,4	20, § 1
		127, 1	143, § 5
<i>I Rois</i>		133, 1	115, § 3
11, 31-39	31, § 5	<i>Proverbes</i>	
19, 11	140, § 8; 182, §	8, 17	186, § 2
	41	21, 28	54, § 5
<i>Cantique</i>	<i>doc.</i>		<i>doc.</i>
6, 10	156, § 7	21, 18	118, § 2
<i>Sagesse</i>		23, 29	92, § 15
8, 1	140, § 8		
		<i>Jean</i>	
<i>Sirach</i>		8, 59	154, § 4
7, 36	182, § 9	11, 33-42	102, § 5
		15, 1-2	134, § 1
<i>Matthieu</i>		15, 5	141, § 4
6, 4, 16, 18	116, § 8	15, 15	143, § 2
6, 30-32	9, § 3	15, 16	176, § 3
7, 1	175, § 20	16, 12	116, § 11
9, 13	132, § 22	19, 26	84, § 1
11, 5	23; 92, § 8 ; § 157	19, 27	131, § 3
11, 19	42, § 1	20, 21	102, § 3 ; 176 §
14, 23	154, § 4		2 ; 182, § 36 et

16, 18	147, § 5		41
17, 20	117, § 7		
18, 3	44, § 1	<i>Actes</i>	
18, 20	141, § 1	1, 1	79, § 1
19, 21	107, § 2	4, 32	42, § 3 ; 115, § 5
21, 22	39, § 46		116, § 8 ; 143, §
24, 22-24	92, § 15		2
26, 39	182, § 59	9, 15	74, § 3
28, 19	143, § 2; 188, § 7	9, 16	26, § 2
		20, 28	81, § 5
<i>Marc</i>		<i>Romains</i>	
2, 27	163, § 2	8, 28	102, § 40
10, 37	42, § 4	11, 20	120, § 2
16, 16	174, § 22; 175, § 2	13, 1	31, § 3
		<i>1 Corinthiens</i>	
Luc		1, 27	108, § 1
2, 51	74, § 2	1, 28	42, § 1
5, 5	102, § 3	2, 2	102, § 6 ; 184, §
6, 24	102, § 35; 148, § 2		1
		4, 13	42, § 1
14, 11	90, § 1	8, 1	109, § 2
14, 23	162, § 1; 182 § 15	9, 22	45, § 3
		10, 12	87, § 19
18, 1	141, § 5	12, 27	8, § 2
18, 8	71; 92, § 15; 117, § 2; 118, § 1;	<i>2 Corinthiens</i>	
	160, § 7	12, 9	143, § 3
<i>Galates</i>	<i>doc.</i>		<i>doc.</i>
6, 10	172, § 19	4, 4	44, § 9 ; 182, § 38
<i>Éphésiens</i>			
3, 16	142, § 22 ; 182 § 41	<i>Hébreux</i>	
		4, 12	42, § 2
5, 16	161, § 4	11, 1	9, § 2
<i>Philippiens</i>			
1, 6	172, § 24	<i>1 Jean</i>	
1, 21	56, § 4	2, 10	132, § 33

III. INDEX DES PASSAGES DES CONSTITUTIONS

Cet index est basé sur les numéros des Constitutions de 1962. Entre parenthèses a été indiqué le numéro correspondant des Constitutions de 1842 (*Ant. Textus*, texte a, fasc. II, pp. 31- 105) qui était celui cité par le P. Colin et qui, en bien des cas, contient seul les mots cités, lesquels ont été supprimés ou modifiés lors de rédactions postérieures.

<i>Const. 1962</i>	<i>doc.</i>	<i>Const. 1962</i>	<i>doc.</i>
1 (a, 1)	38 ; 147, § 3		8 ; 144 ; 146, §
3 (a, 23)	20, § 4		1 ; 179, §§ 1 et
8 (a, 18)	Voir Index 1, « Inconnus et Cachés »		7
		143 (a, 25)	121, § 6
		159 (a, 149)	182, § 43
9 (a, 41)	119, § 10 ; 147, § 3	181 (a, 162)	87, § 14 ; 172, § 35
13 (a, 9)	98, § 4, 102, § 11 ; 119, §§ 7 et 10 ; 144 ; 150, § 1	183 (a, 164)	113
		191 (a ?)	46, § 3
		194 (a, 172- 177)	44, § 1
14 (a, 10)	119, § 7	205 (a, 169)	59, § 31

39 (a, 154-155)		215 (a, 167)	174, § 22
60 (a, 34)	142, § 22	244 (a ?) voir	
88 (a, 61)	172, § 17	S, 45 = <i>Ant.</i>	
109-112	63, § 2	<i>Textus</i> , fasc.	
(a, 107-110)		I, p. 72)	132, § 21
113 (a, 111)	6, § 2	251 (a, ?) ; voir	
130 (a, 189)	6, § 1 ; 147, § 5	B, 270 =	
138 (a, 123)	113, § 8	<i>Ant. Textus</i>	
141 (a, 127)	131, § 5	fasc. IV, p.	
	54, § 2 ; 77, § 2 ;	110)	117, § 8
	98, § 5 ; 119, §	301 (a, 227)	175, § 16
313 (a, 224)	60, § 3	377 (a, 343)	175, §§ 15 et 22
376 (a, 342)	174, § 26 ; 175	382 (a, 348)	175, § 24
	§ 14	421 (a, 359)	122, § 3

Index Mayet

IV. INDEX DES PAGES DES MÉMOIRES MAYET

<i>tome I, page</i>	<i>doc.</i>	<i>tome I, page</i>	<i>doc.</i>
5	2	415	51
5-6	3	416-424	44
9	10	456-457	30
9m	159	467-473	31
11	4	507	32
12m-13m	80	509	33
17-18	19	509-510	12
19-21	20	518	34
28m-29	5	525-528	35
34	6	586-590	7
36-38	15	601-604	36
46-48	21	620-622	13
48-50	8	628	52
60	16	646-648	47
107-121	39	649-650	53
127-130	40	650	45 et 46
140-144	41	667-669	63
142m-144m	83	669-670	61
177-181	11	676-681	64
184-186	18	682m	75
206	17	690-694	56
209-213	48	726-727	54
235-236	22	873-874	71
239	23		
252m	72	<i>tome 2</i>	<i>page</i>
258-260	24	214	55
268a	25	260-261	62
275-276	1	310-311	66
283	38	384-385	65
283-287	42	397-400	70
317-321	26		
332-343	9	<i>tome 3, page</i>	
346-347	27	151-153	81
371	29	164-166	90

384-385	49	207	67
398-400	28	207-211	68
401m	50	212-213	69
412-413	43	220-223	89
<i>tome 3, page</i>	<i>doc.</i>	<i>tome 5, page</i>	<i>doc.</i>
268-272	160	487-488	180
317-319	76	533-534	110
407a	166	534-535	121
407a verso	145	536-537	113
409-411	85	537-540	130
431-435	151	593-594	135
		650-652	73
<i>tome 4, page</i>		659-663	74
17-20	57	668-670	78
94-111	59	674-683	92
112-117	58	684-685	96
136-163	60	701-705	140
219	118	705-707	79
248-251	119	708-709	165
249m	144	711-714	104
449-454	146	715-717	96
454-455	149	755-756	137
456-460	147	<i>tome 6, page</i>	
460-464	150	50-60	87
464-466	148	64-66	98
466-467	152	71-74	88
467m	178	71m	164
490-491	94	137-139	101
494-497	105	146-164	100
506-507	108	299-300	115
516-517	106	403-413	129
519-525	117	456-429	133
528-530	112	462-466	161
530-532	122	612-614	93
577	103	614-615	95
597-599	82	615m	186
599-606	99	661-663	97
638-639	77	665-666	107
<i>tome 5, page</i>		677-679	111
245	91	680-684	116
429	120	684-701	132
405-425	102	688m	187
409m	169	593m-699m	171
418m	170	705-707	134
430	114	707-708	123
433	127	718m	167
440-441	139	722m	153
443-444	136	724-727	109
444m-445m	181	727-730	126
445-446	128	731-736	124
<i>tome 6, page</i>	<i>doc.</i>	<i>tome 8, page</i>	<i>doc.</i>
760-762	138	361-365	179
<i>tome 7, page</i>		375-398	182
179-189	141	347	184
207-219	142	690-703	188
219-222	143	<i>tome 10, page</i>	
353-357	155	321-322	189
392-394	156	<i>Premier suppl.</i>	

601-602	157	<i>page</i>	
602-603	158	65	37
625-626	154	66-73	14
647-656	172		
659-660	168	<i>Deuxième</i>	
676-681	174	<i>suppl. page</i>	
684m	173	61-62	86
719-729	175	69-72	131
729-732	176	258	125
734-735	177	296	84
832-833	162		
834-835	163	<i>Notes détachées</i>	
873-874	185	<i>page</i>	
888-889	183	I, 56-57	190

Index onomastique

V. INDEX ONOMASTIQUE

Renvoie aux pages du présent volume. Contient tous les noms de personnes et de lieux cités dans les introductions, les textes et les notes, avec les exceptions suivantes : Ont été entièrement omis, comme trop fréquents, les noms du P. Colin et du P. Mayet, ceux des villes et maisons où ont été notés les entretiens (Belley, Lyon, Capucinière, petit séminaire de Belley, Puylata), ainsi que ceux de France, Pères maristes et Rome. Ont été omis également les noms suivants qui ont fait l'objet d'un article dans l'index analytique : ÉVANGILE, JÉSUS-CHRIST, JOSEPH (S.), MARIE, NAZARETH, SOCIÉTÉ DE JÉSUS, SOCIÉTÉ DE MARIE. Le même index analytique rassemble sous le mot SAINT-SIÈGE toutes les références où le mot Rome contient une pensée du P. Colin sur l'attitude des Maristes envers le pape et l'Église

Les noms d'auteurs sont imprimés en petites capitales et les titres d'ouvrages et de périodiques en italique.

Acta SM 37, 127, 152, 188, 234, 370, 371.

Affre, Denis-Auguste 201, 438.

Afrique 149

[577]

Agen (Lot-et-Garonne) 7, 261, 297, 301, 310, 311, 402, 457, 473, 474.

Aiguebelle (Drôme) 108, 129.

Ain, département 4, 5.

Alger 92-93.

Alphonse de Liguori (s.) 100, 253, 276, 281, 298, 373, 374, 526.

Amérique 204, 365.

Ami de la Religion 64, 245, 247, 249, 412, 480, 481, 18.

Anglais 346, 523.

Angleterre 69, 345, 346. *Annales de la Propagation de la Foi* 206, 245, 314.

Anne (s.) 187.

Antoine (s.) 418.

Acquaviva, Claude 241.

Arche d'Alliance (L') 523.

Arius 447.

Astros (d'), Paul-Thérèse David 201, 204, 481.

Augustin (s.) 215.

Autun, diocèse 375.

Avenir (L') 146.

Avignon 414.

Avranches (Manche) 248.

Balade {Nouvelle-Calédonie} 344, 426.
 Barjot, François 153, 154.
 Barou, Jean-Joseph 418.
 Bataillon, Pierre 185, 207, 331, 348, 349.
 BAZIN, René 223. Bdgique 182, 229.
 Belley, diocèse 5, 58, 60, 80, 172, 230.
 Benoît XIV 229.
 Bérard, capitaine 344.
 Bertrand, Jean-François-André 44.
 Bethléem 209.
 Bon-Encontre (Lot-et-Garonne) 7, 12.
 Bon-Repos, couvent de 97, 708.
 Bonald, Louis-Jacques-Maurice de 167, 254-256, 351, 352, 356, 357-359.
 Bonaparte, Louis-Napoléon 8, 500.
 Bordeaux 199, 261, 310, 311, 402.
 BOUCHARD, Gérard-Majella 100.
 BOUDON, H.M. 95.
 Bouillaud, Jean-François 238.
 Bourdin, Antoine 456.
 Brésil 212.
 Bret, Claude 179.
 BRIGITTE (s.) 253, 276.
 Brillante (La) 426.
 Brioude (Haute-Loire) 8.
 Cafreterie 148, 149.
 Calinon, Philippe 314.
 Canada 333, 422, 523.
 Cap-de~Bonne~Espérance 148.
 Capucins (ordre des) 78, 118, 273, 288, 3'49, 4'38.
 Carrier, Louis 67, 83.
 Castaing, l'abbé 80.
 Castracane, Castruccio 177, 178, 229, 273, 533.
 Catherine Labouré (s.) 223.
 Cattet, Jean-François 73, 295.
 CAVE, Donald 127, 142.
 Cellier, Philibert-Augustin 80.
 Cerdon (Ain), 5, 83, 131.
 Champagnat, Bienheureux Marcellin 3.
[578]
 Chanel, Saint Pierre 7, 104, 147, 155, 156, 157, 179, 185, 207, 309, J14, 326, 419.
 Chanut, Jean-Baptiste-Justin 199.
 Charbonnel, Armand-François-Marie de 18, 4119, 421, 422.
 Charité (La) 253.
 Charles X 89.
 Charles Borromée (s.) 3193.
 Chartignier, Jean-Baptiste 425.
 Chartres (Eure-et-Loire) 12.
 Chartreuse (la Grande) 528.
 Chartreux (ordre des) 129, 190, 232, 373, 425.
 Chaurain Etienne 251.
 Chevrier, Antoine 186.
 Chevron, Joseph-André 156, 179.
 Choizin, Victor 257.
 Cholleton, Jean 198, 255.
 Clément XIV 79.

Clermont-Ferrand, diocèse 64, 68, 148.
 Clorivière, Pierre-Joseph Picot de 223.
 Cluny, abbaye de 288.
 Colin, Pierre 5, 83, 418.
 Collège de France 220.
 Colomb, Georges 426, 427.
Combat spirituel 97, 226, 300, 508.
 Congrégation des Évêques et Réguliers 166.
 Congrégation de la Propagande 148, 166, 346.
Constitutionnel (le) 249.
 Convers, Pierre 33, 46, 268, 294, 301, 457.
 Cormillioles-Delaunay, Alexis Clément 193.
 COSTE, Jean 44, 127, 308.
 Courbon, Joseph 364, 486.
 Cour de Cassation 220, 254.
 Courveille, Jean-Claude 4, 5, 313.
 Cousin, Victor 220.
 Coutouvre {Loire} 5.
 Dauphin, Silas 464.
 David, roi 322.
 Debussy, (le P.) 248, 289.
 Déclas, Etienne 238, 313.
 Deguerry, l'abbé 481.
 DELATTE (dom) 202.
Démonstration évangélique 248.
 Denicé (Rhône) 464.
 Desgarets, l'abbé 453.
 Desgenettes, l'abbé 242.
 Desplace, (le .p.) 264.
 Devie, Alexandre-Raymond 5, 43, 44, 58, 59, 62, 66, 67, 78, 100, 107, 1i12, 128, 131, 167, 228, 312, 359, 461.
 Digne (Basses-Alpes) 8.
Doctrine spirituelle 22, 154, 194.
 Dominget, Henri-Pierre 261.
 Dominicains 257, 534.
 Dominique (s.) 179.
 Donnet, Ferdinand 78, 199, 355.
 Douarre, Guillaume 12, 165, 221, 243, 244, 344, 345, 346, 390, 421, 428-430.
 Dubouché, Théodelinde 127.
 Dubreuil, Antoine Freydier-243, 371-373, 425.
 Ducharne, Paul 375, 376.
 Ducournau, Isidore 416, 445.
 DUPIN, André 220, 254, 255.
 Dupont, Charles 121.
 Dupuy, l'abbé 443.
[579]
 Dussurgey, Claude 191, 403.
Du ton et des manières dans les ecclésiastiques 506.
 Écoles chrétiennes (frères des) 70, 429, 432, 433.
 Égypte 150, 319.
 ENGELS, Friedrich 453.
 Epalle, Barthélemy 223, 268, 295, 505.
 Epalle, Jean-Baptiste 214, 221, 223, 243, 244, 2511, 309, 314, 3126, 349, 357, 419, 426.
 Espagne 139, 297, 365, 415.
 Etienne (le P.) 430.

Eusèbe de Césarée 248.
 Eymard, saint Pierre-Julien 17, 73, 75, 104, 1210, 127, 142, 144-147, 150, 151, 154, 252, 253, 258, 337-339, 349, 374, 532, 533.
 Falloux, loi 8.
 Favorite (la) 343, 381, 384, 445, 450.
 Favre, Julien 9, 12, 13, 19, 83, 90, 127, 171, 212, 257, 266, 267, 269, 272, 403, 500.
 Forest, Jean 196, 418, 469.
 Fournier, Marin 17,71, 72 104, 121, 149.
 FRANCHI, Giuseppe Ignazio 143, 188.
 François Régis (s.) 188, 308, 313, 314, 318, 329, 331-334, 393, 414, 468.
 François de Sales (s.) 95-97, 109, 362, 369, 373, 374, 392, 393, 396, 414, 520.
 François Xavier (s.) 14'1, 324, 33:4, 365, 393, 469, 529.
 Frémont, Jean-Pierre 340, 341.
 Frères maristes 161, 177, 178, 232, 316, 317, 375, 512.
 Frères tertiaires de Marie 384.
 Franciscains 534.
 Futuna (île) 207, 210.
 Gay, Marcellin 370.
 Gédéon 314.
 George, Guillaume 144.
 Germain, Gabriel 162, 194, 197, 274, 295.
 Gilibert, Jean-Baptiste 19.
 Girard Louis 51, 111.
 Grégoire le Grand (s.) 523.
 Grégoire VII 414.
 Grégoire XVI 6, 166-167, 203, 236.
 Grenoble, diocèse 75, 132.
 Greppo, Honoré 67.
 Grosselin, Antoine 224, 384, 405.
 Guéranger, Prosper 162, 201-204.
 GUERBER, Jean 100.
 Guilloré, François 96.
 Guizot, François 16.2, 220, 381, 382.
 Guyon (le P.) 264.
 Henri IV 92, 414.
 Henri V 89.
 Henri VIII 69.
 Hermitage (1') 6, 44, 49, 234.
 Hohenlohe, Alexandre de 330, 451.
 HOSTIE, Raymond 38.
 Huet, Denis 248.
 Humbert, Jean-Marie 83, 215, 270-272.
 Ignace de Loyola (s.) 53, 54, 71, 77, 85, 207, 347, 353, 457.
[580]
Imitation de Jésus-Christ 121, 226, 509.
Imitation de la S. Vierge 226, 508.
 Indes 415, 446.
 Innocent III 414.
 Isabelle (île) 314.
 Israël 91, 319.
 Jacqueson, Lazare 425.
 Jacquet, Claude 3157, 358.
 Jallon, Antoine 230, 232, 238.
 JEAN DE LA CROIX (s.) 96, 97.
 JEANTIN, Jean 13, 22, 127, 154, 155, 418, 464, 500, 533.

Jéroboam 91.
 Jérusalem 445.
 Jésuites 34, 36, 50, 52, 54, 64, 77-79, 82, 92, 106, 108, 134, 152, 167, 173, 182, 185, 186, 199, 213, 220, 221, 242, 244, 249, 255, 259, 27}, 310, 329, 339, 343, 349, 375, 403, 411, 429, 411, 472, 474, 483.
 Joachim (s.) 187.
 Job 503.
 Judas 286.
 Juifs 206.
 Junillon, Fernand 243.
 KENDRIK, T.D. 365.
 Lacordaire, Jean-Baptiste-Henri 257, 258, 263, 437.
 La Croix, Nicolas-Augustin de 78.
 Lafay, Michel 370.
 Lagniet, Benoit 7, 44, 107, 113, 183, 184, 186, 324, 425.
 La Goutte, Eugène Tricand de 425.
 LALLEMAND (le P.) 96.
 Lamartine, Alphonse de 382.
 Lambruschini, Luigi 220.
 Lamennais, Félicité de 145, 146.
 Langogne (Lozère) 7.
 Lazaristes 167, 221, 233, 234, 429, 430.
 Lessard, Gaston 539.
 Loire, département 4.
 Londres 9, 119, 148, 251, 357, 522, 523.
 Londres, Spiralfields 9, 522.
 Loudun (Vienne) 298.
 Louis de Gonzague (s.) 463.
 LOUIS DE GRENADE 194
 Louis-Philippe 89, 214, 216, 336, 429, 432.
 Luthériens 82.
 Lyon, diocèse 60, 364, 486.
 Lyon, les Minimes 10.
 Lyon, Saint-Paul 72, 73, 295.
 MacCarthy (le P.) 466.
 Maître pierre, Denis 18, 44, 50, 113, 118, 135, 136, 153, 184, 192, 198, 252, 267, 299, 408, 431, 476.
 Marianistes 429.
 Marceau, Auguste 12, 18, 523, 524.
 Marcel, Claude 425.
 Marcellange (Saint-Léon, Allier) 6, 127, 230.232.
 Marguerite-Marie Alacoque (s.) 288, 519.
 MARIE D'AGREDA 365, 369, 371.
 Marie-Madeleine (s.) 287.
 Marrnoiton, Blaise 426, 434.
 Massillon, Jean-Baptiste 461.
 MARX, Karl 453.
 Mayet, Tonny 499.
[581]
 Maynard l'abbé 351.
 Mélanésie 221, 390.
 Meunier, Hubert 425.
 Meximieux (Ain) 6, 44, 50, 57, 69.
 Michel (s.) archange 343.
 Michelet, Jules 220, 255.
 Micronésie 390.

MIGNE, Jacques-Paul 247, 395.
 Millot, Jean-Marie, 67, 103, 104, 106, 121, 436, 439, 500, 532.
 Millot, Théodore-Augustin 261.
 Ministère de l'instruction publique 471.
 Ministère de la marine 213; 214.
Moniteur (le) 344.
 Montalembert, Charles comte de 219, 254.
 Montbel (la Crau, Var) 9, 499.
 Montferrand (Puy-de-Dôme) 9
 Montlosier, François-Dominique comte de 64, 65, 69.
 Montluçon (Allier) 8.
 Morcel, François-Joseph 429.
 Moulins (Allier) 7, 8, 3110.
 Mulsant, Julien 370.
 Nestorius 447. Nevers 8.
 Neylière (la) 8, 9, 127, 375, 499, 501, 503, 519, 527, 532.
 Nouvelle-Calédonie 149, 221, 344, 346, 390, 426-429, 434,
 Nouvelle-Zélande 196, 344, 469.
 Oblats de Marie 420.
 Océanie 6, 7, 8, 45, 50, 93, 104, 140, 164, 214, 215, 309, 313, 314, 323, 324, 333, 334, 345, 347-349,
 357, 360, 362, 367, 371, 388, 395, 434, 445-449, 469.
 Océanie occidentale 161.
 Océanie orientale 213.
 Pagès, Etienne 58.
 Pagès, Michel 144.
 Paget, Jean-Marie 251.
 Paris 1, 13, 216, 221, 234, 242, 243, 382, 429,
 Paris, Chambre des députés 216.
 Paris, Hôtel de Ville 382.
 Paris, la Madeleine 481.
 Paris, nonciature 5.
 Paris, Notre-Dame de 150, 220, 257.
 Paris, Notre-Dame-des-Victoires 242.
 Paris, Tuileries (château des) 382.
 Paul (s.) 85, 90, 133, 156, 450.
 Pénitencerie (sacrée) 183.
 Perroton, Françoise 347, 349.
 Petitdidier, Jean-Joseph 54.
Petit directeur 95, 96, 300.
 Picpus, pères des Sacrés Cœurs de 167, 212.
 Pie IX 460.
 Pie X 9.
 Pierre (s.) 118, 1Jo3, 413.
 Pierre Claver (s.) 85, 446, 450.
 Pins, Jean-Paul-Gaston de 68.
 PITHOU, P. 254.
 Polynésie 85, 113-114, 119, 156.
 Pompallier, Jean-Baptiste-François 309, 373, 421.
 Poncet, Bernard-Benoît 230.
 Pouébo (Nouvelle-Calédonie) 426.
 Poupinel, Victor 164, 166, 173, [582] 177, 213, 214, 349, 373, 425, 469.
 Propagation de la Foi (œuvre de la) 75.
 Proudhon, Pierre-Joseph 447.
 Puy (le), diocèse 4.
 Quiblier, Joseph 522, 523.

Quinet, Edgar 220.
 Raccurt, Claude 142.
 Ravailiac. François 92.
 Ravignan, Xavier de 150, 220, 248.
Recueil mère Saint-Joseph 89.
 Rédemptoristes 281.
 Reims 201.
 Rendu, Louis 463.
 Rhin (le) 344.
 Rio de Janeiro, 414.
 Riom (Puy-de-Dôme) 9.
 Rochefort (Gard) 7.
 Rocher, Jean-Louis 71, 72.
 RODRIGUEZ, Alonso 97, 226.
 Roothaan, Jean 185, 186, 220.
 Rossi, chevalier de 220.
 Rouchon, Jean-Baptiste 351, 356.
 Rouchouze, Etienne 212, 213.
 Rouen, diocèse 255.
 Sage, Joseph 425.
 Saint-Bonnet-le-Troncy (Rhône) 4.
 Saint-Chamond (Loire) 8, 527.
 Saint Cœur de Marie, religieux du 420.
 Saint-Esprit, Congrégation du 429.
 Saint-Etienne (Loire) 351.
 Sainte-Famille, frères de la 359.
 Sainte-Foy-lès-Lyon (Rhône) 433.
 Saint-Joseph, mère 69, 70, 106, 261.
 Saint-Joseph sœurs de 78, 79.
 Saint-Maurice-sur-Dargoire (Rhône) 443.
 Saint-Pierre, abbé de 4811.
 Saint-Sulpice 238.
 Saint-Symphorien-sur-Coise (Rhône) 519.
 Saint-Viateur, clercs de 429.
 Samson 322.
 Samuel 491.
 San Cristoval (île) 357.
 Sauzet, Paul 216.
 Séon, Antoine 119, 140.
 Séon, Etienne 132.
 Seyne (la) (Var) 7, 8, 13, 310, 464, 465, 471, 499.
 Sibour, Marie 518.
Siècle (le) 249.
 Siméon stylite (s.) 86.
 Sixte V 414.
 Société de l'Océanie 523.
 Sœurs Maristes 69, 70, 106, 131, 161, 164, 178, 359, 433.
 Sœurs missionnaires de la Société de Marie 347, 349.
 Solesmes, abbaye Saint-Pierre 201.
 Sonderbund 412.
 SUE, Eugène 249.
 Sulpiciens 311, 523.
 SURIN, Jean-Joseph 96, 97, 298, 299.
 Sydney (Australie) 72, 243, 245, 353, 371, 373, 427.
 Tenay (Ain) 417.

Terraillon, Etienne 245, 268, 270, 271, 352-354, 356, 357, 425.
 Thiers, Adolphe 220, 249.
[583]
 Thomas d'Aquin (s.) 521.
 Thérèse d'Avila (s.) 95, 96, 97, 324, 365, 529.
 Toronto (Canada) 419, 421, 422.
 Toulon (Var) 451, 500, 523.
 Toulouse 201, 204, 481.
 TOUZET, Louis 22.
 Trappe (la) 108, 111, 117, 129, 528.
 Trappistes 129, 232, 373, 425.
 TRONSON 192.
 Univers (l') 220, 247, 249, 518.
 Valbenoîte (Loire) 6, 8, 13, 153, 167, 171, 172, 242, 308, 351, 354, 356, 359, 404.
 Valenciennes (Nord) 9.
 Valla (la) (Loire) 5.
 Vauban (Saône-et-Loire) 375.
 VENTURA, (le P.) 261.
 Verdélais (Gironde) 6, 12, 44, 78, 297, 353-355, 402.
 VEUILLOT, Louis 220.
 Vianney, saint Jean-Marie 10, 318.
 Vidal, Louis 208.
 Viennot, Jean-François 127, 216, 231, 320, 321.
 Villefort (le P. de) 375.
 Villemain, François 220.
 Vincent de Paul (s.) 63, 234, 308, 313, 414, 431.
 Visitandines 68.
 Visitation (ordre de la) 520.
 Voix de la Vérité (la) 480.
 Wallis (île) 113, 206, 207, 210, 214.
 Wiseman, Nicholas 522.
 Yardin, François 425.
[584]

APPENDICE

On trouvera ci-dessous un nouvel index des passages des Constitutions de la Société de Marie cités dans le volume. Cet index est basé non plus sur l'édition de 1962, désormais caduque, mais sur le texte de 1842 (celui auquel le P. Colin référait habituellement et qui souvent est le seul à contenir les mots cités) et celui de 1872 qui reste le plus facile à consulter. On y a ajouté d'autres références pour des points qui ne figurent pas dans le texte de 1842.

Summarium de 1833 (s)

45 132, § 21.

Const. de 1842 (a)

1 38; 147 § 3.
 4 119, § 10; 147, § 3.
 9 98, § 4, 102, § 11; 119, §§ 7 et 10.
 10 119, § 7.
 18 Voir Index I «Inconnus et cachés»
 23 20, § 4.
 25 121, § 6.
 34 172, § 17.
 61 63, § 2.
 107-110 6, § 2.
 111 6, § 1; 147, § 5.
 123 131, § 5.
 127 54, § 2; 77, § 2; 98, § 5; 119, § 8; 144; 146, § 1; 179, §§ 1 et 7.
 149 182, § 43.
 154-155 142, § 22.
 162 87, § 14, 172, § 35.
 164 113.
 167 174, § 22.
 169 59, § 31.
 172-177 44, § 1.
 189 113, § 8.

224 60, § 3.
 227 175, § 16.
 342 174, § 26; 175, § 14.
 343 175, §§ 15 et 22.
 348 175, § 24.
 359 122, § 3.

Const. de 1868 (n)

199 46, § 3.

Const. de 1870 (B)

270 117, § 8.

Const. de 1872 (C)

1 38; 147 § 3.
 8 Voir Index «Inconnus et cachés»
 9 119, § 10; 147, § 3.
 13 98, § 4; 102, § 11; 119, §§ 7 et 10.
 14 119, § 7.
 50 Voir Index «Inconnus et cachés»
 58 172, § 17.
 91 63, § 2.
 119-122 6, § 2.
 123 6, § 1; 147, § 5.
 139 113, § 8.
 148 131, § 5.

[585]

151 54, § 2; 77, § 2; 98, § 5; 119, § 8; 144; 146, § 1; 179, §§ 1 et 7.
 153 121, § 6.
 174 182, § 43.
 182-183 142, § 22.
 194 87, § 14; 172, § 35.
 196 113.
 204 46, § 3.
 207-211 44, § 1.
 214 54, § 2; 77, § 2; 98, § 5; 119, § 8; 144; 146, § 1; 179,

§§ 1 et 7.
 218 59, § 31.
 226 174, § 22.
 266 132, § 21.
 273 117, § 8.
 325 175, § 16.
 337 60, § 3.
 402 175, §§ 15 et 22.
 403 174, § 26; 175, § 14.
 407 175, § 24.
 445 122, § 3.

[586]

TABLE DES MATIÈRES

Table des matières

	PAGES
Avant-propos	V
Sigles et abréviations	VII
Introduction générale	1
Jean-Claude Colin, 4; Gabriel-Claude Mayet, 9; Les Mémoires, 13; Critères de choix, 20; Principes d'édition, 26.	
PREMIÈRE PARTIE	
PREMIÈRES VUES SUR LA SOCIÉTÉ DE MARIE (nov.-déc. 1837)	31
DOC.	
1. 20-22 novembre 1837 Tout l'univers mariste	35
2. Fin décembre 1837. Le juge et la mère	35
3. c. 1837. Destinées de la Société	37
4. c. 1837. Marie dans l'Eglise naissante	37
5. c. 1837. Vie et mort des ordres religieux	38
DEUXIÈME PARTIE	
AU PENSIONNAT DE LA CAPUCINIÈRE (années 1838-1839)	41
6. Premier semestre 1838. La voie de l'obéissance	46
7. Premier semestre 1838. Remarques au P. Mayet sur un règlement	46
8. 10-17 septembre 1838. Remarques sur les frères	49
9. c. 15-16 septembre 1838. Avis sur la prière durant la retraite générale	50
10. c. 18 septembre 1838. Nazareth, début de l'Eglise	57
11. c. octobre 1838. Paroles groupées sur les rapports avec évêques et les curés, la simplicité	58
12. Novembre 1838. Marie supérieure, dévotion à Marie	61
13. Novembre 1838. La reprise du collège de Belley	62
14. 16-22 décembre 1838. La mort de Montlosier	64
15. Fin 1838. Contre le détournement des vocations	69
16. Fin 1838. Noviciat apostolique	71

DOC.	PAGES
17. <i>c. 2 juin 1839. La procession de Saint-Paul</i>	72
18. <i>2-10 août 1839: Vie cachée et vocations</i>	73
19. <i>1838-1839. Faire et ne pas faire</i>	75
20. <i>1838-1839. Prudence dans les commencements</i>	76
21. <i>1838-1839. Pluralité de congrégations dans un même diocèse</i>	78
22. <i>1838-1839. Avis au P. Mayet sur la discrétion</i>	80
23. <i>1838-1839. L'Évangile aux pauvres</i>	81
24. <i>1838-1839. Inaperçus dans l'Église</i>	82
25. <i>1838-1839. Bienfaits de la consultation</i>	83
26. <i>1838-1839. La nuit de la foi</i>	84
27. <i>1838-1839. C'est la volonté qui fait les saints</i>	86
28. <i>1838-1839. Esprit de simplicité et d'enfance</i>	87
29. <i>1838-1839. Abandon à Dieu</i>	88
30. <i>1838-1839. Obéissance et initiative</i>	88
31. <i>1838-1839. Gouvernements légitimes et usurpateurs</i>	89
32. <i>1838-1839. Notre-Dame des Sept Douleurs</i>	93
33. <i>1838-1839. Dévotions mariales</i>	94
34. <i>1838-1839. Plus de résolutions!</i>	95
35. <i>1838-1839. Auteurs spirituels préférés</i>	95
36. <i>1838-1839. Remarques sur les enfants</i>	97
37. <i>1838-1839. Une morale de la miséricorde</i>	100

TROISIÈME PARTIE

LES ANNÉES SEREINES (Sept. 1840-avril 1842)	101
38. <i>22-28 septembre 1840. La petite Société</i>	106
39. <i>27 mars-9 avril 1841. Réunion de communauté</i>	106
40. <i>27 mars-9 avril 1841. Attitude envers les jeunes gens</i>	123
41. <i>c. 9 avril 1841. Une Trappe mitigée</i>	127
42. <i>Printemps 1841. Prêcher comme les apôtres</i>	131
43. <i>Printemps 1841. Les charmes de notre vie</i>	134
44. <i>6 février 1842. Réunion de communauté</i>	134
45. <i>21 février 1842. Se revêtir de Notre-Seigneur</i>	142
46. <i>13 mars 1842. Marie reine de la Société</i>	143
47. <i>24 mars 1842. Procession dans le ciel</i>	144
48. <i>Premier trimestre 1842. « Les paroles d'un croyant »</i>	145

[588]

DOC.	PAGES
49. <i>Premier trimestre 1842. Lampes ardentes</i>	147
50. <i>Premier trimestre 1842 (?). Sur la joie</i>	149
51. <i>Premier trimestre 1842. Au P. Eymard sur la simplicité</i>	150
52. <i>Premier trimestre 1842. Il y a encore espérance</i>	150
53. <i>Premier trimestre 1842. La parabole de l'eau</i>	151
54. <i>Premier trimestre 1842. Ce que les Maristes doivent éviter</i>	152
55. <i>17-24 avril 1842. Hâtons nous de suivre Jésus-Christ .</i>	154
56. <i>17-24 avril 1842. Les trois couronnes de Pierre Chanel .</i>	155

QUATRIÈME PARTIE

IL FAUT APPRENDRE A GOUTER DIEU (été 1842-mars 1844) .	159
57. <i>Eté 1842. Dans un sac</i>	164
58. <i>20-27 septembre 1842. Liturgie romaine</i>	165
59. <i>24 septembre 1842. Conversation durant la retraite . . .</i>	168
60. <i>27 septembre 1842. Le commentaire des billets</i>	175
61. <i>19 octobre 1842. Vers la classe pauvre</i>	186
62. <i>Octobre 1842. Un remède universel</i>	188
63. <i>Fin 1842. Goûter Dieu</i>	189
64. <i>Année scolaire 1842-1843. Soins des novices</i>	191
65. <i>Janvier ou avril 1843. Pour bien prier</i>	194
66. <i>7 août 1843. Missions étrangères</i>	196
67. <i>Août 1843. Laisser Dieu agir</i>	197
68. <i>Août 1843. Gouvernement fort</i>	198
69. <i>19 et 27 septembre 1843. Faire soi-même sa chambre .</i>	200
70. <i>8 décembre 1843. Défense de Dom Guéranger</i>	201
71. <i>16 décembre 1843. Importance du journalisme catholique</i>	205
72. <i>26 décembre 1843. Les Juifs et nous</i>	206
73. <i>29 décembre 1843. Ne pas s'endormir</i>	206
74. <i>31 décembre 1843. Réponse aux vœux des scolastiques</i>	208
75. <i>31 décembre 1843. Prier pour tout</i>	211
76. <i>Novembre 1843-mars 1844. Relations avec les autres con- grégations</i>	212
77. <i>Février-mars 1844. Des secours du gouvernement . . .</i>	213

[589]

DOC.	PAGES
CINQUIÈME PARTIE	
UNE CERTAINE MANIÈRE DE FAIRE LE BIEN (septembre 1844- décembre 1845)	217
78. 23 septembre 1844. Le siècle de Marie	223
79. 25 novembre 1844. Bon usage du temps de formation .	224
80. Dernier trimestre 1844. Une certaine manière de faire le bien	277
81. Dernier trimestre 1844. Evêques et vocations religieuses	228
82. Dernier trimestre 1844. Les supérieurs locaux	230
83. Dernier trimestre 1844. Branche contemplative	231
84. 26 décembre 1844. Mariste et fils de Marie	233
85. 29 décembre 1844. L'exemple des Lazaristes	233
86. c. 1844. Sur ma tombe	235
87. 15 janvier 1845. Causerie à bâtons rompus	235
88. 25 janvier 1845. Croissance progressive de la Société . .	240
89. 27 janvier 1845. Faut-il une maison à Paris?	242
90. 30 janvier 1845. Se faire petit	244
91. 30 janvier 1845. Vœu de stabilité	245
92. 8 février 1845. Contre l'esprit de journalisme	246
93. c. 8 février 1845. Observations intempestives	251
94. Février 1845. Savoir dire non	252
95. Février 1845. Le salut passe avant la loi	253
96. Février-mars 1845. Sur le « Manuel » de Dupin	254
97. 3 mars 1845. La prédication de Lacordaire	257
98. 31 mars 1845. Trois points de différence entre Jésuites et Maristes	259
99. Premier trimestre 1845. Comment prêcher	260
100. 9-12 septembre 1845. Composition provisoire du chapitre	265
101. 12 septembre 1845. Un noviciat pour les frères . . .	272
102. 15-18 septembre 1845. Avis sur les missions intérieures	274
103. 18 septembre 1845. Tenue du Conseil	296
104. 18-19 septembre 1845. Oraison et direction	297
105. c. septembre 1845. Faire des hommes	299
106. c. novembre 1845. Point de bassesses	300
107. Décembre 1845. L'appel de Marie	301
108. Fin 1845. Formation à l'humilité	302

[590]

DOC.	PAGES
SIXIÈME PARTIE	
JE VAIS BIENTOT PARTIR (septembre-novembre 1846) . . .	305
109. 14 <i>septembre</i> 1846. Nécessité de l'instruction . . .	310
110. 16 <i>septembre</i> 1846. Trois cent braves . . .	313
111. 19 <i>septembre</i> 1846. Deux choses à éviter . . .	315
112. 14-21 <i>septembre</i> 1846. Contre la mondanité . . .	318
113. 14-21 <i>septembre</i> 1846. L'amour des parents . . .	320
114. 14-21 <i>septembre</i> 1846. La musique et le musicien . . .	321
115. 21 <i>septembre</i> 1846. C'est notre mère	322
116. 21 <i>septembre</i> 1846. Ultimes recommandations . . .	325
117. 23 <i>septembre</i> 1846. Avis divers au réfectoire . . .	329
118. 26 <i>septembre</i> 1846. Nous sommes à la fin des temps . . .	335
119. 27 <i>septembre</i> 1846. Trois points fondamentaux . . .	336
120. 27 <i>septembre</i> 1846. Recommencer une nouvelle Eglise . . .	339
121. 27 <i>septembre</i> 1846. Second noviciat	340
122. 13 <i>octobre</i> 1846. La retraite des frères	342
123. 24 <i>octobre</i> 1846. Trois statues	343
124. 25 <i>octobre</i> 1846. Missionnaires et nationalisme	343
125. 30 <i>octobre</i> 1846. Mon petit benjamin	347
126. <i>Octobre</i> 1846. Vocations féminines pour l'Océanie . . .	347
127. <i>Octobre</i> 1846. Eléments d'une bonne prédication . . .	350
128. 5 <i>novembre</i> 1846. Invitations à dîner	350
129. 18 <i>novembre</i> 1846. Ne pas toucher aux bases de la Société	351
130. 18 <i>novembre</i> 1846. Chacun son droit	357
131. 21 <i>novembre</i> 1846. Pas de dépenses inutiles	360
132. 24 <i>novembre</i> 1846. Le besoin de la prière	361
133. 25 <i>novembre</i> 1846. Réunir le conseil	370
134. <i>Novembre</i> 1846. Entés en Jésus-Christ	372
135. <i>Novembre</i> 1846. Doctrine de S. Liguori, piété de S. Fran- çois de Sales	373
136. <i>Novembre</i> 1846. Simplicité et éducation	374
137. <i>Septembre-novembre</i> 1846. Direction des jeunes gens . . .	375
138. <i>Septembre-novembre</i> 1846. Noviciat et vie apostolique . . .	376
139. <i>Septembre-novembre</i> 1846. Conseil et volonté de Dieu . . .	377

[591]

DOC.	PAGES
SEPTIÈME PARTIE	
NOUS NOUS ARRANGERIONS MEME D'UNE RÉPUBLIQUE (Juin 1847-mars 1848)	379
140. 29 <i>juin</i> 1847 Marie et les apôtres	384
141. 22 <i>août</i> 1847. Avis lors de la retraite générale	387
142. 25 <i>août</i> 1847. Missions intérieures et étrangères	395
143. 26 <i>août</i> 1847. Exhortation de clôture aux retraits	405
144. 22 <i>octobre</i> 1847. Points intouchables	408
145. <i>Automne</i> 1847. Trois châteaux	409
146. 4 <i>décembre</i> 1847. Un genre modeste	409
147. 22 <i>décembre</i> 1847. Attachement au Saint-Siège	412
148. 22 <i>décembre</i> 1847. Riches et pauvres	415
149. 24 <i>décembre</i> 1847. Zèle prudent	417
150. 29 <i>décembre</i> 1847. Union avec les évêques	419
151. <i>Décembre</i> 1847. Faire confiance à l'enfant	422
152. 19 <i>janvier</i> 1848. Société de Marie et derniers temps	424
153. 19 <i>janvier</i> 1848. Lire le journal	425
154. 24 <i>janvier</i> 1848. La mort du frère Blaise	426
155. 30 <i>janvier</i> 1848. L'approbation du gouvernement	428
156. 26 <i>février</i> 1848. Rien à craindre	432
157. 29 <i>février</i> 1848. Les pauvres sont évangélisés	436
158. 1 <i>mars</i> 1848. Suivre son siècle	437
HUITIÈME PARTIE	
AUJOURD'HUI IL N'Y A QUE LA FOI ET LA PRIÈRE (septembre 1848-septembre 1849)	441
159. 2 <i>septembre</i> 1848. Imiter la première Eglise	445
160. 14 <i>septembre</i> 1848. Vie des apôtres et soutien de Marie	445
161. 18 <i>septembre</i> 1848. La foi et la prière	449
162. <i>Septembre</i> 1848. Sur le communisme	453
163. <i>Septembre</i> 1848. Avec ou sans la loi	454
164. <i>Octobre</i> 1848. Avis à ceux qui partent pour fonder	455
165. 12 <i>novembre</i> 1848. Examen et méditation	456
166. 19 <i>novembre</i> 1848. Confiance en saint Joseph	457
167. 19 <i>novembre</i> 1848. Zèle caché	459

[592]

DOC.	PAGES
168. 1 décembre 1848. Tous les partis au ciel	460
169. 1848. Des vertus purement morales	461
170. 1848. S'unir à Jésus-Christ	462
171. 20 janvier 1849. Je veux revivre en vous	462
172. 31 janvier 1849. La Société de Marie et l'enseignement .	464
173. Août 1849. Un généralat à terme	476
174. 13 septembre 1849. Avis aux retraitants	477
175. 14 septembre 1849. Avis divers aux retraitants	484
176. 17 septembre 1849. La mission des apôtres et notre mission	492
177. 17 septembre 1849. Second noviciat	494
178. 11-18 septembre 1849. La Société a commencé comme l'Eglise	495

NEUVIÈME PARTIE

DES MOYENS PLUS FORTS (Septembre 1850-septembre 1854) .	479
179. 3-11 septembre 1850. Marchand de soupe	502
180. 3 septembre 1850. Notre humanité est gluante	504
181. 4-11 septembre 1850. Egards mutuels	505
182. 15-18 septembre 1850. Exercices spirituels	506
183. 1 décembre 1850. Ne pas parler contre les autres nations	522
184. 1850. Annoncer Jésus-Christ	523
185. c. 1850. Dîner avant ou après	524
186. 28 janvier 1851. Absoudre largement	525
187. 28 janvier 1851. Missionnaire, homme de prière . . .	526
188. 11 septembre 1853. La Neylière et Nazareth	527
189. 8 mai 1854. Le tiers ordre	532
190. 3-10 septembre 1854. L'esprit de la Société	534
Index analytique	539
Index biblique	572
Index des passages des Constitutions	574
Index des pages des Mémoires Mayet	575
Index onomastique	577
Table des matières	585

[593]

[594] *page blanche*

ERRATA

<i>page</i>	<i>ligne</i>	<i>au lieu de</i>	<i>lire</i>
VI	8	nous	de nous
144	4	maison	maisons
144	14	1848	1842
222	4	on	ont
253	3	pu	a pu
270	28	le	la
275	20	confessional	confessionnal
276	23	besoins	besoin
279	28	ce	ces
287	27	e	a
337	22	il	ils
450	6	jours mauvais, mes enfants (ici les pleurs ont suffoqué	nous anime. La Société de Marie est un corps éminemment
493	28	un	une
520	7	pas	par
547	28 (1)	portés	portée
551	16 (2)	§ 23	§ 3
551	20 (2)	pa rles	par les
559	44 (1)	103, § 50	102, § 50
569	42 (2)	forts ... seuls	tion moins nécessaire
578	6 (2)	708	108
580	1 (1)	191, 403	191, 232, 403
580	26 (2)	92	93
583	30-31		SUISSE 412, 482
591	14	479	499

(1) première colonne.

(2) deuxième colonne.

Finito di stampare nel mese
Di febbraio 1987
Dala tipografia Cità Nuova della P.A.M.O.M.
Largo Cristina di Svezia, 17
00165 Roma tel. 5813475/82

ENTRETIENS SPIRITUELS.....	1
AVANT-PROPOS	1
SIGLES ET ABRÉVIATIONS	2
INTRODUCTION GÉNÉRALE.....	3
Première partie	17
I - PREMIÈRES VUES SUR LA SOCIÉTÉ DE MARIE	17
Doc. 1 - 20-22 novembre 1837 - TOUT L'UNIVERS MARISTE. Remarques au P. Mayet - 1, 275-276.....	18
Doc. 2 - Fin décembre 1837 - LE JUGE ET LA MÈRE. Réponse au P. Mayet - 1,5.....	18
Doc. 3 - c. 1837 - DESTINÉES DE LA SOCIÉTÉ - 1, 5-6.....	19
Doc. 4 - c. 1837 - MARIE DANS L'ÉGLISE NAISSANTE et à la fin des temps - 1, 11.....	19
Doc. 5 - c. 1837 - VIE ET MORT DES ORDRES RELIGIEUX - 1, 28m-29.....	19
II - AU PENSIONNAT DE LA CAPUCINIÈRE	21
Doc. 6 - Premier semestre 1838 - LA VOIE DE L'OBÉISSANCE - 1, 34.....	22
Doc. 7 - Premier semestre 1838 - REMARQUES AU P. MAYET SUR UN RÈGLEMENT - 1, 586-590.....	22
Doc. 8 - 10-17 septembre 1838 - REMARQUES SUR LES FRÈRES - 1, 48-50.....	23
Doc. 9 - c. 15-16 septembre 1838 - AVIS SUR LA PRIÈRE DURANT LA RETRAITE GÉNÉRALE - 1, 332-343.....	24
Doc. 10 - c. 18 septembre 1838 - NAZARETH, DÉBUT DE L'ÉGLISE. Aux confrères de Belley - 1, 9.....	27
Doc. 11 - c. octobre 1838 - PAROLES GROUPÉES sur les rapports avec les évêques et les curés, la simplicité - 1, 177-181.....	28
Doc. 12 - Novembre 1838 - MARIE SUPÉRIEURE, dévotion à Marie - 1, 509-510.....	29
Doc. 13 - Novembre 1838 - LA REPRISE DU COLLÈGE DE BELLEY - 1, 620-622.....	30
Doc. 14 - 16-22 décembre 1838 - LA MORT DE MONTLOSIER - S1, 66-73.....	31
Doc. 15 - Fin 1838 - CONTRE LE DÉTOURNEMENT DES VOCATIONS - 1, 36-38.....	33
Doc. 16 - Fin 1838 - NOVIAT APOSTOLIQUE - 1, 60.....	34
Doc. 17 - c. 2 juin 1839 - LA PROCESSION DE SAINT-PAUL - 1, 206.....	34
Doc. 18 - 2-10 août 1839 - VIE CACHÉE ET VOCATIONS - 1, 184-186.....	35
Doc. 19 - 1838-1839 - FAIRE ET NE PAS FAIRE. Paroles groupées - 1, 17-18.....	35
Doc. 20 - 1838-1839 - PRUDENCE DANS LES COMMENCEMENTS - 1, 19-21.....	36
Doc. 21 - 1838-1839 - Pluralité de congrégations dans un même diocèse - 1, 46-48.....	37
Doc. 22 - 1838-1839 - AVIS AU P. MAYET SUR LA DISCRÉTION - 1, 235-236.....	38
Doc. 23 - 1838-1839 - L'ÉVANGILE AUX PAUVRES. Paroles groupées - 1, 239.....	38
Doc. 24 - 1838-1839 - INAPERÇUS DANS L'ÉGLISE - 1, 258-260.....	39
Doc. 25 - 1838-1839 - BIENFAITS DE LA CONSULTATION. Aux pères de la Capucinière - 1, 268s.....	39
Doc. 26 - 1838-1839 - LA NUIT DE LA FOI ; extrait d'une direction au P. Mayet - 1, 317-321.....	40

Doc. 27 - 1838-1839 - C'EST LA VOLONTÉ QUI FAIT LES SAINTS. Remarques au réfectoire - 1, 346-347.....	41
Doc. 28 - 1838-1839 - ESPRIT DE SIMPLICITÉ ET D'ENFANCE - 1, 398-400.....	41
Doc. 29 - 1838-1839 - ABANDON À DIEU - 1, 371.....	41
Doc. 30 - 1838-1839 - OBÉISSANCE ET INITIATIVE. Réponses au P. Mayet - 1, 456-457.....	42
Doc. 31 - 1838-1839 - GOUVERNEMENTS LÉGITIMES ET USURPATEURS. Discussion au réfectoire de la Capucinière - 1, 467-473.....	42
Doc. 32 - 1838-1839 - NOTRE-DAME DES SEPT DOULEURS - 1, 507.....	44
Doc. 33 - 1838-1839 - DÉVOTIONS MARIALES - 1, 509.....	44
Doc. 34 - 1838-1839 - PLUS DE RÉOLUTIONS ! - 1, 518.....	45
Doc. 35 - 1838-1839 - AUTEURS SPIRITUELS PRÉFÉRÉS. Remarques groupées - 1, 525-528.....	45
Doc. 36 - 1838-1839 - REMARQUES SUR LES ENFANTS aux éducateurs du pensionnat de la Capucinière - 1, 601-604.....	46
Doc. 37 - 1838-1839 - UNE MORALE DE LA MISÉRICORDE – S1, 65.....	47
III - LES ANNÉES SEREINES.....	48
Doc. 38 - 22-28 septembre 1840 - LA PETITE SOCIÉTÉ. Réflexion lors de la retraite générale - 1, 283.....	49
Doc. 39 - 27 mars-9 avril 1841 - RÉUNION DE COMMUNAUTÉ au collège de Belley - 1, 107-121.....	49
Doc. 40 - 27 mars-9 avril 1841 - ATTITUDE ENVERS LES JEUNES GENS. Extrait d'une conversation au collège de Belley - 1, 127-130.....	56
Doc. 41 - c. 9 avril 1841 - UNE TRAPPE MITIGÉE. Aux confrères du petit séminaire de Belley - 1, 140-144.....	58
Doc. 42 - Printemps 1841 - PRÊCHER COMME LES APÔTRES. Remarques au P. Mayet - 1, 283-287.....	60
Doc. 43 - Printemps 1841 - LES CHARMES DE NOTRE VIE. Remarque aux confrères de Belley - 1, 412-413.....	61
Doc. 44 - 6 février 1842 - RÉUNION DE COMMUNAUTÉ au collège de Belley - 1, 416-424.....	61
Doc. 45 - 21 février 1842 - SE REVÊTIR DE NOTRE-SEIGNEUR, Avis au P. Eymard - 1, 650.....	65
Doc. 46 - 13 mars 1842 - MARIE REINE DE LA SOCIÉTÉ - 1, 650.....	65
Doc. 47 - 24 mars 1842 - PROCESSION DANS LE CIEL. Aux confrères du collège de Belley - 1, 646-648.....	66
Doc. 48 - Premier trimestre 1842 - « LES PAROLES N'UN CROYANT ». Remarques au P. Eymard - 1, 209-213.....	66
Doc. 49 - Premier trimestre 1842 - LAMPES ARDENTES. Aux confrères du collège de Belley - 1, 384-385.....	67
Doc. 50 - Premier trimestre 1842 (?) - SUR LA JOIE. Remarque au P. Fournier - 1, 401m.....	68
Doc. 51 - Premier trimestre 1842 - AU P. EYMARD SUR LA SIMPLICITÉ - 1, 415.....	69
Doc. 52 - Premier trimestre 1842 - IL Y A ENCORE ESPÉRANCE. Récit au Père Eymard - 1, 628.....	69
Doc. 53 - Premier trimestre 1842 - LA PARABOLE DE L'EAU. Au P. Eymard - 1, 649-650.....	69
Doc. 54 - Premier trimestre 1842 - CE QUE LES MARISTES DOIVENT ÉVITER - 1, 726-727.....	70
Doc. 55 - 17-24 avril 1842 - HÂTONS-NOUS DE SUIVRE JÉSUS-CHRIST. Exhortation aux capitulants - 2, 214.....	71
Doc. 56 - 17-24 avril 1842 - LES TROIS COURONNES DE PIERRE CHANEL. Aux membres du chapitre général - 1, 690-694.....	71
IV - IL FAUT APPRENDRE À GOÛTER DIEU	72
Doc. 57 - Été 1842 - DANS UN SAC. Remarques au P. Poupinel - 4, 17-20.....	73
Doc. 58 - 20-27 septembre 1842 - LITURGIE ROMAINE. Conversation durant la retraite générale - 4, 112-117.....	74
Doc. 59 - 24 septembre 1842 - CONVERSATION DURANT LA RETRAITE GÉNÉRALE - 4, 94-111.....	75
Doc. 60 - 27 septembre 1842 - LE COMMENTAIRE DES BILLETS LORS DE LA RETRAITE - 4, 136-163.....	79
Doc. 61 - 19 octobre 1842 - VERS LA CLASSE PAUVRE. Conversation à la Capucinière 1, 669-670.....	84
Doc. 62 - Octobre 1842 - UN REMÈDE UNIVERSEL : L'ouvrage de Franchi - 2, 260.261.....	85
Doc. 63 - Fin 1842 - GOÛTER DIEU - 1, 667-669.....	85
Doc. 64 - Année scolaire 1842-1843 - SOIN DES NOVICES. Avis au P. Mayet - 1, 676-681.....	86
Doc. 65 - Janvier ou avril 1843 - POUR BIEN PRIER. Avis du P. Colin au scolastique Gabriel Germain - 2, 384-385.....	87
Doc. 66 - 7 août 1843 - MISSIONS ÉTRANGÈRES. Aux Maristes de Belley - 2, 310-311.....	88

Doc. 67 - Août 1843 - LAISSER DIEU AGIR. Avis personnels - 3, 207.	89
Doc. 68 - Août 1843 - GOUVERNEMENT FORT. Réponses à des doutes du P. Mayet - 3, 207-211.	89
Doc. 69 - 19 et 27 septembre 1843 - FAIRE SOI-MÊME SA CHAMBRE - 3, 212-213.	90
Doc. 70 - 8 décembre 1843 - DÉFENSE DE DOM GUÉRANGER. A la Capucinière, durant la récréation - 2, 397-400.	91
Doc. 71 - 16 décembre 1843 - IMPORTANCE DU JOURNALISME CATHOLIQUE - 1, 873-874.	92
Doc. 72 - 26 décembre 1843 - LES JUIFS ET NOUS - 1, 252m.	93
Doc. 73 - 29 décembre 1843 - NE PAS S'ENDORMIR. Aux confrères de la Capucinière - 5, 650-652.	93
Doc. 74 - 31 décembre 1843 - RÉPONSE AUX VŒUX DES SCOLASTIQUES. Se former à Nazareth - 5, 659-663.	94
Doc. 75 - 31 décembre 1843 - PRIER POUR TOUT. Aux confrères de la Capucinière - 1, 682m.	95
Doc. 76 - Novembre 1843 - mars 1844 - RELATIONS AVEC LES AUTRES CONGRÉGATIONS. Aux confrères de Belley - 3, 317-319.	96
Doc. 77 - Février-mars 1844 - DES SECOURS DU GOUVERNEMENT ? Consultation avec les confrères de Belley - 4, 638-639.	96
V – UNE CERTAINE MANIÈRE DE FAIRE LE BIEN.	98
Doc. 78 - 23 septembre 1844 - LE SIÈCLE DE MARIE. Exhortation à la chapelle - 5, 668-670.	99
Doc. 79 - 25 novembre 1844 - BON USAGE DU TEMPS DE FORMATION. Aux novices-scolastiques de Belley - 5, 705-707.	100
Doc. 80 - Dernier trimestre 1844 - UNE CERTAINE MANIÈRE DE FAIRE LE BIEN. Paroles en petit comité - 1, 12m -13m.	101
Doc. 81 - Dernier trimestre 1844 - ÉVÊQUES ET VOCATIONS RELIGIEUSES - 3, 151-153.	101
Doc. 82 - Dernier trimestre 1844 - LES SUPÉRIEURS LOCAUX - Remarques au conseil - 4, 597-599.	103
Doc. 83 - Dernier trimestre 1844 - BRANCHE CONTEMPLATIVE - 1, 142m-144m.	103
Doc. 84 - 26 décembre 1844 - MARISTE ET FILS DE MARIE - S 2, 296.	104
Doc. 85 - 29 décembre 1844 - L'EXEMPLE DES LAZARISTES. Remarques au conseil - 3, 409-411.	104
Doc. 86 - c. 1844 - SUR MA TOMBE - S 2, 61-62.	105
Doc. 87 - 15 janvier 1845 - CAUSERIE À BÂTONS ROMPUS - 6, 50-60.	105
Doc. 88 - 25 janvier 1845 - CROISSANCE PROGRESSIVE DE LA SOCIÉTÉ - 6, 71-74.	107
Doc. 89 - 27 janvier 1845 - FAUT-IL UNE MAISON À PARIS ? Remarques au conseil - 3, 220-223.	108
Doc. 90 - 30 janvier 1845 - SE FAIRE PETIT - 3, 164-166.	109
Doc. 91 - 30 janvier 1845 - VŒU DE STABILITÉ - 5, 245.	110
Doc. 92 - 8 février 1845 - CONTRE L'ESPRIT DE JOURNALISME. Conversation au réfectoire - 5, 674-683.	110
Doc. 93 - c. 8 février 1845 - OBSERVATIONS INTEMPESTIVES - 6, 612-614.	112
Doc. 95 - Février 1845 - LE SALUT PASSE AVANT LA LOI - 6, 614-615.	113
Doc. 96 - Février-mars 1845 - SUR LE « MANUEL » DE DUPIN. Paroles groupées - 5, 684-685 et 715-717.	114
Doc. 97 - 3 mars 1845 - LA PRÉDICATION DE LACORDAIRE. Remarques à la fin du repas - 6, 661-663.	115
Doc. 98 - 31 mars 1845 - TROIS POINTS DE DIFFÉRENCE ENTRE JÉSUITES ET MARISTES. Propos de table - 6, 64-66.	116
Doc. 99 - Premier trimestre 1845 - COMMENT PRÊCHER. Paroles groupées - 4, 599-606.	117
Doc. 100 - 9-12 septembre 1845 - COMPOSITION PROVISOIRE DU CHAPITRE GÉNÉRAL. Discussion capitulaire - 6, 146- 164.	119
Doc. 101 - 12 septembre 1845 - UN NOVICIAT POUR LES FRÈRES. Aux membres du chapitre général - 6, 137-139.	122
Doc. 102 - 15-18 septembre 1845 - AVIS SUR LES MISSIONS INTÉRIEURES durant la retraite générale - 5, 405-425.	123
Doc. 103 - 18 septembre 1845 - TENUE DU CONSEIL. Aux membres du chapitre général - 4, 577.	133
Doc. 104 - 18-19 septembre 1845 - ORAISON ET DIRECTION. Avis aux retraitants - 5, 711-714.	133
Doc. 105 - c. septembre 1845 - FAIRE DES HOMMES. Paroles groupées - 4, 494-497.	134
Doc. 106 - c. novembre 1845 - POINT DE BASSESSES - 4, 516-517.	135
Doc. 107 - Décembre 1845 - L'APPEL DE MARIE. Remarque en conversation - 6, 665-666.	135
Doc. 108 - Fin 1845 - FORMATION À L'HUMILITÉ - 4, 506-507.	136

VI – JE VAIS BIENTÔT PARTIR	136
Doc. 109 - 14 septembre 1846 - NÉCESSITÉ DE L'INSTRUCTION. Aux profès durant la retraite - 6, 724-727.	138
Doc. 110 - 16 septembre 1846 - TROIS CENTS BRAVES. Interpellation aux jeunes prêtres - 5, 533-534.	139
Doc. 111 - 19 septembre 1846 - DEUX CHOSES À ÉVITER. Avis aux retraitants - 6, 677-679.	140
14-21 septembre 1846 - CONTRE LA MONDANITÉ. Avis aux retraitants - 4, 528-530.	142
14-21 septembre 1846 - L'AMOUR DES PARENTS. Avis aux retraitants - 5, 536-537.	142
14-21 septembre 1846 - LA MUSIQUE ET LE MUSICIEN. Avis aux retraitants -5, 430.	143
21 septembre 1846 - C'EST NOTRE MÈRE. Exhortation de clôture - 6, 299-300.	144
21 septembre 1846 - ULTIMES RECOMMANDATIONS AUX RETRAITANTS - 6, 680-684.	145
23 septembre 1846 - AVIS DIVERS AU RÉFECTOIRE - 4, 519-525.	147
26 septembre 1846 - NOUS SOMMES À LA FIN DES TEMPS - 4, 219.	149
27 septembre 1846 - TROIS POINTS FONDAMENTAUX. Causerie au réfectoire - 4, 248-251.	150
27 septembre 1846 - RECOMMENCER UNE NOUVELLE ÉGLISE. Causerie au réfectoire - 5, 429.	151
27 septembre 1846 – SECOND NOVICIAT. Causerie au réfectoire - 5, 534-535.	152
13 octobre 1846 - LA RETRAITE DES FRÈRES. Aux pères de Puylata - 4, 530-532.	153
24 octobre 1846 - TROIS STATUES. Aux confrères de Puylata - 6, 707-708.	153
25 octobre 1846 - MISSIONNAIRES ET NATIONALISME. Causerie au réfectoire - 6, 731-736.	154
30 octobre 1846 - MON PETIT BENJAMIN. Remarque au P. Mayet - S2, 258.	155
Octobre 1846 - VOCATIONS FÉMININES POUR L'OCÉANIE - 6, 727-730.	155
Octobre 1846 - ÉLÉMENTS D'UNE BONNE PRÉDICATION. En causant - 5, 433.	157
5 novembre 1846 - INVITATIONS À DÎNER - 5, 445-446.	157
18 novembre 1846 - NE PAS TOUCHER AUX BASES DE LA SOCIÉTÉ, Algarade en conseil - 6, 403-413.	157
18 novembre 1846 - CHACUN SON DROIT. Remarques en conseil - 5, 537-540.	160
21 novembre 1846 - PAS DE DÉPENSES INUTILES. Avis aux missionnaires partants - S2, 69-72.	161
24 novembre 1846 - LE BESOIN DE LA PRIÈRE. Avis au réfectoire - 6, 684-701.	162
25 novembre 1846 - RÉUNIR LE CONSEIL - 6, 456-459,	166
Novembre 1846 - ENTÉS EN JÉSUS-CHRIST. Paroles groupées - 6, 705-707.	167
Novembre 1846 - DOCTRINE DE S. LIGUORI, PIÉTÉ DE S. FRANÇOIS DE SALES. Causerie en récréation - 5, 593-594.	168
Septembre-novembre 1846 - DIRECTION DES JEUNES GENS - 5, 755-756.	169
Septembre-novembre 1846 - NOVICIAT ET VIE APOSTOLIQUE. Remarques au conseil - 6, 760-762.	169
Septembre-novembre 1846 - CONSEIL ET VOLONTÉ DE DIEU. Paroles groupées - 5, 440-441.	170
VII - NOUS NOUS ARRANGERIONS MÊME D'UNE RÉPUBLIQUE.....	171
29 juin 1847 - MARIE ET LES APÔTRES. Aux novices de la Favorite - 5, 701-705.	173
22 août 1847 - AVIS LORS DE LA RETRAITE GÉNÉRALE - 7, 179-189.	174
25 août 1847 - MISSIONS INTÉRIEURES ET ÉTRANGÈRES. Avis aux retraitants - 7, 207-219.	178
26 août 1847 - EXHORTATION DE CLÔTURE AUX RETRAITANTS - 7, 219-222.	182
22 octobre 1847 - POINTS INTOUCHABLES. Remarque au P. Maître pierre - 4, 249 m.	184
Automne 1847 - TROIS CHÂTEAUX. Remarque au P. Maître pierre - 3, 407 a, verso.	184
4 décembre 1847 - UN GENRE MODESTE. Avis au réfectoire - 4, 449-454.	184
22 décembre 1847 - ATTACHEMENT AU SAINT-SIÈGE. Avis pendant le repas - 4, 456-460.	185
22 décembre 1847 - RICHES ET PAUVRES - 4, 464-466.	187
24 décembre 1847 - ZÈLE PRUDENT. Aux confrères de Puylata - 4, 454-455.	188
150	188

29 décembre 1847 - UNION AVEC LES ÉVÊQUES. A l'abbé de Charbonnel - 4, 460-464.....	188
Décembre 1847 - FAIRE CONFIANCE À L'ENFANT - 3, 431-435.....	190
19 janvier 1848 - SOCIÉTÉ DE MARIE ET DERNIERS TEMPS. Déclaration au réfectoire - 4, 466-467.....	191
19 janvier 1848 - LIRE LE JOURNAL - 6, 722m.....	191
24 janvier 1848 - LA MORT DU FRÈRE BLAISE. Communication au réfectoire - 7, 625-626.....	192
30 janvier 1848 - L'APPROBATION DU GOUVERNEMENT. Remarques au conseil - 7, 353-357.....	193
26 février 1848 - RIEN À CRAINDRE. A la communauté de Puylata - 7, 592-594.....	194
29 février 1848 - LES PAUVRES SONT ÉVANGÉLISÉS. A la communauté de Puylata - 7, 601-602.....	196
1 mars 1848 - SUIVRE SON SIÈCLE. A la communauté de Puylata - 7, 602-603.....	197
VIII AUJOURD'HUI IL N'Y A QUE LA FOI ET LA PRIÈRE.....	198
2 septembre 1848 - IMITER LA PREMIÈRE ÉGLISE - 1, 9m.....	199
14 septembre 1848 - VIE DES APÔTRES ET SOUTIEN DE MARIE. Avis au réfectoire - 3, 268-272.....	199
18 septembre 1848 - LA FOI ET LA PRIÈRE. Exhortation au réfectoire - 6, 462-466.....	201
Septembre 1848 - SUR LE COMMUNISME - 7, 832-833.....	202
Septembre 1848 - AVEC OU SANS LA LOI - 7, 834-835.....	203
Octobre 1848 - AVIS À CEUX QUI PARTENT POUR FONDER - 6, 71m.....	204
12 novembre 1848 - EXAMEN ET MÉDITATION. Aux jeunes prêtres étudiants - 5, 708-709.....	204
19 novembre 1848 - CONFIANCE EN SAINT JOSEPH. Avis après le dîner - 3, 407a.....	204
19 novembre 1848 - ZÈLE CACHÉ - 6, 718m.....	205
1 décembre 1848 - TOUS LES PARTIS AU CIEL. A la communauté de Puylata - 7, 659-660.....	206
1848 - DES VERTUS PUREMENT MORALES - 5, 409m.....	206
1848 - S'UNIR À JÉSUS-CHRIST - 5, 418m.....	207
20 janvier 1849 - JE VEUX REVIVRE EN VOUS. Causerie au réfectoire - 6, 693m - 699m.....	207
31 janvier 1849 - LA SOCIÉTÉ DE MARIE ET L'ENSEIGNEMENT. Algarade au réfectoire - 7, 647-656.....	208
Août 1849 - UN GÉNÉRALAT À TERME - Causerie au réfectoire - 7, 684m.....	213
13 septembre 1849 - AVIS AUX RETRAITANTS - 7, 676-681.....	213
14 septembre 1849 - AVIS DIVERS AUX RETRAITANTS - 7, 719-729.....	217
17 septembre 1849 - LA MISSION DES APÔTRES ET NOTRE MISSION. Avis aux retraits - 7, 729-732.....	220
17 septembre 1849 - SECOND NOVICIAT. Avis aux retraits - 7, 734-735.....	221
11-18 septembre 1849 - LA SOCIÉTÉ A COMMENCÉ COMME L'ÉGLISE. Aux prédicateurs - 4, 467m.....	222
IX – DES MOYENS PLUS FORTS.....	222
3-11 septembre 1850 - MARCHAND DE SOUPE. Paroles groupées - 8, 361-365.....	223
3 septembre 1850 - NOTRE HUMANITÉ EST GLUANTE - 5, 487-488.....	225
4-11 septembre 1850 - ÉGARDS MUTUELS. Paroles groupées - 5, 444m-445m.....	225
15-18 septembre 1850 - EXERCICES SPIRITUELS. Avis aux retraits - 8, 375-398.....	225
1 décembre 1850 - NE PAS PARLER CONTRE LES AUTRES NATIONS. Avis au réfectoire - 7, 888-889.....	233
1850 - ANNONCER JÉSUS-CHRIST. Au capitaine Marceau - 8,347.....	233
c. 1850 - DINER AVANT OU APRÈS - 7, 873-874.....	234
28 janvier 1851 - ABSOUDRE LARGEMENT - 6, 615m.....	234
28 janvier 1851 - MISSIONNAIRE, HOMME DE PRIÈRE - 6,688m.....	235
11 septembre 1853 - LA NEYLIÈRE ET NAZARETH. Avis aux retraits - 8, 690-703.....	235
8 mai 1854 - LE TIERS ORDRE. Aux capitulants - 10, 321-322.....	238

3-10 septembre 1854 - L'ESPRIT DE LA SOCIÉTÉ. Avis aux retraitants - ND 1, 56-57.	238
I - INDEX ANALYTIQUE	240
II. INDEX BIBLIQUE	258
III. INDEX DES PASSAGES DES CONSTITUTIONS	259
IV. INDEX DES PAGES DES MÉMOIRES MAYET	260
V. INDEX ONOMASTIQUE	262
APPENDICE	269
TABLE DES MATIÈRES	271
ERRATA	279